This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

9,624

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Tome XLIII

(Vme Série — Tome V)

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue de l'Ancien-Courrier, 2

PARIS
G. PEDONE-LAURIEL
Libraire-Éditeur
13, RUE SOUFFLOT

M DCCCC

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

UNE PHARMACIE PROVENÇALE

AU XVIe SIECLE

Le document qui suit est tiré de mes archives personnelles de notaire. C'est l'inventaire dressé en 1529, au décès du maître apothicaire Jean Andrieu, de Tarascon.

Jean Andrieu fit son testament le 24 septembre 1529. Redoutant, non sans quelque raison, l'intervention de la justice et des hommes d'affaires, que la minorité de ses enfants aurait pu susciter, il eut le soin d'indiquer qu'il serait procédé à l'inventaire de sa succession à l'aide d'experts choisis par sa famille, et qu'ensuite ses biens seraient administrés par Peyronne Poncet, sa femme, aussi longtemps que celle-ci resterait en veuvage[1]. L'exécution fidèle de cette volonté nous a valu un document des plus curieux.

[1] « Item, dictus testator voluit et expresse prohibuit quod justicia non se habeat quovismodo intromictere de inventarizando bonna tam mobilia quam inmobilia ipsius testatoris. Ymo, voluit idem testator *que tos sos bens tant mobles que inmobles sian descrips et inventarizas per dos homes de ben, merchans de Tharascon, los quals saran elegis per los parens das enfans deldit testador.....*»

(Testamentum honorabilis viri magistri Johannis Andree, apothecarii ville Tharasconis. *Notes brèves de* Maurice Cordurier, *vol. de* 1529, *f°* 313).

167921

Le manuscrit d'où est tiré cet inventaire est un cahier petit in-folio, comprenant quarante-deux feuillets dont onze pages ont été laissées en blanc. Il porte une double foliotation : l'une, en chiffres ordinaires, est particulière au ms. lui-même ; l'autre, en chiffres romains, fait suite à celle du volume d'étendues dans lequel il a été inséré.

Je ne les ai pas reproduites dans ma transcription, mais j'ai, par contre, jugé opportun de numéroter chaque article. En tête de chaque folio figure assez régulièrement la date de la rédaction, travail qui exigea une dizaine de jours, comme d'ailleurs le fait est consigné dans les dernières formules du document. Enfin deux actes authentiques, signés du notaire Maurice Cordurier, remplacent ce que nous appelons aujourd'hui l'*intitulé d'inventaire* et le *dépôt pour minute*.

L'inventaire terminé, le texte original fut laissé selon toute probabilité entre les mains des personnes intéressées. Notre ms. n'en est qu'une copie, — *ung doble del propie original*, pour employer l'expression même du titre, — faite par une personne à qui la langue des pharmaciens paraît avoir été complètement étrangère. Il ne faut donc pas s'étonner d'y rencontrer de fréquentes incorrections et des fautes de lecture qui défigurent certains termes et en rendent quelquefois l'explication très difficile. C'est ainsi que les lettres *x* et *p*, *f* et *s* sont souvent confondues : le mot *Axongie* est constamment écrit *Apongie*. La même faute se reproduit dans *Anxeris* (Anseris), *Oximellis*, *Xillobalsamum*, etc., qui sont écrits *Anperis*, *Opimellis*, *Pillobalsamum* ; *Rosarum* et *Rosati* deviennent *Rofarum*, *Rofati*. Une des erreurs les plus grossières se trouve à l'article 84, où l'électuaire *de succo rosarum*, qui figure dans toutes les anciennes pharmacopées et était d'un usage courant, est transformé en électuaire *de friquo rofarum*.

La prononciation populaire intervient aussi avec les formes *Manon*, *Mana*, *Linnon*, pour *Magnum*, *Magna*, *Lignum*. Quant à la langue elle-même dont se sont servis les rédacteurs de l'inventaire, c'est un mélange de provençal très corrompu et de mauvais latin.

Malgré toutes ses imperfections, l'inventaire des héritiers de Jean Andrieu mérite cependant d'être connu, car il nous

fournit un tableau très exact de ce qu'était au XVIe siècle une boutique d'apothicaire, assurément bien achalandée, autant qu'il est permis d'en juger par la quantité et la variété des marchandises qui y sont énumérées. La partie la plus importante du texte est celle qui est consacrée à la pharmacie. Elle comprend sept cents articles environ, distribués sous des rubriques différentes, répondant à la classification de l'époque.

Comme complément de cette première nomenclature, tous les accessoires servant à l'application, à la préparation ou à la vente des médicaments ont été consignés et décrits avec le même soin. Vient ensuite l'énumération des objets qui formaient le mobilier du défunt. La cuisine, le cellier, les appartements du permier étage, la *chambre des valets* et le grenier sont tour à tour visités, ainsi qu'une autre maison et un petit *mas* ou habitation rurale sis dans les environs de Tarascon. Les rédacteurs de ce long et minutieux travail nous donnent pour terminer la liste des livres de compte du pharmacien, qu'ils appellent *livres ressataris* et *manhuas de la marchandiso.*

J'ai relevé dans des notes placées à la fin de cette publication la plupart des articles qui offrent des difficultés d'interprétation, sans avoir pu cependant trouver de solution satisfaisante pour quelques-uns d'entre eux. Le lexique qui fait suite contient l'explication et l'identification des drogues et marchandises qui composaient la pharmacie.

Les abréviations ordinaires ont été résolues sans autre indication, celles qui présentaient des difficultés ou qui pouvaient laisser subsister quelque doute sont interprétées en caractères italiques, enfin la typographie a conservé à quelques-unes leur physionomie originale. Le mot *once* est reproduit par *on.*, *quart* ou *quarteyron* par *qrt.*, comme dans le ms., *demi* par un *d.*, le scribe ayant employé ce signe dans une bonne partie de son travail. Des caractères spéciaux désignent les autres unités de poids.

Charles MOURRET.

LO LIBRE
DE L'INVENTARI DES EYRETIES
DE MESTRE
IOHAN ANDRIEU
APPOTICARI

LO LIBRE DE L'INVENTARI DES EYRETIES DE MESTRE JOHAN ANDRIEU, APPOTICARI, QUE DIEU PARDON, SO EST SON FILZ PONSCET ANDRIEU, SO EST DES BENS MOBLES ET IMMOBLES, DRES ET ASSION DOUDIT MESTRE JEHAN ANDRIEU, FAG ET ACOMESSAT PER SIRE ARDIN TUECH ET IMBERT CHAYSON, COMECES PER LOS PARENS ET AMIS DES DIS ANFFANS, LE VINTQUATRIEME DE NOVEMBRE, FENISSENT LE QUATRIEME DE DECEMBRE DE L'AN MILLO CINQ CENCS ET VINTANOU. ET DONO PEYRONO PONSSETO, LUR MAYRE, EST TUEYRIS ; ET LO PRECEN LIBRE EST YSTA ESTRACH DOU PROPIE HORIGINAL ET EST UNG DOBLE.

L'an de l'Incarnation de nostre Seignor mil sincq cens et vint et nou, et lo vinteme jort del mes de novembre. En la presencia de mi notari et das testimonis socta scrips s'es presentada la honesta fema donna Peyrona Ponceta, veusa releysada de mestre Johan Andrieu alias Boscat, que Dieu pardon, disent et exposant que lod[1] mestre Johan Boscat, son marit, estant en vida, a fach son testament en lo qual a fach et ordenat son heretier universal Poncet Andrieu, son fil et de ladicta Peyrona, et sas filhas a fach legatarias sive heredieras particularas ; et ladicta Peyrona a fach et creat thueyris de sosdis enfans, la relevant a confection de inventari et reddition de contes et prestation dou reliqua, ansins como es contengut au testament pres per mi notari, al qual si refferis. Totas fes a vogut et ordenat que tos sos bens mobles et inmobles sien descrips per dos merchans d'aquesta villa, ellegis per los parens de sosdis enfans. Et en aquella voluntat es anat de vida a trespas. Et per so que ladicta Peyrona jusquos aysi non a pogut fayre metre en scrip los bens dasd. enfans ansins que i era istat ordenat per son marit, a causa que es istada fort maglada et non a bojat dou liech

jusquos dos hou tres jors, a enquaros non es ben sana ansins couma apareys per son visage, a fach appelar los discres homes mestre Guilhaume Fauchier, appoticari, marit de Moneta Andrieva, sa filha et doud^t testador, Esteve de Combas alias Johantet et mestre Martin Mulet, parens et alias dasdis enfans. Et per so que non a d'autres parens en aquest pays ny alentor dasdis enfans, sinon los sus nomas, a fach appellar los noble et honorables homes Johan de Lobieras, Glaude de Ville, sendegues de la present villa de Tharascon, mes^tre Johan de Barrema, medecin, Loys Vincens et mestre Gabriel Daniel, merchans, habitans de ladicta villa de Tharascon, as quals a pregat et requerit que sie de lurs bon pleser, ensemble losd^t Faucheri et de Combes et Mulet subre nomas, ellegir dos merchans d'aquesta villa ydones et sufficiens per metre en scriptz tos los bens mobles et immobles dasdis enfans, ansins que es istat ordenat per son marit; protestant que per ello non es restat mays per la maladie que ella a agut, et ausi que non restara de acomplir la voluntat de sond^t marit. De la qualla requisition et protestation, en presencia das subre nomas, demanda ly estre fach ung acte public per mi notari, lo qual en tamt que pode ly ay consedit.

A istat fach en la meyson hereditaria deld. pupils, en la salla davant, en presencia de mi notari et das subre nominas et de mestre Just Covet, sartre, et Johannon Girart.

Et encontinent fach lod^t acte, los subre dis Faucherii et de Combes et Mulet, avecques les susdis de Lobieras, de Villa, de Barrema, Vincens et Daniel, sy son retiras a part et an agut conferencia ensemble. Et tos d'ung accort an ellegit per metre en scriptz losdis bens et fayre segon la voluntat doud^t testador los honorables homes Hardoyn Thuech et mestre Hymbert Cheyson, appoticari; laqualla ellection facha, ladicta thueyris a demandat estre fach ung acte et instrument per mi notari, lo qual ly ay concedit en quant que pode.

A istat fach au luoch que dessus, en presencia de Johannon Girard et (et) mestre Just Covet, sartre, et de mi Maurice Cordurier, notari de Tharascon, socta sinhat.

M. Cordurerii, not.

Nos Ardoin Tuech et Imber Chayson, comesses ha inventirisar los bens mobles et immobles de Ponsset Andrieu, heretier de mestre Jehan Andrieu, que Dieu agueo, et acomesant au gor d'uey xxiiij de novembre de l'an mille V^cXXIX.

1. Et primo, ung hostau em plasso, confrontan dos levant ambe la meyson de mestre Piere Balsy, dos coquan ambe la meyson de mestre Anthoni Manesquot, d'auro dreto ambe los baris, et de marin ambe la plasso ; en laquallo meysson sen vengus a la botiquo & aven atrobat so que s'ansech.
2. Primo, siero provensallo en pans, net cinq quintaus septanto sieys lieuros ; per so dit : v q. lxxvj ℔.
3. Plus, em mocalios, tres quintaus une lieure et miege ; per so dit : iij q. j ℔. d.
4. Plus, siero laydo au quuou de las basinos, aven estimat environ vj ℔ ; per so dit : vj ℔.
5. Plus, de torgo de fondo, que n'ia xxvj en torgo que pesson ung quintau xxvij ℔ & miege, per so dit : j q. xxvij ℔. d.

Le XXIIIIe jort de novembre.

6. Item plus, aven trobat en torgos a mochallios treze liores ; per so dit : xiij ℔.
7. Plus, de sires de tota sorte pessant sieysante & dos lioures & miego ; per so dit : lxij ℔. d.
8. Plus, de sucre de Madero, digs neuf lioures & tres cars de lieuro. xix ℔. iij cars.
9. Plus, anis confit, dos lieuro[s]. ij ℔.
10. Plus, amelles sucrados, dos lieuros. ij ℔.
11. Plus, coliandres prelati, une lieuro dix onsos. j ℔. x on.
12. Plus, coliandres lis, cinq onsos. v on.
13. Plus, canelat, sieys onsos. vj on.
14. Plus, arengat, quatre onsos. iiij on.
15. Plus, carvit confit, miego lieuro. viij on.
16. Plus, maratri confit, une onsos. j on.
17. Plus, sucre panis, troys onsos. iij on.
18. Plus, sucre candi, une lieuro. j ℔.
19. Plus, candi viollat, quatre onsos. iiij on.
20. Plus, codoniach au sucre en treze grans massapans [&] en hueyg petis que pesson quatorze lieuros. xiiij ℔.
21. Plus, en eymages de siero & brases, dos lieuros quatre onses. [ij ℔. iiij on.

22. Plus, em bogies, tres lieuros iij ℔.
23. Plus, torges a baston, cinq piessos. v piessos.
24. Plus, candellos deneyraus & pataguaus, la some de quanrte *(sic)* & dos lieuros & miego. xxxxij ℔. d.
25. Plus, de sire blanquo, tres lieuros troys quarteyron. iii ℔. iij qrt.
26. Plus sires blans, quatre lieuros troys quarteyron. iiij ℔. iij qrt.
27. Plus, de fil d'Espinal, vint & neuf lieures. xxix ℔.
28. Plus, de coton filat, dos lieures & miege. ij ℔. d.
29. Plus, de coton batut, dix onses. x on.
30. Plus, en fil de polomat per fayre bogie, vint et neuf lieuros & miego. xxix ℔. d.
31. Plus, fil per torchios a baston, treze lieures et miege. xiij ℔. d.
32. Plus, mechios de candellos tallados & baniados, sept lieuros miego. vij ℔. d.
33. Plus, mechios de torchios & cordeto, vint lieuros. xx ℔.
34. Plus, estopins per fayre cordeto, ung quintal cinqante lieuros. [j q. l ℔.
35. Plus, ramos de papie de la campano, dix ramos. x ramos.
36. Plus, de papie de estrasso, demi ramo. ramo d.
37. Plus, papie de capeyron, fullies doze. xij fulles.
38. Plus, de mel, net dos quintaus. ij q.
39. Plus, de gresso, ambe la saquo, ung quintal noranto cinq lioures [j q. lxxxxv ℔.
40. Plus, fil negre canibe & ambe la saquo, huegtante nouf lieuros. [lxxxix ℔.
41. Plus, grano de lin, ambe la sac, vint & tres lieuros. xxiij ℔.
42. Plus, d'allun blan, ambe la saquo, ung quintal trante sieys lieuros. j q. xxxvj ℔.
43. Plus, collo escuro, hueyg liores. viij ℔.
44. Plus, collo fino, une lioures dix onses. j ℔. x on.
45. Plus, prunes, ambe lo sac, cinqante quatre lioures. liiij ℔.
46. Plus, pinions pausy valoris, ambe lo sac, dix et sept lioures. [xvij ℔.
47. Plus, carvit en grano, ambe lo sac, vint et dos lieuros. xxij ℔.

Le XXIIIIe jort de novembre.

48. Item plus, comin, ambe lo sac, vint & hueyg lioures. xxviij ℔.
49. Plus, en gallos de Romanios, net doze lioures. xij ℔.
50. Plus, granos de boys, ambe la saquo, trante et hueyg lioures [xxxviij ℔.
51. Plus, amellos amaros, ambe lo sac, seze lioures. xvj ℔.

52. Plus, sabon dur, ambe la saquo, ung quintal vint & hueyg lioures. j q. xxviij ℔.
53. Plus, soupre, cinq lioures. v ℔.
54. Plus, cinq mans de papie pers. v mans.
55. Plus, cotom en flotos, cinq onsos. v on.
56. Plus, cotom pers, deix onsos. x on.
57. Plus, pebre, net quatre lioures ungno onsos. iiij ℔. j on.
58. Plus, en girofles en sorto, sieys onsos & miego. vj on. d.
59. Plus, en girofles trias, sieys onsses & miege. vj on. d.
60. Plus, en muscados, une onse & miege. j on. d.
61. Plus, en gingibre, vint & quatre lioures & treze onses & miege. xxiiij ℔. xiij on. d.
62. Plus, en canello marchando, quatorze onses. xiiij on.
63. Plus, en safran, une lioures cinq onses. j ℔. v on.
64. Plus, en pebre legier, doze onses. xij on.
65. Plus, espesie picado, dos lioures hueyg onses. ij ℔. viij on.
66. Plus, em pebre pichat, une onse & miege. j on. d.
67. Plus, en gengibre pichat, dos onses. ij on.
68. Plus, em podre de duc, cinq onses. v on.
69. Plus, em madrian, cinq onses. v on.
70. Plus, em perlos blanquos.

Le XXIIIIe jort de novembre. S'ensuit los heletuaris de la botiquo.

71. Et primo, diaeyris, quatre onses. iiij on.
72. Plus, diadragrant, quatre onses. iiij on.
73. Plus, diarodon abatis, tres onses. iij on.
74. Plus, triasancdaly, dos onses. ij on.
75. Plus, diamargariton, neuf onses. ix on.
76. Plus, triasandaly reybariduti, ungne onses. j on.
77. Plus, aromatisy rofati (*sic*), ungne onse. j on.
78. Plus, diacurcurina, sieys onses. vj on.
79. Plus, diacimimni, tres onses. iij on.
80. Plus, dianison, dos onses. ij on.
81. Plus, diagalanges, dos onses. ij on.
82. Plus, ellectuarium contra pesten, catre onses. iiij on.
83. Plus, diacartami, dos onses ij on.
84. Plus, de friquo rofarum (*sic*), une lieuro. j ℔.
85. Plus, manus Xpisti.

S'ensegon las podres cordihalles.

86. Et primo, pulvis ellectearium de gemmis, sieys .3. vj. 3.

87. Plus, pulvis diamargariton frigida, cinq onses β. v on. β.
88. Plus, pulvis diarodi abatis, tres .3. iij .3.
89. Plus, pulvis aromatici rosati, cinq onses dos .3. v on. ij .3.
90. Plus, pulvis co[r]diallis, miege .3. d .3.
91. Plus, pulvis dia ambre, dos .3. ij .3.
92. Plus, pulvis diamusci, ungne ʒ. j .ʃ.
93. Plus, pulvis cameron, dos onses. ij on.
94. Plus, pulvis pro bajulis, ungne onse. j on.
95. Plus, pulvis contre vermes, quatre onses. iiij on.

Dedin lo contado de la botiquo se est atrobat so que s'enceqt.

96. Et primo, en fuelhes d'or, numero scenc & septanto cinq. [j^c lxxv fulhes.
97. Plus, en fuelhes d'argem, scenc & trente neuf. j^c xxxix fulhes.
98. Plus, hor partit, fuelios neuf. ix fuelios.
99. Plus, must, miege onse dos eyscrupos. ij on. ij estcrupos.
100. Plus, en siveto, quatre grans. iiij grans.
101. Plus, ambre gris, deix grans. x grans.
102. Plus, poudre de viollete, quatre onses. iiij on.
103. Plus, em perles, dos onses cinq drames. ij on. v drames.
104. Plus, ungne boufiguio de must.
105. Plus, ung peti coffre de la longor de ungne man hoverto, pintat a modo de gomo.
106. Plus, ung autre coffre sarat, en chal hon ero must & siveto & bones santurs.
107. Plus, reybarby, sieys onses. vj on.
108. Plus, per rompre lo reybarby, dos tenallos.
109. Plus, turbi, dos onses & miege. ij on. d.
110. Plus, hosses de cort de servim, doze onsses. xij on.
111. Plus, sang de dragon fin, sieys onsses. vj on.
112. Plus, benjami, une lioures. j ℞.
113. Plus, escamonea, ungne lioure dos onsses dos .3. j ℞. ij on. ij .3.
114. Plus, canforo, quatre onsses dos .3. iiij on. ij .3.
115. Plus, cuibebas, ungne onsses. j on.
116. Plus, semen amomi, miege onsse. on. d.
117. Plus, sallis armoniassy, tres onsses. iij on.
118. Plus, galie muscade, miege drame. d. drame.
119. Plus, alite muscado, miego dramo. d. dramo.
120. Plus, coagula leporis.
121. Plus, carpo borsam, ungno lioure. j ℞.
122. Plus, semen sitri, hueyg onsses. viij on.

123. Plus, sandre d'asur, ambe lo sac, dos lioures ungno onsso & miego. ij ℞. j on. d.
124. Plus, marsicot, quatre lioures quatre onssos. iiij ℞. iiij on.
125. Plus, sinabrion, ungno lioure. j ℞.
126. Plus, sendal roguie, dos lioures dos onssos. ij ℞. ij on.
127. Plus, sendal blan, ungno lioure et miego. j ℞. d.
128. Plus, aupiato contre pestem.
129. Plus, gera armetis, tres onssos. iij on.
130. Plus, aurea alesandrina, dos onssos. ij on.
131. Plus, emplastrom ceronehrum, dos onssos. ij on.
132. Plus, empl[a]strom hocirioceum fin, quinsze onsses et miego. [xv on. d.
133. Plus, emplastrom apostolicon cirurgicon, sieys onsses. vj on.
134. Plus, emplastrom divinum, dos onsses. ij on.
135. Plus, emplastron contre roturo, dos onssos. ij on.
136. Plus, ung estcitori d'evori ambe ung trabuget desus que non n'ia ren dedin.
137. Plus, ung autre trabuget d'evori garnit de ballanssos & pes.

Le XXIIIIe de novembre.
S'ense las podres.

138. Primo, pulvis triasandalis, tres onsses iij on.
139. Plus, pulvis hiris, miego onsse. j on
140. Plus, diagragant, ungno onsso et miego. j on. d.
141. Plus, p[u]lvis coraly rubey, dos onssos sieys .3. ij on. vj .3.
142. Plus, pulvis coraly albi, dos onssos. ij on.
143. Plus, pulvis sandalli albi, ungno onsso & miege. j on. d.
144. Plus, p[u]lvis sandalli rubey, tres onsses & miego. iij on. d
145. Plus, pulvis linnon aloes, miego onsso. d. on.
146. Plus, pulvis requiey, ungno onsse et miego. j on. d.
147. Plus, pulvis diaysopy, dos onssos et miego. ij on. d.
148. Plus, pulvis ciminni, dos onsses. ij on.
149. Plus, pulvis dianizon, sieys .3. vj .3.
150. Plus, pulvis diacucurma, miego onsso. d. on.
151. Plus, pulvis diaantos, ungno onsso sieys .3. j on. vj .3.
152. Plus, pulvis diagalanges, ungno onsso & dos .3. j on. ij .3.
153. Plus, pulvis benedi[c]ta, dos onsses miego. ij on. j.
154. Plus, pulvis yere pigre Galeni, tres onsses & miego. iij on. d.
155. Plus, pulvis diptami, miego onsso. d. on.
156. Plus, pulvis tormentelle, dos .3. ij .3.
157. Plus, pulvis thimica, demi onsso. d. on.
158. Plus, pulvis litontripon, ungno onsso dos .3. j on. ij .3.

Le XIIIIe de novembre. S'ensegon las aygos
que se son trobados a la dito
botiquo, pessados ambe la[s] amolles.

159. Primo, ayguo portulace ambe dos amolles, quinsze liloures & miego. xv ℔. d.
160. Plus, ayguo scabiose en dos amolles, dex sept liloures tres quars & demi. xvij ℔. iij qrt. d.
161. Plus, ayguo sicoree en dos amolles, dex sept liloures. xvij ℔.
162. Plus, ayguo buglosse en dos amolles, seyze liloures & miego. xvj ℔. d.
163. Plus, ayguo buglosse en ungno [a]molle, tres liouros & miege. iij ℔. d.
164. Plus, ayguo de cinq rassinos en dos amolles, sept liloures. vij ℔.
165. Plus, ayguo endivie en dos amolles, vint liloures. xx ℔.
166. Plus, ayguo graminis en ungno amollo, sept liloures tres quars. vij ℔. iij qrt.
167. Plus, ayguo cucurbithe en dos amollos, vint quatre liloures & miego. xxiiij ℔. d.
168. Plus, ayguo acetoze en ungno amolle, dex liloures. x ℔.
169. Plus, ayguo lupuli en dos amolles, neuf liloures & ung carteyron. ix ℔. j qrt.
170. Plus, ayguo acetoze en ungno amollo, tres liloures tres quars. iij ℔. iij qrt.
171. Plus, ayguo graminni en ungno amollo, tres liloures tres quarteyron. iij ℔. iij qrt.
172. Plus, ayguo finiquli en dos amolles, cinq liloures tres quars. [v ℔. iij qrt.
173. Plus, ayguo neniffior*is*, sept liloures & miego. vij ℔. d.
174. Plus, ayguo lactuce en ungno amollo, cinq liloures. v ℔.
175. Plus, ayguo paritarie en ungno amollo, dos liloures. ij ℔.

Le XIIIIe de novembre.

176. Plus, ayguo serpentarie en ungno amollo, dos liloures tres quarteyron. ij ℔. iij qrt.
177. Plus, ayguo fumiterre en ungno amollo, dex liloures & tres quarteyron. x ℔. iij qrt.
178. Plus, ayguo flor de sancbuc en ungno amollo, cinq liloures tres quarteyron. v ℔. iij qrt.
179. Plus, ayguo flor de tamarici en ungno amollo, sept liloures & miego. vij ℔. d.

180. Plus, ayguo de pequol de rossos en ungno amollo, dos lioures & miego. ij ℔. d.
181. Plus, ayguo de lilii en ungno amollo, dos lioures. ij ℔.
182. Plus, ayguo de berbene en ungno amollo, dos lioures miego. [ij ℔. d.
183. Plus, ayguo de sauvio en dos amollos, quatre lioures tres quarteyron. iiij ℔. iij qrt.
184. Plus, ayguo ansintica en ungno amello, ungno liouro & ung quarteyron. j ℔. j qrt.
185. Plus, ayguo de rays de petro en ungno am[o]llo, cinq lioures & un quarteyron. v ℔. j qrt.
186. Plus, ayguos cordiallos en ungno amollo, cinq lioures tres quarteyron, v ℔. iij qrt.
187. Plus, ayguo enelle campane en ungno amollo, tres lioures ung quar. iij ℔. j qrt.
188. Plus, ayguo rubea mayer en ungno amollo, sept lioures vij ℔.
189. Plus, ayguo dapii en ungno amollo, quatre lioures & miego. [iiij ℔. d.
190. Plus, ayguo de menthe en ungno amollo, dos lioures. ij ℔.
191. Plus, ayguo d'arbuce en ungno amolle, tres lioures & miego. [iij ℔. d.
192. Plus, ayguo sansuci en ungno amollo.
193. Plus, ayguo viollarum en ung flasquo, ungno lioure & ung carteyron. j ℔. j qrt.

Le XXIIIe jort de novembre.

194. Plus, ayguo spina alba en ungne amolle, tres lioures & miege. [iij ℔. d.
195. Plus, ayguos thrini en ungne amolle, tres lioures ung carteyron. iij ℔. j qrt.
196. Plus ayguo arth[e]misue en ungne amolle, tres lioures. iij ℔.
197. Plus, ayguo de crete marine en ungne amolle, treze lioures. [xiij ℔.
198. Plus, ayguo de crete marine en ung flasco, sieys lioures tres quarteyron. vj ℔. iij qrt.
199. Plus, ayguo sticadi en ungne amolle, sept lioures. vij ℔.
200. Plus, aygos anthes, ungne amolle, cinq lioures. v ℔.
201. Plus, ayguo bethonice, une amolle, tres lioures et miege. iij ℔. d.
202. Plus, ayguo ysopi en une amolle, une lioure ung carteyron. [j ℔. qrt.
203. Plus, ayguo berullarum en dos amolles, dosze lioures ung quarteyron. xij ℔. j qrt.

204. Plus, ayguos d'agruotes en une amolle, cinq lioures et miege. v ℔. d.
205. Plus, ayguo rme en une amolle, tres lioures et miege iij ℔. d.
206. Plus, ayguo ungula cabal[i]na en une amolle, quatre lioures tres quarteyron. iiij ℔. iij qrt.
207. Plus, ayguo abrotani en ungue amolle, ungne lioure ung quarteyron. j ℔. j qrt.
208. Plus, ayguo ruthe en ungne amolle, tres quars. iij qrt.
209. Plus, ayguo de limons en ungne amolle grando et ungne petite, tres lioures et miege. iij ℔. d.
210. Plus, ayguo mellisse en ungne amolle, dos lioures. ij ℔.
211. Plus, ayguo celidonie en ungne petite amolle.
212. Plus, ayguo eufrazie en ungne petite amolle, ung carteyron. j qrt.
213. Plus, ayguo morsus diali en ungne petite amolle, ung quarteyron. j qrt.
214. Plus, ayguo empetori en dos petites amolles, ungne lioure tres quarteyron. j ℔. iij qrt.
215. Plus, ayguo sassifrage en ungne petite amolle, ung quarteyron. j qrt.

Le XXIIII° jort de novembre.

216. Plus, ayguo de plantage en une amolle, quatre lioures et miege. iiij ℔. d.
217. Plus, ayguo caprisfolli en ungne amolle, tres lioures. iij ℔.
218. Plus, ayguo vithe en ung flasco, v ♂. v ♂.
219. Plus, ayguo capillis *Veneris*.
220. Plus, ayguo vithe en ungne amolle, dos lioures et miege. ij ℔. d.
221. Plus, ayguo scollopendie en ungne amolle, sept lioures. vij ℔.
222. Plus, ayguo capillis *Veneris* en ungne amolle, dos lieures ung carteyron. ij ℔. j q rt.
223. Plus, ayguos *Veneris* en ung flasco, vint & quatre lioures & miege. xxiiij ℔. d.

S'ensegon les sucus que se son trobas a la dite botique, pesas ambe las amolles.

224. Primo, sucus cithoniorum en dos petites amolles, dos lieures ung quarteyron. ij ℔. j qrt.
225. Plus, suc de rossos en dos petites amolles, dos lieures ung quarteyron. ij ℔. j qrt.
226. Plus, suc mallorum granatorum en ungne amolle, cinq lioures. [v ℔.

Le XXIIIIe de novembre.

S'ensegon les sirops que son atrobas a la dite botiquo(d), pesas net.

227. Primo, sirop rosat, net cinq lioures ung quarteyron. v ℔. j qrt.
228. Plus, sirop violat, net ungne lioure tres quarteyron. [j ℔. iij qrt.
229. Plus, sirop de capillis Veneris, net quatre lioures. iiij ℔.
230. Plus, sirop endie, net cinq lioure[s] ung quarteyron. v ℔. j qrt.
231. Plus, sirop de scollopendia, net sieys lioures tres quarteyron. [vj ℔. iij qrt.
232. Plus, sirop de fumotterre, net sieys lioures & miege. vj ℔. d.
233. Plus, sirop de papavere, net quatre lioures tres quarteyron, [iiij ℔. iij qrt.
234. Plus, sirop oxisace^a. comp^ta. net dos liores tres quarteyron. [ij ℔. iij qrt.
235. Plus, sirop acet^te. citri, net dos lioures et miege. ij ℔. d.
236. Plus, sirop de sticade, net cinq lioures ung quarteyron. [v ℔. j qrt.
237. Plus, sirop de empatorio, net hueyg lioures mieg quarteyron. [viij ℔. qrt. d.
238. Plus, sirop acetose .S. net ungne [lioure] tres quarteyron. [j ℔. iij qrt.
239. Plus, sirop de absurtio, net tres lioures et miege. iij ℔. d.
240. Plus, sirop de borragine, net dos lioures tres quars & demi. [ij ℔. iij qrt. d.
241. Plus, sirop de limonibus, net dosze lioures ung quarteyron. [xij ℔. j qrt.
242. Plus, sirop cithoniorum, net sieys lioures & miege. vj ℔. d.
243. Plus, sirop nenuffaris, net une liore. j ℔.

Le XXIIIe de novembre.

244. Plus, sirop bisancie, net une lioure. j ℔.
245. Plus, sirop [de] radicibus, hueyg lioures. viij ℔.
246. Plus, sirop [de] ysopo, cinq lioures & miege. v ℔. d.
247. Plus, sirop de menta, net quatre lioures ung quarteyron. [iiij ℔. j qrt.
248. Plus, sirop mirt[i]llorum, net tres lioures ung quarteyron. [iij ℔. j qrt.
249. Plus sirop de vi[o]llat compo^ti. net ungne lioure & miege. [j ℔. d.

250. Plus, sirop de arthemisia, net cinq lioures[s] et miege & mieg quarteyron. [v ℔. qrt. d.
251. Plus opimellis du^ci. net quatre lioure[s] & miege & mieg quarteyron. [v ℔. d. qrt. d.
252. Plus, sirop de citrangelis, net cinq lioures ung quarteyron. [v ℔. j qrt.
253. Plus, sirop de agresta, net sept lioures ung quarteyron. [vij ℔. j qrt.
254. Plus, diamoron, net sieys lioures ung quar. vj ℔. j qrt.
255. Plus, dianucum, net dos lioures & miege. ij ℔. d.
256. Plus, sirop de liq^a. net quatre lioures tres quars. iiij ℔. iij qrt.
257. Plus, sirop de radicibus, net quatre lioures un quarteyron. [iiij ℔. j qrt.
258. Plus, succre al fons de ung pot ver, pot aver environ ungne lioure. j ℔.
259. Mel rosat colat, net neuf lioures tres quars. ix ℔. iij qrt.
260. Plus, mel yrini, net tres lioures & miege. iij ℔. d.
261. Plus, mel violat, net tres lioures & miege. iij ℔. d.
262. Plus, mel anthosati, net quatre lioures. iiij ℔.
263. Plus, sirop suc acetoze, net dos lioures et miege. ij ℔. d.
264. Plus, sirop de limonibus, dos lioures mieg quarteyron. [ij ℔. qrt. d.

Le XXV de novembre.

S'ensegon las composition[s] que son atrobadas a la dite boutiquo et ausi les conserves, pessat net.

265. Primo, confection amech, net tres lioures troys quars. [iij ℔. iij qrt.
266 Plus, diacatollicon, net quatre lioures. iiij ℔.
267. Plus, diaprunis simplicis, net cinq lioures tres quarteyron. [v ℔. iij qrt.
268. Plus, diaprunis laxa^vi. net tres lioures mieg quarteyron. [iij ℔. qrt. d.
269. Plus, diaphinicon, net tres lioures mieg quarteyron. [iij ℔. qrt. d.
270. Plus, tiriacha, net sept lioures. vij ℔.
271. Plus, metridat.
272. Plus, yere pigre, net une lioure & tres quarteyron. j ℔. iij qrt.
273. Plus, loch de cassya cum zuccaro, net miege lioure. ℔. d.
274. Plus, loch de cassya cum melle, net cinq lioures tres quarteyron. [v ℔. iij qrt.
275. Plus, trisfera manna sive opionet, miege lioures mieg quars. [d. ℔. d. qrt.

276. Plus, zucc^r. rosati.
277. Plus, conserve viollarum, net une lioure. j ℞.
278. Plus, conserve rosarum antiquaron, net une lioure. j ℞.
279. Plus, conserve rosaron resentium, net une lioure ung quarteyron. j ℞. j qrt.
280. P[l]us, conserve buglosse, net une liou[re] & miege. j ℞. d.
281. Plus, conserve borrages, net une lioure. j ℞.
282. Plus, conserve cappelis Veneris, net ungne lioure ung quarteyron & demi. j ℞. j qrt. d.
283. Plus, conserve cappellis Veneris grossos, net une lioure & miege. j ℞. d.

Le XXV de novembre.

284. Plus, storacis liquidi, net miege lioure. d. ℞.
285. Plus, conserve satirionis, net une lioure & miege. j ℞. d.
286. Plus, conserve scollopendine, net tres quarteyron. iij qrt.
287. Plus, conserve anthos, net tres quars & demi. iij qrt. d.
288. Plus, conserve esbry, net une lioure. j ℞.
289. Plus, conserve nenuffaris, net une lioure un quarteyron. [j ℞. j qrt.
290. Plus, conserve assetoze, net ungno onsse. j on.
291. Plus, conserve yris, net miege lioure. d. ℞.
292. Plus, conserve enule campane, net tres quars et demi. iij qrt. d.
293. Plus, conserve sticadi, miege lioure & mieg quarteyron. [d. ℞. qrt. d.
294. Plus, conserve acori, net tres quarteyron. iij qrt.
295. Plus, conserve sinphiti, dos honsses. ij on.
296. Plus, conserve yringorum, net tres quars et demi. iij qrt. d.
297. Plus, conserve berbene, net miege lioure. d. ℞.
298. Plus, conserve enule campane, net ungne lioure mieg quarteyron. j ℞. qrt. d.

Dudit jort. S'ensegon las drogues que se son atrobades en la dite botiquo.

299. Et primo, lignum aloes fin, tres onsses. iij on.
300. Plus indi fin, tres onsses & miege. iij on. d.
301. Plus, inde moyen, tres lioures ung quarteyron. iij ℞. j qrt.
302. Plus, deronici romani, mieg lioure mieg quarteyron. d. ℞. d. qrt.
303. Plus .Z. edorrii fi, miego lioure mieg quarteyron. d. ℞. d. qrt.
304. Plus, castorey, ung quarteyron. j qrt.
305. Plus, epithimi, ungne lioure. j ℞.

306. Plus, coralinie, miege lioure. d. ℞.
307. Plus, senthonie, ung quarteyron. j qrt.

Le XXV de novembre.

308. Plus, semen contra, ung quarteyron ungne honsse. j qrt. j on.
309. Plus, colloquintide bones, ung quarteyron et demi. j qrt. d.
310. Plns, tutie preparate, miego honsse. d. on.
311. Plus, tutie, quatre lioures mieg quarteyron. iiij ℞. d. qrt.
312. Plus, anacadi, dos honsses dos .3. ij on. ij .3.
313. Plus, opii thebaici, quatre honsses. iiij on.
314 Plus, costi, dos honsses. ij on.
315. Plus, balte Bisancie, dos onsses. ij on.
316. Plus, folhi indi, mieg onsses. d. on.
317. Plus, nuces indice, ungne onsse & miege. j on. d.
318. Plus, semen cartari, ungne lioure ung quarteyron. j ℞. j qrt.
319. Plus, lapdani, tres quarteyron & demi. iij qrt. d.
320. Plus, spodi fin, dos onsses. ij on.
321. Plus, spodi qmun, quatre onsses. iiij on.
322. Plus, stafisagrie, cinq lioures. v ℞.
323. Plus, calla[m]i aroci. dos onsses. ij on.
324. Plus, succi liq^e. ungne onsse. j on.
325. Plus, radices enule campne. ungne lioure. j ℞.
326. Plus, moumie, ung quarteyron ung onsse. j qrt. j on.
327. Plus, squinanti, dos onsses cinq .3. ij on. v .3.
328. Plus, semen canapis, ungne lioure. j ℞.
329. Plus, rempontici, miege lioure. d. ℞.
330. Plus, azari, ung quarteyron & demi. j qrt. d.
331. Plus, sallis gene, ung quar tres onsses. j qrt. iij on.
332. Plus, semen juniperi, miego lioure. d. ℞.
333. Plus, pillo balsami, mieg quarteyron. d. qrt.
334. Plus, serici crudi, ung quarteyron. j qrt.
335. Plus, storaci callate. ung quarteyron. j qrt.
336. Plus, storaci rubei, ung quarteyron et demi. j qrt. d.
337. Plus, sanguinis draconis commun, dos onsses. ij on.
338. Plus, rasure eboris, miege lioure. d. ℞.
339. Plus, seruse, quatre lioures. iiij ℞.
340. Plus, viridi eris, ung quarteyron. j qrt.
341. Plus, sinabrium, tres quarteyron & demi ungne onsse. [iij qrt. d. j on.

Le XXV de novembre.

342. Plus, amidon, mieg β. d. β.
343. Plus, agaric, miego lioure. d. ℞.

344. Plus, spice cluce, tres quars ungne onsse. iij qrt. j on.
345. Plus, spice nardi, ungne onsse. j on.
346. Plus, yris Flo^e. tres quarteyron. iij qrt
347. Plus, ossis cipie, me^ro j. j.
348. Plus, vitrioli romani, miege lio[u]re mieg qu[a]r. d. ℞. d. qrt.
349. Plus, comporosy, net vint cinq lioures. xxv ℞.
350. Plus, aloes bon, miego lioure mieg qura (*sic*). d. ℞. d. qrt.
351. Plus, galange, tres quars ungne onsse. iij qrt. j on.
352. Plus, macis, mieg quarteyron. d. qrt.
353. Plus, grana paradizi, miege lioure. d. ℞.
354. Plus, cartamomi, tres onsses. iij on.
355. Plus, piperis longi, sept .3. vij .3.
356. Plus, miro, ungne lioure. j ℞.
357. Plus, galbani, tres quars ungne onsse. iij qrt. j on.
358. Plus, garipo, dos lioures. ij ℞.
359. Plus, serapini, miege lioure & mieg quar. d. ℞. d. qrt.
360. Plus, masticis, ung quar & demi. j qrt. d.
361 Plus, sandarace, ungne lio[u]re ungne once. j ℞. j on.
362. Plus, tric*is*, ungne lioure & miege & demi quarteyron. [j ℞. d. qrt. d.
363. Plus, bedelli, miege onsse. d. on.
364. Plus, oppoponaci, cinq onsses. v on.
365. Plus, armo^ci. miege lioure & mieg quar. d. ℞. d. qrt.
366. Plus, gommy dra^ti. miege lioure. d. ℞.
367. Plus, go[mm]y ara^ci. tres quars et demi. iij qrt. d.
368. Plus, go[mm]y elepni, sieys onsses. vj on.
369. Plus, go[mm]y edere, sieys onsses. vj on.
370. Plus, sarcac[o]lle, tres onsses. iij on.
371. Plus, apongie vie, cinq lioures. v ℞.
372. Plus, collofonie, ungne lioure. j ℞.
373. Plus, euforbi, ungne lioure. j ℞.
374. Plus, assa fetida, ungne onsse sieys .3. j on. vj .3.
375. Plus, grana tintorum, quatre lioures & miege & mieg quarteyron. iiij ℞. d. qrt. d.
376. Plus, poudre pasto d'escarlato, miege lioure & mieg quarteyron. [d. ℞. d. qrt.
377. Plus, sene, miege lioure. d. ℞.
378. Plus, aluminis plumie, cinq lioures & miege. v ℞. d.
379. Plus, litargeri auri, vonze lioure & miege. xj ℞. d.

Le XXV de novembre.

380. Plus, semen papaveris albi, ungne lioure sieys onsses. j ℞. vj on.

381. Plus, aripel de toutes collors, dos d^es. ij d^es.
382. Plus, carvi boyta, quatre lioures & miege. iiij ℔. d.
383. Plus, cimini boyta, dex lioures & miege ung quar & demi. [x ℔. d. j. qrt. d.
384. Plus, coriandri preparati, tres lioures & miege. iij ℔. d.
385. Plus, anisi crudi, dos lioures. ij ℔.
386. Plus, marae, quatre lioures. iiij ℔.
387. Plus, occro jauno, dosze lioures. xij ℔.
388. Plus, poudres restrentives, dos lioures. ij ℔.
389. Plus, argen vif, ungne lioure. j ℔.
390. Plus, sabon muscat, ung quarteyron. j qrt.
391. Plus, tamarindorum, miege lieure ungne onsse, d. ℔. j on.
392. Plus, cassye fistule, dos lioures & miege. ij ℔. d.

S'ensegon les unguens que se sont trobas
en ladite boutiques, pesas net.

393. Et primo, unguentum comitis, net tres onsses. iij on.
394. Plus, unguentum populeon, net ungne lioure. j ℔.
395. Plus, ceroti sto^ci. Galeni, net quatre lioures. iiij ℔.
396. Plus, cer[o]ti sandini, net miege lioure. d. ℔.
397. Plus, unguentum albon, net dos lioures. ij ℔.
398. Plus, unguentum ponfilligis, net tres lioures ung quarteyron. [iij ℔. [j qrt.]
399. Plus, unguentum Egiptiae, net miege lioure. d. ℔.
400. Plus, unguentum bazilicon, net dos lioures. ij ℔.
401. Plus, unguentum apostollorum, net siey onsses. vj on.
402. Plus, unguentum diallee, net neuf lioures. ix ℔.
403. Plus, unguentum martiaton, net tres lioures. iij ℔.
404. Plus, unguentum aragon, net ungne lioure ung quarteyron. [j ℔. j qrt.
405. Plus, unguentum Agripa, net tres lioures & miege. iij ℔. d.
406. Plus, 4^or ung[uen]ta callida, net ungne lioure. j ℔.
407. Plus, apongie porci colat, net ungne lioure & miege. j ℔. d.
408. Plus, pomado, net tres quarteyron. iij qrt.
409. Plus, ysopi humide, net sept onsses. vij on.

Le XXV de novembre.

410. Plus, roseto, tres lioures. iij ℔.
411. Plus, medule vituli, net miege onsse. d. on.
412. Plus, apongie yrci, ungne onsse & miege. j on. d.
413. Plus, apongie galine, ungne lioure. j ℔.

414. Plus, apongie anperis.
415. Plus, taperes, ambe ungne petito jaro, ungne lioure. j ℔.

S'ensegon los olis que se sont atrobas
en la dite botiquo, pessas net.

416. Et primo, oley rosati, net sept lioures. vij ℔.
417. Plus, oley violati, net dex lioures. x ℔.
418. Plus, oley de lillio, net dex lioures & miege. x ℔. d.
419. Plus, oley mirtillorum, net quatre lioures. iiij ℔.
420. Plus, oley camomille, net seyze lioures. xvj ℔.
421. Plus, olei mentes, net dos lioures. ij ℔.
422. Plus, olei yrini, net dos lioures. ij ℔.
423. Plus, olei nardini, net ungne lioure & miege. j ℔. d.
424. Plus, oley castorey, net ungne lioure & miege. j. ℔. d.
425. Plus, oley c[i]thoniorum, dos lioures & miego. ij ℔. d.
426. Plus, oley rute, net miege lioure. d. ℔.
427. Plus, olei lumbricorum, net dos lioures. ij ℔.
428. Plus, olei sambuci, net dos lioures. ij ℔.
429. Plus, olei absentii, net ungne lioure & miege. j ℔. d.
430. Plus olei masticis, net dos lioures & ung quarteyron. ij ℔. j qrt.
431. Plus, olei laurini, net tres lioures. iij ℔.
432. Plus oley petrolei, net ungne lioure. j ℔.
433. Plus, olei benedicti, net ambe un flasco petit ungne lioure & miege. j ℔. d.
434. Plus, olei tartari en tres flascos, pesat net neuf lioures. [ix ℔.
435. Plus, olei ter[e]bentine, net ambe ung flasco tres lioures. [iij ℔.
436. Plus, olei de spica, net ambe ung flasco dos lioures & mieg quarteyron. ij ℔. qrt. d.

Le XXVIe de novembre.

437. Plus, agua mirtillorum ambe un flasco, net dos lioures. ij ℔.
438. Plus, ungno botelho de ferre blan per tenir le dt oli d'aspic, tenent environ quatre vo cinq lioures.
439. Plus, oley ypericonis, net miege lioure. d. ℔.
440. Plus, olei sansucci, net seys onsses. vj on.
441. Plus, oley benedicti, net ungne lioure. j ℔.
442. Plus, oley vulpini, net dos onsses. ij on.

S'ensegon los emplastres que se son trobas dedins ladite botiquo.

443. Et primo, emplastrum baccarum lauri, dos lioures ung quarteyron. ij ℔.j qrt.
444. Plus, emplastrum bethonice, dos lioures & demi quarteyron. ij ℔. d qrt.
445. Plus, emplastrum ad restringendum renia, cinq onsses. v on.
446. Plus, emplastrum [pro] matrice, tres lioures. iij ℔.
447. Plus, emplastrum pro renibus, tres quarteyron. iij qrt.
448. Plus, emplastrum pro stomaco, dos lioures et miege. ij ℔.d.
449. Plus, emplastrum de mellitoto, dos lioures ung quarteyron. [ij ℔. j qrt.
450. Plus, emplastrum cere en cumo, tres lioures. iij ℔.
451. Plus, emplastrum opicroceum commune, ungne lioure et miege. [j ℔. d.
452. Plus, emplastrum de serusa, ung quar. j qrt.
453. Plus, emplastrum triaformacum, dos lioures & miege. ij ℔.d.
454. Plus, diaquillon manon, dos lieures & miege. ij ℔. d.
455. Plus, diaquillon commun, ungne lioure. j ℔.
456. Plus, espanadrapum en tella, une lioure & miege. j ℔. d.

Le XXVIe de novembre.

S'ensegon las pillules les qualles se sont trobades a la dite botiquo.

457. Et primo pillule ellefangine, ungne onsse. j on.
458. Plus, pillule ante sibon, cinq onsses. v on.
459. Plus, pillule de reubarbaro, ungno onsse dos .3. j on. ij .3.
460. Plus, pillule auree, quatre onsses & miege. iiij on. d
461. Plus, pillule cochie.
462. Plus, pillule comune[s].
463. Plus, pillule de Ve generibus mirabolanorum, tres onsses [iij on.
464. Plus, pillule de fumotere, dos onsses dos .3. ij on. ij 3.
465. Plus, pillule de yera composita, dos onsses & sieys .3. [ij on. vj .3.
466. Plus, pillule de yera simplici, tres onsses. iij on.
467. Plus, pillule artetice, ungne onsse dos .3. j on. ij .3.
468. Plus, pillule de mezereon, ungne onsse ung .3. j on. j .3.
469. Plus. pillule de hermodatillis, cinq .3. v .3.
470. Plus, pillule de syrapino, sieys .3. & demi. vj .3. d.

471. Plus, pillule de sine quibus esse nolo, ungno honsso tres .3. [j on. iij .3.
472. Plus, pillule de agaco. dos .3. ij .3.
473. Plus, pillule agregae. majores, tres onsses ung .3. iij on .3.
474. Plus, pillule asseyeret, sieys .3. vj .3.
475. Plus, pillule lucis majores, tres onsses & mieg. iij on. d.
476. Plus, pillule (pro) stomatice, ungne onsse sieys .3. j on. vj .3.
477. Plus, pillule de lap[i]de lazuli, sieys .3. vj .3.
478. Plus, pillule fetid. malor. dos onsses cinq .3. ij on. v .3.
479. Plus, succi empatorii, sieys .3. vj .3.
480. Plus, succi ab[s]intii, dos .3. ij .3.

S'ensegon les troch*isques* que se son atro bas a la dite botique.

Le XXVIe de novembre.

481. Et primo, agarici troci. ungne onsse & cinq .3. j on. v. 3.
482. Plus, trosiscorum diarodon, ungne onsse & cinq [3]. j on. v. 3.
483. Plus, trosiscorum de reubarbaro, mieg .3. d .3.
484. Plus, trosiscorum de spidio, tres .3. iij .3.
485. Plus, trosiscorum de cacabre, ungne onsse ung .3. j on. j .3.
486. Plus, trosiscorum [de] cappariibus, sieys .3. vj .3.
487. Plus, trosiscorum ydiocri, ung ℥. j ℥.
488. Plus, trosiscorum, diacorali ungne onsse & tres .3. j on. iii .3.
489. Plus. trosiscorum de mirra, ungne onsse & dos .3. j on ij .3.
490. Plus, trosiscorum pro frimo ? miege lioure. d. ℞.
491. Plus, trosiscorum de allrecangi.
492. Plus, trosiscorum de camphora.

S'ensegon les mirabolans que se son trobas a la dite botiquo.

493. Et primo, mirabolanorum sitrinorum, miege lioure tres onsses. [d. ℞. iij on.
494. Plus, mirabolanorum emblicorum, ung quar. j qrt.
495. Plus, mirabolanorum Indorum, ung quar dos onsses miege. [j. qrt. ij on. d.
496. Plus, mirabolanorum irebulerum, tres onsses et miege. iij on. d.
497. Plus, mirabolanorum belericorum, ung quar & tres onsses. [j qrt. iij on.

S'ensegon las pierraries que son atrobados a ladite botiquo.

498. Et primo, lapis laxuli, ungne lioure tres onsses. j ℞. iij on.

499. Plus, lapis jacintorum, ung quar ungne onsse. i qrt. j on. d.
500. Plus, lapis safizorum, ungne onsse & dos .3. j on. ij .3

Le XXVI de novembre.

501. Plus, lapis granatorum, miego lieuro dos onsses & miego. [d. ℞. ij on. d.
502. Plus, lapis lazuli preparate, ungne onsse & miege. j on. d.
503. Plus, lapis granatorum, ungne onsse miege. j on. d.
504. Plus lapis cristali, miege lioure cinq onsses & miege. [d. ℞. v on. d.
505. Plus, lapis amentini dulcis, miege lio[u]re]. d. ℞.
506. Plus, lapis ematistarum, miego lioure. d. ℞.
507. Plus, lapis asmianti, miego lioure. d. ℞.
508. Plus, lapis lincis, quatre onsses. iiij on.
509. Plus, lapis esmarandorum, dos onsses. ij on.
510. Plus, lapis dentalis, miege lioure. d. ℞.
511. Plus, lapis umblici mar[i]ni, dos onsses. ij on.
512. Plus, corali albi, miege lioure. d. ℞.
513. Plus, cor[a]li rubei, quatre onsse & miege. iiij on. d.
514. Plus, cacabre, sieys onsses. vj on.
515. Plus, lapis callaminaris, miege lioure dos onsses. d. ℞. ij on.
516. Plus, lapis sanguinarie, dos onsses. ij on.
517. Plus, lapis stopasiorum, j on. vj .3. j on. vj .3.
518. Plus, lapis rubinorum, tres onsses. iij on.
519. Plus, lapis margassitarum aurearum, ungne onsse & miege. [j on. d.

Plus dins ladite botiquo s'es atrobat ung contador de sapin de quatre pans et demi de lon & quatre pans d'aut, vonte il y a ung gran ermari ambe tres estages dedins, sarat a clau, dins le qual s'es atrobat se que s'en suit.

521. Et primo, mauvo, miege lioure ungne onsse & miege. d. ℞. on. d.
522. Plus, datilz, miege lioure ung quar et demi. d. ℞. j qrt. d.
523. Plus, liquiritie, dos lioures & miege. ij ℞. d.
524. Plus, ungne petite quayseto tote quarado, tant auto que longo, per tenir cassonado.

Le XXVI de novembre.
S'ensegon las semenses que son atrobades
a la dite botiquo.

525. Et primo, semen cucumeris, miege lio[u]re dos onsses. d. ℞. ij on.

526. Plus, semen citruli, tres quarteyron. iij qrt.
527. Plus, semen cucurbithe, miege lioure. d. ℞.
528. Plus, semen mellonum, ung quarteyron. j qrt.
529. Plus, 4^or seminum frigidorum m[in]orum, dos .3. ij .3.
530. Plus, semen atriplicis, ung quarteyron. j qrt.
531. Plus, semen altrecanges, ung .3. j .3.
532. Plus, semen catapussie, tres onsses. iij on.
533. Plus. semen agnus castus, tres onsses. iij on.
534. Plus, semen nasturcii, ungne lioure. j ℞.
535. Plus, semen sileris montani, ungne onsse. j on.
536. Plus, semen cardonis busti, sieys onsses. vj on.
537. Plus, semen geneste, dos .3. ij .3.
538. Plus, semen bonbacis, ung quar. j qrt.
539. Plus, semen bazillic^s. ung quar & demi j qrt d.
540. Plus, semen amers, ungne onsse. j on.
541. Plus, semen palma Christi, dos onsses. ij on.
542. Plus, semen peonie, miege lioure et mi[e]g quar. d. ℞. d. qrt.
543 Plus, semen sinapis, une lioure. j ℞.
544. Plus, semen bardane, tres quarteyron & demi. iij qrt d.
545. Plus, semen scordom, tres onsses. iij on.
546. Plus, semen portulace, ungne lioure miege. j ℞ d.
547. Plus, semen dauci do^ci. ungne onsse. j on.
548. Plus, semen psilli, ungne liourre. j ℞.
549. Plus, semen ac[e]toze, miege lioure. d. ℞.
550 Plus, semen sileris montani, ungne lioure. j ℞.
551. Plus, semen galitrici mayor, miege onsse. d. on.
552. Plus, semen antere, tres quars. iij qrt.
553. Plus, semen git.
554. Plus, semen cicute, tres quars. iij qrt.
555. Plus, semen papaveris nigri, ungne lioure. j ℞.
556. Plus, semen piganii dos onsses. ij on.
557. Plus, semen sassifrage, miege lioure. d. ℞.

Le XXVI de novembre.

558. Plus, semen petro ma^ci. miege lioure. d. ℞.
559. Plus, semen sparagis, dos onsses. ij on.
560. Plus, semen bruci, dos onsses. ij on.
561. Plus, semen cusacute, ung .3. j .3.
562. Plus, semen cithoniorum, miege lioure. d. ℞.
563. Plus, semen violarum, miege lioure. d. ℞.
564. Plus, arillorum, ungne onsse. j on.

565. Plus, semen ringelle, ungne lioure. j ℞.
566. Plus, semen acetoze, ungne lioure. j ℞.
567. Plus, semen orobi, ungne lioure sieys onsses. j ℞. vj on.
568. Plus, semen tesapei, miege lioure. d. ℞.
569. Plus, semen apii, miege onsse. d. on.
570. Plus, semen berberis, ungne lioure. j ℞.
571. Plus, semen petro doci. dos lioures. ij ℞.
572. Plus, semen citranguli, dos lioures. ij ℞.
573. Plus, semen millium solis, ungne onsse, j on.
574. Plus, semen lactuce, tres onsses. iij on.
575. Plus, semen fumiterre, dos .3. ij .3.
576. Plus, semen iriusquiami, miege lioure. d. ℞.
577. Plus, semen estcariole, ung quarteyron & demi. j qrt. d.
578. Plus, semen endie, sieys onsses. vj on.
579. Plus, semen aneti.
580. Plus, semen lupinorum, ungne lioure. j ℞.
581. Plus, semen bismaliee, ung .3. j .3.
582. Plus, semen mabue.
583. Plus, semen plantaginis, dos onsses. ij on.
584. Plus, semen sumach, tres quarteyron. iij qrt.
585. Plus, semen mirtillirum, tres lioures & miege. iij ℞. d.
586. Plus, semen canipis, ungne lioure. j ℞.
587. Plus, semen ruthe, ung quarteyron. j qrt.

Le XXVI de novembre.
S'enseguon les rassines que se son atrobades a la dite botiquo.

588. Et primo, piretori, dos onsses, ij on.
589. Plus, radices aristollogie rode. tres lioure[s]. iij ℞.
590. Plus, radices rubea mayer, dos onsses. ij on.
591. Plus, radices ben rubei, miege lioure. d. ℞.
592. Plus, radices affrodillorum, ungne onsse. j on.
593. Plus, radices bistorte, dos onsses, ij on.
594. Plus, radices penonie rone. ung quar & demi. j qrt. d.
595. Plus, radices brionie, dos onsses. ij on.
596. Plus, radices ellebo[r]i nigri, ung quar. j qrt.
597. Plus, radices cadi bnti. ungne o[n]sse. j on.
598. Plus, radices diptami, quatre onsses. iiij on.
599 Plus, radices yringorum, ungne onsse. j on.
600. Plus, radices tunice, ungne lioure. j ℞.
601. Plus, radices gentiane, ung quar & demi. j qrt. d.

602. Plus, radices acori, miege lioure. d. ℞.
603. Plus, radices ben albi, dos onsses. ij on.
604. Plus, radices sigilum beate Marie, ungne onsse j on.
605. Plus, radices tormentille, ung quar & tres onsses. j qrt. iij on.
606. Plus, radices pentafilon, ungne onsse & demie. j on. d.
607. Plus, mays, dimptai, dos onsses. ij on.
608. Plus, radices ezulle, dos onses. ij on.
609. Plus, radices panis porcini, ugne onsse et demie. j on. d.
610. Plus, radices yrdos, tres onsses. iij on. d.
611. Plus, radices consolidi mayer.
612. Plus, radices consolidi miouer.
613. Plus, radices aliee, dos onsses. ij on.
614. Plus, radices ellebori albi, ungne o[n]sse. j on.
615. Plus, radices ciperi, ungne onsse. j on.
616. Plus, radices tribuli marini, ung quar. j qrt.
617. Plus, radices raffanni agres[t]e.

Le XXVI de novembre.

618. Plus, radices lillium seleste, mieg quar. d. qrt.
619. Plus, cortices rad. mad^e. ung. quar. j qrt.
620. Plus, cortices rad*icum*.
621. Plus, jujinbarum, tres quarteyron. iij qrt.
622. Plus, cornu servi usti, miege onsse. d. on.
623. Plus, cassye ligne, ungne onse. j on.
624. Plus, plumbi usti, ungne onsse. j on.
625. Plus, bolli preparati, dos lioures & miege. ij ℞. d.
626. Plus, terre sigilate, miege lioure. d. ℞.
627. Plus, min, sept onsses. vij on.
628. Plus, hermodatillorum, sieys onsses. vj on.
629. Plus, cripellerum glandrum, dos onsses. ij on.
630. Plus, cicrp rub. tres quarteyron. iij qrt.
631. Plus, canteridarum, ungne onsse. j on.
632. Plus, balaustarum, ungne onsse. j on.
633. Plus, farine fabarum, ungne lieure. j ℞.
634. Plus, sulph[u]rix vivi, une lieure. j ℞.
635. Plus, psidiarum, ung quarteyron. j qrt.
636. Plus, pulvis fenug[re]ci, ungne lioure. j ℞.
637. Plus, auri pimenti, miege lioure mieg quart. d. ℞. d. qrt.
638. Plus, colla picium, ungne lioure & miege. j ℞. d.
639. Plus, flores sambuci, dos onsses. ij on.
640. Plus, corti cite cistei.
641. Plus, peculi rosarum, dos onsses. ij on.

642. Plus, terra merita, sieys onsses. vj on.
643. Plus, batitura ferrea, tres quars. iij qrt.
644. Plus, aspalcini,dos onsses. ij on.
645. Plus, gommi lacca, ungne onsse & miege. j on. d.
646. Plus, farine vollatilis, ungne onsse. j on.
647. Plus, croes ortensis, miegeonsse. d. on.
648. Plus, flores genesta, tres onsses. iij on.
649. Plus, flores tamaci . ungne onsse. j on.
650. Plus, cortices bugie, sieys onsses. vj on.

Le XXVI de novemb[re].

651. Plus, cortices geneste, dos onsses. ij on.
652. Plus, hypoquistidis, miege lionre & mieg quart. d. ℞. d. qrt.
653. Plus, usne, [ung] quarteyron. j qrt.
654. Plus, atrinentum, tres quarteyron. iij qrt.
655. Plus, nuces ciprici, ungne onsse j on.
656. Plus, flores camleonte, ungne onsse. j on.
657. Plus, baccarum lauri, dos onsses. ij on.
658. Plus, spolia serpentis, nu°. dos. nu°. dos.
659. Plus, accatie, cinq onsses. v on.
660. Plus, cortices capparium, quatre onsses. iiij on.
661. Plus, cortices cit. e. melle, net dos loures. ij ℞.
662. Plus, passillarum, ungne lioure & miege & demi quarteyron. [j ℞ d. qrt. d.
663. Plus, perresine dedin ungne caysa, ung quintal cinqante lioures. j q. l ℞.
664. Plus, polipodi quercini en ung sac, net vint & neuf lioures. [xxix ℞.
665. Plus, aristollegie longe, quinze lioures. xv ℞.
666. Plus, bolli, entre ung quintal. j q.

Sensegon les herbes, essintes et flors que se sont trobades à la dite botiquo.

667. Et primo, rosarum rubearum, un(e)gne lioure. j ℞.
668. Plus, violarum, ungne lioure. j ℞.
669. Plus, buglosse, ungne lioure. j ℞.
670. Plus, borraginis, ungne onsse. j on.
671. Plus, neniffaris,ungne onsse. j on.
672. Plus, flores anthes, ung quarteyron. j qrt.
673. Plus, thimi, miege lioure. d. ℞.
674. Plus, ysopi, quatre manipos. iiij manipos.

703. Plus, de cassas, dos. ij.
704. Plus, potz de pysso tenen hueyg lioures, bons, numero tres. iij.
705. Plus potz de pise de tres lioures, numero sept. vij.
706. Plus, pots vers de la sorto de hueyg lioures,bons,numero sieys. [vj.
707. Plus, potz vers de la sorto de tres lioures, bons, quatre. iiij.
708. Plus, potz per les unguens, vers, bons, numero quatorze. xiiij.
709. Plus, olieros per ten[i]r les ollis, obrage de Sçanct Quintin, bons, numero vint. xx.
710. Plus, grandos olieros per tenir les conserves das olis & mel rosat, doudit obrage, numero hueyg. viij.
711. Plus, ung grand pot per tenir aranyat, redon, bon. j.
712. Plus, grandos oules per tenir confitures liquides, numero cinq. [v.

Le XXVI dud^t.

713. Plus, grandos boytes quarrades, moyeno valor, numero dex. [x.
714. Plus, boytes quarrades, pauci valoris, vint cinq. xxv.
715. Plus, grandes boytes redones per tenir pillules, troch*isques*, & pierres, mirabolans, bones, numero sieys. vj.
716. Plus, boytes redones grandes & de petites, moyenos valor, numero cinquante. l.
717 Plus, boytes redones, pauci valoris, tres. iij.
718. Plus, boytes semencerios per tenir ellectuaris, moyene vallor, daurados, numero vint ung. xxj.
719. Plus, semensieros pintados, moieno valor, numero vintres. xxiij.
720. Plus, semensieros blanches per tenir rasines & semenses, moyeno vallor, numero cent cinquante neuf. j^c lviiij.
721. Plus, ungno boyto de ploms per tenir de saffran, pesant ungno lioure & miego & demi quar. j ℞. d. qrt. d.
722. Plus, dos gobelles d'estan. ij.
723. Plus, dos embus per species, pauci valoris. ij.
724. Plus, tres parlhes de talhans, de que n'i a ungnes que non valen gayre. iij.
725. Plus, ung collador de quivre per manegar merchandise, bon, pesant dos lioures & demi quarteyron. ij. ℞. d. qrt.
726. Plus, bones ballanses per pesar tres lioures, numero dos. ij.

Le XXVI dud^t.

727. Plus, ungnos ballanses platos per pesar mel, pauci valoris.
728. Plus, ungnes ballanses de ung quar.

Le XXVI de novembre.

675. Plus, sticadis cit^i. ungne lioure. j ℔.
676. Plus, sticadis arac^i. ceze lioures. xvi ℔.
677. Plus, camomilla, vint & neuf lioures. xxix ℔.
678. Plus, melliet, ungne lioure. j ℔.
679. Plus, sentaurea mayer, tres manipos. iij manipos.
680. Plus, sentaurea mynor, dos manipos. ii manipos.
681. Plus, euferasia, dos manipos ij manipos.
682. Plus, bethonice, dos manipos. ij manipos.
683. Plus, mellisse, dos manipos. ij manipos.
684. Plus, sansuci, tres manipos. iij manipos.
685. Plus, ruthe, tres manipos. iij manipos.
686. Plus, absintii, ung manipo. j manipo(s).
687. Plus, menthe, tres manipos. iij manipos.
688. Plus, urigani, tres manipos. iij manipos.
689. Plus, calla^ti. dos manipos. ij manipos.
690. Plus, serpilli, dos manipos. ij manipos.
691. Plus, pullegi[u]m regale, ung manipo. j manipo.
692. Plus, pullegi servin, tres manipos. iij manipos.
693. Plus, salvie, dos manipos. ij manipos.
694. Plus, balsamite, tres manipos. iij manipos.
695. Plus, herba cati ung manipo. j manipo.
696. Plus, ypericenis, dos manipos. ij manipos.

Sensegon les utensilles
que se son atrobadas a la dite botiquo.

697. Et primo, cabretos de Vallensio, bones et sufisentes, numero seze. xvj.
698. Plus, cabretos verdos ho roges de Beucayre, bones, numero seze. [xvj.

Le XXVI de novembre.

699. Plus, potz per composition, de la sorte de sieys lioures de Vallensio, bons et suffisens, numero doze, xij.
700. Plus, potz per conserves, de la sorte de quatre lioures de Vallensio, bons, numero vingt ung. xxj.
701. Plus, potz [de la] dito sorto, que son ung pau taras, cinc. [v.
702. Plus, potz de la sorto de tres lioures de Vallensio, bons, numero dosze. xij.

703. Plus, de cassas, dos. ij.
704. Plus, potz de pysso tenen hueyg lioures, bons, numero tres. iij.
705. Plus potz de pise de tres lioures, numero sept. vij.
706. Plus, pots vers de la sorto de hueyg lioures, bons, numero sieys. [vj.
707. Plus, potz vers de la sorto de tres lioures, bons, quatre. iiij.
708. Plus, potz per les unguens, vers, bons, numero quatorze. xiiij.
709. Plus, olieros per ten[i]r les ollis, obrage de Sçanct Quintin, bons, numero vint. xx.
710. Plus, grandos olieros per tenir les conserves das olis & mel rosat, doudit obrage, numero hueyg. viij.
711. Plus, ung grand pot per tenir aranyat, redon, bon. j.
712. Plus, grandos oules per tenir confitures liquides, numero cinq. [v.

Le XXVI dudt.

713. Plus, grandos boytes quarrades, moyeno valor, numero dex. [x.
714. Plus, boytes quarrades, pauci valoris, vint cinq. xxv.
715. Plus, grandes boytes redones per tenir pillules, troch*isques*, & pierres, mirabolans, bones, numero sieys. vj.
716. Plus, boytes redones grandes & de petites, moyenos valor, numero cinquante. l.
717 Plus, boytes redones, pauci valoris, tres. iij.
718. Plus, boytes semencerios per tenir ellectuaris, moyene vallor, daurados, numero vint ung. xxj.
719. Plus, semensieros pintados, moieno valor, numero vintres. xxiij.
720. Plus, semensieros blanches per tenir rasines & semenses, moyeno vallor, numero cent cinquante neuf. je lviiij.
721. Plus, ungno boyto de ploms per tenir de saffran, pesant ungno lioure & miego & demi quar. j ℔. d. qrt. d.
722. Plus, dos gobelles d'estan. ij.
723. Plus, dos embus per species, pauci valoris. ij.
724. Plus, tres parlhes de talhans, de que n'i a ungnes que non valen gayre. iij.
725. Plus, ung collador de quivre per manegar merchandise, bon, pesant dos lioures & demi quarteyron. ij. ℔. d. qrt.
726. Plus, bones ballanses per pesar tres lioures, numero dos. ij.

Le XXVI dudt.

727. Plus, ungnos ballanses platos per pesar mel, pauci valoris.
728. Plus, ungnes ballanses de ung quar.

Le XXVI de novembre.

675. Plus, sticadis cit^i. ungne lioure. j ℞.
676. Plus, sticadis ara^ci. ceze lioures. xvi ℞.
677. Plus, camomilla, vint & neuf lioures. xxix ℞.
678. Plus, melliet, ungne lioure. j ℞.
679. Plus, sentaurea mayer, tres manipos. iij manipos.
680. Plus, sentaurea mynor, dos manipos. ii manipos.
681. Plus, euferasia, dos manipos ij manipos.
682. Plus, bethonice, dos manipos. ij manipos.
683. Plus, mellisse, dos manipos. ij manipos.
684. Plus, sansuci, tres manipos. iij manipos.
685. Plus, ruthe, tres manipos. iij manipos.
686. Plus, absintii, ung manipo. j manipo(s).
687. Plus, menthe, tres manipos. iij manipos.
688. Plus, urigani, tres manipos. iij manipos.
689. Plus, calla^ti. dos manipos. ij manipos.
690. Plus, serpilli, dos manipos. ij manipos.
691. Plus, pullegi[u]m regale, ung manipo. j manipo.
692. Plus, pullegi servin, tres manipos. iij manipos.
693. Plus, salvie, dos manipos. ij manipos.
694. Plus, balsamite, tres manipos. iij manipos.
695. Plus, herba cati ung manipo. j manipo.
696. Plus, ypericenis, dos manipos. ij manipos.

Sensegon les utensilles
que se son atrobadas a la dite botiquo.

697. Et primo, cabretos de Vallensio, bones et sufisentes, numero seze. xvj.
698. Plus, cabretos verdos ho roges de Beucayre, bones, numero seze. [xvj.

Le XXVI de novembre.

699. Plus, potz per composition, de la sorte de sieys lioures de Vallensio, bons et suffisens, numero doze, xij.
700. Plus, potz per conserves, de la sorte de quatre lioures de Vallensio, bons, numero vingt ung. xxj.
701. Plus, potz [de la] dito sorto, que son ung pau taras, cinc. [v.
702. Plus, potz de la sorto de tres lioures de Vallensio, bons, numero dosze. xij.

703. Plus, de cassas, dos. ij.
704. Plus, potz de pysso tenen hueyg lioures, bons, numero tres. iij.
705. Plus potz de pise de tres lioures, numero sept. vij.
706. Plus, pots vers de la sorto de hueyg lioures,bons,numero sieys. [vj.
707. Plus, potz vers de la sorto de tres lioures, bons, quatre. iiij.
708. Plus, potz per les unguens, vers, bons, numero quatorze. xiiij.
709. Plus, olieros per ten[i]r les ollis, obrage de Sçanct Quintin, bons, numero vint. xx.
710. Plus, grandos olieros per tenir les conserves das olis & mel rosat, doudit obrage, numero hueyg. viij.
711. Plus, ung grand pot per tenir aranyat, redon, bon. j.
712. Plus, grandos oules per tenir confitures liquides, numero cinq. [v.

Le XXVI dudt.

713. Plus, grandos boytes quarrades, moyeno valor, numero dex. [x.
714. Plus, boytes quarrades, pauci valoris, vint cinq. xxv.
715. Plus, grandes boytes redones per tenir pillules, troch*isques*, & pierres, mirabolans, bones, numero sieys. vj.
716. Plus, boytes redones grandes & de petites, moyenos valor, numero cinquante. l.
717 Plus, boytes redones, pauci valoris, tres. iij.
718. Plus, boytes semencerios per tenir ellectuaris, moyene vallor, daurados, numero vint ung. xxj.
719. Plus, semensieros pintados, moieno valor, numero vintres. xxiij.
720. Plus, semensieros blanches per tenir rasines & semenses, moyeno vallor, numero cent cinquante neuf. je lviiij.
721. Plus, ungno boyto de ploms per tenir de saffran, pesant ungno lioure & miego & demi quar. j ℞. d. qrt. d.
722. Plus, dos gobelles d'estan. ij.
723. Plus, dos embus per species, pauci valoris. ij.
724. Plus, tres parlhes de talhans, de que n'i a ungnes que non valen gayre. iij.
725. Plus, ung collador de quivre per manegar merchandise, bon, pesant dos lioures & demi quarteyron. ij. ℞. d. qrt.
726. Plus, bones ballanses per pesar tres lioures, numero dos. ij.

Le XXVI dudt.

727. Plus, ungnos ballanses platos per pesar mel, pauci valoris.
728. Plus, ungnes ballanses de ung quar.

Le XXVI de novembre.

675. Plus, sticadis cit^l. ungne lioure. j ℞.
676. Plus, sticadis arac^l. ceze lioures. xvi ℞.
677. Plus, camomilla, vint & neuf lioures. xxix ℞.
678. Plus, melliet, ungne lioure. j ℞.
679. Plus, sentaurea mayer, tres manipos. iij manipos.
680. Plus, sentaurea mynor, dos manipos. ii manipos.
681. Plus, euferasia, dos manipos ij manipos.
682. Plus, bethonice, dos manipos. ij manipos.
683. Plus, mellisse, dos manipos. ij manipos.
684. Plus, sansuci, tres manipos. iij manipos.
685. Plus, ruthe, tres manipos. iij manipos.
686. Plus, absintii, ung manipo. j manipo(s).
687. Plus, menthe, tres manipos. iij manipos.
688. Plus, urigani, tres manipos. iij manipos.
689. Plus, callat^l. dos manipos. ij manipos.
690. Plus, serpilli, dos manipos. ij manipos.
691. Plus, pullegi[u]m regale, ung manipo. j manipo.
692. Plus, pullegi servin, tres manipos. iij manipos.
693. Plus, salvie, dos manipos. ij manipos.
694. Plus, balsamite, tres manipos. iij manipos.
695. Plus, herba cati ung manipo. j manipo.
696. Plus, ypericenis, dos manipos. ij manipos.

Sensegon les utensilles
que se son atrobadas a la dite botiquo.

697. Et primo, cabretos de Vallensio, bones et sufisentes, numero seze. xvj.
698. Plus, cabretos verdos ho roges de Beucayre, bones, numero seze. [xvj.

Le XXVI de novembre.

699. Plus, potz per composition, de la sorte de sieys lioures de Vallensio, bons et suffisens, numero doze, xij.
700. Plus, potz per conserves, de la sorte de quatre lioures de Vallensio, bons, numero vingt ung. xxj.
701. Plus, potz [de la] dito sorto, que son ung pau taras, cinc. [v.
702. Plus, potz de la sorto de tres lioures de Vallensio, bons, numero dosze. xij.

703. Plus, de cassas, dos. ij.
704. Plus, potz de pysso tenen hueyg lioures, bons, numero tres. iij.
705. Plus potz de pise de tres lioures, numero sept. vij.
706. Plus, pots vers de la sorto de hueyg lioures, bons, numero sieys. [vj.
707. Plus, potz vers de la sorto de tres lioures, bons, quatre. iiij.
708. Plus, potz per les unguens, vers, bons, numero quatorze. xiiij.
709. Plus, olieros per ten[i]r les ollis, obrage de Sçanct Quintin, bons, numero vint. xx.
710. Plus, grandos olieros per tenir les conserves das olis & mel rosat, doudit obrage, numero hueyg. viij.
711. Plus, ung grand pot per tenir aranyat, redon, bon. j.
712. Plus, grandos oules per tenir confitures liquides, numero cinq. [v.

Le XXVI dudt.

713. Plus, grandos boytes quarrades, moyeno valor, numero dex. [x.
714. Plus, boytes quarrades, pauci valoris, vint cinq. xxv.
715. Plus, grandes boytes redones per tenir pillules, troch*isques*, & pierres, mirabolans, bones, numero sieys. vj.
716. Plus, boytes redones grandes & de petites, moyenos valor, numero cinquante. l.
717 Plus, boytes redones, pauci valoris, tres. iij.
718. Plus, boytes semencerios per tenir ellectuaris, moyene vallor, daurados, numero vint ung. xxj.
719. Plus, semensieros pintados, moieno valor, numero vintres. xxiij.
720. Plus, semensieros blanches per tenir rasines & semenses, moyeno vallor, numero cent cinquante neuf. jc lviiij.
721. Plus, ungno boyto de ploms per tenir de saffran, pesant ungno lioure & miego & demi quar. j ℞. d. qrt. d.
722. Plus, dos gobelles d'estan. ij.
723. Plus, dos embus per species, pauci valoris. ij.
724. Plus, tres parlhes de talhans, de que n'i a ungnes que non valen gayre. iij.
725. Plus, ung collador de quivre per manegar merchandise, bon, pesant dos lioures & demi quarteyron. ij. ℞. d. qrt.
726. Plus, bones ballanses per pesar tres lioures, numero dos. ij.

Le XXVI dudt.

727. Plus, ungnos ballanses platos per pesar mel, pauci valoris.
728. Plus, ungnes ballanses de ung quar.

Le XXVI de novembre.

675. Plus, sticadis cit^i. ungne lioure. j ℔.
676. Plus, sticadis ara^cl. ceze lioures. xvi ℔.
677. Plus, camomilla, vint & neuf lioures. xxix ℔.
678. Plus, melliet, ungne lioure. j ℔.
679. Plus, sentaurea mayer, tres manipos. iij manipos.
680. Plus, sentaurea mynor, dos manipos. ii manipos.
681. Plus, euferasia, dos manipos ij manipos.
682. Plus, bethonice, dos manipos. ij manipos.
683. Plus, mellisse, dos manipos. ij manipos.
684. Plus, sansuci, tres manipos. iij manipos.
685. Plus, ruthe, tres manipos. iij manipos.
686. Plus, absintii, ung manipo. j manipo(s).
687. Plus, menthe, tres manipos. iij manipos.
688. Plus, urigani, tres manipos. iij manipos.
689. Plus, calla^ti. dos manipos. ij manipos.
690. Plus, serpilli, dos manipos. ij manipos.
691. Plus, pullegi[u]m regale, ung manipo. j manipo.
692. Plus, pullegi servin, tres manipos. iij manipos.
693. Plus, salvie, dos manipos. ij manipos.
694. Plus, balsamite, tres manipos. iij manipos.
695. Plus, herba cati ung manipo. j manipo.
696. Plus, ypericenis, dos manipos. ij manipos.

Sensegon les utensilles
que se son atrobadas a la dite botiquo.

697. Et primo, cabretos de Vallensio, bones et sufisentes, numero seze. xvj.
698. Plus, cabretos verdos ho roges de Beucayre, bones, numero seze. [xvj.

Le XXVI de novembre.

699. Plus, potz per composition, de la sorte de sieys lioures de Vallensio, bons et suffisens, numero doze, xij.
700. Plus, potz per conserves, de la sorte de quatre lioures de Vallensio, bons, numero vingt ung. xxj.
701. Plus, potz [de la] dito sorto, que son ung pau taras, cinc. [v.
702. Plus, potz de la sorto de tres lioures de Vallensio, bons, numero dosze. xij.

703. Plus, de cassas, dos. ij.
704. Plus, potz de pysso tenen hueyg lioures, bons, numero tres. iij.
705. Plus potz de pise de tres lioures, numero sept. vij.
706. Plus, pots vers de la sorto de hueyg lioures, bons, numero sieys. [vj.
707. Plus, potz vers de la sorto de tres lioures, bons, quatre. iiij.
708. Plus, potz per les unguens, vers, bons, numero quatorze. xiiij.
709. Plus, olieros per ten[i]r les ollis, obrage de Sçanct Quintin, bons, numero vint. xx.
710. Plus, grandos olieros per tenir les conserves das olis & mel rosat, doudit obrage, numero hueyg. viij.
711. Plus, ung grand pot per tenir aranyat, redon, bon. j.
712. Plus, grandos oules per tenir confitures liquides, numero cinq. [v.

Le XXVI dud[t].

713. Plus, grandos boytes quarrades, moyeno valor, numero dex. [x.
714. Plus, boytes quarrades, pauci valoris, vint cinq. xxv.
715. Plus, grandes boytes redones per tenir pillules, troch*isques*, & pierres, mirabolans, bones, numero sieys. vj.
716. Plus, boytes redones grandes & de petites, moyenos valor, numero cinquante. l.
717 Plus, boytes redones, pauci valoris, tres. iij.
718. Plus, boytes semencerios per tenir ellectuaris, moyene vallor, daurados, numero vint ung. xxj.
719. Plus, semensieros pintados, moieno valor, numero vintres. xxiij.
720. Plus, semensieros blanches per tenir rasines & semenses, moyeno vallor, numero cent cinquante neuf. je lviiij.
721. Plus, ungno boyto de ploms per tenir de saffran, pesant ungno lioure & miego & demi quar. j ℞. d. qrt. d.
722. Plus, dos gobelles d'estan. ij.
723. Plus, dos embus per species, pauci valoris. ij.
724. Plus, tres parlhes de talhans, de que n'i a ungnes que non valen gayre. iij.
725. Plus, ung collador de quivre per manegar merchandise, bon, pesant dos lioures & demi quarteyron. ij. ℞. d. qrt.
726. Plus, bones ballanses per pesar tres lioures, numero dos. ij.

Le XXVI dud[t].

727. Plus, ungnos ballanses platos per pesar mel, pauci valoris.
728. Plus, ungnes ballanses de ung quar.

729. Plus, ungnes ballanses de mieg quar.
730. Plus, ungnes ballanses petitos per pillules.
731. Plus, ung pes de ferre vonte il y a ung anel, pesant sieys lioures. vj ℔.
732. Plus, dos pes de ferre pesan dos lioure[s] la piessa. ij ℔
733. Plus, tres peses de ferre de ungno lioure la piessa.
734. Plus, dos peses de ferre de d°. lioure la piessa, numero dos. ij.
735. Plus, ung pes de metalh pesan ungno lioure.
736. Plus, ung pes de dos lioures de metalh.
737. Plus, ung pes de quatre lioures de ferre.
738. Plus, dos quarteyron de ferre.
739. Plus, ung quarteyron de metalh.
740. Plus, ungne onsse de ferre & ungno de metalh.
741. Plus, le pes de la medecino de Montpillier, tout garnit.
742. Plus, ungno grando romano tirant quatre quintalz & vint cinq lioures, ambe son bolhon.
743. Plus, ungno romano tiran ung quintalh.
744. Plus, ungno romano tira n cinquante et cinq lioures.

Le XXVI du dit.

745. Plus, ung gran mortier de metalh, pesant ung quintalz norante tres lioures. j q. lxxxxiij ℔.
746. Plus, ung mortie de metalz, pesant cinquante cinq lioures. [lv ℔.
747. Plus, ung mortie petit per les clisteris, de metalh, pesan seze lioures. xvj ℔.
748. Plus, ung mortie de metalh per las medecines, pesan quatorze lioures. xiiij ℔.
749. Plus, ung petit mortie per les unguens, pesan sept lioures. [vij ℔.
750. Plus, ung autre petit mortie de metalh, pesan tres lioures & miege. iij ℔. d.
751. Plus, ung mortie de ferre, pesan crante sept lioures. xxxxvij ℔.
752. Plus, quatre piston[s] de ferre, pesan trento tres lioures. [xxxiij ℔.
753. Plus, ung petit piston de metalh, pesan dos lioures & demi quarteyron. ij ℔. qrt. d.
754. Plus, ung escaufaire de coyre per tenir d'ayguo a la botiquo, pesan cinq lioures & miege quarteyron. v ℔. qrt. d.
755. Plus, tre[s] spatulles a dos palletos, numero quatre iiij.
756. Plus, ung ensisidor per semensas. j.

757. Plus, ung callefatori romput, de ferre blanc. j.
758. Plus, borssas de clisteri grande[s], dos. ij.
759. Plus, ungna borsa ambe ung canon d'argen per les enfans. j.
760. Plus, canons de clisteri, numero dex. x.
761. Plus, ungno borsa de clisteri de boys. j.
762. Plus, vergos de ferre per l'envergador, numero hueyg, pessan seyze lioures. xvj ℔.

Le XXVI du dit.

763. Plus, tamises tant per species & poudres cordialles & amares, numer[o] quatre. iiij.
764. Plus, petis tamis descubers, tres. iij.
765. Plus, dos morties de mabre blanc. ij.
766. Plus, le plot du grant mortie. j.
767. Plus, ung plot a quatre pecols pe[r] tenir les autres morties. j.
768. Plus, pistons de boys & bistorties, hueyg. viij.
769. Plus, ung mortie de boys. j.
770. Plus, ungno petito lanterno. j.
771. Plus, dos potz de clisteri d'estan, pesan sieys lioures & miege. [vj ℔. d.
772. Plus, ungno post grando per fayre ciero verdo & rouguio, ambe sieys sagelz. j.
773. Plus, ungno estamino ambe son pie de leton. j.
774. Plus, ungno cosso de boys per insisir canello et regalisse. j.
775. Plus, ung grant talhiet per talhar sires et candelles, ambe son cotel & ungno vergo de ferre. j.
776. Plus, uno senglo per destregne mocalho, moyeno vallor. j.
777. Plus, ungno entrebastado bon. j.
778. Plus, ung forquat per botique. j.
779. Plus, dos petis bancs per se assetar en botiquo. ij.
780. Plus, un grant bras de ballansses. j.
781. Plus, dos blanques collados & dos maris. iiij.
782. Plus, dos draps per collar les clisteris, maris. ij.
783. Plus, dos estaminos. ij.
784. Plus, dos cassetos grandos a couo per fayre engue[n]s. ij.

Le XXVI do dit.

785. Plus, ungno casseto per fayre miego lioure taletos. j.
786. Plus, ungno casseto per fayre candelletos. j

787. Plus, ungne caiseto per tenir candeletos, d'estan, pesan ungne lioure & miege. j ℞. d.
788. Plus, cassetos per la ciero tant grandos que petitos, don n'y a ungno rompudo; n'i a cinq, pesson tresze lioures ung quarteyron. xiij ℞. j. qrt.
789. Plus, dos cassetos de ferre blanc [per] hobrar siero blanquo. ij.
790. Plus, dos manipos de feutre. ij.
791. Plus, colles de ypocras, ungno de tello et ungne de drap. ij.
792. Plus, ung escritori de boys ambe dos plumes. j.
793. Plus, ungnes jaqles de grosso tello, pauci valoris, tran[c]ados al postan du passage. j.
794. Plus, ungno petito quaiseto per tenir les peses, trancade a la muralho. j.
795. Plus, boito tornisse *spt.* bone. j.
796. Plus, ung contador de noguier ambe dos armaris sarrant a clau, de la longor de cinq pans, se[n]so rodos. j.
797. Plus, ung autre contador nou de noguier hobrat ambe dos tiradors, ambe rodos, de la longor de quatre pans. j.
798. Plus, ung petit marchapie per tenir sus le taullie deforos. j.
799. Plus, ungno esc[a]llo de dex scalons per botiquo, pauci valoris. [j.
800. Plus, vergos de candellos, numero cent & cinquante. j^e l.
801. Plus, ungno caisso per tenir le[s] libres a la botiquo, de la longor de quatre pans & demi. j.

Le XXVI du dit.

802. Plus, dos posses per ten[i]r la balles desus, de la longor de ungno cano. j.
803. Plus, ungno post per tenir la ciero desus, de sapin, longor de sieys pans vo environ. j.
804. Plus, ung candilier per tenir candellos, ambe quatre stages. j.
805. Plus, ungno cadeno au mech de la botiquo pendudo. j.
806. Plus, uno rodo de ferre per gitar hobrage de siero, pesan sept lioures & miego. j.
807. Plus, ungno caissa de sapin de la longor de ungno cano, ambe dos meians, de que n'i a ung que se sarra en clau. j.
808. Plus, ungno caisso de succre pauci valoris, dins la quallo se son atrobas les molles que s'ensegon. j.
809. Et permieroment, si atrobat ung molle de chival. j.
810. Plus, ung molle d'enfant malhotat. j.
811. Plus, molle d'ome, tenen ungno ℞. j.
812. Plus, ung molle de femo, tenen unguo ℞. j.

813. Plus, [ung] molle de cambo. j
814. Plus, ung molle de bras. j.
815. Plus, ung molle de coret. j.
816. Plus, ung cubersel per le mortier, romput per le miech. j.
817. Plus, ung Mesue acomplit, bon. j.
818 Plus, las Pandetos totes noves. j.
819. Plus, lumen mayus. j.
820. Plus, Nicolay Prepos[i]ti. j.
821. Plus, tesaurus appotecariorum. j.
822. Plus, Eurial & Luccressa. j.

Le XXVI de dit.

823. Plus, vita Christi. j.
824. Plus, speculum sacerdotum. j.
825. Plus, le[s] contenances de la table. j.
826. Plus, Caton en françoys. j
827 Plus, le[s] ditz des bestes. j.
828. Plus, les fantasies du monde. j.
829. Plus, le grant erbier en fransoys. j.
830. Plus, Florant & Lion. j.
831. Plus, Paris et Vieno j.
832 Plus, Sidrac en fransoys. j.
833 Plus, dos barilhes vuides per tenir triacle & metreda. ij.
834. Plus, dos flascos tenen quatre pechies la piessa vo environ. ij.
835. Plus, dos flascos tenen sieys pechies vo environ la pessa. ij.
836. Plus, ung flasco tenen quatre pechies, plen de vin aygre. j.
837. Plus, ung flasco de tres pechies. j.
838. Plus, ung flasco de tres pechies. j.
839. Plus, ung flasco per tenir oley amidal'arum amararum, tenen ung pechie. j.
840. Plus, ung flasco tenen dex vo doze pechies. j.
841. Plus, dos flasco[s] de sept ho hueyg pichies la piessa. ij.
842. Plus, quatre flasco[s] tenen environ tres fulletos la pessa. [iiij.
843. Plus, tres flascos tenen environ ung pechie la pessa. iij.
844. Plus, sieys flasco[s] tenen environ ungno fulleto la pessa vj.
845. Plus, ungno grando amolle cuiberto de treno de jonc, tenen environ de doze a quatorz[e] pechies. j.

Le XXVI de novembre.

846. Plus, tres flascos tenent environ ung pechie. iij.
847. Plus, ungno bassino grando per gitar ciero bello, toto novo,

pesant cinquante & quatre lioures. liiij ℔.

848. Plus, ungno autre bassino per gitar siro laido, entado, pessan cinquante & quatre lioures. liiij. ℔.

849. Plus, ungne bassine lisadoyra, pesan bone trento cinq lioures. xxxv ℔.

850. Plus, ungno perladoyro novo, pesan quinze lioures & miego. [xv ℔. d.

851. Plus, quatre bassinos clarifficadoires et ungno petito per fayre tauletos, a dos manelhios, & ungne embe ungno couo, pessant tot cinquanto quatre lioures, liiij ℔.

852. Plus, dos tallies per tallar candellos menudos, garnis. ij.

853. Plus, quatre planos de noguier. iiij.

854. Plus, ungno grando post de noguier per aplanar torchos. j.

855. Plus, tres ferre[s] per feretar torchos. iij.

856. Plus, tres fretados per torches a baston. iij.

857. Plus, ung quayrat per clarifficar. j.

858. Plus, ungne petito escabelo & ungno grando de sapin. ij.

859. Plus, un engin fach a dos crosieros per gitar sires pas[c]ales.

860. Plus, dos bans per tenir las torches a l'eglisa, ambe les taleyrons & dos posses per tenir las torches autos. ij.

861. Plus, ungno mostre per metre en avant de posses, de sapin, environ dos canos. j.

Le XXVII doudit mes.

862. Plus, boytes quayrades noves, hobrage d'uey, daurados, grandos, vint quatre. xxiiij.

863. Plus, boytes rondes noves, dudit hobrage, daurados. xij.

864. Plus, boytes a vissage noves, dudit hobrage, ungno doszeno [xij.

865. Plus, semensieres pintados noves, dudit hobrage, quatre doszenos. [iiij dos.

866. Plus, terbentino embe ungno barilho, net sept lioures. vij ℔.

867. Plus, baston de torches, vint ung. xxj.

868. Plus, amolletes de lioure & de miege lioure & de quarteyron & de mieg quarteyron, sieys doszenos. vj dous.

869. Plus, potes de terro, quatre cent. iiij c.

870. Plus, masapan larges, dos doszenos. ij dnos.

871. Plus, masapan de restoran, seyze doszenos. xvj dnos.

872. Plus, masapan de lioure, redons, dos doszenos. ij dnos.

873. Plus, dous frogons de coire ambe la garnituro de ferre pesan...

874. Plus, ung molle de coire per far candellos, pesan vint & hueyg lioures. xxviij ℔.

875. Plus, son cavalet de ferre, vint neuf lioures. xxix ℔.
876. Plus, ungno grando taro per pesar marchandise. j.
877. Plus, ungno houle de ferre pesan quinze lioures. xv ℔
878. Plus, le petit fogon de coyre ambe sa garnituro tout entor & sos pes, pesan crante quatre lioures & miego. xxxxiiij ℔. d.

Le XXVII de novembre.

879. Plus, un gran fogon de coyre ambe sa garnituro tot entor esces pies de ferre, pesan septanto neuf lioures. lxxix ℔.
880. Plus, ung petit bassin trauquat per collar siro, pesan ungne lioure. j ℔.
881. Plus, ungno copello per prendre species j.
882. Plus, ung picon per la botico per racines. j.
883. Plus, ferre[s] per hobrar & talhar papies per garnir torches per l'ostio, dex. x.
884. Plus, ung petit ponson.

Le XXVII dudit mes sian intras al selhie de la dito mayson, din [loqual] aven trobat se que s'ensuyt.

885. Et primo, aven trobat tres eysados de plan, bones. iij.
886. Plus, ungno eysado de gres. j.
887. Plus, dos picons & ung marit luchet. iij.
888. Plus, ungno trencho. j.
889. Plus, ungno grando destrau & ungne petito. ij.
890. Plus, ungno petito pillo d'olli en entrant au selhier, tenen environ nou canes d'olli, dins laquallo pot aver environ dos canos d'olli. ij.
891. Plus, ungno autre pillo tenen environ quinze canes, dins laquallo a environ sieys canos d'olli. vj.
892. Plus, tres veyselz plen[s], tenen environ treze baralz la piesse. [iij.
893. Plus, sept botes tenen environ sept baralz la piessa. vij.

Le XXVII de novembre.

894. Plus, sieys boutes de quatre a cinq baralz la piessa, vuidos. vj.
895. Plus, dos boutes petitos, de ung baral la pessa vo environ, vuides. ij.
896. Plus, ung baral de somado, vuide. j.
897. Plus, ung baral per tenir eygras, tenen environ trento pechies, vuide. j.

898. Plus, ung baral de sept pechies. j.
899. Plus, ung baral de dos pechies. j.
900. Plus, ung baral de tres fulletes, j.
901. Plus, ung baral de ung pechie. j.
902. Plus, ungno estubo per estuba candellos. j.
903. Plus, cinq banaston[s] plens d'ollives. v.
904. Plus, ung embut de coyre pesan dos lioures ung quarteyron ij ℔. jqrt.
905. Plus, ungno grosso masso per fondre boys. j.

Le dit jort sian anas a la cosino vonte aven atrobat so que s'ensuyt.

906. Et primo, en plaz d'estan, stavagnados, scudellos d'aurelho, scudellon, pechieres, simaysos, flascos, lavaman & tout autre estan, pesan ung quintalz sieysanto neuf lioures. j q. lxix ℔.
907. Plus, quatre basinos & tres bassins lavamans, & ungno bassino que est grando, de ferre, & ung bassin de barbie, ung collador de pureyo, dos escaufetos, ung servitor, ungno de leton casso a la couo de ferre, sept candellies, dos qullieros de loton, pessan tot hueygtanto lioures. lxxx ℔.

Le XXVII de nove[m]bre.

908. Plus, ungno autre casso de coyre vielio & ungno casso de loton roto. ij.
909. Plus, ung gran peyrol tenen environ tres bros, bon. j.
910. Plus, ung autre peyrol tenen environ dos bros. j.
911. Plus, ung autre marit peyrol pauci valloris. j.
912. Plus, un grant escaufayre & ung petit de coyre, pesant en tot vintres lioures. xxiij ℔.
913. Plus, dos grans alembis en argillo a tres pies, bons. ij.
914. Plus, ung grant estcudellie de sapin en dos armaris & dos tirados, les armaris sarat a clau. j.
915. Plus, ung gran plat de bugie. j.
916. Plus, dos platz de boys pintas. ij.
917. Plus, sept sacs plen de farino tenen environ d°. sod°. la piesso. [vij.
918. Plus, ungne cadiero de noguier a quatre branquos tornisse[s]. j.
919. Plus, ungno yorro dins ung banaston, tenen environ tres canos. j.
920. Plus, ungno pillo grando per tenir sendres. j.
921. Plus, ung mortie de peyro negro. j.

922. Plus, ungne palleto de ferre per le fuoc. j.
923. Plus, dos petitz carfuos. ij.
924. Plus, ung endes a tres pies, petit. j.
925. Plus, ungne bone grasillo a sinq branquos. j.
926. Plus, ungno que es rompudo, a sept branquos. j.
927. Plus, dos astis, ung gran & ung petit. ij.

Le XXVII doudit.

928. Plus, quatre cuberselles d'olle de ferre. iiij.
929. Plus, dos sartans de que n'i a ungno d'uno pesso & ungno petito ambe la couo agustado. ij.
930. Plus, dos escumadoyres de ferre. ij.
931. Plus, ungno esqumadoyra de leton. j.
932. Plus, ungno giradoyre de ferre. j.
933. Plus, un grant grasal. j.
934. Plus, ung pestrin de noguier ambe dos curberselz & dos tarteaux per le tenir, de la longor de sieys pans. j.
935. Plus, ungno tamysadoyro de cinq pans. j.
936. Plus, ung tamis de sedo & dos de peu. iij.
937. Plus, ungno taullo per le pan, grando, de la longor de ungno cano vo environ. j.
938. Plus, dos postelhos tiran l'uno quatre pans & l'autre dos pans. [ij.
939. Plus, dos molleyres de boys. ij.
940. Plus, ungno quayso d'aubo [de la] longor de ungno cano ambe ung megan a mieg, vonte aven trobat se que s'ensiet, sarado a clau :
941. Et primo, dos tualhes uzes, de l'obrage de Venise, & dos servietes marrides. iiij.
942. Plus, ungno grando bassino de terro per gitar siero blanquo, bono. j.

Ledit jort [sian anas] a la cambro d[e] Jerniguo
& aven trobat so que s'ensiet.
Le XXVII de novembre.

943. Et primo, ung gran lit de can de noguier, garnit de cousero, bassaquo, cossin, flassado, cortines, pendens ambe tres vergos de ferre.
944. Plus, ung petit lit de can de noguier, garnit de coussero, bassaquo, coysin & flassado, cortines, pendens ambe dos vergos de ferre.

945. Plus, ungno cadiero de sapin tranquado antre le[s] dos lies, ambe ung petit marchopie.
946. Plus, ungno cadiero de noguier fago a quatre pillies tortisses, bono.
947. Plus, ungne caysso de cinq pans de lonc de noguier, sarrado a clau et ferrado ben & degudoment, vonte ly es tr[o]bat so que s'en suyt:
948. Et primo, ungnes franges du gran lit de Jernego, moyeno vallor.
949. Plus, ungnos autres franges per le gran lit de la sallo, moyeno valor.
950. Plus, un challon roge miech ussat, de la moyeno sorto.
951. Plus, ungno cuberto de tapissarie, bono, fago a fullages & besties souvagunos.
952. Plus, ungno tello pengo, pauci valloris, vonte il y a la cassa.

Le XXVII de novembre.

953. Plus, ung tapis de taulle meg usse obrage.
954. Plus, ung autre tapis fag a barres, mieg usse.
955. Plus, ungno autre caysso de noguier de longor de sept pans, sarrado a clau ben & degudoment, vonte s'es trobat se que s'en suit:
956. Et primo, lensolz mieg ussas, cinquante sieys. lvj.
957. Plus, en tuallos grandos, bones, sieys. vj.
958. Plus, tuallos moy[e]no vallor, sept. vij.
959. Plus, tualles cortes, bonos, dos. ij.
960. Plus, longieros bonos, cinq. v.
961. Plus, ungne franges de ung petit lieg, miegos ussos. j.
962. Plus, ungnos piengos per canibe, bones. j.
963. Plus, ungno piengos per lin, bonos. j.
964. Plus, ungno grando gibassiero per portar a gival, bono. j.
965. Plus, ung gran linsol de lin de quatre tellos, per metre sus le grant lit fach a rodos. j.

Le dit jort sian intras a la sallo sus la boutiquo, onte s'es trobat so que s'en siec. Le XXVII doudit.

966. Et primo, ung grand lit sus dos bans & posses de sapin, garnit de cousero, matelas & bassaquo, coyssin & ung aurelier, flassado, cortinos, subresel & quatre pendens ambe tre[s] vergos de ferre.
967. Plus, de soubz ledit lieg ung petit cariou de sapin vonte y a

ung matelas de lano, coyssin de plumo & ungno marrido cuberto.

968. Plus, ung petit lieg de can de noguier, garnit de cousero & bassaquo, coyssin & flasado, ambe las cortines garnis de penden[s] quatre & dos vergos de ferre.

969. Plus, ungno taullo de noguier ambe ses trateus, bono, de la longor de neuf pans.

970. Plus, ung archiban de noguier ambe dos quaysson[s] sarras a clau, vonte s'es trobat hueyg foudaus per la botiquo.

971. Plus, ungno cadiero de noguier a quatre pillies tornisso[s], bono.

972. Plus, ung croc per fayre sucre panis.

973. Plus, ung mabre per fayre succre panis, asses grant.

974. Plus, ung cremal a la chimineo.

975. Plus, ungs carfuos bons, pessan environ de trento a cranto lioures.

Le XXVII doudit.

976. Plus, ungnes endessos bonnes.

977. Plus, un croc de ferre.

978. Plus, ungno chadiero hobrado ambe queysson & sarrallo, de noguier.

979. Plus, ung buffet de noguier a dos armaris, environ sieys pans de lonc, bon, sarrat a dos claus & dos tirados.

980. Plus, ungno potensio de noguier per lavamant, onte son las armas do Rey, & ung bassin de coyre pessan cinq lioures & miego.

981. Plus, ungno caysso de noguier hobrado a pams, de longuor de sieys pans, sarrado a clau, bonno et suffisento, vonte s'es trobat se que s'en suit :

982. Et primo, en qullies d'argen, numero dosze, de que n'i a ung romput, pessan miego lioure & ung quarteyron & demi, pes de la botiquo.

983. Plus, tres aubaresto[s] garnidos.

984. Plus, miego trosso de tras.

985. Plus, le boys de ungno piquo.

986. Plus, ungno alabardo.

987. Plus, ungno jevelino.

988. Plus, un vouge.

989. Plus, ung verdun.

990. Plus, ungno espasso corto.

991. Plus, ung braquamar.

992. Plus, ungno escaravissa.
993. Plus, ung garda bras.
994. Plus, ung cruxific.
995. Plus, ungno Nostro Damo.

Le XXVII de novembre.

996. Plus, ungno caysso de sapin tiran environ quatre pans de lon, vonte s'es trobat so que s'en suit :
997. Et primo, servietes de canibe, hobr[a]ges de Venisa, mieges uzes, numero dex sept. xvij.
998. Plus, ungno autre caysso de noguier petito, tiran environ dos pans de lonc, hobrado, vonte li a servietos bones, hobrage de Vynissa, numero dex sept. xvij.
999. Plus, servietes bones de lin del hobrage de Sereya, numero trento tres. xxxiij.
1000. Plus, tres bassin[s] petis per fayre tartes a masapan, pesan dos lioures & miege & demi quarteyron. ij ℔ d. qrt. d.
1001. Plus, ungno quaysseto quarrado dins le ban, per tenir cassonado. j.
1002. Plus, dedins la cambreto, ung petit lit a bancs de sapin ambe ung pavallon, ambe cossero, bassaquo, traverssies et flassados. j.
1003. Plus, catre escabellos de noguier. iiij.
1004. Plus, hueyg estcabellos de sapin, moyeno vallor. viij.
1005. Plus, dedins l'armari que est en entran de la sallo, vonte s'es atrobat se que s'en suit :
1006. Et primo, concordat al succre ambe ung pot de veyre, net miege lioure. d. ℔.
1007. Plus, sirop de ribes en ung pot vert, au net tres quarteyron. iij qrt.
1008. Plus, agriotes confides al succre dins ungno cabreto verdo, ungno lioure. j ℔.
1009. Plus, scorsa de ponsire al succre, ungno lioure & miege. [j ℔ d.

Le XXIX de novembre.

1010. Plus, gingibre vert dins ung pot vert de terre, net ungne lioure. j ℔.
1011. Plus, ung tapis sus la taullo, moyeno vallor.
1012. Plus, ungno salado de ferre.
1013. Plus, sen anas al grant granier vonte tenen le boys, subre la cosino et cambro de Gerneguo, al qual aven atrobat se que s'en suit :

1014. Et primo, darrie la porte aven trobat las espartullos per levar las abellos, numero sieys, pessant vint sieys [lioures]. xxvj ℔.
1015. Plus, ungno grando quaysso marrido de sapin, sarrado a clau, per sallar les pors.
1016. Plus, ungnes grandes piengos per penginar canebe, bones.
1017. Plus, dins l'estubo aven trobat pimentieres de veyre, numero sieys. vj.
1018. Plus, compes per tenir geleo de codon, sept.
1019. Plus, dos marridos quayssos per de succre, en que tenon les potz de terro & veyre romput.
1020. Plus, ung debanado embe ung pie de ferre.

Ledit jort sen montas a la cambro
das varles vonte ses atrobat se que s'en suit.
Le XXIX doudit.

1021. Et primo, ung petit lit sus de ban posses de sapin, garnit de matallas de lano ambe ungno cuberto de collor t[r]auquado.
1022. Plus, ung gran lit per les servitors de la botiquo, de sapin, garnit de cousero de plumo, bassaquo de paillo et cuberto blanco.
1023. Plus, ungno cadiero de noguier ambe ung quaysson sarrat a clau ambe ungno taullo desus, longuor de environ sieys pans.
1024. Plus, ungno petito taulla a quatre pies, de sapin, longuor de environ de quatre vo cinq pans.
1025. Plus, ung candellabre de ferre contre la murallo.

Ledit jort sen anas al granier du blat vonte aven trobat se que s'e[n]suit.

1026. Et primo. bon blat, tres soumados. iij.
1027. Plus, ungs trateus de sapin.
1028. Plus, ungno taullo de sapin de longor de dex pans. j.
1029. Plus, cabasses nous per les abellos, sieys. vj.
1030. Plus, ungno vyspio. j.
1031. Plus, ung sestie ambe sa rassoyro. j.
1032. Plus, dono Peyrono dis aver pres de blat daudit granier, per semenar, quatre soumados. iiij.

Le XXIX doudit mes de nove[m]bre.

Le dit jort sen vengus a l'ostal situa a la gago de Sçanc Nicollau, paussat de davan l'ospital, confro[n]tant ambe les eyreties de sire Glaudo Dellon dou coquan, do levan ambe la traversso ; dins lo qual aven trobat se que s'en suit.

Et primo, a la sallo davant :

1033. Et primo, al desus de l'intrado aven trobat ungno quauquadoyro marido & ung marit veyssel ambe ung fons per tenir las hollives.

1034. Plus, al grant sellier avent trobat sieys veysselz de Sçanc Gille, de que n'i a cinq plens.

1035. Plus, ungno grando tino bollidoyro de quatre encastres, tenen environ sept a hueyg voltes, bono.

1036. Plus, ung petit dol a ung encastre et tres grans seucles, tene[n] environ dos voutes, bon.

1037. Plus, ungno tino quauquadoyro a quatre pies, bono & suffisento, a quatre seucles.

1038. Plus, ung grant tiner de ung sou, viel.

1039. Plus, ung gran destrech per defayre ciero & mel, don la mestre est d'aubo seuclado, ambe dos barres de ferre & canon de ferre, ambe dos vis bones & le ban & dos scrofes bones & suffisentes.

Le XXIX dou dit mes.

1040. Plus, ung destreg plegat fag a lanterno, tot gar[n]it de so que li fay besson.

1041. Plus, dos peyrol[s] de n'ia ung ten environ ung barral & demi, romput, et l'autre ten environ dos bros, bon.

1042. Plus, sieys cornudo[s] de soumado per portar las brescos de las abellos, bonos.

1043. Plus, tres barillos vuides per tenir mel.

1044. Plus, sieys cabasses de cire que an estat embessonog.

1045. Plus, le pon per la tino.

1046. Plus, ung gran endes a tres pies.

1047. Plus, cayssos vuides per abellos, nou. ix.

1048. Plus, ungno grando escallo de vint et quatre escallon[s], bonno.

1049. Plus, ungno grando pillo d'olli ambe son crubessel, tenen environ trento cannes, vonte il y a de secze a dex hueyg cannes.

1050. Plus, ung embut de boys ambe son canon de ferre.

1051. Plus, banastons bons cinq.

Le XXIX de novembre.

1052. Le dit jort sian entras en l'estable vonte aven trobat ung chival tot gar[n]it, vallen environ de quatre a cinq esqus.

1053. Plus, ungno bardo miego usso.

1054. Plus, ungno forquo de ferre a tres bechs.

1055. Plus, ung candellie de ferre a la murallo, bon.

1056. Plus, a la feniere aven trobat fen, environ ungno vouto.— Plus, ungno estrillo.

(*à suivre*) MOURRET.

UN MARIDAGE PER ESCRIT

Ei legit, — bous podi pas dire
Dins quno gazeto èi legit —
Un maridage per escrit.
Lou counte es drolle e fait per rire,
Lou bau rima : lou legirets,
E, ma fé, pensi que rirets.

Un jour d'iber que nebassabo,
En sautant de soun lèit, moussu Pouns tridoulabo,
A peno mièch bragat, s'abancèt dal miral,
Tout en trigoussant la sabato,
Per fa lou nouts à sa crabato :
En fixant tristomen sa barbo pebre e sal,
S'afaguèt : « Se me maridabi ?
« Encaro èi pas lous pelses blancs....
« Am'uno joube de bint ans,
« Mouflo, de bèlos cars, dous èls bius, caressants,
« L'ase quilhe se tridoulabi ! »

UN MARIAGE PAR CORRESPONDANCE

J'ai lu, — je ne peux vous dire — dans quelle gazette, j'ai lu — *Un mariage par correspondance.* — Le conte est drôle et fait pour rire, — je vais le rimer : vous le lirez — et, ma foi, je pense que vous rirez.

Un jour d'hiver qu'il neigeait, — en sautant de son lit, Monsieur Pons grelottait, — à peine mi-vêtu, il s'approcha de son miroir, — tout en traînant la savate, — pour faire le nœud à sa cravate ; — en fixant tristement sa barbe poivre et sel, — il se dit : « Si je me marirais ? — je n'ai pas encore les cheveux blancs, — avec une jeune fille de vingt ans, — potelée, bien en chair, deux yeux vifs, caressants, — diable soit ! si je grelotterais ! »

Lou couquinas ! sul cop, pren lourgnoun, mostro d'or,
E fouguetat per l'esperenço,
Ba s'infourma dins uno agenço
D'uno mouliè seloun soun cor.

Arribo trespourtat per l'aire,
E fier coumo'n triounfatou
Dins lou burèu dal Diretou
Qu'al premiè mot respound : « Amic, èi bostre afaire :
« Uno filho nascudo à Tours ;
« A Carcassouno s'es casado.
« — Lou caratèro? — Dous coumo de catsounado !
« — Poulido ? — Coumo las amours.
« — L'age? — Trento-bèit ans. — Diable ! es un pauc granado !
« Mès s'es douço, poulido autant que b'afirmats ;
« Es pas trop magro aumens, digats? —
« — Magro ! nàni, qu'es fort espesso.
« — Eh be ! balhats me soun adresso. »
E munit de tout ço qu'i cal,
S'entourno gai, countent, d'amour l'amo azoundado.
E talèu dintrat à l'oustal,
Bous escriu à sa fiançado
Aquesto letro engalantado :

Le luron, aussitôt, prend lorgnon, montre en or, — et enflammé par l'espérance, — va s'informer dans une agence — d'une moitié selon son cœur.

Il arrive transporté par l'air, — et fier comme un triomphateur — dans le bureau du Directeur — qui lui répond au premier mot : « Ami, j'ai votre affaire : — une fille née à Tours ; — à Carcassonne elle s'est fixée. — Son caractère ? — Doux comme de la cassonnade ! — Son âge ? — Trente-huit ans. — Diable ! Elle est un peu mûre ! — mais si elle est douce, jolie ainsi que vous l'affirmez ; — elle n'est pas trop maigre au moins, dites ? — Maigre ! non, elle est très grasse. — Hé bien ! donnez-moi son adresse. » — Et muni de tous ces renseignements, — il s'en revient gai, content, l'âme joyeuse, — et aussitôt rentré à son logis, — il écrit à sa future — cette lettre galante :

« Madoumaisèlo, soui urous
« Dal grand bé que m'an dit de bous.
« Se m'asardi de bous escriure,
« Es que sabi que bostre cor,
« D'amour beritable tresor,
« A fam d'amour, e sans affecciu pot pas biure.
« Es per lou daissa pas mouri
« Qu'abèts pensat al maridage :
« Ma fé, tout fisançous, à bous bèni m'oufri.
« Ei cranto-cinq ans: un brabe age !
« Mès lous parissi pas ; soui talomen flourat
« Que m'en dounoun pas la mitat.

« Ei agut uno bido estremomen reglado,
« Autant sobro que pla rengado.
« Tenèts, la probo n'es que, simplot emplegat
« Dins un oustal de gros, en faguent la nabeto,
« Ei sapiut metre de coustat,
« Manjat, bourrat e tout pagat,
« Bèit milo francs dins ma tireto.
« Un mot d'espèr de bous, e moun cor ba crema
« Per bostris bèlis èls, doumaisèlo mannado.
« Sul cop, se l'ofro bous agrado,
« A bostres pèds metrèi ma fourtuno e ma ma. »

« Mademoiselle, je suis heureux — du grand bien que l'on m'a dit de vous. — Si je me hasarde à vous écrire, — c'est que je sais que votre cœur, — d'amour véritable trésor — a faim d'amour et sans affection ne peut vivre. — C'est pour ne pas le laisser mourir — que vous avez pensé au mariage : — ma foi, plein de confiance, à vous je viens m'offrir. — J'ai quarante-cinq ans : un bel âge ! — mais je ne les parais pas ; — j'ai le teint si frais — qu'on ne m'en donnerait pas la moitié. — J'ai eu une vie extrêmement réglée, — aussi sobre que bien ordonnée. — Tenez, la preuve en est que, simple employé — dans une maison de commerce en gros, en faisant la navette, — j'ai su mettre de côté, — nourriture, vêtements et tout payé, — huit mille francs dans ma tirelire. — Un mot d'espoir de vous, et mon cœur va brûler — pour vos beaux yeux, demoiselle charmante. — A l'instant, si l'offre vous agrée, — à vos pieds je mettrai ma for-

E parraflo soun noun à faire amiralha.

« Poscrisoston : — Noblo mestresso,
« (Per aquel mot gausat, tant poulit e tant dous.
« Bous demandi milo perdous,)
« Se m'escribèts, infourmats-bous
« A moussu Poulidor qu'a dounat bostro adresso,
« Pot prene de ransignomens
« Dins toutis lous departomens. »

Dous jours après, sus la besprado,
Uno respounso èro arribado
Encò de moussu Poulidor.
L'amourous èro aqui. D'uno ma tremoulanto,
Am'un grand tic-tac dins lou cor,
Legiguèt la letro charmanto

Que disio :

« Moussu, bostre escrit
« Probo qu'abèts de cor e mancats pas d'esprit.
« Bostro resserco m'a flatado,
« E me trobi fort ounourado
« Qu'un ome franc, leial e brabe coumo bous
« M'oufrigue d'estre moun espous.
« Aici ma situaciu neto :

tune et ma main. » — Et il met au bas son nom avec un brillant parafe.

« Post-scriptum : Noble maîtresse, — (pour ce mot osé, si joli et si doux, — je vous demande mille pardons), — si vous m'écrivez, informez-vous auprès de Monsieur Polidor qui a donné votre adresse, — il peut se renseigner dans tous les départements. »

Deux jours après, dans la soirée — une réponse arriva — chez Monsieur Polidor. — L'amoureux était là. D'une voix tremblante, — avec un grand battement de cœur, — il lut la lettre charmante — qui disait : « Monsieur, votre lettre — prouve que vous avez du cœur et que vous ne manquez pas d'esprit. — Votre recherche me flatte — et je me trouve fort honorée — qu'un homme franc, loyal et honnête comme vous, — m'offre d'être mon époux. — Voici ma situation nette:

« Soui pas joube ; èi trento-bèit ans ;
« Sans familho, bibi souleto
« Amé binto-sièis milo francs
« De titres qu'èi dins ma tireto.
« Sans estre uno beutat, disoun que soui pas mal.
« Es pas un poulit mour, es la bouno armounio
« Que fa lou bounur d'un oustal.
« Poussedats ma fotographio :
« Debèts beire se bous coumben,
« La bostro, qu'èi joust l'èl, sourits e m'asseguro
« Que siots uno bouno naturo.
« A parla francomen, moussu, bostro figuro
« E tout lou rèsto me reben.
« Aro, sans estre endebinaire,
« Poudèts afourti qu'èi pas l'aire
« De boulé m'engabia dins un soumbre couben.
« Se persistats, tournats m'escriure.
« D'aro'n-là, moun paure cerbèl
« Fara tricou junquos que parlets de noubèl,
« E m'assecarèi coumo'n ciure ! »

Tout acò sinnat d'uno ma
Que bous disiò : Poudèts m'aima.

— je ne suis pas jeune ; j'ai trente-huit ans : — sans famille, je vis seule — avec vingt-six mille francs — de titres que j'ai dans ma tirelire. — Sans être une beauté, on dit que je ne suis pas mal. — Ce n'est pas une jolie figure, c'est la bonne harmonie qui fait le bonheur d'un ménage. — Vous possédez ma photographie : — vous devez voir si elle vous convient, — la vôtre, que j'ai sous l'œil, sourit et me certifie — que vous êtes une bonne nature. — A parler franchement, Monsieur, votre physionomie — et tout en vous me plaît. — Maintenant, sans être devin, — vous pouvez être certain que je n'ai pas l'envie — de vouloir m'enfermer dans un sombre couvent. — Si vous persistez, — écrivez-moi de nouveau. — Jusque-là, ma pauvre cervelle — va trottiner jusqu'à ce que vous parliez encore, — et je me dessècherai comme un liège ! »

Tout cela signé d'une main — qui voulait dire : Vous pouvez m'aimer.

Las causos courrission coumo sus de roulletos.
D'autros letros à grandis fuls,
E de mai en mai pus caudetos,
Ferroulhèroun la porto as fredasses calculs.
A tout cor generous questiu d'interès peso.
Lou nobi, boulhent de fadeso,
Galantomen, cado dous jours,
Mandabo'n gros bouquet de las pus raros flours
Qu'aurion embescat sa proumeso,
S'abio'gut besoun d'un bouquet.
Mès abiot picat à l'anquet.

Madoumaisèlo jubilabo!
Ero pas en rèsto : broudabo
De pantouflos à la chut-chut,
Sans abé mesurat lou pèd dal pretendut.
Trabal de fèo ! Ja trimaboun
Sous paures èls, sous dets, lou bèspre e lou mati,
Las coulous embabarilhaboun!
E counti qu'aurion fait palli
Los que fa brilha al cèl l'arquet de sant Marti.

Per bous ba dire tout, dal fial junquos l'agulho,
Saurets que lou dous tourtourèls

Les choses couraient comme sur des roulettes. — D'autres lettres sur de grandes feuilles, — et de plus en plus enflammées, — fermèrent la porte aux froids calculs. — A tout cœur généreux question d'intérêt pèse. — Le fiancé, bouillant d'orgueil, — galamment, tous les deux jours, — envoyait un bouquet de fleurs les plus rares — qui auraient séduit sa promise, — si elle avait eu besoin d'un bouquet pour cela. — Mais la belle avait mordu à l'hameçon.

La demoiselle jubilait ! — Elle n'était pas en reste avec lui : elle brodait — des pantoufles en cachette, — sans avoir mesuré le pied du prétendu. — Travail de fée ! Ils trimaient — ses pauvres yeux, ses doigts, le soir et le matin, — en variant les couleurs. — Et je suis certain qu'elles auraient fait pâlir — celles que fait briller au ciel l'arc de Saint-Martin.

Pour tout vous dire, de fil en aiguille, — vous saurez que les deux

Abion descambiat dous anèls,
En se faguent cadot d'un poulit porto-fulho.
Anfin lou jour es arribat
Que faço à faço lou dous nobis
Pel premié cop se ban trouba. — Dius ! qun pabat !
Santo Mario ! *ora pro nobis !*

Mès direts : Calho-te, lengut ;
Ascles lou goubelet aban d'abé begut.
Sufits. Aici la denousado :
Lou binto-cinq decembre, am'uno fred de loup,
Moussu Pouns s'espertèt, e zoup !
Bitomen arnescat prenguèt la galaupado
Bès la garo ount sabèts que, se siots en retard,
Badats, e partissèts pus tard.

Nostre ome abio pas de bagages,
Pourtabo tout sus l'esquinal.
Coumo per un grand festenal,
Abio mes capèl naut e gilet à ramages ;
— Aimabo l'estofo à coulous ; —
Un pantaloun bourrut e la grando lebito
Que lou fasio sembla'n armito,
Car i anabo junquos talous.

tourtereaux — avaient échangé deux anneaux, — et s'étaient fait cadeau d'un joli portefeuille. — Enfin le jour est arrivé — où face à face les deux fiancés — vont se trouver pour la première fois. Dieu ! quel pavé ! — Sainte Marie ! *Ora pro nobis* !

Vous me direz : Tais-toi, bavard ; — tu casses le gobelet avant d'avoir bu. — Cela suffit. Voici le dénouement. — Le vingt-cinq décembre, par un froid de loup, — Monsieur Pons s'éveilla, et en avant ! — Vivement équipé, il partit au galop — vers la gare où vous savez que si vous arrivez en retard, — vous restez bouche bée et vous partez plus tard.

Notre homme n'avait pas de bagages. — il portait tout sur son dos. — Comme pour une grande fête, — il avait mis chapeau haute forme et gilet à grands ramages ; — il aimait l'étoffe de couleur voyante, — un pantalon de gros drap et la grande lévite — qui le faisait ressembler à un ermite, — car elle lui allait jusqu'aux talons.

Ero'n abanço de miéjo ouro.
Maginats s'èro empacientat ! —
Partiren, disio, sai pas couro !
E patabo coumo'n tentat.

Anfin, dins un bagoun pren plaço ;
L'atendion per estre al coumplèt ;
E coumo èro prou be replèt,
Al reng ount s'ajassèt faguèroun la grimaço.

S'enjautabo pas mal ! Mut, cluquèt lous èlhous,
Pensant, rebassejant, urous,
A sa noubieto qu'adourabo.
« I gausarèi-ti sauta'l col?
« Se disio. — Ma fe, se ba bol... »
E coumo'n crabidou lou cor i tressautabo,
S'acò 'bio durat, beniò fol !

Cado estaciu lantomen passo ;
Bouiajo pas en trin esprès.
Anfin, un ouro e miéjo après,
Béi Ciutat e la Bilo-basso.

Lou Pount d'Artigos es passat,
Lou trin marcho à pas coumpassat ;

Il était en avance d'une demi-heure. — Vous vous imaginez s'il était impatient ! — Nous partirons, disait-il, je ne sais quand ! — Et il jurait comme un diable.

Enfin, il prend place dans un wagon ; — on l'attendait pour être au complet ; — et comme il était assez replet, — au rang où il s'assit on fit la grimace.

Il s'en moquait pas mal ! Muet, il ferma les yeux, — pensant, rêvant, heureux, — à sa petite fiancée adorée. — « Oserai-je lui sauter au cou ? — se disait-il. — Ma foi, si elle veut... » — Et comme un petit chevreau son cœur bondissait. — Si cela avait duré, il devenait fou !

Chaque station passe lentement ; — il ne voyageait pas en train express. — Enfin, après une heure et demie — il voit la Cité et la Ville-basse.

Le pont d'Artigue est franchi, — le train marche à pas comptés ;

Lou fiulèl gisclo, tout s'arrèsto ;
Dal bagoun moussu Pouns es bite dabalhat.
Bol pas d'omnibus : dins sa tèsto,
L'omnibus l'auriò retardat.

L'aire èro bibas, tourbilhabo.
Airissat coum'n aloués
L'amourous, bès l'oustal que sabèts, s'adraiabo,
En tustant lou pabat de sa cambo de bouès.
Pièlat ! ni bous, ni l'adourado
Bous èrets pas doutats de sa cambo ferrado !
Ero tabés un pauc boussut ;
El, se pretendio qu'espallut.
Arribo, es arribat, esquilho. —
Digus ! — Buto la porto, e la porto a cedat.
Enfilo'n coulidor planchat,
Ebous poudèts pensa se fa peta la quilho.
A l'ausido d'aquel sagan,
Que cado cop fasio drindrina lou bitrage,
Al bout dal courrdou se moustrèt un bisage
Gracious coumo'n negre ouragan ;
Parèls à dous laucets, lous regards se crousèroun,
E sul cop se recounesquèroun !

— le sifflet retentit, tout s'arrête ; — Monsieur Pons descend vivement du wagon. — Il ne prend pas d'omnibus : dans son idée — l'omnibus l'aurait retardé.

L'air était vif, le vent tourbillonnait, — droit comme un aloès — l'amourenx se dirige vers la maison que vous connaissez, — en heurtant le pavé de sa jambe de bois. — Hélas ! ni vous, ni l'adorée — ne vous étiez doutés qu'il avait une jambe ferrée ! — Il était aussi un peu bossu ; — lui, prétendait seulement qu'il avait de fortes épaules. — Il arrive, il est arrivé, il sonne. — Personne ! — Il pousse la porte, la porte cède. — Il enfile un corridor parqueté en bois, — vous pouvez penser quel bruit faisait sa quille. — En entendant ce vacarme qui, à chaque coup, faisait trembler les vitres, — au bout du corridor se montra un visage — gracieux comme un noir ouragan; — pareils à deux éclairs, leurs regards se croisèrent — et aussitôt ils se reconnurent !

Se passèt, al segur, cinq minutos de tems
Abant que's pretenduts desclabessoun las dents.
Eroun aqui, gorjo-badado,
La filho, l'èl bracat sus la cambo ferrado,
Apèi sus l'agacit quilhat al mièch das rens.
Moussu Pouns èro bert-d'oulibo,
Abio pas un pel de chalibo
Dins la bouco, en fixant un èl tout mascarat,
Un clot prioundomen curat!
Boudius! mai que das èls la nobio èro endecado.
Anats, s'elo s'èro enganado,
El, à soun tour, s'èro enganat.
A tout asard d'esse escanat,
Es tant brabe, qu'aurio engoulido la pilulo!
— Calio 'bé un estoumac d'arculo! —

Mès la filho l'apoustroufèt
De la faissou la pus cruèlo;
Fasio crica las dents, èro furiouso à fèt:
« Couci, moussu, semblats à-n-un poulichinèlo,
« E m'en disiots pas res?... Uno cambo de bouès!
Fasio de sa gisclanto bouès;
« Acò-si qu'es aisit per fa la passejado!
« M'auriots degut aboua tout.

Il se passa, sûrement, cinq minutes de temps — avant que les prétendus desserrassent les dents. — Ils étaient là, bouche béante, — la fille, l'œil braqué sur la jambe de bois, — ensuite sur la bosse (durillon) plantée au milieu des reins. — Monsieur Pons était vert olive, — il n'avait pas une goutte de salive — dans la bouche, en fixant un œil tout machuré, — un creux profondément vidé! — Bon Dieu! Plus que des yeux la fiancée était estropiée. — Allez, si elle s'était trompée, — lui à son tour était dupé. — A tout hasard de s'étrangler, — il est si bon, qu'il aurait avalé la pilule! — Il eût fallu pourtant un estomac d'Hercule! — Mais la fille l'apostropha — de la façon la plus violente; — elle grinçait des dents, elle était furieuse: — « Comment, Monsieur, vous ressemblez à un polichinelle, — et vous ne m'en disiez rien!! — Une jambe de bois! — disait-elle de sa voix glapissante; — voilà qui est commode pour faire la promenade! — Vous

« *N....i, ni, c'est fini!* faguèt dins un sanglout.
« Birats-me de dabant : m'abèts assassinado !!! »

Matat, sans dire adiu, Pouns faguèt *demi-tour*,
Regretant d'abé pas sa carto de retour.
S'acaminabo bès la garo,
E disio'n trigoussant la garro :
« Abio bist Nostre Segne, al segur, pel dousil,
« D'abé pas coumpres la magìo.
« La rusado ! abio fait fa sa fotografìo,
« Per amaga l'èl curat, de proufil ! »

COUNCLUSIU D'AQUESTE EMBAUSSAGE :

Mesfisats-bous d'un maridage,
Sio per escrit, sio per message.
Fosso nôbis se fan tres ou quatre ans la cour,
Mai se couneissoun pas toujour.

Mars 1890

auriez dû me tout avouer. — *N...i, ni, c'est fini* ! dit-elle en sanglotant. — Otez-vous de ma vue : vous m'avez assassinée ! ! ! »

Confus, sans dire adieu, Pons fit demi-tour, — regrettant de n'avoir pas son billet de retour. — Il s'acheminait vers la gare — et disait, en traînant la jambe : — « Elle n'avait vu, bien sûr, Notre-Seigneur que par un petit trou — puisqu'elle n'avait pas conscience de sa fourberie. — La rusée ! avait fait faire sa photographie — de profil pour dissimuler l'œil crevé !

Conclusion de cette affaire : — *Méflez-vous d'un mariage, — soit par écrit, soit par correspondance. — Beaucoup de fiancés se font la cour pendant trois ou quatre ans, — sans arriver à se connaître..*

NOTES LANGUEDOCIENNES

I

Formules employées dans les réponses (Parler de Lézignan — Aude)

Un des derniers numéros de la *Romania* (XXVIII, pp. 289-291) contient une note de M. J. Calmette intitulée : *Note sur les règles de l'affirmation et de la négation dans le dialecte parlé à Ferrières (Hérault)*. L'auteur a remarqué qu'à Ferrières « l'affirmation s'exprime d'une manière toute différente selon qu'il est répondu à une question posée sous forme positive ou sous forme négative. Dans le premier cas l'affirmation est *o* et *ouy* ; dans le second cas elle est *si* ou *siffait*. On se sert de *o* ou de *si* chaque fois que l'on s'adresse à une personne que l'on tutoie ; tandis que l'on se sert de *ouy* ou de *siffait* lorsqu'on s'adresse soit à une personne à laquelle on dit « vous », soit à plus d'une personne. » Après avoir donné des exemples de cet emploi, M. C. ajoute (p. 290) : « J'ignore quelle est au juste l'extension de ces phénomènes, et il serait curieux de pouvoir la déterminer. » La note suivante a pour objet de faire connaître cet emploi dans une partie d'un département voisin de l'Hérault, dans l'Aude.

Je n'emploie pas la même notation que M. C pour les phénomènes dont je m'occupe. Cette notation me paraît défectueuse. Pour *o* et *si* pas de difficulté ; mais je serais étonné que *nanni* fût prononcé avec deux *n* à Ferrières ; en tout cas dans le parler de Lézignan sa prononciation est *ná-ni*. (M. C. n'a pas noté l'accentuation du mot, mais l'accent doit être sur *a* comme dans le Narbonnais. Diez note le mot *nâni* *Gramm. des L. R.* 2, 445). La notation de *siffait* me paraît encore plus défectueuse. D'abord *f* double ne s'explique guère ; il n'y a pas plus de *f* double que de *s* double dans nos

patois. De plus, la notation de *ai* pour marquer un son languedocien fait songer à une diphtongue, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas à Ferrières. Dans le Narbonnais le mot est prononcé comme le mot *fett* en allemand (*fett* = gras); car le *t* final dans le dialecte narbonnais est très sonore. Mais la notation *fèt* me paraît reproduire suffisamment le son (*è* = *e* ouvert). Enfin *ouï* (noté *ouy* par M. C.) est en narbonnais une diphtongue ascendante ; le fr. *ouï* (de *ouïr*), prononcé rapidement, rend exactement le son.

Je reprends pour les formes employées dans les réponses le tableau dressé par M. C. et les exemples qui l'accompagnent, afin de rendre plus facile la petite enquête philologique à laquelle ces phénomènes donnent lieu.

RÉPONSE AFFIRMATIVE	1° Réponse à une question posée sous forme affirmative	Ex. *As bist*[1] *le loup?*	*o* (singulier) *ouï* (pluriel) *o (moun fraire)*, *ouï (mous fraires, moussu)*.
	2° Réponse à une question posée sous forme négative	Ex. *As pas bist le loup?*	*si* (singulier) *sifèt* (pluriel) *si (moun fraire)* *sifèt (mous fraires, moussu)*.
RÉPONSE NÉGATIVE	*Nou* (singulier). — *Nání* (pluriel)		
	Ex. As bist le loup ? As pas bist le loup ?		*Nou (moun fraire)*. *Nání (mous fraires, moussu)*.

[1] J'écris le mot ainsi pour ne pas dénaturer sa forme ordinaire ; en réalité la prononciation est la suivante : *ai biy le loup?* *S* final s'amuit devant une consonne autre que *t*, *c*, *p*, c'est le cas pour *ai* = *as*. Le groupe *stl* de *bist le* se réduit régulièrement à *sl* (le *t* disparaissant comme dans tous les groupes de trois consonnes du même genre) et *s* s'amuit et passe à *i* sans se confondre avec l'*i* qui précède. (Cf. Patois de Lézignan in *Revue des Langues Romanes*, 1897, § 130).

On voit que les règles de l'emploi des différentes formules pour répondre sont les mêmes dans le patois de Lézignan et dans celui de Ferrières.

Ce n'est pas tout : chacun des mots servant à répondre peut être précédé de la conjonction *ke*, à l'exception de *o* Ainsi on peut répondre *ke si*, *ke nou*, dans le même cas où l'on emploie *si*, *nou*; de même *ke nani*, *ke sifèt*. *Ke o* n'est pas employé dans le parler de Lézignan, mais il est connu dans la haute vallée de l'Aude, sur les confins du département de l'Ariège, où il est devenu *tyó* par la série *ke ó*, *kyó*, *tyó*. L'emploi de la conjonction *ke* dans ce cas s'explique par l'analogie des réponses faites avec un *verbum declarandi* : *te dizi ke si* (je te dis que si), *respoundèt ke nou* (il répondit que non), etc.

Il faut noter encore les deux faits suivants : *ouï* peut être employé, même en s'adressant à une personne que l'on tutoie, dans un sens emphatique, en forme de conclusion : *ouï*, *moun amic* (oui, mon ami, c'est comme ça).

On peut aussi employer dans ce cas la formule *o be*[1] (et *obet*) < *hoc* + *bene* (+ *t* inorganique).

A côté de ces mots servant à répondre par l'affirmative ou la négative, il n'est pas sans sans intérêt de citer deux formules de politesse qui accompagnent l'interrogation ou qui servent à solliciter une interrogation nouvelle, quand on n'a pas entendu ou compris la première fois.

Ainsi un enfant bien élevé ne demande jamais rien sans accompagner sa demande de la formule *siuplèt* (dissyllabe, *iu* = *iou*). Si on lui pose une question, si on l'appelle et qu'il n'ait pas compris, il demande à son tour par la formule *plèti* (*e* ouvert, paroxyton). Ce qui est dit de l'enfant est dit de toute autre personne qui s'adresse à une autre sans la tutoyer ou à plusieurs ; l'emploi de ces deux formules de politesse est de rigueur.

Rassemblons maintenant toutes ces formes : les formes employées quand on s'adresse à une personne que l'on tutoie

[1] Cf. cette même formule, employée dans une réponse indirecte : « et el disx que *o be*. » (*Gesta Caroli Magni* [*Pseudo-Philomena*], *éd.* Schneegans, Halle, 1898, l. 1249). Voir encore dans la pièce IV de Peire

appartiennent au vieux fonds de la langue : *o* < *hoc*, *nou* < *non*[1], *si* < *sic*.

Voici, au contraire, les formes employées en s'adressant à une personne à qui on doit le respect (ou à plusieurs personnes) : *ouï*, *nání*, (ke) *sifèt* ; *siuplèt*, *plèti*. Il suffit d'un seul coup d'œil pour voir que ces dernières sont toutes françaises, M. Calmette, à la fin de l'article cité, se demande « si ce *ouy* n'est que le mot français importé ». Il n'y a pas le moindre doute là-dessus, *oui* est la forme française ; de même *nání* = a. fr. *nenni*, *nenil* (Pour la différence d'accentuation[2] cf. *infra*).

Sifèt est aussi la formule *si fait*, si fréquente en ancien français. On répondait suivant le temps et la personne du verbe de l'interrogation : *si faz*, *si ferai*, *si fis*, *si faison*, etc. (Cf. A. Schulze, § 299,3[3]).

La forme française est encore plus reconnaissable, s'il se peut, dans *siuplèt* = fr. *s'i(l) vous plaît* (la forme de l'ancienne langue provençale est *siusplatz*) et *plèti* = fr. *plaît-il*.

Toutes les formules de politesse ou de respect sont, comme on le voit, empruntées au français. Du jour où le français eut pénétré dans le domaine d'oc, il s'y présenta comme une langue supérieure, la langue des soldats et des administrateurs. Les formes de la langue d'oïl : *oui*, *nani*, *si fèt*, plus tard les locutions *siuplèt*, *plèti*, parurent plus élégantes que les formes de la langue vulgaire.

L'histoire des langues est pleine de ces faits qui relèvent presque autant de la psychologie que de la linguistique.

Les formules servant à répondre par l'affirmative ou la

Rogier un curieux passage contenant plusieurs formules de réponse. (Mahn, *Werke der Troub.* 1,124).

[1] Cf. pour la réponse négative les exemples suivants, tirés des *Gesta Caroli Magni*, éd. Schneegans : *No*, sant payre (réponse d'un ermite au Pape). *Gesta* 1130; *no*, senher (réponse d'un ermite à Turpin), *Gesta* 589.

[2] Le déplacement d'accent a été amené de bonne heure par le besoin de donner plus d'intensité à la dénégation. Le mot *ouï* commençant par une voyelle (et par une voyelle fermée) ne se prêtait pas au même déplacement d'accent.

[3] A. Schulze, *Der altfranzösische directe Fragesatz*. Leipzig, S. Hirzel, 1888.

négative furent d'abord employées avec un pluriel de politesse, ensuite avec un pluriel réel.

A quelle époque ces formes se sont-elles introduites dans la langue d'oc ? Il n'est pas bien facile de le déterminer. Tout indique pourtant que l'emprunt de *oui*, *nàni*, *sifèt* doit remonter assez haut. Le languedocien *nàni* diffère en trois points de *nenil* primitif. D'abord, l'accentuation n'est plus la même. *Nenil* était, à l'origine, accentué sur la dernière syllabe, conformément à l'étymologie (*non illi*). Ainsi on a *nenil* dans *Aiol et Mirabel*, éd. Förster, v. 820. Il est encore accentué ainsi à l'époque de la *Farce de Maître Pathelin*, antérieure à 1470 (*Chrestomathie du moyen âge*, 2e éd. p. G. Paris et E. Langlois, Paris, 1899, p. 338. Cf. l'exemple p. 345, v. 175).

La voyelle nasalisée *e* de *nen* < *non* est passée d'assez bonne heure à *a*[1]. On trouve *nan* dans *Eustache le Moine*, éd. Michel, v. 540 (cité par Godefroy, *Dict. de l'anc. langue fr.*, s. u. *non*); *nannil* dans la chanson de geste de *Raoul de Cambrai* (cité par Burguy, *Gram. de la langue d'oïl*, 2,236); *nanil* (*Quinze joyes du mariage*, cité par Godefroy, *Suppl.* s. u. *nenni*). Les grammairiens du XVIme siècle ont noté la prononciation *nani*: Meigret (1542) écrit *nany*; Robert Estienne (cité par Diez, *Etym. Wörterbuch*, 4e Aufl. p. 646) écrit *nani* et *nanin* (*Gramm. Gall.*, p. 77)[2].

La chute de *l* dans les mots comme *oui*, *nenni*, est assez ancienne. Au commencement du XIIme siècle, *l* finale (dans *il*) devant consonne avait commencé à s'affaiblir (Koschwitz, *Zur Aussprache des Französischen*, Berlin, 1892, p. 64). Pour les mots comme *oïl*, *nennil*, qui n'étaient pas proclitiques comme le second des éléments qui les composent (*il*), la chute de *l* est venue plus tard, vraisemblablement à la fin du XIIIme siècle. Littré cite la forme *auwy* du XIVme siècle. Dans la *Farce de*

[1] Cf. les nombreux exemples de *on* proclitique passé à *an* dans Schwan-Behrens, *Altfr. Gramm.*, 4e Aufl. § 93, Rem. (*danz* < *dominus*, *dame* < *domna*, etc.).

[2] Littré note le mot *na-ni* sans indiquer l'accentuation; Thomas (*Dict. Général*) *nà-ni*. Dans le Berry et dans l'Orléanais le mot, rarement employé d'ailleurs, se prononce *nan-ni* avec *a* nasalisé et l'accent sur la dernière.

Maître Pathelin on a *ouy*, *nenny* (Cf. *Chrestomathie de l'a. fr.*, par G. Paris..., p. 175).

Si fèt doit être également un emprunt assez ancien; car cette expression, si fréquente en français au début du moyen-âge, est devenue de plus en plus rare. Mais d'une manière générale on ne peut guère admettre que ces formes aient été introduites dès le début de la conquête méridionale ; leur emprunt suppose un assez long espace de temps pendant lequel le peuple s'est familiarisé avec leur emploi. D'un autre côté, il n'y a pas de raison pour admettre que ces formes ont été introduites tard dans la langue d'oc; *sifèt*, en particulier, ne peut pas être un emprunt récent. De ces considérations il faut rapprocher les faits suivants constatés à Narbonne par M. Blanc[1]: « vers le milieu du XVme siècle, la connaissance du français a fait, dans le Midi, des progrès importants » (*Essai...*, p. 14). Les exemples apportés par M. Blanc permettent d'affirmer « qu'à Narbonne, au début du XVIme siècle, nombre de personnes entendaient le français; [mais] il ne faudrait pas en conclure que l'habitude de le parler fût très répandue ». (*Essai...*, p. 17). Enfin, à la fin du XVIme siècle, « le dialecte local n'est pas considéré comme une véritable langue, mais [il] n'est plus qu'un grossier patois »[2]. Pour toutes ces raisons il ne me paraît pas téméraire d'admettre que les formes *ouï*, *nani*, *sifèt*, ont commencé à être connues au milieu du XVme siècle, mais que leur emploi comme formules de politesse opposées aux formules de la langue d'oc s'est généralisé au XVIme siècle, plutôt au commencement qu'à la fin. *Siuplèt* et *plèti* seraient des emprunts plus récents que *ouï*, *nani*, *sifèt*.

[1] A. Blanc, *Essai sur la substitution du français au provençal à Narbonne* (Extrait du *Bull. hist. et phil.* 1897, Paris, Imprimerie Nationale).

[2] On sait d'ailleurs qu'au XVIme siècle la décadence de la langue provençale s'accentue et que le français devient, dans tout le Midi, de plus en plus prépondérant. (Cf. Brunot, *Hist. de la langue et de la litt. fr.*, fin du tome III.)

II

Maintien de la prononciation wé (FR. MOD. wa, DIALECT. wè) dans quelques mots d'origine française.

On sait que la diphtongue *oi* en ancien français provenait de différentes sources et qu'elle n'avait pas le même son, quoique la graphie fût sensiblement la même. (Cf. P. ROSSMANN, *Französisches* **oi** (Heidelb. Diss.), Erlangen, Junge et Sohn, 1882.) C'était dans tous les cas une diphtongue descendante, comme le prouvent les assonances *estoire: force* (ROSSMANN, p. 21). Dans la plupart des cas cette diphtongue est arrivée, en passant par des stades qu'il est inutile de rappeler ici, au son *oé*; ce passage s'est accompli dans le français ordinaire dès la première moitié du XIIIe siècle (Cf. Rossm., p. 24) et la prononciation *oé*, plus tard *wé*, *wè* [1] s'est maintenue jusqu'à la fin du siècle dernier. Elle s'est conservée encore dans plusieurs dialectes de la langue d'oïl.

Cette prononciation a laissé de nombreuses traces dans les parlers de langue d'oc ; elle a été même appliquée à des mots empruntés récemment. Voici la liste de ceux où elle s'est maintenue dans le parler de Lézignan (Aude) ; nous y avons mêlé parmi les mots récents ceux qui sont le plus usités [2] :

ardwézo, ardoise.

arrouzwèr et *arrozwèr*, arrosoir (Le mot a-t-il été importé en

[1] MM. G. PARIS et E. LANGLOIS admettent que la prononciation *wè* a commencé à la fin du XIIIe siècle (*Chrest. de l'anc. fr.*, 2e éd. p. XXIX); c'est l'extrême *terminus a quo* que les auteurs ont voulu fixer en donnant cette date. M. BEHRENS (*Altfr. Gramm.*, 4e Aufl. p. 114 §. 227) admet le XIIIe siècle pour le passage de *òi* (venant de *ei*) à *oè*, mais il ne précise pas la date des diverses transformations subies par *oè* pour arriver à *wè*. « A la finale, ajoute-t-il, et devant une voyelle le même développement ne s'est accompli que plus tard et n'a pas été terminé avant le XVIe siècle. » La date fixée par Rossmann (cf. *infra*) pour la fin de cette évolution me paraît trop rapprochée.

[2] Nous représentons le premier élément de la diphtongue *ouè* par *w*; *s* a le son fort, *z* le son doux.

même temps que l'instrument dans le Midi? Palsgrave note le mot *arrousouer*, Thurot, Pron. fr., I, 288).

bwèz, bois à brûler. Le *bois* = la *forêt* se dit toujours *bosc*.

bwèz, voix. Le lang. *boutz* est vieilli[1].

bwèz, voix du chemin de fer. Assimilé par une fausse étymologie populaire au précédent.

crwèz, alphabet. Dans tous les autres cas *croix* se dit encore *croutz*.

(ma) *fwé*, (ma) foi. Vieilli.

grefwèr, greffoir.

ibwèro, ivoire.

istwèro, histoire. Vient peut-être de l'école, comme *crwès*.

memwèro et *memoryo*. Le suff. *ŏria* donne régulièrement dans notre dialecte *óryo*, avec une sorte de *r* mouillé. *Gloria* > *glóryo*, rarement *glwèro*. **Bŏria* > *bóryo*, jamais *bwèro* parce que le français ancien ou moderne ne connaît pas la forme * *boire* < * *bŏria*. (Je ne la connais du moins que dans le nom propre *Laboire* < *illam boriam*, prononcé naturellement dans le Midi *Labouèro*.)

mwèno, moine.

patwès, patois.

paswèr, passoir.

swèr, soir.

swèn, soin et dérivés *swègna*, *swègnouz* = fr. *soigner*, *soigneux*.

temwèn, témoin.

twèzo, toise.

Il n'est guère possible d'établir l'ordre dans lequel ces mots ont été introduits dans la langue. Ce qu'on peut dire c'est que ce sont les mots usuels d'origine savante ou ecclésiastique et les noms propres qui ont pénétré les premiers. Le mot *crwèz*

[1] Le mot paraît-il plus élégant aux poètes contemporains ? Je l'ai rencontré plusieurs fois dans le dernier *Armana Prouvençau* (1900) ; p. 52, le texte *gascon* de Filadelfo de Yerdo porte *bouts* (v. 9) qui est la forme de la langue d'oc ; la traduction provençale porte *voues*. P. 66 *voues* (L. Astruc) ; p. 82, dans la gracieuse harangue de la nouvelle reine du Félibrige Mario-Terèso de Chevigné le même mot se retrouve ; p. 84 *voues* (Na Mario Gasquet) ; p. 35 (Ipoulite Vatton) ; p. 96, l. 12, Mistral lui-même emploie le mot.

a été sans doute parmi les premiers emprunts : savoir la *crwèz*, savoir lire, était un luxe parmi le peuple, il y a quelques deux ou trois cents ans. Le mot *swèr*, à cause de son emploi fréquent dans la formule de salutation *bounswèr* (bonsoir) doit être placé à côté du mot précédent. Le mot *ardwèzo* est peut-être dû à l'influence de l'école. Les noms propres en *oi* ont contribué pour leur part à répandre la prononciation *wè*. Il a paru de bon ton de prononcer *Antwèno* (prénom très répandu) comme on l'entendait prononcer aux gens de la langue d'oïl venus dans les pays et le nom languedocien *Antóni*, relégué au second rang, est devenu synonyme de *sot*, *niais*, un sens auquel rien dans sa forme ne semblait le destiner. Il est possible aussi que le mot *mwèno* soit parmi les premiers emprunts : prononcé à la française, il marquait mieux le respect ; le mot languedocien *mounje* s'est réduit au sens de *chauffe-lit*, sens connu aussi du français (Cf. Littré, *moine*, 4).

La prononciation *wè* est passée de ces mots à des mots empruntés tout récemment, à une époque où la prononciation *wè* n'existait plus que dialectalement. Le *foulwèr* (fouloir) n'a été introduit que depuis une quarantaine d'années et le *grefwèr* (greffoir) tout récemment, quand on a commencé à greffer les vignes américaines. Le phénomène se continue de nos jours : *trotwèr* et *piswèr* sont des emprunts tout récents et l'abattoir a été aussi dénommé l'*abatwèr*. D'une manière générale le peuple applique à toute pseudo-diphtongue *wa* du français contemporain la prononciation archaïque *wè* ; il éprouve comme un vague besoin de classer ces sons nouveaux dans les moules anciens.

A quelle époque cette prononciation s'est-elle introduite dans la langue d'oc? *Oé* était déjà passé à *oè* (*e* ouvert) vers le milieu du XVIe siècle (Rossmann, p. 36) ; c'est à cette époque aussi que le premier élément de cette pseudo-diphtongue est devenu une semi-consonne (*w*), comme le prouvent les graphies *batouer*, *mouchouer* (Palsgrave cité par Thurot I,353). Je serais tenté de croire que la prononciation *oè* s'est introduite vers le même temps dans notre dialecte et que *oè* y est très vite et très régulièrement passé à *wè*. La connaissance du français était très répandue à cette époque (Cf. A. Blanc, Sub-

stitution du français au provençal à Narbonne. [Extrait du *Bull. hist. et phil.*] pp. 18-19 du tirage à part) et la prononciation est passée de la bouche des gens instruits dans celle du peuple. Nous avons un exemples de *oe* dans un document de Fournes (Aude) de la seconde moitié du XVIe siècle [1] dans le nom propre *Antoene* (à côté de *Antoni*). C'est à cette époque que je rattacherais les mots comme *crwès*, *swèr*, (ma) *fwè*. Les autres mots n'ont rien qui puisse nous aider à préciser l'époque où ils ont été empruntés, sauf peut-être *twèzo* (qui désigne exclusivement l'instrument dont on se sert pour mesurer la taille des conscrits au conseil de révision) et qui pourrait dater de l'époque où la conscription a été introduite, c'est-à-dire de la fin du siècle dernier.

III

LANG. sm > im.
LANG. Bleime = FR. blême, A. FR. blesme.

J'ai noté dans mon étude sur le *Patois de Lézignan* (Revue des Langues Romanes, 1897, §. 124) le passage de *s* du groupe *sm* à *i* dans les deux mots *èime* (bon sens) < * *aestimu* et *cataplaime* < fr. *cataplasme*. Un autre mot intéressant où l'on remarque le même phénomène est le mot *blèime* = fr. *blême*. L'étymologie du mot est incertaine ; le scand. *blâmi*, admis par Diez, Körting, ne peut pas donner fr. *blême*. (Cf. Mackel, *Die germanischen Elemente in der fr. und prov. Sprache*, p. 43.) Il ne donnerait pas davantage le provençal *bleime*. Mais il faut admettre comme certain que *s* n'est pas purement graphique en ancien français, comme le veut encore Körting. (*Lateinisch-Romanisches Wörterbuch*, n° 1236.) « Les verbes *blesmar* et *blesmir*, se rapportant à *blesme*, apparaissent toujours dans les plus anciens manuscrits avec un *s* devant *m* ». (E. Mackel, *op. cit.* p. 43).

La forme languedocienne *blèime* renvoie également à une

[1] Dans un compte de l'Eglise de Fournes de 1585. Cf. *Revue des Langues Romanes*, 1899, p. 257, 1, 20.

forme *blesme* dont d'ailleurs nous n'avons pas d'exemple en ancien provençal. Raynouard (*Lexique Roman*, 2,226,2) donne plusieurs exemples de *blesmar*. Le même mot (*se*) *blesmar* se rencontre deux fois dans *Flamenca* (d'après E. Levy. *Suppl. Wörterbuch*, s. v. *blesmar*). Le mot *blezir*, qui existe aussi en ancien provençal (Cf. Bartsch, *Chrest. Prov*, 4e éd. Gloss.), paraît se rattacher à la même racine.

L'ancien français *blesme* est attesté à partir du XVe siècle (A. Gréban, *Mystère de la Passion*, 25434, d'après Godefroy). *Blesmir* est plus ancien ; on en trouve déjà un exemple dans le *Roland* (*La gent de France ient blecée et blesmie*, Ch. de Rol. éd. Müller, 590, d'après Godefroy). Godefroy cite également *blesmer* = *rendre livide*, Rois, p. 289, éd Ler. de Lincy.

D'après le français *blesmir* et le provençal *blesmar* la racine *blesm* — paraît avoir été empruntée à la même époque par les deux langues.

Les mots *blaime*, *blaimar* < *blas(phe)mare* cités dans Mistral et qui présentent le même phénomène d'amuïssement ne sont plus employés dans le parler de Lézignan.

Le mot *aumôno* < *eleemosyna* est vieilli et très peu usité. Il existe aussi sous cette forme en ancien provençal. Cf. Appel, *Prov. Chrest.* 117, 73. Ce mot-là présente dans plusieurs dialectes du provençal moderne la dissimilation de *s* en *r* : *aumorna*. Cette forme est connue aussi de l'ancienne langue : cf. *almorna*, Appel, *Prov. Chrest.*, XVI, 48.

IV

Lang. gourc ; gourgo < gurga

Je crains que M. A. Blanc dans son intéressant article sur la *Toponymie et Etymologie populaire* (Revue des Langues Romanes, 42, 393 et suiv.) ne soit allé un peu trop loin en avançant que le *c* de *gorc* est tombé à Narbonne dès le commencement du XIIIe siècle ; il est vrai qu'il fait des réserves et il faut en faire. Le mot existe encore (avec un *o* fermé) dans certains parlers de la Montagne-Noire (nord du département

de l'Aude) et il est même connu dans le parler de Lézignan (18 kil. ouest de Narbonne); dans les deux cas le *c* final est sensible (aussi sonore que dans *porc* ou *besc*<*uiscum*).

En revanche, je vois le mot noté *gour* dans le parler piscénois (E. Mazuc, *Grammaire Languedocienne*, p. 289 ; mais les formes du parler lézignanais représentent très bien celles du dialecte narbonnais, tandis que celles du parler piscénois s'en éloignent sensiblement.

A côté de *gurges* existe en bas-latin une forme *gŭrga* qui a laissé un représentant dans la plupart des parlers languedociens : *gourgo*, endroit d'une rivière où se trouve un bas-fond. La forme latine se trouve dans les *Gromatici veteres*, 330, 19 (cités par Georges, *Ausführl. lat-deutsches Wörterb.* 7° Aufl. s. u. *gurga*). Dans le parler de Lézignan ce mot est plus usité que la forme masculine *gourc*.

Le mot *gour* existe en ancien français et dans les parlers modernes sous la forme *gort*, *gourt*, *gurt*. Godefroy en a recueilli de nombreux exemples dans son Dictionnaire (s. v. *gort*). Dans certains le mot a un *o* ouvert (cf. les rimes *mort: gort* dans le passage de Garnier de Pont Sainte-Maxence, cité par Godefroy) ce qui rappelle le traitement de fr. *gorge*, prov. *gorja* avec un *o* ouvert. (Cf. Schwan-Behrens, *Gram. d. Altfr.* 4° Aufl. § 66, Rem.)

Parmi les parlers modernes le lyonnais-forézien a *gour* (Godefroy), les dialectes du Jura ont aussi *gour* (d'après un renseignement personnel). Même forme dans Jaubert, *Gloss. du Centre de la France*.

Godefroy cite encore la forme *gourque* = « canal de moulin, accessoire de moulin » (?) d'après Odin, *Dict. fr.-italien* et d'après un document des *Archives de la Gironde* (1521). Le mot paraît être un provençalisme. Les patois poitevins connaissent le diminutif *gorgeau* = *trou* : « le gorgeau regoule d'aigue» (*Gloss. du patois poitevin* par Lalanne, Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest, 32, p. 151).

Du Cange (éd. de 1678) cite une forme *gordus* (1111) «*locus in fluvio coarctatus piscium capiendorum gratia* », qui paraît une formation récente d'après le fr. *gort* < *gurgite* et une forme *gurgus*, plus ancienne que *gordus*, et qui pourrait bien dater de la même époque que *gurga*.

V

Languedocien **ran** < Germ. **Rand**

Le mot *ran* (signalé par M. A. Blanc dans le nom de lieu *Ranmar*, Revue des L. R. 42,400) existe encore dans le parler lézignanais ; il est vrai qu'il est à peu près exclusivement employé dans l'expression *al ran de* = *au bord de*. Quant à l'étymologie il faut la chercher dans le germanique *rand*. M. E. Mackel l'a d'ailleurs déjà signalée (après Diez, si je ne me trompe) dans son ouvrage *Die germanischen Elemente in der fr. und prov. Sprache* (p. 8, 13, 59, 159) à propos de la forme féminine *randa* qu'il ramène au gotique (fém.)* *randus* ; il cite le prov. *a randa* = *jusqu'à la fin* et l'italien *a randa* = *contre, près de*.

VI

Dissimilation de R en L

J'ai donné dans mon étude sur le *Patois de Lézignan* § 169 des exemples de la dissimilation de *r* en *l* surtout dans les mots empruntés au français. Voici encore, dans le même parler, quelques mots qui nous présentent ce phénomène. *Escoursounèlo*, fr. *scorsonère*, salsifis noir. D'après les auteurs du *Dictionnaire Général* le mot est emprunté par le français à l'italien *scorzonera*. J'admettrais tout aussi bien pour le languedocien un emprunt à l'esp. *escorzonera* cité par le *Dict. Général*.

Le second mot est *alencado*, sorte de sardine salée et mise en barril dont on fait un grand usage dans le Midi. Le mot se rattache au germanique *haring* (Cf. M. Mackel, *Die Germ. El.* 9, 45, etc.) qui a donné *aren* dans notre parler ; le suffixe — *ado* est venu s'y ajouter.

J. Anglade.

I DODICI CANTI

ÉPOPÉE ROMANESQUE DU XVIe SIÈCLE

CANTO SETTIMO

(*Suite*)

[**F° 80 r°**] 49. Rispose il sir : « Per farti compagnia,
Verrò se tu volesti in capo al mondo,
Ch' altro facendo saria scortesia;
Ma se colui, che sta nel ciel giocondo,
Ti presti ciò che l'alma tua desia,
Dirmi chi sei non ti sia grave pondo,
Che questo mi sarrà quel guidardone
Da me bramato sol fra le persone.

50. Non cerco haver thesor, non cerco impero,
Ma ben cerco acquistar nel mondo fama,
Che questa sempre dura, et di leggiero
Perde la vita chi quegli altri brama
Per cupidigia. Fama un huom fa altiero
In vita et doppo morte al cielo il chiama.
La egregia Fama un huom rende imortale
Et di salir al ciel li presta l'ale ».

51. Così dicendo ingroppa la fanciulla
Che non si cura più di veste o gio[i]e,
Ma la sola camisa et d'altro nulla
Pensa portarsi, et le passate noie
Tutte s'oblia, et lieta si trastulla,
Et dice al palladin : « Sir, non te anoie
Meco venire alla città vicina
Ove honor degno havrai da Fiordispina.

52. Fiordispina sono io, di Zenodoro,
Figliuol di Stordilan re di Granata,
Vera consorte, pel cui dolor moro,
Finch' io nol vedo havendomi sposata.
Dirotti cavalcando come il Moro
Al dolce sposo mio m'hebbe imbollata,
Aciochè men ce incresca questa via,
Et così intenderai quella ch'io sia.

53. Essend'io al padre mio unica figlia
Et come vedi nubile di etade,
Spesse volte egli meco mi consiglia
Di maritarmi ad huom di gran bontade.
Io sempre le mostrai torte le ciglia,
Imperò che mi usò una crudeltade
Delle più aspre et delle più crudeli
Che mai fra pagan fusse o fra fedeli.

[F° 80 v°] 54. Andand' io un giorno a caccia per diletto
Una fanciulla a guisa di guerriero
Truovai, che dimostrava al chiaro aspetto
Huom signoril magnanimo et altiero ;
Meco la trassi e in un medesmo letto
Jacemmo per più dì col cor sincero,
Et tal si diportò ch'al suo partire
Cresimi per il duol grave morire.

55. Io m'era tanto di lei inamorata
Che sempre desiai ch' ella homo fusse,
Ma, perchè mal mi vuol sorte spietata,
Un suo fratello, ai lassa ! mi condusse
Forsi perch'io da lei fussi lodata.
Fortuna per donarmi di sue busse
Mandomi a ritrovar il giovinetto
Che conosciuto fu per Ricciardetto.

56. Alla persona, a l' habito, al sembiante,
Alli costumi, alla gran ligiadria,
Pareva ei proprio quella Bradamante
Che più dì stette meco in compagnia :
Le acoglienze ch' io feci a quella inante,
Furono un zero in su la fede mia
A quello che doppoi feci a colui
Che 'l cor con l'honor mio portò con lui.

57. Qual giunto a me vestii con quelli panni
Con quei che la sorella fu vestita,
Per ben ch' io non conobbi alhor gli enganni,
Gli enganni che fur dolci alla mia vita,
Ma doppo amari et pien di tanti affanni
Che, poich' egli da me fece partita,
N'heb' io a scoppiar et egli a morir prima,
A tal che 'l dolor mio fu senza stima.

58. Grave è la pena mia ch' io mi ricordo
Che come donna me lo misi in letto,
Et ei colcato come cieco et sordo
Stettesi un pezzo pien d'ogni rispetto;
Ma perchè la natura fece ingordo
L'huomo et la donna di quel gran diletto,
Quel diletto apetito naturale
Ad huomo a donna e ogni altro animale,

59. Seppemi ei sì ben dir con le parole
Ch' egli era Bradamante ch' io gli el cresi,
Et che per la virtù del sacro sole
S'era fatta homo, et io che dir già entesi
Quel mutar di Tyrrhesia, come suole
Credula donna, al suo disio più mesi
Mi diedi in preda volontieri, et lieta
Ne fui fin che la cosa fu secreta.

[F° 81 r°] 60. Ma poichè si scoperse il meschinello,
La vita vi lasciava, se non era
Un certo cavallier valente et snello
Che [ca]pitò per sorte alla riviera
Nostra quel dì che dovea morir quello
In fuoco orrendo et la persona altiera;
Fu da quel cavallier tolto alla morte
Che la sbirraglia uccise il prode et forte.

61. Per quella crudeltà del padre mio
Non ho voluto maritarmi mai
A chi di darmi haveva egli in disio,
Ma la Fortuna per donarmi guai
Fatto ha del mio cor crudo un cor più pio
Che quel d'una colomba pura assai,
Et sol di Zenodoro al primo sguardo
Io alsi et arsi et sempre aghiaccio et ardo.

62. Una giostra ordinata in Tharagona
Fu dal mio padre assai grande et solenne,
Che venirvi potesse ogni persona,
Purch' adori Macon ; onde vi venne
Dalla Granata il gran re di corona,
Et seco in fin da l'isola di Lenne
Fuvi una donna che è cotanto fiera
Che combattuto havria con la Chimera.

63. Venuto vi era quel gigante ancora
Che per nome faceva Argeste dirsi,
Et la già detta donna Sicomora,
Grande ella ancora quanto possa udirsi
Da me narrare ; et senza far dimora
Prima fu contra Argeste a discoprirsi,
Chiedendole battaglia a l' improviso
Con un robesto et ben turbato viso.

64. Fecero insieme una battaglia quale
Devea farsi da dui corpi robusti,
Ma il crudo Argeste, ch'era assai bestiale,
Menava a quella colpi poco giusti.
De l'armi, della forza ognuno uguale
Era al compagno; con dui mazzafrusti
Si davano piombate per la schiena
Ch'una bastava a occider la balena.

65. O pur volesse sorte o pur ventura
Di quella donna, al capo del gigante
Giunse una palla fuor d'ogni misura,
Et corse il sangue dal teschio alle piante ;
Onde quel per vergogna o per paura
Fuori della citade in uno istante
Partine senza preda, et non fu visto
Se non quando di me fe il crudo acquisto.

[F° 81 v°] 66. Sicomora poi sempre stessi in pace
Che seco alcun più contrastar non vuolle.
Di Zenodoro alcun non è più audace
Nè che col sguardo lo mio cor più immolle.
I'mi stava assai dura et pertinace,
Pur questi mia durezza svelle et tolle
Et tanto m' ard' il cor, tanto l'accende,
Qua[n]to più seco la virtù comprende.

67. Et tanto più la sua virtù m' accese
Che della giostra riportò l'honore,
Et po' egli istesso al mio padre mi chiese,
Et quel mel persuase, il suo valore
Lodando molto, et l'amor che m'aprese
Di dur mi fece in petto molle il core;
Et già sei mesi son ch'hebb' io l'anello
Dal mio sposo et signor liggiadro et bello.

68. Son venti giorni che cavalleria
In Taragona egli mandò assai grande,
Solo per farmi fida compagnia;
Del mio andar in Gra[na]ta già si spande
La voce in corte, et con gran baronia
Del padre mio, a ciò da tutte bande
l' fussi ben guardata et ben sicura
Potess' io di Granata entrar le mura.

69. Non guari lungi dove mi trovasti
Sopra la strada n'attendeva il negro
Dalle cui mani tu mi liberasti,
Rendendomi il cor san che prima era egro
Quel rubaldon senza l'altrui contrasti
Trarmi di sella punto non fu pegro,
Nè riscattarmi forza hebbe già mai
Tutta la turba, ancorchè fusse assai.

70. Me sotto un braccio portò il neghitoso,
Trahendo per il freno il bello ubino
Che mi portò, per che 'l vidde pomposo
Di gemme pretiose et d'oro fino
Tutto coperto, et meno fu quello oso
Ritrarsi dalla man dell' assassino,
Ma nosco venne per la torta via
Un pezzo et riscatol la compagnia.

71. Caminando per quella il tristo latro
Pur mi condusse in quel alto burrone,
Ove è più basso un luogo scuro et atro,
Et dentro una cappanna al fin mi puone
Prima legata; poi com crudel latro
Canino esce di fuor alle persone.
Ne uccise assai et ne ferì de' molti,
Rompendo lor le braccia, teste et volti.

[F° 82 r°] 72. Quegli fuggero et io prigion rimasi.
Le riche anella et la corona degna
Et le ampie veste tuolsemi, ond' io quasi
Fui morta dal dolor, ma pur indegna
Di tal morte servata ad altri casi.
Costui contra di me più si disdegna,
Perchè non volsi consentir a quello
Ch'a tal bestiame poco era il mio hostello.

73. Qual mi trovasti po' ignuda legommi
Et m'affliggeva ancor come vedesti,
Ma la pietà ch'i Dei benigni et sommi
Opraron tanto che tu quì venesti,
Fece per sua bontade ch'al fin sommi
Da morte a vita tolta in tanti mesti
Affanni miei, et veggiomi rinata
Per tua bontà, per tua virtù pregiata. »

74. Et finchè ragionando ivan costoro
Inverso la città, da una gran gente
Vidder coprir tutto quel tenitoro,
Mostrandosi in la vista assai dolente,
Nè si sentiva alcun suono tra loro
Di trombe o di tambur, ma grandemente
Dicevano fra lor di dar la morte
A quel Argeste furibondo et forte.

75. Sicomora fra questi era la prima
Che'l cor voleva a quel trar fuor del petto.
Zenodoro di lei fa maggior stima
Che di tutto altro il bel drapello eletto;
Sol quella honora, sol quella sublima,
Solo di le fa questi alto concetto,
A lei vuol che si dia la ubidienza
Ch' ir non vuol al gigante di lei senza.

Ferdinand CASTETS.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Gachon (P.). — Quelques préliminaires de la Révocation de l'Édit de Nantes en Languedoc (1661-1685). — *Toulouse, Privat*; *Paris, Picard*, 1899, in 8°. [204-CLIV p.]. [*Bibliothèque méridionale*, 2me série, t. V].

La Révocation de l'Édit de Nantes trouve aujourd'hui peu d'approbateurs, et tel académicien, qui, dans ses discours, traite les français non catholiques d' « ennemis de l'âme française », se refuserait pourtant à les traiter en ennemis. Logique plus académique que populaire. De ce raisonnement si le peuple, par malheur, acceptait jamais les prémisses, il lui donnerait sans nul doute une tout autre conclusion.

C'est ce dont le livre excellent de M. G. fournit la preuve. Il montre que la Révocation ne fut pas seulement, comme on l'a cru, l'œuvre du gouvernement royal, ni celle du clergé de France, mais celle de tout le monde, de la nation presque entière. En Languedoc, pays d'Etats, où se réunissaient chaque année les assemblées des trois ordres, les assiettes diocésaines, où délibéraient et administraient de nombreuses municipalités consulaires, on peut entendre la voix du peuple. Ce qu'il réclame avec insistance, bien avant la Révocation, ce sont les mesures destinées à la préparer. Certes les huguenots déplaisent comme hérétiques ; mais on les aime moins encore pour la place qu'ils tiennent et qu'on voudrait prendre. Offices, fonctions lucratives, positions commerciales, industrielles, ressources accumulées pour l'entretien d'œuvres protestantes, voilà le butin convoité. Et quant aux mesures à employer, certains juristes, « donneurs d'avis » que les Etats entretiennent, les P. Meynier, les Bernard, sont là pour les suggérer. Le gouvernement royal, sollicité chaque année, cède peu à peu: ainsi, sur des initiatives venues parfois d'assez bas, fut imaginée, puis appliquée en Languedoc, étendue à toute la France la procédure qui allait priver les malheureux huguenots de droits solennellement reconnus et aboutir aux pires violences.

La Procédure, la Violence, telles sont les deux parties de l'ouvrage.

La première est comprise entre les années 1661 et 1680. Il nous serait impossible de la résumer ici ; car la procédure consiste en

mesures de détail. Une règle étant donnée, favorable aux protestants, on recherche laborieusement toutes les exceptions dont elle serait en tel ou tel cas susceptible ; puis ces exceptions sont étendues à tant de cas, que pratiquement elles abolissent la règle. Et c'est ainsi, sous des attaques très bien combinées, menées avec suite, que les réformés ont perdu successivement leurs droits civiques, — entrée aux Etats, aux Assiettes, faculté de figurer dans les corps municipaux, de participer à la gestion des finances municipales, d'entretenir des hôpitaux, des collèges, des écoles, — leurs droits religieux, — exercice du culte, institutions représentatives telles que synodes, assemblées, consistoires, liberté même de conscience, — et enfin leurs moyens de vivre, — charges provinciales, municipales, fonctions administratives, métiers même, ceux du moins qui étaient organisés par corporations. Contre eux tout semblait licite et louable. Bien avant que Pélisson eût organisé sa fameuse caisse de conversions, et même avant 1660, les Etats, sous une forme un peu différente, avaient la leur, dont les fonds s'accrurent d'année en année

La période de violence (1680-85) n'est pas précisément celle de l'exécution militaire, quoiqu'elle y conduise. C'est la mise en pratique générale, permanente, de tous les édits d'exception que vingt ans de casuistique procédurière avaient suscités. Les effets, presque immédiats, furent déplorables ; les protestants étaient réduits au désespoir; dès 1683 le sang coula dans les Cévennes.

M. G. nous paraît avoir saisi à merveille la vraie nature des faits, leur enchaînement et leurs causes, si complexes. A ceux qui, surpris par la nouveauté des vues, seraient tentés de crier au paradoxe, nous recommanderions en particulier la lecture des documents placés à la fin du volume. Tous sont probants ; quelques-uns sont de premier ordre : ainsi un mémoire (n° 35), où l'intendant Daguesseau expose tout au long les « moyens humains », par lesquels on pourrait détruire la religion ennemie. La parfaite modération de la pensée et de la forme ajoutent à l'impression de vérité que donne le livre. Ajoutons qu'il est vivant par l'intérêt, pour ainsi dire actuel, de la matière, et par le style, pittoresque par endroits, toujours souple et ferme.

(*)

Studier i modern språkvetenskap ufgifna af nyfilologiska sällkapet i Stockholm, I. — *Uppsala*, *Almqvist*, 1898, in 8°. [XII+235 p.].

Ce recueil contient neuf articles que nous allons passer brièvement en revue :

1° Cent mots nouveaux en *-isme* et en *-iste* ne figurant pas dans les dictionnaires de langue ou d'argot français par Karl Wahlund. — C'est une liste curieuse : les mots, tirés des écrits du jour, périodiques et

journaux, sont cités avec l'indication des sources et classés par tipes de formation. L'article débute par un aperçu fort intéressant sur le développement des créations de ce genre en français aux différents siècles. L'auteur ne se dissimule pas que si certains de ces mots deviennent réellement vivants dès leur apparition, d'autres naissent d'un caprice instantané auquel il ne survivent point.

2° Nagra anteckningar om användningen af prepositionen á vid det directa objectet i spanskan af Åke Wison Munthe. — L'emploi de la préposition *á* avec le régime direct en espagnol est tellement intermittent qu'au premier abord il semble uniquement déterminé par le caprice des auteurs. M. Munthe essaie de débrouiller ce caos; il classe ses exemples sous différents chefs et montre que la présence ou l'absence de cette préposition est déterminée par des raisons d'eufonie, de clarté, enfin par la nature du régime, plus ou moins concret ou abstrait, personnel ou impersonnel, précédé ou non de l'article, d'un nom de nombre, etc.

3° Mélanges grammaticaux par O. Örtenblad. — C'est d'abord une recherche istorique sur l'emploi du mode indicatif et du mode subjonctif avec les conjonctions concessives, — puis une autre sur l'emploi de la préposition *en* devant l'article défini. Notons à propos de cette dernière que les locutions *en le, en les* qu'il signale, n'ont pas passé jusqu'à présent dans la langue vivante.

4° Strödda anmärkningar till den engelska grammatiken af A. Malmstedt. — Cet article contient des recherches sur l'emploi et à l'occasion sur le sens: 1° de *farther : further, farthest : furthest*, — 2° de *whoever? whatever? wherever? however? why ever?* — 3° de *dared, durst, dare, need, use*, — 4° de l'article défini, — 5° de l'article indéfini, — 6° de *schall* et *will*.

5° Le suffixe *-ime, -ième* en français par Erik Staaf. — C'est un des bons articles de la collection. M. Staaf fait preuve d'une connaissance très approfondie de la question et la discute avec une grande compétence. Pour le suffixe *-ime*, nous considérons sa conclusion comme définitive : il provient du lat. *-ĕcimus* dans la série *undĕcimus — sedĕcimus*. Mais pour le suffixe *-ième* nous pensons que le problème subsiste. Ne serait-il pas tout simplement le résultat de la fusion du suffixe *-ime* avec le suffixe *-esme* provenant de *-esimus*? Le mélange de *onzime* avec **onzesme* aurait produit *onziesme*, celui de *douzime* avec **douzesme* aurait produit *douziesme*. L'italien semble fournir une indication en faveur de l'évolution supposée, car à côté de *undecimo, dodecimo* correspondant à *onzime, douzime* il possède les formes *undicesimo, dodicesimo* auxquelles correspondraient **onzesme, *douzesme*.

6° Om ändelsen *-is* i nysvenskan af Alfred Nordfelt. — Recherche sur l'origine et l'extension de la finale *-is* en suédois moderne.

7° Altération et chute de l'*r* en français par Herman Andersson. — L'auteur reprend ici la téorie qu'il avait exposée dans le Recueil des Mémoires philologiques présentés à M. G. Paris par ses élèves suédois, Stockolm, 1889, pour la compléter et la modifier sur certains points. C'est une étude très soignée et pleine d'observations intéressantes. Mais il n'i a pas lieu d'en discuter ici les conclusions puisqu'elles l'ont été depuis dans une sorte de tournoi scientifique qui vient d'avoir lieu dans la *Romania*, 1899, p. 579 et suiv. entre l'auteur et M. J. Vising.

8° Zur frage nach der entstehung von konstruktionen in art von « ich habe schreiben können » u. s. w. von P. A. Lange. — M. Lange pense que ce sont les constructions comme *ich habe arbeiten lassen* qui ont servi de modèle aux locutions plus récentes, telles que *ich habe arbeiten können.*

9° Om artikeln dess ursprung och uppgift särskildt i franskan och andra romanska sprak af P. A. Geijer. — C'est un chapitre de sintaxe istorique. Recherche approfondie sur les origines, les emplois et leurs valeurs de l'article dans les langues romanes et particulièrement en français.

Le recueil se termine par la bibliografie des ouvrages de filologie romane et germanique publiés par des Suédois depuis 1893 jusqu'au mois d'octobre 1898.

Maurice GRAMMONT.

Bonnet (Emile). — Bibliographie du diocèse de Montpellier. Ancien diocèse de Maguelone, Montpellier, Béziers, Agde, Lodève et Saint-Pons-de - Thomières. — *Montpellier, Impr. Firmin et Montane*, 1900, gr. in-8°. [146 p.].

M. Emile Bonnet, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Montpellier, est l'auteur de savants ouvrages, parmi lesquels nous nous contenterons de citer *Les débuts de l'Imprimerie à Montpellier* et *L'Imprimerie à Béziers au XVIIe et au XVIIIe siècle.* Il publie aujourd'hui, en un beau volume, une *Bibliographie du diocèse de Montpellier*, qui sera fort utile à toute une catégorie de travailleurs.

Très méthodiquement composé, ce répertoire signale d'abord les ouvrages généraux sur la matière (*Gallia christiana, Histoire du Languedoc, etc.*) et passe ensuite en revue les ouvrages, manuscrits ou imprimés, qui concernent chacun des cinq diocèses que la Constitution civile du clergé a réunis en un seul : celui de Béziers

(jusqu'en 1802), de Montpellier (depuis cette date). Dans chaque chapitre est suivi l'ordre suivant : *I. Histoire du diocèse et des Evêques ;— II. Abbayes, couvents, établissements hospitaliers et charitables, confréries ; — III. Paroisses, églises, chapelles* ; — *IV. Hagiographie; — V. Liturgie ; — VI. Enseignement religieux, catéchismes ; —VII. Conciles, synodes, conférences, règlements et affaires ecclésiastiques* ; — *VIII. Biographies ecclésiastiques* ; — *IX, Polémiques religieuses* : *réforme, jansénisme.* Seulement, la bibliographie n'étant pas également riche pour tous les diocèses, certaines subdivisions ont dû être parfois omises : une pour Béziers, trois pour Agde et Lodève, quatre pour Saint-Pons.

L'ouvrage, qui est rédigé d'une façon agréable, se termine par trois index fort commodes, l'un pour les auteurs cités, l'autre pour les personnages, le troisième pour les localités, les édifices et les établissements pieux.

Une bibliographie ne saurait jamais être complète, et M. Bonnet trouvera sans doute par la suite de quoi combler certaines lacunes ou même de quoi rétablir telle ou telle des subdivisions supprimées[1]. Son livre n'en est pas moins, parmi les recueils du même ordre, un des plus précis, des plus consciencieux et des plus méritoires.

Eugène Rigal.

Berthelé (Jos.). — Les Instructions et Constitutions de Guillaume Durand, le spéculateur, d'après le manuscrit de Cessenon.— *Montpellier, Imp. Bœhm,* 1900, gr. in-8°. [140 p. et 4 pl.].

[Fait partie des *Mémoires de la section des Lettres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,* 2e série: tome III, I.]

C'est pendant une tournée d'inspection d'archives, que M. Jos. Berthelé a eu la bonne fortune de découvrir parmi les parchemins municipaux du village de Cessenon (Hérault), le manuscrit des Instructions et Constitutions de Guillaume Durand. Cette découverte est d'autant plus importante qu'il ne s'agit point d'une œuvre « inédite », mais d'une œuvre « inconnue » des bibliographes les plus compétents.

En outre, le manuscrit doit être considéré comme en partie auto-

[1] Ainsi, pour le diocèse de Béziers, la subdivision supprimée est celle des *Biographies ecclésiastiques.* Mais ne faudrait-il pas signaler la biographie de l'abbé Martin (1740-1824), curé de St-Aphrodise de Béziers, député aux États-Généraux, et membre de la Constituante? Elle a été écrite par M. Auguste Fabrégat en 56 p. in-8° (*Biographie des Hommes illustres de Béziers.* Béziers, veuve Millet, 1886)

graphe. Les additions et les surcharges ne sont pas de la main d'un secrétaire écrivant sous la dictée, mais de la main de l'auteur lui-même. « Elles semblent trahir », dit M. J. B., « l'auteur hésitant dans » la rédaction de sa phrase, corrigeant, raturant, jusqu'à ce qu'il ait » donné à la transcription de sa pensée sa forme définitive. »

M. J. B. a publié ce texte avec le plus grand soin. Il a eu, de plus, l'heureuse idée de faire reproduire en phototypie quelques pages du manuscrit, ce qui permet d'apprécier l'écriture des notes marginales que M. J. B. considère comme des autographes de Guillaume Durand. H. T.

Notes bibliographiques

Notre confrère, M. M. Camélat, publie dans *Mélusine* (janv.-fév. 1900) un conte qui a cours dans la vallée du Lavedan : *les Aventures du Chat et de l'Agneau*. Quelques observations de M. Gaidoz, qui viennent à la suite en font ressortir l'originalité.

Il est dommage qu'il n'ait pas été reproduit en gascon, c'est-à-dire dans la langue où il semble avoir été recueilli.

Le premier *Annuaire des Jeux floraux* de Cologne vient de paraître. Il contient le portrait de la Reine de la fête, Carmen Sylva, de sa représentante et des vingt-quatre dames d'honneur, des poètes couronnés et enfin du fondateur des Jeux Floraux, M. le Dr Fastenrath. Il contient en outre un salut poétique de Carmen Sylva, une poésie espagnole de l'infante Doña Paz, ainsi que des poésies de circonstance envoyées par plus de cent poètes et poétesses de dix pays différents ; plusieurs de ces pièces émanent de félibres provençaux (Cf. *Revue des Langues romanes*, t. XLII, p. 109, 112); le volume contient en outre une lettre de Mistral.

Dans le *Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère* (oct.-nov. 1899), nous trouvons une étude de M. Jules Barbot qui porte le titre de : Jongleurs et Troubadours du Gévaudan. Ce n'est que la simple reproduction des pièces qui se trouvent dans Raynouard ou Rochegude, sous les noms de Guilhem Adhémar, Garin d'Apchier, Perdigon, etc... M. J. B. ignore les publications qui ont paru sur les troubadours et la poésie provençale, soit en France, soit en Allemagne, soit en Italie, durant les 50 dernières années. C'est assez dire tout ce qui manque à son travail.

Livres reçus

André (Marius). — Le bienheureux Raymond Lulle (1232-1315).— *Paris, Lecoffre*, 1900, in-8°. [IV-216 p.].

Fait partie de la collection « Les Saints ».

Berger (Rudolf). — Canchons und partures des altfranzösischen Trouvère Adan de le Hale le Bochu d'Aras. I. Canchons. — *Halle a. S., Karras*, 1899, in-8°. [49 p.].

[Thèse de Halle].

Draeger (Richard). — Molière's Dom Juan historisch-genetisch neu beleuchtet. — *Halle a. S., Imp. Schlesinger*, 1899, in-8°. [39 p.].

[Thèse de Halle].

Garnier (Christian).— Grammaires et vocabulaires méthodiques des idiomes de Bordighera et de Realdo. — *Paris, Leroux*, 1898, gr. in-8°, [107 p.].

Langlois (Ernest). — Anciens proverbes français. — *Paris*, 1899, gr. in-8°. [33 p.].

[Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LX].

Marchot (Paul). — Essais d'explication pour trois questions de philologie romane. — *Turin, Loescher*, 1900, in-8°. [8 p.].

[Extrait des *Studj di Filologia romanza*, vol. VIII].

Nabaillet.— Caoucos fablos de J. de La Fontaine en rimos bigourdanos (Patouès de Bagneros), 2e éd. — *Bagnères-de-Bigorre, Imp. Courreau*, 1899, in-8°. [X-88 p.].

Nyrop (Kr.). — Formation du pluriel en français. Les noms en *l*.

[Extrait du *Bulletin de l'Académie royale des sciences et des lettres de Danemark*, Copenhague, pour l'année 1900 ; p. 23 à 54].

Ruat (P.). — La Cicerone marseillais. Nouveau guide pratique de l'étranger à Marseille, 11e éd.— *Marseille, Ruat*, 1900, in-12. [100 p. et un plan].

Vidal (A.). — Comptes consulaires d'Albi (1359-1360). Publiés avec une introduction, un glossaire et des notes par **A. Vidal**; et une étude linguistique par **A. Jeanroy**. — *Toulouse, Edouard Privat*, 1900, in-8°. [CIIJ-272 p.].

[Fait partie de la *Bibliothèque méridionale*, 1re série, t. V.]

Vié (Louis). — Des principales applications du droit d'intervention des puissances européennes dans les affaires des Balkans depuis le traité de Berlin de 1878 jusqu'à nos jours. Etude de droit international public et d'histoire diplomatique. — *Toulouse, Imp. Lagarde*, 1900, in-8°. [158 p.].

[Thèse de Toulouse].

CHRONIQUE

La Société pour l'étude des Langues romanes, dans la réunion ordinaire du mois de décembre, a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1900.

Ont été élus :

MM. Léon-G. Pélissier, *président ;*
Chassary, *vice-président ;*
Chabaneau, *secrétaire général ;*
Lambert, *trésorier ;*
Henri Teulié, *secrétaire de rédaction de la* Revue.

Il s'est constitué, le 21 décembre 1899, à Saint-Girons, une section de la *Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts* qui a pour but spécial l'étude du Couserans et la publication des documents et mémoires relatifs à ce pays. Elle a pris le titre de « Société des études du Couserans ». Le nombre considérable des adhérents au nouveau groupe semble devoir être une garantie de son activité. Nous faisons des vœux pour sa prospérité et pour que la partie linguistique de son programme ne soit pas négligée.

En novembre 1900, l'Académie du Var célèbrera par un ensemble de Fêtes l'anniversaire de son Centenaire : elle ouvre, à cette occasion, un *Concours Littéraire* sur les matières suivantes : 1° Poésie Française : *Toulon et sa rade*, (maximum 300 vers). 2° Prose française : *Grèce et Provence*. — Légende ou histoire, (maximum 600 lignes). 3° Poésie Provençale : *Un jour d'été dans un mas de Provence*, (maximum 300 vers). 4° Histoire locale. *La Chapelle de Notre-Dame de Bonne-Garde*, (cap Sicié), avec une étude historique sur le *mai* et les romérages de Provence en général. 5° Archéologie : monographie avec plan d'un monument de la période Sarrasine, existant ou ayant existé dans Toulon ou dans le département du Var. 6° Géographie : Tableau synthétique de l'empire colonial de la France, au point de vue politique, économique et commercial.

Prix : Les prix consisteront en objets artistiques de valeur. Les travaux présentés seront soumis à un jury pris dans le sein de l'A-

cadémie du Var. — Les membres de cette Académie, bien qu'admis à concourir, n'auront point part aux récompenses; ils seront classés, s'il y a lieu, hors concours.

Les œuvres couronnées seront insérées dans le « livre d'or » que l'Académie publiera pour la circonstance.

Manuscrits — Délai d'envoi : Les manuscrits ne doivent pas être signés. Ils porteront, en tête, une devise qui sera reproduite sur une enveloppe fermée, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Ils devront être adressés *franco* avant le 1er octobre 1900, terme de rigueur, à M. *Léon Gistecui*, Secrétaire général de l'Académie du Var, 22, rue d'Antrechaux, à Toulon (Var) : ils ne seront pas rendus.

NÉCROLOGIE

Charles Revillout[1]. — A. Langlade

Discours de M. Eugène Rigal, professeur de littérature française a la Faculté des lettres

Monsieur le Recteur,

Messieurs,

Il y a huit ans qu'appelé à remplacer dans une chaire qu'il avait honorée mon ancien maître, M. Revillout, je rendais un premier hom-

[1] Le 17 novembre 1899 est mort, à Montpellier, M. Ch. Revillout, qui fut l'un des membres les plus actifs de la *Société des langues romanes* et l'un des collaborateurs les plus assidus de cette *Revue*.

Dans le discours prononcé à ses funérailles, M. Rigal a retracé sa vie et rappelé ses vertus. Nous ne pouvions mieux faire que de reproduire ces belles pages de notre confrère. Une bibliographie complète des travaux de M. Ch. Revillout accompagne le discours ; elle est aussi l'œuvre de M. Rigal. — Les discours prononcés aux funérailles de M. Charles Revillout, par MM. A. Benoist, recteur de l'Académie, E. Rigal, professeur à la Faculté des lettres, A. Blavy, vice-président de l'Association des Amis de l'Université de Montpellier, ont paru en brochure sous le titre suivant : Discours prononcés aux funérailles de M. Charles Revillout, ancien professeur de littérature française, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, le 19 novembre 1899. — *Montpellier, Imp. Martel*, 1900, in-8°. [22 p.].

nage au professeur, au savant, à l'écrivain que tout le monde appréciait en lui. Je le faisais en quelques mots, car il m'écoutait, et sa modestie m'en eût voulu de le louer trop longuement ; mais je le faisais avec joie, car sa robuste santé nous était un sérieux garant que nous le garderions longtemps au milieu de nous et que longtemps nous profiterions de son activité toujours féconde. Et voici qu'avec un serrement de cœur profond je viens, au nom de la Faculté des lettres, rendre un hommage nouveau à celui qui fut un de ses professeurs les plus goûtés et les plus applaudis. Cette fois, il n'est plus, et quelques jours ont suffi à un mal implacable pour nous prouver ce que nous ne pouvions pas ne pas méconnaître quand nous admirions la verte vieillesse de M. Revillout, à savoir que ni la vivacité de l'esprit, ni la chaleur du cœur, ni même la vigueur apparente du corps n'empêchent le temps de procéder à son œuvre de destruction et de nous enlever l'un après l'autre les objets de notre affection et de notre respect. Du moins ne peut-il nous empêcher, ni, en rappelant ce que furent nos chers disparus, d'assurer la survivance de leur souvenir, ni, en signalant à tous leur exemple, de le rendre fécond encore en dépit de la mort.

Ç'a été, certes, une carrière bien remplie que celle de M. Charles-Jules Revillout. Né à Issoudun le 30 janvier 1821, élève de l'École normale supérieure de 1839 à 1842, reçu second à l'agrégation d'histoire en 1843, il enseigna successivement l'histoire aux lycées de Saint-Étienne (1842), de Besançon (1843), de Grenoble (1848), de Versailles (1862). Puis, comme il était déjà docteur ès lettres depuis le 6 juillet 1850, il fut, en 1863, appelé à notre Faculté des lettres pour y suppléer un maître que Saint-Marc Girardin avait jugé digne de le suppléer, lui aussi, et que Paris venait ainsi de ravir à Montpellier.

Succéder à un professeur éloquent comme Saint-René Taillandier, cela ne laissait pas d'être une tâche redoutable : M. Revillout eut vite fait d'obtenir l'estime d'un public sérieux et ami des choses de l'esprit ; il le groupa nombreux autour de sa chaire, et, quand celle-ci fut définitivement abandonnée par son ancien titulaire, il y fut à son tour titularisé, le 18 juillet 1868. Vingt-trois ans encore il devait l'occuper avec un succès qui ne s'est jamais démenti, et nombreux sont les Montpelliérains qui se rappellent, qui regrettent son enseignement vivant et solide, comme nombreux sont les anciens élèves qui lui sont restés reconnaissants de la sollicitude avec laquelle il veillait à leur formation intellectuelle et à leurs succès. Nommé officier de l'Instruction publique en 1856, chevalier de la Légion d'honneur en 1875, correspondant du ministère de l'Instruction publique en 1884, il pouvait aspirer plus haut sans doute ; mais il renonça à toute ambi-

tion qui l'eût éloigné d'une ville devenue sa seconde patrie, et lorsque, atteint par la limite d'âge, il dut abandonner l'enseignement à la fin de l'année scolaire 1890-1891, il sentit, et l'on sentit avec lui, combien allaient lui manquer ces leçons publiques dont il s'était fait une si douce habitude, ces conférences où la vue d'une studieuse jeunesse le ragaillardissait, ces examens mêmes et ces charges de toutes sortes qui lui étaient si légères.

Heureusement pour lui — et pour nous — il avait été nommé professeur honoraire à la Faculté des lettres et ne regardait pas comme une métaphore vaine les « liens de l'honorariat » qui l'« attachaient » encore à nous; il venait à nos réunions, prenait part à nos discussions, nous aidait de sa précieuse expérience.

Dévoué à l'Université de Montpellier tout entière, il avait accepté de présider la Société des Amis de cette Université, et c'est justement quand il représentait cette Société, c'est quand il assistait à la séance solennelle par laquelle les diverses Facultés et Écoles inaugurent leurs travaux, c'est quand il donnait à notre Université cette marque de son attachement inaltérable, que la plupart d'entre nous ont pu le voir pour la dernière fois — il n'y a, hélas! que quelques jours.

J'ajoute que, bien qu'adopté avec empressement par les Sociétés savantes des villes où il avait autrefois professé (la Société des sciences morales de Seine-et-Oise, à laquelle il avait donné son mémoire sur *les Questeurs urbains*, ou l'Académie Delphinale, dont il avait écrit l'intéressante histoire) ; bien que souvent écouté avec faveur dans les Congrès des Sociétes savantes, qui approuvèrent ses mémoires sur *l'Église et les affranchis*, sur *le Clergé chrétien dans les campagnes après la grande invasion*, sur *une Page de l'histoire des guerres de religion*, etc., etc., M. Revillout appartenait surtout, et, ses loisirs étant devenus plus grands, il se consacra de plus en plus aux Sociétés savantes dont notre Montpellier s'enorgueillit et se pare : à l'*Académie des sciences et lettres* et à la *Société archéologique*, dont les recueils furent par lui enrichis de nombreux mémoires, à la *Société des langues romanes*, qu'il avait puissamment contribué à fonder et dont la *Revue* contient aussi un grand nombre de ses travaux.

Dispersées ainsi de tous les côtés, ses publications sont innombrables, et je ne songe pas à les énumérer ici. Il me suffira d'en marquer d'un mot le caractère. Historien par vocation et, au début du moins, par profession, M. Revillout avait commencé par s'attaquer à d'importants problèmes de l'histoire romaine et de l'histoire des invasions barbares. On cite encore sa thèse latine sur le recrutement de l'armée romaine depuis la bataille d'Actium jusqu'à Théodose, et surtout

l'on s'inspire, en Allemagne et en France, de sa thèse française sur *l'Arianisme des peuples germaniques qui ont envahi l'Empire Romain*. Le sujet était neuf; car, si l'arianisme avait été étudié comme hérésie par les théologiens, et si les historiens avaient raconté sa défaite au sein de l'Empire, on n'avait guère songé à se demander quelles conséquences l'adoption de l'arianisme par les peuples germaniques avait pu avoir sur les destinées mêmes de ces peuples et sur la formation de l'hégémonie pontificale romaine. Or, M. Revillout se proposait de montrer, et il montrait, en effet, que l'arianisme avait affaibli ces peuples en les empêchant de se concilier les catholiques qu'ils avaient vaincus; qu'il avait, au contraire, élevé les papes, en forçant tous les catholiques à se tourner vers eux, leur commun appui, et en amenant les Francs catholiques à s'unir avec Rome contre leurs rivaux. On ne s'étonnera pas que l'auteur d'un pareil travail ait joui de l'amicale estime d'un Augustin et d'un Amédée Thierry, d'autant que, les questions ardues continuant à le tenter, l'auteur de *l'Arianisme des peuples germaniques* devenait l'auteur des mémoires, restés classiques, sur *le Colonat* et sur *l'Inquilinat* chez les Romains.

On sait quels changements de vocations a souvent déterminés le hasard des nominations universitaires. En 1863, par sa nomination à Montpellier, M. Revillout passait de l'enseignement de l'histoire à celui de la littérature française. Le danger était grand, pour le savant que l'on transplantait de la sorte, de perdre son originalité et les qualités qui l'avaient fait connaître. Mais il échappa au danger de deux manières : en n'abandonnant pas l'histoire, — et, quand il composait des études littéraires, en fondant les qualités de l'historien avec celles du lettré. C'est ainsi qu'après 1863, M. Revillout continue à publier des études purement historiques, comme ce *Mémoire sur le Quarantième des Gaules*, paru en 1866, où il combattait l'opinion du grand épigraphiste M. Léon Rénier, et aux conclusions duquel M. Léon Rénier devait, cependant, lui-même se rallier; ou comme cette monographie de saint Benoît d'Aniane et de saint Guilhem, parue en 1895, et qui est un modèle de monographie historique. Et, d'autre part, quand M. Revillout publiait ses leçons ou ses discours sur les *Caractères et les Tendances du* XVIIme *siècle*, sur *les Lettres, les Idées et les Mœurs pendant la première partie du* XVIIIme *siècle*, sur *Beaumarchais et la Comédie espagnole*, sur les *Derniers mois du poète J du Bellay*, sur le poète *Roucher;* quand il donnait à nos Académies ses mémoires sur *Jean de Soudier de Richesource*, sur *Molière, Louis XIV et le Tartuffe*, sur *Antoine Gombaud, chevalier de Méré*,... un grand nombre de jugements intéressants et les traces partout visibles d'une fréquentation personnelle des grands écrivains,

faisaient honneur à l'humaniste et au lettré ; mais dans la critique des divers témoignages invoqués, dans les discussions de dates, dans le classement méthodique des mille petits faits qu'il fallait rapprocher et éclairer l'un par l'autre, on reconnaissait l'ancien historien formé aux rigoureuses méthodes de l'érudition contemporaine.

Aussi était-il inévitable que M. Revillout s'attachât à une étude, où sont également nécessaires la prudence de l'historien et la finesse du lettré : celle de l'histoire de la langue. La langue du XVIIme siècle, surtout, lui était très familière, et il en composait avec amour un lexique étendu. Si des scrupules excessifs lui ont fait par la suite abandonner cette œuvre, comme rendue moins utile par des publications récentes, il a du moins donné du « pauvre *drille* de La Fontaine », du mot *méchant*, du mot *paire*... des monographies intéressantes, et partout il a tiré le meilleur parti de sa connaissance profonde du vocabulaire et de la syntaxe.

Les mêmes qualités sont restées visibles dans les écrits de M. Revillout jusqu'au dernier jour. On les retrouve dans les chapitres qu'hier encore il lisait aux Académies de Montpellier. On les retrouve, plus éclatantes peut-être, dans l'ouvrage qu'a publié la *Revue des langues romanes*, et que souvent j'ai amicalement reproché à M. Revillout de n'avoir pas encore donné en volume : *la Légende de Boileau*. Sous ce titre piquant, M. Revillout n'a pas seulement montré comment Despréaux vieilli s'était fait illusion et avait involontairement trompé la postérité sur l'importance du rôle qu'il avait joué ; il n'a pas seulement éclairci maint passage des œuvres du satirique ; c'est aussi à l'histoire de Racine, de La Fontaine, de Molière, qu'il a fait d'importantes additions ou rectifications ; nous savons mieux, après l'avoir lu, ce qu'a été l'école poétique de 1660, si différente de celles qui l'ont précédée, nous comprenons qu'à Molière est due l'initiative, et qu'à Molière est restée longtemps la direction d'un mouvement qui, en renouvelant notre poésie quelque peu épuisée, a tant fait pour la gloire des lettres françaises.

Après tant de publications, M. Revillout n'avait pas donné encore tout ce qu'il promettait aux amis des lettres et de l'histoire ; mais des mains pieuses réuniront ses derniers écrits et nous n'avons rien à craindre pour eux : ne sont-ils pas sous la double sauvegarde du savoir et de l'affection ? Frère de l'illustre égyptologue M. Eugène Revillout ; cousin de l'éminent inspecteur général honoraire des Facultés de droit, M. Accarias, M. Charles Revillout appartenait à une famille où l'on admirait ses talents, comme l'on aimait son caractère, comme l'on vénérait ses vertus. Et nous savons combien cette vénération et cet amour étaient mérités. Nous l'avons vu toujours fidèle à ses convictions et toujours esclave de ses devoirs, accueillant

pour les nouveaux venus, dévoué à ses amis, ne formant, pour ainsi dire, qu'un cœur et qu'une âme avec tous les siens. Quelle tendresse et quel orgueil ne montrait-il pas quand il parlait de ce frère, qui témoigne éloquemment pour lui des mêmes sentiments! Avec quelle joie il allait à Paris retrouver une fille et des petits-enfants chéris ! Et, ici même, quand les deuils les plus terribles eurent frappé a la fois et son autre fille et lui-même, dans quelle union touchante il a vécu avec cette fille bien-aimée, la consolant, consolé par elle, consacrant ses forces et son expérience à l'éducation de son petit-fils ! Quelle perte cette famille vient de faire! Et comme nous serions heureux, dans notre tristesse, si nous pouvions penser qu'elle trouvera quelque allègement à sa peine dans la sympathie profonde dont nous l'entourons !

PUBLICATIONS DE M. CHARLES REVILLOUT

Discours prononcé à la distribution des prix du collège royal de Besançon, le 27 août 1844 (Besançon, 1844, in-8°).

De romani exercitus delectu et supplemento ab Actiaca pugna usque ad aevum Theodosianum disquisitio historica (thèse ; Paris, 1849, in 8°).

De l'Arianisme des peuples germaniques qui ont envahi l'Empire romain (thèse ; Paris, 1850, in-8°).

Discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Grenoble, le 26 août 1850 (Grenoble, 1850, in-8°).

Rapports divers présentés à l'Académie delphinale, de 1851 à 1862.

Note sur le passage d'Annibal (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 1853).

Géographie du Dauphiné à l'époque gauloise (*Congrès scientifique de Grenoble*, 24e session, t. II).

Etude sur le Jus Italicum (*Revue historique de droit français et étranger*, 1855).

Etude sur l'histoire du Colonat chez les Romains, 2 parties (*Ibid.*, septembre-octobre 1856 et mai-juin, juillet-août 1857).

L'Arianisme à Grenoble (*Revue des Alpes*, 1858).

Lettres inédites de Piron (*Ibid.*).

L'ancienne Académie delphinale et la Bibliothèque publique de Grenoble (*Ibid.* et *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1858).

Lettres inédites de Mme de Staël, communiquées par M. Emm. Teisseire, avec notes par M. C. R. (*Revue des Alpes*, 4 juin 1859).

Lettre sur des inscriptions découvertes à Grenoble (*Ibid.*, 1er octobre 1859).

Note sur la chartreuse de Currière et sur le monachat des Chartreux accordé à Louvois (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 1860).

Funérailles des moines d'Égypte, au temps de saint Antoine et de saint Pacôme (*Ibid.*, 1860).

Dissertation sur l'occupation de Grenoble au xe siècle par une nation païenne (*Ibid.*, 1860).

Note sur l'Inquilinat (Imprimerie nationale, 1861, in-8°).

Les familles politiques d'Athènes et les gentes de Rome (*Revue historique de droit français et étranger*, 1862).

Mémoire sur la politique des Romains dans le Dauphiné (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 1863).

Le Clergé chrétien dans les campagnes après la grande invasion; extrait d'un mémoire sur l'*Histoire des classes agricoles dans le premier royaume de Bourgogne* (Imprimerie nationale, 1864, in-8°).

La Prose française avant le XVIIe siècle, discours prononcé à l'ouverture du cours de littérature française, le 19 janvier 1864 (Montpellier, 1864, in-8°).

Caractères et tendances du XVIIe siècle; leçon d'ouverture (*Ibid.*).

Les Questeurs urbains (*Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise*, 1865).

Note sur l'Eglise et les affranchis; extrait d'un mémoire sur l'*Histoire des classes agricoles dans le premier royaume de Bourgogne* (Imprimerie nationale, 1865, in-8°).

Les lettres, les idées et les mœurs pendant la première partie du XVIIIe siècle; leçon d'ouverture (Montpellier, 1865, in-8°).

Mémoire sur le Quarantième des Gaules, à propos d'une inscription du département des Pyrénées-Orientales ayant trait à la perception de cet impôt (*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1866).

Une page de l'histoire des guerres de religion sous le règne de Louis XIII (1621), tirée des minutes d'un notaire Dauphinois (Imprimerie nationale, 1867, in-8°).

La Renaissance; leçon d'ouverture (Montpellier, 1866, in-8°).

Beaumarchais et la Comédie espagnole; conférence faite à l'ancienne Loge de Mer de Perpignan (Montpellier, 1867, in-8°).

La littérature française après la Fronde; leçon d'ouverture (*Revue de Paris* du 1er janvier 1868).

Les derniers mois du poète Joachim du Bellay (Imprimerie nationale, 1868, in-8°).

Discours sur J.-A Roucher, prononcé à la rentrée des Facultés et de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Montpellier, le 16 novembre 1868 (Montpellier, 1868, in-8°).

La Littérature du Moyen âge et le Romantisme; leçon d'ouverture (*Revue des Langues romanes*, 1870).

Un lexicographe du second siècle de notre ère... Julius Pollux (*Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1874; article sur le même sujet dans la *Revue des Langues romanes* en 1873).

Madame d'Heudicourt et Madame de Maintenon (*Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1875).

De la date possible du roman de Flamenca (*Revue des Langues romanes*, janvier 1875).

Las noças de Jauselou Roubi, par Moussu Richard (*Ibid.*).

Etude historique et littéraire sur l'ouvrage latin intitulé: Vie de saint Guillaume (*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1876).

Le pauvre drille de La Fontaine (*Revue des Langues romanes*, septembre 1879).

Un voyageur dauphinois resté inconnu: Antoine de Brunel, seigneur de Saint-Maurice-en-Trièves, 1622-1696 (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 1880).

M. Hennebert et le passage d'Annibal dans le Dauphiné (*Bulletin de la Société languedocienne de Géographie*, 1880).

Les affiches du théâtre du Marais (*Le Moliériste*, septembre 1880).

Marc Vulson de la Colombière, auteur de la *Science héroïque*, et ses ancêtres (*Revue des Sociétés savantes*, 7e session, t. IV, 1880).

Un maître de conférences au milieu du XVIIe siècle, Jean de Soudier de Richesource (*Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1881).

Le jurisconsulte Pacius de Beriga, avant son établissement à Montpellier (1550-1602), d'après un document inédit (*Ibid.*, 1882).

Discours prononcé aux obsèques de M. le professeur Boucherie (*Revue des langues romanes*, avril 1883).

Le concours philologique et littéraire de l'année 1883. Rapport sur le concours de philologie (*Ibid.*, juillet 1883).

Grandeur et décadence du mot « méchant » au XVIIe siècle (*Ibid.*, février 1886).

Le mot « paire » et les mots français qui n'ont pas de singulier (*Revue des Langues romanes*, mars 1886).

Discours prononcé aux obsèques de M. le professeur Mondot (Montpellier, 1887, in-8°).

Antoine Gombaud, chevalier de Méré; sa famille, son père et ses amis illustres (*Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1887).

Boursault et la Comédie des mots à la mode. — Louis XIV, Molière et le *Tartuffe* (*Ibid.*, 1888).

Philippe Tamizey de Larroque: Lettres de Peiresc aux frères Dupuy; compte rendu (*Revue des Langues romanes*, octobre 1888).

Un problème de chronologie littéraire et philologique : date présumable des *Dialogues* de Fénelon *sur l'éloquence* (*Ibid.*, janvier et avril 1889).

Voltaire et le duc de Richelieu : leurs relations avant le mariage du duc avec Mlle de Guise, 1718-1734 (*Ibid.*, octobre 1889).

Les maîtres de langue française au XVIIe siècle : Olivier Patru (1604-1681); ses relations avec Boileau (*Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1892).

Saint Benoît d'Aniane et saint Guilhem (Montpellier, 1895, in-8°).

La Légende de Boileau (*Revue des Langues romanes*, 1890-1895).

PUBLICATION POSTHUME :

Essais de philologie et de littérature (les mots *méchant* et *paire;* — les *Dialogues* de Fénelon *sur l'éloquence;* — Voltaire et le duc de Richelieu: — la Légende de Boileau). Montpellier, 1900, 1 vol. in-8°.

A PARAITRE :

La Renaissance à Montpellier (*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*).

*
* *

A. Langlade

A. Langlade est mort le 5 février 1900. Il fut, comme M. Charles Revillout, un collaborateur assidu de la *Revue des Langues romanes*, où il a publié ses meilleures pièces. Nous donnons ci-dessous l'article que lui a consacré M. Jules Véran et dans lequel il apprécie le talent et l'œuvre du poète de Lansargues avec autant de finesse que de justesse.

« A Lansargues, dans l'Hérault, s'est éteint, âgé d'environ quatre-vingts ans, le poète Alexandre Langlade. »

« Il n'eut pas, comme cela arriva à d'autres, hélas! la renommée qu'il méritait. Sa carrière littéraire fut longue pourtant, et ses œuvres nombreuses. La *Revue des Langues romanes* publia ses premières

poésies : *Lou Garda mas* (1878), *Lous las d'amour* (1879), *Malhan e Daudet* (1881), *Paulet e Gourgas* (1882). »

« Ce fut la première période de la vie littéraire de Langlade. La seconde comprend : l'*Alerta* (1896), son chef-d'œuvre ; *Souvenir de Pentacousta* (1891) ; *La Passioun de la França* (1898) ; *La Fada serranela*, etc. »

« Né dans les champs, ayant vécu toute sa vie en pleine nature, de cette belle et noble existence de presque tous nos poètes provençaux qui n'écrivirent jamais qu'à leurs heures de loisir, ne demandèrent jamais à leur Muse que de traduire en toute sincérité les impressions de leur âme, et ne firent jamais métier de la poésie, Langlade fut surtout le poète de la nature. »

« On trouverait difficilement dans l'histoire de la littérature française des poètes à comparer, sous ce rapport, non seulement avec Langlade, mais avec Mistral, Tavan, Jean Laurès, le malheureux Pierre Froment, mort à vingt ans, Charloun Riéu. Il faut remonter jusqu'au XVIe siècle pour trouver des poètes français, et encore ce qu'on cueillerait serait peu de chose, qui n'aient vu dans la Nature que la Nature et qui ne l'aient pas défigurée, soit pour l'ennoblir, comme au XVIIe siècle, soit pour la « maquiller », comme au XVIIIe siècle, ou qui ne l'aient pas, comme en notre siècle, *interprétée* à leur fantaisie, la voyant à travers des yeux de philosophes ou encore ne se voyant qu'eux-mêmes en elle. »

. . . . . .

« On pourrait très justement dire de Langlade qu'il fut le Tavan languedocien. Et ce n'est pas un mince éloge qu'on lui décernerait, car Tavan, le dernier survivant, avec Mistral, des VII fondateurs du Félibrige, est un admirable poète. Comme Langlade, Tavan, qui n'a jamais quitté, lui non plus, son village de Châteauneuf-de-Gadagne, en pleine terre comtadine, est essentiellement un bucolique. Mais sa Muse est plus douce, plus gracieuse, plus élégante que celle de Langlade ; elle est provençale, tandis que l'autre est languedocienne. Mais la poésie de Tavan n'en est pas moins *vraie* pour cela que celle de Langlade : les jeunes filles de Saint-Rémy, qui travaillent toute l'année aux jardins, cessent-elles d'être de vraies paysannes pour être, rien que dans le bonjour qu'elles vous adressent, d'une élégance exquise ?

« Et puis, il y a une autre différence entre les deux poètes-paysans : en lisant Tavan, on lui applique ce que Cyrano dit de lui-même dans la tragi-comédie de Rostand : « Une robe a passé dans *sa* vie. » Une ou deux peut-être... Un sourire de femme, en effet, éclaire çà et là son œuvre : Langlade est plus sévère. »

« Tavan languedocien, soit, et encore en tenant compte des différences que je viens d'indiquer ; mais Virgile languedocien, comme quelques fervents admirateurs ont quelquefois appelé Langlade, non pas : c'est à la fois trop, et trop peu. »

« C'est trop peu, si l'on ne voit par hasard dans Virgile que l'auteur des *Bucoliques*, car il y a dans Langlade, comme dans beaucoup d'autres poètes provençaux, bien des choses qui valent ces compositions froides, artificielles, où l'art a une place singulièrement plus importante que la poésie. »

« Mais c'est beaucoup trop, si l'on pense aux *Géorgiques*, œuvre admirable qui n'a été refaite par personne, et si l'on pense surtout à l'*Énéide*. »

« Quels que soient les défauts de l'épopée virgilienne, elle est demeurée comme la glorification splendide du Peuple romain, un hymne magnifique d'amour et d'espoir adressé à Rome par le plus pieux de ses fils. Langlade célébra certainement les beautés et les vertus de son terroir ; il décrivit les mœurs de ses compatriotes, mais sa pensée ne s'éleva pas plus haut ; il ne songea pas à raconter au peuple auquel il appartenait l'histoire de son passé, ni, encore moins, à le préparer à un avenir réparateur. »

« Ce rôle fut dévolu à Mistral et à Mistral seul. Celui-là est vraiment le Virgile de notre race—avec un souffle plus puissant, une poésie plus riche et plus originale. Celui-là seul est notre poète national. Il a élevé au Peuple provençal un monument impérissable. Ses poèmes, son Dictionnaire, ses Discours, sa correspondance, il n'est pas une ligne chez lui où ne respire l'âme de ce qui fut la nation provençale, où n'éclate, à l'adresse de sa race, un appel à la résurrection, à la vie — et, en même temps que si puissant est son génie, si violent est son amour pour son pays qu'il suffirait peut-être à lui assurer de merveilleuses destinées, si .. *si Pergama defendi possent*. »

Voici le relevé des œuvres de Langlade, publiées dans la *Revue des langues romanes* :

La Viradona, IV, 429.
Una vesprada, VI, 597.
La Cigala e la Fourniga, VII, 341.
A Petrarca, VII, 391.
L'Estanc de Lort (Concours philologique et littéraire, 1875, p. 125).
Lou Garda-mas, XI, 89 ; XII, 46 ; XIII, 29.
Lous Las d'amour, XV, 257 ; XVI, 32.

Malhan e Daudet. XVIII, 183.
Lou Pin e lou Canié, XIX, 17.
La Fadeta d'en garriga, XX, 26.
Paulet e Gourgas, XXI, 226.
Lou Destourbi das aucels, XXIII, 241.
A perpau de Boucherie, XXIV, 186.
Lou Perussàs e l'Abelha, XXV, 93
Lou Nis de cardounilha, XXVI, 284.
André. XXVIII, 135.

Le Gérant responsable : P. HAMELIN.

FRAGMENTS
DES *SERMONS* DE MAURICE DE SULLY,
DU DIALOGUE DU PÈRE ET DU FILS
ET D'UN TRAITÉ ASCÉTIQUE INCONNU.

Le petit lot de parchemins que mon confrère M. Pasquier a bien voulu me communiquer (voy. *Revue*, 1899, p. 489) ne se composait pas seulement des deux feuilles contenant les fragments épiques que j'ai publiés ici il y a quelques mois, mais de sept autres feuilles contenant des fragments divers que je n'avais pas alors le loisir d'examiner de près. J'ai fait depuis quelques recherches à ce sujet, et ce sont les résultats de ces recherches, ou ceux des obligeantes communications qui m'en ont dispensé, que je présente aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue*.

Ces feuilles ont la même provenance que celles dont je viens de parler ; elles portent diverses mentions d'opérations notariales se rapportant aux années 1761-7, de la main de maître Pierre Vergnes, dont elles nous font connaître la résidence. La feuille que nous désignons par F porte au verso la mention suivante : *Du 15e septembre l'an 1767. Consécion* (sic) *d'un ban et tonbaux* (sic) *dans l'Église de St-Advit acordés en faveur de moy Vergnes, ne royal par l'évêque d'Agen.* Il s'agit donc évidemment ici de St-Avit d'Agenais (arr. Marmande, c. Seyches).

Elles se divisent en deux groupes, qui diffèrent par le format et par l'écriture.

La première, qui compose à elle seule le premier groupe, est double ; pliée, elle forme deux feuillets mesurant chacun 32 cent. sur 22 ; les marges sont larges ; l'écriture, du commencement du XIVe siècle, très soignée ; il y a deux colonnes de 34 lignes chacune. Les petites capitales qui ouvrent chaque alinéa, alternativement rouges et bleues, sont assez gracieusement ornées. Les titres (rendus ici par de petites capitales)

sont en rouge. Le premier feuillet est numéroté (d'une écriture qui paraît être du commencement du XVIIe s.) 200, le second 204; ils étaient donc séparés, à l'époque de la foliotation, par un feuillet double et un feuillet simple (c'est-à-dire que le manuscrit devait déjà être mutilé). Les fragments que chacun de ces feuillets nous a conservés appartiennent à des ouvrages différents. Le premier fait partie du *Dialogue du père et du fils* [1], traité élémentaire d'instruction chrétienne dont M. P. Meyer a récemment signalé un assez grand nombre de manuscrits [2]. Le second feuillet est occupé par une grande partie du commentaire de Maurice de Sully sur le *Pater* (Boucherie, *Le dialecte poitevin au XIIIe s.*, p. 14) et les premières lignes du sermon sur la Circoncision (*ibid.*, p. 30).

L'autre groupe se compose de six feuillets simples, mesurant 29 cent. sur 20 et demi. L'écriture, assez anguleuse, est de la fin du XIVe siècle; il y a deux colonnes de trente lignes chacune. Les titres de chapitres (il n'en reste qu'un) étaient à l'encre rouge. Les lettres ornées (alternativement or et azur) sont assez nombreuses [3]. Les citations latines sont soulignées à l'encre rouge. Il y a (à une exception près) des titres courants au-dessus de chaque colonne. De loin en loin, des indications marginales appellent l'attention sur un passage déterminé ou répètent le nom d'un auteur cité dans le texte.

Ces six feuillets portent respectivement, en chiffres romains, d'une écriture qui paraît contemporaine du texte, les chiffres 170, 172, 173, 220, 226, 242. Je les désigne, pour plus de commodité, par les lettres A, B, C, D, E, F.

Les cinq premiers contiennent des fragments d'un ouvrage qui m'est complètement inconnu et dont une partie au moins devait être intitulée (d'après la rubrique du fol. A v°) «*Maison de sapience*»; d'après le titre courant du fol. E, une autre

[1] M. Louis Brandin, qui a bien voulu vérifier ma conjecture au sujet de l'identification, m'apprend qu'il correspond au fol. 199 r° du ms. 286 de la Bibl. Nat. — Les italiques indiquent, comme d'habitude, la résolution des abréviations.

[2] *Romania*, XXVIII, 258.

[3] Ces lettres ornées ouvrant de véritables alinéas, nous avons indiqué ces alinéas, dans l'édition, par un tiret.

partie devait être intitulée « *Maison de paradis* ». Cet ouvrage était évidemment fort long, puisqu'il comptait déjà dix-sept chapitres avant le premier de nos feuillets [1], et qu'il n'avait pas encore pris fin au dernier. C'est un traité ascétique comme il en a été composé beaucoup au XIVe siècle ; mais on sait que ce genre a été jusqu'ici fort peu étudié et je n'ai rien trouvé qui pût me conduire à une identification.

Le dernier de nos feuillets contient au recto (le verso est blanc) un fragment d'une œuvre que je ne connaissais point et dont M. P. Meyer a bien voulu me fournir l'identification. C'est une partie de la relation des derniers moments et de la mort de Jeanne d'Alençon, femme de Pierre d'Alençon, fils de saint Louis, qui décéda pieusement le 29 janvier 1292. Il n'est pas étonnant de trouver ici cette relation, qui a été souvent jointe à des recueils de traités ascétiques [2]. Mon fragment ne présentant aucune divergence notable avec le texte imprimé [3], je juge inutile de le reproduire ici : il commence par les mots : *depuis la bonne contesse d'Alençon et de Blois n'entendi a nule chose fors a Dieu* (éd. col. 1236, ligne 7) et se termine par : *toutes les ames de ceulz et de celles qui sont trepassez de cest siecle qui la merci Dieu attendent. Amen. Pater noster. Ave Maria.* Il ne contient donc point le dernier paragraphe de l'imprimé.

A. Jeanroy.

I

DIALOGUE DU PÈRE ET DU FILS

[Recto, col. 1] « ... dou dyable que uns autres, por ce qu'il seit bien, se il a le pastour, il avra les brebis, quar l'en dist que qui a le vilain si a le buef. *Et quant* li diables puet

[1] Ces chapitres devaient être assez longs, puisque nous ne trouvons dans nos cinq feuillets, dont deux pourtant se suivent, l'indication d'aucun autre.

[2] Voy. l'article de J.-V. Le Clerc dans l'*Hist. littéraire*, t. XX, p. 107. M. Meyer me dit en avoir rencontré des mss. à Oxford (Magdalen College), Londres (Br. Mus. Harl., 3353), Cheltenham, Besançon, Lille, etc.

[3] Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. VI, col. 1219 ss.

metre haïne entre le prestre et les perrochiens, dont a il tout gaaignié, quar il bee a tuer l'un par l'autre. Et por ce dient tels i a : « Je ne lairai pas ma meschine se li prestres ne lait la soe. Et por quoi ne feroie je mal quant li prestres le fait? » C'est aussi grant folie que qui diroit : « Por quoi ne me occiroie je come li prestres? Dont n'ai je aussi bon coutel et si trenchant com il » ? Mais bien sache li prestres qu'il a a repondre de soi et de ses brebis et qu'il doit metre por els garder sa vie dou cors, si comme dist l'Evangile : « **Bonus pastor animam suam ponit pro ovibus suis.** » Mais li prestre qui or sont, tels i a, n'ont cure de ce, qu'il ne quierent des brebis que le lait *et* la laine, et li leu prennent le sorplus s'il welent, quar de plus ne s'entremetent il, ains pensent de mangier et de boire et il deüssent entendre a paistre lor brebis. Mais il sera .I. jor que Diex contera a els del escot, si come dist li prophetes : « **Ego ipse requiram gregem meum, ne pascant ultra semetipsos,** » et alibi idem : « **Ve pastoribus Israel qui pascebant semetipsos.** »

Encore dist li peres : [Col. 2.] « Li preudons qui a sa feme et ses enfans *et* ses serjans, il en respondra à Dieu, *et* sache bien qu'il ne doit pas defouler ses serjans ne mestroier, fors par raison, ainz se doit penser que il sont si frere, quar aussi sont il fil Dieu, ou miex par aventure. Il doit ses enfans aprendre et chastoier et enseignier coment il doivent vivre honestement et loiaument et netement selonc Die[u] tot avant et puis selonc le siecle, et chastoier qu'il ne dient foles paroles et que il ne facent males enfances. Et sache bien que, se il sont mal enseignié par sa defaute, il le comparra dolereusement. Il doit sa feme tenir selonc ce que elle est et que elle doit estre. Le feme ne fu pas faite de la teste de l'home ne des piés, mais dou costé, c'est a dire qu'il ne la doit pas faire dame par dessus lui, et ne la doit pas defouler com sa baiesse, ainz la doit tenir com sa compaigne. Quar, si com dit l'Escripture, elle fu faite por aidier a l'ome et elle le doit obeïr et aidier de tout son pooir, et cele aide proprement por quoi elle fu faite, ce fu por faire enfans, quar sanz feme ne les puet home faire. Por ce le di je que home doit gesir a sa feme por avoir enfans qu'il norrisse, non pas au siecle, mais

[Verso, col. 1] a Dieu. » Encore i doit il gesir por autre chose, por ce que elle ne face folie par sa defaute, quar il i avroit grant pechié et por cest peschié comanda s. Pols et dist : « **Uxori vir debitum reddat et uxor viro : vir non habet potestatem sui corporis, sed mulier. Et sic mulier non habet potestatem sui corporis, sed vir.** » C'est a dire : « Li maris si doit rendre a la feme de ceste chose ce qu'il doit et la feme au mari, quar l'ome n'a pas s[ɔ]i endroit la seignorie de son cors, mais la feme, ne la feme dou sien, mais l'ome ». Et por ce di je que il fait pechié qui en escondist l'autre. Mais por ce ne doivent il pas vivre luxurieusement, ains se doivent refrener et bien sache .I. chascuns que, s'il assemblent par luxure, il font pechié, mais tant i a qu'il est pardonnables por la raison dou mariage. Encore te di je que cil ou celes qui ont pere et mere sachent qu'il lor doivent de droite dete par le comandement de Dieu trover honorablement et souffisamment ce que mestier leur est a lor pooir. Quar quant Diex dona sa loi, il comanda .X. comandemens, dont li .III. apartienent a l'amor de Dieu et li .VII. a l'amor de son proisme, et por ce que c'est li plus haus et li plus dignes, que l'en doit honorer son pere et sa mere. E li s. home qui a entendre nos font l'Escripture dis-[Col. 2]-trent en lor escrit qu'il convient porter a els honor et seignorie en toutes choses, et trover et doner ce que mestier lor est, honorablement, selonc son pooir. »

Dist li fils : « Vous m'avez dit que quant home prent feme, qu'il doit laissier son pere et sa mere por sa feme. »

Dist li peres : « Tu n'as pas bien entendu, ainz te di que, quant Diex assambla Adam et Eve, il dist que por ce lairoit home son pere et sa mere, et sanz faille qui seroit menés a si grant besoing qu'il covenist a force laissier son pere et sa mere ou sa feme, il les devroit laissier por sa feme ; mais qui puet, il doit de droit a els et a sa feme bien faire ; or poez dont veoir que Diex vuet que l'en lor face bien. Et s. Ambroises nous en dist : « **Deus non querit domum suorum parentum.** » C'est a dire que Diex n'a cure que hons li face don ne aumosne de ce dont son pere et sa mere aient mesaises. Des or mais te dirai la sonme et la fin de ceste oeuvre, et saches que un home, de quelque mestier que il soit, doit si servir la vile ou il de-

meure de son mestier que l'en n'en ait souffraites, ou soit de pain ou soit de vin ou de coudre ou de tailier ou de quelque mestier q*ue* ce soit, aussi com i*eus* de la teste ne voit pas por soi seulement ce qu'il voit, mais por....

II

MAURICE DE SULLY

COMMENTAIRE SUR LE *PATER* ET SERMON SUR LA CIRCONCISION [1].

[Recto, col. 1.]

....si com elle est faite en ciel. Seign*or*, en ciel est faite sa volonté p*ar*faitement, **quia archangeli, angeli, principatus, potestates, virtutes, dominationes, troni, cherubin, seraphin, patriarche, prophete, apostoli, martyres, confessores, virgines et omnes celestes anime** qui sont en ciel devant lui obeïssent a lui et font p*ar*faitement sa volenté et son comandement. Mais en t*er*re a m*oul*t de cels qui s*ont* (el ciel) devant Dieu obeïssant a lui *et* font p*ar*faitement sa volonté et son *con*mandement, et m*oul*t en i a de cels qui font les choses que Diex ne vodroit mie; por ce prions noz et disons: « **Fiat voluntas tua, sicut in celo et in terra.**» C'est autressi come se noz disons p*ar* autres pluisours paroles: « Sire Diex, si come cil qui sont el ciel, selonc la grandece del bien et de la grace q*ue* tu lor dones, font ta volenté p*ar*fitement, ensi daignes (*corr.* doignes) tu que li home mortel la facent en terre selonc lor petit pooir et selonc la grace q*ue* tu lor dones. Sire Diex, daigne q*ue* la facent l'apostoiles, **archiepiscopi, episcopi, presbiteri et omnes ordinati sancte ecclesie, reges, principes, milites, viri, femine, agricole, pusilli cum majoribus.**

LA QUARTE PETITION

Panem nostrum cotidianum da nobis hodie: « Pain de chascun jor done noz hui. » Hons qui [Col. 2.] est de .II.

[1] Sur les mss. de Maurice de Sully, voy. P. Meyer dans *Romania*, V, 466; XXIII, 117 et 497; XXVIII, 245.

natures, de la nature corporel et de la nature espirituel, a mestier de double pain, dou pain corporel au cors et dou pain espirituel a l'ame. Li pains a l'ame est sainte doctrine *et* la predication des comandemens Dieu, par quoi l'ame vit quant elle les met a oevre. Li pains e[s]t la garisons au cors ; ce savez vos bien que (est) cele querez voz volontiers. L'une *et* l'autre demandez a Dieu, si ferez savoir, et plus le pain a l'ame que le pain au cors, quar se le cuer (*corr.* cors) a ce que il wet, *et* l'ame muert de faim, c'est se elle n'est enseignie si com elle doit; mais se l'ame est bien enseignie et elle fait ce que elle doit, si ira li cors ensamble en la gloire de Dieu.

LA QUINTE PETITION

Dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : « Pardone noz nos meffais si com noz pardonons a cels qui meffait noz ont. » Or poez oïr que cil qui wet que Diex li pardoinst ses pechiez et ses meffais, se il convient que il pardoinst a cels qui meffait li ont, et maiement se cil qui li a meffait li crie merci et li offre rainable amende, si lors ne li pardonne, por nient dist patrenostre, quar il demande a Dieu sa dampnation la ou il dist : « **Dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.** » Si le vendroit miex taire que Dieu proier ne apeler [Verso, col. 1], que il ne wet autrui pardonner si come il devroit. Pardonez donques a autrui, maiement quant il vous crie merci et il vos offre droit rainable, se vos volez que Diex vos pardoint vos pechiés. Quar si com Diex dist : « **Mensura qua mensi fueritis remetientur** (*sic*) ». « Selonc la mesure que vos mesurré (*sic*) a autrui, selonc cele mesure remesurra il a vos. »

LA SEXTE PETICION

Et ne nos inducas in tentationem. C'est « ne sueffre que anemis noz tempte ne que il noz maint a mal par temptation ». Li diables vait environ et tempte, c'est assaie la bone gent, savoir mon qui il porra prendre. Il tempte les moisnes et les chanoines, les hermites, les renclus, les

homes, les femes, les riches, les povres por els traire a mal, q*ua*r lasche home *et* lasche feme so*n*t tost trebuchié, et li prodons et la prode feme se deffendent v*er*tueusem*en*t, et por ce **accipient coronam quam promisit Deus diligentibus se.**

LE SEPTIME PETICION

Libera nos a malo. « Delivre noz de mal. » De quel mal? De mal del corps et de l'ame, de toz maus, dou mal de cest siecle *et* dou mal de l'autre, dou mal q*ue* l'en apele pechié, dou mal qui est apelez painne. — **Amen**, c'est a dire « voire », et afferme toutes choses q*ue* noz demandons a [Col. 2.] Dieu en la patren*ostr*e. Autant monte **amen** com se nos disons a Damredieu : « Sire Diex, voirement otroiez noz quanq*ue* noz voz avons demandé en la patrenostre : voirement soit saintefiez li tiens nons, voirement avieigne li tiens regnes, voirement soit faite ta vole*n*té en terre si com elle est en ciel, voirement nos p*ar*dones tu nos meffais si com nos p*ar*donons a cels q*ui* meffait noz ont, voirement ne suefres tu q*ue* li diables noz tempte a mal faire, voirement nous delivre de mal. **Pater, libera nos a malo, da nobis bonum corporis, da nobis bonum anime, bonum in hoc seculo, bonum in futuro, bonum quod est justicia, bonum quod est gloria. Amen.**

LI SERMON EN LA CIRCONCISION NOSTRE SEIGNOR SELONC LUQES.

Postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jhesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur. Seignor, icis jors si est li premiers jors de l'an que vous appelez an nuef. A icest jor soloi*en*t li mauvais crestien, selonc la costume de paienime, [par] sorceries et p*ar* chermes enquerre *et* (p*ar*) esp*er*im...[1] les aventures qui erent a venir. Hui soloient il entendre as mal ...

[1] Quelques lettres effacées. Suppléez [*enter*].

III

TRAITÉ ASCÉTIQUE INCONNU

[Fol. A, recto, col. 1 [1]] .....mencement et trop curieusement Barsabee, fame Urye qui se lavoit et se baignoit. Il a couvoita charnelment et pecha par avoutire, par homicide et par traïson. Aussi avons nous de la fame Putiphar, en qui maison servoit Joseph, le filz Jacob, qui estoit bel jouvencel pur et chaste. Laquele fame, embrasee du feu de charnalité, geta ses yeux sur Joseph en li prenant par le mantel, a ceste fin qu'il s'acordast a sa mauvaise volenté. Mais le jeune homme, qui avoit purté, netteté et chaasté, de li se departi en li laissant le mantel entre ses mains. Pour la quel chose elle le fist emprisonner et enchartrer villainement par fausse et desloyal accusacion.

De telz mauvais regars se gardoit moult soingneusement Job qui disoit : **Pepigi fedus cum oculis meis ut non cogitarem quidem de virgine.** « J'ay fait, dit Job, .I. acort de purté a mes yeux, a ceste fin qu'il ne me viengne pensee [Col. 2 [2]] charnel de vierge ne autre fame mauvaisement couvoiter. » — Item purté, qui est la premiere columpne de la maison de sapience, deffent toute compaignie qui est deshoneste et souspeçonneuse, et paroles *qui* esmuevent les cuers a pechié et a desordenance, car il n'appartient a nulle personne, especialment a personne de grant estat, ne mauvaises compaignies tenir, ne paroles mains chastes et deshoneste dire ne oïr.

Et pour ce nous enforme s. Pol, qui dit en tel maniere : **Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat.** « Gardez, dit s. Pol, que nulle parole mauvaise n'ysse de vostre bouche. » — Et en un autre lieu il dit : **Fornicacio aut immundicia nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos** : « Je vous prie, dit s. Pol, que parole de fornicacion ne d'ordure ne soit entre vous nommee ne oye, si comme il appartient a saintes gens. » Car il est escript que les paroles

[1] *En titre courant :* purté.
[2] *Titre courant :* purté.

mauvaises et deshonestes corrompent les [Verso, col. 1[1]] bonnes meurs. — Et Jhesu Crist dit que de l'abondance du cuer la bouche parole. Donc, c'est signe de cuer corrompu quant la bouche est conchiee *et* ordoiee par paroles laydez, dissolues et deshonestes. — Or est donc appelee sapience pure et chaste pour tant qu'elle rent la personne nette et pure, non pas seulement en fait, mais en paroles, en signes, en mouvemens et en compaignies tenir, en atouchemens et en pensees, a ceste fin qu'il n'i appere nulle chose qui soit ne ne puist estre contraire a purté. Et ce est la premiere columpne de la maison de sapience, comme dit est.

LE XVIIIme CHAPITRE *qui parle* DE LA SECONDE COLUMPNE DE LA MAISON DE SAPIENCE ET EST APPELEE PAIZ.

La seconde columpne sur quoy est edifiee la maison de sapience est paiz *et* acort. Et c'est ce que dit *s.* Jaques quant il dit : **Deinde est pacifica**, *etc.* « Elle est paisible ». — Paiz, selonc la doctrine s. Augustin, est une chose par accort bien [Col. 2] ordenee, c'est a savoir quant une personne se porte ordeneement envers tous, quant elle ha obeyssance a son souverain, reverence au plus ancien, amour a son pareil, et benivolence a son sougiet. — Et pour parler plus proprement et profitablement de paiz, il est a savoir que l'escripture sainte parle de .iij. manieres de paiz, car il est une paiz souveraine en excellence, paiz de conscience, et paiz de conmune accordance *et* aliance. — La premiere paiz est celle que nous avons et devons avoir a Dieu. Nous veons que le sergent garde volontiers la paiz de son seigneur : autrement il n'est seür de ses biens, de son corps ne de sa vie ; et se il est loyaux a son seigneur, il n'avra ja repos de corps ne de cuer jusques a tant qu'il sente son seigneur a lui apaisié. — Trop plus sens comparoison doit un chascun de nous, especialement princes, grans seigneurs et dames[2]....

[Fol. B, recto, col. 1[3]] ne pueent avoir paiz de conscience. C'est

[1] *Titre courant, au milieu de la page :* Paiz avecquez Dieu.

[2] Manque un feuillet ; il contenait la fin du développement sur la paix avec Dieu et le commencement de celui sur la paix avec soi-même ou « paix de conscience ».

[3] *Titre courant :* Paiz de conscience.

pour cause du grant soing et du labeur qu'il ont communement en acquerant ce qu'il desirent a avoir et la douleur et grant angoisse qu'il ont quant il ne pueent venir a avoir leur entente et ce que il desirent, en la paour de perdre ce qu'il ont acquis a grant paine et a grant labeur, ou le soing et la grant distraction de cuer que il ont quant il leur convient perdre et laissier ce que tant il avoient amé. Pour toutes ces causes ou pour aucunes d'icelles les pecheurs ne pueent avoir paiz de conscience, mais seulement ceste paiz est donnee aus justes. — Ainsi le tesmoingne le roy David qui dit ou psautier: **Pax multa diligentibus leges**. « Sire, disoit il a Dieu, cilz qui aiment a garder ta loy et tes commandemens, il ont moult grant paiz en eulz. » — Et en l'Evangile saint Luc, secundo capitulo... [Col. 2[1]] (gile. saint LUC CAPITULO. II.) chantoient les angelz de paradis: **Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bone voluntatis.** C'est a dire « que gloire soit a Dieu es choses tres hautes, c'est es ciex, et en terre paiz soit donnee aus hommes qui sont de bonne volenté ». — Ceste paiz devons nous moult desirer a avoir, et, quant nous l'avrons, garder a grant diligence. De laquele dit s. Augustin que le bien de paiz est si grant que en toutes les choses crees ne puet si douce chose estre oye. Nulle chose plus bele ne puet estre desiree et nulle plus profitable trouvee. Qui ha ceste paiz, il ha Dieu. **Pacem habete et Deus pacis et dileccionis erit vobiscum**, dit s. Pol.

CI PARLE DE LA TIERCE PAIZ, QUE NOUS DEVONS AVOIR L'UN A L'AUTRE.

La tierce paiz est entre les hommes l'un a l'autre quant il sont d'un acort et d'une aliance ensemble. De ceste paiz parle saint Pol en l'epistre aux Hebrieux, *XII°*. CAPITULO:

[Verso, col. 1[2]]. **Pacem sequimini cum omnibus et sanctimoniam sine qua nemo videbit Deum**. « Aiez, dit s. Pol, paiz avecquez touz hommes, tant comme en vous est, et gardez, dit il, que vous aiez paiz a touz et l'ensuyvez.

[1] *En titre courant*: Paiz l'un a l'autre.
[2] *En titre courant*: Paiz l'un a l'autre.

Aiez aussi sainteté et sainte conscience, car autrement nulz ne puet Dieu veoir. — Item s. Paulus dit : **Si fieri potest, cum omnibus hominibus pacem habentes.** « Aiez, dit il, paiz avecques tous hommes tant comme en vous est, se ce puet estre ». — Et proprement dit : « tant comme en vous est », car il ne doit pas tenir en nous que nous n'aions paiz ; et dit aussi « se il puet estre fait » sauve justice et conscience. Car aucuns sont de si mauvaise condicion que il heent paiz, acort et toute justice, en tele maniere que nul ne puet vivre paisiblement avecques euz. Car aucuns sont qui troublent paiz et concorde devant touz et en appert. — Et pour ce dit le sage en Ecclesiaste : **Homo iracundus incendit litem et vir peccator turbabit amicos et in** [Col. 2[1]] **medio pacem habencium inmitit inimiciciam.** « Homme yreux et courrouceux embrase noise, riote et tençon, et le pecheur met entre les bons amis turbacion et defaut de paiz », car il fait des amis anemis morteis — Autres y ha qui troublent la paiz en secret et en couvert, si comme font mesdisans, murmureurs et detrayeurs, desqueiz dit le sage en Ecclesiaste : **Susurro et bilinguis maledictus multos enim turbavit pacem habentes.** « Celui, dit il, qui mesdit par derrier et en l'oreille et celui qui ha langue double sont de Dieu maudiz. Car l'un et l'autre trouble la paiz de plusieurs qui devant estoient amis ». — Celui ha double langue qui une chose ha en son cuer et l'autre ha en sa bouche, qui une chose veult et autre chose dit, qui en la presence des personnes dient (*sic*) paroles qui leur plaisent et par derrier en mesdient et les diffament [Fol. C, recto, col. 1 [2]], et de tels gens n'a il pas hui deffaut es cours des roys et des princes. Desquels parle le roy David qui bien les congnoissoit, et dit ainsi : **Locuntur pacem cum proximo suo : mala autem in cordibus eorum.** « Il parlent, dit David, paroles douces et amiables, paisibles et oingnans, mais il ont les cuers et les entencions felonnesses, aspres et poingnans ». Et s'ensuit : **Da illis secundum opera eorum et secundum nequiciam adinvencionum ipsorum.** « Sire, dit David, donne leur selonc leurs euvres et

[1] *Titre courant* : Paiz a touz.
[2] *Titre courant* : Paiz l'un a l'autre.

selone leur desserte mauvaise ». — Or, avons donc .ij. manieres de gens avecquez les quelz l'en ne puet vivre paisiblement : les premiers nous devons haïr conme ceulz qui paiz et concorde troublent ouvertement et en appert ; et les autres nous devons fuïr conme serpens envenimez, car il sont trahitrez tres mauvais et tres pesmez pour tant qu il sont couvert. Et est plus [Col. 2 [1]] legiere chose de soy garder des premiers que des secons. Et li secont sont trop plus perilleux que ne sont li premier.

— Et conme il soit ainsi qu'il est .III. manieres de paiz, des queles nous avons aucune chose touchié, c'est a savoir la paiz que nous devons avoir a Dieu, celle que nous devons avoir a nous meismes, et la paiz que nous devons avoir l'un a l'autre, souverainement il appartient a roy et a prince, et aussi a grans dames par especial estre paisibles en toutes les manieres dessus dictes, car souverainement et devant toutes choses le prince se doit estudier et travailler qu'il ait paiz a tous et tous ses subgez aient paiz ensemble. — A l'exemple du noble, riche et sage roy le roy Assuerus, le quel disoit ou livre de Hester, capitulo (sic): **Cum pluribuz gentibuz imperarem et universum orbem dicioni mee subiugassem.** « Combien, disoit il, que je heüsse seigneurie sur pluseurs gens, et tout [Verso, col. 1 [2]] le monde je eüsse mis en ma subjection », toute voie il ne me plut onques abuser de la grandeur de ma puissance, mais ay voulu gouverner mes subgez par douceur et debonnaireté, a ceste fin qu'il vesquissent dessous moi seürement sens nulle paour et qu'il eüssent le bien de paiz, le quel doivent desirer touz les hommes mortelz. — Et a ce bien de paiz avoir, pourchacier, garder et deffendre se traveillerent moult les anciens roys, David, Salemon, Ezechias, Josias, et les autres nobles roys et empereurs, juges et princes, de quoy en l'Escripture nous avons moult de biaux exemples, et es croniques, lesquelz il ne convient pas maintenant recorder. — Et est bien a noter et a savoir que, a ce que dessous .I. prince ou I roy, grant seigneur et grant dame, paiz soit gardee entre li et ses subgez

[1] *Le titre courant manque.*
[2] *Titre courant* : Paiz a touz.

et qu'il ait aussi paiz entre les subgez, est requise [Col. 2 [1]] loyauté et preste obeissance par devers les subgez ; mais il avient aucune fois que par le juste jugement de Dieu que le peuple subject obeïst mauvaisement au prince parce que le prince n'est pas a Dieu bien obeïssant si conme il deüst estre. Et de ce il s'ensuit qu'il n'a point de paiz entre les subgez ensemble ne entre les subgez et le prince, car ce ne puet estre qu'il y ait paiz se il ne font premierement paiz a Dieu qui est prince souverain. — Et pour neant mettent leur fiance et leur attente (*sic*) en faire ou pour faire aliances avecques hommes mortelz, tant soient riches ne puissans, se il ne font premierement a Dieu acort et vraie aliance.

Et pour ce dit Diex par le prophete : **Quis miserebitur tui, Jherusalem, aut quis contristabitur pro te, aut quis ibit ad rogandum pro pace tua : tu enim dereliquisti me, dicit Dominus**. Selon la verité, cilz de la...

[Fol. D, recto, col. 1 [2]]... ma peticion : sire Diex, pardonne moy ! pardonne moy ! car je ne suy pas digne d'estre oy, mais tu me sauveras par ta grant misericorde. — Et est a savoir que combien qu'il eüst Dieu moult corrucié, et, quant est de son estat, il n'eüst pas cause d'avoir fiance de estre essaucié, toute voie pour ce que devant Dieu il s'accusoit et de la grant misericorde de nostre Seigneur il se fioit *et* en lui esperoit, Diex se voult a sa peticion incliner. Dont il est escript de ly : **Deprecatus es Dominum et obsecravit intente, et exaudivit orationem ejus reduxitque in Jherusalem in regnum suum.** « Il pria nostre Seigneur et supplia devotement et moult ententivement, et Diex si l'oy et il le ramena en Jherusalem *et* li restabli son royaume. »

— Et pour ce dit s. Bernart : **Interdum impediri solet oratio et pusillanimitate spiritus et timore immoderato.** « Aucunes foiz, dit il, oroison est empeschee pour .II. causes : la premiere est [Col. 2, [3]] une hardiesce d'esprit, et l'autre cause est une paour desmesuree. » Et ce avient quant une personne pense si a sa propre indignité et insouffisance que il n'ose ne endure pas les yex de son cuer convertir

[1] *Titre courant* : Paiz ensembie.
[2] *Titre courant* : Oroison.
[3] *Titre courant* : Oroison.

a la bonté divine ne a sa benignité ; et tout aussi conme c'est peril de Dieu prier trop paoureusement et trop couardement, tout aussi par le contraire ce n'est pas mendre peril, mais est greigneur, quant nostre oroison vient de presumption et de fole hardiesce. « Ne je ne di pas, ce dit s. Bernart, pour ce que je vueille oster aus pecheurs que il ne prient Dieu fiablement, mais je vueil que, quant il prient Nostre Seigneur, il se tiengnent et reputent estre pecheurs et vuiz de merites. Et pour tant leur oroison doit estre pour avoir de leurs pechiez remission et indulgence. » — Et doit estre faite ceste oroison de cuer contrict et de esperit devant Dieu humilié et abaissié, et en fiance de la divine bonté, de la divine [Verso, col. 1 [1]] courtoisie et benignité.

La derrainne condicion qui doit estre en oroison a ce qu'elle soit a Dieu agreable est que elle soit souvent frequentee et a grant instance. Ainsi le nous enseingne Jhesu Crist en l'Evangile s. Luc, XVIII° capitulo, qui dist ainsi : **Oportet semper orare et non deficere.** « Il convient, dit il, touz jours Dieu prier sans defaillir » — Ainsi l'enseingna il par exemple en l'Evangile s. Luc, capitulo VI° : **Erat pernoctans in orationibus.** « Jhesus Crist, dit s. Luc, veilloit par nuit en prieres de Dieu et en oroison ». — Et saint Pol dit en la premiere epistre *ad Thessalonicenses*, *V° Capitulo* : **Sine intermissione orate** et cetera. « Orez, dit il, et priez sens cesser. » Et la glose dit : **Non desinit orare qui non desinit justus esse.** « Celui, dit la glose, ne laisse point a prier qui ne laisse point a estre juste. » — Et selonc ce, oroison est ci prise moult largement ; et selonc l'exposicion s. Augustin, ce mot que dit Jhesu Crist : « il convient [Col. 2 [2]] touz jours Dieu prier », c'est a entendre aus heures a ce establies et a ce ordenees, car il n'est pas de necessité touz jours et en toutes heures Dieu prier, mais a heures certainnes ; dont sainte Eglise ha establi et ordené moult bien heures certainnes et determinees pour Dieu prier, si conme sont heures de messe dire et oïr, matines, prime, tierce, midi, nonne, vespres et complie. — Et chascune bonne personne

[1] *Titre courant* : Oroison.
[2] *Titre courant* : Oroison.

[illegible] mieux qu'elle [illegible] à prier de bon [illegible] et occupacions [illegible] qui ressemblent [illegible] et n'attendent pas qu'il soit [illegible] qui demande l'omosne et n'attent pas que la bourse ou la huche soit ouverte ; et ressemblent aussi le procureur qui en la court...

[Fol. E. recto, col. 1[1]] ... nulle crée qui puisse nos cuers raemplir ne saouler, mais adonc Diex les raemplira de tous biens. Et ce n'est pas merveille, car il est tout bien. Et est biens souverains, sens lequel il n'est nul bien. — Et de ce parle s. Augustin ou livre de la cité de Dieu, *Capitulo XXII*[a]-*XXX*[o] et II[o], et dit ainsi en la personne de nostre *Seigneur* : **Ego ero unde sacientur, ero quecumque ab hominibus honeste desiderantur, vita, salus, victus, copia, gloria, honor, pax et omne bonum. Et sequitur : Ipse Deus situs desideriorum nostrorum, qui sine fine videbitur, sine fastidio amabitur.** « Je seray, dit Diex, li biens dont les esleüs seront raempli et saoulé. Je leur seray toutes choses qui les hommes pueent estre desirees honestement, si comme vie, salut, vivres, habundance, gloire, honneur, paiz et touz biens ».

Et dit après s. Augustin que Diex est la fin de nos desirs, qui sens fin sera veü tres clerement sens enuier, sera amez tres fermement [Col. 2] et tres chierement. — En celle cité de paradis nous mangerons le pain de vie qui du ciel descendi, non pas en sacrement ne repostement, mais en appert sens couverture, clerement et manifestement.

O comme sera beneoit qui mangera ce pain ou royaume de paradis ! — Et aussi en ce royaume et en ceste glorieuse cité nous serons abevrez du vin de leesce esjoyssant les cuers jusques a yvresce sens pechie et sens mesprison.

De laquelle yvresce parle David ou psautier et dit : **Inebriabientur ab ubertate domus tue.** *etc.* « Il seront tous eny-

[1] *Titre courant, au milieu de la page :* De la maison de paradis.

vrez de l'abondance de joie qui est en ta maison », et du ruissel de tes delices tu les abuvreras, pour ce que par devers toy est la fontaine de vie. – Et est a savoir que la delectacion de paradis est bien comparee au ruissel, non pas pour ce qu'elle passe en la maniere du ruissel, mais pour tant [Verso, col.1[1]] qu'elle est plainne, habundant et continue, et touz jours est nouvelle sens defaillir.

Tiercement nous devons avoir la maison de paradis en grant desir pour y habiter, car l'en y vit tres joieusement, et est touz jours la leesce continuee en loenge et en jubilacion. — Jubilacion est une joie de cuer qui est si grant que nulz ne la puet bien exprimer, ne par parole ne par signe souffisamment monstrer et declarer; la quele ont si parfaitement ceulz de paradis que touz jours sont et seront en la loenge de Dieu occupez et sens cesser.

Et non pourquant il ne peuent toute leur joie exprimer ne bien demonstrer, si conme dit est. — De ceste joie glorieuse et gloire si joieuse parle David ou psautier et dit: **Beati qui habitant in domo tua, Domine, in secula seculorum laudabunt te.** « Beneois soient ceulz qui habitent en ta maison, car pardurablement il te [Col. 2] loeront. — Et la glose sur ce pas dit ainsi : **Hoc ibi agunt, hoc totum est in regno celorum.**

« Diex loer, dit la glose, est le mestier des sains ». Et ce est tout ce qui est fait ou royaume du ciel. — S. Augustin dit ou livre de la cité de Dieu : **Vocabimus et amabimus. amabimus, videbimus et laudabimus. Ecce quod erit in fine sine fine.** Aussi conme s'il vousist dire : « Tres doulz Diex, moult devons avoir en grant desir estre en la cité de paradis, en la quele nous reposerons et Dieu amerons ; nous l'amerons et le verrons, nous le verrons et le loerons, ce sera en la fin et sens fin. »

Quartement et finablement devons avoir en grant desir la maison de paradis. Car l'en y aime tres loyalment. — Il ha tele dilection et tele amour en paradis que ceulz qui y sont plus aiment Dieu *et* aimeront qu'eulz meismes...

[1] *Titre courant, au milieu de la page:* De la maison de paradis.

LOU CAPÈL NOU

Per parla capèl nòu, la coundeciu�ièro
Es de garda lou bièl, quand toumbariò sus èls ;
Mès se ne fumats la fabièro
Ou que l'anets quilha sus brancs d'uno figuèro,
Per espauruga lous aucèls,
Bous rèsto qu'un capèl, e poudèts pas pus dire :
«Moun capèl nòu», mès tout court: «moun capèl.»
Ja que moussu Boufard, lou gardabo, lou bièl !
Bous auriò fait creba de rire,
En l'ausignent marcandeja,
Lou jour que d'un coufat s'anabo endimenja.
As capeliès trop cars rafuso sa pratico.
Moussu se serbits qu'en fabrico :
Palpo, biro, rebiro uno grosso ouro aumens ;
Causits un capèl fort pus rette que la tolo,
Que se trufo das trons e das ranfounçomens,
E qu'i sauclo lou cap just coumo'no birolo,

LE CHAPEAU NEUF

Pour parler d'un chapeau neuf, la première condition — est de garder le vieux, quand même il tomberait sur les yeux ; — mais si vous en fumez les fèves — ou que vous aillez le percher sur les branches d'un figuier, — pour faire peur aux oiseaux, — il ne vous reste qu'un chapeau, et vous ne pouvez plus dire : — « Mon chapeau neuf», mais tout court : « Mon chapeau. » — C'est avec soin que Monsieur Boufard le gardait, le vieux ! — Il vous aurait fait crever de rire, — en l'entendant marchander, — le jour où d'une nouvelle coiffure il allait s'endimancher. — Il refuse sa pratique aux chapeliers vendant trop cher. — Monsieur ne se sert qu'en fabrique : — il palpe, tourne, retourne, [pendant] une grosse heure au moins ; — choisit un chapeau fort, plus raide que la tôle, — qui se moque des chocs et des renfoncements, —

Al punt que soun frount prim es marcat d'un arquet
Coulou de cresto de poulet.

Dous escuts de cinq francs clausoun aquel afaire.
Jamai lou fabricant n'a pas boulgut res traire;
« Moussu Boufard, — s'afa,— l'article es tout noubèl. »
E l'alispo dal couide, e boufo dins lou pel :
(De pel, siuplèt, fi coumo'n blese)
« Quno sedo, mirats! es al jour que cal bese
L'efèt que fara aquel capèl! »

Moussu Boufard sasits lou tambre,
Pago tin-tin e pren lou lambre
Pus triounfant qu'un escoulié
De nòu tout arnescat. Lou capèl sus l'aurelho
Se planto dabant sa moulié
Qu'a lou fissou marrit mai que lou de l'abelho :
« Eh bé ! ma pamparrugo d'or,
I ben, l'èl mièch tampat, la bouco faito en cor :
« Coussi trobes qu'acò me cofo ? Palpo...
« Es pus dous qu'uno pèl de talpo.
« Bietase ! bau sembla'n milord !
« Hé ! qu'en dises, ma tourtourèlo ?»

et lui cercle la tête autant qu'une virole, — au point que son front étroit est marqué d'un arc — couleur de crête de coq.

Deux écus de cinq francs terminent cette affaire. — Jamais le fabricant n'a rien voulu rabattre ; — « Monsieur Boufard, — dit-il — l'article est tout nouveau. » — Et il le lisse du coude et souffle dans le poil ; — (du poil, s'il vous plaît, fin comme du blaireau) — « Quelle soie, admirez ! c'est au jour qu'il faut voir — l'effet que fera ce chapeau ! »

Monsieur Boufard prend le chapeau, — paie comptant et part vivement, — plus triomphant qu'un écolier — tout habillé de neuf. Le chapeau sur l'oreille — il se campe devant sa femme — qui a l'aiguillon plus piquant que celui de l'abeille : — « Hé bien ! mon rayon d'or, — lui dit-il, l'œil à moitié fermé, la bouche en cœur : — Comment trouves-tu que cela me coiffe ? Palpe... — c'est plus doux qu'une peau de taupe. — Vraiment ! je vais ressembler à un milord ! — Hein ! qu'en dis-tu, ma tourterelle ? »

« — Disi coumo toujour : qu'as pas brico de goust;
« Que sembles, tout patrat, un bièl singe, dejoust
« Aquel afrous canou de pouèlo.»
« — Ta, ta, ta, i entendes pas rés;
« La marchandiso pus presado,
« Quand es pas tu que l'as croumpado
« A t'entendre es que de fourés. »
Boufard, emboutergat, graugnejo, fa tapage.
Amé de papié fì, mouflet coumo'n coutou,
Faisso soun capèl nòu coumo'n petit mainage,
Lou rebound douçomen dins l'estuch de cartou,
L'estrèmo al cabinet (uno bièlho relico,
Qu'abiò airetat soun paire à la mort de sa grand.)
Après pren l'ancien beteran,
Qu'a la crinièro en republico,
L'alo recauquilhado en formo de coupèu,
E dits en lou cargant : « Fara per lou burèu. »

Un matin, sans paro ni garo,
A sa fenno, qu'i fasiò caro
Despèi bèit jours, Boufard, risent, fa : « Digos, hòu !
« S'estrenabi lou capèl nòu ? »
« — A toun aise, acò t'arregardo ;
« Dal cap as pèds cambio de fardo,

« — Je dis comme toujours : que tu n'as pas le moindre goût ; — que tu ressembles, tout craché, à un vieux singe, sous — cet affreux tuyau de poêle. » — Ta, ta,ta, tu n'y entends rien ; — la marchandise la plus prisée, — si elle n'a pas été achetée par toi — à t'entendre, n'est que de la pacotille. » — Boufard, vexé, grogne, fait du tapage. — Avec du papier fin, moelleux comme du coton, — caresse son chapeau neuf comme un petit enfant, — le place doucement dans l'étui de carton,— l'enferme dans l'armoire (une vieille relique— dont avait hérité son père à la mort de sa grand'mère).— Ensuite il prend l'ancienne coiffure — qui a la crinière hérissée,— les ailes retournées en forme de copeau, — et dit en le mettant [sur sa tête] : « Il sera suffisant pour aller au bureau. »

Un matin, sans crier gare, — à sa femme qui faisait la moue — depuis huit jours, — Boufard dit en riant : « Dis, hein ! si j'étrennais le chapeau neuf ?» — «A ton aise,cela te regarde; — de pied en cap

« S'es toun plasé, qu'ajes d'afas. »
«—Moun plasé, moun plasé! l'es moun plasé sans l'èstre.
« — Alabets, t'endimenjes pas.»
« — E se me plai, qui sara mèstre? »
« — Jès! qu'un ome aissable e tissous! »
« Bous fa beni las tressusous :
» Bous counsulto, apèi fa soun cap, que's qu'on i digo! »

Boufard remoustego, furious ;
Jito lou bièl caissou, pus mol que cap de figo,
E mièjomen mudat, sourtits coumo'no pòu,
Poumpounat de soun capèl nòu.

Cinq minutos après, lou temps babunejabo.
La fenno, al finestrou, couchabo
Lou cami que preniò Boufard.
Elo, lou pu souben, alaugèrido, urouso,
Quand i besiò fa soun depart,
Béi rebassejo, tristo, èrgnouso,
De lou saupre partit sans cano ni riflard.
En fixant lou coufat coulou d'esco e de sièjo,
L'èl coulèrous, round coumo'n sòu,
Disiò : « Coumpreni pas qu'am'un temps à la plèjo,
» Boufard porte lou capèl nòu. »

change d'habits, — si c'est pour ton plaisir, si tu as des affaires. » «—Mon plaisir, mon plaisir ! c'est mon plaisir sans l'être.» « — Alors ne t'endimanche pas.» — « Et si cela me plaît, qui de nous deux sera le maître ? » « — Dieu! quel homme désagréable et têtu ! — il vous fait suer à grosses gouttes ; —il vous consulte, ensuite il n'en fait qu'à sa tête, quoi qu'on lui dise ! »

Boufard marmottait, furieux ; — il jette son vieux caisson, plus mou qu'une figue — et bientôt habillé, sort vivement — orné de son chapeau neuf.

Cinq minutes après, le temps bruinait. — La femme à la fenêtre, guettait — le chemin que prenait Boufard. — Elle qui, le plus souvent était gaie, heureuse, — quand elle le voyait partir, — aujourd'hui rêveuse, triste, inquiète,— de le savoir parti sans canne ni parapluie. — En regardant la coiffure couleur de suie, — l'œil en colère, rond comme un sou, — disait : « je ne comprends pas qu'avec un temps pluvieux, — Boufard ait mis le chapeau neuf. »

Boufard abiò'n sicrèt per sa mitat treblado ;
Amé l'amic Rouquet, un luroun counescut,
Abiò fait lou coumplot de fa peta l'escut
Dins uno partido carrado.
Lou michant temps saubèt Boufard
Urousomen d'aquel escart.
Lous acanals rajaboun d'aigo.
Impoussible d'ana rejunta soun amic,
E fres coumo'no berdoulaigo,
S'enfournèt al cafè per se metre à l'abric.
« Petard de sort! quno marrano !
Marmoutabo Boufard, enquiet coumo 'no bano ;
« Sacrejes coumo iéu, segur, paure Rouquet ! »

Un moumen après s'entaulabo
Am'un filou que lou guignabo.
Me cal benja s'adits, sur aqueste piquet.
L'estrangè, qu'èro court de bledo,
Mès aisit de toutos las mas,
I raflèt, dabant soun bèl nas,
Un parel de louidors e tres francs de mounedo.
Boufard abió lous èls de la grossou d'un iòu,
Pas de poulo : d'oustardo. Abrutit, regardabo
La plèjo que toujour tindabo,

Boufard avait un secret pour sa moitié inquiète ; — avec l'ami Rouquet, un luron fieffé, — il avait fait le complot de dépenser l'écu — dans une partie carrée. — Le mauvais temps sauva Boufard — heureusement de ce danger. — Les gouttières ruisselaient d'eau. — Impossible d'aller rejoindre son ami,— et frais comme une plante de pourpier, — il se réfugia au café pour se mettre à l'abri. — « Coquin de sort! quelle déveine ! — marmottait Boufard, inquiet comme la vanne d'un moulin ; — tu jures comme moi, bien sûr, pauvre Rouquet ! »

Un moment après, il s'assit à une table — avec un filou qui le guettait. — Il faut me venger, se dit-il, en jouant au piquet. — L'étranger qui était court d'argent, — mais habile de ses mains,— lui rafla, sous son nez, — deux louis d'or et trois francs de monnaie. — Boufard avait les yeux de la grosseur d'un œuf, — pas de poule, mais d'outarde. Ebahi, il regardait — la pluie qui tombait toujours, — et le

E lou lustre ternit de soun bèl capèl nòu.
Que faire? Per prene patiençò,
Boufard countùnio la despenso :
Passo à la salo dal bilhard,
E, coumo'n enratjat, tusto, triplo, crambolo ;
Anfin soun estoumac crido que se fa tard.
Un biftèc fumous lou counsolo,
Dìns l'aubèrjo dal besinat,
Ount s'èro refaudit amé'l capèl bagnat.

« Madamo, disiò la chambrièro,
Al moumen que Boufard se curabo la dent,
« Sèt ouros an sounat ; Moussu jamai nou ben.
« — Serbici, Louisoun, » fa la mèstro en coulèro,
Que despèi lou matis crusabo soun cerbèl
Treboulat de negros pensados;
Que de questius s'èro pausados !
Mès aquesto, à tout pic, tournabo de noubèl :
« Per qu'un moutif Boufard a' strenat soun capèl ? »
Aro plòu pas pus, mès labasso,
Lou moucadou sul cap, Boufard s'esquifo ras.
La coumedio 's à-n-un pas,
Al parterro ba prene plaço,

lustre terni de son beau chapeau neuf. — Que faire ? Pour patienter, — Boufard continue la dépense ; — il passe à la salle de billard, — et, comme un enragé, joue, triple, carambole ; — enfin son estomac lui crie qu'il se fait tard. — Un bifteck fumant le réconforte, — dans l'auberge du voisinage, — où il s'était réfugié avec le chapeau mouillé.

« — Madame, disait la servante. — au moment où Boufard se curait les dents, — sept heures ont sonné; Monsieur jamais n'arrive. » — « Sers, Louison, dit la maîtresse en colère, — qui depuis le matin creusait son cerveau — troublé par de noires pensées; — que de questions elle s'était posées ? — Mais celle-ci, à tout moment, revenait de nouveau : — « Pour quel motif Boufard a-t-il étrenné son chapeau ?»

Maintenant ce n'est plus de la pluie, mais un torrent, — le mouchoir sur la tête, Boufard s'esquive en rasant les murs. La comédie est à

Toujour per gandi lou capèl.

A sounat miéjo-nèit. — « Nostro-Damo dal Cèl !
Disio 'n trepinejant la fenno delaissado,
Que la pòu d'un malur daissabo arrebelhado :
« Me l'an assassinat, ou l'an més en prisou !
« Am 'aquelo nèit tant escuro
« Trobi pas cap d'autro rasou.
« Louisoun, tè sul cop bolo à la Préfeturo,
« A la coumuno, as quatre bents,
« Per prene de ransignomens. »
« — Madamo, respound la serbiento,
En sercant, sans trouba, souliès e dabantal,
E d'uno bouès tout just countento :
« Moussu pot pas passa la nèit foro l'oustal. »

Defèt, un 'ouro après, coumo 'n ourgan arribo
Lou safranié, trempat ju squos à la car bibo ;
Semblo 'n tinèl azagadou,
Louisoun, la Margaridou,
Tiro que tiraras, arrancoun la pelhandro
Al malurous Boufard, tramblant coumo 'no mandro.
Acò 's lou capèl nòu que cal beire, piètat !
Coumo 'no cheminièro fumo.

un pas, — au parterre il va prendre place, — toujours pour garantir le chapeau.

Minuit vient de sonner. — « Notre-Dame du Ciel ! — disait en trépignant la femme délaissée, — que la crainte d'un malheur tenait en éveil : on me l'a assassiné ou bien on l'a mis en prison ! — Au milieu de cette nuit si obscure — je ne trouve pas d'autre motif. — Louison, va, tout de suite, cours à la préfecture, — à la commune, aux quatre vents, — pour prendre des renseignements. — « Madame répond la servante, — en cherchant, sans trouver, souliers et tablier, — et d'une voix mécontente : — Monsieur ne peut pas passer la nuit hors de la maison. »

En effet, une heure après, comme un ouragan, arrive — l'aventurier, — trempé jusqu'à la chair vive; — pareil à un tonneau d'arrosage, — Louison, la Marguerite — tirent de tous côtés, arrachent le vêtement trempé — au malheureux Boufard, tremblant comme un renard.— C'est le chapeau neuf qu'il fallait voir, hélas ! — semblable à

Diriòts un 'espoungo quand chumo,
Ou be 'un canich negre negat
Al besal d'un mouli pescat.

D'ount benion tant de flèus ? Que boulèts que bous dìo,
Boufard, en sourtiguent tard de la coumedìo,
A pas troubat cap d'ounibus.
Tendre per sa moulié, qu'abiò daissat souleto,
De l'ouro bol pas faire abus,
E partits en brumant coumo qui lou fougueto.
Brabo bestiasso de Boufard.

« Couci diable arribes tant tard ? »
Crido sa fenno carminado.
« — Per gandi lou capèl d'uno grosso ramado.
« — Pàri qu'ères amé Rouquet.
« — E quand acò sario ? abaisso toun caquet ;
« Brames coumo s'ères sannado.
« — Deforo tout un jour e tout 'uno nèitado !
« Bejant, ount as dinnat? — A l'auberjo, èi dinnat;
« Daisso-me de repaus, soui pla prou 'ntantinat !
« — Mès aro, malurous dannat,
« — D'ount sourtisses anfin ? — M'eissourdes, dal teatre,
« — Dal teatre ! merci ! pauro bèstio que siòu !

une cheminée qui fume. — On dirait une éponge pressée — ou bien un caniche noir noyé — repêché au bief d'un moulin.

D'où venaient tant de calamités, d'infortunes ? — Que voulez-vous que je vous dise, — Boufard étant sorti tard de la comédie — n'a trouvé aucun omnibus. — Tendre pour sa moitié, qu'il avait laissé seule, — il ne veut pas tarder davantage — et part tout ruisselant comme s'il était poursuivi. — Quelle bonne bête ce Boufard !

« — Comment diable arrives-tu si tard ? » — crie sa femme rouge de colère. — « Pour garantir le chapeau d'une grosse averse. » — « Je parie que tu étais avec Rouquet ? — « Et quand cela serait ? Cesse tes cris ; — tu brailles comme si on te saignait. — « — Dehors tout un jour et tout une nuit ! — Voyons, où as-tu dîné ? — « J'ai dîné à l'auberge ; — laisse-moi en repos, je suis assez contrarié ! — « — Mais enfin, malheureux damné, d'où sors-tu ? — « — Tu m'assourdis, du théâtre. — « Du théâtre ! merci ! pauvre sotte que je suis ! — dis tout

« Digos tout bounomen qu'as fait lou diable à quatre:
« M'en doutàbi, quand as cargat lou capèl nòu !...
« — Se l'on pot... bouliò pas perì la coufaduro :
« Aqui la rasou simplomen.
« — E qui t'auriò 'mpachat de prene uno bouèturo ?
« — Enmèrci pas l'argent tant inutillomen.
« — As dounc manjat per rés ? — Nou, mès... — Soui
« Espetacle, cafè, t'an tout fournit gratis. [imbecillo!
« —Que t'esplique 'n bricou...—Tè, daisso-me tranquillo ;
« N'i a per mai de quatre matis,
« — Que disi ! — per mai d'un' annado
« Abant que siogue apribasado ! »

Despèi lou fatal jour que cambièt de capèl,
Boufard, palle, minat, s'asseco dins la pèl.
Se fa d'obserbacius, bas, à sa Margarido,
Que se pimpo e d'un gous i fa mena la bido,
Car i planits mièjo de biòu,
« Es que te disì rés, i respound courroussado,
« Quand jites lous escuts, coumo 'quelo journado
« Qu'estrenères lou capèl nóu ? »

A. Mir.

bonnement que tu as fait le diable à quatre : — je m'en doutais quand tu as mis le chapeau neuf ! ... « — Si l'on peut... je ne voulais pas perdre ma coiffure : — voilà la raison simplement. « — Et qui t'aurait empêché de prendre une voiture ? — « — Je ne dépense pas l'argent si inutilement. « — Tu as donc mangé pour rien ? — « Non, mais... — « Je suis donc stupide ! — spectacle, café, on t'a tout fourni gratis. « — Que je t'explique un peu... « Tiens, laisse-moi tranquille, — il y en a pour plus de quatre matins, — que dis-je ! — pour plus d'une année — avant que j'aie repris confiance ! »

Depuis le jour fatal où il changea de chapeau, — Boufard, pâle, inquiet, se dessèche dans sa peau. — S'il fait des observations, timidement, à sa Marguerite, — qui se rebiffe et lui fait mener une vie de chien, — car elle lui plaint le boire et le manger, — « est-ce que je te dis rien, lui répond-elle courroucée, — quand tu gaspilles les écus, comme le jour — où tu étrennas le chapeau neuf. »

QUELQUES LETTRES DUCALES DE LOUIS XII

(*Suite*)

22

Lettres de rémission pour Ottaviano, Marquis Pallavicini, Francisco de Portu et Giovanni Bartolomeo de Lanzano.

(Archives nationales, JJ 235, n° 154)

Ludovicus, Dei gratia Francorum rex, notum facimus universis presentes litteras inspecturis nos humilem supplicationem Octaviani, Marchionis Palvesini, nec non Francisci de Portu, et Johannis Bartholomei de Lanzano recepisse, continentem quod, in mense... ultimate preteriti anni, presentis ipsi Franciscus de Portu et Johannes Bartholomius de Lanzano, sub eo pretextu quod, animo deliberato, ensibus eorum evaginatis, fecerunt insultum contra Zelinum de Gueneys, intentione scilicet reum occidendi, (quod et fecissent, si potuissent); verum, quia ipse Zelinus ipsos de Lanzano previdit, cupiens toto suo posse mortis pericula evadere, quendam suam spatam, quam secum tunc temporis defferebat pro tuicione sui, evaginavit; nulla tamen ipsarum partium vulnerata minimeque lesa fuit, sed unaqueque ab hujusmodo conflictu evasit, et quo sibi bonum placuit, discessit. Quorum premissorum occasione et sub pretextu cujusdem decreti in ducatu nostro Mediolani inconcusse observati, quo cavetur se insultantes armis auctoritate propria unus contra alium pugniri debere pugnicione corporali, dilectus noster cappitaneus justicie in civitate nostra Mediolani existens, ipsos Francisciscum de Portu et Johannem Bartholomeum Lanzano coram se ad certam diem tunc futuram cituri seu conveniri fecit. Qua die tamem minime, per se nec per alium comparuerunt, licet debite proclamati. Cujus occasione et attentis proclamationibus debite contra eosdem de Portu et de Lanzano factis, in qua contumacioni eorumdem, ipsos Franciscum de Portu et Johannem Bartholomeum ad ultimum supplicium condempnavit eorumque bona nobis et fisco nostro adjudicavit. Et eo tempore, pendente lataque predicta sententia, ipsi Franciscus de Portu et Johannes Bartholomeus de Lanzano ad quandam domum seu fortalicium in loco Civioli spectantem et pertinentem dicto Octaviano alteri supplicanti, pervenerunt, et in eodem per certos dies permanserunt claudestine. Quibus premissis, inde noticie ipsius cappitanei justicie pervenientes, et informatus ad plenum de veritate ipsarum, eumdem Octavianum supplican-

tem coram ipso citari et conveniri, inque sui personam, secundum casus exigentiam, procedere nixus fuit et nititur de presenti. Quorum premissorum occasione dubitans ipse Octavianus rigorem justicie, et ne premissorum occasione contra eumdem et bona sua ad ulteriora procederetur, etiam dicti Franciscus de Portu et Johannes Bartholomeus, qui premissorum occasione minime in dicto ducatu nostro conversari auderent, hiis de causis, ad nos recurrerunt humiliter; supplicando quatenus de premissis eisdem gratiam et liberalitatem nostram, quam humilime flagitant, impartiri dignaremur. Ea propter, et attento quod in ceteris eorum negotiis et casibus se decenter et honneste [gerunt]? inter quoscumque de eis noticiam habentes honeste et sine ullo villicrimine fuerunt accusati, nos, eisdem supplicantibus preferendo misericordiam rigori justicie, attentis premissis, inque consideracione quam plurimorum serviciorum per eumdem Octavianum nobis tempore guerrarum seu divisionum in ducatu nostro Mediolani existentium factis, quittavimus, remisimus, indulsimus, quittamusque remittimus et indulgemus; de gracia speciali, plenaria potestate et auctoritate regia, casum et factum predictum una cum omnibus penis, emendis, corporalibus, criminalibus, civilibus, in quibus premissorum occasione ipsi supplicantes potuerunt, seu in futurum potuissent erga nos et justitiam incumbere, una cum omnibus et singulis deffectibus, bannimentis et appellationibus, inde quoquomodo sequtis; eosdem supplicantes de nostra ampliori gratia in suis fama et nomine inque ducatu nostro et patria ac bonis suis non confiscatis remittendo; satisfactione tamen facta parti civili, dumtaxat nisi jam facta fuerit; imponendo propterea quæ ad hoc silentium perpetuum procuratori seu fisco nostro presenti et futuro in dicto ducatu nostro Mediolani. Mandantes .....

.....

Datum Blesis in mense decembris anno domini millesimo quingentesimo primo et regni quarto. *Sic signatum*: Per regem ducem Mediolani, ad relationem consilii : GARBOT. Visa contentor : AMYS.

23

Don à Antonio Maria Pallavicino de certaines terres dans le duché de Milan.

(Archives nationales, JJ 235, n° 395, p. 135)

(15 avril 1501)

Loys, roi de Sicille et Jhérusalem, duc de Millan, seigneur de Gennes, etc. Sçavoir faisons que nous, considérans et réduysans à mémoire les grands, singuliers, prouffitables et très-recommandables services que

notre ami et féal cousin, conseiller et chambellan, le sieur Anthoine-Marie Palveysin a fais, fait et continue chacun jour à l'entour de notre personne et autres manières, et espérons que plus face cy après; A icelluy, pour de ses services aucunement le rémunérer, et pour autres considérations à ce nous mouvans, avons donné et octroyé, et par ces présentes, de notre certaine science, grâce espécial et autorité royale et ducale, donnons et octroyons les terres de Nexio, de Dongho, de Grabedona, de Sorno, de Rezonigho, avecques leurs plèbes et jurisdictions, et avantaige de la daxe de notre ville et cité de Parme, la datte du péage du fer assis à l'entour de notre ville et cité de Come, que tenoit et possédoit et dont avons octroyé main levée et joyssance à dame Lucresse Cribelle, laquelle puis aucun temps en ça s'en est allée et retirée en party à nous contraire et hors notredit pays & duchié de Millan; pour desdites terres et choses dessus déclarées, leur appartenances et despendances joir et user par notre dit cousin jusqu'à la somme de trois cents ducats par an, et en prendre, percevoir et recevoir les fruits, proufits, revenus et émolumens, à quelque somme, valleur et estimacion qu'ils soient et puissent estre et monter jusqu'à ladite somme de 300 ducats par chacun an, et tout ainsi par la forme et manière que en joyssoit derrenièrement ladite Lucresse Cribelle, en payant et acquittant toutesvoyes les charges et devoirs deuz, à cause desdites terres et choses dessus dites où et ainsi qu'il appartiendra.

Sy donnons à notre amé et féal chancelier, aux gens de notre conseil et sénat, et maistres de noz intrades à Millan et à tous noz autres justiciers et officiers ou à leurs lieutenants & à chacun d'eux en son regard et comme à lui appartiendra, que en faisant nostre dit cousin conseiller et chambellan joir et user de nos présens grâce, don et octroi, ils le mectent et fassent mettre en possession et saisine desdites terres, seigneuries et autres choses dessus déclarées; et d'icelles, ensemble des fruits et revenus jusqu'à la dite somme de 300 ducats par chacun an, le facent, souffrent et laissent joir et user doulcement, paisiblement et plainement, cessans ou faisant cesser tous empeschemens au contraire; et par rapportant les dites présentes, signées de notre main, ou le vidimus pour une foys, avec recongnoissance d'icelluy notre cousin, sur ce souffisant seulement, nous voulons nostre trésorier et receveur général audit Millan et tous autres officiers comptables et particuliers qu'il appartiendra et à qui le pourra toucher, en estre tenuz quittes et deschargés en leurs comptes, partout où il appartiendra, sans aucune difficulté; car tel est notre plaisir, non obstant quelconques ordres, résolutions, mandemens ou deffenses à ce contraires. En tesmoing de ce, etc. Donné à Challon, le XVe jour d'avril, l'an de grace 1501, de notre règne le IVe. *Signé* Loys. Par le roy: ROBERTET. Contrerollé: O. BUDÉ.

24

Donation à Jacques de Romelin

(Archives nationales, JJ 235, pièce 344)

Loys, etc. A tous ceulx, etc, salut. Comme après la dernière conqueste et réduction en nos mains et obéissance de nostre duchié et estat de Millan, pour aucunement récompenser aucuns noz bons serviteurs et subgetz des peines et travaulx, fraiz et mises qu'ilz y avoient euz et supportés, feismes certain roulle et décernasmes noz lettres de povoir à nostre amé et féal conseiller, l'évesque de Luçon, chef et président de nostre Conseil et Sénat de Millan, pour récompenser nos ditz serviteurs sur les biens des rebelles et acteurs de la dicte révolte; lequel nostre dit conseiller et président, en ensuyvant ledit roulle et povoir, ayt baillé et délaissé, par ces lettres patentes et pour les causes contenues en icelles, à nostre amé et féal conseiller Jaques de Romelin, dit Lalande, cappitaine de Trece, et de noz ordonnances, en assiette et assignacion de trois cens ducatz par an, entre autres biens desdits rebelles, tous et chascuns les biens meubles et immeubles qui furent et appartindrent à Anthoine Marie de Saint Aloze, à nous rebelle et désobéyssant, qui a tousjours tenu le parti du seigneur Ludovic, nostre adversaire. Or est-il, que en procédant par le fiscal de notre duché contre ledit de Saint Aloze, par devant les gens de nostre Conseil et Sénat, touchant la confiscation et déclaration desdits biens, le dit de Saint-Aloze a esté par leur arrest et pour les causes contenues au procès sur ce fait condempné en sa personne et biens à nostre arbitrage; et combien que, en ensuyvant lesdits roulle et povoir, ledit de Lalande est et doibt estre entretenu en son dit don, se néantmoins, pour plus grant seureté et coroboracion d'icelluy, et actendu comme dit est ledit de Saint Aloze a esté condempné par ledit arrest en sa personne et biens à nostre arbitrage, il nous a humblement requis luy octroyer sur ce noz lettres et permission convenable, et sur ce luy impartir nostre grace. Savoir faisons que nous, les choses dessus dictes considérées, que voulons favorablement traicter ledit de Lalande en ses affaires, en faveur des bons et agréables services qu'il nous a tousjours faiz et fait ès affaires de nostre dit duché, où il se tient pour nostre service, à icelluy, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, avons de nouvel et en tant que mestier seroit, donné, transporté et délaissé, et, par la teneur de ces présentes, de nostre certaine science, pleine puissance et auctorité royale, donnons, transportons et délaissons tous et chascun les biens meubles et immeubles dudit Saint Aloze jusques à la dite somme de trois cens ducatz de rente ou revenu annuel, et au dessoubz, se tant ne se peul-

lent monter ; et lesquelz biens dudit Saint Aloze, ainsi soubmis à nostre dit arbitrage, nous avons déclairez et déclarons estre à nous confisquez et appartenir jusques à la somme et valleur de trois cens ducatz de rente ou revenu, et au dessoubz comme dit est, pour en joir et user par luy aux charges, soubz les conditions et tout ainsi qu'il est contenu es lettres de nostre dit conseiller l'évesque de Luçon. Sy donnons....

Donné à Auxonne, le xve jour de May l'an de grace mil cinq cens et ung, et de nostre règne le quatriesme. *Ainsi signé* : Loys. Par le Roy, duc de Millan, Monseigneur le cardinal d'Amboise et autres présens : Gedoyn. *Visa contentor :* Budé.

25

Donation faite à Angelo Sacco

(Archives nationales, JJ 235, n° 362)

Loys, par la grace de Dieu, roy de France, de Napples et Jhérusalem, duc de Millan, seigneur de Gennes. A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons que pour considéracion de plusieurs bons services que nostre chier et bien amé maistre Angel Sac, nostre secrétaire audit Millan, nous a cydevant faitz, soubz nostre chier et amé cousin, conseiller et chambellan, le seigneur Jehan Jaques de Trévoulse, mareschal de France, en l'estat de son secrétaire, et autrement fait et continue chacun jour et espérons que plus fera, à icelluy, pour ces causes et autres, et en récompense desdits services, avons en continuant le don par nous à lui fait du temps de la première conqueste et réduction de nostre dit duché de Millan, et en ensuyvant les lettres dudit don que l'on dit avoir esté perdeues ou adires, donné et octroyé, donnons et octroyons de rechef par ces présentes, pour luy, ses hoirs et successeurs, le pont, port et passaige de Gere de la rivière de Adde au droit de Pizzigueton, que a tenu le seigneur Jehan de Ventivolle du temps du seigneur Ludovic, par don de luy, ensemble et avec l'ostellerie de Châteauneuf, près le dit pont que a tenu ung nommé Vassan Bonvin et ses frères, par lettres dudit Ludovic, pour en joyr et user, prendre, percevoir et recevoir les fruitz, revenues, proufitz et esmolumens, à quelque somme, valleur et estimacion qu'ilz se puissent monter, et autrement en faire et disposer comme de sa propre chose et héritaige, et tout ainsi qu'il a fait jusques à présent. Sy donnons.....

Donné à Lyon, le xiie jour de juing l'an de grace mil cinq cens et ung et de nostre règne le quatriesme. *Ainsi signé :* Loys Par le Roy, duc de Millan, Monseigneur le cardinal d'Amboise et autres présents : Robertet. *Visa contentor :* Budé.

II

NOUVELLES ET LETTRES POLITIQUES

DE 1498-1499

J'ai publié déjà, ici même et ailleurs, diverses séries de ces feuilles d'avis qui étaient l'un des moyens de propagation des nouvelles les plus employés par les chancelleries italiennes, et surtout par la chancellerie milanaise, du Cinquecento. Les documents suivants offrent le même genre d'intérêt que les lettres antérieures, et proviennent comme elles des archives de Milan.

1

Avis reçus d'Asti

(30 août 1498).

Guerre de Bourgogne. — Trivulce.

Sommario de avisi portati de Asti a di 30 de augusto 1498

Como el Re ha preso el loco de Monsignor de Vergier, e lha donato a Robineto; e fara proseguire l'expugnatione contra doi altri loci pur de epso Mons. de Vergier, et se sperava che, facta la vendetta contra lui, la pace se stabilira col Re de Romani.

Como Robineto e lo conte de Misocco erano intrati a fornire epso loco de Vergier cum due compagnie.

Como M. Joan Jacomo se monstra refredito in l'amicizia de Venetiani.

2

Avis reçus à Chieri

(2 septembre 1498)

Nouvelles de la guerre de Bourgogne. — Prise de Vergi.

Massacre de sa garnison. — M. de Siton prisonnier.

Avisi retrati a Chieri a li 2 di setembre, giunti questo di medesimo.

Como le zente d'arme del Re, quale erano a la expugnacione de Vergi, l'hano preso, et insieme una altra villa, quale è de Monsignor

de Vergi ; la quale villa l'hanno spianata ; e Vergi lo serbano per Rubinetto.

Como hano, tra tagliato la testa et impichati, homini 1000, zioè circa 500 tagliato la testa, e sono quelli che erano rebelati al Re in la villa sopra citata, e li altri 500 impichati sono quelli che haveano matuti (*sic*) il fuocho a li vilagi, e in quello medesimo loco che havevano abrusiati li hanno impicati.

Como Mons. de Siton, parente de Mons. de Vergi, è presone ; erano molti de quelli del Re che voleano che Sua Maesta li facesse tagliare la testa ; e como quella dice che prima se vole informare dove è proceduta la causa che Mons. de Vergi habia facto questo, e poi che Sua Maestà ne fara quello ch' epsa li parera.

3

Lettre sans nom d'auteur adressée à « Jacobo Andrea »

(18 octobre 1498)

Voyages de Louis XII. — Procès de Jeanne de France. — Arrivée de César Borgia. — Séjour et dépenses des Ambassadeurs vénitiens. — Discussions franco-vénitiennes sur les conditions de l'alliance. — Énumération des capitaines français. — Maximilien à Luxembourg. — Projets de paix entre Maximilien et Louis XII. — Projet d'alliance entre la fille du Roi de Naples et le comte de Ligny. — Faveurs à Constantin Arniti. — Ambassade florentine. — Le duc de Bourbon.

M. Jacobo Andrea, non posso se non ritrovarmi grandemente de malavoglia che, dopoi mi parti da voy, non ho mai havuto da voi nova alcuna, e mancho è venuto lo Rosso como prometevasi cosi constantemente. Io ve ho scripto due volte et al Rosso una, ultra chio parlasse al sig. Borso. Hora havendo ateso infino qui aspectando, e vedendo che non vene alcuno, per fare il debito mio, ho deliberato di mandare il mio famiglio a posta, adcio cognoscate chio non ho altro desyderio che di satisfare, e se havesse havuto mezzi, o che non havesse havuto confidenza in lo ordine che mi havevati dato, non seriano passate cose, o vero ben poche, che non havesse avisato. Hora per sapermi governare, vi prego m'avvisati como volete chio faci e lo modo haro ad tenire, e vi prego non manchati, se me amati, de rimandarme presto lo famiglio et avisarmi del tutto.

Questo Re hora si ritrova qui, ne mai s'è partito de qui intorno, quando a Tampes et quando a Meluns, ma, sabato proximo overo lunedi, andara a Bles, perche ad Orliens et ad Torse morano de peste pur assai. E si afirma che li andara lo figliolo del papa e San Pietro in

Vincoli, ma San Pietro in Vincoli fara pocha dimora, che andara a Roma. Lo predicto Re andara poi in Bertagna, si dice per conclure lo matrimonio cum la Regina; et ad Bles si agitara il processo de questa altra regina, quale dicono se defende cum bone et honeste argumentatione: dicendo ley essere figlia de uno Re e sorella de Re, e per tal causa gli debe meritamente essere havuto bono rispecto; si la natura gli ha negato la beleza del corpo, gli dovea prima consultare; e se vogliano dire che la non sia disposta a figliare, la facino vedere per done senza passione, che la ritrovarano sufficiente a portare figlioli, ma che concepere non si puo senza conveniente acto, e che una terra che non sia cultivata non produce; e cum queste ragione, diffende al meglio che puo la causa sua. La vedua regina ancora ley dice che se l'altra non è contenta, non vole per modo alcuno asentire. Tum la cosa, como si extima, è conclusa tra loro.

Questo figlio del papa è aspectato cum la maiore attentione del mondo, e pare che lui deba portare tutta la conclusione de Italia. E como ho dicto, gionto che sara San Pietro ad Vincula, fara dimora che andara a Roma, se non si muta ordine di quello ; e facto infino questo ponto, e se è vero che lo R.mo Monsignor nostro Ascanio se ritrova in quella contumacia col papa si dice, credo che ogni modo andara. Qui si dice che lo Re dara l'ordine suo al signor Jo. Jordano.

Li oratori venetiani son qui e si disconchano di spese. Mandono una septe cavalli a casa, la più parte de le sue robe, e M. Nicolo Michele me ha dicto che manda suo figliolo a casa, e che stara qui qualche mese più di quello che lui credeva ; hanno facto, e fano grande instantia che se mandasse gente in Ast, per divertire la gente del duca de Milano da Pisa, ma si ritrovano tutte occupate in Burgogna, et anche questo Re dice che non vole fare dimonstratione alcuna, infino che non facia tal sforzo chel possa essere sicuro de la vittoria; e questo medemo dice molte volte, chel vol fare tale provisione di denari e di gente, che non gli bisogni su la impresa manchare dinari. Et in verità, sel persevera como ha principiato de non dare dinari ad homo chi viva, fara grandissimo amasso de dinari; che vi dico che ne a Franzosi ne a Taliani non da aiuto de uno quadrante, et questi poveri Napoletani è stato forza mettergli la bombarda, per havere uno mezo quartirone de la provisione ordinata per il *quondam* Re Carlo, li quali haveno mangiato prima che gli habano havuti. Di Franzosi voglio tacere, che tuti, sino ad uno, fugino, e la maiore parte de gentilhomini, anzi diro tuti, sono alla casa loro : talmente che questa corte è cum pochissima gente, tanto pocha che non lo crederesti.

Pur si afirma che Veniciani ognimodo si conligarano cum questo Re, et intendo de bono loco che hano domandato tute quelle terre che sono di la di Adda, cioè Caravazo e molte altre, e che gli sono com-

piazute. In questi giorni epsi oratori mandorno uno suo segretario a Mons. de Lignono, non so per che causa; ma poi che fu partito, Monsignor disse queste parolle: «Veneciani ogni modo serano d'acordio cum questo Re.» Una cosa non voglio pretermettere, che in verita questa guerra de Borgogna ha dato qui tanto da pensare, che vi pareria cosa strana, et in questa impresa gli sono li primi e li migliori capitani di tuto questo regno, e fra gli altri gli è Rubineto, Mons. de Aligra e Mons. de Vidame (*sic*), ambi capitanei de li 200 zentilhomini de la guardia, Mons. de Santo Andrea, capitano del duca di Borbone, M. de Blandicurte, governatore de la Burgogna, el mareschalco de Giè, Mons de Obignino, e poi Mons de Lignino ultimamente, como governatore de le gentedarme, e locotenente del Re; e menò cum lui 400 lanze, siche quasi tute le gente darme di questo regno erano occupate e detenute in quella impresa.

Lo imperadore hora se ritrova a Lucemborgo, e se dice che va allo archiduca suo figliolo, per interrumpere lo accordio facto cum questo Re; e non lo potendo interrumpere, si extima fara ogni accordio cum questo Re, ma dara lo honore a suo figlio. E questo si extima perche pare che lo imperatore habia dato parolla asai al duca de Savoya et al duca de Lorena, qualli pratichavano l'acordio fra lo imperatore e questo Re. Si crede che lo archiduca non gli asentira a questo, e gli perpulli non vogliano guerra cum Franzosi; e lo archiduca gia ha mandato qui uno suo ad fare intendere che tuto quello acordio che ha facto cum lo Re vole habia effecto, e che non si volle intromettere in cosa alcuna tra questo Re e suo padre; e quando gli volesse fare violentia, se sua Maestà gli dara aiuto. Gli è stato risposto chel deba continuare in bona amicitia, che non gli manchera bisognando alcuno aiuto contra dil padre o di altro che gli volesse offendere.

E perche pare che lo imperatore si è spesse volte motezato alli agenti per questo Re che pratichavano lo accordio, che si questo Re volia prometere de non molestare Milano, cessariano tutte quelle guerre, e che al Re seriano date bone some de dinari; etiamche non volesse renuntiare ad alcuna sua ragione, ma che per lo tempo vivera questo duca lo lassasse in pace, e che lo predicto duca de Milano gli daria aiuto allo aquisto del Reame di Napoli, e contra di Venitiani; e tute queste cose si extima procedano da Milano, e sono divulgate qui tra molte, e si dicano che questo Re per modo alcuno non asentira, ma che persevera in grandissima opinione de havere Milano; — dico e replico che quando questo Re ne sia conducto o strasinato da potentia taliana a questa impresa, che di suo intento mai gli venira, benchel dica assai e si mostra tanto caldo. Di soi baroni, pochi gli sono che lo confortassino. Da l'altra parte la avaritia lo combateria per modo che non ardiria mai spendere in tanta impresa; e si sapeste a quanta diff-

culta si pagavano li Suiceri che sono alla impresa contra lo imperatore, certe ve ne maravegliareste ; e creditelo a me che sia sul facto ; et hora che gli pare che lo hiverno sia proximo, ha deliberato de mettre alcuni Suyceri a quella terra de lo imperatore cum qualche gentedarme. Il resto se ne ritornara.

Una praticha gli è forse che poteria havere effecto : sapeti chel Re Federico ha qui una figliola : si è proposto al Re de dargela a Monsignore de Lignino, e che Re Federico gli daghi lo principato de Altamura, e chel restituisca il suo a tuti li baroni, che Mons. de Lignino si conduca seco, datone speranza a dicto Monsignore, benche la puta sia sua nepote de una germana. La Regina gli inclinaria, perche ama questa giovane molto ; e gli è chi dica che per tale causa tra lo duca de Lorena e Mons. de Lignino era venuta qualche alteratione. Questi di passati, prima chel duca partisse, el fece donare ducati 200 a certi Napoletani, vedendogli in tanta necessita. Laquale cosa lo Re non hebe per bene, e dise al signor Belangero Caldore che havea reportato mal di lui al duca de Lorena. Negando el signor Belangero, e domandando chi lo havea dicto, demum de li atti de gli, che era stato a lo signor Jo. di Monfiato, e cosi se suo diffidia. Poi parse chel Re volesse ricoprire questa cosa, e usò molte bone parolle al signor Belangero, e cosi Mons. di Roano, dicendo chel duca di Lorena era bon cusino de la Maestà del Re, e quello era de l'uno era de l'altro, ne per questo ne havea sentito alcuno dispiacere : so ben chel duca non lo ha havuto per bene, e cusi lo agente suo qui lo ha facto intendere alla predicta Maestà.

Ieri sera fù conducto qui uno qual fu preso cum lettere che lo imperadore mandava allo archiduca ; infino qui, non se intende che cosa gli sia, salvo che dicono gli era mentione di Milano. Intendero il tutto.

La Maesta del Re fa le maiore demostratione del mondo al vostro compare M. Zanino de Anono ; lo ha facto cavaliere cum gran solennita, e factogli promisione grande, e dicono che stano due hore alla volta insieme serati.

Al signor Constantino ha mandato novamente privilegio di consigliero e ciamberlano, ultra l'ordine suo.

Fiorentini fano ritornare lo vescovo de Pazi indreto, quale era gia a Lione, per ritornare a Fiorenza. Non scrivo le gran proferte che hanno facte e fanno a questo Re : credo che le sapiate.

Lo duca de Borbono si ritrovera alla corte, si dice per concludere di sua figliola cum lo petito (*sic*) de Angolema. Luy e Madama la duchessa sono stati infino mo alle terre loro. Altro non mi occorre. A lei mi raccomando.

Datum die 18 octobris 1498.

4

Résumé d'une lettre de Maffeo Pirovani

(31 octobre 1498)

Chel conte de Cayazo era arrivato a Torino, e dicto a Mapheo venire a V. E. con certi avisi, e dubitava venire, se prima non era facto intendere a V. E. Lo ha confortato a venire liberamente, e cossi ha affirmato de fare como habia expedite alcune facende in Ast.

Como li ha dicto le infrascripte cose, che lui e li Napolitani quasi tutti sono partiti de Franza per la miseria del Re.

Che la vita del Re è lasciva e desordinata.

Como la regina de Orliens fa le maior exclamatione del mundo in sua defensione.

Che li duchi de Burbono, benche non faciano alcuna dimonstratione, tum stano malcontenti de sua Maestà, e per loro e molti altri signori de Franza se ha dubio che epsa accelerasse la morte del re Carlo.

Che per le cosse predicte e per non havere fioli, giudica non habia per molti mesi disponersi a passare in Italia.

Como ha visitato el duca Valentino in camino, e l'ha trovato procedere con tropo elatione verso el Re, dicendo volere in uno di omne cossa da sua Maestà di quello expecta da lei, e per questo se giudica habia ruinarsi in Franza, benche el Re monstra expectarlo con grana desiderio.

Como la praticha del matrimonio de Candalla si e divertita in quello de la fiola del Re Federico, la quale è in Franza, con presuposito de mirare più alto in le cosse del reame di Napoli.

5

Résumé de lettre d'un agent milanais anonyme

(7 février 1499)

Alliance franco-vénitienne. — Probabilité de la guerre pour 1500. — Economie de Louis XII. — Mariage de la fille du roi Frédéric avec César Borgia. — Ambassade de Neri Capponi.

Tardato ha un pocho el scrivere mio, per scrivere, se possibile fosse, cossa certa ; ma veduto che le nove ogni giorno variano, scrivero como le trovo.

Per Vincentio mandai a dire che accordio alcuno non era ancora seguito, tra la Maestà del Re e li oratori veneti, ne altro poi se ne ha havuto qua de questo.

Pariria ancora chel non havesse a seguire cossi presto, perche el Re gli domanda bona summa de dinari, e loro no gli la vogliono dare.

Epso Re, per reducerli al suo volere, li ha parlato più volte galiardamente, con dirli che se lui guardasse ad quanti ne ha in casa, non faria mai accordio alcuno con loro, per essere inimici de nobileza, et altre simile parole pungitive. Tutta volta loro fano orechie da mercadanti.

La dispositione de la Maesta del Re si e de volere apuntare con dicti, Venetiani, e molto monstra esserli inclinata, secondo a me è referto.

Quello del qual parlai alla E. V. non mancha de ricordare e scrivere chel sara ben facto mandare ancora qualche gente de qua, ultra quelle sonno deputate. perche più facilmente, fiando numero de gente de qua, se obtenera quello accordio si vorra et con chi si vora; e dicto suo parere, secondo è stato scripto de qua, non è dispiaciuto, imo è stato laudato.

E cosi se tene se mandara ancora qualche gente de arme de qua, ultra quelle sonno deputate.

E benche come giudicio sia che sua Maesta per questo anno non debia rompere ancora de queste bande, per non trovarsi dinari per questo fare, nondimancho se hano lettere da uno doctore de Granopoli, per lequale avisara chel re se ne veniva verso Lione, e de questo anno se romperia la guerra de qua : fondamento alcuno ad questo non s'è avuto.

M'è stato ancora affirmato che la dispositione de la Maestà del Re si è che lo matrimonio tra el duca de Valentinois e la principessa de Taraut habia effecto, benche epsa principessa non voglia sentirne, allegando non volere contrahere matrimonio alcuno senza volunta del signor Re suo padre ; e per questo si extima chel re de Franza habia permesso andare avanti lo ambasciatore del Re de Napoli, acioche questo matrimonio si faci. Gli è ancora che per questo arguisse che qualche accordio poteria seguire tra dicti si gnori Re, per mezo del papa e del signor Duca.

La venuta de Neri Capponi è vera fin ad quello effecto, cioe chel si mandasse quello homo per dissuadere lo accordio, etc, puo, purche se vedesse sel se potesse tractare con la Ex.tia V.ra, adducendo ad questo molte bone rasone. Cossi me ha affirmato lo amico. E per satisfare non tanto ad lui quanto alla R.Vra, facto lo giorno de carnevale, se partira.

E non prehenda admiratione, se lo ha un pocho più tardato el suo partire, perche quello bono amico gli teniva chel non poteva havere la sua dona, quale heri gionse qua ; e cossi con l'animo possato se ne potera partire ; ne li manco ne mancaro accio vada ben satisfacto

e bene instructo. Spera fare bene, e con bono animo, e cossi el patrone pur ne vedera lo effecto.

Exmo Signor mio, la summa prudentia de la Ex.tia V.ra e la vita sua astringe, non solum quelli la vedeno, ma che la intendano, ad amare quella e desiderargli de servire. E cossi Dio gli dia gratia longamente in felice e tranquillo stato perseverare ; et alla sua bona gratia humilmente me ricommando.

Datum raptim die 7 februarii 1499.
E. V. Ex. humillimus servus.

6

Extrait d'une lettre de la Cour de France

(Blois, 2 mars 1499)

L'ambassade vénitienne.— Effet produit par les victoires des Florentins.— Les exilés napolitains.— Voyages de J. Jordano Orsini.— Grossesse de la Reine.— Le cardinal de La Rovère à la Cour.

Exemplo d'una altra lettera de la corte, a di 2 marzo.

Li oratori venetiani fanno omne instantia che la Christianissima Maestà mandi qualche gentedarme in Asti, e chel se ne venga a la volta de Lione. Qua e fama non siano per posser tenere Pisa senza el favore de la predicta Maestà, e questa causa se stima li habia spincti a la ligha, et anche che li habia mossi le victorie hano havute li signori Firentini, mediante le opere de la Signoria Vostra; laquale ogniuno comendi e manda al celo, dicendosi seti li primi homini de Italia, e como ve ho scripto altrevolte, seti in grandissima opinione presso questo christianissimo signor Re e tutta questa corte, et havendose a fare impresa non dubito che le Signorie Vostre havrano, volendo venire a questo camino, quanto saperano domandare.

Tutti quelli signori e gentilhomini neapolitani stano de bona voglia, e stimano presto, con la bandiera de Franza, ritornare in casa loro, (che Dio ci voglia!) ma forze le cose andrano più longe non pensano, e sono multi che stimano che lo christianissimo signor Re pocho o niente habia a fare per questo anno.

El signor Jo. Jordano, è circha un mese, andò nela Bassa Bertagna per vedere el paese; dopo se intese passi in Inghilterra per vedere Londra.

E qualche fama che la Maestà de la regina sia grossa, et fin in hora, maise stacha dal signor Re suo marito, e se intende se amano assai.

El R^mo Cardinale San Pietro in Vincoli è qui a la corte, e forte

vexato da le bolle e doglie franciose, e sta a spada tracta a la parte de Venitiani. Io sono ad omne hora in casa sua, dove questa matina ho inteso che la parentella del Valentinese cum la principessa è retachata, e che li è qualche speranza shabia a fare.

Questa matina venne qui a Bles la Christianissima Maestà et hogi li oratori fiorentini li hanno parlato, e Sua Maestà ha monstrato vederlo tanto voluntera quanto... esso dira [1], e, secondo me dicono, hano bona speranza.

7

Copie d'une lettre de Venise

(6 mars 1499)

Nouvelles envoyées par le Cardinal de LaRovère à son frère à Sinigaglia. — Préparatifs militaires de Louis XII. — Intrigues de Julien de La Rovère.—Affaires de Ferrare.—Siège de Bibbiena.—Pierre de Médicis.

Exemplum litterarum cujusdam amici ex Venetiis, die 6 martii

A quodam amico meo intellexi, qui de Sinigalia venit, ubi est præfectus frater S. Petri in Vinculis, qui habuit litteras a cardinali de curia regis multum recentes. Advisat quod dictus serenissimus Rex supersedere fecerat suum expedimentum cum Samalo et Johanne Jordano pro Provincia, donec venisset ad curiam ill^mus^ dux Lorene, quem dietim expectabant, ut ei investiretur regnum Neapolis, et cederet sibi jura ; quia in ista liga continetur ad ipsam impresiam contribuere debeat summus pontifex pro quarta parte impensarum, ista Dominatio pro alia quarta parte, et ser.mus rex Francie pro dimidia. In qua dimidia Rmus Cardinalis Sancti Petri ad Vincula exbursare habet ducatorum 50 milia, et hoc pro dare fratri suo et sibi bonum gradum in Italia : et hoc facto ser.mus Rex in persona venire debebat intra madium (*sic*) in Lugduno.

De rebus Pisanis non loquitur. De adventu ill^mi^ ducis Ferrarie cum oratoribus Florentinis nihil amplius dicitur : aliqui credunt mutaverint propositum, aliqui vero quod tandem venire debeant ; et proprium sciemus et intelligetis per alias.

Locus Bibiene obsessus remanet cum non multis victualibus, et comes Pitiliani nullum præsidium hactenus dedit nec est daturus, nisi exercitus Florentinorum aliam deliberationem faciat. Petrus de Medicis hic est secretus qui sollicitat subsidium Bibiene, in qua restant

[1] Le nom propre a été supprimé par le copiste milanais.

assediati Julianus de Medicis, Bartholomeus Alvianus, Carolus Ursinus, et provisor istius Dominationis.

8

Résumé d'une lettre de Lucio Malvezzi

(Août 1499)

Lettere de messer Lutio de passato Augusto

Che li inimici si erano firmati a Montegrosso, Canelle e Camarano; per il che, se po comprehendere vadino cum desegno di qualche tratato, più presto che altramente ; ne ha advertiti tutti li loci dovi è stato bisogno, et cussi messer Ioanne Adorno.

Che per la reduction de li inimici dala da Tanero, ha levato da Valenza li fanti de la compagnia de Badino, e, missoli in Castellazo, a Valenza suplira de altri.

(*Lettere de* 2.)— Che da messer Odono hebe aviso li inimici essersi levati da onde erano, e aviati verso Spigno ; crede non vadino a Spigno, ma più presto cercano de insignorirse de le Langhe, o vero non si voltino a la volta de Savona, havendo la valle de Coliano et la Stella ad suo proposito, ovvero non intrano in Carisano et Oxilia per compiacere al signore Costantino :

Ha dato aviso di questo a messer Ioanne Adorno, che, avuto la certezza di quello farano li inimici, se conduriano con li cavalli lezeri e qualchi fanti ad Ancisa, per fare novita contra li inimici et divertirli da quelle bande.

El conte da Melzio, per una de 2 *ad Alexandria*, che la comunita de la Rocheta de Spino li ha mandato duy homini ad fare intendere chel di inante circa al mezo giorno, li inimici preheseno Spigno. e feceno gran damno de mortalitate de homini, de presoni, et de torli le robe :

Che poso questo, andorno ad epsa Rocheta, et domandorno se si volevano rendere o expectare batalia; et, stando loro perplexi, disseno non bisognava tanto pensare, perche, rendendose o non, li volevano ad ogni modo ad discretione Per questo la comunita haveva mandato quelli duy al conte per intendere quello hano ad fare ; et luy ne ha avisato messer Lutio che era al Castellazo, quale, giunto che sia, se ordinara quello se ha ad fare.

Ringratia Vostra Excellentia de la giunta de 50 balestreri.

Messer Lutio avisa che epso conte hebbe, li giorni passati, uno po-

cho di febre, et la se era raffermata cum duy parocismi caldi, l'uno la nocte, l'altro il di.

Che le cose del Castellazo comencino ad stare bene e fra sey di serano in segureza, et Joanne Antonio di Mariolo e Badino non li manchino.

Che li homini darme che erano ad Baralucio se sono reduti ad Porolo per essere in loco più commodo et securo.

Joanne Antonio de Mariolo et Badino, per una del passato, scriveno de la promptezza et studio col quale se exibitino li homini del Castellacio la nocte inante, essendosi havuti per li segnali del foco de la partita de li inimici ; et saria bene Vostra Excellentia li facesse scrivere qualche cosa per inanimarli più.

Messer Lutio scrive che essendo andato la Dionisio Confanonero per intendere le cose de li tratati, lassa quella cura ad luy insiema cum il carico de avisare Vostra Excellentia.

9

« Nouvelles de bonne source »

(Sans date)

Préparatifs militaires. — Politique de Louis XII. — Ambassade de Louis XII à Maximilien, conseillée par le Comte Palatin — Ludovic Sforza et l'alliance turque. — Nouvelles diverses de l'armée.

Avisi da bon loco.

Como li di proximi, da una persona quale veneva da la corte et andava in Sviceri, de commissione del Re, fu dicto affirmativamente la intentione del Re essere de dare al presente qualche principio alla impresa de Italia ; inferendo che quello la faria sopra Genua è poca cosa, ma che era opinione, durante la impresa del imperio contra Sviceri, la Maestà sua ne habia haver pocho honore.

Como dicta persona dixe chel Re demoraria a Paris quindeci giorni, e li aspectaria lo accordo del archiduca; e dopoi ritornaria dove sta la Regina a contorno di Bles, e se extimava non faria più el camino de Burgogna, per essere in molti loci la peste, e precipue a Digiuno.

Che in Burgogna erano più de 900 lance francese ; e le gente del duca Valentinese li havevano facto una monstra, et havevano, commissione dal Re alli 15 de giugno de essere in Ast, che non saria possibile ; e alli 10 erano anchora in Lione, ed il locotenente loro era ben partito.

Como el Re di Franza, havendo volunta de rumpere la guerra

al duca de Milano non fece mai la pezore cosa ad demonstrarsi cossi alla scoperta contra tutto lo imperio in favorezare li Sviceri, perche se lo haveria tirato tutto per suo inimico, et al contrario amicissimo del duca di Milano, ultra la inclinatione che prima li haveva, essendo membro d'epso imperio, et havendo sempre facto demonstratione et effecti amorevoli verso dicto imperio.

Che de li oratori che haveva mandati el Re de Franza al Re de Romani, era stato inventione del Conte Palatino, quale è sempre stato amicissimo de casa de Franza; et advertendo la M. S. de volere demonstrare de contractare qualche impresa contra el Turco, e che facendo da l'altro canto, epso conte Palatino se era offerto adoperarsi, in modo chel Re de Romani faria dopoi de le altre cose più a suo proposito e darli speranza de apunctamento, e con questo dicti oratori erano partiti.

Che li Sviceri havevano domandato gentedarmi al re, quale non se era anchora resoluto, e se judicava che dicti Sviceri fariano male li facti loro.

Che el Re doveva fare la monstra de 200 zentilhomini di sua casa, et alla corte se rasonava chel duca de Milano haveva facto una bella monstra de gentedarme.

Che tutta la nobeleza de Franza stavano malcontenti chel Re stassesse ne la sua dureza ne la impresa de Milano, et alchuni vogliono chel habii levato questa fama per havere dopoi bona excusatione de cavare dinari.

Como se era certato chel Re de Inghilterra era ben d'accordo col Re di Franza.

Como alla corte se era vociferato chel duca de Milano haveva preso la figliola del Turco per sua mogliere, ma li homini prudenti extimavano fusse una folia, ma fusse ben vero chel havesse bona intelligentia col predictoto Turco.

Como, da persona degna de fede, se haveva chel duca Valentinese ha havuto bona licentia dal Re per ritornare a Roma, e se diceva chel montava su l'armata de Rhodi.

Como el gran priore d'Auvergna era partito da Lione, et andato zoso per Rodano, alla volta de Avignone, molto ben in ordine de cavaleri, et el Re li ha dato in sua compagnia cento gentilhomini del reame de Franza, non gia de la sua gardia.

Che da Lione erano partiti otto pezzi de artegliaria con la dicta armata

Como a Lione erano avvisi da Fiorenza, che si stava in qualche suspecto chel Duca de Milano prestasse qualche aiuto a Pisani, e questo per volere tirare Fiorentini alla sua devotione, quali se intende voleno stare neutrali.

Sopra el che el Re desiderando in questo caso compiacere a dicto mons[ignor] lo archiduc, et a la richesta sopra cio a luy fatta p[er] li dicti soi ambasiatori, a c[on]sentito et acordato tutte et cadune le cosse sopradicte.

Et cum questo c[he] durando la vita de luy et de dicto mons[ignor] lo archiduc c[on]iu[n]ctamente, el non fara simelmente de p[ar]te sua p[er]secucione, p[er] via de fatto nec de justicia, del dritto ch[el] prendere (*sic*) ne le castellanie de Lisla, Douay et Archies, ma si bene p[er] via amicabile et fara dare al Re, p[er] lo adimplemento et secureza de le cosse sopraditte, sue l[ette]re patente et securda in tale caso richeste, et se obligera el Re, sotto li medesimi sacramenti et s[u]bmissione de censuri (*sic*) ch[e] se obligera mons[ignor] lo archiduc, de atendere le cose sopradicte.

Et remanera el tractato de Sanlis in tutti altri soy poncti in sua forma et virtu per essere ateso p[er] il Re et p[er] dicto mons[ignor] lo archiduch secundo la sua forma et tenore.

Quello ch[e] di sopra è scritto hè stato acordato, promesso et jurato p[er] il Re p[er] una p[ar]te et monsignor el conte de Nansa, Philipo de le Contay, signore de le Foreste et gubernatore de Arras, el cavaliero de Dintevilla, maestro Johanne el Salvatico, p[re]sidente de Flandra, Laurentio de Bleyel, secretario et grefier del ordine de mons[ignor] lo Archiduc, et habenti expresso potere a questo, in le presentie de m[agnifi]ci signori lo ducha de Borbon, de Lorena, li conti de Albret, de Nevers, de Candall, de Ligni Lavanes, mons[ignor] el canzeler, larcivescovo de Rains, el vescovo del Bi, el vescovo de Luzon, li signori de Gie, de la Grutura, de Peynes, monsignor de Sancto Andrea, le seneschalcho de Beauchere, monsignor de Bosagie.

Et questo è stato passato p[er] el Re et per li dicti ambasatori in presentia de meistro Reynaldo Sochiero et Petro Guirardo, notarii apostolici a questo domandati, a li di XXI de Jullio 1498.

(*A suivre.*)

I DODICI CANTI

ÉPOPÉE ROMANESQUE DU XVIe SIÈCLE

CANTO SETTIMO

(*Suite*)

76. Disse alhor Fiordispina al bon Rinaldo;
« Deh, vedi, signor mio, per cortesia
S' ha di me il mio consorte il petto caldo,
Ch' adunata ha sì bella compagnia
Per vendicarsi di quel gran ribaldo
Ch' è vero padre d'ogni villania. »
« Meritamente, il cavallier rispose,
Il tuo consorte fa debite cose. »

[F° 82 v°] 77. Era in camisa alhor quella regina
In groppa al cavallier, che quel ladrone
Dell' altre veste havea fatta rapina,
Et quelle ascose dentro del burrone;
Ma la camisa sopra d'una spina
Havea gettata il perfido ghiottone,
Mentre che la battea con certe funi
A quai legati havea pungenti pruni.

78. Vedendo tanta gente all' improvisa
La damigella fatta vergognosa,
Regina essendo et vedersi in camisa,
Divenne sbigotita, et lagrimosa
Dicev' al bon Rinaldo a questa guisa :
« Non mi condur più oltra, ma mi posa
Quivi, et a Zenodoro vanne ratto
Et dille che son qui, narrando il fatto. »

79. Rynaldo, che mai sempre del gentile
Ritenne, fece quanto quella vuolse,
Et la regina per vergogna humile
Di groppa a Rabican ratta si tolse,
Et in cespuglio, benchè rozzo et vile,
Meglio che seppe tutta si racolse.
Spronò Rynaldo col suo Rabicano
Che si lasciò qual vento a dietro il piano.

80. Di Zenodoro subito adimanda
Il cavallier a Sicomora, et quella
A Zenodoro un messaggiero manda
A dirli come un cavallier l'appella,
Arivato di nuovo in quella banda,
Ma non sa ancor qual aporti novella.
Zenodoro ne vien col messaggiero
Dove Sycomora è col cavalliero.

81. Con quella riverenza et quel honore
Ch' a re conviense, prese il degno sire
Del fatto a racontar tutto il tenore.
Si meraviglia il re di tanto ardire,
Et ch' huon sì picciolo habia sì gran core
Ch' un tal giga[n]te fatto habia perire!
Ma Sycomora di ciò nulla crede,
Cui disse il sir: « Le donne han poca fede. »

[F° 83 r°] 82. Armata quella in modo tal andava
Qual si convienne a donna et a guerriera,
Però Rinaldo tal risposta dava
A quella dispettosa, invida, altiera.
Il re, ch' alla sua donna pur pensava,
Crede che sia la cosa certa et vera,
Come le narra il sir, che sostenere
Con l'arme vuol le sue parole vere.

83. Fu per nascer discordia fra Rynaldo
Et Sycomora, se l'alta presentia
Del re non era, ch' ognun fe star saldo
Con la soave sua grata eloquentia;
È fatto desioso et tutto caldo
Della sua sposa non vuol più l'absentia
Et prega il cavallier che 'l meni dove
La sua sposa dimora et non altrove.

Rynaldo andava inanzi et egli dopo,
Per fin che giunse ove era la regina :
Fatta era quasi simil al piropo
Nel viso per vergogna la mischina.
Discese il re, nè di mezzan fuo huopo
Ad abbracciar la bella Fiordispina.
Le lagrime che versan tutta via
Fanno pianger Rynaldo in compagnia.

To[r]nasi il re di fatto in la citade
Che vicina era men di mezzo miglio,
Poichè con la sua sposa per pietade
Di lagrime bagnato hebb' il bel ciglio.
La cosa al vechio padre come accade
Narrò chiedendo et parer et consiglio
D'honrar il cavallier ch' ha liberata
La cara sposa da lui tanto amata.

El bon re Stordilan, ch' era già vecchio,
Et per consiglio et per esperi[en]tia
Di tutta Spagna era lucido spechio,
Morigerato et pien di sapientia,
Fece di donne fare un apparechio
Conveniente a regal eccelentia,
Corona, anella et vesta pretiosa
Per adobbar la ritruovata sposa;

Suoni di trombe et di tutti istrumenti
Che si poteano in la città truovare,
Et tutte quante quelle armate genti
De l'armi sol da offender fe spogliare,
Et li soi cittadin tutti contenti
Di varie veste fe subito armare,
E un carro trionfal con molto honore
Ove era scritto : « Al mio liberatore. »

La bella Doralice era la prima
Fra l'altre donne figlia a Stordilano,
Di cui goduta havea la spoglia opima
Al suo volere il Tartaro pagano.
Vedova ritornata hora si stima
Più bella della moglie del germano,
Ch' ora havendo diposto il viduile
Velo si mostra vaga et signorile.

Sopra el che el Re desiderando in questo caso compiacere a di mons[ignor] lo archiduc, et a la richesta sopra cio a luy fatta p[er] dicti soi ambasiatori, a c[on]sentito et acordato tutte et cadune cosse sopradicte.

Et cum questo c[he] durando la vita de luy et de dicto mons[ign lo archiduc c[on]iu[n]ctamente, el non fara simelmente de p[ar]te p[er]secucione, p[er] via de fatto nec de justicia, del dritto ch prendere (*sic*) ne le castellanie de Lisla, Douay et Archies, m bene p[er] via amicabile et fara dare al Re, p[er] lo adimplement secureza de le cosse sopraditte, sue l[ette]re patente et securda in caso richeste, et se obligera el Re, sotto li medesimi sacrament s[u]bmissione de censuri (*sic*) ch[e] se obligera mons[ignor] lo arc duc, de atendere le cose sopradicte.

Et remanera el tractato de Sanlis in tutti altri soy poncti in s forma et virtu per essere ateso p[er] il Re et p[er] dicto mons[igno lo archiduch secundo la sua forma et tenore.

Quello ch[e] di sopra è scritto hè stato acordato, promesso et jura p[er] il Re p[er] una p[ar]te et monsignor el conte de Nansa, Phili de le Contay, signore de le Foreste et gubernatore de Arras, el cav liero de Dintevilla, maestro Johanne el Salvatico, p[re]sidente Flandra, Laurentio de Bleyel, secretario et grefier del ordine mons[ignor] lo Archiduc, et habenti expresso potere a questo, in presentie de m[agnifi]ci signori lo ducha de Borbon, de Lorena, conti de Albret, de Nevers, de Candall, de Ligni Lavanes, mons[igno el canzeler, larcivescovo de Rains, el vescovo del Bi, el vescovo Luzon, li signori de Gie, de la Grutura, de Peynes, monsignor Saucto Andrea, le seneschalcho de Beaucherc, monsignor de B sagie.

Et questo è stato passato p[er] el Re et per li dicti ambasatori presentia de meistro Reynaldo Sochiero et Petro Guirardo, nota apostolici a questo domandati, a li di XXI de Jullio 1498.

(*A suivre.*)

I DODICI CANTI

ÉPOPÉE ROMANESQUE DU XVIe SIÈCLE

CANTO SETTIMO

(*Suite*)

76. Disse alhor Fiordispina al bon Rinaldo;
« Deh, vedi, signor mio, per cortesia
S' ha di me il mio consorte il petto caldo,
Ch' adunata ha sì bella compagnia
Per vendicarsi di quel gran ribaldo
Ch' è vero padre d'ogni villania. »
« Meritamente, il cavallier rispose,
Il tuo consorte fa debite cose. »

[F^o 82 v°] 77. Era in camisa alhor quella regina
In groppa al cavallier, che quel ladrone
Dell' altre veste havea fatta rapina,
Et quelle ascose dentro del burrone;
Ma la camisa sopra d'una spina
Havea gettata il perfido ghiottone,
Mentre che la battea con certe funi
A quai legati havea pungenti pruni.

78. Vedendo tanta gente all' improvisa
La damigella fatta vergognosa,
Regina essendo et vedersi in camisa,
Divenne sbigotita, et lagrimosa
Dicev' al bon Rinaldo a questa guisa :
« Non mi condur più oltra, ma mi posa
Quivi, et a Zenodoro vanne ratto
Et dille che son qui, narrando il fatto. »

89. Porta l'anella questa et la corona,
Chi porta la centura et chi la vesta,
Per adornare l'inclita persona
Di Fiordispina fuori alla foresta.
Tutta la terra ribombando suona
Per alegrezza et per honorata festa.
Si cuoprono le vie con ispessi archi
Trionfai di vaghezza et trofei carchi.

90. Le donne vanno prima in ordinanza,
I regi a piede et tutti i citadini,
Fra quali il carro pieno di baldanza
Senza alcun suso tiran quatro ubini;
Poi Sicomora con la sua aroganza
Vien fra li cavallieri et fantacini,
Gridando tutti con molte rumore
Di Fiordispina al buon liberatore.

91. Veston la sposa quelle donne et poi
La pongon sopra l'honorato ubino.
Vanno ambi i regi con quelli altri heroi,
Con riverenza molta, al palladino,
Et per forza di braccia dalli suoi
Arcion lo tranno, a qual spirto divino
Facendo tanto honor ch'i' non vel narro,
Perch'io non basto, e 'l poser sopra il carro.

92. Sopra il carro havean posta un ampia seda
D'oro et di gemme sotilmente ornata,
Et convien che Rinaldo a forza ceda
Ai degni regi, alla turba honorata,
Et contra il suo voler sopra essa seda,
Cui intorno va la bella gente grata
Gridando quel che sopra il carro è scritto:
« Al gran liberator per sempre invitto. »

93. Nella citade con trionfo tale.
Entrò Rynaldo et seco Fiordispina,
Et, giunti quelli al palazzo regale,
Nullo dei duoi coi suoi piedi camina,
Ma di peso portati per le scale
Fur presentati alla vechia regina,
Madre di Zenodoro et Doralice,
Che piangendo si chiama esser felice.

I DODICI CANTI

ÉPOPÉE ROMANESQUE DU XVIe SIÈCLE

CANTO SETTIMO

(Suite)

76. Disse alhor Fiordispina al bon Rinaldo;
« Deh, vedi, signor mio, per cortesia
S' ha di me il mio consorte il petto caldo,
Ch' adunata ha sì bella compagnia
Per vendicarsi di quel gran ribaldo
Ch' è vero padre d'ogni villania. »
« Meritamente, il cavallier rispose,
Il tuo consorte fa debite cose. »

[F° 82 v°] 77. Era in camisa alhor quella regina
In groppa al cavallier, che quel ladrone
Dell' altre veste havea fatta rapina,
Et quelle ascose dentro del burrone;
Ma la camisa sopra d'una spina
Havea gettata il perfido ghiottone,
Mentre che la battea con certe funi
A quai legati havea pungenti pruni.

78. Vedendo tanta gente all' improvisa
La damigella fatta vergognosa,
Regina essendo et vedersi in camisa,
Divenne sbigotita, et lagrimosa
Dicev' al bon Rinaldo a questa guisa :
« Non mi condur più oltra, ma mi posa
Quivi, et a Zenodoro vanne ratto
Et dille che son qui, narrando il fatto. »

99. Et Doralice a canto al palladino
Il tutto odendo stupefatta il guata,
Poi dice in se: « Volessse il mio destino
Ch' io fussi in matrimonio a costui data,
Et non a Mandricardo il Saracino,
Ch' io vedova non fora adiventata,
Però ch'assai più bello et più gagliardo
È costui che non fu quel Mandricardo;

[F° 84 v°] 100. Quel Mandricardo Tartaro, che morto
Fu da Rugier non lungi da Parigi,
Perch' egli seco combatteva a torto,
Come padre di guerre et di letigi
Egli ancor mi rubbò qual ladro accorto,
Et, s' io non era dei suoi mal servigi,
Non bisognava l'opra di Ruggiero
Ch'a gastigarlo era atto il re d'Algiero;

101. A chi mio padre il vechio Stordilano
M'havea promessa in sposa, et Mandricardo
Con un troncon di lancia ch' havea in mano
Per forza mi furò senza riguardo.
Questo diceva e al sir di Montalbano
Doralice con un pietoso sguardo
Et quasi lagrimando suspirava,
Mentre che da se stessa in ciò pensava.

102. Come esser può, dirai, grato lettore,
Che Doralice ancor vedova sia
Et che viva Agrican, pien di furore,
Et ad Albracca habia di Tartaria
Condotta gente piena di valore
Per sottopor quel regno a sua balia.
Et che sia morto Mandricardo il figlio
Che già di Carlo fe grand' onta al giglio?

103. Per farti chiaro, fur dui Mandricardi,
Un padre et l'altro figlio d'Agricane,
Ambi valenti in l'armi et sì galiardi
Ch' i scrittori le lor scritture vane
Confuser spesso, et parsero bugiardi
Nel scriver loro openioni insane,
Che se un da l'altro havesser ben distinto
Si sapria quale da Ruggier fu vinto,

I DODICI CANTI

ÉPOPÉE ROMANESQUE DU XVIe SIÈCLE

CANTO SETTIMO

(Suite)

76. Disse alhor Fiordispina al bon Rinaldo;
« Deh, vedi, signor mio, per cortesia
S' ha di me il mio consorte il petto caldo,
Ch' adunata ha sì bella compagnia
Per vendicarsi di quel gran ribaldo
Ch' è vero padre d'ogni villania. »
« Meritamente, il cavallier rispose,
Il tuo consorte fa debite cose. »

[F°82 v°] 77. Era in camisa alhor quella regina
In groppa al cavallier, che quel ladrone
Dell' altre veste havea fatta rapina,
Et quelle ascose dentro del burrone;
Ma la camisa sopra d'una spina
Havea gettata il perfido ghiottone,
Mentre che la battea con certe funi
A quai legati havea pungenti pruni.

78. Vedendo tanta gente all' improvisa
La damigella fatta vergognosa,
Regina essendo et vedersi in camisa,
Divenne sbigotita, et lagrimosa
Dicev' al bon Rinaldo a questa guisa :
« Non mi condur più oltra, ma mi posa
Quivi, et a Zenodoro vanne ratto
Et dille che son qui, narrando il fatto. »

Sopra el che el Re desiderando in questo caso compiacere a dicto mons[ignor] lo archiduc, et a la richesta sopra cio a luy fatta p[er] li dicti soi ambasiatori, a c[on]sentito et acordato tutte et cadune le cosse sopradicte.

Et cum questo c[he] durando la vita de luy et de dicto mons[ignor] lo archiduc c[on]iu[n]ctamente, el non fara simelmente de p[ar]te sua p[er]secucione, p[er] via de fatto nec de justicia, del dritto ch[el] prendere (*sic*) ne le castellanie de Lisla, Douay et Archies, ma si bene p[er] via amicabile et fara dare al Re, p[er] lo adimplemento et secureza de le cosse sopraditte, sue l[ette]re patente et securda in tale caso richeste, et se obligera el Re, sotto li medesimi sacramenti et s[u]bmissione de censuri (*sic*) ch[e] se obligera mons[ignor] lo archiduc, de atendere le cose sopradicte.

Et remanera el tractato de Sanlis in tutti altri soy poncti in sua forma et virtu per essere ateso p[er] il Re et p[er] dicto mons[ignor] lo archiduch secundo la sua forma et tenore.

Quello ch[e] di sopra è scritto hè stato acordato, promesso et jurato p[er] il Re p[er] una p[ar]te et monsignor el conte de Nansa, Philipo de le Contay, signore de le Foreste et gubernatore de Arras, el cavaliero de Dintevilla, maestro Johanne el Salvatico, p[re]sidente de Flandra, Laurentio de Bleyel, secretario et grefier del ordine de mons[ignor] lo Archiduc, et habenti expresso potere a questo, in le presentie de m[agnifi]ci signori lo ducha de Borbon, de Lorena, li conti de Albret, de Nevers, de Candall, de Ligni Lavanes, mons[ignor] el canzeler, larcivescovo de Rains, el vescovo del Bi, el vescovo de Luzon, li signori de Gie, de la Grutura, de Peynes, monsignor de Sancto Andrea, le seneschalcho de Beauchere, monsignor de Bosagie.

Et questo è stato passato p[er] el Re et per li dicti ambasatori in presentia de meistro Reynaldo Sochiero et Petro Guirardo, notarii apostolici a questo domandati, a li di XXI de Jullio 1498.

(*A suivre.*)

I DODICI CANTI

ÉPOPÉE ROMANESQUE DU XVIe SIÈCLE

CANTO SETTIMO

(*Suite*)

76. Disse alhor Fiordispina al bon Rinaldo;
« Deh, vedi, signor mio, per cortesia
S' ha di me il mio consorte il petto caldo,
Ch' adunata ha sì bella compagnia
Per vendicarsi di quel gran ribaldo
Ch' è vero padre d'ogni villania. »
« Meritamente, il cavallier rispose,
Il tuo consorte fa debite cose. »

[F° 82 v°] 77. Era in camisa alhor quella regina
In groppa al cavallier, che quel ladrone
Dell' altre veste havea fatta rapina,
Et quelle ascose dentro del burrone;
Ma la camisa sopra d'una spina
Havea gettata il perfido ghiottone,
Mentre che la battea con certe funi
A quai legati havea pungenti pruni.

78. Vedendo tanta gente all' improvisa
La damigella fatta vergognosa,
Regina essendo et vedersi in camisa,
Divenne sbigotita, et lagrimosa
Dicev' al bon Rinaldo a questa guisa :
« Non mi condur più oltra, ma mi posa
Quivi, et a Zenodoro vanne ratto
Et dille che son qui, narrando il fatto. »

2. Intendami chi po' che m'intendo io
Perchè n' ho fatte esperienze assai.
Tal ti si mostra amico ch' in oblio
Ti dà, se per ria sorte a qualche guai
Fortuna ti conduce in stato rio.
Chi è vero amico, non più car mai,
Ma quel ch' è finto ti conduce a sorte
Che si fa desiar sempre la morte.

3. Non più di questo, ma di Sacripante
Et d'Orlando tornian, signor, a dire,
Ch' io vi diceva nel cantar davante
Com' egli trasse Alfegra del martire
Che le havea apparecchiato il sir d'Anglante,
Di mille error volendola punire,
Et a prece del re le ne fe duono
Et alla strega diede a tuor perdono.

4. Non conoscevan l'un l'altro, che mai
Non s' eran visti i generosi heroi,
Pur il sangue gentil che puote assai
Alhor oprò tutti gli effetti suoi,
Et fe scordar al conte li aspri lai,
Et insieme amicaronsi ambi duoi
Con tanto amor quanto dui frati fanno
Che d'un corpo l'origine tratta hanno.

5. Acombiatarsi adonque dal bel gregge
Di quelle boscarecce et sacre Dee,
Seguendo il Fauno che hebbe già per legge
Condurli per li regni et le duchee,
Per salvatiche parti et per egregge,
Per boschi, per montagne et per vallee
Fin al Cathaio, dove a Gallafrone
Faceva il re Agrican la quistione.

[F° 86 v°] 6. O lieta, o generosa compagnia,
Quando si truovan dui di virtù pari!
Andavan ragionando per la via
Di guerre et fatti d'armi alti et preclari,
Nè l'un nè l'altro già dicea bugia
Narrando i gesti suoi di fama chiari,
Però che in opra qual sonava il dire
Era ognun d'essi di supremo ardire.

7. Pur uscì prima a ragionar il conte
Della bellezza et crudeltade della
Donna ch'ei ritrovò, poi perse al fonte,
Al fonte che le accrebbe la facella
D'Amore amara che di monte in monte,
Di piaggia in piaggia, il fa cercar di quella
Angelica crudel, ma a Sacripante
Dispiace udir che 'l conte le sia amante;

8. Qual si pensò di trarnela del core
Con un bel modo et con biasmar colei,
Colei ch'ambi costor strugge d'amore,
Et disse: « O signor mio, da te vorrei
Che tu spendesti il tuo gentil vallore
In acquistarti honor, gloria et trophei,
Et non in seguir donna sì legiera,
Ingrata, desleal, superba, altiera.

9. Sapii che questa donna dispietata
È incantatrice et mostra tal bellezza,
Come credo io, per forza incanta[ta];
Nemica di virtù, di gentilezza,
Perfida, discortese et ostinata,
Ogni fedel suo amante scherne et sprezza,
E un incantato anel l'ingrata tiene
Col qual a mille amanti dà gran pene.

10 Semiramisse, l'inclita regina
Di Babilonia, essendo inamorata
Del suo proprio figliuol, quasi vicina
A morte, dentro il letto disperata,
Non truovando al dolor suo medicina,
Con certo mago già deliberata
Narrar lo incendio suo, narrò l'ardore
Et la passion che le affligeva il core.

[F° 87 r°] 11. El negromante, che degli eccellenti
Fu del suo tempo, fabricò un anello
Che portato rendeva i lumi spenti
Di ciascun che mirato havesse in quello;
Ch' in deto lo tenea, nè i vestimenti
Visibili eran anco a l' ochio isnello.
Così invisibil fatta la regina
Al suo dolor truovò la medicina.

12. « La medicina, disse Sacripante
Al sir di Brava, quella in fuoco accesa,
Quella che del figliuol secreta amante
In dubio un tempo era stata suspesa,
Truovò con quel anello in uno istante,
Dalla invisibiltà essendo compresa
Col figlio spesso incognita nel letto,
Del suo disio sfogando il rio concetto.

13. Poi sancì legge publica nel regno
Ch'ogni donnna, la qual non ha marito,
Tuorselo possa (o feminil ingegno
Sol pronto al mal !) secondo el suo apetito
Fratello o figlio, ovunque fa dissegno,
Et chi disdice in fuoco sia punito.
Così poi per tal legge il figliuol tolle,
In luogo di marito, acerbo et molle.

14. Ma poco tempo visse il giovanetto
Nel stupro della matre, che la morte
Invida di sì bello et vago oggetto
Anco immaturo il fece a se consorte,
Quella che spesso ne l'altrui diletto
Dolce l'ascentio mesce amaro et forte.
Onde el figlio et marito a un tratto tolse
Alla regina chi per se lo vuolse.

15. La madre et moglie al suo figliuolo et sposo
Adolorata fe una statua d'oro,
Sopra un caval ponendo il glorioso
Idolo suo, et era il caval d'oro
Altersì, et l'anelletto virtuoso
Pose in un deto a quel bel idol d'oro,
E il cener sacrò dentro, et finchè 'l stame
La Parca ruppe adorò in voglie brame.

[F° 87 v°] 16. Quel saggio incantator che l'anel fece
Doppo che l'empia amante ha Male Bolge,
Come ivi, non altronde, andar sol lece,
A chi dal bon camin ivi si volge,
Di quella statua d'oro in luogo et vece
Et non per empir d'or sue vuote bolge,
Di terra una ne fe et forma li diede
Che quella propria sia ciascun si crede.

17. Et quella d'oro in un momento puose
' nun antro in Lydia, finchè 'l pastor Gige
La pioggia et le saette fulminose
(Che facean l'onde turbi dando bige)
In quel antro fugendo si nascose,
Di che inproviso ritruova il vestige
Del symolacro, che stese la mano
Ove era l'anelletto a quel villano.

18. Et quel che discorso hebbe l'anel prese,
Perchè lo vidde d'un splendor estremo;
Quel si puose nel deto et qual cortese
D'altro non fece il symulacro scemo.
Cessò la pioggia, il sentier riprese
Gigi, et ritruova uscendo il pastor Hemo
Ch' iva cercando una sua pecorella
Persa per la tempestà et ria procella.

19. « Che cerchi? » le adimanda Gigi, et quello
Gige al parlar conosce et non lo vede.
Stassi ammirato et non sa de l'anello
L'alta virtude, onde sognar si crede.
Hemo risponde a Gigi et Gigi ad ello
Parla, nè sa ch'egli invisibil riede;
Pur visto fu doppoi, che qual discreto
Si trasse, per provar, l'anel del deto.

20. Et ottener sperò il rozzo pastore
Di Lydia la regina con l'anello;
Perchè vedendo lei arse nel core,
Andar dispose nel regal hostello.
L'anel si pone in deto, da l'amore
Tratto ne va, qual pardo arditto et snello,
Entra in la corte regia, nè si vede
Da alcun, a tal ch'a pena egli sel crede.

21. Si pongono le mense, [alla] regina
L'invisibil pastor s'acosta alquanto,
Et fa di certi boconci rapina.
Si volge ella hor da questo, hor da quel canto,
Mirando in torno la vista dechina
Per veder se cagnuol o gatto a canto
Le invola de sul tondo alcuna cosa.
Nulla vede, onde sta maravigliosa.

[F° 88 r°] 22. Dice fra [se]: « Non dormo hora, non sogno ;
A mensa sto, nè mangio il tutto aposto
Di saper questo fatto, pur agogn[o].
Sparisse a un trato i-lesso con l'arosto,
I'veggio questo aperto, non è sogno,
Nè già al mangiar mi truovo più disposto
L'appetito hoggi fuor di mio costume,
Se vive in me della ragione il lume. »

23. Et finito il mangiar, resta suspesa
L'inclita donna, et il pastor occulto
Al tinel con li servi ha la via presa,
Et fa nascer fra lor non poco insulto,
Che'l piatto scarca, perchè troppo pesa,
Del cargo cibo, et senza altro consulto
Fa ognun rumore, et da parole i fatti.
Gode sol Gigi infra cotanti matti.

24. Corron li gentil homini al rumore,
Fa adimandar il re del maggiorduomo,
Dimanda la cagion di questo errore,
Ma quel saltando va dal pero al pomo,
Perchè non sa il segreto del pastore
Che vede la Regina et non so como
Rider di questo, perchè enteso haveva
El tutto da un scudier che li el diceva.

25. Et di camera uscita entrovvi Gigi
Che satollo era et havea doppio caldo.
La regina puon fine alli letigi,
Ch' al re narrarli era il scodier pur saldo,
Che ne portava in faccia anche i vestigi
D'un pugno ch' ei levò cadendo al spaldo :
Fece una guancia lisa per tal modo
Che buono inditio fu del pugno sodo.

26. Vien l'hora del dormir, corcasi in letto
La regina gentil, come era usata ;
Vi si corca il pastor senza rispetto ;
Parte la camariera, che lasciata
Lei sola crede senza alcun suspetto,
Et pur lasciolla bene acompagnata.
S'adorme la regina, ma il pastore
Conta le quinte, seste et settime hore.

27. Vede il tempo opportun, la gente queta
Et commincia a basar la bella donna;
Si risente ella et si dimostra lieta,
Che libidine calda in lei s'indonna.
Tocca il pastor giù basso, ella nol vieta
Che di marmo non è fredda collonna.
Fa Gigi l'opra sua tanto gagliarda
Che fa che'l spento fuoco ancor riarda.

[F° 88 v°] 28. Tocca et ritocca et rinov' ella il giuoco,
Piace alla donna del pastor non meno.
Se per strachezza si riposa un poco,
Si trastulla il pastor nel bianco seno.
Poi, qual si cava della selce il fuoco,
Incita Gige lei al giuoco ameno
Et ben conosce ella che 'l marito
Non è costui ch' in l'opra è più spedito.

29. Sentesi ella impir anco da ogni banda
Da questo che da quel con più diletto,
Onde chi sia costui spesso el dimanda,
Ma d'appalesarsi ha il pastor suspetto.
Ella qual sia il suo nome prega spanda,
Et ch'un poco le mostri il chiaro aspetto.
Vieta questo il pastor se non giura ella
Per tutti i Dei non esserli ribella.

30. Giura ella più che Gigi non le chiede
Et fa ch'ei giuri a lei ritornar spesso.
Si trahe il pastor l'anel, la donna il vede,
Et come è ben membruto et ben complesso;
Poi del suo nome le fa Gigi fede,
Qual nel cor [è] di lei subito impresso
Con tanto amor, con tanto rifrigerio
Ch' in sposo haverlo ha solo il desiderio.

31. Entesa la virtù del sacro anello,
Le persuade che 'l marito uccida,
Et che dormendo il re il pastor con quello
In camera entrarà essendo ella guida,
E armato sol d'un semplice coltello,
Et col suo anel entrar Gigi si fida.
La regina è di notte al pastor scorta
Et fa che 'l camari[e]r gli apre la porta.

32. Et dentro entrato uccide il re che dorme,
Et anco il camarier manda sotterra,
Nè pur del malfattor si veggon l'orme.
Del morto re si spande per la terra
La nuova, i[l] pastor prende le sue forme
Regali, apparechiato accerba guerra
A sosteniere, e in tribunal salito
Della regina diventò marito.

33. Così di Lydia la regina altiera
Il pastor vinse, e 'l misero re uccise,
Et poi del regno la corona vera
Sul capo pastoral la donna mise.
Poichè 'l pastor giunse alla estrema sera,
Venne l'anel in man di quel Cambise
Che padre fu di Cyro, per il quale
Astiageo le fu sì liberale.

[**F° 89 r°**] 34. Doppoi gran tempo questo anel pervenne
Alle mani d'Athlante di Carena
Per mezzo di quel re di Tremisenne
Che di Persia solcata havea l'harena,
Nè la virtù di quel cara si tenne
Che n'era ignaro, nè richiesto a pena
Le fu da Athlante, che ne fece il duono,
Qual fatto non aver forsi era buono.

35. Quel poi con carmi alla virtù virtute
Di quel aggiunse ch' invisibil fia
Vuol chi lo tien in bocca, et che salute
Nel deto apporti contra ogni malia.
Doppoi pervenne in quelle mani astute
Di Gallafron, padre di scortesia,
Che gli lo diede Athlante per disfare
Carlo et la Francia e il suo Ruggier salvare.

36. Angelica crudel, che sa l'incanto
Di questo anello, sempre seco il porta,
Et tien d'ogni malia anco ella il vanto,
Come sagace, astuta, scaltra, accorta.
Misero me ch'amata l'ho cotanto
Quanto un vero amator d'amar comporta!
Ma che mi giova, se la speme è verde,
Che chi serve agli ingrati il tempo perde?

37. Per amor di costei servito ho il padre
Et il fratello in mille loro imprese,
Che mi promise già sua cara madre
Darmela in sposa, il che più assai m'accese ;
Ond' io non dubitai fra armate squadre
Soletto entrar et farle mille offese ;
Nè bastò questo, che per ritrovarla
Non dubiai sol in Francia seguitarla.

38. L'ho ritrovata, ai lasso ! et che mi giova
Con un gigante haverla combattuta
Et per lei fatta sì mirabil pruova,
Ch' in un momento poi me l' ho perduta,
Cagion dello anelletto che si truova
Della detta virtù non conosciuta,
Ch' a me dinanzi si ritolse a un tratto,
Onde a pensar vi resto stupefatto ? »

39. Il conte cui tal caso già intervenne,
Quando la perse al fonte di Merlino,
Fu sbigotito e a pena si ritenne
Che non dicesse al re quel palladino :
« Sapii che similmente ancor mi avvenne » ;
Ma per vergogna tenne il capo chino,
Pensando come occasion sì bella
Persa havea al fonte di goder di quella ;

[F° 89 v°] 40. Che di gioir di quella et tempo et luoco
L'haveva posto la fortuna in mano.
Non prende il molto chi non piglia il poco,
Che spesse volte è il desir nostro vano.
Voleva Orlando l'amoroso fuoco
Sfogar e esser pregato di lontano,
Et hor in fuoco si consuma et strugge.
Seguendo indarno chi lo sprezza et fugge.

41. Et, mentre vanno i tai ragionamenti,
Su la riva del mar i gran campioni
Veggono in acqua navi, in terra genti
Di quai parte era a piè, parte in arcioni.
Orlando, che i passati incantamenti
Sapea d'Alfegra, salse in suspitioni
Di quella strega, et però il Fauno manda
E il tutto enteso torni le comanda.

42. Portava il Fauno quelle armi d'Appollo
Che poi si vendicò Cupido ancora :
Una saetta di quelle ch' ha al collo,
Et l'arco tolse in man senza dimora,
Non si vedendo mai stanco o satollo
D'ubidir quel guerrier che tanto honora.
Tornato disse ello : « È quel arogante
Rodomonte che ir vuol con Agramante. »

43. Et che Agramante havea deliberato
Seppe il Fauno, ire in Francia vendicare
La morte di Troian col stuol armato,
Et tutta Barbaria faceva armare
A questo effetto ; et, quando hebbe parlato
Costui, comminciò il conte in se a pensare,
Poi disse rivoltato a Sacripante :
« Seguita me, signor, ch'io vado inante. »

44. Nè questo a pena detto al corridore
Suo punse i fianchi et fuor il brando trasse
Con tanto sdegno, con tanto furore,
Quanto altra volta in quello adoperasse ;
Nè prima giunto fatto fu un rumore
Che parea che la terra ne tremasse,
Et del suo assalto fu sì crudo il crollo
Che per timor ciascun abandonnollo.

45. Ognun volta le spalle al fiero conte
Che fende et fora et squarta i Saracini,
Cui s'oppone il superbo Rodomonte,
E il Fauno ariva con li piè caprini
Insien con Sacripante, et scherni et onte
Fanno ambi questi a quelli Paterini,
Uno con l'arco et l'altro con la lancia,
Tal che pochi di lor andranno in Francia.

Ferdinand Castets.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Beiträge zur romanischen Philologie. Festgabe für Gustav Gröber von **Ph. A. Becker, D. Behrens, E. Freymond, M. Kaluza, E. Koschwitz, H. R. Lang, F. E. Schneegans, H. Schneegans, C. This, G. Thurau, K. Vossler, H. Waitz, L. Zéliqzon, R. Zenker.** — *Halle a. S., Max Niemeyer*, 1899, gr. in-8° [541 p.].

Ce gros volume est un bel hommage rendu au vénérable romaniste de Strasbourg, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire comme professeur titulaire, par quatorze de ses anciens élèves. Les quatorze contributions appartiennent toutes au domaine de la philologie romane. Elles sont d'étendue et de valeur fort inégales, mais aucune n'est dénuée d'intérêt. Le tout fait grand honneur au maître qui a guidé les premières études romanistiques de ces quatorze savants, dont plusieurs ont déjà acquis une réputation internationale remarquable.

Les sujets traités étant des plus divers et les contributions se suivant sans égard au contenu, nous traiterons les quatorze mémoires, non dans l'ordre où ils se trouvent dans le volume, mais en les disposant plus systématiquement. Nous espérons ainsi pouvoir donner une idée plus nette de l'ensemble de cet ouvrage si varié.

Commençant par les contributions *linguistiques*, nous mentionnerons en premier lieu le seul mémoire qui se rapporte à l'histoire du français : *Zur Wortgeschichte des Französischen* (pp. 149-170), par D. Behrens (Giessen). L'auteur discute l'étymologie (le plus souvent bas-allemande) d'un certain nombre de mots de l'ancien français ou des patois actuels, ainsi que de quelques termes de métier du français moderne. M. Behrens fait preuve de beaucoup de jugement et de sagacité dans ses rapprochements intéressants. Son mémoire doit donc être considéré comme une contribution précieuse à la lexicologie française. Les principaux mots français que traite M. Behrens sont, par ordre alphabétique :

amade, terme hérald. : « réunion de trois listes parallèles qui traversent l'écu sans toucher au bord » ; cp. a. fr. *hamede, hameide, hamaid*, « barre, barrière » ; a. flam. *hameyde*, « repagulum, lignum transversum quod ostiis opponitur in postem utriusque immissum » ; néerl. *hameye*, « verrou, clôture faite d'un bâton » ; etc.

barge, lorr., « sorte de hache » ; hessois *bartche*, « petite hache», diminutif de *boart*, all. litt. *Barte*.

berme, « cuve où l'on fait fermenter le froment pour la fabrication de l'amidon » ; all. *Bärme*, « lie » ; etc.

bermier, « ouvrier des salines qui porte l'eau saturée de sel dans la cuve » ; dérivé du mot précédent ou bien se rattachant à *berme* = all. *Berme*, « espace étroit qui court au pied d'un rempart, le long du fossé ».

(*blocq*)*waghe*, a. fr., « sorte de chariot » (God.) ; all. *Wagen*.

cãonchiẽire, *canchière*, norm., « partie labourée aux deux bouts d'un « cllos » perpendiculairement au labour du reste du champ » ; dérivé de *cambiare* [1].

daguer, « frapper d'un coup de corne » ; flam. *daken*, « toucher ».

(se) doguer, « frapper à coups de tête, à coups de corne » ; m. néerl. *docken*, « dare pugnos, ingerere verbera » ; etc.

doukes, *dokes*, a. fr., « morceaux de drap» ; m. néerl. *doke*, plur. de *doec*, « drap » ; all. *Tuch*. (L'auteur a oublié de dire que l'*s* final du mot n'est que la désinence du pluriel).

esclaidage, a. fr., « impôt sur les marchandises qui étaient transportées sur des charrettes ou des traîneaux » ; dérivé d'un radical *(e)sclaid*, flam. *sledde*, *slede*, « traîneau » ; cp. Du Cange *scleida*.

escute, a. fr., « petit bateau » ; m. bas-all. *schute*.

flet, « poisson du genre plie » ; néerl. *vleet*, « raie ».

flote, pic., « raie blanche ; flam. *vloot*, *vlote*.

hamée, « manche de l'écouvillon » ; à rattacher à l'all. *hemmen*, « arrêter, barrer » ; cp. westph. *hamme*, « manche de faux ».

hamelète, a. wall., « petit bout de toit en triangle que l'on construit au sommet d'un pignon » ; cp. frison orient. *ham*, *hamm*, « toit de paille dépassant le pignon ».

hamestoc, a. fr., même étymologie, pour la première partie du mot, que pour *hamée* (all. *Hemmstock*).

hamette, a. fr., à rattacher au wall. *hamelète*, « coiffe ».

hampe, à rattacher au westph. *hamme* (?).

helbot, *helbœult* (XVIe siècle) et *hellebut*, « hippoglossus vulgaris » ; m. flam. *helbot*, *heylbot*.

heler, *heller*, a. fr., « boire ensemble, se souhaiter réciproquement la santé ; m. angl. *haile*, *heile*, angl. mod. *hail*.

labaie, wall., « gourgandine, coureuse, impudique ; » m. néerl. *labay*, « femme bavarde ».

[1] M. A. Thomas vient de démontrer, *Rom.* XXIX, 169-170, que l'étymologie du mot doit être **canceria*.

labenne, wall., « femme pauvre, fainéante et déguenillée » ; bas-all. *laban*, « paresseux », du nom biblique *Laban*.

lifecop, a. fr., flam. occ. *lijfkoop*, « pot-de-vin ».

linsat, n. fr., flam. *lijnzaad*, « semence de lin ».

lopinaille, a. fr., « fille coureuse » ; à rattacher au flam. *loopen*, « courir ».

lorpidon, a. fr., terme d'injure adressé à une vieille femme (God.) ; flam. occ. *lurpe*, « filou » (?).

loure, fr. orient., « chambre où se réunissent les fileuses ». L'auteur rejette l'étymologie *lucubra* et voit dans ce mot le lat. *opera*, précédé de l'article.

lourpesseux, a. fr., « vaurien » (God.) ; flam. occ. *lurpe*, « filou »(?).

lovrotte, Montbél., « colchique d'automne » ; dérivation de *lovre*, « veillée » = *loure*.

lurelle, a. fr., « lange » ; a. haut-all. *ludara*, *luthara*, « cunae, cunabula, involumentum ».

lusin, *luzin*, terme de marine : « ligne d'amarrage faite avec deux fils de caret très fins, commis ou entrelacés ensemble » ; néerl. *huising*, avec soudure de l'article.

nevre, a. fr., « bâtiment servant à la pêche du hareng » ; m. néerl. *ever*, « navire », avec prosthèse de *n*.

niespe, a. fr. ; all. *Espe*, « tremble ».

ovre, Montbél., etc., « chanvre non peigné, chanvre brut » ; lat. *opera*, cp. ci-dessus *loure*.

pacant, rustre ; all. *Packan*, « escogriffe ».

pudā, lorr., « courroie reliant ensemble les deux bâtons du fléau » ; ce serait le part. prés. de *pendre*.

raff, « nageoires du flétan » ; néerl. *raf*.

répe, wall., « corde à laquelle sont attachés plusieurs hameçons » ; flam. *reep*, « corde ».

rèper, wall., « traîner volontairement à terre le bout de l'échasse » ; flam. *reppen*, « tirer », etc.

resse, lorr., « chargement d'ardoises » ; cp. nassauvien *Reiss*, « sorte de mesure pour ardoises ».

rûrelle, Meuse, = *lurelle*.

sclaid, wall., « traîneau » ; v. ci-dessus *esclaidage*.

scolkin, *scoleken*, a. fr., « poisson séché » ; flam. *scholle*, « plie ».

sperial, a. fr. (God. :?) ; flam. *spèrel*, *sperrel*.

stoeille,, a. fr., « chaise » ; flam. *stoel*, *stoeltje*, « petite chaise ».

stomb, wall., « aiguillon pour piquer les bœufs » ; bas-all. *stump*, etc., « tronc, tronçon, bout ».

stomble, a. wall., « bâton » ; bas-all. *stummel*, *stumpel*, etc. = *stump*.

strompe, Malmédy = *stomb* ; néerl. *stromp*, « tronc ».

tanque, a. fr., « tenailles » ; m. néerl. *tanghe*.

tierre, thierre, tiere, a. fr., « corde à laquelle on attache les chevaux et les vaches en pâturage » ; m. angl. *tedir*, angl. mod. *tedder, tether*.

toquer, flam. *tokken* = *dokken*, v. ci-dessus *doguer*.

traine, a. fr., « huile de poisson » ; m. néerl. *traen*.

varlope, probablement contamination du néerl. *voorlooper*, « rabot », et du flam. *weerlicht*, « rabot », proprement dit « éclair ».

venne, a. fr. « marais » ; m. néerl. etc. *venne*.

wague, hain., « mesure pour le charbon de terre » ; néerl. *waag*, « balance ».

warq, a. fr., « rayon de miel » ; bas-all. *werk, wark*, avec la même signification.

wèpe, pic., « gaillard, crâne » ; flam. etc. *wepel*.

wespiant, wall., « frétillant » ; m. néerl. *wispelen*, « voltiger, s'agiter ».

Le français moderne a été traité par M. C. This (Strasbourg) dans une étude syntaxique : *Zur Lehre der Tempora und Modi im Französischen* (pp. 233-251). L'auteur, influencé par ce qu'avait dit M. Gröber, dans son *Grundriss*, concernant la « syntaxe empirique », a voulu donner une nouvelle classification logique des temps et modes du verbe français. M. This proteste, avec raison, contre toute classification grammaticale qui ne tient pas assez compte de la nature propre de la langue en question (nous sommes, hélas ! encore plus ou moins esclaves de la grammaire latine !), mais il est fort douteux que la classification de l'auteur puisse satisfaire tout le monde. C'est surtout le rôle attribué, dans son système, au *futur* (et au *conditionnel*, comme « futur du prétérit ») qui nous paraît difficile à approuver. D'après M. This, le futur sert à indiquer une action (ou un état) comme « potentielle », dépendant d'une condition exprimée ou non. La condition est exprimée dans cette phrase-ci : *Si le père vient, je lui dirai toute la vérité*, mais dans la proposition : *Il pleuvra*, la condition est sous-entendue : elle est le fait « observé » (« das als wahrgenommen gesetzte Geschehen ») que le ciel est couvert de nuages, ou toute autre circonstance observée, propre à nous permettre de tirer la conclusion « qu'il pleuvra ». Egalement, la proposition *Je répondrai à cette lettre* n'exprime que la « disposition » de celui qui parle d'écrire une réponse, disposition résultant d'un fait observé (le contenu de la lettre reçue ?). Dans la proposition *Tu ne tueras pas*, il faut sous-entendre : *si tu veux suivre les préceptes de Dieu*, etc., etc. Pour l'auteur, le futur n'est que la forme du mode « conditionnel », qui se rapporte au temps présent. — Nous regar-

dons ce raisonnement comme foncièrement erroné. Selon nous, le futur indique avant tout, quoi qu'en dise M. This, une action *future* relativement au temps présent. Car, quand on dit : *S'il ne bouge plus, il est mort* ou *Si l'on suit les préceptes de Dieu, on ne tue pas*, il y a condition (ou conclusion), aussi bien que dans les phrases susdites, mais ici le verbe de la proposition principale est au présent, parce qu'il s'agit de quelque chose qui a lieu *à présent*. En partant d'une conception analogue du *conditionnel* : qu'il n'est essentiellement que le « futur » relativement au temps passé, on arrive aussi, croyons-nous, le plus aisément à expliquer les fonctions multiples de ce « mode ». — Le raisonnement de l'auteur concernant le rôle du *subjonctif* nous paraît également défectueux. M. This donne comme types les deux phrases : *Je désire que ton ami vienne* et *Je suis ravi que ton ami soit rétabli*. D'après M. This, le subjonctif y est de rigueur, parce que « *désirer* et *être ravi* ne sont pas des expressions par lesquelles on désigne un fait comme observé » (p. 239). Cela est évidemment juste pour ce qui concerne *désirer*, mais, quant à *être ravi*, la chose n'est pas aussi simple. Pour pouvoir « être ravi », il faut bien en avoir une raison quelconque, qui est précisément le « fait observé ». C'est ce qui explique qu'on peut, tout en exprimant la même idée, se servir de l'indicatif en disant : *Je suis ravi de ce que ton ami est rétabli*. Selon nous, tous les cas où l'emploi du subjonctif dépend d'un mot exprimant une « émotion » ne subordonnent pas logiquement à la règle connue du subjonctif qui dit que c'est par ce mode que l'on énonce quelque chose comme simplement « supposé » (« nur vorgestellt »), comme « incertain ». C'est donc *par extension*, parce que le « fait observé » ne joue qu'un rôle secondaire dans la phrase (il n'indique que la cause de l'émotion), que le subjonctif est arrivé à prendre la place de l'indicatif, demandé par la logique. C'est également par extension qu'on dit, en employant le subjonctif : *Quoiqu'il soit malade, mon frère est toujours gai*, puisque c'est un fait que « le frère est malade »[1]. C'est à la syntaxe historique de tâcher d'expliquer ces anomalies logiques, et il est absolument erroné de vouloir, comme le semble faire M. This, enregistrer chaque fait grammatical dans une catégorie logique toute limitée. Qu'on ne traite jamais la grammaire moderne sans tenir compte du développement historique de la langue ! — C'est encore un défaut du système de M. This de ne pas avoir compris que le subjonctif a un « futur », aussi bien que l'indicatif, mais que ce « futur » se confond, pour la

[1] On sait que le langage familier, étant dans ce cas plus logique, emploie fréquemment l'indicatif.

forme, avec le présent du subjonctif (cp. *Je doute qu'il soit là* et *Je doute qu'il vienne* avec *Je sais qu'il est là* et *Je sais qu'il viendra*). — En somme, nous devons franchement avouer que le mémoire de M. This, en ce qu'il contient de nouveau, d'original, nous semble basé sur une conception tout à fait fausse des faits existants, et que, pour le reste, il s'agit de choses reconnues de tout le monde.

Deux des mémoires du présent volume traitent des sujets de dialectologie française moderne : *Ueber einen Volksdichter und die Mundart von Amiens* (pp. 1-38) par E. Koschwitz (Marbourg en Hesse) et *Mundartliches aus Malmedy* (*Preussische Wallonie*), pp. 507-531, par L. Zéliqzon (Metz).

M. Koschwitz a étudié le patois du chef-lieu de la Picardie pendant un séjour qu'il y a fait en 1891. Il a eu la bonne chance d'y découvrir un vieux poète populaire, Pierre Dupuis, né en 1821 et mort depuis, en 1895 ou 1896. Ce sont les chansons de ce trouvère moderne qui ont fourni à M. Koschwitz les matériaux de ses recherches dialectales. M. Koschwitz publie dix de ces chansons en double graphie, dans celle d'une édition de l'année 1891 et en transcription phonétique. Des notes sous le texte contiennent des variantes de prononciation, provenant de la bouche d'un autre Amiénois, M. Delarue (né en 1844). Une courte morphologie du patois d'Amiens termine l'étude de M. Koschwitz. Les débutants en dialectologie française sauront gré au maître expérimenté des conseils pratiques qu'il leur donne — d'un ton jovial et quelque peu railleur — concernant la meilleure manière d'entreprendre l'étude d'un patois quelconque.

Le mémoire de M. Zéliqzon contient des échantillons divers du patois de Malmedy (Wallonie prussienne) en transcription phonétique et accompagnés d'une transposition en français littéraire. Un appendice donne la notation musicale de la plupart des chansons qui se trouvent dans le texte. Ces échantillons, sans commentaire linguistique, font suite à un mémoire de M. Zéliqzon, publiée en 1893, sous le titre *Aus der Wallonie*, dans les *Annales du Lycée de Metz*.

Parmi les mémoires linguistiques il faut encore enregistrer celui de Karl Vossler (Heidelberg), intitulé : *Benvenuto Cellini's Stil in seiner Vita* (pp. 414-451). On a ici affaire à une espèce d'analyse psychologique d'un auteur d'après son style, et c'est encore M. Gröber qui, par quelques indications dans son *Grundriss* (t. I, p. 213 et suiv.), a donné la première impulsion à ce nouvel essai. L'exposé de M. Vossler ne comprend cependant que les particularités *syntaxiques* de Benvenuto Cellini. Le résultat auquel l'auteur arrive est que le style de Cellini indique que celui-ci était porté aux émotions

fortes se suivant rapidement, et que, par conséquent, il avait un tempérament « colérique » (v. p. 450). L'essai de M. Vossler est intéressant et digne d'attention, et ses conclusions ne paraissent pas être trop hasardées. La méthode est cependant pleine de dangers : on peut aisément, faute de points de comparaison, croire à des particularités individuelles là où il n'y a que des locutions à la mode ou des imitations intentionnelles. Il faut mentionner avec reconnaissance la liste, dressée par M. Vossler (pp. 416-420), des « florentinismes » vulgaires de la langue de Benvenuto Cellini.

Avant de passer aux contributions touchant l'histoire littéraire, il convient de nous arrêter à un mémoire de M. Hugo Waitz (Constantinople), lequel n'est autre chose que la restitution critique des chansons du trouvère bien connu Gillebert de Berneville : *Der kritische Text der Gedichte von Gillebert de Berneville mit Angabe sämtlicher Lesarten nach den Pariser Handschriften* (pp. 39-118). M. Waitz n'a pas voulu, à ce qu'il dit (p. 40), uniformiser la langue des trente-trois chansons dont il s'agit ; il a donc, en général, conservé la graphie du ms. qu'il a, chaque fois, pris pour base de sa restitution. Il y a cependant dans ce méli-mélo orthographique, qui n'est naturellement qu'un pis-aller, des formes, introduites par M. Waitz, que nous ne saurions admettre en aucun cas. Telles : *mi* (pron. conjoint) au lieu de *me* I, 3, l. 3 ; 4, 1 ; III, 1, 8 ; XIV, 3, 6 ; XIX, 1, 6 (*bis*) ; 2, 6 ; XXVII, 3, 4 (I, 3, 7 ; VII, 4, 2. 4. 5 ; XV, 3, 4 ; XIX, 1, 2 il faut probablement lire *m'i*) ; *justice* au lieu de *justise : - ise* II, 6, 10 (contre la leçon du seul ms. qui donne la strophe) ; *aurai* au lieu de *avrai* V, 6, 3 ; VII, 4, 1 : XIV, 4, 1 ; etc. Et pourquoi M. Waitz a-t-il, contre le ms., corrigé *çou* en *chou* XXIII, 4, 1, mais *merchi* en *merci* XXIII, 4, 8 ?. Quant à la ponctuation en général, elle laisse également fort à désirer, n'étant pas du tout française (ce qu'elle devrait être !), mais bien allemande. Si nous passons ensuite à la restitution du texte lui-même, c'est avec regret que nous constatons l'absence de toute classification des mss. à l'aide des leçons fautives. M. Waitz semble souvent avoir choisi au hasard la leçon qui lui a paru la plus acceptable en elle-même, sans tenir suffisamment compte de sa valeur réelle, établie par la filiation des mss. Ainsi, puisque M. Waitz paraît approuver (v. p. 39) la classification, faite par Schwan dans ses *Altfranzösische Liederhandschriften*, de tous les mss. en question en trois groupes : s^{I} (mss. MTab), s^{II} (mss. ORVNKXP) et s^{III} (mss. CUlF), il est incompréhensible qu'il ait pu adopter, entre autres, les leçons suivantes : III, 4, 9 *Qu'el* NKX (R et U : *que*) ; 6, 2 *Car* N (R et U : *que*) ; XII, 4, 2, *set* Ma (ORKX et C : *vuet*) ;

XIII, 2, 8 *Si fu mult desvee* NKX (MT et C : *fu bien deveee* [T et C : *deuee*, V : *fu plus que desuee*) ; 3, 1 *croi* MT (VNKX et C : *sai*); XIV, 1, 6 *que ma chançons* T (Ma et K : *qu'a ma chançon*) ; 3, 9 *qui* M (Ta et K : *si*); 4, 3 *Eüst voloir* M (Ta et K : *M'eüst voloirs*) ; XVI, 2, 1-3 *Ainc mais nus si entrepris Ne fu par noient, N'onques si* [a : *mais*] *loiaus amis* Ma (RNKXP et U : *Onques mais si entrepris* [U : *ebahis*] *Ne fui por noient, N'onques nus* [NKX : *si*] *loiaus amis* [U : *nen onkes nus fins amis*] ; XVII, 1, 1 *Cuident dont* a (NKXP et U : *cuidoient*) ; 1, 4 *et* NKXP (a et U : *ne*) ; 1, 5 *ains l'amerai* a (NKXP et U : *je l'amerai*) ; 1, 6 *maintenrai* a (NKXP et U : *servirai*) ; 2, 3 *esleechier* a (NKXP et U : *resleecier*) ; 2, 6 *requerrai* a (NKXP et U : *recrerai*) ; 2, 7 *Traïtour* a (NKXP et U : *menteor*) ; 2, 8 *Morront* a (NKXP et U : *vivront*) ; 3, 1 *me kier esmaier* a (NKXP et U : *m'en quier esloignier*) ; 3, 4 *car* NKXP (a et U : *c'or*) ; 3, 5 *dous* a (NKP et U : *blons*) ; 3, 6 *si courtois* a (NKXP et U : *plus vaillant*) ; 3, 9 *envoisie* a (NKXP et U : *renvoisie*) ; 4, 1-2 *de vo gaitier Jou ne donroie un espi* a (NKXP et U : *faus losengier, Je ne vos pris un espi*) ; 4, 5-6 *Voiant vous acolerai Mon ami, quant le venrai* a (NKXP et U : *mon ami acolerai, si tost con je le verrai*) ; 4, 8 *Kenres* a (NKXP et U : *seres*). De même, la leçon adoptée par M. Waitz est inadmissible dans quelques autres cas, si l'on se tient aux groupements de mss., établis par Schwan : XIII, 1, 9 *Que* M, N (T, C : *cui*, V, KX : *qui*) ; XIX, 2, 4 *puis* V (OR,NKX : *puet*) ; XXV, 4, 2 *Ne desirre le fer* T_1 (T_2, M : *ne desire pas fer*) ; etc. Si M. Waitz, pour une raison ou une autre, n'a pas pu approuver la classification de Schwan, il aurait dû le dire et justifier sa manière de grouper les mss. [1]. Maintenant on a le vague sentiment que M. Waitz n'a pas bien compris toute l'importance d'une classification des mss. Ajoutons encore qu'outre les corrections qu'exige la filiation des mss., le texte de M. Waitz présente quelques erreurs, p. ex. I, 1, 1 : Faute de ponctuation : il faut une virgule à la fin du vers ; 5, 7 : *teus* pour *tel* ; II, 4, 6-10 : Il faut bien lire avec Scheler : *S'uns tous seus mesfais Desfent maugré vous, Voiant tous, Que pais ne soit quise, Vo force*, etc. et traduire : « Si une seule action coupable empêche... que la paix ne soit souhaitée, Votre force » etc. ; 6, 1 : Virgule à la fin du vers ; 6, 5 : Virgule à la fin ; III, 3, 4 : Virgule au lieu de point à la fin ; 6, 4 : La première virgule est de trop ; XII, 3, 1 : *aime* pour *aim* ; 3, 8 : *l'en* (= *li en*) pour *s'en* ; XIV, 6, 2 : *Colart* doit

[1] Il y a des raisons sérieuses pour croire que s'' et s''' ont originairement formé un seul groupe ; v. notamment XVII, 3, 9 et l'envoi donné par les mss. UNKXP pour la même chanson. Cp. le tableau de la filiation des mss. dans notre édition de Conon de Béthune, p. 73.

être entre virgules; XX, 3, 5-10: Les hésitations de M. Waitz, pp. 111-112, quant à la leçon du texte rétabli, sont certainement justifiées; il faut probablement lire en suivant U: *Nes que li rais dou luisant Soleil en este Ne puet rendre la clarte Ne le semblant, Ne se prent Nus a la tres grant biaute*, etc.; 6, 1-2: Signe d'exclamation à la fin du v. 1, virgule après v. 2[1]. Mentionnons enfin que M. Waitz a oublié d'indiquer que la strophe XXIV, 6 manque dans NKP (cp. Bartsch, *Rom. u. Past.*, p. 386). La strophe XX, 5 ne manque-t-elle pas aussi dans U? — Si nous résumons nos impressions sur le travail, du reste très consciencieux, de M. Waitz, nous devons avouer qu'il ne nous satisfait qu'à moitié. Nous regrettons surtout que le commentaire critique de la filiation des mss. fasse défaut. Chaque travail de ce genre devrait fournir de nouveaux matériaux précis à la classification des mss., basée sur l'ouvrage si important de Schwan[2].

Nous arrivons maintenant aux mémoires concernant l'*histoire littéraire*. Quatre d'entre eux se rapportent à l'ancienne épopée française : *Der Siège de Barbastre* par Ph.-A Becker (Buda-Pesth), *Zur Chanson de geste « Aiol et Mirabel »* par F. Ed. Schneegans (Heidelberg), *Ueber den Anteil des Raoul de Houdenc an der Verfasserschaft der Vengeance Raguidel* par Max Kaluza (Kœnigsberg en Prusse) et *Die historischen Grundlagen der zweiten Branche des « Couronnement de Louis »* par R. Zenker (Rostock).

La contribution de M. Becker (pp. 252-266) n'est autre chose qu'un résumé détaillé du contenu de la chanson de geste *Le Siège de Barbastre* d'après le ms. Bibl. nat. 24369 et, pour une lacune dans celui-là, le ms Bibl. nat. 1448. Cette chanson de geste, de plus de 7000 alexandrins, étant encore inédite, M. Becker a pensé, et avec raison, qu'il y aurait quelque intérêt à en faire connaître le contenu. *Le Siège de Barbastre*, qui paraît entièrement manquer de fond historique, se rattache, comme on sait, à la personne et aux faits d'Aimeri de Narbonne.

Dans le mémoire intitulé *Zur Chanson de geste « Aiol et Mirabel »* (pp. 397-413), M. F. Ed. Schneegans essaie de caractériser la genèse de cette chanson de geste bien connue. Selon lui (p. 407), « elle ne s'est pas, comme d'autres épopées, peu à peu développée d'un noyau original par l'addition d'épisodes étrangers, elle n'est pas non plus

[1] D'autres corrections ont été faites par M. Ad. Tobler, *Deutsche Litteraturzeitung* 1900, col. 45 et suiv.

[2] Dans la *Zeitschr. f. rom. Phil.* XXIV, pp. 310 318, M. Waitz vient d'analyser la langue des chansons et des mss. du groupe s t.

l'œuvre d'un jongleur élevé dans la tradition de la transmission des chansons de geste et composant ses chansons d'une façon routinière, en suivant la voie indiquée par ses prédécesseurs, à l'aide de lieux communs épiques ; elle est plutôt l'œuvre artistique d'un poète habile, qui a créé quelque chose de nouveau, en se servant de thèmes épiques connus. « *Aiol et Mirabel* » n'est donc pas une chanson de geste dans la vieille acception du mot ; c'est déjà une espèce de roman d'aventures, plein de traits empruntés à la vie réelle du temps du poète. Il faut savoir gré à M. Schneegans de son analyse si intéressante, qui montre combien un examen attentif et intelligent sait découvrir de traits caractéristiques et curieux dans une œuvre où un lecteur ordinaire ne serait tenté de voir qu'une imitation peu originale des anciennes chansons de geste.

Dans sa dissertation sur Raoul de Houdenc (pp. 119-148), M. Kaluza démontre, d'une manière, selon nous, tout à fait convaincante, que l'auteur de *Méraugis de Portlesguez* a composé la seconde partie (vers 2744-6174) de la *Vengeance Raguidel* (publiée en 1862 par Hippeau) et qu'il en a remanié la première partie, d'origine inconnue. Après avoir passé en revue ce qu'on a dit jusqu'ici sur cette question si vivement débattue, M. Kaluza examine soigneusement les rimes, le style et le contenu de la *Vengeance Raguidel*, et cet examen le conduit à la conclusion que nous venons d'indiquer. Ajoutons encore que M. Kaluza, contrairement à M. Zenker (*Ueber die Echtheit zweier dem Raoul von Houdenc zugeschriebenen Werke*, 1889, p. 30), avance que Raoul de Houdenc a composé la *Vengeance Raguidel* après *Méraugis de Portlesguez*.

La deuxième branche du *Couronnement de Louis* contient, comme on sait, en 2688 vers, la description de l'expédition que Guillaume d'Orange fait contre les Sarrasins, entrés en Italie. On a cru, en général, retrouver dans cette description un souvenir poétique des guerres de Louis II, en 866-872, contre ces mêmes ennemis des chrétiens. Or, M. Zenker, dans son mémoire très consciencieusement élaboré (pp. 171-232), démontre qu'en effet la campagne de Louis II forme le fond historique de la deuxième branche du *Couronnement de Louis*, mais qu'en même temps la confusion existante, relativement à l'époque, ne provient pas originairement de ce qu'on a identifié le *Louis* de la branche avec Louis le Débonnaire, mais bien de ce qu'on a cru voir dans le héros de la branche, *Guillaume*, le célèbre Guillaume d'Orange. Quant à ce Guillaume, M. Zenker croit qu'il n'est, au fond, autre que Guillaume, fils de Tancrède de Hauteville, et que, par conséquent, la deuxième branche du *Couronnement de Louis* reflète, non seulement la campagne d'Italie de Louis II (866-872), mais aussi les exploits des premiers Normands dans l'Italie méridionale, datant des

années 1016-1018 et 1037-1043. M. Zenker reprend ainsi, concernant le héros de la branche, l'opinion émise déjà en 1840 par Paulin Paris (v. *Les manuscrits françois*, t. III, p. 125) et combattue par Jonckbloet, Langlois et d'autres. M. Zenker nous semble avoir défendu son opinion d'une façon très heureuse, de sorte que nous sommes, pour notre part, porté à croire qu'il a raison. Il faudrait donc aussi, avec M. Zenker, admettre la naissance, dans la seconde moitié du XIe siècle, d'une chanson de geste sur les hauts faits de Guillaume de Hauteville, laquelle aurait servi de source à la deuxième branche du *Couronnement de Louis*. Aussi cette branche montre-t-elle, dans ses assonances, des traits linguistiques qui prouvent qu'elle est d'une origine plus récente que les autres branches. Comme elle distingue, en outre, entre *en* et *an* à la rime, on peut supposer que son auteur était de Normandie (la branche est une glorification des Normands !).

Avec le mémoire de M. Heinrich Schneegans (Erlangen) : *Groteske Satire bei Molière? Ein Beitrag zur Komik Molière's* (pp. 267-310) nous entrons dans le domaine de l'esthétique littéraire. L'auteur commence par définir le *comique*, en répétant ce qu'il en a dit dans sa *Geschichte der grotesken Satire :* le comique naît du choc soudain de deux sensations contradictoires, une sensation de plaisir et une sensation de déplaisir. L'assimilation facile d'une idée à une autre déjà existante provoque une sensation de plaisir, tandis que l'opposition entre l'idée existante et la nouvelle fait naître une sensation de déplaisir. Ainsi, dans *la farce* (p. ex. le *Médecin malgré lui*) nous nous réjouissons des tours réussis, parce que tout ce qui mène au but nous rend contents tandis que l'invraisemblance des situations et des personnages nous cause du déplaisir; de là l'impression du comique. Dans *la comédie d'intrigue* (p. ex. *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*, ou encore mieux : le *Chapeau de paille d'Italie*, de Labiche), c'est l'habileté de l'auteur à mener l'intrigue qui évoque en nous la sensation de plaisir, tandis que la cause du déplaisir est la même que dans la farce. Dans les deux genres, l'unique but de l'auteur est de faire rire les spectateurs, but simplement esthétique, tandis que *la comédie satirique* (le *Tartuffe*, l'*Avare*, les *Précieuses ridicules*) visent un but moral, tout en tendant au même but esthétique que la farce et la comédie d'intrigue. Au point de vue purement esthétique, la farce et la comédie d'intrigue ont donc autant de valeur que la comédie satirique. Cette dernière est *grotesque*, si la sensation de déplaisir est évoquée par des idées tout à fait invraisemblables. Or M. Schneegans tâche de démontrer que ce n'est que très rarement que Molière veut être grotesquement satirique et que ceux qui ont prétendu le contraire ont totalement méconnu le vrai caractère de certains personnages et de

certaines scènes. Prenons, par exemple, le type du *pédant*, tel qu'on le voit dans la *Jalousie du Barbouillé* ou dans le *Mariage forcé*. Il est, certes, grotesque à un très haut degré, mais ce pédant n'est pas de l'invention de Molière ; il est tout simplement emprunté conventionnellement à la comédie italienne. Au contraire, le « philosophe » du *Bourgeois gentilhomme* n'a pas dû être un personnage dépourvu de vraisemblance. M. Jourdain lui-même n'est pas, au fond, un personnage grotesque. Il est vrai que dans certaines scènes, notamment celle de son élévation au rang de « mamamouchi », sa bêtise dépasse les bornes de la vraisemblance, mais M. Schneegans fait remarquer que Molière a dû combiner sa comédie avec une mascarade turque, les Turcs étant devenus à la mode depuis le voyage d'Orient du chevalier d'Arvieux. De là une exagération grotesque dans certaines scènes, tandis qu'au fond M. Jourdain n'est pas grotesque. Pour ce qui est des *médecins*, la satire de Molière devient bien quelquefois grotesque, mais, d'un autre côté, dans bien des traits, invraisemblables pour le public du XIXe siècle, Molière ne semble pas avoir exagéré le pédantisme, l'ignorance et l'orgueil excessif de ces doctes personnages, pour qui il n'y avait pas d'autre remède que de « clysterium donare, postea seignare, ensuita purgare. » — Le mémoire de M. Schneegans est écrit avec beaucoup de bon sens, et il faut bien lui donner raison, quand il nous dit de ne pas croire que tout ce que nous trouvons grotesque dans Molière l'ait été aussi pour lui-même. Cependant, il nous semble que M. Schneegans a peut-être un peu trop éliminé ce qu'il y a de vraiment grotesque dans la satire de Molière.

La contribution de M. Gustav Thurau (Kœnigsberg en Prusse) : *Geheimwissenschaftliche Probleme und Motive in der modernen französischen Erzählungslitteratur* (pp. 452-483) est très curieuse. L'auteur a voulu démontrer à quel degré l'*occultisme*, sous ses formes diverses (magie, spiritisme, hypnotisme, théosophie, etc.), occupe la littérature française du XIXe siècle. Il passe en revue les différents problèmes de cette littérature « occulte » qu'ont traités les romanciers, en commençant par l'élixir de vie des alchimistes et en terminant par la doctrine de la réincarnation des théosophes. L'exposé, très nourri, de M. Thurau se lit avec beaucoup d'intérêt.

A côté de tant de dissertations, traitant différents sujets de la littérature française, nous n'avons à enregistrer qu'un seul mémoire spécial sur la littérature d'autres peuples romans, celui de H. R. Lang (New Haven, Conn.): *The Descort in Old Portuguese and Spanish Poetry* (pp. 484-506). M. Lang rend très probable son opinion que l'ancienne poésie portugaise et, après elle, l'ancienne poésie

castillane avaient imité le *descort* provençal. Dans la poésie lyrique portugaise, le *descordo* avait encore conservé, plus ou moins, la nature de son modèle: désaccord de sentiments, exprimé en couplets de structure irrégulière, tandis que, dans la poésie lyrique espagnole, le *discor* semble avoir pris la signification de chanson en général. L'auteur publie sept chansons, quatre portugaises et trois espagnoles, dont six (I. Canc. Colocci-Brancuti, n°135, d'un certain Nuneannes Cerzeo; II. CB. n° 470, d'Alphonse X de Castille; III. Canc. da Vaticana, n° 963, de Don Lope Diaz, mort probablement en 1236; V. Canc. de Baena II, p. 185, de Fray Diego de Valencia; VI. C. Baena II, p. 188, du même; VII. C. Baena II, p. 101, de Juan Alfonso de Baena) sont des *descorts*, tandis que la septième, une chanson portugaise de Martin Moxa (IV. CV., n° 481), est plutôt un *serventois* moral, rappelant beaucoup les serventois de Peire Cardenal.

Il ne reste qu'à mentionner le mémoire le plus important du recueil, une étude folkloristique de haut intérêt: *Artus' Kampf mit dem Katzenungetüm. Eine Episode der Vulgata des Livre d'Artus, die Sage und ihre Lokalisierung in Savoyen* (pp. 311-396), par E. Freymond (Berne). On connaît la légende, telle que la raconte le *Livre d'Artus*: Le roi Artus tue en combat singulier un monstre qui, sous la forme d'un chat, infestait les bords du « Lac de Losane ». M. Freymond a pris à tâche de démêler l'origine de ce conte si étrange. D'abord, il constate qu'on rencontre, dans l'ancienne poésie cymrique, un monstre marin analogue, *Cath Paluc*. Ce monstre apparaît sous la forme de *Capalu*, *Chapalu* dans le *Romanz des Franceis* (composé avant 1204 par André de Coutances) et dans la *Bataille Loquifer* (écrite peu après 1175)[1]. Dans ces deux œuvres, le chevalier (dans le *Rom. des Franc.* c'est Artus) ne tue pas le monstre. Au contraire, dans le *Rom. des Franc.*, c'est celui-ci qui tue Artus. Cela est également le cas pour la chanson mha. *Manuel und Amande*, où le nom du monstre, sorte de poisson-chat, n'est pas dit. D'autres œuvres mentionnent également une lutte (à issue variée) entre un chevalier (souvent Artus) et un monstre dont l'origine aquatique est plus ou moins nettement indiquée. De tout cela, M. Freymond se croit autorisé à tirer la conclusion que le monstre du *Livre d'Artus* a été originairement un démon marin. M. Freymond est même tenté de regarder ce démon comme une personnification mythique de *la mer*,

[1] Dans les derniers remaniements d'*Ogier le Danois*, on retrouve *Capalu* comme « roy des dis luitons ».

ou plutôt, puisque dans plusieurs versions de la légende le monstre grandit démesurément, de *la marée montante;* mais il n'ose s'aventurer plus loin sur ce terrain périlleux. Nous croyons aussi qu'il a bien fait de s'arrêter à temps; on a déjà trop d'hypothèses mythologiques, bâties sur le sable. Dans la forme primitive de la légende, le monstre marin aurait vaincu *un roi breton*, en qui on aurait ensuite vu Artus. — Quant à la localisation du combat sur les bords du Lac Léman, M. Freymond démontre qu'il y a, dans le *Livre d'Artus*, confusion entre ce lac et le Lac du Bourget, en Savoie, près duquel se trouve le *Mont du Chat* (dont le sommet s'appelle la *Dent du Chat*) avec les petits *Lacs de Chevelu*, le *Col de Chevelu*, le village de *Chevelu* et le pèlerinage de *Saint-Jean de Chevelu*. L'épisode même du *Livre d'Artus* vit encore, sous une forme altérée, comme conte populaire dans ces régions. D'après M. Freymond, il a pu être transporté d'Angleterre en Savoie et localisé dans ce dernier pays (peut-être sous l'influence même des noms géographiques cités ci-dessus) à la suite des relations qui existaient, aux XIIe et XIIIe siècles, entre les comtes de Savoie et les maisons royales de France et d'Angleterre (pp. 387-390). Le conte aurait, d'ailleurs, également pu être apporté en Savoie par des pèlerins, dont l'itinéraire les conduisait précisément à travers la partie de la Savoie où le conte a été localisé. — L'impression totale du beau mémoire de M. Freymond est que celui-ci a su faire de son sujet très épineux tout ce qu'on pourrait actuellement en faire.

Un *index* bienvenu termine le volume (pp. 533-540).

Nous sommes arrivé à la fin de ce compte rendu forcément incomplet et, en partie, superficiel. Néanmoins, nous espérons avoir pu donner aux lecteurs de la *Revue* une juste idée de ce *Recueil* si intéressant, digne du maître romaniste à qui il a été dédié.

Helsingfors. A. WALLENSKÖLD.

Aubanel (Théodore). — Lou Rèire-Soulèu (Le Soleil d'Outre-tombe). Recueil de poésies inédites réunies et publiées par LUDOVIC LEGRÉ. — *Marseille, Aubertin et Rolle*, (1900), in-8°. [XII-280 p. et un portrait.]

M. Ludovic Legré, à qui l'on devait déjà ce volume exquis: *Le Poète Théodore Aubanel*, biographie du grand poète provençal qui fut son ami et qui fit de lui son exécuteur testamentaire littéraire, vient de s'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance de ceux qui s'intéressent à la renaissance des Lettres provençales ou qui

simplement aiment la poésie en publiant, sous le titre : *Lou Rèire-Soulèu* (Soleil d'outre-tombe), un recueil de poésies posthumes de son illustre ami.

Il est probable que nous ne connaîtrons pas d'autres poésies d'Aubanel. Peut-être seulement pouvons-nous espérer de lire un jour son second drame : *lou Pastre*, dont M. Ludovic Legré ne donne dans *lou Rèire-Soulèu* que quelques vers. Quant au troisième drame d'Aubanel, *lou Raubatòri*, il faudra sans doute se contenter d'en posséder une analyse définitive qui a été promise à cette *Revue* par un des hommes qui ont le mieux connu le poète des *Fiho d'Avignoun* et qui tient d'ailleurs lui-même une belle place dans la pléiade provençale.

Les poésies qui composent *lou Rèire-Soulèu* appartiennent à toutes les périodes de la vie d'Aubanel. M. Legré me permettra-t-il d'exprimer le regret qu'il n'ait pas cru devoir donner la date de chacune d'elles? Nous y aurions gagné peut-être à établir si Aubanel n'a pas subi à divers moments certaines influences littéraires et quelles furent ces influences. A Dieu ne plaise qu'on m'accuse de voir rien d'artificiel dans la poésie d'Aubanel, d'un caractère si profondément original et si vraiment provençal. Mais l'on sait que cette question de l'originalité des poètes provençaux contemporains a été quelquefois discutée et il faut convenir qu'elle est des plus intéressantes. Or, si des esprits exigeants se sont plu à relever dans l'œuvre de Mistral un côté artificiel en reprochant au poète érudit certaines expressions qu'il aurait inventées (ce dont M. Gaston Paris, dans son étude sur *Mistral*, non seulement excuse, mais loue le grand poète), et toute une partie de merveilleux que l'auteur de *Mirèio* a tirée de ses souvenirs classiques, ces mêmes esprits seront tentés certainement de noter dans Aubanel, çà et là, une certaine recherche, ils diront peut-être une certaine subtilité, qu'on chercherait en vain dans les autres poètes de Provence, restés, dans leurs compositions les plus délicates et les plus élevées, si réellement « peuple », si absolument « paysans ».

La vérité est qu'Aubanel, avec une langue bien populaire, est le seul des poètes provençaux que le populaire ne comprenne pas toujours. Il est l'aristocrate de la littérature provençale. Pourquoi? Sans doute parce qu'il est « moderne » ; parce qu'il est le seul parmi ses glorieux amis de la Renaissance provençale en qui les voix de Paris trouvèrent un écho.

N'est-il-pas, par exemple, du dernier « modernisme » ce vers final d'un sonnet :

Li plus bèus iue vers éu se viron,

Li dono entre si bras souspiron,
Fernissènto enca mai que l'amo di viòuloun.

N'est-il pas permis encore de se rappeler la manière de José-Maria de Herédia en lisant le magnifique sonnet : *La chato d'Eléusis*, et la fin surtout :

Dóu tremount sus la mar la flamo es enca vivo ;
La jouvo longo-mai pantaio... E dins sis iue,
I'a la malancounié d'un grand cèu sènso nivo.

Et dans tel autre sonnet : *la Bouquetièro*, ne sera-t-on pas tenté de relever une note baudelairienne :

Passo au mitan di taulo en semoundènt si flour.
Parai ? es jouino e bello, e la chato a l'èr puro.
Un i'aganto la man, un autre la centuro,
E ris, en tóuti ris, sèns rouito e sèns palour.

Dòu balans de sis anco e de sa taio empuro
Di vièi roufian creba lou rèsto de calour ;
Li jouvènt, se trufant, galejon sa belour.
Escorno ! res n'a plus à faire sa caturo.

Se lipant li moustacho, un bevèire abesti,
L'arrèsto... Ris plus fort. Lou moustre, que i'a di ?
S'es gastado e perdudo, oh ! vole pas lou saupre.

Es uno enfant, es bello, èro pas facho, noun !
Pèr semoundre à qu vòu si flour, mai n'en reçaupre
Di jouvènt esmougu, di jouvènt à geinoun !

M. Legré ne s'est pas soucié davantage de classer les pièces qui composent *lou Rèire-Soulèu*. En quoi, cette fois, il a été bien inspiré. Il a placé au petit bonheur, ainsi que la fantaisie du poète les enfanta, petits billets, épithalames, sonnets, sirventès, *brindes*, chansons, poésies descriptives et dramatiques. Il y a, en effet, de tout cela dans *lou Rèire-Soulèu*, ce qui en fait un recueil plus varié que la *Miòugrano* ou les *Fiho d'Avignoun*.

On ne trouve pas ailleurs ces billets à la manière d'Horace qui surprennent un peu et charment d'autant plus sous la plume d'un poète à qui, pour qui ne l'a connu que par ses œuvres, la passion, j'allais presque dire la folie amoureuse, et un tempérament lyrique emporté semblaient n'avoir jamais dû laisser un moment de répit pour écrire d'une main tranquille des choses aimables à des amis à propos d'une fête, d'un nouvel an, d'un souvenir, — les bagatelles de

la poésie. On sait quelle place tiennent ces bagatelles dans la littérature provençale : elles forment tout le bagage d'une quantité incalculable de *poetæ minores* que compte le Félibrige. N'en rions pas car, tandis que les productions de ce genre écrites en français ont toujours l'air de pastiches plus ou moins heureux, elles ont, en provençal, même sous la plume de paysans ou d'ouvriers qu'on pourrait presque appeler illettrés, un charme naturel irrésistible.

Un genre très cultivé encore par les poètes provençaux, c'est l'épithalame. On en trouvera quelques-uns dans lou *Rèire-Soulèu*. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus remarquable. Si l'on peut dire qu'ils sont tous d'un bon poète, on peut oser affirmer, pour la plupart d'entre eux, que la griffe du maître n'y est pas. Rappelons-nous *li Fiançò*, dans les *Fiho d'Avignoun* :

Velout dóu grame verd, lano que lou brusc gleno,
Tu, roujo flour dóu miougranié,
La nouvieto tresano e soun péu se destreno,
Fasès un nis sènso parié :

Un nis tout perfuma d'amour e de jouinesso,
Enfada di plus bèu pantai,
Un nis ounte la som lucho emé li caresso
E souto li poutoun s'en vai.

D'autres pièces de circonstance se trouvent dans *lou Rèire-Soulèu*. Les deux plus importantes sont un sonnet intitulé : *Proumetèu*, et un véritable sirventés : *lou Poutoun de Judas*.

Proumetèu est dédié « *à Guihaume I, rèi de Prusso* ». La pièce est inspirée par les défaites de la France en 1870. C'est la peinture des malheurs de la mère-patrie que le poète compare à Prométhée prêt à se dresser en face du vautour qui la torture. Le sonnet est très beau, mais, en dehors même de ses qualités, il méritait d'être conservé pour montrer, mis à côté des compositions de Mistral, Félix Gras, Fourès, Arnavielle, Langlade et bien d'autres sur le même sujet, que les poètes provençaux ne restèrent pas indifférents, ainsi qu'on l'a dit, aux deuils de la France.

Si Aubanel fut un bon Français, il fut aussi un ardent catholique.

Il l'était d'abord de tradition. On sait que, bien avant la réunion du Comtat-Venaissin à la France, la maison Aubanel, à Avignon, avait reçu du gouvernement papal la qualité d'« imprimeur du Saint-Siège » ; et ce qui se perpétua dans cette maison, avec son industrie et son beau privilège, ce fut la foi religieuse.

Mais Théodore Aubanel fut aussi catholique par conviction. Mille faits en témoignent : ses pièces religieuses, ses lettres, son pèlerinage

à la Salette après une maladie de sa femme, sa présence dans la confrérie des Pénitents Blancs, dans le Tiers-Ordre de St-François, l'appui qu'il prêta aux Récollets d'Avignon au moment de l'exécution des décrets, ce qui lui valut une condamnation pour « tapage nocturne » (il paya là sans doute pour tous les tapages nocturnes des félibres), et, avant sa mort chrétienne, toute une vie passée, en dépit de ce qu'il eut à subir de la part de certains catholiques qui le traitèrent comme un simple Albigeois, dans les prescriptions de l'Eglise catholique.

Il faut savoir gré à M. Ludovic Legré de nous avoir donné tous ces détails et bien d'autres dans son livre : *le Poète Théodore Aubanel*. Ils sont intéressants à plus d'un titre. Ils établissent d'abord la sincérité du poète de la *Miéugrano*, sincérité qui est un des caractères les plus marqués de la poésie provençale contemporaine. Ils donnent ensuite toute sa valeur à la profession de foi contenue dans le dernier vers de l'hymne admirable à la *Venus d'Arle :*

E perqué, iéu CRESTIAN, te cante, o grand pagano !

et accusent ainsi violemment ce dualisme qui partagea l'âme d'Aubanel, poète à la fois très catholique et le plus païen des temps modernes.

Ils nous donnent enfin la genèse d'une pièce comme *lou Poutoun de Judas*, écrite à la suite des événements de Rome de 1869. Le poète y adjure saint Pierre de tirer son épée pour frapper les ennemis du Saint-Siège :

O sant Pèire, amoundaut, sant Pèire, dequé fas,
Mai dequé fas de toun espaso?
Quouro toun bras s'aubouro e lis agraso?
Veici l'ouro e la niue dóu poutoun de Judas !

A quoi Pie IX répondit finement en rappelant au poète qu'au temps de la Passion le Christ avait ordonné à Pierre de remettre son épée dans le fourreau. .

Les sentiments religieux d'Aubanel se montrent encore dans la *Preguiero pèr ma femo prens*, une des pièces les plus curieuses du *Rèire Soulèu*. C'est peut-être bien la première fois, depuis que les temps du paganisme sont fermés, qu'on entend un poète implorer de la divinité l'heureuse délivrance d'une femme :

Segnour, agués pieta d'aquelo pauro femo,
Uno femo, o moun Diéu, quasimen un enfant !
Dins lis àrsi, dins li iagremo,
Que porte pas soun fru coume tant d'autro fan.

C'est pour sa propre femme qu'Aubanel priait ainsi.

La pièce est d'ailleurs très intéressante à examiner dans les détails. Le poète se plaint que l'enfantement soit plus douloureux pour les femmes que pour les autres êtres :

Regardas lis aucèu : bouscarlo e dindouleto,
I pouncho di téulisso, i branco di bouissoun,
N'en trefoulisson dis aleto,
Tout en couvant sis iòu, n'en canton de cansoun

Et cette peinture de sa femme à ces pénibles heures :

Elo qu'avié de joio autant que de jouinesso
E de rire e de forço autant que de santa,
Vès sa malandro e sa feblesso !
N'a plus que soun amour, n'a plus que sa bèuta ;

Mai sa bèuta neblado. E tristo, alangourido,
Si péu, négris anèu, retoumbon tout-de-long
Sa pauro caro escoulourido ;
A taulo a ges de fam, au lié n'a ges de som.

Pamens jamai se plang, e recito sis Ouro,
Li niue, li lóngui niue mounte pòu pas dourmi ;
Pièi, de-vers iéu se viro e plouro,
E dis : — Pèr m'ajuda, fai-me'n poutoun, ami !

Passons sur la scène d'intimité qu'évoquent les derniers vers et notons que les souffrances de sa femme n'ont pas empêché le poète de remarquer la beauté qu'elle avait conservée et quel genre de beauté. A vrai dire, dans Aubanel l'artiste ne perdait jamais ses droits. Il passa sa vie à l'affût de la beauté, et quand il la rencontrait, rien ne pouvait l'empêcher de lui faire acte d'adoration. Quels que fussent les voiles qui la défendaient, il les écartait — et il écrivait un sonnet comme celui qui a pour titre : *la Man*, dans les *Fiho d'Avignoun*, et qu'on voudra bien, j'espère, me laisser citer tout entier :

L'enfant souino, la maire espincho uno lagremo ;
Si det fin cercon, proumte, i dentello mescla,
L'evòri dóu mamèu que sort gounfle de la.
Vese encaro la man ounte uiausson li gemo

De si bago. Aquelo ouro èro tant casto e semo
Qu'esmougu de repèt, paurous de treboula,
M'envau. « Tant lèu ! » me dis. E, sènso mai parla,
Me trais sa bello man, la siavo jouino femo ;

Iéu, la porte à mi bouco e ié fau un poutoun.
Dins la raubo duberto, ebria l'enfantoun
Au blanc mamèu bevié coume à-n-un pur calice.

O man, pichoto man au touca fres, rousen!...
Me souvendrai toujour d'aquéu bais de delice,
Que ié beisant li det, cresiéu beisa lou sen.

L'on hésite toujours, bien qu'on en ait parfois, comme ici, la tentation, à prononcer le mot de sensualité à propos d'Aubanel. C'est la même tentation et la même hésitation qu'on éprouve devant certains tableaux de Greuze où l'innocence prend parfois des airs qu'on s'en veut à soi-même de trouver troublants...

A propos encore de la *Preguiero pèr ma femo prens*, j'aurais pu parler du caractère dramatique de la poésie d'Aubanel. Ce caractère, la critique l'a depuis longtemps fait ressortir, en remarquant qu'Aubanel (*li Fabre*, dans les *Fiho d'Avignoun*, en sont un exemple illustre) dramatise jusqu'aux paysages. On le retrouvera en maints endroits du *Rèire-Soulèu*, et non seulement dans certaines pièces qui sont de petites scènes à plusieurs personnages, comme *lou Vin kiue, la mignoto, la Marrido Planeto*, où, par l'instinct des situations, le naturel du dialogue, le mouvement, la vie, se révèle le dramaturge puissant du *Pan dóu Pecat* et du *Pastre*, mais encore dans bien d'autres poésies qui sont comme des épisodes détachés de la vie d'un cœur où se livrèrent d'incessants combats.

Mais le régal du *Rèire-Soulèu*, il faut le chercher dans les pièces où éclate le véritable génie d'Aubanel, s'il doit rester surtout comme le poète de la passion brûlante et contenue et qui se dévore elle-même, le poète des tristesses et des vanités de l'amour, celui qui aima passionnément, qui ne cessa jamais d'aimer et qui souffrit de sentir son pauvre cœur trop étroit pour satisfaire son immense besoin d'amour :

Calignariés la femo enca mai amarello,

Uno fado à poutoun mai que fòu, subre-caud,
N'atroubaras jamai l'amour, blous, eternau....
E l'eterne desir, o moun cor, te bourrello !....

Et ce qu'on retrouvera encore dans des pièces malheureusement trop rares, c'est le poète exquis des demi-teintes, des tendres mélancolies confiées à la nature compatissante, des rythmes caresseurs, des voix imprécises et des silences pleins de rêve :

Lou soulèu dins li fueio raio
Un brisoun ; l'oumbro s'escaraio ;

Lou vèspre es bèu, lou vent fresquet ;
E pamens sian triste. Perqué ?...
(*A la Bartalasso.*)

Es aro que fai bon de s'enana pèr orto,
Sabe pas mounte barrulant ;
De sourti de la vilo e de fugi si porto
A l'asard, coume un escoulan !...
(*Li Campano de Pasco.*)

Vòsti grands iue soun treboulant,
Tant soun linde et tant soun parlant,
Bèus iue de Fado o de Sereno,
Plen de tendresso e de belu.
E iéu d'abord siéu resta mut,
Aguènt de vous l'amo trop pleno
(*A Madamisello Soufio de L.*)

M. Ludovic Legré nous dit que c'est Mistral qui a trouvé pour ce volume posthume d'Aubanel le titre de *Rèire-Soulèu*. Titre magnifique et qui traduit bien l'impression qu'on garde de la lecture du livre : le soleil disparu par delà la mer infinie, laissant derrière lui traîner par le ciel son immense et éblouissant manteau de flammes — et l'on reste triste devant ces splendeurs, car voici la nuit...

Jules VÉRAN.

Suchier (Hermann). — Fünf neue Handschriften des provenzalischen Rechtsbuchs Lo Codi. — *Halis, Typis Orphanotrophei*, 1899, in-4°. [11 p. et 5 planches en phototypie].

Cette publication forme la première partie d'un programme de l'université de Halle [1]. La somme provençale en question, appelée *lo Codi* d'après quelques manuscrits, est le plus ancien des grands ouvrages en prose écrits dans une langue romane, composée entre 1134 et 1149, probablement à Arles. M. Fitting, collaborateur de M. Suchier, en donne une courte analyse, en appuyant sur son caractère populaire. Sept manuscrits, tous appartenant à des bibliothèques de Paris, étaient connus jusqu'à présent :

A Bibliothèque de l'Université, N° 632 (texte provençal, fin du XIIe siècle);

[1] L'édition destinée au commerce a paru chez Max-Niemeyer, Halle. 1899.

B Bibliothèque Nationale, Nouv. acq. franç. 4138 (texte provençal, fin du XIIIe siècle);

C Bibliothèque Nationale, Nouv. acq. franç. 4504 (texte provençal, XIVe siècle);

D Bibliothèque Nationale, franç. 1932 (texte provençal, commencement du XVe siècle);

F Bibliothèque Nationale, franç. 1069 (texte français, écrit en 1304);

G Bibliothèque Nationale, franç. 1070 (texte français, XIVe siècle);

H Bibliothèque Nationale, franç. 1933 (texte français, écrit vers 1300).

Six autres manuscrits, parmi lesquels une version catalane, sont perdus. Après avoir encore indiqué celui dont s'est servi Marnier en 1857 (traduction française) et dont la trace est perdue, M. Suchier en fait connaître cinq nouveaux :

E Bibliothèque Nationale de Paris, français 2426 (fragment provençal XVe siècle);

I Biblioteca Nacional de Madrid, R 393 (texte castillan, XIVe siècle);

K Biblioteca Nacional de Madrid, Ii 72 (texte castillan, XIVe siècle);

L Bibliothèque du chapitre de Tortosa, N° 129 (texte latin, fin du XIIe siècle);

M Bibliothèque publique d'Albi, N° 50 (texte latin, fin du XIIe siècle).

A la suite l'auteur défend contre M. Jules Tardif la composition libre du texte provençal et montre que la version latine, que M. Tardif avait prise pour le texte original, n'est qu'une traduction de la langue populaire (ce qui est prouvé par une indication du manuscrit *M* citant comme auteur le magister Ricardus Pisanus). La fin de l'étude est formée par une juxtaposition des deux premiers chapitres du texte critique provençal, de la version latine du manuscrit *L* et du fragment provençal du manuscrit *E*, pour démontrer le fait curieux que le commencement de ce dernier texte est une retraduction de la version latine.

Cinq planches en phototypie reproduisent une page de chacun des manuscrits *F, G, H, L, M*[1].

W. S.

[1] Pour une analyse détaillée voir l'article de M. Bondurand, *Revue du Midi*, 1899, n° 12, pp. 458-66.

TEXTES CATALANS. — A la suite d'une étude sur l'arc de triomphe d'Alphonse I, à Naples, M. von Fabriczy publie quelques extraits des Registres de la Trésorerie du royaume de Naples concernant la construction dudit arc de triomphe. (In *Jahrbuch der Königlich-preussischen Kunstsammlungen*, XX. Band, II. Heft, Berlin, 1899, C. Grote'sche Verlagsbuchhandlung, pp. 147 - 151.) Ces comptes sont écrits en catalan mêlé d'italien et de latin. Ils sont du milieu du XVe siècle (le premier est de 1455, le dernier de 1473). La plupart de ces extraits ont été analysés par Minieri Riccio; un quart environ de ceux qui sont publiés par M. v. F. étaient inédits.

P. 150 le texte catalan appelle Johan de Guares *scriva de la sua Tresoreria* (*loqual a carrech de pagar la fabrica del Castel nou*). M. Müntz (*Hist. de l'art pendant la Renaissance*, I, 114), se fondant sur une fausse lecture, avait fait de ce personnage un sculpteur.

(Sur l'emploi du catalan à la chancellerie de Naples cf. GROEBER, *Grundriss der rom. Phil.* I, p. 670 : « ... en Sicile et à Naples... le catalan fut la langue officielle de la chancellerie royale depuis la fin du XIIIe siècle et pendant toute la durée de la dynastie aragonaise. »)

J. ANGLADE.

Notes bibliographiques

Nous avons déjà annoncé (*Revue* XLII, 392) la prochaine publication du *Libro de buen amor* de Juan Ruiz (l'archiprêtre de Hita), entreprise par notre confrère et ami M. JEAN DUCAMIN. Nous recevons aujourd'hui les feuilles qui contiennent la reproduction diplomatique des divers manuscrits qui nous ont conservé les œuvres de ce poète; dans quelques semaines, lorsque auront paru l'introduction et les tables, le volume sera complet. A ce moment-là nous en rendrons compte d'une façon détaillée ; mais nous pouvons dire, dès maintenant, qu'une édition diplomatique fut rarement mieux comprise et plus soignée. La disposition des pages est des plus heureuses; le lecteur a constamment sous les yeux et les trois versions et les notes à la fois ; son travail peut se poursuivre sans qu'il soit nécessaire de feuilleter le volume pour retrouver les variantes. La profusion des caractères spéciaux mis par l'éditeur à la disposition de M. Ducamin avec une coquetterie d'imprimeur habitué à bien faire (c'est de M. PRIVAT, éditeur de l'*Histoire de Languedoc*, qu'il s'agit), a permis de relever toutes les particularités graphiques du manuscrit. Les hispanisants se réjouiront d'autant plus d'avoir entre les mains un excellent instrument de travail que jusqu'à aujourd'hui, à de rares exceptions près, ils n'ont guère été gâtés à ce sujet. Du

reste, nous croyons savoir que M. Ducamin ne s'en tiendra pas à cette simple reproduction des manuscrits de l'archiprêtre de Hita, mais qu'il nous donnera, en un volume, le résultat de ses recherches, et que cette étude permettra de connaître et d'apprécier à sa valeur l'un des auteurs les plus originaux et les plus remarquables de la littérature espagnole.

Les *Neue Heidelberger Jahrbuecher* (Librairie *Gustav Koester* Heidelberg) contiennent (tome IX, p. 182 - 200) une intéressante étude de M. F. Ed. Schncegans — un Strasbourgeois Privat-Dozent à l'Université de Heidelberg, éditeur des *Gesta Caroli Magni ad Carc. et Narb.* — sur Batisto Bonnet. Par un heureux choix de citations finement commentées, M. Schn. a su montrer ce qu'il y avait de profondément personnel dans l'œuvre du « Paysan du Midi. »

Le journal l'*Aioli* qui, trois fois par mois, nous apportait des nouvelles du Midi et plus spécialement du Félibrige, vient de disparaître. Sous le titre : *Em' acò bello finido*, la direction nous annonce la fin de cette publication de la façon suivante :

« Tout pren fin e l'Aiòli vuei es à soun acabado. Avèn tengu nòu an lou moulèire à la man : nòu an, qu'es la durada d'un bon encartamen de meinagié prouvençau. Mai pèr de resoun especialo, qu'es inutile d'espandi, anan revessa lou mourtié. »

. . . . . .

« Mai, basto, l'abadié se perd pas pèr un mouine. Coume disié lou brave majourau selounen (Crouzillat), de fauton pas li journalet ni li revisto de tout biais ni lis armana felibren pèr faire lume dins lou pople. Rèn que dins la Prouvènço, *Lou Felibrige* de Jan Monné, *Lou Gau* dòu Paire Savié, *La Vihado* de Maziero e *La Sartan* de Rimo-Sausso, rèston dubert i jouine que volon faire grando, e nous enanan bèn tranquile subre lou mantèn dòu drapèu. »

Ce qui nous console de cette disparition, c'est qu'elle ne semble pas devoir être définitive et que l'*Aioli* sera prochainement remplacé, croyons-nous, par un autre organe qui se prêtera mieux à l'expansion et à la défense de la Cause félibréenne.

Livres reçus

Arévalo (Ruy Sanchez de). — Verjel de los principes. Códice del siglo XV [Édité par Francisco R. de Uhagón. — *Madrid, Imp. V^a et hijos de Tello*], 1900, in-8°. [XVI-79 p.].

Blanc (Alphonse). — Le rappel du duc d'Anjou et l'ordonnance du 25 avril 1380. — *Paris, Imp. Nationale*, 1900, in-8° [24 p.].

[Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1399.

Crescini (Vincenzo). Per il « Vers » del « Lavador ». — *Padova, Imp. Randi*, 1900, in-8°. [9 p.].

[Extrait des *Atti et Memorie* della R. Accademia di scienze, lettere ed arti in Padova, vol. XVI.].

Legré (Ludovic). — La botanique en Provence au XVIe siècle. Félix et Thomas Platter. Avec extraits relatifs à la Provence des Mémoires de Félix et Thomas Platter, traduits de l'allemand, par M. Kieffer. — *Marseille, Aubertin et Rolle*, 1900, in-8°. [VIII-93 p.].

Levrault (Léon). — L'Épopée (Évolution du genre). — *Paris, Delaplane*, s. d., in-16. [112 p.].

Moratin (L.-F. de). — La comedia nueva et El sí de las niñas. Introduction et étude littéraire, notice et notes, par François Oroz. — *Paris, Garnier*, 1900, in-18. [XXXIV-191 p.].

Fait partie de la *Collection E. Mérimée*.

Planchon (Louis). — Plantes médicinales et toxiques du département de l'Hérault. — *Montpellier, Imp. Delord-Bœhm et Martial*, 1899, in-8° [100 p.].

[Extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres* de Montpellier. Section de Médecine. 2e série, t. I, 1899.]

Poewe (Julius). — Sprache und Verskunst der Mystères inédits du XVe siècle. (Abgedruckt von A. Jubinal, Paris, 1837) — *Halle a. S., C. A. Kaemmerer*, 1900, in-8° [95 p.].

[Thèse de Halle.]

Smith (Justin H.). — The troubadours at home. Their lives and personalities, their songs and their world. — *New-York & London, G. P. Putnam's sons*, 1899, 2 vol. in-8°.

Uhagon (Francisco R. de). — La Genealogía y la Heráldica en la historia. Discursos leídos ante la real Academia de la Historia en la recepción pública del Excmo. señor Don Francisco Fernández de Béthencourt, el día 29 de junio de 1900. — *Madrid, Imp. E. Teodoro*, 1900, gr. in-8°. [61 p.].

CHRONIQUE

Le poète Mathieu Lacro

Le 12 novembre 1899 eut lieu à la Grand
présidence de Mistral, l'inauguration du bu
Mathieu Lacroix. Quelques semaines aupar
avait donné, au profit de cette œuvre, un
publions quelques extraits propres à nous
poète et comment ses compatriotes conçurer
mémoire un monument durable et surent le

Li Felibre, ié fai toujour plesi de parla di
nosto bello e santo lengo d'O. Pèr iéu, r
cop. Mai cresès bèn, mis ami, que jamai a
voulountié.

Ai pas besoun, mis ami, de vous demand
davans vous moun prouvençau. Me n'en vo
uno autro parlurado. S'avès fa à l'umbl
l'ounour de veni l'entèndre, es que sabias q
lengo; e, pèr iéu, auriéu agu pòu, en parla
bro, la grando oumbro entristesido de vos
cros e me fai vergougno de me servi, pèr
lengo qu'aquelo qu'éu parlè touto sa
bouco fuguè proun toucanto e proun èl
bràvi gènt sus lou dòu de la « pauro Mar

Voste Matiéu, vous disiéu! Ah! l'es
dòu brès à la toumbo, vous apartenguè
qu'avès vougu lou garda, es vàutri qu
es vàutri qu'avès vougu l'aussa en ounor
à cha sòu, emé vosto moudèsto pago, i'
d'amour e d'amiracioun que bèn-lèu
Pouësio e Prince de la Raço, segui de

Sabès qu'èro un enfant naturau d'un
que mouriguè, pecaire! à l'espitau pèr
quàuqui moble qu'èron touto sa fourtun
perdeguè sa maire. l'aviè nòu mes sou
fauguè quita si libre, si cambarado,
metre au travai.

Èro toumba dins li man d'un peir

vaiadou qu'avié
·rin que se deba-
, fernissié, plou-
que fugué lou rèi

cours pendant le se-
, pendant son congé,
ts élèves, M. le doc-
la même ville. Notre
·rnière la part qui lui
·n de Troyes, prépare
sons les vœux les plus
te de mener rapidement

a quelques années, d'une
lecteurs de la *Revue des*
œuvres d'Ausias March.
e Valence, quelques docu-
fixer certains points inté-

Montpellier informe le public
chacun seront donéns par elle
rd et de **prix Lichtenstein.**
tentions des fondateurs, ne fixe
iront à leur gré, et tout Mémoire
sujet d'histoire ou d'archéologie
smatique, *Épigraghie*, *Histoire*
etc., *etc.*,) pour le **prix Ricard** ;
relative aux animaux, *l'Homme*
ein.

manuscrits ou imprimés. Sont exclus
ités de plus depuis trois ans, au moment
aurait fait l'objet de quelque récom-
eur.

CHRONIQUE

Le poète Mathieu Lacroix

Le 12 novembre 1899 eut lieu à la Grand'Combe (Gard), sous la présidence de Mistral, l'inauguration du buste du poète populaire, Mathieu Lacroix. Quelques semaines auparavant, M. Jules Véran avait donné, au profit de cette œuvre, une conférence dont nous publions quelques extraits propres à nous faire connaître la vie du poète et comment ses compatriotes conçurent le projet d'élever à sa mémoire un monument durable et surent le mener à bonne fin.

Li Felibre, ié fai toujour plesi de parla di pouèto qu'an canta dins nosto bello e santo lengo d'O. Pèr iéu, m'es arriva adeja quàuqui cop. Mai cresès bèn, mis ami, que jamai aviéu pres la paraulo tant voulountié.

Ai pas besoun, mis ami, de vous demanda la permessioun de parla davans vous moun prouvençau. Me n'en voudrias de segur d'emplega uno autro parlurado. S'avès fa à l'umble felibre que vous parlo l'ounour de veni l'entèndre, es que sabias que vous parlarié dins vosto lengo; e, pèr iéu, auriéu agu pòu, en parlant francés, de vèire l'oumbro, la grando oumbro entristesido de voste Matiéu s'auboura de soun cros e me fai vergougno de me servi, pèr lou lausenja, d'uno autro lengo qu'aquelo qu'éu parlè touto sa vido, qu'aquelo que dins sa bouco fuguè proun toucanto e proun èlouquènto pèr faire ploura li bràvi gènt sus lou dòu de la « pauro Martino ».

Voste Matiéu, vous disiéu! Ah! l'es bèn, vostre! Touto sa vido, dòu brès à la toumbo, vous apartenguè, e, uno fès mort, es vàutri qu'avès vougu lou garda, es vàutri qu'avès viha sus soun souveni, es vàutri qu'avès vougu l'aussa en ounour e en glòri, es vàutri que, à cha sòu, emé vosto moudèsto pago, i' avès auboura lou mounumen d'amour e d'amiracioun que bèn-lèu lou grand Mistral, Mèstre de Pouësio e Prince de la Raço, segui de si Majourau, vendra saluda!

Sabès qu'èro un enfant naturau d'uno pauro courduriero de Nimes que mouriguè, pecaire! à l'espitau pèr leissa au mens à soun drole li quàuqui moble qu'èron touto sa fourtuno. Aviè sèt an, l'enfant, quand perdeguè sa maire. l'aviè nòu mes soulamen qu'anavo à l'escolo! lè faugué quita si libre, si cambarado, sis amusamen d'enfant pèr se metre au travai.

Èro toumba dins li man d'un peirin e d'uno meirino, de gènt de

rèn, que lou menèron coumo uno bèsti. Pas proun de lou faire travaia, lou dimenche lou mandavon à travès li vilage quista soun pan et cerca d'aumorno. Lou vesès, pèd descaus, sus li camin? Es poulit coume un jour: a d'iue blu, li pèu blound, e toujour sourris; quaucun passo: aparo la man; pièi, s'envai mai, toujour lou sourrire à la bouco. Quand sias enfant! vèi uno flour e la vai culi; uno angloro boulego e la vòu aganta; destousco un aucèu, e ié part après; tout i' es uno distracioun, tout i' es un plesi: la Naturo, la grand counsoularello, bressarello de tòuti li doulour, sèmblo que ié vòu faire oublida la maridesso dis ome... Mai, lou vèspre, pecaire! se 'n cop l'enfant s'entourno à l'oustau de si bourrèu, s'adus pas proun de sòu, vaqui que lou picon, lou tabasson, lou martirison.....

Plus tard, Messiés, quand entendrés Matiéu parla emé tant d'amour, emé tant de pieta, emé tant de flamo de la pauriho; quand l'entendrès, dins soun pouèmo de la *Carita*, demanda au mounde emé tant d'elouquènci de secouri li malurous, se sias estouna de vèire la pouësio raja de sa bouco coume uno font; se vous demandas ounte lou paure massoun, que n'èro resta que quàuqui mes à l'escolo di Fraire, a trouva aquéli fraso que vous esmovon, aquéli mot que vous rintron dins lou cor e vous bagnon li parpello, cercas pas mai: es li malur de Matiéu que l'an fa pouèto; es d'avé ploura soun dòu, es d'avé crida sa fam, es d'avé para la man, es d'avé senti si pichot pèd sauna sus li pèiro di camin, que ié dounè l'alen pèr canta, emé la forço e l'emoucioun que sabès, li malur dis àutri; es de la courouuo d'espino que Matiéu pourtè sus sa testeto d'enfant qu'espeliguè la flour de pouësio qu'embeimo iuei encaro de soun perfum aquesto encountrado.

S'atrouvè pamens uno jouino fiho, Suseto Tilloy, davans Diéu siegue! que se prenguè de pieta pèr aquéu mignot que soun peirin e sa meirino fasien tant rebouli; ourfanello elo-memo, vouguè seca lis bèus ieu blu de l'ourfanèu qu'adeja avien trop ploura. Suseto prenguè Matiéu em'elo quand aviè douge an, e elo travaiant, èu gagnant dès sòu per jour en fasènt manobro dins la massounarié, li jour passavon proun dous pèr Mativet que, en rintrant dòu travai, trouvavo à l'oustau, emé de pan sus la taulo, lou sourrire de la bravo fiho qu'aviè vougu ié servi de maire.

Matiéu entadòumens se fasié 'n ome. Quouro aguè dès-à-sèt an, quitè emé regrèt la bono Suseto pèr ana travaia à Gazan emé M. Fougeiron, un entreprenèire de bastisso, que lou tratè coume soun enfant. À quauque têms d'aqui, pecaire! s'estènt toumba sus lou pont de Gazan, se coupè li dous bras. Acò pamens anè pas pus liuen. Matiéu se restabliguè proun lèu, e, en travaiant, finiguè pèr poudè se metre à soun comte. S'establiguè à la Grand'Coumbo.

.....

Leva aqueu dòu, Matiéu aguè emé sa Françouneto uno passado de bonur. Fasiè proun bèn sis afaire; ero ama, estima de tòuti. Es à-n-aquelo epoco que remonto lou rescontre que faguè en Alès d'Anfos Daudet qu'èro alor mèstre d'estùdi au coulège d'aquelo vilo. Daudet, lou sabès, aviè alor sege an e adeja s'èro douna à la literaturo. Matiéu lou vesiè souvènt; ensèn anavon se paseja en Pradarié. Matiéu counsoulavo lou jouine Daudet de si peno, l'acourajavo à teni bon

CHRONIQUE

Le poète Mathieu Lacroix

Le 12 novembre 1899 eut lieu à la Grand'Combe (Gard), sous la présidence de Mistral, l'inauguration du buste du poète populaire, Mathieu Lacroix. Quelques semaines auparavant, M. Jules Véran avait donné, au profit de cette œuvre, une conférence dont nous publions quelques extraits propres à nous faire connaître la vie du poète et comment ses compatriotes conçurent le projet d'élever à sa mémoire un monument durable et surent le mener à bonne fin.

Li Felibre, ié fai toujour plesi de parla di pouèto qu'an canta dins nosto bello e santo lengo d'O. Pèr iéu, m'es arriva adeja quàuqui cop. Mai cresès bèn, mis ami, que jamai aviéu pres la paraulo tant voulountié.

Ai pas besoun, mis ami, de vous demanda la permessioun de parla davans vous moun prouvençau. Me n'en voudrias de segur d'emplega uno autro parlurado. S'avès fa à l'umble felibre que vous parlo l'ounour de veni l'entèndre, es que sabias que vous parlarié dins vosto lengo; e, pèr ièu, auriéu agu pòu, en parlant francés, de vèire l'oumbro, la grando oumbro entristesido de voste Matiéu s'auboura de soun cros e me fai vergougno de me servi, pèr lou lausenja, d'uno autro lengo qu'aquelo qu'éu parlè touto sa vido, qu'aquelo que dins sa bouco fuguè proun toucanto e proun èlouquènto pèr faire ploura li bràvi gènt sus lou dòu de la « pauro Martino ».

Voste Matiéu, vous disiéu! Ah! l'es bèn, vostre! Touto sa vido, dòu brès à la toumbo, vous apartenguè, e, uno fès mort, es vàutri qu'avès vougu lou garda, es vàutri qu'avès viha sus soun souveni, es vàutri qu'avès vougu l'aussa en ounour e en glòri, es vàutri que, à cha sòu, emé vosto moudèsto pago, i' avès auboura lou mounumen d'amour e d'amiracioun que bèn-léu lou grand Mistral, Mèstre de Pouësio e Prince de la Raço, segui de sì Majourau, vendra saluda!

Sabès qu'èro un enfant naturau d'uno pauro courduriero de Nimes que mouriguè, pecaire! à l'espitau pèr leissa au mens à soun drole li quàuqui moble qu'èron touto sa fourtuno. Aviè sèt an, l'enfant, quand perdeguè sa maire. l'aviè nòu mes soulamen qu'anavo à l'escolo! Ié fauguè quita si libre, si cambarado, sis amusamen d'enfant pèr se metre au travai.

Èro toumba dins li man d'un peirin e d'uno meirino, de gènt de

rèn, que lou menèron coumo uno bèsti. Pas proun de lou faire travaia, lou dimenche lou mandavon à travès li vilage quista soun pan et cerca d'aumorno. Lou vesès, pèd descaus, sus li camin? Es poulit coume un jour: a d'iue blu, li pèu blound, e toujour sourris; quaucun passo: aparo la man; pièi, s'envai mai, toujour lou sourrire à la bouco. Quand sias enfant! vèi uno flour e la vai culi; uno angloro boulego e la vòu aganta; destousco un aucèu, e ié part après; tout i' es uno distracioun, tout i' es un plesi: la Naturo, la grand counsoularello, bressarello de tòuti li doulour, sèmblo que ié vòu faire oublida la maridesso dis ome... Mai, lou vèspre, pecaire! se 'n cop l'enfant s'entourno à l'oustau de si bourrèu, s'adus pas proun de sòu, vaqui que lou picon, lou tabasson, lou martirison.....

Plus tard, Messiés, quand entendrés Matiéu parla emé tant d'amour, emé tant de pieta, emé tant de flamo de la pauriho; quand l'entendrès, dins soun pouèmo de la *Carita*, demanda au mounde emé tant d'elouquènci de secouri li malurous, se sias estouna de vèire la pouësio raja de sa bouco coume uno font; se vous demandas ounte lou paure massoun, que n'èro resta que quàuqui mes à l'escolo di Fraire, a trouva aquéli fraso que vous esmovon, aquéli mot que vous rintron dins lou cor e vous bagnon li parpello, cercas pas mai: es li malur de Matiéu que l'an fa pouèto; es d'avé ploura soun dòu, es d'avé crida sa fam, es d'avé para la man, es d'avé senti si pichot pèd sauna sus li pèiro di camin, que ié dounè l'alen pèr canta, emé la forço e l'emoucioun que sabès, li malur dis àutri; es de la courouuo d'espino que Matiéu pourtè sus sa testeto d'enfant qu'espeliguè la flour de pouësio qu'embeimo iuei encaro de soun perfum aquesto encountrado.

S'atrouvè pamens uno jouino fiho, Suseto Tilloy, davans Diéu siegue! que se prenguè de pieta pèr aquéu mignot que soun peirin e sa meirino fasien tant rebouli; ourfanello elo-memo, vouguè seca lis bèus ieu blu de l'ourfanèu qu'adeja avien trop ploura. Suseto prenguè Matiéu em'elo quand aviè douge an, e elo travaiant, éu gagnant dès sòu per jour en fasènt manobro dins la massounarié, li jour passavon proun dous pèr Mativet que, en rintrant dóu travai, trouvavo à l'oustau, emé de pan sus la taulo, lou sourrire de la bravo fiho qu'avié vougu ié servi de maire.

Matiéu entadòumens se fasié 'n ome. Quouro aguè dès-à-sèt an, quitè emé regrèt la bono Suseto pèr ana travaia à Gazan emé M. Fougeiron, un entreprenèire de bastisso, que lou tratè coume soun enfant. A quauque tèms d'aqui, pecaire! s'estènt toumba sus lou pont de Gazan, se coupè li dous bras. Acò pamens anè pas pus liuen. Matiéu se restabliguè proun lèu, e, en travaiant, finiguè pèr poudè se metre à soun comte. S'establiguè à la Grand'Coumbo.

.....

Leva aqueu dòu, Matiéu aguè emé sa Françouneto uno passado de bonur. Fasiè proun bèn sis afaire; ero ama, estima de tòuti. Es à-n-aquelo epoco que remonto lou rescontre que faguè en Alès d'Anfos Daudet qu'èro alor mèstre d'estùdi au coulège d'aquelo vilo. Daudet, lou sabès, aviè alor sege an e adeja s'èro douna à la literaturo. Matiéu lou vesiè souvènt; ensèn anavon se paseja en Pradarié. Matiéu counsoulavo lou jouine Daudet de si peno, l'acourajavo à teni bon

contro l'auro marrido que boufavo pèr éu à-n-aquéu moumen, escoutavo si proumièro pouësio, ié legissié sis obro, e l'on pòu creire, Messiés, que Matiéu es esta pèr quaucarèn dins la resoulucioun que Daudet prengué, un béu jour, de planta 'qui Alès e soun coulège pèr ana cerca fourtuno à Paris.

Noste pouéto, éu, n'aguè pas la reüssito de Daudet. Sa bounta lou perdegué. Quau que ié demandèsse de travai, amai n'aguèsse besoun de res, l'embauchavo. E piéi, fau ben dire qu'èro un pau raço de cigalo, coume tòuti li pouèto. Cantavo, cantavo. e d'aquéu tèms d'àutri ié prenien si coumando. Sis afaire d'un jour à l'autre periclitèron e s'endevengué que lou bon Matiéu, quand mouriguè, èro autant paure qu'èro nascu. Ié barrèron lis iue lou 13 de nouvèmbre 1864; aviè alor 45 an.

.....

Aquéu mort èro nn pouèto de raço, un pouèto de naturo que sa renoumado adejà s'èro espandido ben liuen. Tòuti lis an, pèr Santo-Barbo, lou brave Matiéu largavo i travaiadou de la mino acampa uno pouësio mounte metiè tout soun cor e que, coume uno aureto fresco, secavo la sus our di front e esparpaiavo li grèu soucit qu'aclapon trop souvènt li pàuri gènt.

Eh ! Messiés, leissas-me vous lou dire : tòuti li pouèmo de Matiéu soun que de plagnun; la mort e la misèro soun li dous tèmo de si trobo, e sa Muso s'apello la Pieta.

Es la Pieta que i'a ispira soun pouèmo de la *Carita*, soun *Elegio sus la mort de soun enfant*, soun pouèmo *Sus la mort de Jan Reboul*, mounte, pecaire ! s'escusavo d'escrièure dins sa lengo raiolo, la soulo que couneiguèsse.

Èro pas de cregne que Matiéu escriguèsse sa *Pauro Martino* en francés ; aurié faugu que cerquèsse si mot e èro bèn trop esmougu pèr acò. L'escriguè, lou sabès beléu, tout d'un vanc. Avié vist la sceno terriblo e vertadièro que s'èro passado à l'intrado de la mino : l'ome mort, sa femo qu'arrivo, desperdudo, e se trasènt coume uno folo sus lou cadabre, lis enfant, à soun entour, que plouron... Matiéu rintro à soun oustau, lou cor gounfle. Aquéu malur lou treboulo. Se mes au lié e la som vòu pas veni. Matiéu s'apartèn plus, es foro d'éu. S'aubouro, s'assèto à sa taulo, pren de papié, uno ploumo, e, o miracle! la sceno de mort e de desoulacioun à cha pau renais souto sa man febrouso que s'alasso pas d'escriéure ; li mot ié vènon en abounde, li vers se fan d'esperéli, e, un moumen après, lou bèl ignourènt aviè douna un cap-d'obro à la literaturo provençalo !

.....E lou sentiguèron peréu ansin li jouvènt de Fount-Segugno, foundadou dòu Felibrige, quand Matiéu vengué davans éli, à l'acamp di pouéto prouvençau que se tengué en vilo d'Ais-en-Prouvènço en 1854, recita soun obro.

I' avié 'n mounde fòu e la plus bello soucieta de la vilo. Tout à-n-un cop veson paréisse Matiéu... De-qu'es aquéu? se dison. Es que Matiéu, Messiés, emé sis abihage d'oubrié, si gros soulié, soun marrit capèu que viravo e reviravo dins si man, pagavo pas de mino. Acoumencè de dire *Pauro Martino*. Ah ! Messiés, Mistrau n'es esta témouin e l'a racounta éu-même : i'avié pas cinq minuto que parlavo,

que Matiéu èro transfigura ; souto l'orvo dòu travaiadou qu'avié 'speta, lou pouèto aviè boumbi e lou pople, entanterin que se debanavon lis estrofo doulènto dòu pouèmo, s'atendrissié, fernissié, plouravo e s'aubouravo enfin trefouli pèr aclama Matiéu que fugué lou rèi de la journado...

⁂

M. le professeur W. Foerster n'a pas fait de cours pendant le semestre d'été à l'Université de Bonn. Il a été suppléé, pendant son congé, par un de ses plus jeunes et de ses plus brillants élèves, M. le docteur Buscherbruck, professeur au gymnase de la même ville. Notre savant collaborateur, qui a terminé l'année dernière la part qui lui revenait dans l'édition des œuvres de Chrestien de Troyes, prépare une *Grammaire de l'ancien français*. Nous faisons les vœux les plus sincères pour que son état de santé lui permette de mener rapidement à bonne fin ce nouveau travail.

⁂

M. Amédée Pagès, qui a été chargé, il y a quelques années, d'une mission en Espagne, et qui est connu des lecteurs de la *Revue des L. R.*, prépare une édition critique des œuvres d'Ausias March. M. A. Pagès a découvert, aux archives de Valence, quelques documents importants, qui lui permettront de fixer certains points intéressants de la vie d'Ausias March.

⁂

L'Académie des sciences et lettres de Montpellier informe le public que deux prix de *trois cents francs* chacun seront donéns par elle en 1902, sous le nom de **prix Ricard** et de **prix Lichtenstein**.

L'Académie conformément aux intentions des fondateurs, ne fixe pas le sujet ; les concurrents le choisiront à leur gré, et tout Mémoire sera accepté, s'il a pour objet un sujet d'histoire ou d'archéologie relatif au Bas-Languedoc (*Numismatique, Épigraghie, Histoire locale, Histoire d'une institution, etc., etc.,*) pour le **prix Ricard** ; — s'il porte sur la *Zoologie relative aux animaux, l'Homme excepté*, pour le **prix Lichtenstein**.

Les Mémoires pourront être manuscrits ou imprimés. Sont exclus du concours les ouvrages imprimés de plus depuis trois ans, au moment du concours, et tout Mémoire qui aurait fait l'objet de quelque récompense dans un concours antérieur.

Les Mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être déposés au Secrétariat de l'Académie, le 31 décembre 1902, au plus tard.

Les Prix seront distribués à la séance générale du mois de février.

***

La *Revue Libournaise*, t. II, p. 154-159 (Libourne, Imprimerie G. Maleville), publie un article de M. J. Neymon, sur la *Parémiologie gascone* (*Origine des Proverbes et Dictons du dialecte gascon*). L'auteur a recueilli 2,500 proverbes ou dictons gascons et se propose de les publier prochainement : l'article de la *Revue Libournaise* nous fait espérer un intéressant recueil.

∴

Le fascicule 1 du volume XI des *Romanische Forschungen* nous apprend que M. le professeur *K. Vollmöller* a fondé une société de textes romans (*Gesellschaft für Romanische Litteratur*). Les savants suivants se sont déclarés prêts à faire partie du bureau de la Société : G. Baist, F. A. Coelho, W. Foerster, M. Menéndez y Pelayo, Ramon Menéndez Pidal, W. Meyer-Lübke, C. Michaelis de Vasconcellos, E. Monaci, A. Morel-Fatio, Kr. Nyrop, G. Paris, H. A. Rennert, C. Wahlund, A. Wesselofsky; secrétaire, W. von Wurzbach (Vienne).

Le comité, comme on voit, est tout à fait international. Les statuts de la nouvelle société paraîtront en automne.

La société se compose de membres *fondateurs* et de membres *ordinaires*. Les membres *fondateurs* versent la somme de 300 marks en une seule fois. Les membres *ordinaires* paient 20 marks par an.

Le but de la société est la publication de textes romans importants non encore imprimés, ou la réimpression d'ouvrages rares.

Elle publie particulièrement des romans, des nouvelles, des pièces de théâtre, ainsi que les ouvrages qui ont de l'intérêt pour l'histoire de la civilisation, de la littérature, des traditions populaires, des dialectes des pays romans.

Les publications sont suivant l'occasion des éditions critiques ou des réimpressions. Dans ce dernier cas la réimpression, abstraction faite du format et du caractère qui sont les mêmes pour la collection, reproduit fidèlement l'original au point de pouvoir le remplacer complètement. Les introductions, des remarques, etc., donnent, soit en allemand, soit en anglais, soit dans l'une quelconque des langues romanes, ce qui est nécessaire pour l'intelligence du texte. A l'occasion, des reproductions photographiques des feuilles de titre et des feuilles

de texte seront jointes aux volumes. La société donnera aussi la reproduction d'œuvres entières en fac-simile.

Chaque exemplaire est numéroté et porte imprimé le nom du membre auquel il est destiné. En outre un nombre très restreint d'exemplaires sera mis dans le commerce à un prix très élevé.

La vive activité qui se manifeste dans la publication de textes romans donne à la Société l'assurance qu'elle pourra remplir son but. Elle se distingue des autres sociétés existantes en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, par ce fait qu'elle publie des textes appartenant à toutes les langues romanes.

Adresser les adhésions à M. le professeur K. VOLLMÖLLER, Wienerstrasse, 25, Dresde.

∴

Le 18 janvier, les membres de l'Association des Etudiants de Montpellier se réunissaient pour écouter la conférence de M. Jules VÉRAN, qui avait choisi comme sujet: *La Femme dans l'œuvre de Théodore Aubanel*. La petite salle réservée à ces réunions était bondée. Et cette affluence témoignait de toute la sympathie des auditeurs pour le conférencier, étudiant de la veille, et de l'intérêt qu'ils portaient au sujet qui devait être traité.

M. Véran montra tout d'abord que si Aubanel avait été le poète par excellence de la Femme, il n'avait pas été que cela.

Les grands événements survenus dans le cours de sa vie ne l'avaient point laissé indifférent; son cœur de Français avait saigné devant les malheurs de sa patrie envahie, et le catholique qui était en lui avait souvent inspiré le poète. Il fut encore l'éloquent interprète des splendeurs de la nature provençale, et dans tous ces genres il ne le cède à personne.

Mais Aubanel est avant tout le chantre de la Beauté et de son éternelle expression: la femme. Dans son œuvre elle est toujours présente: jeune fille, jeune femme, jeune mère. Ce n'est pas seulement celles qu'il connaît qui l'inspirent, mais encore celles qu'il rencontre par hasard, qu'il croise dans la rue et qu'aussitôt son œil dévêt et ses vers chantent.

Aubanel a célébré dans son œuvre toutes les parties de la femme, mais plus spécialement les yeux, les cheveux et les seins. Et le conférencier produit à l'appui de sa thèse de nombreuses citations empruntées à la *Miougrano entre-duberto*, aux *Fiho d'Avignoun*, et enfin au *Rèire-Soulèu*.

Il termine en disant la « Vénus d'Arle », merveilleux hymne à la

beauté féminine. Et il prend texte du dernier vers pour nous montre Aubanel plus païen que Lucrèce et tourmenté toute sa vie par l'impos sibilité où il se trouvait de concilier ses aspirations païennes et s: foi catholique.

Des applaudissements répétés ont souligné la fin de cette confé rence. Pour nous, nous exprimerons le regret qu'elle n'ait pas é faite dans une salle plus vaste donnant accès à des auditeurs pl nombreux. Par son allure et sa belle ordonnance, elle était digr du grand public.

Le Gérant responsable : P. HAMELIN.

ACTE DE DONATION

DE LA SEIGNEURIE DE SAINT-JUST

(DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT)

Entre Raimond Gaucelin, vicomte de Lunel, et Bertrand de Saint-Just

---

La charte dont j'ai communiqué une copie au dernier *Congrès des Sociétés savantes* se trouve en ma possession. Elle est écrite sur parchemin ; elle mesure 25 centimètres de hauteur sur 16 de largeur. Elle contient quelques lacunes qui proviennent de déchirures. Elles sont indiquées par des points dans la copie ci-jointe.

Elle renferme un acte de donation concernant la seigneurie de Saint-Just (canton et arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault). Le seigneur de Lunel donne et concède au sieur Bertrand de Saint-Just la seigneurie de Saint-Just. Le seigneur de Lunel est Raimond Gaucelin, beau-frère du vicomte de Montpellier. Il est plusieurs fois cité dans l'*Histoire générale de Languedoc*. On le trouve parmi les vassaux du comte de Toulouse, qui, en 1209, prêtent entre les mains du légat Milon le serment d'être fidèles aux lois de l'Eglise. (Dom Vaissete, *Hist. gén. Lang.* VI, 278-279). Il mourut en 1215.

Bertrand de Saint-Just est moins connu ; c'est peut-être le même qui est cité dans une charte de 1179 parmi d'autres seigneurs méridionaux qui forment avec Raimond, vicomte de Toulouse, une ligue contre le vicomte de Nimes. (*Hist. gén. Lang* VIII, c. 337).

Bertrand de Saint-Just reçoit en fief de Raimond Gaucelin la seigneurie de Saint-Just avec ses forts (*forcias*, cf. Ducange, s. u. *fortia*). Il lui rend hommage (*hominium*) et prête le serment de fidélité (*fidelitatem*).

Raimond Gaucelin concède la seigneurie avec ses dépen-

dances et les redevances qui lui appartiennent (*firmancias et iusticias*). Il se réserve, autant qu'on en peut juger par le texte mutilé en cet endroit, les redevances qui proviennent des procès entre étrangers et indigènes; ces procès doivent être jugés en dernier ressort à Lunel.

Par une stipulation spéciale, il promet de ne lever ni impôt (*taillam*, prov. *talho*, a. fr. taille) ni « *quête* » (*quistam* : sorte de taille, impôt, cf. Ducange, s. u.) sans le consentement de Bertrand de Saint-Just ou de ses héritiers. Il se réserve les droits d'*ost* et de *cavalcada* (droit de lever des soldats et des cavaliers), et, par suite, le droit de faire la guerre et de rendre la justice (*guerram et placita*). Les serments échangés, un grand nombre de témoins signent avec les contractants.

La pièce a été inventoriée deux fois, si on en juge par deux mentions que l'on trouve au verso. La première, qui est de la fin du XVme ou du XVIme siècle, porte les mots suivants : ***1202***, *hommage de Bertrand de Saint-Just à Raimond Gaucelin, seigneur de Lunel..... de Saint-Just que led. seigneur baille et concede au sieur Bertrand.*

La seconde mention, d'une écriture plus récente (probablement du XVIIme siècle), est la suivante : n° 15, *don de la plan* (il est impossible de lire autre chose que ce dernier mot) *de Saint-Just, cotte par Lr S^e^ J.*

J. ANGLADE.

TEXTE

Anno dominice incarnationis. M. CC. II. Ego Bertrandus de Sancto Justo per me et per heredes meos accipio uillam de Sancto Justo et omnes forcias quae ibi sunt uel in posterum erunt ad feudum a te Raimundo Gaucelino, et ab herede tuo domino castri Lunelli. Et ex inde facio tibi hominium et fidelitatem iuro tibi et heredi tuo futuro domino castri Lunelli. Et in veritate recognosco quod u[illa supra] dicta est in possessione et in dominatione Castri Lunelli. Et ego Raimundus Galcelinus dominus Lunelli per me et per successores meos dono et concedo tibi in uillam et in forcias, firmancias et iusticias tocius uille et forcia et hominum et femi[narum]. Mihi et heredi meo retineo firmancias et iusticias communalium questionum.....

[a]lienigena..... indigena supradicte ville; in communa Lunelli debet lis illa agitari et terminari. Et per stipulationem promitto tibi Bertrando de sancto Justo et heredi tuo quod in tota predicta villa per me uel per alium non faciam taillam nec t..... nec quistam sine tua tuorumque voluntate. Et retineo mihi ost et caualcadas et operas ad c..... castri Lunelli in hominibus predicte uille et retineo ut exinde possim facere guerram et placita. Et supradictus retineo mihi quod si tu nolles iusticiam facere de aliquo faciam ego uel heres meus illam. Et ego Guillelmus cornoni (?) curator domin iRaimundi Galcelini laudo et confirmo totum hoc. Et ego dic[tus] Raimundus Galcelinus juro per deum et fidem meam quod totum hoc ut suprascriptum est semper firmiter[1] tenebo [et] [im]plebo. Et nullo iure uel consuetudine seu cuiuslibet rei occasione contra hoc ueniam uel me .....bo. Testes sunt Raimundus de Uzezis, Poncius de Nozeto, Bernardus de Sancto Iusto, Guillelmus de Portu, Raimundus de Portu, Bertrandus Catellus, Poncius Bernardus, Bernardus Raimundus, Guillelmus de Montilio, Guillelmus de Ponte, Cristophonus, Durantius de Manso, Guillelmus Sauaricus, Petrus Costancius, Rocanus, Poncius de Portu, Raimundus de Stagno, Bernardus Agretus, Guillelmus de Sabarreria, Poncius de Calduzameis, Bernardus Asmundus, Poncius Calcadellus, Raimundus Asmondus, Petrus Sartor, Poncius vicecomes, Raimundus de Ferreriis, Bertrandus Sapte, Bernardus de Casalis, Guillelmus de Sancto Stephano, Bernardus Sauaricus, Bremundus Bojanus, Poncius Raines, Stephanus de Sancto Nazario, Michael C(al)cadellus qui hoc scripsit. Et ego B. Calcadellus notarius qui hic adfui[2] ... scripsi et hoc scribere feci.

B.

[1] Ajouté au-dessus de la ligne. — [2] Trans?

LE CHANSONNIER DE BERNART AMOROS

(*Suite*)

[**95** (c^a 49)]

ARNALD DANIEL (c *f. 37 r°*)

(= B. Gr. 29, 17)

I. Sim fos amor de ioi donar
[tant larga
Com eu uer leis[1] dauer fin
[cor e franc
Ja per gran be nō cal de
[far[2] embarg
Qeran ten[3] aut qesper me
[puia em tomba[4]
5 Mais[5] qant malbir con es
[de preç al som
Molt[6] me nam mais qar ac[7]
[lauçei uoler
Qera sai eu qe mos[8] cors &
[mos sens
Me faran far lor[9] grat rica
[conquesta.

II. Perço seu[10] faz long esper
[nom enbarga
Qe tant[11] ric loc me son[12]
[mes e mestanc
Qab sos bel diz me tindra[13]
[de ioi larg[14]
O[15] segrai tant[16] com mē[17]
[port a la tomba[18]
5 Qeu[19] no soi ges[20] cel qe
[lais aur per plomb[21]
E pois en leis nos tainh
[com[22] ren esmer
Tant li serai fins[23] & obe-
[diens
Tro de samor sil plaz baisan
[menuesta[24].

III. Un bon respeit me reuen
[em[25] descarga
Dun dolç desir[26] don mi
[dolon li flanc
Qem padz[27] pren lafan el
[sofri &[28] parg
Pois[29] de beutat son las
[autras en cōba
5 Qe la genser[30] par qaia
[pres un tomb[31]
Plus bas de leis qi la ue &
[es uer
Qe[32] totz bos aibs prez &
[saber[33] & sens
Renhō ab[34] leis quns non
[es mens ni testa[35].

[1] lieis — [2] Ja a mos iorns nom calgra uer — [3] Qieu am tam — [4] qespers mi puejam plomba — [5] E — [6] Mout — [7] anc — [8] mon — [9] lur — [10] Si ben men — [11] tan — [12] luec mi soi — [13] Don li bel dig me tenran — [14] larc — [15] Qels — [16] tan — [17] mi — [18] tumba — [19] Qieu — [20] son jes [21] plom — [22] E p. non taing com en leis — [23] sers — [24] minuesta — [25] Sa granz ualors el rics pretz mi — [26] Del gran sospir — [27] Qar en patz — [28] sufrel — [29] Car — [30] genzer — [31] pretz en tom — [32] Car — [33] iois e solatz — [34] Reignon en — [35] meins nin resta

IV. E pos tant ual nous cuiez[1]
[qe sespargua[2]
Mos desirers ni quesfort ni
[semblanc[3]
Qar eu no sai (*l.* : sui) sieus
[ni meus si[4] men parc
Per sel seinhor qes[5] mos-
[tret en colomba[6]
5 Quel mon nō a hom[e] di
[negun[7] nom
Tant desire(r)s gran ben-
[enāsa[8] auer
Com eu fas leis & teng a
[nō caler[9]
Los enoios[10], cui dans da-
[mor[11] es festa.

V. [12] Ua (en)[13] miels de ben ia
[nō siaz auargua[14]
Qen uostramor me troberez
[tot blanc
Qeu[15] nō ai cor ni poder
[qem descarg[16]
Del ferms uolers qe nō es
[par[17] de recomba
5 Qe qan mesueilh ni claus[18]
[los oils de son[19]
Auos mautrei qant leu me
[(*l.* : ni) uauc iacer[20]
E nous cuies qes merme
mos talens[21]
Nō fara ges qaral sent[22]
[en la testa.

VI. (*cf. 37 v°*) Fals lausengiers
[focs la lengua us argua[23]
O qe perdaz los oils ab un
[mal tang[24]
Qe per uos son estrait caual[25]
[& marc
Amor tollez qa pauc de[26]
[tot non tomba
5 Confondaus dieus qe ia nō
[sabes[27] com
Vos faiz als druz[28] mal dir
[e uil tener[29]
Malastres es qeus ten des-
[conoiscens[30]
Qe pegier es qāt hom[31] uos
[amonesta[32].

[1] u. cuias donc — [2] sesparga — [3] qes forc ni ses branc — [4] No serai mieus ni sieus si ia — [5] Si maiut cel qis — [6] columba — [7] Qen tot lo mon non es hom de nul — [8] T. finamen desir gran ben — [9] Con eu faz liei mas tein men non calens — [10] Pel deuinans — [11] dels drutz — [12] *Nel libro L. S. la seguente* (VIa) *stanza e inanzi a questa* (Va) — [13] Ar — [14] auarga — [15] Qieu — [16] descarc — [17] ferm voler quen es pas — [18] mesueil ni clau — [19] soin — [20] Vostre remanc qan lieu mi uauc iazer — [21] cuietz qem nabais m. talenz — [22] farai ieu caial sen — [23] lausengier fuecs las lengas u. arga — [24] perdatz ams los oils de m. cranc — [25] Car p. u. s. caual estrag — [26] Amar tolles ca p. del — [27] e sai uos dire — [28] Qeus fassals drutz — [29] tenir — [30] Qe per uos es casutz pretz e iouens — [31] E es pegier qi plus — [32] *Qui L. S. ha piu la seguente stanza :*

VII. Anc nau en mar can a perdut sa barga
E fa mal temps e uol uirar (*c. en :* urtar) ab ranc
E cor plus tost duna saieta darc
Qe poi en aut. e pois embais sa plomba
5 Non trais ancs piegs. e dirai nos ben com
Con eu per lieis car anc nom uolc tener

VII. Arnaud a fait[1] & fara lonc
[atenz[2]
Qatenden[3] fai pros hom
[rica conquesta[4].

[96 (c^a 55)]

ARNALD DANIEL (c *f. 40 r°*)
(= B. Gr. 29, 3)

I. Ans qel cims[5] reston dels
[branchas[6]
Sec[7] ni dispulhad[8] de fulha[9]
Farai qamors mi[10] comanda
Breu chanson de raçon lo-
[gna[11]
5 Qar ient maduç ab lafar[12]
[de l'escola
Sei tant[13] qel cors fas[14]
[restar de suberna
E mous buos[15] es trop[16]
[plus coçens[17] qe lebres[18].
II. (*f. 40 v°*] E tu qe maus no[19]
[tafranchas
Per e per camars aculha[20]
Sec set defui[21] nic fai ganda
Mas[22] greu er com noia
[ponha[23]
5 .....[24]
Qeu passera[25] part la [plutz
de lerna[26]
Loinh peregris o[27] lai drech
[on[28] cor ebres.
III. Seu nai[29] passatz pontz ni
[planchas
Per leis cuiaz qeu[30] men
[dulha[31]
No faz cap ioi ses uianda
Mi[32] saup far medçina con-
[ta[33]
5 Baisan tenen & cor si tot
[mi uola[34]
Nos part de leis qem cap-
[della em[35] gouerna
Cors on qeu[36] an de leis
[no pars nic[37] sebres.
IV. E tu cailhors no[38] te stan-
[chas
Per autra qec denhnit nu
[lha[39]
Tot pladies qi ue desman-
[da[40]
Sai & lai qi qit somonha[41]
5 Qe fol plah[42] fai qi se me-
[teis afola[43]
E tu non fai folha don hom
[desqerna[44]

Terme ni iorn ni respeig (*c. en*: iespeig) ni couenz
Perqe mos iois qem (*c. en* : qera) floritz besesta.

[1] Arnautz a fag — [2] loncs atentz — [3] Cap soffrir — [4] conq*ue*sta. — [5] sims — [6] branches — [7] Secs — [8] despoilliatz — [9] foilla — [10] mo — [11] lonja — [12] Car ien madui de las artz — [13] Can sai — [14] fai — [15] mos bous — [16] pro — [17] correns — [18] *L.S. ha qui l'ultima* (VI^a) *stanza di questo* — [19] E tu de ioi non — [20] P. respeig qe mortz tacuoilla — [21] s. sim desfui — [22] Qe — [23] pona — [24] Qi safortis de preiar mai non coilla — [25] Qeu passarai — [26] palutz duzerna — [27] Com peleris e — [28] part en — [29] sieu nei — [30] cuiatz qieu — [31] dueilla — [32] Men — [33] meizina cõia — [34] uolla — [35] lieis qil manten el — [36] qieu — [37] lieis not partz nit — [38] Anz dic caillors non — [39] qet prec nit ueilla — [40] Son uoler fui e demanda — [41] qi qei sim anja — [42] Gran son dan — [43] afolla — [44] faz ren per com te *que*rna

Mos aprop [1] dieu lei sonors
[& selebres [2].
V. Jes de paris & us casan-
[chas [3]
Jenser [4] nos uest ni des-
[pulha [5]
E sa beutaz es tan granda
Qe semblariaus mensonia [6]
5 Ben uai damor sillam bais
[& macola [7]
Non dopti mai ielada [8] ni
[buerna
Nim fai patz mals ni guera [9]
[ni febres.
VI. Ab raços cōtas [10] & franchas
Ma mandad [11] qeu non des-
[tulha [12]
Ni non seg [13] autra nim [14]
[blanda
Mas tant sai qap si ma-
[coinda [15]
5 E ditz [16] qe flors non sem-
[ble [17] de uiola
Qes cania leu [18] sitot nocas
[iuerna
Mas [19] per samors [20] sia
[laurs o ginebres [21].
VII. [22] Seus es narnautz del sim
[uis qen la sola
E senes leis no uol auer
[luçerna
Nil segnoriu del rei enqe
[corebres.

[ARGOMENTO DEN FOLQETZ DE MARSSILIA

Folqetz si fo de marseilla fils du. mercader qe fo de genoa & ac nom ser amfos e cant lo paire morit [23] sil laisset mout dauer & el entendet em pretz & en ualor e mes se a seruir & auenir als ualenz homes & abrigar con lor & a dar & a seruir & a uenir & anar e fort fo grazitz & [24] onratz [24] per lo rei richart e per lo bō conte raimō de [24] toloza. e per en barral lo seu segnor de marseilla. Molt troua be e molt chanta ben e molt fo auinēz om de la persona e entendia se en la moiller [25] de son segnior en barral e pregaua la e fazia sas chāzos dela. Mas anc per precs ni per chanzos non poic [26] trobar merce per quela li fezes nul don en dreit damor. Per qe totz temps si plaing damor en soas chanzos e auenc si qe la dona moric & en barrals lo mariz dela el segnor de lui que tan li fazia donor el rei richartz el bos coms raimonz

[1] Mas a pres — [2] lieis honors & celebres — [3] De lai diul tro a sainchas — [4] miels — [5] ni non despueilla — [6] messonia — [7] damors qelam b. e acolla — [8] Per qe nō pot frisir neus — [9] Ni far sentir dolor gota — [10] Qab razons conitas — [11] mandat — [12] nom destueilla — [13] seru — [14] nin — [15] Pos tan fai qab me sacointa — [16] Em diz — [17] sembles — [18] Qis camia lieu — [19] Mais — [20] samor — [21] laur o genebres — [22] *Qesta chiaue L. S. non l'ha. — El deto argumento e scrito a l'ultimo folio de qesto libro (c'est-à-dire à la page* 166 *r°. Le même texte se retrouve dans la dernière partie du manuscrit* A *au f.* 30 *v°. Variantes de ce second texte:* [23] moric — [24] *manquent* — [25] moillier — [26] poc.

el bos reis namfos. dont el per tristessa[1] de sa[2] domna e dels princeps. *que* uos ai digtz abandonet lo mont e rendet se al orde de sistel com sa moiller[3] e com dos sos fils qel auia. e si fo faitz abbas duna rica[4] abadia qe es em proenza. qe a nom lo terondet e pois el fo faitz euesqes de toloza e lai el moric.]

97

EN FOLQETZ DE MARSEILLA

(= B. Gr. 155, 17)

I. (*p. 112*) Pos entrames me [sui de far chanzos
Ben dei gardar qe fals motz [noi [en]tenda
E sieu dic re qe mi donz en [grat prenda
Bon men sera rendutz bos [guiszerdos
5 Et agra tort se mos chanz [non er bos
Per qe car il me donet lart [et engiens[5]
Et so qeu faz non de[i] met[r] en desdeing.

II. E si tot mes de semblant [orgoillos
Non ai poder qe vas au[t]ra [mentenda
Qel cor es oils me mofiron[6] [qe mi renda
Tan magrada de sas bellas [faissos
5 E qant ieu men cug partir [no mes pres[7]
Qel sieu amor mes denan [qi mateing
Qem fai tornar. vas leis tant [mi destreing.

III. Loing[8] mes dels oils mas del [cor mes tan pres
Cella per cui souen plaing [e sospire
Qe on plus nai dafan. e de [martire
Dobla lamors e creis e nais [ades
5 E car soi sieus non cuig qe [menganes
E si[9] me ten[10]. el sieu ensei- [gnamen
Per cai respeig qe nauiai[11] [chauzimen.

IV. Ben fora sen se deleis mi [loingnes
Anz qem laisses ab la dou- [lor aucire
Mas amors vol qeu sia francs [suffrire
E ia per re non aial cor [engres
5 Canc dieus no fez nul hom [qe ben ames
Qe nō crezes miels amor qe [son sen
Per qeras ven a sar[12] son [mandamen.

V. Anc nuls amanz per si donz [nō sofri
Tan greu dolor ni aital ma- [lananza
Per merceil prec qem diga [tal pezanza

[1] tristeza — [2] la — [3] moillier — [4] ricca.) — [5] *c. en*: et engieng, *l.*: el gieng — [6] *l.*: el o. me mostron — [7] *l.*: pros — [8] *c. en*: Luing — [9] *l.*: fi — [10] *c. en*: tart, *l.*: tant — [11] *l.*: naurai — [12] *l.*: P. qe mauen a far.

Se cor non a qes meillur en [vas mi
5 Per qe vengues plus viatz [a la fi
Car me mal es mirar[1] al meu [semblan
Qe totz temps viur ab pen [et ab afan.
VI. Chanzoneta vai ten tot dreit [cami
Lai a mi donz en cui ai [mesperanza
E digas lim caia calqe men- [branza
De me car lam senz enian [ab cor fi
5 Qanc per ma fe des lora qeu [la vi
Non au[2] muda ni cambia [mon talan
Anz lam ades e la dopt e la [blant.

98

EN FOLQETZ DE MARSEILHA

(= B. Gr. 155, 9)

I. (*p. 113*) Fin amors a cui me [sui datz
El genz terminis amoros
Cascus daqetz mes uchaizos
Don dei esser enamoratz
5 Per qes dreitz cab lo lur aon
Fassa conoisser en chantan
Con ieu sui faitz a lur coman.
II. Qar miels sai suffertar en [patz
Si qe mos volers nes descos
E par ben ia per als nō fos
Mas car am e no sui amatz
5 E ia cil don chan no maon
Sa totz iorns nom vau mel- [luran
De leis ben amar ses enian.
III. Per qeus prec qe merce [najatz
Ses tort qieu anc non ac [per vos
E sel dreitz qes tan cabalos
Nom pot valer humilitatz
5 Mi vailla bucs[3] domne maon
Car nul dreitz non a valor [gran
Lai on forza fai son talan.
IV. Qaissi mes el cor sagellatz
Vostre rics pretz verais e [bos
Per qieu non son gen pode- [ros
Qem braisse[4] vas altre latz
5 Ni no voil ia cautra maon
Mas vos domna de cui eu [chan
Et am e dezir e reblan.

99

EN FORQETZ DE MARSSILIA

(= B, Gr. 155, 20)

I. Si com cel qes tant greuatz
De mal qe non sent dolor
Ni sent ira ni tristor
De guizan sui oblidatz
5 Car tant sobre poial danz
Qe nuls hom no pot pensar
Ni nuls hom tro al proar
Non pot saber con ses [granz

[1] *c. en*: morut, *l.* : morir — [2] *l.*: mi — [3] *c. en* : vaillab uos — [4] *l.* : biaisse

Den barral lo mieu bon se-
[gnior
10 Per qe ser chant ori [o] plor
No mo pres. plus qieu feir
[enanz.

II. Qieu penz si con enchantatz
On son cazutz en error
Can non vei sa gran valor
Qaissi nos tenia ōrratz
5 Qeissamen com lauzimanz
Tiral fer e fai leuar
Faziel mains cors drei far [1]
Ves pretz forsatz e pezans
E qi gaug e prez et honor
10 Senz largueza astre e ricor
Nos a tout pauc vol nostre
[enanz.

III. Ai cantz ara [2] deseretaz
Qeram tinc ric en samor
E qanz en muric lo iorn
Qel fo mortz e sosteratz
5 Qe un iorn non vis mortz
Neis qui lauzia nomar [tanz
Hi atendia captar
Tant era sos pretz prezanz
E saup so nom far auzor
10 De pauc gran e de grant
[nialor [3]
Truesc nol poc enclaure
[garanz.

IV. (*p. 114*) Ai segnier douz e
[priuatz
Com piras [4] dir vostra lau-
Qa lei deriu sorzedor [zor
Qi creis on plus es voiatz
5 Creis vostre laus en pensanz
Ei trop ades mais qe far
E semblam vostre donar
Don vos creissial telanz
On mais venion qeridor
10 Mas dieus com bon donador
Vos donaua ades mil tanz.

V. Et er qan vos fos poiatz
Faillitz [5] en guisa de flor
Qe cant hom la vei genzor
Il adonc fail plus viuatz
5 Mas de vos mostra semblanz
Qe lui sol deuem amar
El chaitiu segle desamar
On hom passa com viadanz
Cautre pretz tornen deisonor
10 E tot autre senz en folor
Mas daqel qi fai sos comanz.

VI. Ai segnier dieus cui non platz
Mortz de negun pechador
Anz per aucire la lor
Suffritz vos la vostre patz
5 Fait lo lai viure ab los sainz
Pos sai nol volguetz laissar
E deignaz lon de preiar
Vergens qe preiatz. per
[mainz
Vostre filli per qe los socor
10 Qesperanza an tuit li meillor
El vostre car precs mer-
[ceianz.

[100 (c°8)]

FOLCHETT DE MARSEILLA

(c *f. 6 r°*)

(= B. Gr. 155,16)

1. Per deu amors ben sabez [6]
[ueramen
Com plus descen [7] plus poia [8]
[humilitaz
Et orgoill [9] chai on plus haut
[es [10] poiaz

[1] *c. en* : dreisar — [2] *c. en* : na — [3] *c. en* : malor. *l.* : maior — [4] *l.* : puesc — [5] *c. en* : Saillitz — [6] dieu a. b. sabetz — [7] deissen — [8] pueia — [9] E orgoils — [10] es plus aut

Don dei auer gauz[1] e uos
[espauen
5 Quare se mostraz[2] orgoill.
[contra mesura[3]
E brau respos a mas humil
[chansos[4]
Donc[5] es semblant[6] qel
[orgoill chaia[7] ios
Qapres bel iorn[8] ai uist far
[noit escura
II. Mas uos nō par puscaz[9]
[far fallimen[10]
Pero qan faill cel qes pros
[ni presaz[11]
Tan qan[12] ual mais tan es[13]
[plus encolpaz
Qen la ualor poial[14] colp &
[descen[15]
5 E si[16] tot hom perdon la
[forfaitura
Ja del blasme noi[17] sera
[faiz[18] perdos
E cel[19] reman en[20] mala
[sospeiços[21]
Qa maīt[22] met cel qi uas[23]
[un desmesura.
III. Blasme na hom & chascun
[cela sen
Perqes le nian e nes[24] plus
[galiaz[25]
Aicel qil[26] fai qaicel[27] qes
[eniannaz[28]

E donc amors per qel fai[29]
[tan souen[30]
5 Com[31] plus uos serf chas-
[cuns[32] plus sen rancura
E del[33] seruir taing qalqe
[gierdos[34]
Preç o amix meillorament[35]
[o dos
Ses un daqnest par fol[36] qi
[si atura.
IV. Fols fui eu donc qi[37] mis lo
[cor el sen
Sen no fu ges enāz[38] fo
[gran foldaz[39]
Car cel es fol qi cuida[40] esser
[senaz[41]
E sab[42] hom miels chascuns
[on mais apren[43]
5 Qanc[44] pois merces qe ual
[mais qe dritura[45]
No ualg a mi ni ag[46] poder
[en uos
Pauc me sembla mages[47]
[ualgut rasos[48]
Per qeu fui fols qar[49] anc
[de uos aig[50] cura.
V. Mas er sui rix pois en uos[51]
[no menten
Qen cuidar[52] es riqessa &
[paubretaz
Qar cel es rix qi[53] sen ten
[per pagaz[54]

[1] gaug — [2] Canc sem mostretz — [3] mezura — [4] chanzos — [5] Perq — [6] semblan — [7] orgoils caia — [8] ior — [9] M. ges nous p. puscatz — [10] faillimen — [11] presatz — [12] qant — [13] tant nes — [14] pueial — [15] deissen — [16] cant — [17] nō — [18] faitz — [19] Caicel — [20] eil — [21] sospeissos — [22] mainz — [23] qui ad un — [24] en eis lenjan — [25] galiatz — [26] co — [27] qe cel — [28] enianatz — [29] fais — [30] suuen — [31] Con — [32] seru cascus — [33] de — [34] guiardos — [35] Pretz o amics meilluramenz — [36] daquetz es fols — [37] eu ben qei — [38] Senz no fo g. abanz — [39] foudatz — [40] nes fols qen cuia — [41] senatz — [42] sap — [43] m. ades on plus napren — [44] E — [45] drechura — [46] ualc a me ni ac — [47] magues — [48] razos — [49] qe — [50] aic — [51] ar s. rics qen uos plus — [52] cuiar — [53] Qaicel es rics qe — [54] pagatz

E cel e[1] paubres qen trop
[ricor enten
5 Per qeu sui rix tan rics[2]
[iois masegura
Qan pens qeu sui tornaz[3]
[desamoros
Qadonc era marriz er[4] sui
[ioios
Per qeo mel teing[5] a gran
[bon auentura.
VI (c *f. 6 v°*) Cortesia non es als
[mais[6] mesura
Mas uos amor nous sabez[7]
[anc qe fos
Mas eu[8] serai tan plus cor-
[tes de[9] uos
Qal maior brui calerai[10] ma
[rancura.
VII. Ab naiman & ab tos[11] temps
[tatura
Chansons qar de lor es[12] &
[de lor[13] raços
Qautressi ses chascuns des-
[amoros[14]
Mas semblant fan daiso[15]
[don non an cura.

[101 (c^a 9)]

FOLCHET DE MARSEILLA

(= B. Gr. 155, 3)

I. A qan gent[16] uenç & ab qant
[pauc dafau
Aicel qis[17] laissa ue
Qar enaisi[19] uenz l
[tr
Et a uencut duas[20]
[
5 Mas uos amor non
[ge
Qanc iorn merces ab
[pog
Anz mauez mostra
[uostr
Qeras nous ai ni
[s
II. Perqe[25] par fols qi
[
Zo qe conqer qeu
[ben ac
Qi ço reten qe a c
Per son esforç[29] co
[c
5 Qaissim pograç ten
[
Lesparuier fer qan
[s
Qel estreing tant
[pong tr
E pos estors uos soi
[pu
III. Tot ço qe ual po
[a

[1] E cel — [2] rics t. grans — [3] pos qieu s. tornatz — [4] Cadoncs e ar — [5] qe mo tieing — [6] mas — [7] E u. amors no saupez — [8] P [9] qe — [10] Cal majer brug calara i — [11] A nazimanz e en totz — zos q. es lurs — [13] lur — [14] Qautresi es cascus pauc amoros — qei mas semblan fan — *L. S.*: [16] Ai can gen — [17] qes — [18] u [19] enaissi — [20] doas — [21] non o — [22] aissi — [23] nom poc ab uos mostrat — [25] Per som — [26] qieu — [27] atrestan — [28] conqist — [29] e [30] Mas uos mi retengratz col — [31] Lesparuer fels cant t. qil se — poing tro qel — [33] Mas pueis estortz u. sui — [34] poes — [35] p atressi

Donc seu teng [1] pro beus
[porai dan tener
Et er merces sabeis uostre
[saber
Qe mauez dat don [2] anc iorn
[nō iaudi [3]
5 Vos mou tenso [4] eus dig [5]
[mal en chantan
Mas non er fait [6] chausi-
[menz men rete [7]
Anç uoil trop mais mon dan
[suffrir iase [8]
Qels [9] uostre tortz sadrei-
[tures [10] claman.
IV. En trobarez mais tant [11] de
[bona fe
Qanc [12] mais nuls hom se
[meteis nō trai
Son escien si com [13] eu qeus
[serui
Tan [14] loniamen qanc nō iau-
[di de [15] re
5 Er [16] qer merce ço [17] faria parer
Qar qi trop uai seruisi [18]
[reprochan
Semblansa fai qe gaçerdon [19]
[deman
(*cf. 7 r°*) Mas ia de mi nous
[cuidez qel nesper [20].
V E qil bon rei richard [21] qe
[uol qeu chan
Blasmet daiço [22] qar non
[passet de se [23]
Er [24] len desmen si qe chas-
[cus lo ue [25]
Qareires trais [26] per miels [27]
[sallir enan
5 Qel era cons er es rix reis [28]
[ses fi
Qar ben secors [29] fai deus
[als bos auer [30]
E sen dis [31] ben al croçar en
[dis [31] uer
Et er uei [32] hom per qa-
[donc [33] non menti.
VI. Ja naiman [34] ne tot [35] temps
[non creran [36]
Qeu uas amor aia [37] uirat
[mon fre
Mas ben pod [38] hom creire
[aiço qe ue
(*al'*. Mas eu tenc ben *per*
[probat ço qom ue)
Et er sabut oimais daqi e
[nan [39].

[102 (c'10)]

FOLCHET DE MARSEILLA

(= B. Gr. 155, 18)

I. Sal cor plagues ben fora
[oimai [40] saços
De far chāson *per* ioia man-
[tener
Mas trop me [41] fai mauen-
[tura doler

[1] sieus tinc — — [2] pueis — [3] nom iauzi — [4] tenson — [5] dic — [6] faigz qe — [7] mi te — [8] Qar enanz uoil mon dan suffrir anc se — [9] Qe — [10] adrei turer. — [11] On trobrares m. tan — [12] Anc — [13] con — [14] Tant — [15] iauzi en — [16] Ser — [17] so — [18] seruizi — [19] Ben fai semblan quel guiardo — [20] de uos non crezatz qel esper — [21] E sil bos reis richartz — [22] de co — [23] anc se — [24] El — [25] cascus so ue — [26] Careit estrais — [27] meils — [28] comz ar es rei rics — [29] Car bon socors — [30] dieus a bon uoler — [31] diz — [32] Qera uez — [33] cadonc — [34] naziman — [35] totz — [36] creiran — [37] Qe uos amors aiatz — [38] pot — [39] sauput hoi daissi enan. — *L. S.* : [40] hoimai — [41] mi

Qant eus gard los bens[1] els
[mals qeu ai[2]
5 Qar rix diz[3] hom qe soi[4] e
[qe ben[5] uai
Mas cel qel diz[6] nō sab ies
[ben lo uer
Qar benenansa no pot nul[7]
[hom auer
De nulla re mas daiço[8] qal
[cor plai
Per qeu nam[9] mais un pau-
[bres[10] ses ioios
10 Qus rix sens[11] ioi qes tot
[lan consiros.

II. E seu[12] anc iorn fui gais[13]
[ni amoros
Er non ai ioi damor ni nol
[esper
Ni autre pens[14] nō pot el[15]
[cor caber[16]
Ainz[17] me semblan tut[18]
[autre ioi[19] esmai
5 Pero damor qel[20] uer uos
[en dirai
Nom lais del tot ni no men
[pusc[...][21]
[.....] rema-
[ner[22]
Aisi cum cel qen mei del
[àrbre[23] estai
Qes poiaz tant[24] qe non sap
[tornar ios
10 Ni sus no uai tant[25] li par
[temoros[26].

III. Pero non lais[27] si tot es
[pereillos[28]
Qades non poig[29] en sus a
[mon poder
E deuriam domnal fis cors[30]
[ualer
Pos conoissez[31] qe ia nō
[recreirai
5 Qab ardimen apoderisc[32]
[lesglai
E no (c *f.* 7*v*°) ten[33] dan qe
[men deia eschaer
Per çous er ient[34] sim deg-
[naz[35] retener
El gaçerdos er[36] aitals
[cum[37] seschai
Qen eis lo dons es faiz lo
[gazerdos[38]
10 A cel qi[39] sap dauinent[40] far
[sos dos.

IV. Donc se[41] merces a nul po-
[der en uos
Traga[42] senan si iam uol
[prou[43] tener
Qeu no men[44] fi en prez[45]
[ni en saber
Ni en chansos qar ben[46]
[conosc & sai
5 Qe merces uol ço qe rasos[47]
[dechai

[1] Cant mi membra los bes — [2] nai — [3] Qe rics ditz — [4] qeu sui — [5] bem — [6] co ditz — [7] Qe benananza nom pot — [8] daisso — [9] am — [10] paubre — [11] rics ses — [12] si — [13] gai — [14] altre iois — [15] al — [16] plazer — [17] Anz — [18] sembla tot — [19] iois — [20] lo — [21] puesc mouer — [22] Enanz no uau ni men sai remaner — [23] con sel qe mieg d. albre — [24] tan poiatz — [25] tan — [26] timoros — [27] No laissarai — [28] perillos — [29] Cades n. pueg — [30] E d. nal fin cor — [31] conoisses — [32] apoderom — [33] tem — [34] Per qeus er gen — [35] degnatz — [36] Qel gaçardon ner — [37] com — [38] don ben es faitz guiardos — [39] qe — [40] dauinen — [41] si — [42] Traia — [43] pro — [44] me — [45] precs — [46] en razo mas car — [47] razos

Per q'u uos cuiç [1] ab merce
[conqerer
Qem es escuz [2] cōtral sobre
[ualer
Qi es en uòs [3] em fai metre
[en assai [4]
De uostramor çò qem ueda
[rasos [5]
10 Merces [6] me fai cuidar qaui-
[nent fos [7].
V. Ara [8] conosc qe soi neins
[paoros [9]
Qan[10] al comensamen men [11]
[desesper
E mas chansons pois [12] mer-
[ce qerer
Farai adonc [13] si com [14] lo
[ioglars fai
5 Qaisi com mog lo [15] lais lo
[finerai [16]
Desesperaz [17], qar eu nō
[pusc ueçer [18]
Rasons [19] per qel [20] degues
[de me [21] chaler
Pero al mens [22] aitant ne
[tendrai [23]
Qenz en mon cors [24] lamarai
[a rescos
10 E dirai be [25] de leis en [26]
[mas chansos [27].
VI. Si naimanz [28] sabia ço qeu
[sai
Dir poria qe ben paucai oc-
[chaisos [29]
Noz[30] en amor mais qe noi [31]
[ual raços.

[103 (c^n 11)]

FOLCHET DE MARSEILLA

(= B. Gr. 155, 5)

1. Ben an mort mi & lor
Mei oill galiador
Per qes tang [32] qab els plor
Qar il ço an merit
5 Qen [33] tal domnan chausit
On an fait fallimen
E qi naut poia baus [34] dessen
Pero en sa merce maten [35]
Qar [36] eu non cre [37] qe mer-
[ces aus fallir
10 Lai on deus uolg [38] toz au-
[tres bes assir.
11. Pero [39] conoisc damor
Qe mos dans li es [40] sabor
Qaiço dont ai largor

[1] Cuieraus donc — [2] escutz — [3] De uos domna domna — [4] esai — [5] razos — [6] Mas il — [7] cuiar qauinen — [8] Aissi — [9] qeu sui truep rancuros — [10] Cant — [11] mi — [12] En ma chanzo pois uoill — [13] o donc — [14] con — [15] Qaissi c. eu mo — [16] o finirai — [17] Desesperatz — [18] Pois qeu n. puesc saber — [19] Razos — [20] qeil — [21] mi — [22] meins — [23] aitan i recreirai — [24] Qinz e m. cor — [25] ben — [26] e — [27] chanzos. *L. S. ha di più questo canzoncino* :

Morir cujei mas ester grat dic uer
Car mestaua trop miels cara nō sta i
E cujei far creire zo qe no fos
Mas mal mon grat saueran mas chanzos.

— [28] naimann — [29] poiria qun pauqet duchaizos — [30] Notz — [31] no. — L. S. : [32] dreigz — [33] Qeu — [34] Qar qi truep pueia bas — [35] maren — [36] Car — [37] crei — [38] dicus uolc — [39] Mas ar — [40] a

Me[1] fai presar petit
5 E pognar a estrit
En leis qe sē[2] defen
Zo qe men cauça uau fugen
E ço qem fug (c *f. 8 r°*) eu [uau sigen
Aiso[3] non sai cosim pusca[4] [suffrir
10 Qensems non pusc[5] encau- [sar & fugir.

III. Er auiaz gran follor
Qardiç soi[6] per paor
Qer tan tem la dolor
Damor qi ma saçit[7]
5 Qai som fai plus ardit
De mostrar mon talen
Alleis qim fai ueillar dormen[8]
Donc ai per paor ardimen
Aisi cum cel qesters non [pon[9] gandir
10 Qe uai tot sols entre çinc [çens ferir.

IV. Pros donna cui ador
Restauraz en ualor
Mi & uostra laudor[10]
Qamdui nem afreulit
5 Qar merces en noblit[11]
Mi qeus am finamen
Qaicil qi sabon uan disen[12]
Qe croi seruir fai māta gen[13]
Et eu qeus[14] am tant qe [dals non consir.
10 Per mi & uos ueiaz[15] sim [dei marrir.

V. Mas ges oiam[16] per flor
Nō uiraz[17] chantador
Mas li prec[18] mon segnor[19]
Lo[20] bon rei cui deus guit
5 Daragon man partit
Dira & de matrimen[21]
Per qeu chant tot forsada- [men
E al seu bel plasen manda- [men[22]
Non deuon ges sei amic [contradir
10 Qals enemix[23] uei qes fai [obedir[24].

VI. Sai a las dolor de las dens
Vir la linga lei cui mi rēs
Et ermerces se mi degna [acoillir
Qe mainç bons locs faç son [ric prez audir[25].

VII. Bels nadimanz[26] deu[27] mi [gard de faillir
Vas lei qe fail uas mi[28] seu [lauses dir.

[104 (c^a 12)]

FOLCHET DE MARSEILLA

(B. Gr. 155, 22)

1. Tant mabelis[29] lamoros pen- [samen[30]
Qi ses uenguz[31] en mon [fin[32] cor assire
Perqe noi pot nul autre [pens[33] caber

[1] Mi— [2] Ental qe sim — [3] Daiso— [4] puesca — [5] puesc — [6] sui — [7] saicit — [8] durmen — [9] nos pot — [10] lauzor — [11] ublit — [12] dizen — [13] Mal seruir fai amair tan gen — [14] E car uos — [15] Pert uos e mi gardatz — [16] Neus coiam — [17] No uenz — [18] M. pres de — [19] seignor — [20] Del — [21] marrimen. — [22] Mas al sieu plazeu mandaran — [23] enemics — [24] obezir — [25] VI. Marsan uas trez uai ten corren Lai an raimon berengier cui desir E car lier bo. fatz li mon chan auzir — [26] nazimanz — [27] dieus — [28] me.— *L. S.*: [29] mabellis — [30] pensamenz — [31] uengutz— [32] e m. fi — [33] nuls a. penz

Ni autre iois [1] no mes dolç [2]
[ni plasenz
5 Qadonc [3] uiu sans qan mau-
[cion [4] consire
E finamors alleuia mon [5]
[martire
Qen [6] promet ioi mas(c*f*.8v°)
[trop len [7] dona len
Qab bel semblant [8] ma trai-
[nat loniamen.

II. Ben sai qe tot qan faiz es
[dreiz nien [9]
Eu qem pusc [10] mais samors
[me [11] uol aucire
Qar [12] escien ma donat tal
uoler
Qe ia non er uencuz ni el
[nō uen [13]
5 Vencuz [14] si er qaucir man
[li consire [15]
Tan [16] suauet qar de leis
[cui dezire
Non ai secors [17] ni dallor [18]
[non laten
Ni dautramor nō pusc [19]
[auer talen.

III. Bona dōna sius plaz siaz
[suffren [20]
Del be [21] qeus uoil qeu soi [22]
[del mal suffrire
E pois lo mals non poira
[dan tener
Anç mer semblanz [23] qel
[partam ēgalmen [24]
5 Pero sius plaz [25] qa dautra [26]
[part me uire
Ostaz [27] de uos la beutad el
[dolz [28] rire
El bel semblan qe menfolis [29]
[mon sen
Pois partir mai de uos mon
[escien.

IV. A toz iors [30] mes plus bella
[& plus plasen [31]
Per qen [32] uoil mal al oils
[ab qeus remire
Qar a mon [33] pro nō poi
[rien [34] ueçer
Et a mon [35] dan ueçon
[trop suptilmen [36]
5 Mos dan [37] nō es si uals [38]
pos nom naire [39]
Anz mes tan dolz donna
[per qeu [40] malbire
Si mauçiez [41] qe nous es-
[tara ien [42]
Qar [43] lo meus danz uostre
[ser eisamen [44].

V. Per ço [45] donna nous am
[sauiamen [46]
Qar [47] uos soi [48] fis & amos
[obs [49] traire
E uos tem perdre & mi
[nō pusc [50] auer

[1] Ni mais neguns — [2] douç — [3] Cadoncs — [4] sas cant mazizon — [5] alleuja mo — [6] Qem — [7] lom — [8] Qap I semblan — [9] quant faz es dreitz nienz — [10] Ieu q. puesc — [11] mi — [12] Cab — [13] uencutz ni recrezenz — [14] Vencutz — [15] sospire — [16] Tot — [17] socors — [18] dallors — [19] puesc — [20] platz siatz suffrens — [21] ben — [22] sui — [23] semblan — [24] egalmenz — [25] platz — [26] saltra — [27] Partetz — [28] beutat el douz — [29] mafolis — — [30] qec iorn — [31] plasenz — [32] qe — [33] Car a mom — [34] rion — [35] E al mieu — [36] truep sotilmen — [37] danz — [38] er sosai — [39] nazire — [40] douz domna p. qieu — [41] maucies — [42] gen — [43] Car — [44] er eissamen — [45] o — [46] sauiamez — [47] Car — [48] sui — [49] amon ops — [50] puesc

Eus cuid [1] noçer & soi [2] a
[mi nosenz
5 Pero mon mal [3] nous aus
mostrar ni dire
Mas al esgard podez [4] mon
[cor deuire
Qar leus cuid [5] dir & eras [6]
[men repren [7]
E port nals [8] oils uergo-
[gna & [9] ardimen.
VI, Trop uos am mais [10] dōna
[qeu nō sai dire
E seu [11] anc iorn fui [12]
[dautramor iaudire [13]
No men pened anz uos am
[per un cen
Et [14] ai proat lautrui [15] cap-
[tenemen.
VII. Cansons uas lei ten ua qi qe
[sen [16] aire
Gauç nauran per lo meo
[escien [17]
Las autras [18] dōnas a cui
[eu te presen [19].
VIII. E celas tres ual non mais
[daltras [20] cen.

[105 c^a 14)]

FOLCHET DE MARSEILLA

(c *f.* 9 *v*°)

(= B. Gr. 155, 1)

I. Amor merce [21] nō mora tan
[souen
Qe iam podez uiaz [22] del tot
[aucire
Qe [23] uiurem faiz & morir
[mescladamē [24]
Et enaissi doblaz me [25] mon
[martire
5 Pero meiz mort [26] uos sui
[homs [27] & seruire
El seruises mes mil [28] aitanz
[plus bos
Qe de nulautre auer ric [29]
[guierdos.
II. Perqes peccat amor [30] so
[sabez uos
Si mauciez pois ues [31] uos
[nō maire
Mas trop [32] seruir ten dan
[maintas sasos
E [33] son amic en perd [34]
[hom so auz [35] dire
5 Qeus [36] ai seruit & anqer [37]
[no men uire
E qar sabez qal gierdōs [38]
naten
Ai perdud [39] uos el seruirs
[esiamen [40].
III. Mas uos dōna qe au ezman-
damen [41]
Forzaz [42] amors & uos cui
[tan desire
Non ges per me [43] mas per
[dreit iausimen [44]

[1] cuit — [2] sui — [3] mos mals — [4] esgart podetz — [5] Ar lous cuig — [6] aras — [7] repen — [8] els — [9] uergogne — [10] mieils — [11] car — [12] aic — [13] dezire — [14] car — [15] laltrui — [16] Vas neras ten uai chanzons qi qes — [17] Car gaug n. segon lo meu al bire — [18] trei — [19] prezen — [20] Car ellas trei ualon ben dautras. — *L. S.* : [21] Amors merces — [22] podetz uiatz — [23] Car — [24] faitz et murir mesclamen — [25] doblades — [26] meitz mortz — [27] hom — [28] seruir mes cen mil — [29] rics — [30] Perqer peccatz amors — [31] uas — [32] truep — [33] Qe — [34] pert — [35] aug — [36] Eus — [37] ancar — [38] sabetz q. gierdon — [39] perdut — [40] seruir eissamen — [41] auetz ualor ualen — [42] Forzatz — [43] mi — [44] chauzimen

Qe tot plangen [1] uos pre-
[gon mei sospire
5 Qen mon cor plor qan ueiez
[los [2] oils rire
Mas [3] per paor qeu nō [4] sem-
[ble noios
Part mi de uos e traic [5]
[mal en perdos.
IV. Ja non cuiçera [6] uostre cors
[orgoillos
Poges al meu [7] tan long [8]
[desir assire
Mas per paur non [9] feçes
[dun dan dos
Nō aus eu tot mon mal
[traiz [10] deuire
5 Ai qar uostroill nō ueçon
[mon martire
Qadonc nagran il merce [11]
[se el no men [12] (*al'* : mon
[escien) [13]
Li dolç esgard qim fan
[semblan [14] paruen
(*al'* : Dun dolz esgard si
[uals damor paruen) [13].
V. A uos uolgra mostrar lo mal
[qeu sen
Et als autres celar & ascōdire
Qeu nol pusc plus tener cela-
[damen
Donc seu [15] nō sai cobrir qi
[mer cobrire
5 Ni qi mer fis seu eis me sui
[traire
Qe si [16] nō sab celar nō
[es rasos [17]
Qel [18] celon cel a cui nō es
[nul pros.
VI. [19] Dōnal fin cor qieus ai nous
[aus [20] tot dire
Mas ço qeu lais qeu non dic
[per nonsen [21]
Restauraz uos [22] en bons
[entendimen [23].
VII. Mons aimans diç [24] qeu li
[sui traire
E mons tostemps qe uas lui
[sui gelos [25]
Qar [26] tot mon cor non
[retrac a el dos [27].

[106 (c* 15)]

[FOLCHET DE MARSEILLA]

(c *f. 10 r°*)

(= B. Gr. 155,10)

1. Greu fera [28] nuls hom fal-
[lensa [29]
Si tan temses son bon sen
Cum [30] lo blasme de la gen
Qi iudia [31] ab desconois-
[sensa [32]
5 Qeu [33] faill qar lais per
[temensa [34]

[1] tan plagnjen — [2] Qel cor plora cam uezes dels — [3] E — [4] qe nous — [5] Enian mi eis e trac — [6] Anc non cujei — [7] Pogues en mi — [8] lonc — [9] Per cai paor no — [10] Si cujaua tot mos maltraitz — [11] Caissi nagras merces — [12] si donc non meu — [13] *il uerso da qui in là (c'est-à-dire les variantes des vers 6 e 7) in L. S. manca* — [14] Lo d esgar qem fai merces — [15] sieu — [16] Qi se — [17] razos — [18] Cill — [19] *L. S. ha questo ritornello dopo l'altro chi segue* — [20] sai — [21] nosen — [22] Restauratz o — [23] bon entendemen — [24] Mas naimanz ditz — [25] E len totztemps car eu men fatz gignos — [26] Car — [27] ad ambdos. — [28] *L. S.* : feira — [29] faillenza — [30] con — [31] Qe iutia — [32] decon oissensa — [33] Qieu — [34] temenza

Del blasme desconoissen
Qen [1] contramor [2] no men
[pren
Qautresi [3] noz trop sufren-
[sa [4]
Cum leus [5] cors ses rete-
[nensa.

II. Qar [6] en uostra mantenensa
Me mis amors franchamen
E forai morz [7] ueramen
Si nō [8] fos ma conoissensa [9]
5 Donc [10] non aiaz mais pli-
[uensa [11] (*al'*: credensa)
Qeu [12] mansi cum soil [13] pla-
[gnen
Ni mora oimais [14] tā soen [15]
E mas chansōs [16] qen par-
[uensa
Nauian mē de ualensa [17].

III. Ni ia merces no uos uensa [18]
Per mi qeu nō lai atten [19]
Anz mestarai planamen
Ses uos pos tant [20] uos
[aiensa [21]
5 Franx [22] de bella capte-
[nensa [23]
Seu pusc en aison nenten [24]
E cil suffran [25] lo tormen
Qi [26] fan per fol atendensa [27]
Anz del peccat penedensa [28].

IV. Mas eu [29] auia pliuensa [30]
Tant [31] qant amei follamen
En aiço qom [32] uai disen [33]
Ben fenis qi mal comensa [34]
5 Per qeu [35] auia entendensa [36]
Qe per proar mon talen
Mag sez [37] mal comensa-
[men [38]
Mas er comisc a presensa [39]
Qe toz [40] tēps magra te-
[nensa [41].

V. Sim degraz dar guirensa
Qar mielz [42] (*al'*: mais) ga-
[zagna & plus gen
Qi dona qaicel [43] qi pren
Si prez na ni benuolensa [44]
5 Mas uolts [45] es en uil te-
[nensa [46]
Vostra fars & en nien
Qom [47] uos sol dar er [48] uos
[uen
Mas [49] lais men qeu ai sa-
[bensa [50]
De mal dir & abstenensa [51].

VI. Naiman [52] al uostre sen
E de toç [53] tēps eissamen
Mi teng damors qe par-
[uensa [54]
En faiz [55] mas pauc uos
[agensa.

[1] Qe — [2] contramors — [3] Qeissamen — [4] truep sufrenza — [5] Con leu — [6] Car — [7] fora mortz — [8] no — [9] conoisenza — [10] Dont — [11] credensa — [12] Qieu — [13] con sueil — [14] muer hoimais — [15] suuen — [16] chanzos — [17] Naurian mein de ualenza — [18] uenza — [19] car ieu non laten — [20] tan — [21] aienza — [22] francs — [23] captenenza — [24] Sieu puesc en aizo menten — [25] suffrun — [26] Qe — [27] atendenza — [28] pecchat penedenza — [29] ieu — [30] crezenza — [31] Tan — [32] com — [33] dizen — [34] comenza — [35] qieu — [36] entendenza — [37] Mac ses — [38] comenzamen — [39] ar co nosc a prezenza — [40] totz — [41] magras tenenza — [42] Qe mais — [43] qe cil — [44] Cel na grat ni benuolenza — [45] uout — [46] uiltenenza — [47] Com — [48] ar — [49] E — [50] qieu ai sabenza — [51] estenensa — [52] Naziman — [53] E en totz — [54] Dei estar damor qe paruenza — [55] faig

[107 (c° 16)]

FOLCHET DE MARSEILLA

(= B. Gr. 155, 14)

I. Mout i fez gran peccat [amors
Pois li plac qes meçes en me
Qar merce non aduis ab se
Ab qe sadolçes ma dolors
5 (o *f. 10 v°*) Qamor perd son [nom el desmen
Et es desamor planamen
Pois merces noi pot far so- [cors
Per qel fora prez & honors
Pos il uol uencer totas res
10 Quna [1] uez la uenqes mer- [ces.

II. Si [2] nous uenz uencuz soi [amors
Vencer nous pusc mas ab [merce
E sentre tanz (*al' :* cenz) [mals nai un be
Ja nous er dans ni deso- [nors
5 Cuidaz uos donc qeus estia [gen
Qar mi faiz plagner tan [soen
Ans en ual mens uostra [laudors [3]
Pero mals me fora dolçors
Sol [4] lautram a cui me so; [pres (*al' :* tes)
10 Me pleies merceiā merces.

III. Mas trop ma [5] adirat amors
Qar (*al' :* qant) ab merce [sen [6] desaue
Perol miels de miels qe hom [ue
Mi dons qe ual mais qe ua- [lors
5 Eu [7] pod leu far acordamen
Qar maior na fait per un [cen
Qi ueu cum la neus el calors
Zo es la blanqessa el colors
Sacordant en lei semblanz es
10 Qamors si acord & [8] merces.

IV. Esters [9] non pusc durar [amors
E nō sai cosi sendeue [10]
De mon cor qaissi us aeus [te [11]
Qe re non par qe naia allors
5 Qar si beus es grans eissa- [men
Podez en mi caber leumen
Qos [12] deuezis una grans tors
En un pauc miraill el [13] lar- [gors
Es dinz [14] (al': En sui) tan grans qe sius [plagues
10 Enqer neis i caubra [15] mer- [ces.

V. Mas non pod esser pos [amors
Non [16] uol ni mi dons so cre
Pero de mi dons nō sai re
Qanc tan non men folli [17] [follors

Riscont. con L. S. Lordin delle stanze in quello è secondo che qui saranno segnate per numeri (I : 1, II : 5, III : 2, IV : 4, V : 3, VI : 6) — [1] Suna — [2] Sar — [3] ualors — [4] Si — [5] mes — [6] si — [7] En — [8] ab — [9] Qestiers — [10] sesdeue — [11] q. la en se — [12] Cos — [13] eu — [14] es ins — [15] caubria — [16] Non la — [17] no maffollic

5 Qeu lauçes dir mon pensa-
[men
Mas cor ai qem captel[1] (*al'* : çabdel) absen
Et[2] ardimen qē tol paors
Pero esperar[3] fai la flors
Tornar[4] fruit e damor sim[5]
[pes
10 Qesperan la uenqes merces.

VI. Trop (*al'* : Mal) mi soi gar-
[daz per no sen
Qa mi eis ma emblat amors
Er qeta estorç[6] de sas do-
[lors
Mas dir pusc qeu eis me sui
[pres
5 Neus nomē a ualgut[7] mer-
[ces.

VII. Naimanz lo uostre secors
Ara & tost tēps uoill ben
[aillors
Mas aiço non uoil sapzaz
[ges
Qanc qar neis no lo sap
[mer[c]es.

E. Stengel.

(*A suivre.*)

[1] capdel — [2] Del — [3] esperan — [4] Uenir — [5] zom — [6] Ar qer estort — [7] Pois qe nom ual dreigz ni.

VIEILLES PRIÈRES ALBIGEOISES

Il y a quelques soixante ou quatre-vingts ans, on chantait à l'église de la Madeleine *d'otral pont*, à Albi, une prière patoise, l'*Albre dal Paradis*, qui paraît avoir eu longue vogue. Elle alternait avec des *Noëls* dont on n'a pu me donner que des bribes et qu'il serait intéressant de compléter.

Tel ce *Noël* du *Miracle du Semeur* ou de *La Menthe et de la Sauge:*

Abal, abal, dedins aquelo coumbo
Y a un bouyè que semeno de blat,
Al noum dal Jesus,
Y a un bouyè que semeno de blat,
Jesus, Maria !

. . . . . .

Bay querre ta dalho, boun ome,
Toun blat es madur, trezenat,
Al noum dal Jesus,
Toun blat es madur, trezenat,
Jesus, Maria ! [1]

Ce Noël, qui se chantait le jour de l'Epiphanie, a un grand air de ressemblance avec le *Noël des Laboureurs* recueilli par M. Smith dans le Velay et le Forez, et publié par la *Romania* [2]. On peut encore le comparer à ceux que cette *Revue des Langues Romanes* a édités [3], ou bien à ceux d'Arbaud [4].

Les Albigeois chantaient encore :

Jandot, pren ta museto,

[1] Là-bas, là-bas, dans cette combe — il y a un bouvier qui sème du blé, — au nom de Jésus, — il y a un bouvier qui sème du blé, — Jésus, Marie !

Va chercher ta faux, brave homme, — ton blé est mûr, trop mûr, — au nom de Jésus, — ton blé est mûr, trop mûr, — Jésus, Marie !

[2] VII, p. 420.

[3] 3e série, tom. XI, p. 68 et 4e sér. II, p. 378.

[4] I, p. 33. II, pp. 235 et 245.

E tu toun tambouri,
Marti[1].

.....

Ce Noël, dont je ne connais que ces trois vers, rappelle le rythme de la chanson bien connue des lecteurs de cette *Revue :*

Pastou, que l'amour meno,
Tiro toun capelet
Berouiet,
Et n'auras per ta peno
L'estreno d'un poutet
Doucet,
Janti pastourelet[2].

[1] Jandot, prends ta musette, — et toi ton tambourin, — Martin.

[2] Voir Lettre des amis de la Constitution d'Agen à Grégoire. Cf. aussi Rochegude, *Recueil de pièces en langue romane*, manuscrit 9, n° 150.

Voici une *Pastourèlo* albigeoise, composée sur ce joli rythme :

Amoun, sus la mountagno,
Lous pastours sou jouyous, *bis.*
Tendrous ;
Gardou lours berbinetos,
Lous pitious agnelous
Tendrous,
Dins las bèlos sasous.

Bergèro, ma bergèro,
T'en fario dous poutous *bis.*
Tendrous.
— Mès as bèlos doutsenos,
Sieys de cado coustat.—
Jutsat !
Se yèu ai refusat !

Mès quant yèu la rencountri,
I lèbi moun burret *bis.*
Biulet ;
Yèu i jogui un aire,
Al soun dal flajoulet
Sauret,
Jogo, pastourelet.

Més touto la neyt rolli
Altour de soun oustal *bis.*
Payral,
Et jamai yèu nou podi
Countenta moun penchant
Fatal.
Mourirei yèu atal.

Là-haut, sur la montagne, — Les bergers sont joyeux, — Tendrets ; — Ils gardent leurs brebis. — Les petits agnelets — tendrets — Dans les belles saisons.

Bergère, ma bergère, — je te ferais deux baisers — Tendrets. — Mais à belles douzaines, — Six de chaque côté. — Jugez ! — Si moi j'ai refusé !

Mais lorsque moi je la rencontre, — Je lui lève mon berret — Violet ; — Moi je lui joue un air — Au son du flageolet, — Blondinet, — Joue, petit berger.

Mais toute la nuit je rode — Autour de sa maison — Paternelle — Et jamais moi je ne peux — Satisfaire mon penchant — Fatal. — Je mourrai, moi ainsi.

Ils chantaient aussi :

Derebelho-te, Guilhot!
Pren l'esclop,
Bay te n' querre un pauc de fioc [1].
.....

où l'on trouve la patriarcale façon de rallumer le feu employée par nos aïeux qui ne connaissaient, en fait d'allumette, que le *luquet* [2].

Ou bien encore ce Noël qui ne manque pas de parfum local :

Beni, Marioto,
Per bese lou boun Dious dal cel;
Beni, Rousoto,
S'ou dis l'angel.

Et meno dounc Madeloun,
Catin, Angèlo, Marioun,
Et daysses pas l'Annoto
Ni Margoutoun,

Meno l'Andribo
Touneto, Clèro, Janetoun,
Roso, Matibo,
Trèso, Cleroun.

Sios pas magagno !
Fay dounc balé toun flajoulet
Dins la campagno
Per Nadalet [3].

Le *Noël des métiers* n'était pas inconnu dans l'Albigeois ; les

[1] Réveille-toi, Guillot ! — Prends le sabot, — Va-t'en chercher un peu de feu.

[2] Tige de chanvre dont l'extrémité avait été trempée dans du soufre.

[3] Viens, Mariote — Pour voir le bon Dieu du ciel; — Viens Rosette, — Dit le petit ange ;

Et amène donc Madelon — Catherine, Angèle, Marion, — Et ne laisse pas l'Annette, — Ni Margoton.

Amène l'Andrive, — Antoinette, Claire, Jeanneton — Rose, Mative, — Thérèse, Clairon:

Ne soit pas mazette — Fais donc valoir ton flageolet — Dans la campagne — Pour la Noël.

strophes qui suivent, tout incomplètes qu'elles soient, rappellent le *Chant des métiers*, recueilli par M. Smith [1].

Abey es nascut Nadal
Dins un tant poulit oustal,
Dins uno crambo tapissado,
Tapissado amé de paillo.
Chut! chut [2]!
Que l'efan dort ; pas tant de brut!

Un mounge escarrabilhat
Ben canta : *Magnificat.*
N'en nautabo trop la noto;
Sant Jousep l'attrapo pel la caloto :
Chut ! chut !
Que l'efan dort ; pas tant de brut!

Un menusiè ben esprès
Per i fayre un pitiou brès ;
Tustabo ammé l'armineto.
Sant Jousep l'attrapo per la bouneto
Chut ! chut !
Que l'efan dor ; pas tant de brut.

Un courdouniè ben esprès
I faire pitious souliès.
Ne tustabo la semèlo.
Sant Jousep l'attrapo pel la panèlo
Chut ! chut!
Que l'efan dort ; pas tant de brut [3].

[1] *Romania* VIII, p. 417.

[2] Ce chut! chut! me rappelle une vieille chanson de mon enfance, dont quatre vers seulement sont restés dans ma mémoire :

Chut ! chut ! chut !
Que ba cal pas dire,
Chut ! chut ! chut !
Que la gato put.

[3] Aujourd'hui est né Noël — Dans une tant jolie maison — Dans une chambre tapissée — Tapissée avec de la paille — Chut! chut! — Que l'enfant dort; pas tant de bruit !

Un moine gentil — Vient chanter *Magnificat* — Il levait trop haut la

Le chant de ces Noëls n'allait pas sans un certain cérémonial. La chanteuse, chef d'orchestre, — *Margoutou de Guilhem* que certains Albigeois ont connue, — le chapeau de paille sur le *toupi*[1], les pieds sur le *toni*, s'asseyait sur les marches de la chaire et entonnait le Noël.

Mais le triomphe de *Margoutou de Guilhem* était *l'Albre dal Paradis*. Je dois la copie de cette vieille prière à la collaboration de deux Albigeois albigeoisants, M. Gabriel Soulages, pour qui la bibliothèque de Rochegude n'a pas de secret, et M. l'abbé Rey, curé de Saint-Urcisse. Malgré cette double collaboration, un verset tout au moins a dû rester au fond de mon encrier ; je n'en connais que le premier vers :

Aqui Jesus, lou boun Jesus.

Ce chant a une forte couleur provençale et je ne serais pas étonné qu'il nous soit venu du pays où souffle le *mistrau*. Arbaud en donne plusieurs de même nature, construits, comme *l'Albre dal Paradis*, sur une rime en *ar*[2] ; d'autre part la *Romania*[3] cite un chant du Velay qui est la traduction presque textuelle de *l'Albre dal Paradis* albigeois. Saint Michel y remplace saint Pierre :

En Paradis est un arbre.
. . . . . .
Saint Michel est à la pointe
Qui compte les âmes passer

Ce fait de géographie des vieilles prières est à noter.
Voici, sans plus de commentaires

note ; — Saint Joseph l'attrape par la calotte : — Chut ! chut ! — Que l'enfant dort : pas tant de bruit !

Un menuisier vient exprès — Pour lui faire un petit berceau ; — Il frappait avec l'erminette. — Saint Joseph l'attrape par le bonnet : — Chut ! chut ! — Que l'enfant dort : pas tant de bruit !

Un cordonnier vient exprès — Pour lui faire de petits souliers — Il frappait la semelle ; — Saint Joseph l'attrape par les basques : — Chut ! chut ! — Que l'enfant dort ; pas tant de bruit.

[1] Sorte de coiffe serrant la tête ; elle n'a pas complètement disparu.

[2] Tome Ier, pp. 23, 33, 59 ; tome II, p. 15.

[3] Vol. IV, p. 437.

L'Albre dal Paradis [1]

Nostre Segne nous espèro (*bis*)
Sus la ribeto de la mar,
Jesus !
Sus la ribeto de la mar,
Jesus ! Maria !

A sous pès sus la peyro fresco (*bis*)
Et sas manotos sus l'autar,
Jesus !
Et sas manotos sus l'autar,
Jesus ! Maria !

Aqui 's preste a cantar messo ; (*bis*)
N'a pas digus per l'ajudar,
Jesus !
N'a pas digus per l'ajudar,
Jesus ! Maria !

Y a pas que sa bouno mayre (*bis*)
Que la capo yi bol lebar,
Jesus !
Que la capo yi bol lebar,
Jesus ! Maria !

Layssas, layssas, ma bouno mayre, (*bis*)
Aco n'es pas a bous a far,
Jesus !
Aco n'es pas a bous a far,
Jesus ! Maria !

L'arbre du Paradis [1]

Notre-Seigneur nous attend — Sur la rive de la mer, — Jésus ! — Sur la rive de la mer, — Jésus ! Marie !

Il a ses pieds sur la pierre froide — Et ses petites mains sur l'autel, — Jésus ! — Et ses petites mains sur l'autel, — Jésus ! Marie !

Là, il est prêt à chanter messe ; — Il n'a personne pour l'aider, — Jésus ! — Il n'a personne pour l'aider, — Jésus ! Marie !

Il n'y a que sa bonne mère — Qui la chape veut lui lever — Jésus ! — Qui la chape veut lui lever, — Jésus ! Marie !

Laissez, laissez, ma bonne mère ; — Ce n'est pas à vous à [le] faire, — Jésus ! — Ce n'est pas à vous à [le] faire, — Jésus ! Marie !

Yi caldrio un clerc d'escolo (*bis*)
Sapient a legi et countar,
Jesus!
Sapient a legi et countar
Jesus! Maria!

Al prep de Dious nasquet un albre; (*bis*)
Jamay digus n'a bist soun par,
Jesus!
Jamay digus n'a bist soun par,
Jesus! Maria!

Las branquetos sòu en ibori (*bis*)
Et las feilhetos d'argen clar,
Jesus!
Et las feilhetos d'argen clar,
Jesus! Maria!

Lou grand sant Peyre es a la cimo (*bis*)
Qu'agajo las armos passar,
Jesus!
Qu'agajo las armos passar,
Jesus! Maria!

De dous camis que yèu nou sabi (*bis*)
Lous boli toutis enseignar
Jesus!
Lous boli toutis enseignar,
Jesus! Maria!

Las! un tiro debos glori (*bis*)
L'autre tiro bos gloria,

Il y faudrait un clerc d'école — Savant à lire et compter! — Jésus! — Savant à lire et compter, — Jésus! Marie!

Auprès de Dieu naquit un arbre; — Jamais personne n'a vu son pareil: — Jésus! — Jamais personne n'a vu son pareil, Jésus! Marie.

Les petites branches sont d'ivoire — Et les petites feuilles d'argent clair, — Jésus! — Et les petites feuilles d'argent clair, — Jésus! Marie!

Le grand saint Pierre est à la cime — Qui regarde les âmes passer, — Jésus! — Qui regarde les âmes passer, — Jésus! Marie!

De deux chemins que je connais — Je les veux tous enseigner, — Jésus? — Je les veux tous enseigner, — Jésus! Marie!

Hélas! l'un tire vers *glori* — L'autre tire vers *gloria*, — Jésus! — L'autre tire vers *gloria*, — Jésus! Marie!

Jesus !
L'autre tiro bos gloria,
Jesus ! Maria !

Cette vieille prière est incomplète ; on ne voit pas la transition entre le sixième et le septième verset. Malgré cette lacune, elle ne manque ni de charme, ni de naïve poésie.

Les prières qui suivent rappellent, par leur décousu, les prières picardes, recueillies par M. H. Carnoy [1].

PATER LOU GRAND [2]

Pater lou Grand,
Yèu me sesi sus un banc.
Un joun qu'agajèri
La Gleyso-Crouts bejèri.
Gleyso-Crouts, assisto-nous
Coumo faguet Jésus per nous.
De sa car nous incarnet ;
De sous osses nous ousset ;
De soun sang nous abèuret.
Tres estelos nous moustret :
Uno sant Peyre, uno sant Jan,
L'autro la porto dal paradis.

LA BERBE-DIOUS [1]

La Berbe-Dious
Coumande en Dious !
Coumande en nous,
Santa pero glourious !

[1] *Romania*, vol. VIII, pp. 258-259.

PATER LE GRAND [2]

Pater le grand, — Moi je m'assieds sur un banc. — Un jour que je regardai [attentivement] — L'Église-Croix je vis. — Église-Croix, assiste-nous — Comme fit Jésus pour nous. — De sa chair, il nous incarna ; — De ses os, il nous ossifia ; — De son sang, il nous abreuva ; — Trois étoiles il nous montra : — L'une saint Pierre, l'autre saint Jean, — L'autre la porte du Paradis.

LE VERBE-DIEU [3]

Que *la* Verbe-Dieu — Commande en Dieu ! — Qu'elle commande en nous, — *Sainte* père glorieux ! — Vivons, fleurissons ! — *La* Verbe-

Biscan, flouriscan !
La Berbe-Dious nous ben daban
Ame soun sang escampat
Et sas plagos demoustran.
Sant Peyre i ba dire :
— Agarats, Seignou ! qu'abets que ploures tant ?
— Yeu n'ai be a ploura ; ai ma mort que s'approtso tant ;
N'ei tres de ma coumpagno que m'appelou fautuart.
L'un es lou juge, l'autre lou baratan.
Abal, abal, ya 'no planqueto
Qu'es pas ni larjo ni estrejo.
Aqui lous salbats passaròu
Et lous damnats al cap demourarôu,
Aqui quirdaròu :
O moun dibin Jesus ! que nous autres sien estats
Que la Berbe-Dious n'ajen pas apreso !
Se la Berbe-Dious sabien
Sus aquelo planqueto passarien.
Qui nou la sap nou l'enseigno ;
Un joun soun cor pago sa peno ;
Et qui nou l'enten dire nou l'appren ;
Un joun sap coussi s'en pren.

LOU SALUT DE DIOUS [1]

Lou salut de Dious es bel et poulit.
Payre dal cel et de la terro,

Dieu nous vient devant — Avec son sang répandu — Et ses plaies nous montrant. — Saint Pierre lui va dire : — Regardez, Seigneur ! Qu'avez-vous que vous pleuriez tant ? — Moi, j'ai bien [des raisons] à pleurer :— J'ai ma mort qui s'approche tant. — Il y en a trois de ma compagnie qui m'appellent *fautuart* ;—L'un est le juge, l'autre le hâbleur.—Là-bas, là-bas, il y a [un pont fait d']une planchette — Qui n'est ni large ni étroite.— Là les sauvés passeront — Et les damnés au bout demeureront ; — Là ils crieront : — O mon divin Jésus, que nous autres nous avons été [mal inspirés] — Que *la* Verbe-Dieu nous n'ayons pas apprise ! — Si *la* Verbe-Dieu nous savions,— Sur cette planchette nous passerions. — Celui qui ne la sait ne l'enseigne — Un jour son cœur paie sa peine ; Et qui ne l'entend dire ne l'apprend : — Un jour il sait comment il s'y prend.

LE SALUT DE DIEU [1]

Le salut de Dieu est beau et joli. — Père du ciel et de la terre — Ainsi le fils de Dieu s'appelle — Je passai par un champ fleuri ; — Là

Aytal lou fil de Dious s'appelo.
Passèri per un camp flourit ;
Aqui bejèri tant d'ametos :
Dos pel fioc, dos pel l'aygo et dos pel la carrieiro,
La mayreto de Dious touto la prumieiro.
— Que fasets aqui, la meuno mayreto ?
— Yèu sou aqui de ginouillous
Per abe pietat das paures pecadous.
Y n'a pas cap, pitiou ni gran,
Que nou jure mas plagos et que renègue moun sang.
Deflouriren las bignos, degranaren lous camps.
Mès a qui dira lou salut de Dious tres cops lou joun,
Tres cops la neyt, las portos de l'infer seròu
Tampados et las del Paradis seròu dubertos.

Les éditeurs des contes populaires adoptent généralement une orthographe aussi représentative que possible du son des mots ; ils écrivent autant pour l'oreille que pour l'œil. Si je n'ai pas cru devoir les imiter, c'est parce que l'école félibréenne a édicté une orthographe officielle pour la langue d'Oc et qu'il est de bon exemple de se montrer respecteux des règles posées par les maîtres.

L'école néo-romane représente le *x*, qui sonne comme le ζ grec, par *j*, *g*, *ts*, *ch*, suivant les cas. *Jesus*, *bejeri*, *legi*, *jamay*, *ginouillous*, etc., etc., se prononcent donc *Tsesus*, *betseri*, *letsi*, *tsamay*, *tsinouillous*.

J'aurais aimé trouver dans la grammaire des félibres un signe orthographique quelconque pour représenter la légère mouillure de l'*s* de l'article pluriel des deux genres, des adjectifs possessifs, des pronoms *bous*, *nous*, *las*, *lous*, immédiatement suivis d'un mot qui commence par une consonne. Dans l'Albigeois comme dans le Vaurais, sur les bords du

je vis tant de petites âmes : — Deux dans le feu, deux dans l'eau, et deux sur le chemin, — La petite mère de Dieu toute la première. — Que faites-vous là, la mienne petite mère? — Je suis là à genoux — Pour avoir pitié des pauvres pécheurs. — Il n'y en a aucun, petit ni grand, — Qui ne jure [par] mes plaies et qui ne renie mon sang. — Nous déflorirons les vignes, nous égrènerons les champs. — Mais à qui dira le salut de Dieu trois fois le jour, — Trois fois la nuit, les portes de l'enfer seront — Fermées, et celles du Paradis seront ouvertes.

Tarn comme sur les bords de l'Agout, on prononce *lai manotos*, *lai feilhetos*, *loui boli prene*, *soui drolles*, *sai droulletos*, *boui beni dire*, *noui disio*[1].

Il y a longtemps que la *Revue des Langues romanes* a signalé l'importance de ce fait philologique ; je l'ai moi-même signalé, en 1896[2], dans le patois de Lavaur. On peut donc englober le Tarn dans la carte géographique des pays de langue d'Oc où l's final, dans certaines circonstances, sonne comme l'*i*.

Aug. VIDAL.

[1] Fait à noter : la mouillure n'a pas lieu devant c et p ; on prononce *lous* ou *les cal ana querre*, *las crabos*, *lous* ou *les carrets*, *sas cambos*, *sous cousis* ; *sous pès*, *las piuzes*, *mous perpils* ; devant *l*, la mouillure de l's ne se fait sentir que dans le féminin. Prononcez : *lai lauzetos* et *lous* ou *les lebrauts*, *lai lampos*, *lous lansols*.

[2] Voir *Revue du Tarn : La rue Jots Ayguas*, vol. XIII, p. 42.

LA CANSOUN DI FELIBRE [1]

A-N-ANFOS ROQUE-FERRIER

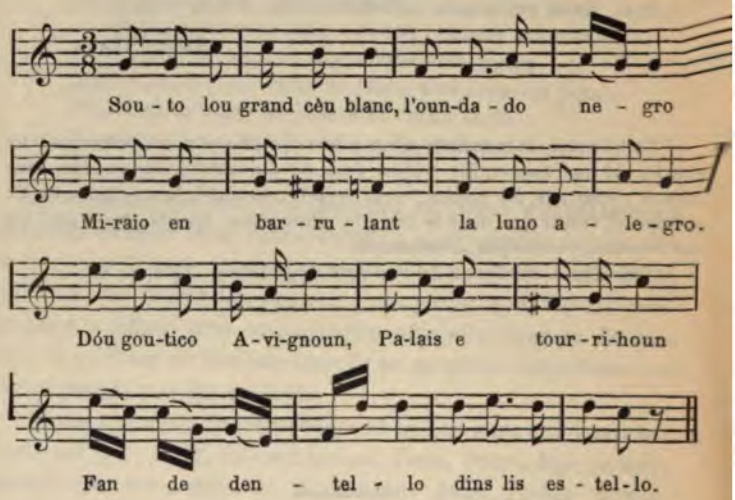

Souto lou grand cèu blanc,
L'oundado negro
Miraio, en barrulant,
La luno alegro ;

LA CHANSON DES FÉLIBRES

A ALPHONSE ROQUE-FERRIER

Sous le grand ciel blanc, le flot sombre reflète, en roulant, la

[1] Nous donnons, avec musique, ces deux chansons d'Aubanel et d'Arnavielle, qui ont été fréquemment chantées durant les fêtes du *Trentenaire*. Il y aura d'ailleurs quelque intérêt pour les romanistes à les comparer avec les chansons dans lesquelles Pierre d'Auvergne et le Moine de Montaudon passent en revue les poètes de leur temps.

Dóu goutique Avignoun
Palais e tourrihoun
Fan de dentello
Dins lis estello.

Avignoun, grasiha
Quand escandiho,
Tambèn de fes que i'a
Lou jour soumiho ;
Mai, s'acampo au soulèu
Si gai felibre, lèu
Es di cigalo
La Capitalo.

Li cresien tóuti mort,
Li viei troubaire ;
Li fiéu an l'estrambord
Mai que li paire :
Veici lou grand Mistrau,
Jamai las, jamai rau,
E Roumaniho
Tout armounio

Crousillat e Tavan,
A l'aubo primo,
Courreguèron davan,
Cercant li cimo ;
Èro un bèu matin, Gaut
Cantavo coume un gau :

lune joyeuse ; du gothique Avignon palais et tourelles font des dentelles dans les étoiles.

Avignon, grillé de rayons, tout de même quelquefois, le jour, sommeille ; mais, s'il assemble au soleil ses gais félibres, vite il devient des cigales la capitale.

On les croyait tous morts, les vieux troubadours ; les fils ont l'enthousiasme plus encore que les aïeux. Voici le grand Mistral, jamais las, jamais enroué, et Roumanille, tout harmonie.

Crousillat et Tavan, au point de l'aube, coururent devant, cherchant les cimes ; c'était un beau matin, Gaut chantait comme un coq : « Le Félibrige sort de l'orage. »

— « Lou Felibrige
Sort de l'aurige. »

Emé soun tambourin
Flouca de veto,
Vidau jogo un refrin
Sus sa flaveto ;
Gras, qu'es un tron-de-diéu,
Se desboundo, e Mathiéu
Pèr li chatouno
N'a que poutouno.

E Roumiéux tant galoi,
Tant galejaire ;
E Miquèu lou revoi
Cansounejaire ;
E lou tèndre Brunet
Plourant si garçounet ;
E, bello roso,
Anaïs-Roso.

Tirariè trop de long
La letanìo
Rèn agoto la font
De pouësìo ;
Es coume un mes de Mai,
Toujour s'ausis que mai
Cant de jouvènço
Dins la Provènço.

Avec son tambourin pomponné de rubans, Vidal joue un refrain sur son galoubet ; Gras, qui est un vaillant, déborde de verve, et Mathieu pour les fillettes n'a que baisers.

Et Roumieux si joyeux, si rieur ; et Michel, le gaillard chansonnier ; et le tendre Brunet pleurant ses garçonnets ; et, rose belle, Anaïs-Rose.

Elle n'en finirait plus, la litanie ; rien ne tarit la source de poésie. C'est comme un mois de mai, et l'on entend toujours plus nombreux des chants de jeunesse dans notre Provence.

Aubanèu sèmblo mut
Mai lou fiò couvo;
S'enfounso i bos ramu
Emé sa jouvo.
Un jour qu'aura lesi,
Vous fara fernesi :
Counèis lis astre,
Trèvo li pastre.

Dis estràngi païs
Que la mar bagno,
D'Irlando que gemis,
Emai d'Espagno,
Arribon de cansoun
Pleno de languisoun,
D'iro e de flamo,
Abrant lis amo.

Segur lou mai fenat
Es milord Wyse;
Aquéu de pitre n'a,
D'ardour e d'aise!
Escoutas Balaguer,
Terrible, dous e fier,
E li zambougno
De Catalougno.

Dins la coupo d'argènt,
A plen de bouco,

Aubanel semble muet, mais le feu couve; il s'enfonce dans les bois touffus avec sa jouvencelle. Un jour qu'il en aura le loisir, il vous fera frissonner: il connaît les astres, il hante les pâtres.

Des pays étrangers que baigne la mer, d'Irlande qui gémit et d'Espagne, arrivent des chansons pleines de mélancolie, de colère et de flammes embrasant les âmes.

Assurément le plus féru, c'est milord Wyse; il a du souffle, celui-ci, de l'ardeur et de l'aisance! Ecoutez Balaguer, terrible, doux et fier, et les guitares de Catalogne.

Beven lou vin tant gènt
De nòsti souco.
Catalan, Prouvençau,
Tout bon felibre saup
La lèi d'escréure
E la de béure!

Teodor AUBANEL.

Dans la coupe d'arg[illegible] bouche, buvons le vin gentil de nos ceps. Catalan, Pro[illegible]on félibre sait la loi d'écrire et celle de boire!

Théodore AUBANEL.

LOU PARAGE DE CLAPOLI

AIR D'ALBERT ARNAVIELLE, TRANSCRIT PAR MARIUS PIECHEGUT

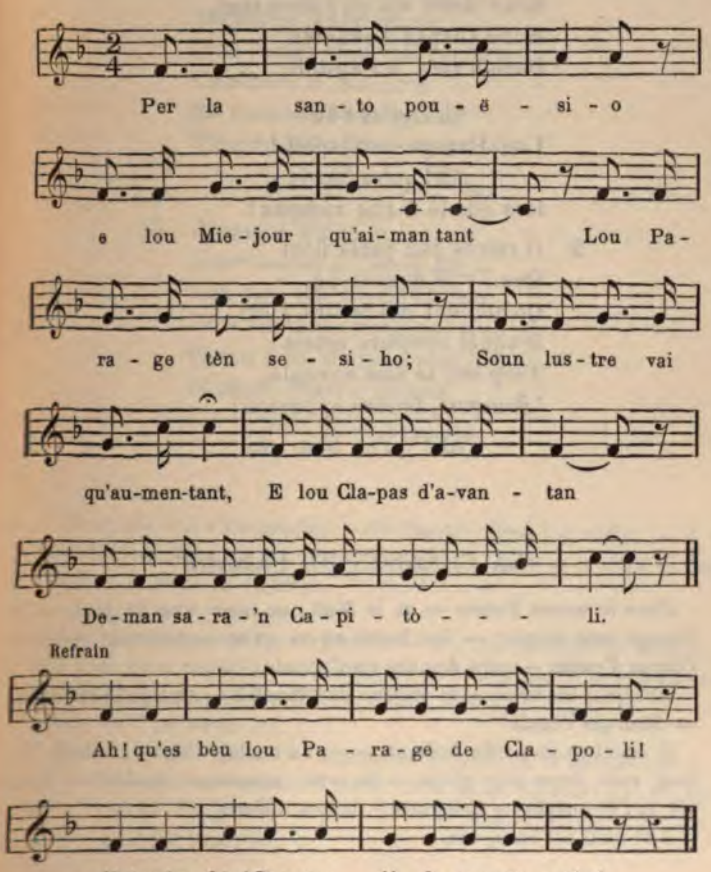

LA CANSOU DAU PARAGE

ESCOLO FELIBRENCO DE MOUNT-PELIÈ (1882-1889)

---

1 Per la santo Pouëslo
E lou Miejour qu'aiman tant,
Lou Parage tèn sesiho:
Soun lustre vai qu'aumentant,
E lou Clapas d'avantan
Deman sara 'n Capitòli.

Ah! qu'es bèu
Lou Parage de Clapòli [1]!
Ah! qu'es bèu!
Res que ié fague rampèu!

2 O rèires dau parla flòri
Que l'*o* ié fignolo l'*a*,
Qu'amount devès tira glòri
D'aquel reviéure estela!
Trop lèu te siès envoula,
'Bringuiè, felibre apoustòli!

Ah! qu'es bèu, etc.

LA CHANSON DU PARAGE

Pour la sainte Poésie — et le Midi que nous aimons tant, — le Parage tient séance: — son lustre ne va qu'en augmentant, — et le Clapas d'antan — sera demain un Capitole.

Ah! qu'il est beau — le Parage de Clapoli! — Ah! qu'il est beau! — Rien qui l'égale!

O ancêtres du parler brillant — où l'*o* module l'*a*, — combien, là-haut, vous devez tirer gloire — de cette renaissance étoilée! — Trop tôt tu t'es envolé, — Bringuier [2], félibre apôtre!

Ah! qu'il est beau, etc.

[1] *Clapòli*, valènt-à-dire Vilo dau Clapas, qu'es Mount-Peliè.
[2] Octavien Bringuier.

3 Lou pople, que s'amoulouno,
De *Charle Gros* fai fouliè:
El a canta Magalouno,
Ounte Mèstre * *Cavaliè* [1]
Nous moustrè ço que valiè
Lou cabiscòu dau regòli.

Ah! qu'es bèu, etc.

4 *Antounin*, tendre magistre,
Seguis sa fantaumariè;
Dins l'escri d'un vièl registre,
Chabanèu e **Boucariè*,
Es soun sabé sens pariè,
Vèngue Mila, vèngue Ascòli!

Ah! qu'es bèu, etc.

5 Brassant l'idèo latino,
Tourtouloun e *Ferriè-Ro*,
Lou vin, lou vin de la tino
Dins sas mans risco pas trop;
E van n'en béure à plen bro
Madrid, Paris e Napòli.

Ah! qu'es bèu, etc.

Le peuple, qui s'amoncelle, — de Charles Gros fait folie: — il a chanté Maguelone, — où maître Cavallier [2] — nous montra ce que valait — le capiscol du festin.

Ah! qu'il est beau, etc.

Antonin Glaize, tendre magistrat, — suit son illusion; — dans l'écrit d'un vieux registre, — Chabaneau et Boucherie [3], — leur savoir est sans pareil, — vienne Mila [4], vienne Ascoli!

Ah! qu'il est beau, etc.

Brassant l'idée latine — Charles de Tourtoulon et Roque-Ferrier, — le vin, le vin du tonneau — dans leurs mains ne court pas de risque; — et ils vont y boire à plein broc — Madrid, Paris et Naples:

Ah! qu'il est beau, etc.

* Aquel signe vòu dire que lou paure felibre es mort.

[1] C. Cavaliè (D. D. S.) èro Cabiscòu dau Parage: aguent demessiouna, lou majourau L. Roumiéux fugué eligi à sa plaço dins uno sesiho de l'Escolo. — [2] Charles Cavallier. — [3] A. Boucherie. — [4] Milà y Fontanals.

6 De la felibrenco colo
L'esprit lou mai fantasti,
Roumiéu aigrejo l'Escolo :
Ah ! de cacalas n'i'a-ti !
Jusqu'à **Rettner* l'asceti
Que n'a pres un tourticòli...

Ah ! qu'es bèu, etc.

7 Soun liè de « Fueio nouvello »
De longs soms dono à *Frizet ;*
Mès, s'un cop largo la vèlo,
Alor, oh ! quante plasé
D'ausi vibra lou verset
D'aquel'bèu fil de Sabòli !

Ah ! qu'es bèu, etc.

8 E provo qu'es de requisto,
Lou Parage, e qu'es astra,
Es dins soun cenacle qu'isto
Lou felibre naut sacra,
Felibre croussa, mitra,
Qu'acò 's *Mounsegne Anatòli.*

Ah ! qu'es bèu, etc.

De la bande félibréenne — l'esprit le plus fantastique, — Roumieux [1] réveille l'Ecole : — ah ! n'y en a-t-il d'éclats de rire ! — Jusqu'à Rettner [2] l'ascétique — qui en a pris un torticolis...

Ah ! qu'il est beau, etc.

Son lit de *Feuilles nouvelles* [3] — donne de longs sommes à Frizet [4] ; — mais, si tant est qu'il largue la voile, — alors, oh ! quel plaisir — d'entendre vibrer le verset — de ce beau fils de Saboly !

Ah ! qu'il est beau, etc.

Et comme preuve qu'il a de la distinction, — le Parage, et qu'il a du bonheur, — c'est dans son cénacle que se voit — le félibre haut sacré, — félibre crossé, mitré, — qui est Monseigneur Anatole de Cabrières [5].

Ah ! qu'il est beau, etc.

[1] Louis Roumieux. — [2] Victor Rettner. — [3] Malachie Frizet.
[4] Titre d'une chanson du félibre majoral Malachie Frizet.
[5] Monseigneur de Cabrières, évêque de Montpellier.

9 Mau-grat lou devé sevère
Que lou riblo à l'escabot
Mesquin dau cami de ferre,
L'*Aràbi* crido : Tabò !
El lou crido tant que pot,
Aclapa souto soun cóli.

Ah ! qu'es bèu, etc.

10 **La Baumo*, sout la simarro
Soun cor rouman fai tin-tin.
Dintre l'or que lou chimarro
Fourcand es un fièr Latin :
Per sauva noste destin
Flambariè tout au petròli...

Ah ! qu'es bèu, etc.

11 Souvent, dins sa prefeturo
Pau regrèto soun sourel.
Es un mèstre d'escrituro.
Coumo n'i'a ges, *Cantagrel.*
Lambert, fai leva lou grel,
Toun arquet, au mai bout-d'òli !

Ah ! qu'es béu, etc.

Malgré le devoir sévère, — qui le rive au troupeau — mesquin du chemin de fer, — Arnavielle crie : *Tabo* ! — Il le crie aussi fort qu'il peut, — affaissé sous son colis.

Ah ! qu'il est beau, etc.

Maxime de la Baume, sous la simarre — — son cœur romain fait : tin-tin. — Parmi l'or qui le chamarre, — le colonel Fulcrand est un fier Latin : — Pour sauver notre destin, — il flamberait tout au pétrole...

Ah ! qu'il est beau, etc.

Souvent dans sa préfecture — Paul Glaize regrette son soleil : — c'est un maître d'écriture — comme il n'en est plus, Cantagrel. — Lambert [1], il émoustille, — ton archet, le plus nabot !

Ah ! qu'il est beau, etc.

[1] Louis Lambert.

12 Bogue Esculapo l'insulto,
Espagne e tu *Desjardins*,
Nous dounés d'autro counsulto
Que vostes vers muscardins,
Ou be boutas-ié dedins
Un soul remèdi : l'aiòli !

Ah ! qu'es bèu, etc.

13 Dins la naturo *Langlado*
A vougu pousa soun cant,
E s'es d'à-founs desvelado
A noste Oumèro pacan ;
Es el l'ounou dau trescamp,
Es el la flou dau broucòli.

Ah ! qu'es bèu, etc.

14 *Rous* de Lunèl per la Muso
A 'n amour jouine e coubés ;
Glèizos sus sa carlamuso
Estiflo un èr minerbés,
L'iuèl fissa sus un coumpés
Que parlo de sòu caròli.

Ah ! qu'es bèu, etc.

Qu'Esculape boive l'insulte, — Espagne[1], et toi Charles Folie-Desjardins, — ne nous donnez pas d'autre ordonnance que vos vers mignons, — ou bien mettez-y dedans — un seul remède : l'ailloli !

Ah ! qu'il est beau, etc.

Dans la nature Langlade [2] — a voulu puiser son chant, — et elle s'est tout à fait dévoilée -- à notre Homère paysan ; — il est, lui, l'honneur de la lande, — il est, lui, la fleur des fleurs.

Ah ! qu'il est beau, etc.

Roux [3] de Lunel-Viel, pour la Muse, — possède un amour jeune et plein de désir ; — Etienne Gleizes sur son chalumeau — souffle un air minervois, — l'œil attaché sur un compois — qui parle de quelque vieille monnaie.

Ah ! qu'il est beau, etc.

[1] Docteur Adolphe Espagne. — [2] Alexandre Langlade. — [3] M. Antonin Roux.

15 De **Gautiè* la « Cendrouseto »
Quante sabatou vous a !
Drolos dau Clapas, de Ceto,
Nou, ges pourrés lou passa :
Osco ! que *Vergno* a caussa
Aquel penounet tant jòli !

Ah ! qu'es bèu, etc.

16 *Auzièro* dins sa « Cabano »
Canto e 'nclausis la palun.
A l'estùdie san apano,
Chassàri, soun nouvelun ;
Per la Causo, embé lou lum
El fai la casso au béulòli.

Ah ! qu'es bèu, etc.

17 *Roussihou*, cabrit d'Anduso,
Brissaud, Agenés abra,
Salut ! Lou felibre aduso
Au lió que i'èro barra ;
Car tout lou proufessourat
Vòu béure au papo-manòli.

Ah ! qu'es bèu, etc.

D'Auguste Gautier, la *Cendrillon* [1] — le petit soulier qu'elle vous a ! — Jeunes filles de Montpellier et de Cette, — non, aucune de vous ne pourra le passer. — Bravo, toi, Louis Vergne, qui as fait la chaussure — de ce petit pied si joli !

Ah ! qu'il est beau, etc.

Auzière [2], dans sa cabane [3], — chante et charme les lieux palustres. — A l'étude sain Chassary [4] alimente sa jeunesse. — Pour la Cause félibréenne, avec la lumière, — il fait la chasse aux chauves-souris.

Ah ! qu'il est beau, etc.

Roussillon [5], jeune chevreau d'Anduze, — Brissaud, ardent Agenais,

[1] Titre d'une pièce de poésie du jeune félibre Auguste Gautier.

[2] M. Clément Auzière. — [3] Campagne du félibre Clément Auzière, à Saint-Laurent d'Aigouze (Gard). — [4] M. P. Chassary, président de la Société des langues romanes. — [5] M. Louis Roussillon.

18 Pourtant la capo e la toco,
Galtiè, Bigot e *Blavet,*
Lous premiès saboun la toco
Per faire un poulit devé;
L'autre, valent e bravet,
Escalo noste Acroupòli.

Ah! qu'es bèu, etc.

19 Longo-mai la bando tire!
Fournel, *Loubet*, *Coulazou*,
Dezéuse... N'es pas de dire
Lous que portoun sa cansoun!
Fraires Hamelin, zou! zou!
A la prèsso passas d'òli!...

Ah! qu'es bèu, etc.

20 Flou d'Areno, aro de l'oundo,
Leountino es lou lugar:
Nous rènd la **Lauseto* bloundo
Qu'a pluga soun dous regard,
En te quitant, o *Ricard*,
Un regrèt coumoul de bòli!

Ah! qu'es bèu, etc.

— salut! Le félibre atteint — au lieu qui lui était fermé; — car tout le professorat — veut boire à la dame-jeanne.

Ah! qu'il est beau, etc.

Portant la cape et la toque (d'étudiant),— Galtier, Bigot[1] et Blavet[2], — les premiers savent le moyen — pour faire un joli devoir; — l'autre, vaillant et charmant, — escalade notre Acropole.

Ah! qu'il est beau, etc.

Que toujours encore la bande tire en longueur! — Fournel[3], Loubet[4], Coulazou[5], — Dezeuze[6]... Impossible de dire — le nombre de ceux qui apportent leurs chansons. — Frères Hamelin[7], allons! allons! — à la presse passez de l'huile!

Ah! qu'il est beau, etc.

[1] M. Henri Bigot. — [2] M. Alcide Blavet. — [3] M. Jean Fournel. — [4] M. Joseph Loubet.— [5] M. Germain Coulazou.— [6] M. François Dezeuze. — [7] Nos imprimeurs.

21 Vivo lou sendi *Laforgo !*
La Court d'amour a 'speli,
E de damos ié desgorgo
Un issam entrefouli...
Antau, de ço pus poulit,
Parage, as lou mounopóli !

Ah ! qu'es bèu, etc.

22 Lou Parage tèn sesiho ;
A clava lou cubercèl
Dau palais de Pouësìo,
Superbe coumo lou cèl ;
Car Marsal, de soun pincèl
Ilustro aquel Capitòli.

Ah ! qu'es bèu
Lou Parage de Clapòli !
Ah ! qu'es bèu !
Res que ié fague rampèu !

Albert ARNAVIELLE.

Fleur d'Arènes, maintenant de l'onde — Léontine [1] est l'étoile. — Elle nous rend l'Alouette blonde [2] — qui a clos son doux regard, — en te laissant, ô Ricard, — un regret plein d'amertume.

Ah ! qu'il est beau, etc.

Vive le syndic Laforgue [3] ! — La cour d'amour a surgi, — et de dames il y afflue — un essaim tout impatient... — Ainsi, de ce qu'il y a de plus beau, — Parage, tu as le monopole !

Ah ! qu'il est beau, etc.

Le Parage tient séance, — il a mis la clef de voûte — du palais de Poésie, — superbe comme le ciel ; car Marsal [4], de son pinceau — illustre ce Capitole.

Ah ! qu'il est beau, — le Parage de Clapoli ! — Ah ! qu'il est beau ! — rien qui l'égale !

[1] Mme Mathieu, née Léontine Goirand, félibresse d'Arènes.

[2] L'*Alouette* désigne ici (par allusion à l'almanach de ce nom, publié par Louis-Xavier de Ricard et Fourès) la félibresse Lydie de Ricard.

[3] M. Camille Laforgue, ancien syndic de la Maintenance de Languedoc.

[4] M. Edouard Marsal.

RELATION
DU SERVICE FUNÈBRE

QUI FUT CÉLÉBRÉ A MILLAU LE 12 AOÛT 1461
A L'OCCASION DE LA MORT DU ROI CHARLES VII

Obit

que fonc fach del bon Rey Charles, que Dieu absolve.

La relation qui suit est tirée du livre de comptes de R. Barrière, consul boursier de Millau pour l'année consulaire 1461-2 (Archives de Millau cc 430). Elle se trouve aux folios XIX et suivants.

Étaient consuls, cette année : noble Jean Pellegry, seigneur de La Roque Sainte Marguerite ; R. Barrière, consul boursier ; et P. Reboul, du quartier de Payssière ; maître Jean Calmette, Antoine Giffart et Guillaume Cobe, du quartier de la Place.

Le registre porte en tête l'épigraphe suivante :

JHUS

EN NOM DE NOSTRE SENHOR DIEUS JHESUS CHRIST E DE LA GLORIOSSA HUMILIAL VERGES MARIA SIA FACH TOT QUANT FAREM. AMEN.

Dimenje a 11 d'aost lan MIIII°LXI venc en pressen vialla de Mel hau M° Dorde de Vassilh metge del Rey e fonc parlat an bel per Messenhors mos compalhos e aysso que el venia de Mur sur Hiebra e apres pro paraulas lo dich M° Dorde Vassilh nos anet dire de serta que lo Rey nostre senhor era anat de vida a trespassamen lo jor de la Macdalena propda-passada a huna hora apres miech jorn en lo loc de Mur sur Hiebra [1].

. . . . . .

Item dilus a IX d'aost avem fach cloquar lo cosselh general de

[1] Mehun-sur-Yèvre, à 17 kil. N.-O. de Bourges.

l'esquilla e aysso sobre las novelas de la mort del bon Rey Charles, nostre sobeyran senhor,... e que Viallafranqua e Rodes avian fach l'obit molt honorablamen e que era de rasso que nos de Milhau hy fecsem notre degut. E foron en lodich cosselh los que sy ensego: (*suivent les noms des conseillers à la séance*).

Item fonc aponchat per totz messenhors, dessus nommatz quel dijous propdavenen fecsem far l'obit del Rey, nostre senhor, que Dieus ly done sa part de Paradis, e que totz ne pregem de bon cor e que hy fassiam nostre degut, que que coste, e que donem a quasqun capela x d. e que mandem totz los ordes e relegiossas que totz hy sian sans falhir per honor del Rey. Item que del fach de las torchas et de la sonaria e desso que hy qualra far, que ho fassiam honorablamen e que avissem la forma e la manieyra que fonc fach al autre Rey, coma apar en lo libre dels comptes de S. Brenguia Rossia, cossol et borssia de l'an M IIII^c XXII, e que se may hy qual far per honor del Rey, que ho fassiam que sia honor de la vialla, vessen que sem del Rey nostre senhor sans autre.

.....

Ensec sy la despessa facha per l'obit del Rey nostre senhor apelat Charles, loqual era anat de vida a trespassamen lo jorn de la Macdalena propdanamen passada, loqual obit es estat fach per aponchamen del Cossel de sayns e fonc comenssat dimecres a XII d'aost e finit dijous a XIII del dich mes.

Item ay pagat per XXV escussels dels grans am las armas del Rey e de la vialla am lo camp negre, e per LXXX escussels dels petitz..... xxv s.

Item foron messas las armas del Rey sus los pialars e sus las portas de la gleya de Nostra Dona e sus las cadieyras del cor de lad. gleya.

Item dimecres ferem comensar de sonar totas las campanas de Nostra Dona e de totz los Ordes e gleyas d'esta vialla per manieyra de fenida sus la hora de miech jorn, e sonero sans cessar tro a II horas après miech jorn.

Item, lod. jorn a l'hora de vespras fesem sonar autra ves totas las campanas per manieyra de fenida e ferem dire vespras dels mortz am capas negras portan los capelas mot honorablamen.

Item, lod. jorn sus la hora de Completa ferem sonar autra ves totas las campanas per manieyra de fenida e duret de sonar IV horas sans cessar de la gleya maje e de totz los ordes.

Item, lod. jorn ferem far pressentar lo tombel en la mayo de sayns e lo ferem cubrir de draps d'aur e veni Mossenhor lo Jutge am tota la gent de sa Cort e bel cop dels senhors de sayns et messas las

armas de la vialla am lo camp negre sus lod. tombel; et fonc dich per Mossenhor lo Jutge e totz los senhors de sayns que la causa estava mot honorablamen, a honor del Rey et de la vialla.

Item lo dich jorn foron mandatz tots los ordes predicadors frayres menors, carmes, monjas e sorres menors e totz los capelas sequlars que dema que sera jous fosson al obit del Rey nostre senhor e aquy per far lodich obit en la gleya maje d'esta vialla, car aquy per aponchamen del cosselh sy devia far lodich obit.

La crida. — Item lo dich jorn ferem far crida an vos de trompeta per totz los cantos de la vialla que non fos home sy ardit que ages a hubrir hobrador ni far bessonha tro per tant que lo dich obit fos fach e aysso sus la pena de x s. pagadors a la volontat dels senhors cossols.

Item que tot cap d'ostal home ho fenna fos aldich obit en ladicha gleya maje dema sus la hora de prima per honor del Rey e de la vialla e aquy per pregar Dieu nostre creator que aja Dieus mersse de sa arma, tant noble Rey coma Dieus nos avia donnat, al bon Rey Charles, que Dieus aja sa arma per recommandada.

Item lod. jorn aguem de senhor G. Peguria. xxx. torchas de ii l. la pessa e iiii l. d'entortilhas e foron messas en quasquna torcha las armas de la vialla am lo camp negre.

Item lod. jorn ferem far los candalies al torn de la nau de la gleya per metre las torchas, loscals candalies eron de tabela de fusta.

Item lod. jorn ferem portar lo tombel en la nau de la gleya, local tombel avia de naut vii pans e de lonc xii pans.

Item lod. jorn avem mandat (lo sermo) al maystre reveren dels Frayres Menors que dema li plages de far lo sermoper l'obit del Rey et que ly plages de declara la nobla vida del Rey nostre senhor e de las grassias que Dieus ly avia mostradas plus que a Rey que y fos apres lo Rey sant Loys.....

.....

Item dijous huna hora davan jorn foron sonadas totas las campanas per manieyra de fenida de la dicha gleya maje e de totz los ordes e gleyas e duret la dicha sonaria ii horas.

Item lo dich jorn sus la hora de la messa de l'alba fonc mes lo tombel en lo miech loc de la nau de la gleya e haquy fonc parat e hornat de drabs daur molt honorablamen e sus los dichs drabs daur foron messas las armas de la vialla am lo camp negre a tot lo torn del dich tonbel, e sobre lo dich tonbel aytanbe las dichas armas que an dus grans escussels e molt honorablas.

Item lo dich jorn sus la hora de prima e sonada aquela fonc

facha la seconda an totas las campanas de totas las gleyas e duret ladicha fenida l^a hora e mieja entorn.

Item sonan la dicha fenida venc Messenhor lo Juge an tota sa gen dessa Cort en la mayo comuna hont fonc trobat per Mossenhor lo Juge los senhors Cossols e tot lurs cosselh ho la major partida d'aquels totz assetiatz quasqun en son loc, e fonc dich per Mossenhor lo Juge que el venia devers Mossenhors Cossols am la gen de sa Cort e aquy per far son degut al Rey a far son sebelturi e aquy per acompalhar los senhors Cossols e lur Cosselh e far son degut.

Item aquimeteys los dichs senhors Cossols remersieron aldich Mossenhor lo Juge la honor que fassia al Rey nostre senhor e al Cossolat.

Item aquimeteys lo dich Mossenhor lo Juge e los senhors Cossols am la gen de lur Cosselh d'un costat e d'autre van partir de la mayo de sayns mot honorablamen, portan los senhors del Cosselh de sayns cascun sa torcha en la ma an las armas de la vialla sur cada torcha, e totz ensems sen anero parten de sayns en la gleya majo d'esta vialla de Nostra Dona, e aqui foron aluquadas al torn del tonbel las dichas entortas.

Item, encontenen quant las dichas entortas foron totas aluquadas al torn del dich tonbel foron messes iiij enfans garnitz e habilhatz a manieyra d'angels portan sus els las armas de la vialla an lo camp negre e tenen cascun hun ensessia d'argen en lur ma anb'ensses als .iiij. cantos del tonbel e cascun hun dels enfans tot jorn donan enses tant cant duret lo dich hofissy.

Item, encontenen vengron trastotz los ordes predicadors, frayres menors, carmes, monjas et sores menors, cascun an lur crosses, portan en la † las armas de la vialla an lo camp negre a manieyra de prossessieu, e vengutz totz fonc comenssada la messa dels mortz en l'autar maje an diages e susdiages an capas negras e vistimens negres mot honorablamen.

Item, fonc dich lo sermo a la dicha messa per Me Antoni Martel, m^e en teulegia dels frayres menors, loqual dis e espliquet la mort del Rey mot sontuosamen et pres en sa tema *Mortuus est Rex Carolus*, laqual tema espliquet molt honorablamen.

Item, dicha la messa fonc pres lo tonbel del miech loc de la nau de la gleya molt honorablamen per los. vj. senhors Cossols e portat en lo miech loc de la plassa e aqui foron totz los ordes, totz arengatz al torn de la plassa, e los senhors Cosselias de sayns portan las torchas aluquadas en lur ma, e aquy foron dichs los exsaudis e totz los resposses per los ordes, tot jorn sonan totas las campanas molt honorablamen.

Item, aquymateys fonc donat a totz los senhors capelas a casqun hun entortilho, tenen casqun en sa ma aluuqat aytant cant duret los dichs Exsaudis e exssequias.

Item, aquymeteys fonc fach lo Renc en lo dich loc per Mossenhor nostre companho premia cossol, lo noble senhor Johan Pelegry, loqual lo menavo per far lo Renc Mossenhor Johan de Montcalm, senhor de Sant-Vera, e fonc donat a cascun capela que hy era presen, e religios e religiossas x d. contans valens huna dobla, e fonc donat lo dich argen per me R. Barrieyra, cossol e borssia, e foram acompalhatz en lo dich renc per totz los senhors Cossols e cosselias de la mayo de sayns molt honorablamen.

Item, fassen totas las exsequias en la dicha plassa, los iiii angiels estan als iiii cantos del dich tonbel tot jorn an lurs ensessias coma avian acostumat tot jorn donavan l'ensses, sans sessar, a hun casqun per lur Renc x d.

Item, fachas las dichas exsequias en la dicha plassa, anen redre grassias en la gleya totz ensems an totz Messenhors de[l] Cosselh et autres, e... vengron totz ensems en la mayo de sayns mot honorablamen e aquy lur fonc remersiat per Mossenhor nostre companho lo noble senhor J. Pelegri la honor que avian facha al Rey nostre senhor e al Cossolat.

Item, ay pagat per lo Renc que fonc fach e aysso als senhors capelas e religiosses e religiossas a casqun x d. contans, que ha montat vii ℔. iiii s. ii d.

Item, ay pagat, que fonc donat a totz los petitz enfans que hy foron e paures, a casqun i d. que ha montat xvi s. viii d.

Item, ay pagat a Messenohrs mos companhos quant anem huffrir a la messa a casqun i dobla, que monta l s.

Item, ay pagat als iiii enfans que avian fach los angiels a casqun x d., que monta iii s. iiii d.

Item, ay pagat al frayre de Moss^or^ R. Bolssia que nos avia garnit los angiels e baylat los abilhamens, que monta ii s. vi d.

Item, plus ay pagat lodich jorn a senhor G. Peguria, per las desquassedinas de las dichas xxx torchas e per las iiii ℔ d'entortilhos que feron donatz als capelas, que monto en tot iiii ℔.

Item, ay pagat a senhor Guiral Peguria per una ridela de sera gomada per metre los penonssels sobre las entortas, que monta vi. d.

Item, ay pagat a R. Banquarel, selia, per metre los penolsels del Rey sobre los piallas de la gleya e sobre las cadieyras del cor an la pasta enquolada e an tot, que monta ii s. vi d.

Item, ay pagat per $^1/_2$ c. espillas per metre los penolsels sobre lo tonbel sur los drabs daur iii d.

Item, ay pagat de voler de Mess^{ors} al maystre reberen que avia fach lo sermo, tant per aquel sermo, tant per. j. autre que avia fach cant auzygram que lo Rey era malaute, xx s.

Item, ay pagat de voler de Mess^{ors} a Moss^{or} lo sagresta tant per los siris que mes affar l'offissy, tant per los enses que hy mes e per so que hy avia trebalhat e per tot so que hy apartenia, que monta xv s.

Item, ay pagat de voler de Mess^{ors} als senias e ha bel cop d'autres que hy avian trebalhat affar los dichs classes, coma fay menssieu atras, que monta ii ℞.

Item, ay pagat a G^{m} Molieyras nostre escudier x d. per son renc, car el dich que hy avia [drech?] coma j. capela, que monta x d.

Item, ay pagat per. cxx. clavels barados et per. c. clavels folhados affar los candalies e ha far lo tonbel del Rey, que monta iiij s. vi d.

Item, ay pagat per. ii. pessas grandas de salsse affar los candalies e per. xvj. doelas affar los dich candalies de x pans de lonc la pessa e per far lo tonbel, que monta vj s.

Item, ay pagat a P^{e} Crassa fustia e a P^{e} Boyssia fustia que feron lo tonbel e los candalies, per lur trebalh e los assetjar e la nau de la gleya, que monta v s. x d.

Item, lo dich jorn Moss^{ors} mos companhos volgron que nos dinassem ensems, e may los fustias que avian facha la bessolha[1] de que avem despendut tant per ij s. de pa, iiij pols ii s. vj d., iij pessas de moto ij s. vj d., e lo vy, e so que may hy agram, que monta xij s. [vj d.

ARTIÈRES.

[1] *Bessolha* pour *Bessonha*, comme plus haut *compalhos* pour *companhos*, *acompalhar* pour *acompanhar*, etc...

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION

DE LA

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

Comme cela avait été annoncé dans le fascicule juillet-août 1899 de cette *Revue*, les fêtes, destinées à célébrer le trentième anniversaire de la fondation de la *Société pour l'étude des langues romanes*, ont eu lieu les 24, 25 et 26 mai de cette année.

Si elles ont revêtu l'éclat des fêtes d'antan, si elles ont été dignes de la *Société* et de ses invités, c'est grâce à la munificence de la municipalité montpelliéraine qui, à cette occasion, a bien voulu nous accorder une importante subvention.

La veille, le 23, une réunion chez le président de la Société, M. Léon-G. Pélissier, à laquelle étaient invités les étrangers venus pour prendre part au Congrès, les membres et les amis de la Société, servit de préface aux fêtes qui allaient suivre. Elle permit à ceux qui devaient se rencontrer dans les excursions ou au Congrès de faire connaissance. Pendant que les conversations allaient leur train, l'ordre des travaux et des réjouissances des jours suivants fut établi d'une façon définitive. Le programme, ainsi élaboré, fut exécuté de point en point. Le voici :

JEUDI, 24 MAI, APRÈS MIDI :

Séance solennelle d'inauguration, sous la présidence de M. le Recteur, dans la salle des fêtes du Palais universitaire.

1° Discours de M. Léon-G. Pélissier, président de la *Société des langues romanes;*

2° Communication de M. Grammont, professeur à l'Université, sur : *Le vers romantique;*

3° Communication de M. Martinenche, professeur au Lycée de Nimes sur : *Les sources espagnoles d'*Horace *et d'*Héraclius *de Corneille;*

4° Rapport sur les divers concours par M. Chassary;

5° Proclamation des lauréats.

VENDREDI, 25 MAI :

Excursion à Saint-Guilhem-du-Désert.

SAMEDI, 26 MAI, MATIN, 9 HEURES

Première séance du Congrès sous la présidence de M. Chabaneau

Communications :

1° LÉON LAMOUCHE. — Note sur la classification des dialectes de la langue d'Oc ;

2° WALTHER SUCHIER. — *La Venjance Nostre Seigneur*, poème en vieux français ;

3° HENRI TEULIÉ. — Note sur la déformation des proverbes ;

4° JOSEPH VIANEY. — Le modèle italien de Ronsard dans l'ode pindarique ;

5° LÉON-G. PÉLISSIER. — La jeunesse d'Amédée Pichot, félibre majoral ;

6° JOS. BERTHELÉ. — Passage de *r* à *n* devant *m* dans certains noms de lieu languedociens.

APRÈS-MIDI, 3 HEURES

Deuxième séance. — Présidence de M. Jeanroy

1° EUGÈNE RIGAL. — Le *Glaive* de Victor Hugo et sa source ;

2° CAMILLE CHABANEAU. — Le moine des Iles d'Or et Jean de Nostredame ;

3° LÉON-G. PÉLISSIER. — Les drames d'Annunzio ;

4° FERDINAND CASTETS. — Description du manuscrit de la Bibliothèque nationale, ancien 39 La Vallière, coté aujourd'hui : 24.387, contenant la version du *Renaus de Montauban* que Michelant a suivie jusqu'à la page 410, v. 2 de son édition ;

5° MAURICE GRAMMONT. — Les mots expressifs.

A huit heures, banquet offert aux membres du Congrès.

La séance solennelle s'ouvrit à trois heures de l'après-midi. M. Benoist, recteur de l'Académie, présidait, ayant à ses côtés les congressistes étrangers et les membres de la Société des langues romanes. La vaste salle des fêtes du palais universitaire était à peu près remplie par le public. Dans les tribunes se pressaient de nombreuses dames.

M. Benoist ayant donné la parole au président de la Société, M. Léon-G. Pélissier prononça le discours suivant :

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESDAMES ET MESSIEURS,

C'est à une modeste et cordiale fête de famille que nous vous avons priés de nous faire l'honneur de vous rendre.

La *Société pour l'étude des Langues Romanes* existe depuis trente ans ; c'est un bel âge pour une société qui essaie d'être savante, et ne veut être que cela. Aussi n'est-ce pas sans fierté qu'elle le proclame : car, si l'on ne peut, selon la jolie remarque de Renan, si l'on ne peut empêcher un siècle d'avoir cent ans, bien des accidents peuvent empêcher une société d'en avoir trente! La nôtre a connu dans sa jeunesse « les estrambords et l'en avant des forts », mais elle a rencontré ensuite les désillusions de l'âge mûr. De ses premiers amis plusieurs l'ont quittée trop tôt; elle a éprouvé des séparations cruelles, des abandons injustifiés, des ruptures qu'elle regrette encore, et la période plus douloureuse de l'indifférence. Mais aussi de fidèles amitiés l'ont soutenue ; quelques-uns de ses parrains, à Montpellier et au dehors, MM. de Berluc-Pérussis, le baron de Tourtoulon, Antonin Glaize, Louis Lambert, n'ont pas cessé de l'encourager; de nouveaux dévouements, des zèles, non pas plus convaincus, mais plus jeunes, se sont joints aux anciens. Si elle n'a pas toujours eu l'éclat que ces fondateurs avaient rêvé pour elle, elle n'a jamais cessé de travailler. Parfois cahotée, sa carrière n'a jamais été oisive. Même aux heures les plus assombries, on peut lui appliquer le mot profond de l'abbé Sieyès: « Elle a vécu. » Et, pour si ancienne qu'elle soit, on ne peut pas dire d'elle : « Elle est bien vieille ! »

Il nous a donc paru aujourd'hui qu'il n'était pas inconvenant qu'elle conviât ses amis, tous ses amis, ceux d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, à venir fêter, ou tout simplement constater ce trentième anniversaire. Tous ont accueilli avec joie cette invitation ; et si plusieurs, retenus par des occupations professionnelles, par l'âge ou la maladie, ne sont pas présents ici, tous du moins nous ont envoyé les plus sincères souhaits *ad majora semper, ad multos annos :* à de plus grandes œuvres, à de plus longues années. Parmi ces témoignages, je m'en voudrais de ne point mentionner ceux que nous a adressés l'Allemagne savante, par une légion de romanistes, ceux qui nous viennent de Helsingfors et d'Upsal, de Bucharest et de Lisbonne; ceux que MM. Gaston Paris, Paul Meyer, Bréal, Antoine Thomas, Clédat, nous ont exprimés de Paris et de Lyon avec leurs sentiments de confraternité; la félibresse Filadelfo de Yerdo s'excuse dans les termes les

plus charmants. Il nous est venu des lettres de Catalogne, où notre Société compte de nombreux amis, et de Palerme en fleurs, comme de Florence en marbres, l'Italie s'unit à notre fête, par les éloquentes voix de Pio Rajna, de Carducci, de Renier, de De Lollis : l'un souhaite que « la communauté des études contribue à refaire l'union des esprits », l'autre envoie ses vœux à Montpellier, « une des Mecques de la philologie provençale. » Nombreux aussi sont les amis du dehors qui nous ont fait la grâce de leur présence réelle ; les universités de Toulouse et de Rennes, celle de Halle, le haut enseignement de Leipzig sont on ne peut mieux représentés par MM. Jeanroy, Coulet, Suchier, et Tschalig ; la Petite-Russie, où se développe en ce temps un mouvement d'indépendance linguistique analogue à notre félibrige, nous a envoyé d'éloquentes adresses et de gracieuses délégations ; parmi les Sociétés savantes qui s'associent à cet anniversaire comme à nos travaux, je ne citerai que l'Académie des sciences et lettres d'Aix : elle est représentée ici par deux de ses membres les plus éminents, M. le baron Guillibert, félibre majoral, titulaire de *la Cigalo di Poutoun*, et M. le comte Antoine de Saporta. Nous sommes touchés et fiers de la preuve d'amitié que nous donne la vieille métropole provençale, la vieille et vaillante cité universitaire, la patrie de Peiresc et de Mirabeau. Merci à eux, merci à la Municipalité républicaine de Montpellier, dont la libéralité magnifique nous permet de recevoir dignement ces hôtes illustres, merci à vous tous, de qui l'empressement à remplir cette salle montre que la *Société pour l'étude des Langues Romanes* n'a pas eu tort de compter sur votre sympathie.

Ne se mêle-t-il pas, peut-être, quelque curiosité, du reste toute bienveillante, à cet empressement à répondre à notre appel ? Si ancienne et si populaire qu'elle soit, notre Société a toujours été si sage qu'elle n'est guère connue. Quelques-uns d'entre vous, je ne crains pas de... le craindre, n'ont sans doute qu'une assez vague idée de ce qu'elle est, de ce qu'elle a fait, des thèmes habituels de ses travaux. C'est là ce que nous voudrions vous faire connaître. Mais rassurez-vous ; il faudrait pour vous raconter le détail de son histoire, beaucoup plus de temps, et pour apprécier son œuvre, une compétence qui me manque absolument. Je

ne suis ici qu'un apprenti de l'onzième heure, et ce n'est que le jeu trop régulier de nos institutions qui m'a valu de porter cette année le lourd fardeau de la présidence. Jamais je ne m'en suis senti plus indigne ! Pourquoi l'aveugle fatalité n'a-t-elle pas chargé du soin de cette présidence et de cette allocution, au lieu d'un profane, un de nos savants confrères, littérateurs ou philologues ? Pourquoi ma place n'est-elle pas occupée par ce maître admirable de la philologie provençale qu'est notre excellent secrétaire général, M. Camille Chabaneau ?

C'est du grand mouvement de renaissance provençale dont *Mireiò* fut l'immortelle aurore qu'est née la *Société pour l'étude des Langues Romanes*. Ce mouvement avait eu, dès l'origine, à Montpellier, dans les groupes scientifiques, des amis et d'inconscients auxiliaires : c'était Moquin-Tandon qui étudiait à sa manière la langue d'oc dans sa *Carya Magalonensis ;* Germain, qui familiarisait les médiévistes avec les anciens textes des chroniques, des chartes, et des actes languedociens ; c'est Saint-René Taillandier, qui, l'un des premiers en France, signalait à M. Buloz, le moins félibre des hommes, l'apparition de Roumanille, d'Aubanel et de Mistral. D'autres, ici ou dans la région, étudiaient le catalan, le folk-lore, les chansons populaires. Ces efforts dispersés se combinèrent, ces bonnes volontés, hésitantes et isolées, se rallièrent, se reconnurent, retrouvèrent « l'aire qu'eù sent venir de Provenza » dans le grand souffle qui venait de Maillane. Les fondateurs de notre Société, Charles de Tourtoulon, Camboulìù, Anatole Boucherie, Montel, Paul Glaize, dirent expressément qu'ils la constituaient pour contribuer au progrès du mouvement félibréen, pour étudier dans ses origines, dans ses monuments anciens, dans ses divers dialectes actuels, cette langue du Midi qui avait perdu ses titres de noblesse, et à qui Mistral venait de les rendre, de par sa pleine puissance et joyeuse science. La Société entendait donc être la légion scientifique dans cette armée de poètes et de rénovateurs. Et, si vous préférez une métaphore plus pacifique, elle voulait préparer l'herbier où se conserveraient les fleurs que la nouvelle poésie moissonnait à lourdes gerbes.

Cet herbier comprend aujourd'hui une soixantaine de volumes, — la *Revue des Langues Romanes*, la série (momen-

tanément suspendue) des *publications spéciales*, et quelques ouvrages dont l'impression, engagée depuis longtemps, est interrompue pour divers motifs. La poésie provençale occupe une grande partie de ces volumes : textes anciens des troubadours et des poètes provençaux, chansons de Bertrand de Born, d'Arnaut de Mareil, de Peire Rogier, sirventès de Montans Sastre, chansonnier de Bernart Amoros, — je feuillette au hasard, — tout y est imprimé, commenté, élucidé, si bien qu'il n'y a peut-être pas aujourd'hui cinq cents vers des troubadours qui soient encore à publier; — puis ce sont les œuvres des poètes patoisants des derniers siècles et du nôtre, Dom Guérin, Guiraldenc, J.-B. Coye, Octavien Bringuier, du célèbre auteur du *Sermon de Moussu Sistre* et de *l'Opéra de Frountignan*. (L'édition des œuvres de notre abbé Favre, s'achève aujourd'hui même en un quatrième et dernier volume, bien longtemps attendu !) Et après ceux-ci viennent des poèmes, des odes, des chansons, des vers d'amour, — beaucoup de vers d'amour, des félibres contemporains, Mistral, Aubanel, Bonaparte Wyse, Roumieux, Fourès, Langlade, et les poèmes d'un charme si mélancolique de *Na Dulciorella*, la jeune muse trop vite évanouie, et de combien d'autres ! Et parmi les poésies sont mêlés les travaux philologiques sur les dialectes anciens et vivants, des dissertations grammaticales, linguistiques, phonétiques, qu'il serait impossible de citer toutes ici, mais dont le patient amas est si utile à quiconque veut étudier l'histoire de notre langue ! La Société n'a d'ailleurs pas oublié que la « galejado » est un des aspects les plus sympathiques et les plus intimes du génie méridional et que *lou Cascarelet* de *l'Armana prouvençaù* n'est pas moins caractéristique de cette renaissance que les vers lyriques des *Isclo d'or*, — et elle a recueilli et publié avec un soin pieux les énigmes, les *ninnenanne*, les légendes, les contes populaires, les anecdotes qui ont le bon goût du terroir, de la *bourrido* et de l'*aioli*.

La publication de sa Revue, pourtant absorbante, n'a pas épuisé l'énergie active de notre Société : à son rôle de conservatrice des textes et des langages méridionaux, elle a voulu joindre une multiple propagande. C'est pourquoi elle a ouvert des concours, donné son appui aux félibrées qui se sont célébrées à Montpellier, organisé les fêtes du *Chant du Latin*,

tenu des Congrès ou des réunions de romanistes. En 1878, pour les fêtes du Chant du Latin ; en 1890, à l'occasion des fêtes du Centenaire de l'Université, on a vu se grouper autour de notre Société « des représentants de tous ceux qui de Bordeaux à Nice, des Baléares à Clermont-Ferrand, parlent notre langue, de tous ceux qui dans le monde entier en font l'objet de leurs études. » Ces jours-là, et bien d'autres fois encore, des romanistes allemands, scandinaves, italiens, finlandais, les maîtres les plus illustres des Universités de France et des Universités étrangères, ont répondu à nos invitations, sont venus nous apporter leurs lumières, et réclamer celles de M. Chabaneau.

Et si, parmi ces visiteurs, je puis citer des professeurs des Facultés — disons aujourd'hui des Universités — de France, c'est, pour une grande part, à la *Société pour l'étude des Langues Romanes* qu'on le doit Elle a mis une infatigable énergie à réclamer pour l'étude du provençal en France un traitement égal à celui que lui accordaient l'Allemagne, la Suède ou l'Italie. La campagne fut longue et difficile. Ce fut en 1875, à la suite des concours de la Société, quand l'opinion méridionale eût été préparée, qu'elle demanda la création de chaires de langue d'oc et de langue d'oil dans les Facultés d'Aix, de Montpellier et de Toulouse. L'Assemblée nationale accueillit favorablement ces pétitions ; M. Waddington, ministre de l'Instruction publique, promit en 1876 de demander à la Chambre la fondation « d'une chaire de ce genre » dans « un des grands centres », et ces chaires qu'on demandait pour Montpellier et Toulouse, le ministère les créa, — naturellement, — à Lyon et Bordeaux. Il fallut recommencer les sollicitations. Ce ne fut qu'en 1878 que cet enseignement fut organisé à Montpellier : voilà des noces d'argent à fêter, dans trois ans, pour lesquelles nous pourrions prendre dès à présent rendez-vous. Un cours de langue romane y fut confié à M. Chabaneau, et des conférences de philologie romane à M. Boucherie. Ainsi se réalisaient amplement les vœux de notre Société : elle ne demandait qu'un professeur, on lui en donnait deux. On lui en donnait même trois : car, en même temps que l'enseignement du provençal, on constitua aussi à la Faculté celui de l'arabe ! Langue qui, semblait-il, ne peut passer pour romane à aucun degré ; mais le ministère estima sans doute que,

depuis l'expédition de Tartarin, l'Afrique du Nord n'est plus qu'une banlieue de Tarascon.

La *Société pour l'étude des Langues Romanes* a donc puissamment contribué à la diffusion et à la propagation des études provençales. Mais elle ne s'y enferme pas. Son titre l'indique : c'est l'ensemble de toutes les langues romanes ou néo-latines, dans le passé et dans le présent, qu'elle revendique comme le domaine théorique de ses travaux, comme le terrain éventuel de ses fouilles et recherches. Le temps me presse, et je ne puis qu'indiquer ici combien juste et légitime est cette manière de voir. C'est, en effet, une trop étroite conception de la philologie romane que de la limiter à la connaissance et à l'étude des premiers siècles de notre histoire littéraire. Il ne faut pas en briser l'harmonieux déroulement, condamner nos professeurs de littérature romane et de littérature française à respecter une imaginaire démarcation, comme si la Chanson de Roland n'était pas française, ou que la Légende des Siècles ne fût pas romane ! C'est là un travers où les Universités étrangères ne tombent pas ; M. Walhund peut étudier à Upsal alternativement *Mireiò* et *Calendau* et les sirventès de Bertrand de Born ; M. Van Hamel à Groningue passe sans difficulté du Renclus de Moilliens à Guy de Maupassant ou à Emile Zola. La Société a donc pris plusieurs fois, avec succès, le droit d'étudier les auteurs et les textes français : notre regretté confrère, M. Revillout, par exemple, nous a donné sur les dialogues de Fénelon, sur la jeunesse de Voltaire, sur la légende de Boileau, d'excellentes dissertations. — De même, les Alpes et les Pyrénées ne nous ont jamais paru des frontières au delà desquelles la *Société pour l'étude des Langues Romanes* ne fût plus chez elle. Trop constantes, trop fréquentes ont été les relations des trois littératures italienne, française et espagnole, pour qu'on puisse élever des murailles entre elles ; trop communes sont leurs origines pour que le développement d'une de ces langues n'éclaire pas celui des autres : quant au folk-lore, à l'histoire des mœurs, la connaissance de ces trois civilisations est nécessaire à qui veut en étudier à fond une seule. Cette science nouvelle des littératures comparées, ces recherches de grammaire ou de sociologie comparée, la *Société des Langues Romanes* leur a toujours prêté une particulière attention ;

toujours elle s'est préoccupée de réunir et de publier des textes italiens et espagnols, de préparer des matériaux à nos voisins d'outre-monts, d'accueillir leurs travaux. Nous avons publié des articles italiens sur les légendes carolingiennes, et un auteur italien est venu nous apporter des études écrites en français sur le théâtre espagnol : n'est-ce pas là, au premier chef, réaliser l'union latine ?

Aussi, quand nous avons eu à constituer le programme de notre réunion d'aujourd'hui, avons-nous sans hésitation choisi nos lectures dans les plus riantes régions de ce domaine, dont quelques autres peuvent paraître un peu arides à un public non composé de philologues professionnels. Sans compter que des questions de pure doctrine, de technique minutieuse, si elles eussent été peut-être plus solennelles, n'auraient rien eu de plus roman, ni même de plus romanesque ! Mieux valait à la fois affirmer tout le programme de la Société pour l'étude des Langues romanes et ne point trop ennuyer nos invités. Nous nous intéressons à toute la littérature française, et notre savant confrère, M. Grammont, va vous parler du *vers romantique*. D'étroites relations, que nous sommes soucieux de développer encore, nous unissent aux deux péninsules latines, et l'un de nos hôtes les plus distingués, M. Martinenche, va nous révéler, à propos d'*Horace* et d'*Héraclius*, des points de contact inconnus entre la littérature espagnole et la littérature française. Notre curiosité s'inquiète du folk-lore, des antiquités, des beautés du pays languedocien, — et nous vous proposons pour demain une excursion à Saint-Guilhem-le-Désert. — Et enfin, en couronnant devant vous, d'après les rapports de MM. Grammont, Lambert et Chassary, des travaux de philologie romane, des contes populaires languedociens, des poésies méridionales, ne rentrerons-nous pas, et dès ce soir, sur le terrain le plus central, le plus étroit, de nos études ?

Et, par là, nous restons fidèles à l'esprit de nos fondateurs : car nous imitons, dans un cadre plus modeste, l'harmonieux et complexe développement de la vie de celui qui est notre grand patron, Mistral. Inimitable poète dans *La Reino Jano*, *Calendaù* et *Nertò*, dans les *Isclo d'Or* et *Lou Rose*, évocateur divin de cette *Mireiò*, qui est devenue l'incarnation même de la Pro-

vence, l'âme de sa jeunesse, le type éternel de sa beauté rustique et lumineuse, Mistral s'est fait le philologue génial du *Trésor daù Felibrige*, donnant ainsi l'exemple inouï d'un Virgile qui aurait pu écrire sur lui-même le Commentaire de Servius. Il a fondé le Félibrige, animateur des sentiments d'autonomie traditionniste, linguistique et littéraire qui travaillent maintenant les nationalités vaincues, les Gaëls de Cornouailles et d'Irlande comme les Catalans, de ces sentiments qui se répondent de la Finlande opprimée à la Pologne toujours martyre. Et, après cette œuvre d'intérêt général et national, il revient vers le soir à ses premiers, à ses plus constants soucis : il se recueille, il se concentre dans la création du *Museon Arlaten*. Ainsi notre Société, après les études les plus diverses, après des vagabondages aux extrêmes limites de son domaine, en revient toujours à la Provence, à la philologie provençale. Car elle sait, comme lui, que là est sa terre patrimoniale, sa *terra salica*, et, comme le maître de Maillane dans son dernier sirventès encore inconnu, elle a pour refrain :

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
La maire Prouvènço que tèn lou drapèu,
L'a panca crebado
La pèu
Dòu rampèu

Puisse-t-il battre longtemps encore, le rappel de Mistral, le tambour de la Provence et de la littérature provençale! Puisse-t-il nous convoquer dans vingt ans aux noces d'or de notre Société !

Les principaux passages de ce discours furent soulignés par des applaudissements, mais la fin excita un vif enthousiasme parmi les auditeurs où l'on remarquait de nombreux félibres. Lorsque le silence fut rétabli, M. Grammont fit une communication sur *Le vers romantique*.

Nous ne pouvons malheureusement donner qu'une analyse de son étude, car elle doit faire partie d'un livre actuellement en cours de publication qui a pour titre : *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*.

M. Grammont, prenant pour point de départ les belles étu-

des de M. Becq de Fouquières dans son *Traité général de versification française*, indique très rapidement les rectifications qu'elles comportent, et se propose de rechercher tout d'abord quel est l'*effet* produit par l'introduction d'un vers romantique ou *trimètre* dans une pièce dont l'ensemble est en vers classiques ou *tétramètres*. L'arrivée d'un vers rithmé à trois mesures après une série de vers rythmés à quatre ne saurait passer inaperçue ; tout changement de mètre, produisant un contraste, frappe et éveille l'attention qui se porte aussitôt sur le mètre nouveau, c'est-à-dire sur les idées qu'il exprime. D'autre part, en quoi consiste ce changement de mètre ? en la substitution d'un mètre plus rapide à un mètre plus lent. (Voyez sur ce dernier point Becq de Fouquières, l. l.).

Ces deux éléments que l'on peut déterminer, *a priori*, accroissement de vitesse et éveil de l'attention, permettent de comprendre tous les effets produits par l'introduction du rythme romantique dans le rythme classique :

1° Il est évident que l'emploi d'un vers plus rapide est propre à exprimer la *rapidité*, qu'il s'agisse d'un mouvement physique :

De moment en moment le sort est moins obscur
Et l'on sent bien | qu'on est emporté | vers l'azur.
(Hugo, *Contemplations*.)

Enfin, dans l'air brûlant et qu'il embrase encor,
Sous le pistil géant qui s'érige, il éclate,
Et l'étamine lance au loin | le pollen d'or.
(Hérédia, *Fleur séculaire*.)

ou bien d'un mouvement purement imaginaire ou moral :

Hélas ! vers le passé tournant un œil d'envie,
Sans que rien ici-bas puisse m'en consoler,
Je regarde toujours ce moment de ma vie
Où je l'ai vue | ouvrir son aile | et s'envoler.
(Hugo, *A Villequier*.)

Et des vents inconnus viennent me caresser,
Et je voudrais | saisir le monde | et l'embrasser.
(Leconte de Lisle, *Glaucé*.)

2° Toute augmentation de vitesse détermine une présentation plus rapide des idées et des images. D'autre part le temps pendant lequel nous pouvons considérer chaque élé-

ment d'idée, ou chaque idée composante, est devenu proportionnellement plus court. Une accélération nous fera donc sentir, par le resserrement des sons, le groupement plus étroit des idées ou des faits : en rapprochant les unités, elle nous fait éprouver la sensation de la collectivité. C'est dire que le trimètre est propre à contenir une énumération à trois termes qui envisage une question sous toutes ses faces; grâce au rapprochement synthétique dû à l'accélération, il fait de ces trois termes un tout, une unité qui résume la question :

Faisait sortir l'essaim des êtres fabuleux
Tantôt des bois, | tantôt des mers, | tantôt des nues.
(Hugo, *Le sacre de la femme.*)

Je jure de garder ce souvenir, et d'être
Doux au fai|ble, loyal au bon,|terrible au traître.
(Hugo, *Le petit roi de Galice.*)

3° Enfin puisque l'arrivée d'un trimètre, après une série de tétramètre, surprend l'esprit, par le contraste qui en résulte, et oblige l'attention à s'appliquer sur ce trimètre même, il est aisé de comprendre que le trimètre, mettant en un relief singulier l'idée qu'il exprime, est tout désigné pour contenir l'idée la plus importante d'une tirade, celle qui la résume, qui la conclut, et, d'une manière générale, celle qui est destinée à frapper le lecteur :

Aimer est le grand point, qu'importe la maîtresse ?
Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse :
Faites-vous de ce monde un songe sans réveil.
S'il est vrai que Schiller n'ait aimé qu'Amélie,
Gœthe que Marguerite, et Rousseau que Julie,
Que la te|rre leur soit légère ? — | Ils ont aimé.
(Musset, *La coupe et les lèvres.*)

Une fraternité vénérable germait ;
L'astre était sans orgueil et le ver sans envie ;
On s'adorait | d'un bout à l'au|tre de la vie.
(Hugo, *Le sacre de la femme.*)

Tels sont les différents effets que nos poètes peuvent obtenir et ont obtenus en effet par l'emploi du vers romantique. Une étude approfondie des œuvres de V. Hugo montre

d'ailleurs qu'il a parfaitement senti ces effets, car, presque toujours, les vers qui précèdent le vers romantique le préparent et concourent à le mettre en évidence. On n'en saurait dire autant des trimètres que l'on rencontre chez les parnassiens et d'une manière générale chez les poètes postérieurs à Hugo. Trop souvent ce vers n'est dans leurs poésies qu'une négligence, une licence injustifiée.

Il y a donc lieu d'étudier à part le vers romantique de Hugo, et il y a une autre question, non moins neuve que la précédente, qui se présente à l'esprit de quiconque examine ce vers avec attention : à quoi reconnaît-on un vers romantique et qu'est-ce qui indique, dans une pièce tout entière en dodécasyllabes, que tel ou tel vers est un trimètre et non pas un tétramètre? C'est ce que M. Grammont a essayé de préciser dans la seconde partie de sa communication.

Le vers romantique est un vers de douze syllabes qui, contrairement aux habitudes classiques, n'a pas d'accent rythmique sur la sixième ; mais, chez Hugo du moins (on en a différentes preuves), il a toujours un accent tonique à cette place, même dans les cas où il n'y en aurait pas en prose. Ainsi en prose dans cette phrase : « elle n'est pas reine », il n'y a pas d'accent tonique sur le mot « pas » ; mais il y en a un sur ce mot dans le vers suivant :

Une reine n'est *pas* reine sans la beauté

(*Eviradnus.*)

Comment les vers peuvent-ils avoir des accents toniques là où la prose n'en a pas? Parce qu'ils ont un rythme qui n'est pas celui de la prose. C'est le rythme, et le rythme seulement, qui peut appeler un accent tonique sur une syllabe où la prose n'en admet pas. Il en résulte que cette syllabe a non seulement un accent tonique, mais aussi un accent rythmique, et par conséquent que les vers de ce type, c'est-à-dire ceux qui ont un accent rythmique sur la septième syllabe et n'auraient pas en prose d'accent tonique sur la sixième, ne sont pas des trimètres. Quelle est leur valeur spéciale et le genre d'effet qu'ils produisent? La voix, donnant un accent à un mot qui en prose n'en aurait pas, à un mot souvent dépourvu de toute importance, attire l'attention d'une manière extraordinaire

sur le mot qui suit la coupe de l'hémistiche, ou, si ce mot lui-même a peu de valeur, sur tout le second hémistiche :

Une reine n'est *pas* | REI|ne sans la beauté

est un exemple du premier cas. Le relief du mot « reine » provient surtout de ce qu'il est en quelque sorte un rejet du premier hémistiche, comme le mot « brille » dans cet autre vers :

... comme un cèdre au milieu des palmiers
Règne, | et comme Pathmos | *brille* | entre les Sporades.

On a un exemple du second cas dans ce vers :

Mais Diderot était | *digne du pilori*

qui s'oppose à celui-ci :

Pigault-Lebrun allait à votre goût austère

et où le relief du second hémistiche accentue l'antithèse.

Les vers relativement rares qui, bien qu'ils aient l'accent rythmique sur la septième syllabe, auraient en prose un accent tonique sur la sixième, ne rentrent pas dans cette catégorie et peuvent être des trimètres :

La foi na|ge, le droit flo|tte, le vrai tournoie.
(*Religions et Religion.*)

Mais dans quels cas en sont-ils, et dans le type beaucoup plus fréquent où la sixième syllabe est étroitement unie par le sens à la septième sans que l'accent rythmique soit sur cette dernière, à quoi reconnaît-on un trimètre ? Puisque ce n'est pas à la forme du vers, c'est évidemment au fond, à l'idée exprimée. D'abord tous ceux dans lesquels il y a une énumération à trois termes parallèles sont des trimètres :

Pendant aux pals, | cloués aux croix, | nus sur les claies
(*Sultan Mourad.*)
Il est sans peur, | il est sans feinte, | il est sans tache
(*La paternité.*)

Cette catégorie de vers est largement représentée chez V. Hugo, mais les deux autres le sont fort peu, infiniment moins que ne l'a dit M. Becq de Fouquières et que certains

ne l'ont cru après lui. Ils ont trop souvent confondu avec des trimètres les tétramètres à césure faible. La distinction est d'ailleurs parfois délicate et c'est alors le goût seul qui peut trancher la question. Il faut, pour chaque cas, examiner de très près le texte et le contexte, voir quel est le genre d'effet qui convient le mieux à l'idée exprimée, et si le poète a voulu mettre en relief un mot, une expression, ou le vers tout entier. Si on lit en trimètre le second de ces deux vers :

> Ils mettent l'affreux bât de la bête de somme
> A des esprits, | comme eux pensant, | comme eux vivant.
> (*Les quatre vents de l'esprit.*)

on le met en relief par le fait, puisqu'il vient après un tétramètre. Mais c'est une lecture brutale qui supprime toutes les nuances. Si l'on veut donner à chaque mot sa valeur réelle, on le lira en cinq mesures :

> A des esprits, | comme eux | pensant, | comme eux | vivant ;

alors « pensant » et « vivant » auront toute la signification dont ils sont susceptibles, et non seulement ces deux mots, mais aussi l'expression « comme eux » ; et cet effet sera dû surtout à l'attente suscitée par l'accent rythmique du mot « eux » et au changement d'intonation sur les mots « pensant » et « vivant » qu'exige la faiblesse du repos placé devant eux. La suspension de la voix à cette place est exactement la même que celle qui suit un vers enjambant sur le suivant :

> A Toulon, | le fourgon | *les qui*|tte, le ponton
> *Les prend* ; | sans vêtements, sans pain, sous le bâton...
> (*Les châtiments.*)

Cet exemple n'a pas besoin de commentaire. Quant à la qualité particulière de l'intonation qui convient à la troisième mesure de ces faux trimètres, chose qu'il est bien difficile de faire comprendre par des explications, voici un exemple qui la fera nettement saisir :

> Il fit scier son oncle Achmet entre deux planches
> *De cèdre*, | afin de faire | *honneur* | à ce vieillard.
> (*Sultan Mourad.*)

Les deux mesures « De cèdre » et « honneur » sont toutes deux des rejets, l'une du premier vers, l'autre du premier hémistiche du second vers, et doivent être prononcées avec la même intonation. Lorsque Cromwell vient de faire saisir les conjurés par ses soldats, il leur dit :

> Je ne vois rien en vous qui soit à dédaigner,
> Et vous estime enfin | *trop* | — pour vous épargner.

Le mot « trop » est en rejet à l'hémistiche et l'effet qu'il produit est tout à fait identique à celui que V. Hugo a obtenu ailleurs par un contre-rejet à l'hémistiche :

> Oui, trois de mes cités de Castille ou de Flandre
> Je les donnerais ! — | *sauf*, | plus tard, à les reprendre !
> (*Hernani.*)

Parfois l'hésitation est permise et les deux lectures sont à la rigueur possibles :

> Un crapaud | regardait le ciel, | bête éblouie.

C'est une idée surprenante, la forme du trimètre lui convient. Mais celle du tétramètre

> Un crapaud | regardait | *le ciel*, | bête éblouie.

n'ôte rien à l'inattendu de l'idée et annonce bien mieux le sujet de la pièce par le relief qu'elle donne aux mots « le ciel » ; le ciel c'est la pureté, lui c'est l'être immonde, le ciel c'est l'espérance, lui c'est le paria, le ciel c'est la charité, lui c'est le réprouvé qui va être en butte à la haine.

Mais, le plus souvent, l'une des deux lectures fausse le sens. Si vous lisez en tétramètre le dernier de ces quatre vers :

> D'autres, d'un vol plus bas croisant leurs noirs réseaux,
> Frôlaient le front baisé par les lèvres d'Omphale,
> Quand, ajustant au nerf la flèche triomphale,
> L'Archer superbe fit | *un pas* | dans les roseaux.
> (Heredia, *Stymphale.*)

vous mettez en relief les deux mots « un pas » comme si vous vouliez expressément faire sentir qu'Hercule n'a pas fait deux ou plusieurs pas. Lisez-le en trimètre :

L'Archer super | be fit un pas | dans les roseaux

et l'on aura simplement l'impression que le héros fait un mouvement en avant, ce qui est bien l'idée du poète.

M. Grammont termine en exposant brièvement, sous forme de conclusion, ce qu'est devenu le vers romantique entre les mains des parnassiens et des poètes postérieurs à V. Hugo.

A M. Grammont succéda M. Martinenche, qui lut la communication suivante :

Les sources espagnoles d'HORACE et d'HÉRACLIUS

Je me souviens qu'au temps où j'avais le bonheur, non pas d'enseigner, mais, comme nous disions entre nous, de « faire » la rhétorique, en dehors des deux fameuses comedias qui ont inspiré le *Cid* et le *Menteur*, nos connaissances sur les rapports du drame espagnol avec notre théâtre au XVIIe siècle se réduisaient à peu près à trois formules que nous répétions consciencieusement. Qu'est-ce que Hardy ? nous demandait-on. Nous répondions : « C'est un poète aussi médiocre que fécond qui, au début du grand siècle, pillait maladroitement tous les dramaturges d'Espagne qui lui tombaient sous la main. » — Avec autant d'assurance nous affirmions que l'*Horace* de Corneille ne devait presque rien à Tite-Live, et rien du tout à Lope de Vega. Enfin, nous réservions nos jeunes et généreuses indignations pour ce Voltaire qui, reprenant les affirmations d'un obscur abbé Pellegrin, avait, à l'aide de contre-sens et de fausses dates, fait découler *Héraclius* d'une comedia de Calderon, imprimée dix-sept ans après.

J'apprends aujourd'hui à mes élèves précisément le contraire de ce que je récitais. Il faut bien, n'est-ce pas, varier de temps en temps l'enseignement secondaire? M. Rigal, dans sa substantielle étude sur le théâtre français au début du XVIIe siècle [1], a parfaitement établi que Hardy n'avait jamais lu que quelques méchantes traductions de nouvelles

[1] Cf. Rigal, *Alexandre Hardy et le Théâtre français au commencement du XVIIe siècle*. Paris, 1882.

espagnoles. Je voudrais vous montrer maintenant que les tragédies d'*Horace* et d'*Héraclius* n'ont été conçues dans l'imagination qui les a créées qu'après la lecture de deux comedias, l'une de Lope, et l'autre de Calderon. Vous verrez, d'ailleurs, que l'originalité de Pierre Corneille n'a rien à perdre à cette rapide étude [1].

El Honrado hermano (*Le frère plein d'honneur*) est une des plus médiocres comedias de Lope. Je ne crois pas pourtant qu'elle ait été sans influence sur l'admirable tragédie de Corneille. Sans doute, on n'y trouve point ce personnage de Sabine, si « heureusement inventé [2] », qu'il crée véritablement le drame entre ces parents dont un « triste et fier honneur » va faire des ennemis. Écoutez pourtant comment Flavia essaie de retenir son amant Horacio, et entendez aussi la réponse qu'elle reçoit de lui. Vous croirez assister à une scène entre le jeune Horace et sa femme. Une autre fois, c'est la sœur d'Horacio, Julia, qui éveillera dans votre mémoire le souvenir de Sabine. « Hélas ! s'écrie-t-elle, ne pouvoir empêcher le combat entre mon frère Horacio et mon époux Curiacio ! Dire que l'un doit tuer l'autre ! N'y a-t-il aucun remède à cette infortune ? Ah ! puisse-t-il se trouver dans la mort de la malheureuse qui est à la fois sœur et femme ! » (III, 3). Vous vous rappelez, n'est-ce pas, les vers de Corneille :

« Je sens mon triste cœur percé de tous les coups
Qui m'ôtent maintenant un frère ou mon époux » (III, 1).

Si c'est dans Tite-Live que se trouve la première ébauche d'où fut tirée l'admirable figure du vieil Horace, il serait injuste de refuser à Lope le mérite d'avoir poussé plus avant la peinture de l'historien latin. Je n'en veux d'autre preuve que les paroles de Cayo Horacio en appelant au peuple de la sentence de mort prononcée contre son fils : « A-t-on jamais vu couronner une tête pour la faire trancher par le bourreau ?

[1] Je me contente de résumer ici quelques pages d'un volume qui paraîtra à la fin de janvier 1901, chez Hachette, sous ce titre : « *La comedia espagnole en France de Hardy à Racine.* »

[2] Cf. Examen d'*Horace*.

... Les Albains eux-mêmes gémiront à ce spectacle, et vous appelleront peuple ingrat. » N'est-ce pas là l'origine des vers que Corneille met dans la bouche du vieil Horace :

« Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre,
Vous qui mettez sa tête à l'abri de la foudre,
L'abandonnerez-vous à l'infâme couteau
Qui fait choir les méchants sous la main du bourreau?
Albe ne pourra pas souffrir un tel spectacle,
Et Rome par ses pleurs y mettra trop d'obstacles. » (V, 3.)

Enfin, quelle que soit l'originalité avec laquelle Corneille a peint son Curiace et sa Camille, il ne faut pas oublier qu'il n'en a tracé le portrait qu'après la lecture de Lope. Curiace ne se souvient-il pas de ce Curiacio qui ne peut pas oublier devant Horacio qu'il parle au frère de celle qu'il aime ? Quant à Camille, n'entend-elle pas l'amour comme une Espagnole, et non comme une Romaine? Et ses fameuses imprécations ne rappellent-elles pas étrangement les paroles qu'après la mort de son amant Julia jette à la face d'Horacio : « Je ne viens point, frère ennemi, voir le fruit de ta gloire pour le peuple romain ; je viens, vêtue de deuil, pleurer mon époux Albain ; je viens pour que tu traverses ma poitrine avec cette épée traitresse qui n'y pénètrera que mieux puisqu'elle est teinte de son sang. Pour tuer mon époux, il faut que tu me tues. C'est moi qui suis Curiacio, Rome, donne-moi la mort. Il a emporté ma vie dans son cadavre,et j'ai pris la sienne en moi. C'est moi maintenant qui suis Curiacio. »

Pourquoi donc Corneille n'a-t-il indiqné comme source de son *Horace* que le récit de Tite-Live ? Parce que la couleur de sa tragédie était purement historique et ne rappelait en rien les peintures romanesques et disparates d'*El honrado hermano*. Et puis, et surtout n'avait-il pas fait siennes les indications qu'il devait à Lope et qui n'étaient, à vrai dire, que de simples suggestions? La meilleure preuve en est peut-être dans le passage où son imitation est le plus sensible. « J'avais aujourd'hui quatre enfants, s'écrie Cayo Horacio, je n'ai pas donné peu à la patrie puisque je lui en ai sacrifié trois sur quatre. Laissez-moi, Romains, celui-là seul qui me reste. » Voici comment Corneille traduit :

« Rome aujourd'hui m'a vu père de quatre enfants :
Trois en ce même jour sont morts pour sa querelle ;
Il m'en reste encore un ; conservez-le *pour elle.* »

Est-ce là une traduction, ou n'est-ce pas plutôt une admirable trouvaille ? Le vieil Horace, même lorsque parle son cœur de père, ne cesse pas de s'exprimer en citoyen ; ce n'est pas pour lui, c'est pour sa patrie qu'il veut conserver son fils. Dans *El Honrado Hermano*, à tout propos et hors de propos, Lope reste Espagnol. C'est « Rome toute entière » qui parle par la bouche des Horaces.

La tragédie d'*Héraclius*, au contraire, pour reprendre le mot de Fontenelle, est « à l'espagnole ». Elle l'est surtout par la complication de son intrigue et plus encore par l'idée subtile et étroite que ses principaux personnages se font d'une « gloire » où il n'est pas difficile de reconnaître le « pundonor ». Mais elle l'est aussi, et c'est ce que je voudrais vous montrer, par les emprunts que Corneille a faits à Calderon [1]. Ces emprunts se réduisent à trois. C'est d'abord et surtout le nœud même de la pièce qu'on ne rencontre point chez Baronius, c'est la tragique incertitude où le tyran se trouve plongé lorsqu'il hésite à frapper l'héritier de l'empereur Maurice pour ne pas risquer d'atteindre son propre fils. Astolfo disait à Focas : « Tu peux les tuer tous les deux ; mais tu sais maintenant que l'un des deux est ton fils. » Léontine s'écrie avec une fermeté plus saisissante : « Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses. »

Voici encore deux mouvements dramatiques qui ne peuvent s'expliquer que par une imitation directe. Menacée par Phocas, Léontine lui réplique :

« Je rirai de ta peine, ou, si tu m'en punis,
Tu perdras avec moi le secret de ton fils. »

Mais déjà Astolfo avait répondu à Phocas qui voulait le faire périr : « Ainsi mon secret demeurera plus sûr. Rien ne vaut un mort pour garder un secret. » — Enfin, quand s'en-

[1] Voici le titre complet de la comedia de Calderon : *En esta vida todo es verdad y todo mentira.* (En cette vie tout est vérité et tout est mensonge.)

gage la généreuse lutte des deux jeunes gens, les deux Phocas prononcent les mêmes paroles. L'Espagnol s'écrie : « Ah ! bienheureux Mauricio ! Ah ! malheureux Phocas ! Aucun ne veut être mon fils pour régner, et tous deux veulent être nés de toi pour mourir ! » Le Français se sert à peu près des mêmes mots :

« O malheureux Phocas ! ô trop heureux Maurice !
Tu recouvres deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi ! »

Voilà les seuls rapprochements qu'on puisse faire entre l'*Héraclius* et l'*En esta vida* qui justifie son titre en entassant avec la plus étrange fantaisie les situations les plus bizarres pour entremêler plus étroitement l'erreur et la vérité.

Depuis la publication d'une étude de M. Viguier qui est reproduite dans le tome V de l'édition Régnier, il est entendu en France que de Calderon et de Corneille le plagiaire n'est pas celui que pensait Voltaire.

Je suis convaincu, pour ma part, du contraire, et je suis plus sûr encore qu'il n'y a pourtant dans *Héraclius* aucune trace de plagiat. M. Viguier fait reposer sa démonstration sur trois raisons principales. La première, qui est la plus sérieuse, c'est qu'on ne trouve pas avant 1665 d'édition de l'*En esta vida*. Encore faudrait-il prouver que cette comedia ne se rencontrait avant 1647 ni dans un des volumes perdus de la collection de Carlos Sanchez dont le privilège est daté de mai 1637, ni dans un exemplaire détaché comme celui que j'ai trouvé à la Bibliothèque nationale de Madrid [1], ni enfin dans un de ces manuscrits qu'apportaient avec elles les troupes espagnoles ambulantes. Que penserait-on d'un critique qui déclarerait que Thomas Corneille n'a pas traduit Moreto parce que *Le Charme de la voix* parut à la scène en 1653 et qu'on ne connaît pas avant 1654 d'édition de : *Lo que puede la aprehension ?*

La seconde raison que nous donne M. Viguier révèle une

[1] Cet exemplaire isolé et non catalogué de l'*En esta vida* est certainement du XVIIe siècle, mais malheureusement il ne porte ni date ni indication d'aucune espèce.

âme ingénue. Pour nous montrer que l'auteur d'*Héraclius* a pu, sans aucun secours étranger, tirer le nœud même de sa tragédie de ses réflexions sur le texte historique, M. Viguier, dans une analyse qu'il croit triomphante, refait à nouveau le travail de Corneille. N'ayant pas reçu comme lui des lumières spéciales pour éclairer à distance l'imagination créatrice des hommes de génie, je me garderai bien d'entrer avec lui en discussion sur ce point. Je ne discuterai pas davantage l'hypothèse d'un Philippe IV chargeant Calderon d'affubler de gongorismes une pensée de son rival français. Je ne communique pas plus avec les rois défunts qu'avec les grands hommes des siècles passés, et ni les uns ni les autres ne me disent leurs petits secrets. Je me contente de faire remarquer que si l'Espagne n'a jamais été mieux connue de la France qu'au XVIIe siècle, la réciproque n'est pas vraie, et que, par exemple, Calderon ignorait le français, tandis que Corneille savait parfaitement l'espagnol. L'auteur de l'*En esta vida* a, d'ailleurs, si peu cherché dans une langue qui lui était étrangère le nœud de sa pièce, qu'il l'a, en effet, trouvé dans *La rueda de la Fortuna,* de Mira de Mescua, dont il a repris quelques vers et qui est de beaucoup antérieure à notre *Héraclius,* puisqu'elle fut imprimée dès 1616, à Barcelone, chez Sebastian de Cormellas [1].

Pourquoi donc Corneille revient-il à deux reprises dans son Examen sur l'effort d'invention que lui a coûté *Héraclius?* Conclurons-nous comme cet aimable Allemand (ai-je besoin de nommer M. Schlegel?) qui ne craint pas d'écrire : « Il est certain que le poète français se donne pour avoir conçu la première idée de cette pièce, mais il faut se souvenir que ce n'est que forcé par la nécessité qu'il a reconnu ce qu'il devait à l'auteur espagnol du *Cid.* » Corneille n'a jamais hésité à reconnaître ses dettes, et sa parfaite bonne foi ne saurait être mise en doute. S'il n'a pas cité Calderon, c'est qu'il ne se croyait point

[1] Dans cette comedia, Aureliana, femme de l'empereur Mauricio, épouvantée par un songe, vient nous raconter elle-même qu'elle a fait élever par Heracliano son fils Heraclio, et qu'elle a mis à sa place au palais l'enfant d'une servante scythe. Mauricio, à son tour, voit en rêve Phocas lui enfoncer une épée. On voit sans peine dans ces deux scènes l'origine de la situation principale de l'*En esta vida.*

obligé de relever minutieusement les emprunts qui lui semblaient sans grande importance. Après tout, le nœud d'*Héraclius* ne se rencontrait-il pas déjà dans *Rodogune* où de Cléopâtre seule dépend le sort des deux frères qui attendent de sa bouche sinon le secret, du moins l'ordre de leur naissance? Et puis, n'a-t-il pas transformé Astolfo en Léontine qui se gagne la confiance de Phocas en lui livrant son propre fils sous le nom d'Héraclius? N'a-t-il pas compliqué l'imbroglio en faisant passer Martian pour Léonce, et Héraclius pour Martian? N'a-t-il pas créé entièrement Pulchérie, Eudoxe et Exupère? N'a-t-il pas enfin imaginé sa manière à lui de dénouer son intrigue? En vérité, Corneille pouvait se croire légitimement le droit de ne se réclamer que de lui.

Peu importe donc qu'il n'ait pas plus parlé de Calderon dans son Examen d'*Héraclius*, que de Lope à propos d'*Horace*, ou que plus tard de Ghirardelli à propos d'*Othon*. Et peu importe aussi pour sa gloire qu'il ait fait aux Espagnols un ou deux emprunts de plus. Ce n'est pas travailler pour la mémoire d'un grand écrivain que de dissimuler ou de nier les sources où il a puisé. C'est faire plutôt œuvre de critique naïve et quelque peu grossière. La véritable invention n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Elle ne consiste point à trouver, au sens brutal du mot, une scène ou un sujet nouveaux. On ne trouve jamais que ce qui existe ou a existé. Avec des éléments bien connus, créer une œuvre originale, voilà le don suprême et mystérieux, car c'est le secret même de la vie. Il est vrai qu'au génie seul un tel privilège est accordé. Mais Pierre Corneille est de ceux qui enrichissent quand ils dérobent.

Après M. Martinenche, la parole fut donnée à M. Chassary, qui lut son rapport sur les concours.

MESDAMES, MESSIEURS,

La Société pour l'étude des Langues romanes, dont nous célébrons cette année le trentenaire, comptait, parmi ses membres fondateurs, M. Camboulìù, professeur de littérature à la Faculté des lettres de notre ville, amateur passionné de la langue catalane, romancier et auteur dramatique à ses heures, et M. Paul Glaize, un de nos compatriotes, un fin

lettré, ami des rénovateurs de la littérature provençale et le frère du charmant, mais trop modeste poète que s'honorent de posséder notre Société, le Félibrige, l'Académie des lettres, la Faculté de droit et le Tribunal de Montpellier.

Aussi, grâce à leur influence, la *Revue des Langues romanes*, organe de la Société naissante, se montra-t-elle à ses débuts comme elle l'est demeurée dans la suite, accueillante aux poètes de Languedoc et de Provence, et Octavien Bringuier, Théodore Aubanel, Bonaparte-Wyse, Gabriel Azaïs, Louis Roumieux, Auguste Fourès, Alexandre Langlade, pour ne citer que les morts, ont-ils pris une bonne place parmi les collaborateurs dont nous avons inscrit les noms sur notre livre d'or.

Fidèle aux intentions de ses fondateurs, à la tradition délibérément maintenue par ses membres les plus éminents, — car même chez les philologues dont la renommée est européenne, le poète n'est pas toujours mort jeune, pour ne laisser survivre que le savant, — notre Société a fait une place, dans chacun de ses concours, à la poésie en langue d'oc, et le titre de lauréat qu'elle décerne est un de ceux auxquels les littérateurs attachent, non sans raison, permettez-moi de le croire, le plus de prix, et dont ils se réclament le plus volontiers.

Le concours de 1900 n'a point différé de ceux qui l'ont précédé.

A notre appel, de nombreux concurrents ont répondu, et du Comité de Nice au Béarn, de la Catalogne jusqu'à l'Auvergne, et même d'Algérie, nous sont venues des œuvres de valeur diverse, sollicitant les prix qu'annonçait notre programme.

Vingt-huit œuvres nous sont parvenues dans les délais réglementaires; vingt-six remplissaient exactement les conditions imposées aux concurrents; deux s'en éloignaient, puisqu'elles consistaient en livres ou brochures déjà publiés, et dont le nom de l'auteur se trouvait par conséquent connu.

Le jury a retenu l'un de ces livres, un recueil de vers publié à Béziers en 1899, ayant pour titre « Flous de Farfadeto » — c'est le nom de la villa qu'habite l'auteur, M. Antonin Maffre, le collaborateur languedocien assidu des journaux

bilingues du Biterrois. Ce volume, qui compte 174 pièces, parmi lesquelles un certain nombre de pièces de circonstance d'inégale valeur, renferme quelques poésies de belle envergure, se rattachant pour la plupart à un genre dont le chef-d'œuvre est l'inégalable « Vénus d'Arles », d'Aubanel. L'une d'entre elles, « Las Vendemios d'Amour », a valu un premier prix au poète, lors des Jeux floraux que la Maintenance de Languedoc a célébrés à Montpellier en 1896. Son auteur, qui la déclama dans l'enceinte de l'Exposition, a dû conserver un excellent souvenir des unanimes applaudissements du nombreux public qui l'écoutait.

Si le recueil ne contenait que des poésies de cette valeur, c'est une grande médaille d'or que le Jury aurait attribuée, hors concours, à M. Maffre ; mais sa trop heureuse facilité, que sollicite la collaboration quotidienne ou hebdomadaire aux journaux, l'empêche trop souvent, ou de rejeter un sujet dont l'inspiration n'est pas heureuse, ou d'apporter à la facture du vers, à la rime surtout où se montrent, plus que de raison peut-être, les épithètes et les diminutifs, ce fini sans lequel une œuvre littéraire, quelle que soit la valeur de son inspiration, demeure toujours imparfaite. Une médaille d'argent, hors concours, est décernée à M. Maffre pour « Flous de Farfadeto ».

Les vingt-six autres pièces ont été réparties en deux groupes : le groupe catalan, entièrement transpyrénéen, et le groupe de la langue d'oc française, le groupe cispyrénéen, si je puis m'exprimer ainsi.

C'est une pensée délicate, féminine, patriotique et chrétienne à la fois, qui a inspiré l'auteur de la pièce à « Johana d'Arch », dans le choix de son sujet.

Mlle Enriqueta Paler y Trullol a voulu rendre hommage à la France vers laquelle la portent sans doute les sympathies du cœur et les affinités de race ; femme, elle a tenu à honorer une jeune fille illustre entre toutes ; enfant de cette Catalogne qui revendique avec une persévérance digne d'admiration les imprescriptibles droits de sa nationalité, elle a exalté la Française qui chassa l'Anglais du doux pays de France ; chrétienne ardente comme on l'est dans la région que domine le sanctuaire de la Vierge Noire de Montserrat, elle prie déjà avec une

ferveur enthousiaste la sainte que Jeanne d'Arc sera officiellement demain.

La pièce est écrite en strophes uniformes de quatre vers de neuf syllabes sonores et fortement rythmés.

Celle qui,

« Comme héroïne est une gloire de la France,

et qui

Comme sainte sera une gloire du monde. »

— je cite l'auteur — a porté bonheur à son admiratrice de Figueras.

Une médaille de vermeil rappellera à Mlle Paler y Trullol la grande patrie de Jeanne d'Arc, la petite patrie du roi Don Jacme, avec le légitime et très mérité succès qu'elle-même y obtient aujourd'hui.

Dans le deuxième groupe, le poète qui a choisi pour devise le mot espagnol : « Recuerdo », nous paraît d'inspiration plus variée.

Sous le titre de « Ramelet gascou », il a présenté au jury huit pièces de bonne langue agenaise, aux vers harmonieux et coulants.

Dans ces vers passe tantôt le souffle d'un vent de bravoure un peu libertine, un peu vantarde, et par le fait bien gasconne, comme dans ces deux strophes de la Chanson des quarante-cinq, les gardes fidèles de Henri III de Valois, — ces précurseurs, par un certain côté, du Cyrano de Bergerac, tel que nous le présente la légende :

Quand darrè lou riè, dins Paris,
Cavalhès à la fièro mino,
Passan, mai d'un èlhou lusis
Oun dejà l'amou se devino ;
A mai d'uno damo de ren,
Mèmo del coustat de la Ligo,
A mai d'uno nono al couvent
Avèn desfèi la cambaligo.

Dous es l'amou, mès res nou bal
Lou coumbat, quand ben apuntados
Soulidos è finos de tal,

Dintron en danso las espados.
Se lous Guisards fan lous meschants,
Lour aprendren, de faissou bouno,
Coumo la pèl des Francimans
Se trauco à la modo gascouno ;

Tantôt perce une pointe d'émotion, non dépourvue de grâce, comme dans la légende qui a pour titre « Dins lou bosc », où la princesse « Lindo », mise méchamment à mort par le roi jaloux, jette une fleur blanche aux amoureux qui vont chercher à minuit une consolation dans le bois où se promène son ombre :

Et cette fleur que désirent les fiancés rend

« L'un counfient à tout jamai,
» L'autre, fidèl per la vito. »

Aussi, le poète propose-t-il à « Rousereto » de l'y amener :

Rousereto, se zou vos,
Mas junidos, dins lou bos
Aniren, l'ouro tindado,
Espera que del floc blanc
Per nous aus, toumbe en passant,
La floureto ensourcilhado.

L'émotion se teinte parfois de fantaisie, comme dans la chanson : « Vogo, vogo. »

Le poète, parti à la conquête du monde, revient fortune faite, ayant embarqué sur trois vaisseaux son or, ses chansons et son amour.

Les vaisseaux font naufrage : l'or coule au fond d'un gouffre ; les chansons l'une après l'autre se noient, mais le bel amour est tellement vigoureux qu'il se sauve, et le poète consolé, sans regretter aucune autre richesse, vogue heureux vers sa blonde.

D'autres fois, il se laisse envahir par la mélancolie. Il cherche la fleur enchantée qui donne l'oubli. Il ne la trouve ni sur la bouche de son amie, car la satiété a vite fait de disjoindre les lèvres que le baiser avait unies, ni dans les jardins bleus du rêve, ni sur le front rayonnant de la gloire ; la fleur enchantée qui donne l'oubli, son cœur dolent ne la trouve qu'en un coin du cimetière.

Je passe sous silence un sonnet qui chante le mois de Mai, un rondeau fort bien troussé, ma foi, où les troubadours sont mis en cause, une ode aux vieux châteaux, et une traduction d'une piécette de Henri Heine.

Sans aucune hésitation, le jury a décerné au « Ramelet gascou » la première des récompenses dont il disposait, une médaille de vermeil.

C'est du Béarn que nous est venue « La Cansou de la Terro », avec l'épigraphe « Sic vos non vobis. »

Que l'auteur ne craigne plus qu'un autre reçoive la récompense qu'il a lui-même méritée.

La chanson de la terre, la chanson que disent la glèbe, la moisson et le blé, le raisin mûr et la vendange, la chanson que devraient écouter, l'âme dilatée, et savourer le cœur en joie, les paysans de tous nos villages, lui apporte une médaille d'argent.

Nous ne nous arrêtons pas à la pièce du même auteur qui a pour titre : « Bouhèmis, » nous aimons autant, sonnet pour sonnet, relire celui de Baudelaire : « Bohémiens en voyage. »

Une autre médaille d'argent, *ex-æquo*, récompense un poème provençal dont le titre est la « Cigalo d'argent », et la devise qui appartient à un blason dont la pièce principale est une fleur :

Lou soulèu me la signo.

Le sujet est une légende : Massilia, en joie, fête Artémis, sa protectrice. On a mis au concours un éloge de la déesse. Le prix de poésie, une cigale d'argent, est pour Atrios qui le dépose en hommage sur le piédestal de la statue de Diane, demandant en grâce à la déesse que, par sa toute-puissance, elle donne à la cigale le vol qui l'emportera vers le ciel, le jour où la civilisation hellénique devra disparaître.

Les Barbares conquièrent la Gaule, Marseille tombe entre leurs mains, le miracle demandé se réalise, et la cigale, symbole de la gloire du poète, s'est réfugiée aux cieux.

Près de mille ans s'écoulent, la civilisation chrétienne arrivée à son apogée a transformé les barbares ; les barons féodaux sont devenus hommes de « Parage », en même temps que l'honneur, refleurit la poésie, les troubadours chantent

Dieu, la Vierge et les dames ; la cigale d'argent redescend sur la terre de Provence d'où la chasse la croisade albigeoise.

Pendant six cents ans cette fois, elle demeure exilée ; une nouvelle renaissance de la poésie la rappelle, et à Carpentras, aux Baux, dans les Cours d'amour d'antan ressuscitées, elle partage, avec le baiser octroyé par la dame élue, le privilège de consacrer le poétique triomphe de l'heureux vainqueur.

Telle est la donnée d'un poème à l'exécution duquel on peut reprocher quelques longueurs, parfois des tournures qui ont l'air de réminiscences, mais qui au fond se recommande, et par le mérite de l'invention, et par la vigueur de certains passages.

Marmande et Montpellier nous ont fourni les deux dernières pièces que le jury a retenues et récompensées d'une médaille de bronze.

La première dont le titre : Las Sasous, est accompagné de la devise :

Mes cap baychi,
Mes cor lébi.

est une chanson en dix couplets qui rappelle par la coupe du vers, par l'emploi de certaines métaphores et de certaines épithètes, à la fois Pierre Dupont et notre Peyrottes.

La deuxième est un dialogue entre deux babillards, — l'auteur les qualifie dans le titre même de « barjaires », — à propos des avantages respectifs de la vie urbaine et de la vie rurale.

Bien que la devise soit :

« Chacun trova soun nis bèu »,

l'un des interlocuteurs paraît lui avoir donné un démenti, puisqu'il a quitté le village natal pour se fixer à la ville voisine.

Beaucoup de détails, extérieurs surtout, de la vie de l'homme du peuple à la ville et à la campagne sont exactement observés et rendus avec une certaine verve ; mais les arguments, pour si nombreux qu'ils soient, pouvaient être autrement condensés ; — le poème compte plus de 350 vers,

et certaines répliques n'en ont pas moins de 35 à 40 — un dialogue ne présente guère de vivacité dans de pareilles conditions; d'autre part, la discussion manque en réalité de conclusion ferme, puisque l'auteur termine ainsi :

« E pioi tranquilamen countunioun soun rampèu...
Vous lou dirai pus tard, es encara pus bèu. »

Aucune des autres pièces ne nous a paru mériter une mention spéciale. Ou bien ces pièces sont d'invention insuffisante avec une langue et une prosodie plus ou moins correctes, ou bien elles révèlent, en ce qui concerne le dialecte employé, une connaissance par trop rudimentaire du vocabulaire, ou de la grammaire, ou de la graphie, quand ce n'est point des trois à la fois.

Nous rappelions par voie d'allusion, au début de ce rapport, le distique souvent cité de Sainte-Beuve :

« Il existe, en un mot, chez les trois quarts des hommes,
Un poète mort jeune à qui l'homme survit. »

Le *caput mortuum* de notre concours ne nous prouve point que tous nos concurrents ont été poètes en leur jeunesse, mais il peut nous autoriser à penser que, si chez quelques-uns le poète n'est pas mort jeune, il pourrait bien être en train de mourir.

Ceux-là même n'ont point à trop se plaindre ni à désespérer ; il suffit qu'en eux l'homme survive, car, se sentir homme, dans le sens large du mot, c'est plus qu'il ne faut pour se consoler d'une infidélité passagère ou permanente de la Muse.

RAPPORT

sur le concours pour le prix Boucherie

Le concours pour le prix Boucherie se présente cette année dans des conditions particulièrement remarquables. Bien qu'il ait été annoncé très tardivement, les mémoires qui nous ont été adressés sont beaucoup plus nombreux que d'habitude et parmi eux il y en a trois qui sont dignes de grands éloges.

L'un est une étude sur le parler de *Bagnères de Luchon* et de sa vallée. Après une introduction qui délimite et caractérise ce dialecte, l'auteur montre en détail dans une première partie ce que les sons du latin sont devenus dans cette région, et ce tableau de l'évolution des phonèmes est complet et bien fait. Puis, laissant les sons pris isolément, il nous expose les modifications syntactiques des mots, celles qu'ils subissent par suite de leur contact dans la phrase. La seconde partie traite des origines et de l'étymologie du vocabulaire Luchonnais. Ce sont des questions dangereuses et dont trop souvent on évite la difficulté en les passant sous silence. Il les a abordées hardiment et s'en est tiré à son honneur. Ce qui concerne les eléments latins est presque inattaquable ; on n'en saurait dire autant du celtique, du germanique et de l'ibérien ; mais ici encore pour l'ensemble ce mémoire est dans le vrai, et s'il y a de nombreux détails qui sont contestables, il y en a fort peu qui soient nettement faux, et en tout cas pas assez pour faire tache dans le travail. L'auteur est au courant des principaux ouvrages qui ont paru sur ces questions et les a utilisés avec intelligence, quoique pas toujours avec assez de critique. Ensuite, vient un bon chapitre sur la formation des mots et quelques remarques de sémantique. Puis la morphologie avec les paradigmes et la syntaxe forment une autre partie que l'on peut résumer en disant qu'elle est complète, exacte et bien présentée. L'ouvrage se termine par quelques textes en vers et en prose, dont l'auteur aurait augmenté le nombre s'il n'avait pas été pris par le temps. En somme, très bon mémoire.

Un autre de ces travaux étudie les dialectes *Montpelliérain et Lodévois*. Il y a une introduction où les deux dialectes sont délimités et caractérisés; la délimitation est bonne et précieuse ; on peut trouver que l'autre partie est plutôt descriptive et pas assez caractérisante. L'auteur s'excuse d'ailleurs, comme le précédent et le suivant, en déclarant qu'il a manqué de temps. Immédiatement après vient la grammaire proprement dite, grammaire strictement philologique et descriptive. Elle est complète, précise et à peu près irréprochable. On voit que l'auteur n'en est pas à son coup d'essai. Il a évité soigneusement tout ce qui touche à l'évolution des sons et de

la langue : il est purement philologue. On peut le louer de la prudence avec laquelle il a écarté tout ce qui est réellement difficile et propre à entraîner des erreurs. Pourtant il ne faudrait pas s'exagérer la valeur de cette qualité, car on en viendrait bien vite à cette conclusion que le meilleur ouvrage est celui qui, ne parlant de rien, ne peut rien contenir d'inexact Il y a certainement un mérite considérable à aborder toutes les difficultés et à étudier la langue à tous les points de vue ; même si l'on ne réussit pas toujours dans le détail on a fait une œuvre utile et facilité la tâche de ceux qui viendront ensuite.

Le troisième mémoire étudie la langue de *Cette*, patois très intéressant parce qu'il ne remonte pas bien haut, la ville de Cette n'ayant guère que 200 ans d'existence. Il a été formé par le mélange des parlers des hommes d'origine diverse dont l'agglomération a fondé la ville, c'est-à-dire des habitants des villes et villages voisins : Agde, Marseillan, Frontignan, Montpellier, et aussi des Provençaux, des Cévenols, etc. L'influence de ces différents éléments se fait encore sentir dans la grammaire et surtout dans le lexique. Cette étude est de nouveau purement philologique, elle est très complète, très exacte et bien faite. L'exposé de la grammaire proprement dite est suivi d'une liste d'idiotismes et de comparaisons populaires qui est fort intéressante et précieuse. La rédaction dénote une main inexpérimentée, et les généralités du début sont entachées de quelques errreurs. Pour ces raisons, il semble que ce mémoire doive être classé après les deux autres, mais pas à une grande distance, et il mérite incontestablement d'être récompensé.

Quant aux deux premiers, il semble que l'on peut les mettre au même niveau. Si le premier est plus complet que le second en ce qu'il étudie le dialecte non seulement au point de vue philologique, mais encore au point de vue linguistique, il présente aussi dans cette seconde partie un certain nombre d'erreurs. Si l'autre est purement philologique, il compense en quelque sorte l'absence de toute étude historique par ce fait qu'il embrasse un domaine linguistique plus vaste et nous donne la grammaire non pas d'un seul dialecte, mais en réalité de deux.

Nous concluons donc que l'on pourrait attribuer à ces deux mémoires le prix Boucherie *ex-æquo*, mais nous regretterions que l'on n'eût pas quelque récompense à accorder au troisième, qui dans d'autres concours pour le même prix Boucherie eût occupé sans difficulté le premier rang.

Lorsque M. Chassary eut terminé la lecture des divers rapports, les enveloppes contenant les noms des lauréats furent brisées et ces noms proclamés. Les prix ont été attribués aux personnes suivantes :

Poésie

1er prix : Médaille de vermeil. *Ex-æquo.*
Mlle Enriquetta Paler y Trullol, à Figueras (Catalogne).
M. Gaston Lavergne, félibre, à Rélizane, province d'Oran (Algérie).

2e prix : Médaille d'argent. *Ex-æquo.*
M. Maurice Raimbault, à Marseille.
M. Simin Palay, maître en gai-savoir, à Vic-de-Bigorre.

3e prix : Médaille de bronze. *Ex-æquo.*
M. F. Escach, à Marmande (Lot-et-Garonne).
M. Jallois, à Montpellier.

Ouvrages imprimés

Médaille d'argent.
M. Antonin Maffre, à Béziers (Hérault).

Prose

1er prix : Médaille de vermeil. *Ex-æquo.*
M. Henri Pellisson, à Arette (Basses-Pyrénées).
M. Gustave Thérond, instituteur à Cette.

2e prix : Médaille d'argent.
M. le chanoine Bourges, à Aix-en-Provence.

3e prix : Médaille de bronze.
M. Régis Picard, à Périgueux.

Prix Boucherie

1er prix : M. Bernard Sarrieu, professeur au Lycée de Quimper (Finistère).
M. Léon Lamouche, à Angers.

2e prix : M. Gustave Thérond, instituteur à Cette.

Le programme de cette première journée est épuisé. M. le Recteur lève la séance et l'on se donne rendez-vous pour le lendemain à Saint-Guilhem-du-Désert.

EXCURSION A SAINT-GUILHEM

Le vendredi, vers les six heures du matin, une première bande de congressistes prend le train à la gare d'Arênes. Beaucoup de dames, de demoiselles, parmi lesquelles la majeure partie de la colonie *petite russienne* de Montpellier.

A la gare d'Aniane des omnibus nous attendent. On se case comme on peut et les impériales sont complètement garnies. L'air est frais, presque froid, et on le sent d'autant plus que chacun s'est légèrement vêtu en prévision de la chaleur qu'il fera tout à l'heure. Le ciel est pur, sans nuages ; après être sortis du bourg d'Aniane, nous avons un beau coup d'œil sur la plaine de l'Hérault. Au Pont du Diable, tout le monde met pied à terre afin de suivre doucement la route qui longe la rivière et admirer à l'aise le lit qu'elle s'est capricieusement creusé dans le rocher. On boit de l'eau de Clamouse en passant, on cueille des fleurs, mais l'archéologie ne perd point ses droits et notre confrère, M. Jos. Berthelé, nous montre sur le bord opposé des vestiges de murailles : c'est là tout ce qui reste d'une ancienne église. Aux moulins, pendant qu'il nous donne à leur sujet de curieux renseignements, nous sommes rejoints par M. l'abbé Cassan, archiviste diocésain et curé de Saint-Guilhem. D'un omnibus qui passe, on nous fait de grands gestes ; c'est notre restaurateur qui apporte de Montpellier le dîner qu'il va nous servir tout à l'heure. Dans ce pays aride et désert, l'idée que nos victuailles sont arrivées à bon port nous semble réconfortante et le paysage gagne à pouvoir être admiré ainsi en toute sécurité.

A Saint-Guilhem, après une légère collation et une visite au jardin que M. le docteur Barmi met généreusement à notre disposition pour le repas, nous suivons M. l'abbé Cassan à travers le village. Plusieurs maisons anciennes, d'architecture originale, frappent notre attention. Au coin d'une rue, la boucherie et, à l'intérieur, deux chèvres : l'une appendue, l'autre qu'on dépèce. La chèvre est le seul animal dont on débite la viande à Saint-Guilhem. Nous voici à l'église. M. l'abbé Cassan nous en fait les honneurs. Tandis qu'il nous montre les réparations entreprises et la reconstitution de plusieurs tombeaux dont il a recueilli, avec une patience des plus méritoires, les fragments aux quatre coins du village, quelques enfants se mettent à sonner la cloche. — « Il n'y aura pas de catéchisme aujourd'hui », leur crie M. l'abbé. — Un léger arrêt, puis ils reprennent de plus belle. Un peu surpris de leur obstination, M. l'abbé descend au fond de l'église et nous avec lui. — « Pourquoi sonnez-vous ? » — « Il y a feu », répondent les gamins. — « Où donc ? » — « Au bas du village. » —

« C'est notre dîner qui brûle », ajoute quelqu'un, et nous voilà dans les transes.

Nous nous rendons en courant sur le lieu de l'incendie. D'une maison sort une colonne de fumée. Sur le toit, deux hommes jettent de l'eau ; et nous assistons alors à la plus belle scène de désordre qu'il soit possible d'imaginer. Les gens courent, se bousculant, s'embarrassant. Les uns montent dans l'escalier étroit et cherchent à se frayer un passage parmi ceux qui descendent, les seaux roulent et l'eau se répand sur la tête de ceux qui sont en bas.

Avec M. l'abbé nous essayons d'organiser une chaîne, nous y réussissons assez bien et, durant quelques instants, les seaux — ou du moins les ustensiles variés qui servent de seaux — passent de main en main. Mais la citerne où l'on puise se tarit et la chaîne se disloque à nouveau. Le feu cependant, qui semble prendre en pitié ces pompiers improvisés, s'éteint doucement de lui-même. Chacun de nous se félicite d'avoir contribué pour une bonne part à cet heureux résultat et, en attendant que la seconde troupe de congressistes arrive de Montpellier, nous allons faire un tour au barrage qui est en amont de Saint-Guilhem.

Mais un accident vient nous attrister. Une demoiselle ayant voulu cueillir une fleur grimpe sur le talus de la route, son pied glisse, elle tombe et dans sa chute se blesse cruellement au front et au bras. On la transporte à l'hôtel où une chambre est déjà préparée, et, grâce à Mademoiselle A. Hamilton, docteur en médecine, qui fait partie de l'excursion, un rapide pansement peut être fait.

Ces divers incidents ont retardé le déjeuner, et c'est seulement à une heure et demie que nous nous mettons à table, tout disposés à faire honneur au menu suivant :

DÉJEUNER DU 25 MAI 1900

Hors-d'œuvre félibréen
Petites bouchées Flamenca
Saumon à la Raynouard
Poularde milanaise
Filet de Lyon à la rhodanienne
Dindonneau à la nontronnaise
Asperges de Figueras
Roche de choux Guillaume-d'Orange
Dessert
Vin de Champagne

Au dessert, après un toast de notre président, M. Léon-G. Pélissier, au plus jeune des convives, à Ioura Roussov, qui répond : « Vive la

Provence! Vive la France! » et fait l'admiration de tous avec ses bottes et son costume de Petit-Russien, il est donné lecture des adresses qui sont parvenues de la Petite-Russie à la Société des Langues romanes.

La Petite-Russie est un peu en dehors de la famille latine, semble-t-il. Aussi est-ce moins la question de langue qui a intéressé les Ukraïniens, comme ils se nomment, qu'une certaine similitude dans les destinées de la Provence et de la Petite-Russie. C'est pourquoi leurs envois s'adressent autant aux Félibres qu'aux romanistes.

Voici la traduction des trois adresses qui proviennent de Kieff, de Tchernigow et de Poltava.

ADRESSE DE KIEFF

Les Ukraïniens de Kieff adressent leurs sincères félicitations à la *Société des Langues romanes* à l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation. Ils font des vœux pour que le but qu'elle poursuit obtienne les plus grands succès.

Suivent les signatures.

ADRESSE DE TCHERNIGOV

Parmi les grandes littératures de l'univers, il y en a une qui cherche à défendre ses droits, comme le fait en France la littérature provençale. Ayant perdu son autonomie, devenue simple parcelle de l'empire de Russie, après avoir longtemps lutté pour la liberté, l'Ukraïne proteste par la voix de ses écrivains contre la centralisation. Quoique enchaîné par la censure, notre peuple tient courageusement son drapeau où sont inscrites les glorieuses paroles de notre immortel poète Schevtchenko : « Brisez vos chaînes, fraternisez ! »

Depuis longtemps déjà, les intellectuels de l'Ukraïne trouvaient dans le mouvement provençal des aspirations semblables aux leurs, et notre grand écrivain Dragomanoff nous a fait connaître vos efforts littéraires.

Aujourd'hui, que votre Société va fêter ses trente années d'activité studieuse et littéraire, nous vous adressons des steppes de notre Dniepr le plus affectueux salut et nous faisons des vœux pour la prospérité du peuple provençal.

Suivent les signatures.

ADRESSE DE POLTAVA

Salut fraternel aux Provençaux de leurs amis Ukraïniens de Poltava.

Salut à toi, pays étranger et lointain! — Entouré de montagnes,

coupé de rivières, — Caressé par les eaux claires et bleues de la mer, — Recouvert, comme un vrai paradis, de jardins fleuris.

Quelque étranger que tu soies pour nous, — Il y a dans notre sort historique quelque chose qui le rapproche du tien. — Aux temps reculés où des ennemis — Ont dévasté nos steppes du Midi,

Que de foules nomades et barbares; — Les Polovici, les Nogajiens, les Tatares ! — De même tes champs, belle Provence, — Ont été ravagés par les Visigoths, les Burgondes et les Francs.

Comme toi nous eûmes nos guerres religieuses et sociales — Et nos grands héros qui défendaient la chrétienté — Des assauts des hordes sémitiques et mongoles.

Pareils à tes troubadours immortels, — Nos chantres populaires, nos Kobzaris — Chantèrent leurs exploits et les transmirent — Aux grands poètes de nos jours avec l'amour de la patrie.

Nous vivons sur le sol arrosé — Du noble sang de nos héros, — Mais aujourd'hui ce ne sont plus nos ennemis — Qui nous font souffrir le plus cruellement, ce sont nos *frères de sang*.

Ils se moquent de notre langue, de notre parole, — Et la traitent comme un idiome vulgaire, — Bon seulement pour des paysans incultes, — Incapables d'exprimer de hautes pensées, de grands sentiments.

Ils nous défendent de la parler, de l'étudier, — Ils condamnent au silence nos poètes inspirés, — Qui nous chantent l'Amour, — le Bien, le Beau, la Fraternité.

Mais viendra le jour du Jugement — Et tous les oppresseurs tomberont, — Toutes les chaînes se briseront et l'opprimé sera affranchi, — Et la parole de tout peuple sera libre.

Ce beau jour ne peut être loin; — Déjà le Soleil de la Vérité se lève, — Nous sommes à l'aube de ce jour si longtemps attendu. — Reçois donc, beau pays de Provence,

Notre salut sincère et fraternel; — Si nos fortunes antérieures se ressemblent, — Que l'avenir nous sourie à tous les deux — Unis dans un même amour pour notre Pays. »

Le banquet terminé, on retourna à Aniane. Les uns, pour jouir encore une fois du pittoresque merveilleux de la vallée de l'Hérault, revinrent à pied, les autres prolongèrent quelques instants leur séjour à Saint-Guilhem et attendirent les voitures.

Congrès des Langues Romanes

C'est le samedi matin, 26 mai, à neuf heures, que s'ouvrit le Congrès, sous la présidence de M. Chabaneau.

On trouvera, d'autre part, *in extenso* ou analysées, les diverses communications qui furent faites. Mais ce que nous n'avons pas pu reproduire, ce sont les savants commentaires qu'ajoutèrent à chacune d'elles les deux présidents, M. Chabaneau pour la séance du matin, M. Jeanroy pour celle de l'après-midi. Nous devons aussi nous contenter de signaler l'intervention de M. le docteur Zchalig, qui prit la parole à propos de quelques-unes d'entre elles — et plus particulièrement sur *les mots expressifs* de M. Grammont — et exprima à leur sujet des opinions aussi intéressantes que judicieuses.

Le soir, un dernier banquet nous réunissait de nouveau à l'*Hôtel de la Métropole*. En voici le menu :

Consommé à la Sévigné,
Escaloppe de turbot à la Florentine,
Filet de bœuf de Lyon aux primeurs,
Ris de veau à la financière,
Canetons nouveaux à la broche,
Salade romaine,
Asperges sauce vierge,
Charlotte Plombière, Gaufrettes,
Corbeilles de fruits,
Pâtisseries et dessert,
Café et liqueurs.

Vins

Rouges et blancs en carafes
Château Arnaud, Moulin à vent
Champagne frappé.

L'heure des toasts étant arrivée, c'est M. Benoist, recteur de l'Université de Montpellier, qui se lève le premier. Il rappelle les liens qui ont toujours uni l'Université à la *Société des langues romanes*, et il se félicite de pouvoir porter aujourd'hui, au nom de la première, un toast à M. Chabaneau. Il dit, aux applaudissements de tous, toute l'admiration que l'Université a pour lui, combien elle est heureuse de le posséder, car sa présence n'est pas seulement pour elle un honneur mais une force, et il ajoute qu'elle espère bien le garder le plus longtemps possible.

Très ému, M. Chabaneau remercie vivement M. le Recteur des aimables paroles qu'il a prononcées à son égard. Il se montre confus des attentions que l'on a pour lui.

Mais la réunion lui fait en ce moment une ovation prolongée, indiquant par là que M. le Recteur n'a été que son éloquent interprète.

Puis M. Walther Suchier prononce les mots suivants :

« Au nom de mes compatriotes, au nom de mon père et au mien, je remercie la *Société des Langues romanes* de l'invitation qu'elle nous a adressée à l'occasion de son *Trentenaire*. Pendant les quelques mois que je viens de passer à Montpellier, j'ai apprécié l'hospitalité française, mais c'est surtout durant ces derniers jours que j'ai appris combien elle est cordiale et affectueuse. Je bois à la *Société des Langues romanes !* »

M. Zchalig, dans une causerie des plus humouristiques, démontre que la *Société des Langues romanes* a droit à la reconnaissance toute entière des étrangers par la manière dont elle a su satisfaire à la fois : leur esprit, leur cœur et leur estomac.

Mme Roussov, en son nom et au nom de sa voisine Mademoiselle Decansky, remercie pour la place que l'on a bien voulu faire, dans ces fêtes, à ses compatriotes.

M. Henri Teulié boit au félibrige, à son représentant officiel, M. le syndic Hippolyte Messine, et à tous les félibres membres de la *Société des Langues romanes.*

M. Messine se félicite de l'union de plus en plus étroite qui s'est établie entre les félibres et les romanistes, et il souhaite qu'elle soit durable.

M. Antonin Glaize boit à M. et Mme Pélissier, au Secrétaire du Congrès, M. Teulié, et il rappelle avec émotion les débuts de la Société.

M. Léon-G. Pélissier porte la santé de M. Fabrège, et annonce l'édition du *Cartulaire de Maguelone.*

M. Fabrège répond :

« Je ne suis qu'un laïque de l'Université ; je n'en ai pas moins l'amour sacré de nos vieilles écoles, glorieux apanage de notre cité.

» M. Pélissier, président de la *Société des langues romanes,* veut bien me complimenter pour mes travaux : j'aurais trop à m'étendre si je voulais énumérer les siens et en faire ressortir le prix. Puisqu'il annonce la publication du *Cartulaire de Maguelone*, j'ai le devoir d'en reporter l'initiative et le principal mérite à notre éminent archiviste, M. Berthelé, dont vous connaissez et la valeur et la modestie, archéologue, artiste, écrivain, qui a composé une série infinie de monographies, quelques-unes très importantes, et qui a fondé, à Montpellier, une Ecole de paléographie, dont les services seront inappréciables pour l'histoire.

Mon ami Glaize prouve par son sonnet qu'il a autant de cœur que d'esprit. Mais, s'il est aussi honoré comme magistrat que comme professeur, ne prouve-t-il pas, dans cette circonstance, que l'ami a

influencé le juge? Je veux bien accepter la couronne qu'il me décerne, mais pour lui dire comme Charles IX à Ronsard : Il y a plus de mérite à les donner qu'à les porter. »

M. Berthelé répond que la publication d'une série de documents aussi considérable que le Cartulaire de Maguelone n'est pas de celle que pouvait tenter une société savante, même avec l'aide des subventions ministérielles. Pour une entreprise de cette envergure, il fallait... *un Mécène*! — M. Fabrège a été ce Mécène, — et il l'a été avec cette même spontanéité chaude et cette même libéralité *magnifique*, auxquelles nous devions déjà la conservation et la restauration de la vieille cathédrale de Maguelone, une des plus belles œuvres de l'architecture romane languedocienne.

Après avoir sauvé la cathédrale elle-même, M. Fabrège a entrepris, — avec l'ampleur d'informations et la largeur de vues d'un véritable historien, — d'en écrire les annales et de montrer quel rôle glorieux ses évêques ont rempli dans le monde du moyen âge. En rendant accessible aux travailleurs l'ensemble des 2.400 pièces du cartulaire, M. Fabrège continue son œuvre. L'avenir dira qu'au total cette œuvre est vraiment grandiose. — De pareils services rendus à l'archéologie et à l'histoire méritent la reconnaissance et l'admiration de tous.

M. Berthelé ajoute que l'archiviste du département de l'Hérault et de la ville de Montpellier aurait manqué à ses devoirs d'érudit, s'il avait décliné l'honneur que lui faisait M. Fabrège, en le choisissant pour son collaborateur.

M. Malavialle porte la santé du représentant de l'Université de Toulouse, M. Jeanroy.

M. Jeanroy ne s'attendait pas, dit-il, à prendre encore la parole, puisqu'il en avait largement usé à la séance du Congrès tenue l'après-midi. Il est cependant heureux de rendre hommage à l'accueil parfait qu'il a reçu à Montpellier, et de constater l'activité toujours nouvelle et toujours féconde de la *Société des Langues romanes*.

M. Chassary signale la part importante prise dans nos concours par l'enseigement primaire et boit à M. Thérond, deux fois lauréat.

Après quelques mots de remerciement de la part de M. Thérond, M. Castets boit aux romanistes et à la presse, qui fixe le souvenir durable de toutes choses.

Puis des vers furent dits ou chantés jusqu'à une heure avancée de la nuit, par MM. Glaize, Chassary, Gachon, Grammont, Paul Hamelin, Thérond, etc..., et l'on se sépara en se donnant rendez-vous pour le lendemain à Maguelone.

Mais comme l'on n'a jamais tant soif qu'au sortir d'un banquet, les plus intrépides s'arrêtèrent encore à la terrasse d'un café, où nos amis d'Allemagne leur enseignèrent à boire des bocks *ad exercitium salamandris*.

Henri TEULIÉ.

P. S. — Le Congrès de la *Société des Langues romanes* eut, le lendemain, un épilogue à Maguelone, dans une félibrée présidée par Mistral et le capoulié Félix Gras. Nous en donnerons ultérieurement le compte rendu, que le défaut d'espace seul nous empêche d'insérer ici, et qui, comme celui qu'on vient de lire, est dû à M. Teulié.

A ce compte rendu si fidèle, — où l'auteur n'a oublié que de mentionner son propre rôle, — celui qui était président de la Société en 1900 a le droit et le devoir d'ajouter quelques mots pour exprimer ce que tous les membres du Congrès pensent de son secrétaire, et ce que la modestie de M. Teulié l'a empêché de dire lui-même. Secrétaire de la rédaction de la Revue et secrétaire du Congrès, M. Teulié a été le membre le plus actif de la Commission des fêtes du Trentenaire, et leur principal organisateur. On peut dire que c'est grâce surtout à son zèle qu'a été dû le succès de cette modeste et cordiale réunion.

Il n'a pas fallu à M. Teulié moins de dévouement pour mener à bien, — malgré mille obstacles dus à la dispersion de nos confrères pendant les vacances, à son éloignement actuel de Montpellier, à son changement de résidence, aux nombreuses difficultés qu'il a trouvées à réunir les éléments du présent compte rendu et le texte ou l'analyse des communications, — l'impression presque simultanée (et par là-même plus lente et, avouons-le, un peu retardée) de quatre livraisons de notre Revue et du volume commémoratif du Trentenaire. Il n'est que juste d'exprimer ici publiquement à notre excellent et dévoué confrère et ami les sincères remerciements de la Société et du Congrès des Langues Romanes.

Léon-G. PÉLISSIER.

2 mars 1901.

CHRONIQUE

JEUX FLORAUX DE SARAGOSSE

La ville de Saragosse adresse un vibrant appel à tous les poètes de langue espagnole ou autres, pour ses *Jeux floraux*. Voici quelques-uns des sujets qui sont proposés en même temps que les prix qui y sont attachés :

Prix de « Cologne ». — Poésie écrite en langue allemande (mètre et longueur de la pièce au choix de l'auteur) dont le sujet doit être un fait glorieux de l'histoire de l'Allemagne.

Prix de France. — Premier prix. — Conte écrit en langue d'oïl (français classique) sur les mœurs et coutumes d'une province française. Le prix consistera en un coq en miniature en or, emblème de l'antique Gaule.

Deuxième prix. — Poésie écrite en provençal classique (mètre et longueur au choix du poète). Prix : une violette en or. Pour ce prix seront admis tous les dialectes parlés dans le midi de la France.

Troisième prix. — Légende en vers en langue espagnole sur un épisode de la vie de Don Jaime le Conquérant.

Prix de Catalogne. — Poésie écrite en Catalan sur l'histoire ou les coutumes de la Catalogne. Prix : une églantine d'or donnée par le Dr D. R. Monner y Sans.

Les manuscrits doivent être envoyés avant le 15 septembre 1901.

Pour plus de détails, s'adresser *al* Sr *Secretario del Excelentissimo Ayuntamiento* de Saragosse.

Le *cartel* d'envoi est signé de l'alcade de Saragosse, M. Amado Laguna de Rins, du Président du corps des mainteneurs Mariano de Pano y Ruata, des six mainteneurs Florencio Jardiel, Manuel Castillon y Tena, E. Cassà y Rouvier, D. de Lizaso y Ascàrale, V. Fornes y Gallart, E. Ibarra y Rodriguez, et du Secrétaire des Jeux Floraux, M. Ucelay y Cardona.

Société de littérature romane. — Un des derniers numéros de la *Zeitschrift für romanische Philologie* (XXI Band, 4 Heft, 1900),

contient un supplément qui donne quelques renseignements intéressants sur la nouvelle Société. Le bureau, prêt à fonctionner dès qu'un assez grand nombre d'adhésions auront été recueillies, serait composé de la manière suivante : M. W. Foerster (Bonn), président ; M. Karl Vollmöller (Dresde), vice-président et secrétaire ; M. Fr. Junge, libraire et imprimeur à Erlangen, trésorier ; membres du bureau, MM. G. Baist (Fribourg en Brisgau), Coelho (Lisbonne), Menéndez y Pelayo (Madrid), Menéndez Pidal (Madrid), W. Meyer-Luebke (Vienne), Madame C. Michaelis de Vasconcellos (Oporto), MM. Monaci (Rome), Morel-Fatio (Paris), Nyrop (Copenhague), Gaston Paris (Paris), Rennert.

Les livraisons prochaines, qui suivront de près celle-ci, seront presque entièrement consacrées à la publication intégrale ou à l'analyse des communications faites au Congrès des Langues Romanes, dans l'ordre où les indique le programme. On n'y trouvera malheureusement pas celle que M. Chabaneau a faite sur le Moine des Iles d'or, et dont ses auditeurs avaient tant apprécié l'érudition et l'ingéniosité. M. Chabaneau avait bien voulu la détacher du travail qu'il prépare depuis si longtemps sur les Vies des Poètes Provençaux de Nostredame, et il croit préférable, à nos grands regrets, de ne la publier que dans ce volume.

Le Gérant responsable : P. Hamelin.

A JOANA D'ARCH

Verge y martre

Veus de joya entussiastes ressonen
D'un extrém de la Fransa á altre extrém;
Tots els cors en un sol se confonen,
Bategant de contento suprém.

Honorar se desitja á la filla
Que á sa Pátria tan llustre doná;
La donzella que, humil y senzilla,
De les runes un trono aixecá.

L'heroine cent voltes gloriosa,
¡ Ay sens ella de Carles seté!
La coloma ignocent, ardorosa,
Que morí per la pátria y la fe.

Sent per ella'l dols niu de sa casa,
Prats y camps, tot el mon conegut,
No havent may empunyat cap espasa,
Ni saber manejar un escut;

JEANNE D'ARC

Vierge et martyre

Des cris de joie enthousiastes retentissent — d'une extrémité de la France à l'autre; — tous les cœurs se confondent en un seul, — palpitant tous d'un contentement suprême.

Tous envieux d'honorer la jeune fille — qui donna tant de lustre à sa patrie, — la jeune fille modeste et simple, — qui a relevé un trône des ruines;

L'héroïne cent fois glorieuse. — sans laquelle, hélas! c'en était fait de Charles VII. — Colombe innocente et embrasée d'ardeur, — qui mourut pour la patrie et la foi:

Pour qui le doux nid de sa maison. — les prés et les champs étaient tout le monde connu: — qui n'ayant jamais touché une épée. — ni appris à se servir d'un bouclier.

Admirant á tothom sa bravesa,
Munta ardida ferestech corcer;
A la lluyta se llensa ab fermesa,
Com intrépit y destre guerrer.

Y batalla darrera batalla,
Va serena lliurant sens descans:
La victoria per ella may falla...
Prou que ho saben Reïms y Orleans.

Y del Loire la vall placentera,
Les comarques de Troyes, Chalons;
Fins llavors, d'una host estrangera,
Invadides tan belles regions.

Sempre impávida, audás heroina,
Al exércit valor inspirant,
Va de Fransa, ab l'ajuda Divina,
El terrer d'enemichs netejant.

Res l'atura; triomfant se passeja,
Sens temor al contrari brahó;
Que l'imatje de Cristo rumbeja
Estampada en l'invicte penó.

Étonnant tout le monde par sa bravoure, — monte hardime
coursier fougueux, — se lance avec fermeté dans la lutte, —
qu'un guerrier adroit et valeureux,

Et va le front serein, livrant bataille — sur bataille sans trê
repos, — la victoire ne lui échappant jamais. — Reims et Or
le savent bien.

De même que la riante vallée de la Loire, — et les campagne
Troyes et de Châlons, — ces belles régions que n'a pas foulées
qu'alors — d'armée étrangère.

Toujours intrépide, l'audacieuse héroïne, — inspirant du cou
à l'armée, — va, avec l'aide de Dieu, — balayant la terre de Fr
d'ennemis,

Rien ne l'arrête. Elle se promène triomphante, — sans avoir
de son adversaire; — tandis qu'elle porte et déploie l'imag
Christ, — empreinte sur son invincible pennon.

Mes les glories y honors no afalaguen
Son cor pur, d'ignocent serafi,
Ni dels triomfs els vapors l'ubriaguen,
Ni orgullosa la fa son desti.

Donchs per ella es tot brill cosa vana;
De renom es follia l'anhel,
Es quimera la gloria mundana;
Sols aspira á l'eterna del cel.

¡ Oh secrets del Senyor ! presonera
Ja la te en son poder *l'Ingles* vil :
No l'espanta la sort que l'espera,
Llur coratje servant varonil.

¡ Quánts insults, quánta injuria y tortures
No sofreix y calumnies y afronts!
Tota sola, en tan greus amargures,
Vers al cel gira'ls ulls fets dos fonts.

Mes encara no's troba saciada
La venjansa d'aquells cors malvats :
Es del foch á morir sentenciada ;
Cels y terra quedant esglayats.

Mais les gloires et les honneurs ne flattent nullement — son cœur pur de séraphin innocent, — ni les vapeurs des triomphes ne l'enivrent, — ni sa destinée ne la rend orgueilleuse.

Car pour elle tout ce qui brille est chose vaine,— la soif de renommée est de la folie — la gloire du monde une chimère, — elle n'aspire qu'à l'éternelle gloire du ciel.

Mais, oh ! secrets inpénétrables de Dieu ! la voilà tout à coup prisonnière, — et déjà la tient en son pouvoir l'anglais odieux — le sort qui l'attend ne l'épouvante pas, — tenant compte de leur courage noble et viril.

Que d'insultes, que d'injures, quelles tortures — ne souffre-t-elle pas ! que de calomnies ! que d'affronts ! — toute seule au milieu de tant d'amertumes ! — elle lève au ciel ses yeux noyés de larmes.

Mais elle n'est pas encore assouvie — la vengeance de ces cœurs pervers. — Elle est condamnée à mourir par le feu. — Le ciel et la terre en sont effrayés.

Enfortida per l'Eucaristia,
Contemplantse la Creu fit á fit,
Si ab la mort la carn flaca porfia,
No desmaya un moment l'esperit.

Vel de flames li fa'l benefici
De cubrir son cos nú, virginal,
Deslliurantla del més dur suplici
De ser blanch de riota infernal.

Oblidant, com son Deu, fers agravis
Y uns torments tan horribles, inichs,
Ab el nom de Jesús en els llabis,
Perdó clama pels seus enemichs.

. . . . . .

Pa era temps! ja l'Yglesia, enardida,
Ab l'afany d'aumentar llur tresor,
Eixa perla hi vol veure afegida,
Eixa estrella d'inmens resplandor.

Y la Fransa, que'ls dies de gloria
Pot á mils remembrar ab orgull,
No escriurá, ni ha escrit may, en sa historia,
Més hermòs y més tendre y gran full.

Réconfortée par l'Eucharistie, — contemplant la Croix face à face, — si la chair lutte avec la mort, — l'âme ne défaille pas un moment.

Un voile de flamme lui donne l'avantage — de couvrir son corps nu et virginal — la délivrant du plus dur supplice — de se voir le point de mire d'une risée infernale.

Oubliant, comme son Dieu, des offenses cruelles, — des tourments horribles et iniques — avec le nom de Jésus aux lèvres — elle réclame le pardon pour ses bourreaux.

. . . . . .

Mais il était temps. L'Église enhardie — avec le désir ardent d'augmenter le trésor des siens — veut y voir ajouter cette perle — cette étoile d'une immense resplendeur.

Et la France, qui peut rémémorer par milliers — avec orgueil ses jours de gloire, n'a jamais — écrit et n'écrira jamais, dans son histoire, — page plus belle, plus attendrissante, plus grandiose.

Fins *allá*, de quals fills mort crüenta
Ne rebé, havent dragat fel á mars,
Ab la fe més sencera y ardenta,
Venerada será en els altars.

La corona dels sants, ab frissansa,
Veure anhelan els fiels en son front:
Si, heroina, una gloria es de Fransa,
Com á santa, n'es gloria del mon.

ENRIQUETA PALER Y TRULLOL.

Jusqu'à ce qu'après avoir avalé fiel à flots — sur des fils dont elle a appris la mort sanglante — l'héroïne sainte sera vénérée sur les autels — avec la foi la plus sincère et la plus ardente.

Les fidèles brûlent avec impatience de voir — la couronne des saints sur son front: — si comme héroïne elle est une gloire de la France, — comme sainte elle est une gloire du monde.

Traduit par M. Justin PEPRATX.

Cape at vostre aire frangnous.
De famo enquero ses pa'n resto :

Es de vous ans que, jous l'arnes,
[illegible] lous valens « dalhaires »
Que [illegible] a Bearnes
Lou siet reina de sous paires :

E tabe lous gents marquesots
Que courrion a la mort seguro,
Enribanats, lou rise as pots,
De pousco roso a la figuro.

Atal, dumpei mai de mile ans,
Dambe la vostro s'abarrejo
La glorio qu'a tengut sus Franks
E sus lours nauts gestes lambrejo.

Emparas, ô nobles castels !
Sus vostros espallos poutentos
L'une emai l'autro è nostres èls
En vous aus las veson vitentos :

E se, tustats per plejo è vents,
Damouras drets coumo uno lanço,
Es per que sapien, lous jouvents,
La grandou de la vielho Franço !

[illegible] votre [illegible] — à la gloire vous ne dites pas [illegible]

[illegible] que sous le harnois de guerre — partirent les vail- [illegible] — qui conquirent au Bearnais — le trône de ses [illegible]

[illegible] jolis marquis — qui couraient à la mort certaine, — [illegible] aux lèvres, — de la poudre rose au visage.

[illegible] plus de mille ans, — avec la vôtre se confond — la [illegible] sur les Franks — et sur leurs exploits rayonne.

[illegible] nobles châteaux ! — sur vos puissantes épaules — [illegible] yeux — en vous les voient vivantes ;

[illegible] pluie et vents, — vous demeurez droits comme [illegible] pour que les jeunes sachent — la grandeur de la [illegible]

[illegible] appelait ainsi quelques-uns de ses compagnons [illegible] M. de Batz.

II

DINS LOU BOS

(COUNTE)

Dins lou bos de l'Ausèl blanc,
Se mestresso damb galant
S'en van quand mèjo-nèi tindo,
Veson passa sus las flous,
La noço del rei Jalous
E de la princesso Lindo.

Lous dus novies an cadun,
Lou rèi à soun blu perpunt,
Lindo à sa pelho nouvialo,
Uno esquissado d'agoun,
Coumo d'uno roujo foun,
Un fièlet de sang devalo.

E veici ço que se dit :
Ta menut èro lou dit
De la pichouno princesso
Qu'en dansan branle ou roundèl
Toumbèt pe's prads soun anèl
Quand tournavon de la messo.

II

DANS LE BOIS

(CONTE)

Dans le bois de l'Oiseau blanc, — si amoureuse et amoureux — s'en vont quand minuit sonne, — ils voient passer sur les fleurs, — la noce du roi Jaloux — et de la princesse Linde.

Les deux époux ont chacun, — le roi à son pourpoint bleu, — Linde à sa robe nuptiale, — une blessure d'où, — comme d'une rouge fontaine, — coule un filet de sang.

Et voici ce que l'on conte : — Si menu était le doigt — de la petite princesse, — qu'en dansant branle ou rondeau — elle perdit dans les prés son anneau, — au retour de l'église.

Lou rei n'aguèt pas mai lèu,
Al ditou blanc coumo nèu,
Vis que l'anèl d'or mancavo,
Que, dins un jalous trasport,
Plantèt soun espado al cor
D'aquelo que tant l'aimavo.

Mès quand, l'anèl retrouvat,
Li fusquèt que trop prouvat
Qu'èro estat jalous sans causo,
Li venguét ta grand chagri
Que voulguèt tabe mouri
E mouri la mèmo causo.

Adoun al dit englasît
Tournèt l'anèl benesit,
Sus la morto pietadouso
Plourèt sa peno à lesé,
Pèi enfouncèt dins soun sé
L'espado enquèro sannouso.

Ia milo ans d'acò. Dumpèi,
Cado sero à mèjo-nèi,
Lous novies, amos en peno,
Tornon è doulentomen,
Van è viron un moument
Sus las flous de la gareno.

Le roi n'eut pas plus tôt, — au doigtelet couleur de neige, — vu que manquait l'anneau d'or — que, dans un transport jaloux, — il planta son épée au cœur — de celle qui l'aimait tant.

Mais quand, l'anneau retrouvé, — il n'eut que trop compris — qu'il avait été jaloux injustement, — il ressentit douleur si grande — qu'il voulut mourir aussi — et mourir de la même mort.

Adonc, au doigt glacé — il passa de nouveau l'anneau bénit, — sur la dolente victime, — il pleura longtemps sa peine, — puis il enfonça dans sa poitrine, — l'épée encore sanglante.

Il y a de cela mille ans. Depuis, — chaque soir, à minuit, — les époux, âmes en peine, — reviennent et tristement — se promènent un moment — sur les fleurs du bois.

Se se trovo en aquel loc
Dus amourous, de soun floc,
Lindo en passan lour i jito
Uno floureto que fai
L'un counfient à tout jamai,
L'autre fidèl per la vito.

Rousereto, se zou vos,
Mas junidos, dins lou bos
Aniren, l'ouro tindado,
Espera que del floc blanc,
Per nous aus, toumbe en passan,
La floureto ensourcilhado.

III

VOGO, VOGO...

(CANSOU)

Sus tres naviùs, abioi un ser
Embarcat touto ma fourtuno
E, damb elo, tout moun esper;
Vogo, vogo, devès ma bruno.

Un pourtavo la pousco d'or
Qu'as païs de mort oun aboundo,

S'il se trouve dans ce lieu — deux amoureux, de son bouquet, — Linde en passant leur jette — une fleur qui rend — l'un confiant à tout jamais, l'autre éternellement fidèle.

Roserette, si tu veux, — mains entrelacées, dans le bois — nous irons, l'heure venue, — attendre que, du bouquet blanc, — tombe pour nous en passant, — la fleurette enchantée.

III

VOGUE, VOGUE...

(CHANSON)

Sur trois vaisseaux, j'avais un soir — embarqué toute ma fortune — et, avec elle, tout mon espoir; vogue, vogue vers ma brune.

L'un portait la poudre d'or — qu'aux pays de mort où on la trouve

Eri 'stat counquista su'l sort.
Vogo, vogo, devès ma bloundo.

L'autre empourtavo mas cansous
E lous laurès que per caduno
Revèri, de glorio envejous.
Vogo, vogo, devès ma bruno.

Enfin, su'l darrè, qu'en plen cèl
Abio talhat sa velo roundo,
Drivavo moun amou ta bèl.
Vogo, vogo, devès ma bloundo.

Lous tres naviùs an capvirat
Uno nèi, al cla de la luno.
E coumo es, lour cargo a soumbrat.
Vogo, vogo, devès ma bruno.

Al found del grand cros oun digun
N'a pouscut fa touca la soundo,
A roullat moun or, grun per grun ;
Vogo, vogo, devès ma bloundo.

E dambe lous destis glourious
Qu'abioi revat, l'uno apèi l'uno,
Se soun negados mas cansous ;
Vogo, vogo, devès ma bruno.

en abondance, — j'étais allé disputer à la Fortune. — Vogue, vogue, vers ma blonde.

L'autre emportait mes chansons — et les lauriers que pour elles — je rêvais, de gloire épris. — Vogue, vogue, vers ma brune.

Enfin, sur le dernier, qui en plein ciel — avait taillé sa voile ronde, — s'en allait mon bel amour. — Vogue, vogue vers ma blonde.

Les trois vaisseaux ont chaviré — une nuit, au clair de lune, — et leur charge a sombré comme eux. — Vogue, vogue, vers ma brune.

Au fond de l'abîme où nul — n'a pu faire toucher la sonde, — a roulé mon or, grain à grain ; vogue, vogue, vers ma blonde.

Et avec les glorieux destins — que j'avais rêvé, l'une après l'une, — se sont noyées mes chansons ; — vogue, vogue, vers ma brune.

Mais mon amour, ultime trésor, — plus profond que la mer pro-

Mès moun amou, darrè tresor,
Mai pregoun que la mar pregoundo,
S'en es tirat è n'es pas mort.
Vogo, vogo, devès ma bloundo.

Moun bèl amou, se sès tournat,
Ei sauvat touto ma fourtuno;
Des autres bes, n'en plangi nat.
Vogo, vogo, devès ma bruno.

E s'es vrai que sès mai pouten
Que l'iro amalido de l'oundo,
Vai, vai, là-bas, entorno-t-en :
Vogo, vogo, devès ma bloundo!

IV

CANSOU DES CRANTO-È-CIN

I

De la Gascougno sèm venguts,
De la Gascougno, rudo maire,
Que, se nous balhèt pauc d'escuts,
Adresso è cor nous plangèt gaire.
Alai, capusso nostro tour
Su'l vièl castèl que fai de mèmo,

fonde, — a échappé au péril et n'est pas mort. — Vogue, vogue, vers ma blonde.

Mon bel amour puisque tu es revenu — j'ai sauvé toute ma fortune; — des autres bien, je n'en regrette aucun. — Vogue, vogue, vers ma brune.

Et s'il est vrai que tu es plus puissant — que la colère furieuse des flots, — va, va, là-bas, va-t-en de nouveau : — vogue, vogue, vers ma blonde !

IV

CHANSON DES QUARANTE-CINQ

I

De la Gascogne, nous sommes venus, — de la Gascogne, rude mère, — qui, si elle nous donna peu d'écus, — nous fit riches d'adresse

Mès lous rebastiren un jour
Damb l'adujo d'Enric tresièmo.

Sèm lous Gascous, lous Cranto-è-cin,
Per la ripalho
È la batalho,
Toujours parats, toujours en trin.

II

Quand darrè lou rèi, dins Paris,
Cavalhès à la fièro mino,
Passan, mai d'un èlhou lusis
Oun dejà l'amou se devino :
A mai d'uno damo de ren,
Mèmo del coustat de la Ligo,
A mai d'uno nono al couvent.
Avèn desfèi la cambaligo.

Sèm lous Gascous, lous Cranto-è-cin,
Per la ripalho
È la batalho,
Toujours parats, toujours en trin.

et de courage. — Là-bas, penche notre tour — sur le vieux castel qui fait comme elle, — mais nous les rebâtirons un jour — avec l'aide d'Henri III.

Nous sommes les Gascons, les Quarante-Cinq,
Pour la fête
Et la bataille,
Toujours prêts, toujours en train.

II

Quand derrière le roi, dans Paris, — cavaliers à fière mine, — nous passons, plus d'un doux œil brille — où l'amour se laisse déjà deviner — à plus d'une dame de haut rang — même du côté de la Ligue, — à plus d'une nonne au couvent — nous avons dénoué la jarretière.

Nous sommes les Gascons, les Quarante-Cinq,
Pour la fête
Et la bataille,
Toujours prêts, toujours en train.

III

Dous es l'amou, mès res nou bal
Lou coumbat, quand bien apuntados,
Soulidos è finos de tal,
Dintron en danso las espados.
Se lous Guisards fan lous meschants,
Lour aprendren, de faissou bouno,
Coumo la pèl des Francimans
Se trauco à la modo gascouno.

Sèm lous Gascous, lous Cranto-è-cin,
Per la ripalho
È la batalho,
Toujours parats, toujours en trin.

V

OUN LA TROUVARAS ?

La flou-boimo, flou de mistèri,
Que nous balho l'oublidomen,
Oun la trouvaras, cò doulen
En cami sus toun dur calvèri ?

III

Doux est l'amour, mais rien ne vaut — le combat quand bien aiguisées, — solides et tranchantes, — entrent en danse les épées. — Si les Guisards font les méchants — nous leur apprendrons gentiment — comment la peau des Francimands — se troue à la mode gasconne.

Nous sommes les Gascons, les Quarante-Cinq,
Pour la fête
Et la bataille,
Toujours prêts, toujours en train.

V

OU LA TROUVERAS-TU ?

La fleur-fée, fleur de mystère, — qui nous procure l'oubli, — où la trouveras-tu, cœur douloureux — en chemin sur ton âpre calvaire ?

La trouvaras, roso d'amou,
Sus la bouqueto de ta migo ?
Nou, lou fasti biste desligo
Lous pots que junis lou poutou.

La trouvaras, roso del rève,
Dins lous casals blus del cèl pur ?
Nou, quand l'alo cerco l'azur
Bai se maca countro la nève.

La trouvaras, roso de lum,
Al frount de la Glorio alucado?
Nou, la glorio à touto buffado
S'escampilho coumo de fum.

La flou-boimo, flou de mistèri,
Que nous balho l'oublidomen,
La trouvaras, ô cò doulen,
Dins un cantou de cementèri.

VI

MATI DE MAI

(SOUNET)

De flous, de flous, de flous enquèro,
De flous pertout, re que de flous :

La trouveras-tu, rose d'amour, — sur la petite bouche de ta mie ? — Non, la satiété sépare vite — les lèvres qu'unit le baiser.

La trouveras-tu, rose du rêve — dans les jardins bleus du ciel immaculé ? — Non, quand l'aile cherche l'azur, — elle va se meurtrir contre le nuage.

La trouveras-tu, rose de lumière — au front de la Gloire allumée ? — Non, la gloire à tout souffle — s'éparpille comme une fumée.

La fleur-fée, fleur de mystère, — qui nous procure l'oubli, — tu la trouveras, ô cœur douloureux, — dans un coin de cimetière.

VI

MATIN DE MAI

(SONNET)

Des fleurs, des fleurs, encore des fleurs, — partout des fleurs et

Un boulugadis de coulous,
De blu, de blanc, d'or, de pourprèro.

Coumo uno alenado leugèro,
De tens en tens un aire dous
Passo è buffo milo sentous
Dins la fino lux printenèro.

Tout es vito, espanissomen,
E preso à l'ensourcilhomen
D'aquelo bèlo matinado,

La bouco se dièrv as poutous
Coumo, de tous bords, lous broutous
Se dièrvon à la soulelhado.

VII

L'AMOU

(ROUNDÈL)

Abioi revat l'amou mai dous
E mai poulit que touto causo ;
Lous troubadous n'èron la causo :
M'abion trop vantat lous poutous.

Me quitèri prene as sedous
Que lou malin cassaire pauso :

rien que des fleurs : — un étincellement de couleurs, — de bleu, de blanc, d'or, de pourpre.

Comme une légère haleine, — de temps en temps une douce brise — passe et souffle mille parfums — dans la fine lumière vernale.

Tout est vie, épanouissement, — et, prise à l'ensorcellement — de cette belle matinée,

La bouche s'ouvre aux baisers — comme, de tous côtés, les boutons — s'ouvrent à la soleillée.

VII

L'AMOUR

(RONDEL)

J'avais rêvé l'amour plus doux — et plus beau que toute chose ; — les poètes en étaient cause : — ils m'avaient trop vanté les baisers.

Je me laissai prendre aux lacets — que tend le rusé chasseur :

Abioi revat l'amou mai dous
E mai poulit que touto causo.

O mentido des troubadous!
Moun amo dumpèi es malauso
E senti que de bèlo pauso
Nou garira de sas doulous:
Abioi revat l'amou mai dous!

VIII

VÈS SOUN COR

(D'APÈI L'INTERMEZZO)

Dambe mas grandos doulous,
Fau de pichounos cansous
Que levant dins la nèi mudo
Lours tindentos plumos d'or,
Volon dincos à soun cor,
D'uno amourouso courrudo.

Alai, vès elo s'en van,
Mès s'entornon en plouran,
Cargados de dol è nado
Nou vol dire ço qu'a vis,
Dambe l'èl de mous chagris,
Dins lou cor de l'adourado.

Gastou LAVERNHO.

— j'avais rêvé l'amour plus doux — et plus beau que toute chose.

O mensonge des poètes! — Depuis, mon âme est malade — et je sens que de longtemps — elle ne guérira de sa douleur: — j'avais rêvé l'amour plus doux!

VIII

VERS SON CŒUR

(D'APRÈS L'INTERMEZZO)

Avec mes grandes douleurs — je fais de petites chansons — qui soulevant dans la nuit muette — leurs sonores plumes d'or, — volent jusqu'à son cœur, — d'un élan éperdu.

Là-bas, vers elle, elles s'en vont, — mais elles reviennent en pleurant, — portant le deuil et aucune — ne veut me dire ce qu'elle a vu, — avec les yeux de mes douleurs, — dans le cœur de la bien-aimée.

Gaston LAVERGNE.

LA CIGALO D'ARGÈNT

A MARTOUN HUOT, MA PROUMESSO, QUE N'EN SIGUÈ GUIERDOUNADO EN COURT D'AMOUR DE CARPENTRAS

« Ié vènon Dono G. Péricaud, Na Marìo Girard, li dos damisello Huot e Midamisello Mirèio Arnavielo e Blanco Roman. Au jougne porton tóuti uno cigalo d'argènt. »
(LOU FELIBRIGE, n° d'óutobre 1891.)

I

Marsiho es en baudour : es la fèsto de Diano,
L'Artemis tres cop santo e tres cop soubeirano
Que fai la vilo grègo ensertado i Ligour
De-longo gasagna richesso emai clarour.
Es fèsto. Li jouvènt an dansa la pirrico,
Brandussant sis espaso emai traisènt la pico... —

LA CIGALE D'ARGENT

A MARTHE HUOT, MA FIANCÉE, QUI EN FUT DÉCORÉE A LA COUR D'AMOUR DE CARPENTRAS

« Y assistaient Mme G. Péricaud, Mlle Marie Girard, les deux demoiselles Huot et Mlles Mireille Arnavielle et Blanche Roman. Au corsage, toutes portent une cigale d'argent. »
(LOU FELIBRIGE, n° d'octobre 1891.)

I

Marseille est en liesse : c'est la fête de Diane, — l'Artémis trois fois sainte et trois fois souveraine — par qui la ville grecque entée sur les Ligures — croît chaque jour en richesse et en gloire. — C'est jour de fête. Les jeunes gens ont dansé la pyrrhique, — brandissant leurs glaives et lançant le javelot. — Ces souvenirs de la

De la maire-patrio aquéli souveni
Au front di vièi plourous fai sourge l'embruni. —
Li teourio, pièi, di vierge bruno e manso
Au son di sistre e di liro entrinon de danso
Ounte au pople abrama fan vèire, dins l'acioun,
De si cors blanquinèu tóuti li perfecioun.
Enfin, chato e jouvènt — un vòu de reguindoulo —
S'arrapon pèr la man e fan la farandoulo,
Danso santo enventado autre-tèms pèr Tesèu,
E la tiero desfai, refai soun cabedèu
Autour dóu sourne autar que dóu sang di vitimo
Emai di libacioun sa pèiro es toujour imo.
De la vido di champ, dins sis evoulucioun,
Retrason à de rèng'mé li tribulacioun,
Li joio e li travai : veici, sèmblo, qu'óulivon;
Aro, à mena l'araire espinchas que s'atrivon.
Meissounon ; li vaquito, aro au tèms dóu rasin,
Que chauchon dins li bouto e fan raia lou vin ;
Enfin l'ivèr arribo e mounto la chavano
E li balaire, lèu, s'acaton sout si vano.

Mai di pouèto alor vaquito qu'èi lou tour.

mère-patrie font voiler de nuages — le front des vieillards en larmes. — Puis les théories des vierges brunes et douces, — au son des sistres et des lyres, se livrent à des danses — où dans le feu de l'action, elles montrent au peuple enflammé de désirs — toutes les perfections — de leurs corps éclatant de blancheur. — Enfin, éphèbes et jouvencelles, légers ainsi qu'un vol d'hirondelles, — se prennent par la main et font la farandole, — danse sacrée jadis inventée par Thésée, — et la bande noue et dénoue son écheveau — autour du sombre autel dont la pierre est continuellement humide du sang des victimes — ainsi que des libations. — De la vie des champs, dans leurs évolutions, — ils reproduisent tour à tour les tribulations, — les joies et les travaux. Voici qu'ils font la cueillette des olives; — maintenant, voyez-les peiner à diriger la charrue. Ils moissonnent; les voici maintenant au temps des raisins, — qui piétinent dans la cuve et font couler le vin; — enfin l'hiver arrive et l'orage monte, — aussitôt les danseurs se mettent à l'abri sous leurs couvertures.

Mais voici que le tour des poètes est venu. — Celui qui sera dé-

Lou que sara vincèire en disènt, aquéu jour,
Li lausenjo de la divesso naciounalo
D'argènt pur ié sara guierdouna 'no cigalo.
E tóuti de soun miés, paure ! de s'óupila,
Fasènt souto si det la zambougno siéula.
Lis un dins lou grouün abron uno flamado
E se fan aplaudi, dóu tèms qu'uno bramado
Coucho dins la liuenchour lou cantaire imprudènt
Que de si vers panard vous fai crussi li dènt.
E, la jouncho acabado : « Atrios ! » crido la foulo
Que l'estrambord tresporto. A travès la bourroulo
Atrios qu'un juste ourguei soun piés fai tresana,
Mounto d'un pèd lóugié lou porge dóu Senat
Ounte l'Arcount Proumié d'uno arengo amicalo
Lou benastrugo e pièi ié baio la cigalo,
Recoumpènso de soun engèni.

Mai alor,
Se virant plan-planet vers l'estatuio d'or
D'Artemis, Atrios dis : « O puro e casto Diano,
Que dins li bos ramu di quau siés estajano
As dirija mi pas de tau biais que mi cant

claré vainqueur en disant en ce jour — les louanges de la déesse nationale, — recevra en récompense une cigale d'argent pur. — Aussi, tous font-ils de leur mieux chanter la cithare sous leurs doigts. — Les uns font courir une flamme dans la foule — et s'en font applaudir tandis que des huées — chassent au loin le rimeur imprudent — dont les vers boiteux vous font grincer les dents. — Et le concours achevé : « Atrios ! » crie la foule — que transporte l'enthousiasme. A travers la tourbe, — Atrios dont un juste orgueil fait battre le cœur,— escalade d'un pied léger le porche du Sénat — où le Premier Archonte lui adresse d'amicales — félicitations et lui remet la cigale, — récompense de son génie.

Mais alors,— se tournant lentement vers la statue d'or — d'Artémis, Atrios dit : « O pure et chaste Diane, — qui dans les bois touffus dont tu fais ta demeure, — as dirigé mes pas de telle façon que mes chants — de la lutte d'aujourd'hui sortent triomphants, — c'est toi qui as parlé par ma bouche.Sans outrecuidance — je ne saurais garder pour moi cette récompense — que toi seule a gagnée. En

Au courreli de vuei clarejon triounflant,
Es tu que pèr mi bouco as parla. Sènso croio
Noun poudriéu me soubra, segur, aquelo joio
Que souleto as gagnado. En óumage veici
Qu'à ti pèd, Artemis, iéu la depause eici.
Mai s'un jour — gardo-nous d'aquelo malastrado ! —
Sout li cop di Barbare, ai ! èro matrassado
La civilisacioun dóu grand pople eleni,
Se nosto raço mèstro èro à mand de feni,
O divo ! acordo-me que, vierge, esto cigalo
S'envole aperamount dins la lus celestialo »....

Ansin, milo an de tèms, subre lou pèd-estau
La cigalo restè ; mai un jour — jour fatau ! —
De l'Adré, de l'Uba, dóu Trelus, uno aurasso
S'aubouro : Visigot, German, Oungrés, en raço,
Emé l'Alemand rous e lou Mouro negroun,
Sus l'empèri rouman marchon, lou sabre au poung.
Ié, fan calèti mai dirias un endoulible
E la Forço latino, en aquéu tuert terrible,
Emé la Gràci grègo, enfrauminado, an fin.
Tout s'esbarboulo, tout desparèis. Un matin,
L'Artemis massalieto es pièi jitado en terro...
Mai coume ansin neissié 'no pountannado fèro,

hommage voici — Artémis, que je la dépose ici. — Mais si un jour — éloigne de nous ce malheur ! — sous les coups des barbares, hélas ! venait à succomber — la civilisation du grand peuple hellénique, — si notre race souveraine était menacée de disparaître, — Déesse ! accorde-moi que, vierge, cette cigale — s'envole là-haut dans la lumière des cieux »...

Ainsi pendant mille ans la cigale resta sur le piédestal ; — mais un jour — jour fatal ! — du Nord, du Midi, du Levant, un orage — monte : Visigoths, Germains, Hongrois, par hordes, — avec l'Allemand roux et le Maure basané, — contre l'empire romain marchent le sabre au poing. — En vain tente-t-on de leur résister, ils ressemblent à un déluge — et la Force latine, dans ce heurt terrible, — ainsi que la Grâce grecque sont broyées et anéanties. — Tout s'écroule, tout disparaît. Un matin, — l'Artémis massaliète est à son tour jetée à terre... — Mais comme ainsi s'ouvrait une ère de sau-

La cigalo d'argènt sis alo espandiguè
E dintre la founsour dóu cèu s'esvaligué.

II

Impassible, lou tèms debanè soun escagno
Sus aquéli tablèu de sourno malamagno
Que semblavon jamai avé de prendre fin.
Or, quau vous a pas di qu'à la primo, un matin,
Uno voues clantiguè dins li vau, sus li colo,
Voues siavo qu'aurias di, segur, l'aureto folo
Quouro à travès di flour, jougant 'mé lou zefir,
De soun cor barbelant escampo li souspir.
E 'quelo voues disié : « A rèire, Barbarìo !
Desempiéi trop de tèms cauques nosto Patrìo.
A rèire, nèblo e fre ! Nautre, ome dóu Miejour,
Nous fau lou gai clarun e nous fau la michour,
Nous fau lou sant Soulèu, la Bèuta soubeirano,
E nous fau l'Amour pur e la Femo abelano.
A bas lis armo ! A bas lou sang ! A bas la mort
Que bouto la restanco i generous esfors !
Vivo la vido sano ! An ! trop long-tèms, sus terro,
Lis ome an desbounda sa naturasso fèro !
Zóu ! Zóu ! Plaço à la Femo ! Oh ! Rèino de deman,

vagerie, — la cigale d'argent déploya ses ailes — et s'évanouit dans les profondeurs du ciel.

II

Impassible, le temps déroula des siècles sur ces tableaux de sombres malheurs — qui semblaient ne devoir jamais prendre fin. — Or, voici qu'au printemps, un matin, — une voix retentit dans les vallées, sur les collines, — voix suave qu'on eût certainement pu prendre pour la brise folle — lorsqu'au milieu des fleurs, jouant avec le Zéphyr, — de son cœur palpitant elle exhale les soupirs. — Et cette voix disait : « Arrière, Barbarie ! — Voici trop longtemps que tu foules aux pieds notre patrie. — Arrière, brouillards et froidure ! A nous, hommes du Midi, — il faut la lumière qui rend gai et il faut la chaleur, — il nous faut le saint Soleil, la Beauté souveraine, — il nous faut l'Amour pur et la Femme souriante. — A bas les armes ! A

L'univers gaubeja 'mé douçour pèr ta man,
Couneira lou Verai e lou Bèu, car lou mounde
Dins nòsti lucho esterlo es necit que se founde
Se la Femo noun vèn au pus lèu lou sauva. »

Ansin disié la voues e lis ome, atriva,
Espanta pèr lou dous d'un parier evangèli
Que de s'estramassa veguèron 'n autre fèli.
Proun, entre quau i 'avié li mai nòbli baroun,
Depausèron l'auberc emai l'espiéu feroun,
E, reprenènt en man la liro abandounado,
Touquèron à quau miés aubado e serenado.
Dóu mai grand emperaire au mai umble pacan,
Tóuti, dins lou Miejour, uniguèron si cant
En l'ounour dóu bon Diéu, de la Vierge e di Dono
Que soun noum, vuei enca, dins noste païs sono.
L'òdi di siècle fèr fasié plaço à l'amour
Qu'à Signo, à Roumanin, gaio tenié sa court.
E coume ansin la gènto e galanto Faneto,
Lou pitre bacelant, emé lis arcaneto
Dóu plesi, presidavo en soun castèu l'acamp
Di sèt dono qu'avien de terceja li cant,

bas le sang ! A bas la Mort qui entrave les généreux efforts ! — Vive la saine vie ! Ah ! trop longtemps sur la terre — les hommes ont donné libre cours à la sauvagerie de leur naturel ! — Allons ! allons ! place à la femme. Oh ! Reine de demain, — l'univers dirigé avec douceur par ta main, — connaîtra le Vrai et le Beau, car le monde — sombrera dans nos luttes stériles — si la Femme ne vient au plus tôt le sauver. »

Ainsi disait la voix et les hommes charmés, — surpris par la douceur de cet évangile — nouveau, entrevirent un bonheur autre que celui de s'entre-détruire. — Beaucoup, parmi lesquels se trouvèrent les plus nobles barons, — déposèrent le haubert et l'épieu meurtrier, — puis, reprenant en main la lyre abandonnée, — chantèrent à qui mieux mieux aubade et sérénade. — Du plus grand empereur au plus humble paysan, — tous dans le Midi unirent leurs chants — en l'honneur du bon Dieu, de la Vierge et des dames — dont le nom retentit aujourd'hui encore dans notre pays. — La haine des siècles barbares faisait place à l'amour — qui, à Signe, à Romanin, tenait sa joyeuse

Dóu founs de l'Empirèio on vèi la Cigaleto
Voula vers la Segnouro e, ié fasènt l'aleto,
Subre soun sen redoun, pièi, se pausa plan-plan.

Mai sus Prouvènço, ai! las! tournè 'nca lou malan.
O ma patrìo blouso! Eres trop gaio e bello!
Gardo, que d'eilamount uno chourmo te bèlo
D'ome blound, d'ome rouge i carage pelous,
Que ta glòri tant puro encoulèro, jalous.

E subran, de l'Uba la menèbro Crousado,
Contro lis Aubigés d'en proumier abrasado,
Subre tout lou Miejour vèn escampa lou dòu
Tant, qu'après cinq cènts an lou cor n'en sauno e dòu.
Coume en esto coumbour, en este mourtalage,
A toustèms — lou cresien — soumbravo lou Parage,
La Cigalo d'argènt sis alo espandiguè
E dintre la founsour dóu cèu s'esvaliguè.

Cour. — Et comme la gente et gracieuse Fanette, — la poitrine palpitante, aux joues le rouge — du plaisir, présidait en son château — l'aréopage des sept dames chargées de classer les chants par ordre de mérite, — du fonds de l'Empyrée on vit la petite cigale — voler vers la seigneuresse et, battant des ailes autour d'elle, — venir doucement se poser sur son sein arrondi.

Mais hélas! le malheur s'abattit de nouveau sur la Provence. — O ma douce patrie! Tu étais trop gaie et trop belle! — Prends garde, de là-haut te guette une bande — d'hommes blonds, d'hommes roux aux visages poilus — qu'irrite ta gloire si pure, objet de leur envie.

Soudain, du Nord la sinistre croisade, — allumée tout d'abord contre les Albigeois, — vint jeter le deuil sur tout le Midi de telle sorte, — qu'après cinq cents ans, le cœur en saigne encore.— Comme en ces incendies, en ces hécatombes, pour toujours, croyait-on, sombrait le Parage, — la cigale d'argent déploya ses ailes — et s'évanouit dans la profondeur du ciel.

III

« *Èvo d'un paradis ounte l'amour èi Diéu,*
Salut ! O Dono, avès li dos bèuta requisto
Que de vous fan l'idolo autambèn que l'artisto
E vous cuerbon de rai coume uno aubo d'Abriéu..... »(*)
Me dève-ti fisa vo noun de mis auriho ?
Es-ti dins la liuenchour quauque vounvoun d'abiho?
Ai-ti bèn entendu vo bèn perde lou sèn?
Quau m'assaventara que soun éstis acènt
Que disien amoussa pèr jamai ?
— De Lescuro
Es la voues malautouno, apassiounado e puro
Qu'eila dins Carpentras, en pleno Court d'amour,
Vèn reçaupre sa joio : un poutoun 'm'uno flour,
Car, mau-despié dóu Nord la terriblo radouiro
Giblant nosto genòrio, ai ! las ! que s'en doulouiro,
Dins noste tèms pratique ounte camin-ferra,
Telegrafo, vapour, de tout caire engimbra,
De la terro de Diéu fan uno mecanico,

(*) F. Lescure : *I dono de la Court d'Amour* (Lou Carbounié cant avo, p.48).

III

« *Èves d'un paradis où l'amour est Dieu, — salut ! O femmes, vous avez les deux beautés d'élite qui de vous font l'idole aussi bien que l'artiste — et vous couvrent de rayons comme une aube d'avril....* (*).

Dois-je en croire mes oreilles ? — N'est-ce pas dans le lointain un bourdonnement d'abeilles ? — Ai-je bien entendu ou ai-je perdu le sens? — Qui me dira quels sont ces accents — que l'on croyait éteints à jamais ?

De Lescure c'est la voix maladive, passionnée et pure — qui là-bas à Carpentras, en pleine cour d'amour, — vient recevoir sa récompense : un baiser et une fleur, — car, en dépit de la terrible radoire — sous laquelle le Nord ploie notre race qui en gémit, — dans notre temps pratique où chemins de fer, — télégraphe, vapeur, agencés de tout côté, transforment — la terre du bon Dieu en une mécanique, — Provence resplendit de nouveau si poétique — et si noble et si fière et

(*) F. Lescure : *Aux dames de la Cour d'Amour* (Lou Carbounié cantavo, p. 48).

Prouvènço resplendis tourna tant pouëtico
E tant noblo e tant fièro e glouriouso tant
Que li gènt de la niue plugon, parpelejant.
E de brama : « De-bado avèn clava la porto
De soun cros, la cresènt, aqueste cop, bèn morto
L'esbarluganto lus que nous rimo lis iue :
Elo, coume lou jour, sèmpre coucho la niue. »
Ansin disien dóu tèms qu'emé sa caro blavo,
Lescuro, lou pouèto, i cinq dono acabavo :
« *Pèr gara la doulour e nous flouri lou cor,*
Amoulounant aqui vòsti bèu chevu d'or,
Dono di Court d'Amour, pourgés-nous vosto espalo. »

Lor, pèr lou segound cop, se veguè la Cigalo
Davalant tras l'etèr, sus lou còu de Martoun
Se veni repausa, ié fasènt un poutoun.

Li civilisacioun grègo e latino morto,
Lou Parage estoufa, nosto Prouvènço forto
Baio lou Felibrige au vièi mounde estouna
Que davans ta Cigalo, o Marto, vai clina.

Cano, lou 11 de setèmbre de 1897.

Maurìci RAIMBAULT.

si glorieuse — que devant elle les fils de la nuit ferment leurs paupières clignotantes. — Ecoutez-les brailler : « En vain de son tombeau nous avions fermé la porte, — la croyant cette fois morte — pour tout de bon, l'aveuglante lumière qui nous brûle les yeux : comme le jour elle chasse toujours les ténèbres. »

Ainsi disaient-ils pendant qu'avec sa figure pâlie, — Lescure le poète achevait de dire aux cinq dames :

« *Pour faire fuir la douleur et faire fleurir nos cœurs, — groupant ici vos beaux cheveux d'or, — Dames des Cours d'Amour, prêtez-nous votre épaule.* »

Alors, pour la seconde fois, on vit la Cigale — descendant à travers l'espace, venir se poser sur le col de Marthe — et lui donner un baiser.

Les civilisations grecque et latine une fois mortes, — le Parage étouffé, notre vigoureuse Provence donne le Félibrige au vieux monde étonné — qui devant ta Cigale, ô Marthe, va s'incliner.

Cannes, le 11 septembre 1897.

Maurice RAIMBAULT.

LA CANSOU DE LA TERRO

I

Bouè qui t'en bas, prumè que lou sourelh
Hisse estiglan darrè la coustalado,
Laura toun cam, au pas brac deu parelh,
E dinqu'au sé tira d'uo halado
As audit, bouè, la gran cansou
Qui s'alando de cap lou sou,
Per lou cèu esclarit, en superbo boulado?
Que soy la May dou blat, la May deu bou pâ blang,
La May, au sé puchant, de tout ço qui perpito,
La doun la bouno lèyt balho à cadu la bito,
Que soy la Terro qui chens dòu bous da soun sang!

II

Segayre brun aus bras tilhous è dus,
Au rebat deu sourelh yumpan la dalho
Yacan au souc lous cabelhs d'or madus

LA CHANSON DE LA TERRE

I

Bouvier qui vas avant que le soleil — ne monte, ardent, derrièr les collines, — labourer ton champ au pas lent des bœufs — jusqu'au soir tirer tout d'une haleine, — as-tu entendu, bouvier, chanson — qui monte vers le soleil — par le ciel clair en superb envolée? — Je suis la mère du blé, la mère du bon pain, — la mèr au sein puissant, de tout ce qui palpite, — celle dont le bon l donne à chacun la vie, — je suis la Terre qui, sans regret, donne s sang!

II

Moissonneur brun aux bras nerveux et durs, — sous le feu soleil balançant la faux — qui couche dans les sillons les épis d'

mati, e bous nou seretz lhebade; quoant ey doungues per noste escot e per noste recapte ? »

— « Per bous-autz dus, amics, n'ey pas que sept soos », respounou la brabe hemne, dab u ayre de pietat, en béden quin èren mau arroupatz e minables aquetz estrangès.

— « Pierre, pàgue aqueste hemne », digou lou boun Diu.

Labetz sént Pierre tira sept soos de dehenz ue sacoutete toute plie de doubletes d'or, d'escutz e de pecetes d'argént.

La daune e lou meste qu'èren esmiraclatz e toutz pecs de bede tant grane fourtune en maas de tant praube mounde.

E lendouma, de gran mati, chenz dise arré à sa hemne, l'hòmi se lheba tout dous e s'en ana tà dehore, sus lou cami endaban, argoeyta lous dus estrangès:

— « La bousse ou la bite ! » se-us crida.

— « Nou sàbes-tu qu'ey defendut d'aucide e de pana ? », se-u respounou lou boun Diu, chenz met, en s'ajustan.

— « Que-u sey ! mey jou que-b tourni dise: la bousse ou la bite, e drin biste !... »

E l'homi, armat d'u gran bàrrou herrat, lou miassabe dab u briu endemouniat.

grand matin, et vous ne seriez pas levée ; combien c'est-il donc pour notre écot et pour notre abri? »

— « Pour vous autres deux, mes amis, ce n'est que sept sous », répondit la brave femme, avec un air de pitié, en voyant comment étaient accoutrés et pauvres ces étrangers.

— « Pierre, paie cette femme », dit le bon Dieu.

Alors saint Pierre tire sept sous d'une petite sacoche qui était toute pleine de doublons d'or, d'écus et de petites pièces d'argent.

Le maître et la maîtresse étaient émerveillés et tout ahuris de voir une aussi belle fortune en mains d'aussi pauvres gens.

Et le lendemain, de grand matin, sans rien dire à sa femme, l'homme se leva tout doucement et s'en alla dehors, le long du chemin, épier la sortie des deux étrangers.

— « La bourse ou la vie ! » cria-t-il.

— « Ne sais-tu point qu'il est défendu de voler et de tuer? lui répondit le bon Dieu, en s'approchant sans peur.

— « Je le sais, mais je vous le répète encore: la bourse ou la vie, et un peu vite. »

— « Pierre, prén u crabeste qui-ey henz la sacoutete e boute-ü à d'aqueste malurous enfirounat, » digou lou boun Dìu, tout tranquile.

Nou y habé, de-segu, nad crabeste henz la sacote, abanz, mey lou boun Dìu que-ü y hé trouba, e sent Pierre, auta-lèu, que-u boutè à l'homì qui, en u birat de oelh, esté cambiat en u poulit asou !... e que-u s'en hén ana dab ethz, tout en lou han culhebeta daban.

Que passèn per u gran bosc oun troubèn u carboè qui, dab prou de pene, apedagnabe saques de carbou.

— « Amics, b'habetz aquiu u beth saumet! » se-us digou, be-m serbiré pla tà carrega carbou, si-u me boulèbetz bène ? »

— « Bène ne ü poudém pas, mey puch que l'habetz besounh, que-u pe prestam de bou coo per sept mes. »

— « E dounc, amic, gran mercés toutu, mey diset-me drin : que-ü balhatz per manja? »

— « Arré, n'hauratz besounh de balha-u arré, het-lou soulamenz bebe tres cops per die, lou mati, lou meydie e lou ser.

Et l'homme, armé d'un grand bâton ferré, les menaçait avec un entrain de démon.

— « Pierre, prends un licol qui est dans la sacoche et met-le à ce malheureux en furie », dit le bon Dieu, tout tranquille.

Il n'y avait, auparavant, certes, aucun licol dans le petit sac, mais le bon Dieu l'y fit trouver, et saint Pierre, aussitôt, le mit à l'homme qui, en un clin d'œil, fut changé en un bel âne ! et ils l'emmenèrent avec eux, tout en le faisant ruer devant.

Ils passèrent par un grand bois où ils trouvèrent un charbonnier qui, avec assez de peine, charriait sur ses épaules des sacs de charbon.

— « Amis, vous avez là un bel âne ! » leur dit-il, « il me servirait bien pour charrier du charbon, si vous vouliez me le vendre. »

— « Nous ne pouvons le vendre, mais puisque vous en avez besoin, nous vous le prêtons de grand cœur pour sept mois. »

— « Eh bien ! mes amis, grand merci tout de même, mais dites-moi un peu : qu'est-ce que vous lui donnez à manger ? »

— « Rien, vous n'aurez besoin de rien lui donner, faites-le seulement boire trois fois par jour, le matin, à midi et le soir. Dans sept

» En sept mes dounc que-u bieneram serca nous, assi, siatz fidéu e au plasé de tourna 'nz bede... »

Labetz que-s deseparèn. Lou boun Dìu et sent Pierre countunèn lur cami, e lou carboè se bouta à carga l'asou de dues saques de carbou. Eth s'en anabe hardit, coum si n'habè arré de-sus... « B'ey goalhard aqueste saumet ! » se disebe en eth-medich lou carboè, « edounc, bam, que-u bàu balha ue aute saque ». E lou bourrou carreyabe sas tres saques, mey arrebendit dengore que si nou'n habè que dues.

— « Jesus ! miracle ! que-u ne pòdi ha pourta quoate e ad ayze... » s'escrida noste hòmi tout estounat.

E, déu mati dinqu'au ser, l'asou troutabe, escarrabelhat, dab sas quoate saques de carbou sus l'esquie, e toutu nou boulebe jamey manja u soulet punhat d'arredalh ou de hé, ni abusa s à brousta nad cardou ; nou boulè tapoc sénti nad graa de milhoc, arré que bebe l'aygue bribénte e clare de l'arriu qui toustem cantabe sa cansou la mediche, en se passeyan capbat lou bosc.

Lendouma mati, à l'esguit déu die, lou saumet esberit, fresc

mois donc nous viendrons le chercher ici, soyez fidèle et au plaisir de nous revoir... »

Alors ils se séparèrent. Le bon Dieu et saint Pierre continuèrent leur chemin, et le charbonnier se mit à charger l'âne de deux sacs de charbon. Et celui-ci s'en allait hardi comme s'il n'avait rien sur lui.

— « Il est bien gaillard cet âne ! » se disait en lui-même le charbonnier, « eh bien ! voyons, je vais lui donner un autre sac. »

Et l'âne portait ses trois sacs, plus fringant encore que quand il n'en avait que deux.

— « C'est prodigieux ! Je puis lui en faire porter quatre, et facilement ! s'écria notre homme tout ahuri.

Et, du matin au soir, l'âne trottinait, alerte, avec ses quatre sacs de charbon sur l'échine, et pourtant il ne voulait jamais manger une seule poignée de regain ou de foin, ni s'attarder à broûter aucun chardon ; il ne voulait non plus sentir aucun grain de maïs, rien que boire l'eau vive et claire du ruisseau qui toujours chantait sa même chanson, en se promenant à travers la forêt.

Le lendemain matin, au point du jour, l'âne éveillé, frais et potelé,

e poutelat, tricoutabe aus quoate peds sus lous sendès déu bosc, cargat de quoate saques de carbou, e lou carboè, tout libre qui ère, qu'habè gay de sequi-u ; labetz, que-u ne balha lèu beres cinq saques, au loc de quoate, e tout en sauteriqueyan, eth las carreyabe à pinnetz, toutu coum si n'èren que saques d'espounjes.

Tout die lou praube asou hasebe aquet mestiè, autant arrebendit lou brespàu coum lou mati, e jamey nou manjabe arré, soun que bebe.

Sept mes se passèn atàu, quoand u mati lou boun Dìu e sént Pierre arribèn dab aquet praube saumet daban ue auberjote.

Après habé estacat l'asou henz la borde, ethz s'en anèn tà la cousine damanda de que manja.

La daune, toute bestide en dóu, qu'ère tristote coum ue amne en pene per dehenz-enlà.

— « Amics, sedet-bous », se-us digou dab u ayre doulent, « jou que-be bàu lèu serbi singles tarrisses de soupe e drin de mascature. » —

— « Nous qu'habèm tout lou tems, daune, hèt à plasé, »

« tricotait » de ses quatre pieds sur les sentiers du bois, chargé de quatre sacs de charbon, et le charbonnier, tout libre qu'il était, avait de la peine à le suivre ; alors il finit par lui donner cinq beaux sacs, au lieu de quatre, et tout en sautillant et en gambadant il les portait, comme s'ils n'eussent été que des sacs d'éponges.

Chaque jour ce pauvre âne faisait ce métier, tout aussi fringant le soir que le matin, et jamais il ne mangeait rien, il buvait seulement.

Sept mois se passèrent ainsi, lorsque, un matin, le bon Dieu et saint Pierre arrivèrent avec ce pauvre âne devant une petite auberge. Après avoir attaché l'âne dans la grange, ils entrèrent dans la cuisine pour demander de quoi manger.

La maîtresse, revêtue d'habits de deuil, était triste, la pauvre, comme une âme en peine, à travers son logis.

— « Mes amis, asseyez-vous », leur dit-elle d'un air dolent, « je vais vous servir tout de suite une terrine de soupe à chacun et un peu de pitance. » — « Nous avons tout le temps, Madame, allez doucement », répondit le bon Dieu avec une grande douceur, et puis il lui

respounou lou boun Diu dab grane douçou, e puch que-u damanda :

— « Per qu'etz bous habilhade de négre ? qu'habetz dilhéu pergut quauqu'u de boste familhe ?

— « Malaye ! o pla... qu'ey pergut lou me praube hòmi... mey jou be-m sémble de recouneche-b à bous-autz ? n'èretz pas bengutz, assi, passa ue noet, quauque tems-a ?... » —

— « Qu'ey bertad, daune, e que y-a sept mes, hoey, die per die. » —

— « Edounc, moun hòmi qu'a mancat en case desempuch aquet die madech, e n'ey jamey poudut sabé si ey mourt ou bìu... »

Labetz, sus u sinne de lou boun Dìu, sént Pierre s'en anè desestaca l'asou e tira-u lou crabeste.

U moumendet après, lou meste de l'auberjote s'en entrabe à la cousine e se jetabe aus peds de lou boun Dìu, en lou pregan de perdouna-u ; « Nou m'y tournarey mey ! », souspirabe lou praube hòmi tout counfus, triste, magre, acabat.

E puch, en se biran de cap à sa hemne qui-ère miey esmu-

demanda : — « Pourquoi êtes-vous habillée de noir ? Vous avez peut-être perdu quelqu'un de votre famille ?

— « Hélas ! oui, j'ai perdu mon pauvre homme... Mais il me semble bien vous reconnaître vous autres ?... » N'étiez-vous pas venus ici, passer une nuit, il y a quelque temps ? »

— « C'est vrai, Madame, et il y a sept mois aujourd'hui, jour pour jour. »

— « Eh bien ! mon homme a manqué à la maison depuis ce jour même, et je n'ai jamais pu savoir s'il était mort ou en vie. »

Alors, sur un signe du bon Dieu, saint Pierre s'en alla délivrer l'âne et lui sortir le licol.

Un petit moment après, le maître de la maison entrait dans la cuisine et se jetait aux pieds du bon Dieu, en le priant de le pardonner : — « Je n'y reviendrai plus ! » soupirait le pauvre homme tout confus, triste, maigre, accablé. Et puis, se tournant vers sa femme qui était toute interdite et sans parole sous le coup de sa terrible surprise, il lui fit deux baisers et il lui dit :

— « Ecoute, ma pauvre amie, prends joliment soin de ces hommes

tide e toute enclabade de sa tarrible susprese, que-u hé dus potz e que-u digou :

« Escoute, praubine, ayes-tu beroy soenh d'aquestes hòmis, e ne-us préngues arré per pagamén, toutz minables coum tu lous bèdes, ethz qu'an de hère grans poudes, e nou sabém qui soun... » —

Entant que debisaben amasse, homi e hemne, lou boun Dìu e sént Pierre desparescoun toutu coum dus eslambretz, après habé pausat sus la taulete déu larè sept escutz d'argent e sept doubletes d'or.

Henri Pellisson.

---

et n'accepte d'eux rien en payement, tout malheureux que tu les vo[illegible]s, ils ont de grands pouvoirs, et nous ne savons qui ils sont... »

Pendant que l'homme et la femme causaient ensemble, le bon D[illegible]eu et saint Pierre disparurent comme deux éclairs, après avoir dép[illegible]sé sur le manteau de la cheminée sept écus d'argent et sept doubl[illegible]ns d'or.

Henri Pellisson.

CONTES LENGADOUCIANS

Dau pioch de Sant-Loup au pioçh de Sant-Cla

I

PER LAS METRE A L'OSCA

A MOUN MÈSTRE, LOU MASELIÈ

Per las metre à l'osca, — pense qu'avès devignat de quau parle, — per las metre à l'osca, vole be que i'age pas cinquanta mila biais de se ie prene ; mès dequ'es de-besoun de tant !... S'agis que n'i'age un bon, pas vrai? e que se ficoun lous autres !

Or, lou bon biais i'es, e toutes lou counouissès, au mens per ausit dire, amai, se cau, quauques uns per l'avedre emplegat... Chut ! parlen pas de ce que facha. D'abord aco's d'afaires qu'arregardoun pas degus, e quant à iéu, soui aici simplamen per vous countà, s'avès de tems de rèsta, coussi 'n

I

POUR LES METTRE AU PLI

A MON MAITRE, LE MASELIER

Pour les mettre au pli, — je pense que vous avez deviné de qui je parle, — pour les mettre au pli, je concède volontiers qu'il n'existe pas cinquante mille manières de s'y prendre; mais qu'en est-il besoin de tant ?... L'important, n'est-ce pas? c'est qu'il y en ait une bonne, et foin de toutes les autres!

Or, la bonne manière, tous vous la connaissez, au moins par ouï-dire, et même, d'aventure, quelques-uns pour l'avoir employée... Chut! ne parlons pas de ce qui fâche! D'abord, ce sont là des affaires qui ne regardent personne, et quant à moi je suis ici tout simplement pour vous conter, si vous avez du temps de reste, comment, une

cop aquel bon biais agèt double succès. Belèu sabès pas lou fèt.

Prenguen las causas per soun fieu.

***

I'aviè, à las Matèlas, un jouinome que sounaren Milota. Aquel Milota aviè perdut soun paire de bona oura e sa maire, la veusa Nanoun, aviè toujour dich de nou quand s'èra parlat de la remaridà. Couma enfant de veusa èra adounc pas partit per soun sort. E viviè sans trop de làguis, urous couma un rei, dins soun oustalet de l'intrada dau vilage. Gagnava de bravas journadas, dins sous emperaus fasiè valé sous quauques cantous, aviè toujour la soupa escullada lou vèspre quand arrivava e la biassa garnida lou mati quand partissiè ; e de-longa sa maire lou teniè recatat e propre couma un anèl. Digàs-me dequé ie mancava?

Ai, las ! la benurança, quand, per asard, passa en-quicon aici-de-bas, ie fai pas de longas fangas !... En lavant sa bugada, un iver, Nanoun acassèt un marrit raumàs. Lou

fois, cette bonne manière fut couronnée d'un double succès. Peut-être ne connaissez-vous point le fait.

Prenons les choses par leur fil.

***

Il y avait, aux Matelles, un jeune homme que nous appellerons Milote. Il était encore tout jeune quand il perdit son père. Sa mère, la veuve Nanon, avait toujours dit non quand on avait parlé de la remarier. Comme fils de veuve il n'était donc point parti pour l'armée. Et il vivait sans trop de soucis, heureux ainsi qu'un roi, dans sa maisonnette à l'entrée du village. Il gagnait de bonnes journées, faisait valoir ses quelques coins de terre pendant ses heures de loisir, et trouvait toujours la soupe trempée le soir en arrivant et le bissac bien garni le matin au départ. Sa mère, de plus, lui maintenait son linge en parfait état. Vous l'eussiez vu constamment propre et coquet comme un bijou. Dites-moi ce qu'il lui manquait?

Hélas ! le bonheur, si par hasard il passe quelque part ici-bas, que peu de temps il y séjourne !... En lavant sa lessive, en hiver, Nanon prit un mauvais rhume. Le rhume, d'abord négligé, empira ; il em-

raumàs, d'abord mau souègnat, venguèt vilèn, talamen vilèn que la paura n'escapèt pas. Quinze jours après l'enterravoun.

Vejaqui dounc nostre Milota sans oustalièiras. E ara, coussi vieure tout soulet?... Travalhà defora couma un negre, tout lou sant-clamen dau jour, e faire la cousina lou vèspre entre arrivà, sustout quand i'entendès couma un porc per escrieure, es pas causa ben aisida, Milota hou vouguèt be ensajà, mès, pecaire! quau t'a vist e que te vei!... Au bout d'una mesada, el, autres cops ple de car e triounflant de santat, èra pus sec qu'un estelou e regagnava d'osses couma de trissous.

Se virèt d'un autre biais e prenguèt pensioun enco d'un de sous cousis. Aco seguèt sourti dau rèc per toumbà dins la rivièira. Aimava lous faviòus?... ie metièn de lentilhas; vouguèsse de lentilhas?... ie reveniè de faviòus. E semblava encara que ie faguèssoun marmanda de lou nourri, amai que per aco n'i'en coustèsse lous iols de la tèsta. Un jour, per pati-patà pas res, agèroun quaucas pichotas resous, e se quitèroun broulhats à mort.

Milota anèt à l'auberja. S'en faguèt soun sòu e ie gagnèt

pira tellement que la pauvre n'en réchappa point. Quinze jours après on l'enterrait.

Voilà donc notre Milote sans ménagère. Et maintenant, comment vivre, seulet?... Peiner aux champs comme un nègre tout le long du jour, puis faire sa cuisine le soir dès l'arrivée, surtout quand on s'y entend comme un porc s'entend à l'écriture, ce n'est pas chose bien aisée. Milote voulut bien essayer, mais, *pecaïre!* qui t'a vu et te revoit!... Dans moins d'un mois, lui, jadis plein de chair et triomphant de santé, était plus sec qu'un éclat de bois et faisait saillir des os semblables à des clous.

Il se tourna d'un autre côté et prit pension chez l'un de ses cousins. Ce fut se tirer du ruisseau pour venir choir dans la rivière. Aimait-il les haricots?... on lui servait des lentilles; voulait-il des lentilles?... il avait des haricots. Et de plus on se donnait des airs de lui octroyer une grande faveur encore que pour l'obtenir il lui en coûtât les yeux de la tête. Un jour, pour patati-patata-rien, ils échangèrent quelques mots aigre-doux et se séparèrent brouillés à mort.

Milote s'en fut à l'auberge. Il y porta son bel argent et gagna d'y manger, plus souvent que de raison, de vétustes ragoûts mi-brûlés,

de manjà, pus souvent qu'à soun tour, de vièls fricots rabinats ounte las mouscas assegutavoun lous pèusses de la pachauda cousinièira.

De veire tout aquel varal finiguèt per se faire une resoulucioun.

* * *

Un bèu dimenche, entre sourti de la messa prumièira, vestit de sas pus bèlas bralhas, la bloda blua flambant-nòu, capèl e souliès das festenaus, Milota s'acarrairèt de-vers Sant-Marti, gros vilajàs à tres ouras de las Matèlas.

E pas pus lèu i'arrivà demandèt ounte demourava lou vièl Coustant.

— Chaval! encapitàs, quaucun ie diguèt: l'avès tout juste amount que vèn de la messa granda.

Couma de-fèt, Coustant, que l'aviè devistat, se sarrava daus el.

— *Holà!* aco's tus, Milota?... Per quante fèt d'asard t'endevènes aici?

emmi lesquels les mouches nageaient au pourchas des cheveux de la malpropre maritorne.

De voir tout ce brouillamini il finit par se faire une résolution.

* * *

Un beau dimanche, sitôt ouïe la première messe, vêtu de ses plus belles braies, la blouse bleue battant neuf, chapeau et souliers des grandes fêtes, Milote s'achemina vers Saint-Martin, gros village à trois lieues des Matelles.

Dès l'arrivée, il demanda où demeurait le père Constant.

— Par ma foi! vous jouez de chance, quelqu'un lui dit: le voilà justement qui s'en revient de la grand'messe.

En effet, Constant, qui l'avait reconnu, s'approchait de lui.

— Holà! est-ce bien toi, Milote?... Par quel heureux hasard te trouves-tu ici?

— Je suis venu vous voir.

— Tu as bien fait, mon ami... Tiens! petit, dit-il à un garçonnet qui passait là, voici un sou pour toi; va-t'en vite à la maison: tu préviendras Goton que nous aurons un convive pour le dîner, n'est-ce

— Soui vengut vous veire.

— As ben fach, moun ome .. Tè! pichot, diguèt à-n-un manit que passava, aqui i'a'n sòu per tus e vai-t'en vite à l'oustau avisà Goutoun que çai avèn quaucun de dinnada, que?. . D'aquel tems farian pas mau d'anà gimblà'n veire ; dises pas couma iéu ?

— S'aco vous agrada, vole be.

— Sabes, moun enfant, coussi ta paura maire aco seguèt lèu lèste? Sembla pas poussible, una fenna tant galharda?.. Ah! ça, mès, diga-me : e quau te fai la soupa !

— M'en parlès pas, sieuplèt, que n'ai un vòmi.

E, pan per pan, ie countèt sa vidassa desempioi lou jour qu'aviè 'nterrat sa maire.

— Acha ! vos que te digue dequé farièi, s'ère tus ?

— Dequé fariàs !

— Me maridarièi.

— Adounc, counselhàs que me maride ?...

— Oi, me maridarièi. Las fennas soun be, mai-que-mai, testardas, groumandas, falourdas, tout ce que diànsis voudràs,

pas ?... Si, en attendant, nous allions prendre un verre : dis-tu pas comme moi ?

— Si cela vous agrée, je veux bien.

— Sais-tu, mon enfant, que ta pauvre mère fut bien vite enlevée? Cela ne paraît pas possible, une femme si robuste !... Ah ! ça, mais, dis-moi : qui donc te fait la soupe?

— Ne m'en parlez pas, je vous en prie ; j'en ai plus que mon saoul.

Et, de point en point, il conta sa vie depuis le jour où mourut sa mère.

— Ah ! bien, veux-tu que je te dise ce que je ferais, si j'étais que de toi ?

— Que feriez-vous ?

— Je me marierais.

— Alors, vous conseillez que je me marie ?

— Oui, je me marierais. Les femmes sont bien, pour la plupart, capricieuses, gourmandes, coquettes, tout ce que tu voudras, mais il en faut. Et, pour tenir une maison et soigner un homme, il n'est personne comme elles. Marie-toi, si tu veux m'en croire.

mès n'en cau. E, per tène un oustau e souegnà 'n ome, i'a pas degus couma elas. Marida-te, se me creses.

— Eh, ben ! à vous hou dire drech, soui vengut un pauc per aco.

— As agut una bona idèia. N'en parlaren à Goutoun, toutara, en dinnant, e veiràs que t'aurà lèu trouvat ce que cau.

— M'avès pas laissat acabà... M'an dich qu'aviàs vostra filha prèsta à maridà, e, aladounc, me soui pensat que, couma eriàs estats grands amics embé moun paure paire...

— Coussi !... me demandes Catarina ?

— Franc que m'atrouvés pas un prou bon partit per ela !...

— Es pas aqui lou picà de la dalha, soulamen, sabes ?... la pichota es un pauc jouina... e pioi...

— Anen, vese qu'aco vous vai pas. Escusàs ; n'en parlen pas mai.

— Mès si, aco me vai : es à tus qu'ai pòu que t'anarà pas. Veja, aime mai francamen t'hou escullà couma n'es : ma filha pot pas faire per tus ; a dau mau de sa maire, es capuda couma un ase e te fariè veire las pèiras... Aco t'estouna que,

— Eh ! bien, à dire vrai, je suis un peu venu pour cela.

— Excellente idée ! Nous en toucherons un mot à Goton, tout à l'heure, en dînant. Tu verras qu'elle aura tôt fait de te trouver ce qu'il te faut.

— Vous ne m'avez pas laissé achever... On m'a dit que vous aviez votre fille en âge d'être mariée ; alors j'ai pensé que, puisque vous fûtes si grands amis, vous et mon pauvre père...

— Comment !... tu me demandes Catherine ?

— A moins que vous ne m'estimiez point un assez bon parti pour elle !...

— Ce n'est pas là le *hic*, seulement, tu sais ?... l'enfant est un peu jeunette .. et puis...

— Allons, je vois que ça ne vous va pas. Excusez-moi ; n'en parlons plus.

— Mais si, cela me va ; c'est à toi que cela n'irait pas, j'en ai bien peur. Vois-tu, j'aime mieux franchement te l'étaler tel que c'est : ma fille ne peut faire pour toi ; elle ressemble trop à sa mère ; elle est entêtée comme une bourrique ; elle te rendrait malheureux comme les pierres du chemin... Cela t'étonne que, moi, je parle ainsi de ma fille ?

iéu, parle antau de ma filha? Pardieu! hou dirièi pas à quaucun mai, mès tus, sabes be que toun paire me sauvèt la pel quand fasian ensemble las guerras d'Italia, e veses be que seriè 'na grossa counciença se te laissave engusà!... Qu'un autre me la demande e, bota, l'ase-fourres se ie fau tant de contes!...

— Oui, oui, tout aco revèn à dire : « Te la vole pas dounà. »

— Quante bougre de caput que siès, pamens !... Escouta : la vos?... eh be ! s'ela te vòu, la prendràs. Ie metrai pas d'empachamens. T'ai dich ce que te devièi dire, tant pis per tus se fas una michanta embarga. Anen toujour beure quicon e veiren quand seren à l'oustau.

Per pas mai aloungà lou tapis, sauprés que Catarina atrouvèt Milota à soun goust e qu'un mes après, lou tems d'alesti lous papiès e lou rèsta, la noça se faguèt sans trop de bruch, per amor dau dòu dau nòvie.

*
* *

L'endeman de soun maridage, Milota enmenèt sa fenna à las Matèlas. Passèt lou prumiè jour à ie faire counouisse lous

Et pardieu ! je ne le dirais pas à quiconque, mais toi, tu sais bien que ton père me sauva la peau alors qu'ensemble nous faisions la guerre, en Italie, et tu vois bien que ce serait trop lourdement charger ma co nscience si je te laissais empêtrer. Vienne quelque autre soupirant et, va, le diable soit si je lui fais autant de contes !

— Oui, oui, tout ça signifie : « Point ne veux te la donner. »

— Ah ! le bel obstiné que tu es, pas moins !... Ecoute : tu la veux ? eh bien ! si elle te veut aussi, tu la prendras. Je n'y mettrai aucun empêchement. Je t'ai dit tout ce que je devais te dire, tant pis pour toi si tu fais un marché de dupe. Allons toujours boire quelque chose ; nous en recauserons à la maison.

Afin de ne pas davantage allonger le tapis, vous saurez que Catherine trouva Milote à son gré et qu'un mois après, le temps de préparer les paperasses et le reste, les noces furent célébrées sans trop de tralala, à cause du deuil du fiancé.

*
* *

Le lendemain de son mariage, Milote emmena sa femme aux Matelles. Il consacra le premier jour à lui faire lier connaissance avec

parents e lous vesis, passejà lou vilage e vesità lous bouchès, espiciès, boulangès e jardiniès ounte caudriè que s'aprouve-siguèsse de fartalha. E couma aquel prumiè jour avièn dinnat enco d'un parent e soupat enco d'un autre, lou segound jour Milota vouguèt metre Catarina à l'acoustuma de l'oustau, ie moustrà ounte se teniè la legna, coussi se tirava l'aiga dau pous, e patin e coufin. Pioi, lou vèspre, ie diguèt :

— Ma fenneta, aco's pas lou tout de se poutounejà : Cau travalhà. Deman anarai à la journada. Me pourtaràs lou dinnà, que ?

— E se lou preniès ?

— Nou ; aime mai que me lou portes tout caud, e te farai dos grossas poutounas per la paga, veiràs. Sabes ounte descaussèle ?... t'hou faguère veire quand venian de Sant-Marti.

— Boudieu !... amount tant liont !

— Tant liont ?... es una passejada. Dins mièja-oura se fai lou vai-e-vèn. Siègues aqui à miejour, pas vrai ?

Catarina faguèt be quauques mourres, mès diguèt pas de-nou.

les parents et les voisins, à parcourir le village et visiter les boucher, épicier, boulanger et jardinier, chez lesquels elle devait s'approvisionner de victuailles. Et comme, ce premier jour, ils avaient dîné chez quelque parent et soupé chez quelque autre, le second jour Milote voulut mettre Catherine au courant des us de la maison, lui montrer où l'on tenait le bois de chauffage, comment il fallait tirer l'eau du puits, et patati et patata. Puis le soir il lui dit :

— Ma petite femme, ça n'est pas tout que de se baisoter : il faut travailler. J'irai demain à la journée. Tu m'apporteras le dîner, n'est-ce pas ?

— Et si tu le prenais ?

— Non ; j'aime bien mieux que tu me l'apportes chaud ; je te ferai deux bons gros baisers en retour, tu verras. Tu sais où je déchausse les vignes ? ... je te le montrai, quand nous venions de Saint-Martin.

— Bon Dieu ! ... là-haut, si loin !

— Si loin ?... c'est une promenade. Dans demi-heure on parcourt l'aller et le retour. Sois là à midi, pas vrai ?

Catherine fit bien la moue, mais elle ne dit pas non.

Lou tresième jour dounc, Milota descausselava embé granda afecioun, countent couma un Pierre, e bavava quasimen pas que de pensà que toutara sa poulida fenneta ie pourtariè la soupa e lou fricot caudets, embé quauques poutous per la desserta.

Quoura vegèt lous lauraires das entours desatalà, la jouncha acabada :

— An ! se pensèt, Catarina partirà lèu de l'oustau.

Pamens, lou tems passava, una oura, dos ouras belèu, e degus veniè pas. Lou paure Milota se sentissiè l'estoumac tèu e sabiè pas dequé s'imaginà. Mès quand, à força d'esperà, s'avisèt que lou sourel penjava prou vers lou couchant :

— Es pas poussible, sou diguèt; i'a quicon de mai ou de mens.

Plantèt aqui oustisses e traval, s'entanchèt de gagnà las Matèlas e i'arrivèt que tout juste lou reloge picava dos. Anèt vitamen à l'oustau, doubriguèt la porta un pauc apreandous e, te devistèt dequé ?... Madama, ben carrada au cantou dau fioc, que se galaminava, e que chourlava soun cafetou, tranquillamen.

Le troisième jour donc, Milote déchaussait les vignes de bon cœur, content comme un pinson, et de l'eau plein la bouche à la seule pensée que tout à l'heure sa jolie petite femme lui apporterait la soupe et le fricot bien chauds, sans compter les bons baisers en guise de dessert.

Quand il vit les laboureurs, dans les champs d'alentour, dételer leurs bœufs, la demi-journée achevée :

— Allons ! pensa-t-il, Catherine partira bientôt de la maison.

Cependant, le temps s'écoulait, une heure, deux peut-être, et rien ne venait. Le pauvre Milote se sentait l'estomac affamé et ne savait plus que s'imaginer. Mais quand, à bout de patience, il s'avisa que le soleil s'inclinait assez sur le couchant.

— Pas possible, dit-il ; il y a quelque chose.

Il planta là outils et travail, se hâta de gagner les Matelles et y arriva comme tout juste, à l'horloge, deux heures sonnaient. Il s'en fut vite à sa maison, il ouvrit la porte, non sans appréhension, et il aperçut qui ?... Madame, douillettement installée au coin du feu, se prélassant et sirotant son petit café, béatement.

boulhouns d'euse, remendats de tems en tems, aviè fach de sa cousinièira una fenna couma las caudriè toutas.

Quau vous a pas dich mèmes que Catarina, s'avisant que soun ome èra un poulit omenet, ben embiaissat e mai que galant, s'en rendèt amourousa que tout ple ?... E lou souegnava, lou tintourlejava, sabiè pas pus dequé faire per lou coumplaire ! L'auriè toujour vougut emb 'ela : semblavoun Crouchet e Malheta.

Dins aquelas entremièjas venguèt la fièira de Sant-Marti, qu'es lou tres de mai, per la Crous. Couma de juste cauguèt que Milota e sa fenna anèssoun passà la fèsta enco de papeta Coustant e de mameta Goutoun.

Vous dirai pas coussi la fièira se festegèt : sabès que dins aquelas escasenças la fartalha a lou drech de roullà. Venguenne d'ausida à la fi dau dinnà.

Milota sourtissiè sa pipa per n'en pipà una, quand s'avisèt qu'aviè pas pus de tabat.

— Catarina, vos m'anà querre quatre sòus de tabat, sieuplèt ?

renouvelés de temps en temps, il avait fait de sa cuisinière une femme telle qu'il les faudrait toutes.

Il arriva même ceci : c'est que Catherine, s'avisant que son mari était un joli petit homme, d'agréable tournure et très galant, s'en rendit amoureuse pleinement. Et elle le soignait, elle le pomponnait, elle ne savait plus qu'inventer pour lui plaire ! Elle l'aurait toujours voulu à ses côtés : on aurait dit Daphnis et Chloé.

Sur ces entrefaites se tint la foire de Saint-Martin, le 3 mai, beau jour de la Sainte-Croix. Naturellement, Milote et sa femme durent aller passer quelques jours de fête chez le papa Constant et la maman Goton.

Je ne vous dirai point comment la foire fut fêtée : en ces circonstances, vous le savez, les victuailles ont le droit de pulluler. Venons-en immédiatement à la fin du dîner.

Milote tirait sa boufarde de sa poche, afin d'en piper une, lorsqu'il s'aperçut qu'il n'avait plus de tabac.

— Catherine, veux-tu m'aller quérir quatre sous de tabac, s'il te plaît ?

— Oi, moun ome... E se t'en pourtave un paquet ?... Es pas chaca jour fèsta.

— Diga, diga, santa-foutrala ! saique acabaràs de dinnà ? caïnegèt la vièlha. As pòu que lou crompe pas soun tabat, toun ome, quand s'enanaran au cafè ?...

— Oh ! boutàs, ma maire, aurai be lou tems d'acabà toutara.

E Catarina sourtiguèt, entremen que la vièlha, roundinant e repoutegant, intrava dins la cambra per sabe pas dequé faire.

Mès, presemple ! se quaucun toumbava de soun naut, se i'avié 'n ome estabousit e desvariat, acos èra be lou vièl Coustant.

— Boudieu !... diguèt à soun gendre, an chanjat nostre ase à la fièira, es pas poussible ! Coussi, diànsis ! as pouscut faire per avedre una fenna tant oubeïssenta ?

— I 'ai empegat lou remèdi, pas mai.

— Lou remèdi ?... Dequé me cantes aqui ? I 'a dounc quauque remèdi que saches ?

— Mès pense que voulès rire, saique ? Lou sabès de davans iéu.

— Oui, mon homme... Et si je t'apportais un paquet ?... Ça n'est pas fête tous les jours.

— Dis, dis, sainte-niguedouille ! tu achèveras de dîner, je pense ? grinça la vieille. As-tu donc peur qu'il ne se l'achète pas son tabac, ton mari, quand ils s'en iront au café ?...

— Oh ! allez, ma mère, j'aurai bien le temps d'achever tout à l'heure.

Et Catherine sortit, cependant que la vieille, grommelant et grognant, entrait dans la chambre à côté, je ne sais trop pourquoi.

Mais, par exemple ! si quelqu'un tombait des nues, s'il y avait un homme abasourdi, émerveillé, c'était bien le vieux Constant.

— Bon Dieu !... dit-il à son gendre, on a changé notre âne à la foire, sûrement ! Comment, diable ! as-tu bien pu faire pour avoir une femme aussi obéissante ?

— Je lui ai appliqué le remède, pas plus.

— Le remède ?... Que me chantes-tu là ? Il y a donc quelque remède connu de toi ?

— Mais j'imagine que vous voulez rire, n'est-ce pas ? Vous l'avez connu avant moi.

— T'assegure que nou. Veses pas que trefoulisse que me lou digues ?

— Anen, voulès badinà. S'agis pas mai que de faire varalhà Moussu de l'Euse.

— Moussu Deleuse ?... Quau es aquel Moussu Deleuse ?... Ounte demora ?

— Tenès, parlen franc : Quand las fennas voloun pas escoutà, i'a pas res couma de prene una bona branca d'euse e de ie la faire tastà dessus l'esquina. Aqui i'avès lou levat de mes. E sès pas à saupre qu'emb 'un bon levat se fai mai-que-mai de bona pasta.

— Foutre ! e siès soulide qu'aquel remèdi fague d'efèt ?

— N'en venès de veire una prova.

—Oi, moun Dieu ! que iéu t'age pas counouscut pus lèu !.. Un remèdi tant simple !... Goutoun !... Goutoun !.. hòu ! Goutoun ?

— Au diable ! bramaire ; dequé tron japes ?

— Goutoun, vai me querre de tabat.

— Iéu ?... As lou front de me dire aco, à iéu ?... Vai-t'en ie tus, vai, bougre de vièl cagnot.

— Je t'assure que non. Ne vois-tu pas combien je grille de t'entendre me l'enseigner ?

— Allons ! vous aimez la plaisanterie. Il s'agit simplement de mettre en branle Monsieur du Chêne.

— Monsieur Duchêne ?... Qui est ce monsieur Duchêne ?... Où perche-t il ?

— Tenez, parlons franchement. Quand les femmes ne veulent point se soumettre, il n'est rien comme de prendre une bonne branche de chêne et de la leur faire savourer sur le dos. Le levain est ainsi préparé. Et vous n'ignorez pas qu'avec un bon levain, on fait généralement de la bonne pâte.

— Fichtre ! et tu es sûr que ce remède est efficace ?

— Vous venez d'en voir une preuve.

— Oh ! mon Dieu ! que moi je ne t'aie point connu plus tôt !... Un remède aussi simple !... Goton !... Goton !... ho ! Goton ?

— Va-t-en au diable ! braillard ; qui te fait aboyer ?

— Goton, va me quérir du tabac.

— Moi ?... Tu as le front de me dire cela, à moi ?... Vas-y toi, va, espèce de vieux cagneux.

— Vos pas m'anà querre de tabat ?

— Nou, cranta cops nou. Ah ! ça, mès, diga, dequé te pren ?...

Aladounc lou vièl Coustant agantèt lou manche de l'escouba e se fourrèt à tabasà sus las costas de Goutoun, sus l'esquina, sus la closca, pertout : semblava à pres-fach e ie mandava couma un sourd. Se soun gendre l'empachèsse pas, la quitava freja.

— Laissa-me faire, cridava. Aquela garça m'en a fach veire de toutas desempioi vint-e-cinq ans que sian ensemble. A moun tour... Ie vas querre de tabat ?...

E Goutoun anèt querre de tabat, entramen que Coustant remenava de-longa.

— Un remèdi tant simple !... Quicon de tant coumode !...

***

Camaradas, s'avès de-besoun de n'en mai saupre, escrivès à Milota que vieu toujour, à las Matèlas. Vous dounarà toutas las counsultas que vous seran necessàrias, e à gràtis encara.

— Tu ne veux pas m'aller quérir du tabac ?

— Non, quarante fois non. Ah ! ça, mais, dis-moi, qu'est-ce qui te prend ?

Alors le vieux Constant empoigna le manche du balai et s'attela à le promener sur les côtes de Goton, sur l'échine, sur la caboche, partout : on l'aurait cru payé à la pièce. Et il frappait comme un sourd. Si son gendre ne l'en eût empêché, il étendait sa femme sur le carreau.

— Laisse-moi faire, criait-il. Cette garce-là m'en a fait voir de toutes les couleurs depuis vingt-cinq ans que nous sommes ensemble. A mon tour... Y vas-tu quérir du tabac ?...

Et Goton alla quérir du tabac, cependant que Constant répétait encore.

— Un remède si simple !... Quelque chose de si commode !...

***

Camarades, si vous avez besoin d'en savoir plus long, écrivez à Milote qui vit toujours, aux Matelles. Il vous donnera toutes les consultations qui vous seront nécessaires, et *Gratis pro Deo*. Vous voyez

Vesès que caudrié pas avedre lous tres sòus dau timbre per s'en passà.

II

LOU VIAGE DE NOSTRE-SEGNE

AU BON AMIC CETÒRI, JOUSÈP SOULET.

Disèn dounc qu'aquel an, vièl papeta Nadau s'en venguèt tout dringa-dranga davans lou Segne-Paire et ie faguèt antau sous pléntis e méntis :

— Mèstre, soui à cap de cami : mous iols de-longa parpelejoun, i'ausisse pas mai qu'un toupi, mas cambas s'envan tout *debitoribus*, e, dau mendre frech, toussisse couma una feda gamada. Poudriàs-ti pas mandà quaucun mai à ma plaça per faire d'ara-en-lai lou viage nadalenc ?... Manca pas de jouinessa...

— Nadau ! Nadau ! es pas toun vièlhounge soul que t'encita à-n-aquela demanda !...

qu'il faudrait ne pas avoir les trois sous du timbre-poste pour s'en priver.

II

LE VOYAGE DE NOTRE-SEIGNEUR

AU BON AMI CETTOIS, JOSEPH SOULET.

Nous disons donc que, cette année-là, le vieux bonhomme Noël s'en vint clopin-clopant devant le Seigneur-Père et lui fit ainsi ses plaintes et lamentations :

— Maître, je suis à bout de chemin : mes yeux papillotent sans cesse, je n'ai d'ouïe non plus qu'un pot, mes jambes s'en vont de guingois, et, dès le moindre froid, je tousse ainsi qu'une brebis phtisique. Ne pourriez-vous envoyer quelque autre que moi faire dorénavant la tournée de Noël ?... Il ne manque pas de jouvenceaux...

— Noël ! Noël ! ce n'est point ton grand âge seul qui t'incite à cette demande !

— Es vrai, Segnour, es pas moun vièlhounge soul. Es que sabe pas pus coussi m'engincà per ben coumpli moun obra. Se i'a de paures mesquins que s'ameritarièn ce bèu et ce pus bèu, de quatre cops tres an pas ges d'esclops nimai de chiminièiras; e lous trassa d'arnèsses en quau revendriè de ie fouità las ancas jusqu'à tant que fumèssoun, gastats e pourrits per sous sants-foutraus de parents, se vesoun croumpà tout ce que lou diable ie fai lusi davans sous iols... Vous dise, Mèstre, que n'i'auriè per se batre embé soun oumbra. Atabé chaca annada me fau pichè de marrit sang.

— Hou prenes trop au vieu, moun paure Nadau: sabes pas faire toun mestiè.

— Sabe pas faire moun mestiè!... Vierja Maire, l'ausissès!... O Mèstre, Mèstre! saique voulès que desbourroune?

— Anen! anen! pausa toun sang, sant ome. Per aqueste an i'anaren, sus terra, toutes dous. E veiràs qu'es pas mauaisit d'entoulhà lous afaires un pauc couma se deu.

* * *

Quand seguèt la nioch que caliè, Nostre-Segne e Nadau,

— Cela est vrai, Seigneur, ce n'est point mon grand âge seul. C'est que je ne sais plus comment m'ingénier pour bien accomplir mon ouvrage. S'il est de pauvres mignons qui mériteraient tout ce qu'il y a de beau et de plus beau, trois fois sur quatre il n'ont pas de sabots, pas même de cheminée; et les mauvais garnements à qui reviendrait, en toute justice, une bonne fouettée jusqu'à fesses violettes, gâtés et pourris par leurs saints-niguedouilles de parents, se voient acheter tout ce que le Malin fait miroiter à leurs yeux. Je vous le dis, Maître, il y aurait de quoi se colleter avec son ombre même. Aussi, chaque année, je me fais une pinte de mauvais sang.

— Tu le prends trop à cœur, mon pauvre Noël: tu ne sais pas faire ton métier.

— Je ne sais pas faire mon métier?... Vierge Mère, l'entendez-vous?... Oh! Maître, Maître! voulez-vous donc que je déraisonne?

— Allons! allons! modère-toi, saint homme. Pour cette année nous irons, sur terre, tous les deux. Et tu verras qu'il n'est pas bien malaisé d'arranger les affaires un peu comme il convient.

* * *

Quand ce fut la bonne nuit, Notre-Seigneur et Noël, suivis d'une

seguits d'un vol d'anjous e d'anjounèlas, carrejant quau de groumandiges, quau de jougalhas, quau de patin, quau de coufin, saliguèroun dau Cièl e, zou! camina que caminaràs!

S'agandiguèroun lèu-lèu à-n-una granda vilassa. Intrèroun dins l'un das pus poulits oustaus e s'endevenguèroun finalamen en mitan d'una cambreta emblancada e caudeta, ounte una serviciala s'entanchava de couchà'n manit de sèt ou ioch ans.

— Iéu me vole pas couchà, caïnejava lou pichot ; ai pas vist mamà de tout ioi : me la cau esperà.

— Mès, Moussu Bob, Madama la Marquesa intrarà tardièira, amai belèu pas que deman. Sabès be qu'es anada enco de Madama la Coumtessa,

— E moun papà, quoura vendrà ?

— Moussu lou Marqués es à sa soucietat dau Bon-Secous. S'òucupoun de-vèspre das paures vergougnouses : n'auran per un bon brieu.

— Eh be ! oui, cresès aquela !... S'enchautoun pas mau das paures vergougnouses ! Fan à las cartas touta la nioch : saique vous imaginàs qu'hou sabe pas ?....

volée d'anges et d'angelets chargés qui de friandises, qui de jouets, qui de ceci, qui de cela, issirent du Ciel et, zou! chemine que chemineras !

Ils eurent tôt fait d'atteindre une très grande ville. Ils pénètrèrent dans l'une des plus belles maisons et se trouvèrent finalement dans une chambrette blanche et bien chauffée, où une servante se hâtait de mettre au lit un garçonnet de sept ou huit ans.

— Moi, je ne veux pas me coucher, pleurnichait le petit ; je n'ai pas vu maman de tout aujourd'hui : il faut que je l'attende.

— Mais, Monsieur Bob, Madame la Marquise ne rentrera que fort tard ; peut-être même ne rentrera-t-elle que demain. Vous savez bien qu'elle est allée chez Madame la Comtesse.

— Et mon papa, quand viendra-t-il ?

— Monsieur le Marquis est à sa société du Bon-Secours. Ces messieurs s'occupent ce soir des pauvres honteux : ils en auront pour un bon moment.

— Ah ! bien, oui, croyez celle-là... Ils se soucient bien des pauvres honteux ! Ils jouent aux cartes toute la nuit : vous vous imaginez peut-être que je ne le sais pas ?...

— Anen ! segués sage, Moussu Bob ; fasès vostre som-som Vau metre vostre soulièiret dedins la chiminièira e belèu Nadau vous pourtarà lou poulit manège, lou bèu fusil amai lou gros pourrichinèla que demandaviàs tant.

— Tè ! tè ! dequé me cantàs !... N'i'a pas ges de Nadaus : es mamà que vous a dich de croumpà tout ce que voulièi. Amai se m'hou avès pas croumpat couma hou vole, bota ! ie dirai qu'avès gardat d'argent.

Aco dich, toujour fougnous, l'enfantou s'enfurguèt dins lou lièchet, que la bona i'aviè caufat, e se virèt contra la muralha en roundinant :

— Quand serai grand, quand papà e mamà seran vièls, demouraran aici toutes soulets, se voloun. Per iéu serà moun tour d'anà faire drilhança.

Sus aquelas bèlas entenciouns couma, fin-finala, Pichot-Ome èra lou pus fort, lou manidèt cuguèt las parpelegas. La serviciala, cop-sus-cop, anèt querre ce que caliè e n'en clafiguèt la chiminièira. Pioi se retirèt dedins la cambra que toucava :

— Allons ! soyez sage, monsieur Bob ; faites votre dodo. Je vais mettre vos petits souliers dans la cheminée et peut-être que Noël vous apportera le joli manège, le beau fusil et même le grand polichinelle que vous désiriez tant.

— Tiens ! tiens ! ce que vous me chantez !... Il n'y en a point de Noël : c'est maman qui vous a dit d'acheter ce que je voulais. Et même, si vous ne l'avez pas acheté tel que je le veux, je lui dirai que vous avez gardé de l'argent, na !

Cela dit, toujours boudeur, l'enfant s'enfonça sous les couvertures du lit que la bonne venait de bassiner, et se tourna vers la ruelle en grommelant :

— Lorsque je serai grand, alors que papa et maman seront vieux, ils demeureront ici tout seuls, s'ils veulent. Mon tour sera venu d'aller faire la noce.

Sur ces belles intentions, et comme, en fin de compte, Petit-Homme[1] était le plus fort, le garçonnet ferma les paupières. La servante, sans plus tarder, s'en fut quérir ce qu'il fallait et en emplit la cheminée. Après quoi elle se retira dans la chambre voisine.

[1] Morphée.

— Quand vous hou disiêi, Mèstre, faguèt Nadau. Aqui 'n poulissounot que s'èra pas estat toutara per quicon !...

Mès Nostre-Segne, sans respondre, enlevèt lous amusages qu'aviè pourtat la serviciala e, au grand estabousimen de Nadau, n'i'en metèt à la plaça de foça pus bèus, e tant, e tant que n'i'en pousquèt anà.

— E ara sauven-nous qu'avèn pas de tems à perdre.

*
* *

Faguèroun antau fossa distribuciouns, Nadau de mai en mai estoumacat dau biais de Nostre-Segne que semblava, à tustas-e-butas, bailà marmanda as uns e as autres, barraca !

Un cop s'engulhèroun dedins la chiminièira d'un pichot oustalet, un oustau de travalhadou, pas gaire coussut, mès recatat e propre couma un anèl de veire. L'ome, la fenna e sous dous manits venièn de sourti de la messa de mièja-nioch. Avièn vitamen envalat un talhou d'estoufat emb' un bon cop de vi, e

— Quand je vous le disais, Maître, déclara Noël. Ce petit polisson! je ne sais, tout à l'heure, ce qui m'a retenu !...

Mais Notre-Seigneur, sans répondre, enleva les jouets qu'avait apportés la servante et en remit à leur place de beaucoup plus beaux, et tant, et tant que la cheminée put en contenir.

— Et maintenant sauvons-nous, nous n'avons pas du temps à perdre.

*
* *

Ils firent ainsi force distributions, Noël de plus en plus surpris de la manière de faire de Notre-Seigneur, qui semblait, à l'aveuglette, donner à foison aux uns et aux autres, bernique !

Une fois ils s'introduisirent dans la cheminée d'une petite maisonnette, une maisonnette de journalier, peu luxueuse, mais proprette et coquette comme un anneau de verre. L'homme, la femme et leurs deux garçonnets s'en revenaient de la messe de minuit. Ils avaient, au plus vite, avalé un bon morceau d'étuvé, un bon verre de vin et, maintenant, ils se trouvaient tous dans leur chambrette commune.

— Chut! marmurèt Noste-Segne, que d'un sinne arrestèt lous àngous.

E, se clinant de-vers lou lièch das manidous, ben douçament faguèt dous poutous à chacun; pioi, sourrisent, diguèt:

— Anen! musen pas, qu'avèn pas acabat nostra obra.

* * *

La nioch èra negra couma la pega. Lous orres gingouluns de la bisa estrementissièn. E fasiè 'n frech que pelava.

Nostre-Segne e Nadau, arrivats à-n-un ròdou mountagnous, intrèroun dins una espèça de cabanota que, pecaire! prechava pas fourtuna.

I'aviè pas mai que dous membres: una cambra emb'una cousina. Dins la cambra, un lièch; e dins lou lièch, una manida de nòu ou dèch ans que semblava dourmi. Ras de la chiminièira de la cousina, ounte quauques estelous jitavoun sa mingra clartat, une vièlha que pregava Dieu.

— O Nostre-Segne! sou-disiè, agés pietat de ma pichota.

— Chut! murmura Notre-Seigneur, arrêtant d'un signe les anges.

Et, se penchant sur le lit des enfants, bien doucement, il donna deux baisers à chacun d'eux; puis, souriant, il dit:

— Allons! ne lambinons point. Nous n'avons pas terminé notre ouvrage.

* * *

La nuit était noire ainsi que de la poix. Les horribles hurlements de la bise épouvantaient. Et il faisait un froid qui crevassait toute la peau.

Notre-Seigneur et Noël, parvenus en pays montagneux, pénétrèrent dans une sorte de mauvaise cabane qui, hélas! ne prêchait pas fortune.

Il n'y avait que deux pièces: une chambre, une cuisine. Dans la chambre un seul lit; et dans le lit une fillette de neuf ou dix ans qui paraissait dormir. Près de la cheminée de la cuisine, d'où quelques rares éclats de bois projetaient une maigre lueur, une vieille femme qui priait.

— O Seigneur Dieu! disait-elle, ayez pitié de mon enfant. Trois

Tres ans i'a dejà que prenguerià ma filha: vostra voulountat siègue facha... Moun gendre, aladounc, èra encara un brave ome... Perqué, moun Dieu! perqué fau-ti qu'aquela Goutoun, que lous aima toutes, l'age fach un tant marrit paire?... Moun Dieu! perdounàs à-n-aqueles malurouses; moun Dieu! guerissès ma Nenou; moun Dieu! gardàs la santat as que nous secourissoun...

— Ma grand!... Ma grand!...

— Soui aqui, ma filheta.

— Oi! se sabiàs, ma Grand, lou poulit sounge que fasièi! Pantaisave que ioi èra Nadau. Avièi mes moun esclop ras de la chiminièira e i'avièi atrouvat una bèla petèta: couma aquela, sabès? que me dounèt ma paura maire... Ma Grand, quoura serà Nouè?

— Dins quauques jours, ma filha... Tè, vos-ti beure toun remèdi, couma hou a dich lou medeci?

— Oui, ma grand, que vole lèu èstre guerida... Anaren à la messa de mièja-nioch, pas vrai, ma grand?

— I'anaren, ma filha.

ans se sont écoulés depuis que vous prîtes ma fille: votre volonté soit faite, Seigneur... Mon gendre, alors, était encore un brave homme. — Pourquoi, mon Dieu! pourquoi faut-il que cette Goton, qui les aime tous, l'ait rendu un si mauvais père?... Mon Dieu! pardonnez à ces malheureux; mon Dieu! guérissez ma Madeleine; mon Dieu conservez la santé à tous ceux qui nous secourent...

— Grand'mère!... Grand'mère!...

— Je suis là, ma fillette.

— Oh! si vous saviez, grand'mère, le beau songe que je faisais! Je rêvais qu'aujourd'hui c'était jour de Noël. J'avais mis mes sabots dans la cheminée et j'y avais trouvé une belle poupée: comme celle, vous souvient-il? que me donna ma pauvre maman... grand'mère quand sera-t-il la Noël?

— Dans quelques jours, mon enfant... Tiens! veux tu boire ton médicament, comme l'a ordonné le médecin!

— Oui, grand'mère: je veux être bientôt guérie... Nous irons à la messe de minuit, n'est-ce pas, grand'mère?

— Nous irons, mon enfant.

— Ma grand, ara qu'ai begut moun remèdi, couchàs-vous qu'auriàs frech. Vesès be que vau milhou... Vole que vous couchés, ma grand.

— Oi, Nenou, me vau couchà.

La grand alor se desabilhèt, damoussèt lous estelous jouta las cendres e pioi, à-paupas, s'engulhèt dins lou lièch, au coustat de la pichota.

— Mèstre, plourèt Nadau d'à-ginoulhous as pèds de Noste-Segne, Mèstre, agés pietat dau paure mounde : bailàs-ie lou dequé, bailàs-ie la santat, bailàs-ie la benurança!...

— Eh be! regarda.

E d'ausida, un cop de vent espetaclous dessabranlèt l'oustau. Las portas e las fenèstras s'engrunèroun. La vièlha, sesida per lou frech, mouriguèt sanglaçada. La pichota, dins una quinta de tous, voumiguèt tout soun sang...

Mès vejaqui tamben qu'un grand esclaire esbrilhaudèt lou membre, que de cants armouniouses s'ausiguèroun, e qu'una fenna touta emblancada empourtèt la mahida morta, emb'aqueste crid triounflant :

— Ma filha! ma filha!...

— Grand'mère, maintenant que j'ai pris mon remède, couchez-vous: vous auriez froid. Vous voyez bien que je suis mieux... Je veux que vous vous couchiez, grand'mère.

— Oui, Madeleine, je vais me coucher.

La grand'mère se dévêtit; elle éteignit les tisons sous la cendre et puis, à tâtons, se faufila dans le lit à côté de l'enfant.

— Maître, pleura Noël, agenouillé devant le Seigneur, Maître, ayez pitié des pauvres gens: donnez-leur le nécessaire, donnez-leur la santé, donnez-leur le bonheur!...

— Eh bien! regarde.

Et soudain, une rafale épouvantable ébranla la maison. Les portes et les fenêtres s'écroulèrent. La vieille, par le froid saisie, mourut, le sang glacé. L'enfant, dans une quinte de toux, vomit tout son sang...

Mais voilà qu'une grande clarté illumina la chambre, que des chants harmonieux se firent entendre, et qu'une femme, de blanc toute vêtue, emporta la fillette morte en poussant ce cri de triomphe :

— Ma fille! ma fille!...

*
* *

Lou vièl Nadau coumprenguèt. E toujour à ginouls davan[illegible]s lou Segnour:

— Vous soul sès grand, Vous soul sès bon, Vous soul s[illegible]ès juste!... Avès bailat d'amusages n'en-vos-aqui-n'as à l'enfa[illegible]t dau riche : pecaire ! es encara lou mens urous, d'abord qu[illegible]'a pas l'amour das sieus!... Louiset e Pierrounèl lous avès q[illegible]i-tats couma èroun: de qu'avièn de-besoun de mai?... E la pau[illegible]a Nenou, l'avès mandada rejougne sa maire : es ela la milh[illegible] despartida!

... Desempioi Nadau a représ chaca an lou coulàs, sans se[illegible]e faire tirà l'aurelha.

*
* *

Le vieux Noël comprit alors. Et toujours prosterné aux genoux du Seigneur :

— Vous seul êtes grand, vous seul êtes bon, vous seul êtes juste!... Vous avez comblé de jouets l'enfant du riche: hélas! il est encore le moins heureux puisqu'il n'a pas l'affection d'un père et d'une mère !... Louiset et Petit-Pierre, vous n'avez rien changé à leur état: qu'avaient-ils besoin d'autre chose?... Et la pauvre Madeleine, vous l'avez envoyée rejoindre sa mère: c'est elle la mieux partagée !

... Depuis lors Noël a repris le collier, chaque année, sans se faire tirer l'oreille.

NOTE SUR LA CLASSIFICATION

DES DIALECTES DE LA LANGUE D'OC

Sans chercher à soulever la question de l'existence ou de la non-existence des dialectes, ni à discuter la valeur de cette notion au point de vue théorique, il nous semble que, à un point de vue purement pratique, la nécessité des classifications ne se fait pas moins sentir pour l'étude linguistique d'une région que pour tout autre travail. Telle est l'idée qui a conduit à la rédaction de la présente note. Nous avons essayé, en nous basant sur les caractères les plus saillants des différents parlers, de tracer les limites des grands dialectes de la langue d'Oc, et, dans chacun de leurs domaines, de marquer les subdivisions occupées par les dialectes secondaires les mieux caractérisés.

Un travail de cette nature présente forcément une certaine part d'arbitraire. En prenant un critérium trop absolu, constitué par un caractère unique, on peut être amené à séparer des variétés semblables, sauf sur un point, ou à en réunir d'autres, ne possédant guère en commun que ce même point. D'autre part, en voulant baser une classification sur un ensemble trop complet de caractères, on s'expose à de constantes hésitations. Nous avons cherché à garder une juste mesure entre ces deux procédés extrêmes.

Nous ne nous dissimulons pas, du reste, qu'une classification de ce genre ne peut avoir qu'une valeur relative, et nous ne présentons celle-ci que comme un moyen de travail, pouvant faciliter la coordination des études séparées portant sur les parlers des différentes localités du pays d'Oc.

Le cadre restreint imposé à cette note ne permettait d'y faire entrer que les considérations essentielles. Nous nous sommes donc abstenu de parler des questions qui ne concernaient pas immédiatement notre sujet, notamment des

limites séparant la langue d'Oc des langues voisines; nous les avons supposées connues. Nous avons également admis à priori l'existence des quatre grands dialectes: *Gascon*, *Languedocien*, *Provençal* et *Catalan*, auxquels nous en avons ajouté un cinquième, que nous appelons *Limousin-Dauphinois*, et qui embrasse tous les parlers de la zone septentrionale de la langue d'Oc, dans lesquels *c* devant *a* se change en *ch* (prononcé *tch* ou *ts*).

Nous n'avons, bien entendu, cité ici, pour définir les dialectes, que les caractères les plus importants.

I

Nous pouvons, pour commencer, séparer des autres variétés de la langue d'Oc, deux de ses grands dialectes qui se distinguent par une série de caractères parfaitement nets, permettant de tracer facilement, entre leurs territoires et ceux des parlers voisins, des limites précises. Ces deux grands dialectes, qui présentent d'ailleurs, presque dès l'origine de la langue d'Oc, un développement littéraire spécial, grâce auquel ils ont été souvent considérés comme des langues distinctes, sont le *Gascon* et le *Catalan*.

Le premier possède en propre un grand nombre de traits n'appartenant pas seulement au domaine de la phonétique, mais à celui de la syntaxe. Tels sont l'emploi fréquent des pronoms affixes, l'usage de la particule *que* qui précède toutes les formes personnelles du verbe, et qui donne à la phrase gasconne une tournure si étrange [1], l'absence de l'*f* remplacée par une *h* plus ou moins aspirée [2], la transformation de *-ll* en *-r-*, entre deux voyelles, et en *-t* (dans le Comminges et le Couserans, *-tch*), à la fin des mots [3], la vocalisation de

[1] *Exemples: Lou trouble qui-*NS *acable*, le trouble qui nous accable. — *You* P-*aufri dounc ma bere arrame*, QUE *la*-B *depausi sur l'auta*, je vous offre donc mon beau rameau, je vous le dépose sur l'autel. — *U homi* QU'*abè dus hilhs*, un homme avait deux fils.

[2] *Hilhe*, fille, *hami*, faim, *ha*, faire.

[3] *Nabèt*, *nabère*, nouveau, nouvelle, *castèt*, château (Couserans, *castètch*), *capère*, chapelle, *poutch* (Cous.), coq (lat. pullus).

l'*l* simple finale[1], la chute de *-n-* intervocalique[2], l'emploi de l'*i* consonne (*y*) au lieu du *j* des autres dialectes[3].

La limite entre le Gascon et le Languedocien commence aux Pyrénées dans le département de l'Ariège qu'elle coupe en deux, laissant à droite l'ancien pays de Foix, languedocien, et, à gauche, le Couserans, gascon; elle suit le cours de l'Arize (le Mas d'Azil, situé sur cette rivière, parle un languedocien présentant déjà certains caractères du Gascon), puis celui de l'Ariège, pour rejoindre la Garonne qui forme la frontière linguistique jusqu'aux environs de Marmande, De là, la ligne séparative se dirige vers le nord en suivant à peu près la limite des départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

On peut admettre, comme le fait M. Achille Luchaire dans sa savante étude sur les idiomes pyrénéens, que le Gascon comprend six dialectes, que nous répartirons en trois groupes, du *Sud-Ouest* ou des *Pyrénées*, comprenant les dialectes *Landais*, *Béarnais* et *Bigourdan*, du *Sud-Est*, formé du dialecte unique de *Comminges et Couserans*, du *Nord* ou de la *Garonne*, comprenant le dialecte de l'*Armagnac* et le *Girondin*.

Le premier groupe présente le type le plus parfait du Gascon, tandis que le troisième, à mesure que l'on s'avance vers le Nord, perd quelques-uns des traits caractéristiques de ce grand dialecte; l'*i* consonne devient *j*, l'*f* reparaît à côté de l'*h*, les pronoms enclytiques s'emploient de moins en moins. Le dialecte de Comminges et Couserans conserve mieux la phonétique gasconne (cependant, *i* consonne y devient *j*), mais sa morphologie et sa syntaxe se rapprochent beaucoup de celles du languedocien ; la conjugaison, en particulier, est presque la même que dans le dialecte languedocien de l'Ariège[4].

Nous ne pouvons entrer ici dans de plus amples détails sur les caractères des différents dialectes gascons ; nous rappellerons seulement une intéressante particularité que présentent

[1] *Casau*, jardin (lg. *casal*), *sau*, sel.
[2] *Harto*, farine, *gario*, poule (Big.).
[3] *Atye*, âge, *yudya*, juger.
[4] On y remarque notamment le passé défini en *-èri*, *-èros*, *-èc*.

les dialectes des Pyrénées centrales (Bigorre, Comminges et Couserans), l'emploi d'un article représentant la forme complète du latin *ille, illa:* en Bigorre, *et*, *era*, en Comminges et Couserans, *etch*, *era*.

Le *catalan*, dont nous n'avons pas besoin de développer les caractères philologiques bien connus (absence du son *u*, palatalisation de l'*L* initiale, vocalisation, dans certaines positions, de *d*, et de *ts*, en *ou*, etc.) [1], est nettement séparé, au Nord, des autres dialectes de langue d'Oc, non par une barrière naturelle, mais par l'ancienne frontière politique d'avant le traité des Pyrénées, laquelle diffère un peu de la limite actuelle des départements des Pyrénées Orientales et de l'Aude. Cependant, les parlers de la haute vallée de l'Aude, dans le département de ce nom et dans celui de l'Ariège, sans appartenir réellement au catalan, constituent une variété intermédiaire entre ce grand dialecte et le languedocien.

Le manque de documents nous empêche de traiter des dialectes catalans, parlés en territoire espagnol. Quant au *Roussillonnais*, il se distingue notamment par le changement en *e*, en *a* et en *ou*, de l'*a*, de l'*e* et de l'*o* atones [2], par la terminaison en *-i* des premières personnes du singulier des verbes (que le catalan-espagnol termine en *-o*), et par l'emploi presque constant de l'auxiliaire *être* à la place de l'auxiliaire *avoir*.

II

Le Gascon et le Catalan mis à part, il reste un vaste territoire sur lequel le langage parlé présente encore bien des nuances. Nous pouvons déjà le diviser en faisant intervenir un phénomène linguistique des plus importants, le traitement du *c* latin devant *a*. On sait que, dans toute la France centrale,

[1] Par exemple, *llet*, lait, *lloch*, lieu, *llop*, loup (pron. llioup) *lluna*, lune (pr. lliouna) *peu*, pied, *creu*, croix (lg. crouts), *parlau*, vous parlez (lg. parlats).

[2] Ainsi les mots que l'on écrit, d'après l'orthographe classique, *estimar*, aimer, *vehí* voisin, se prononcent *astimá*, *bahí*. L'*-a* des terminaisons féminines prend un son tout à fait voisin de *é*.

le *c*, dans cette situation, se change en *ch-*, comme dans *chanter, chèvre, vache,* tandis que les idiomes méridionaux conservent le *c* instantané *cantà*, *cabro*, *vaco* [1]. Toute une bande du domaine de la langue d'Oc, de la Dordogne aux Alpes du Dauphiné, s'accorde sur ce point avec la langue d'Oil, et prononce *tchantà*, *tchàbro*, *vàtcho* ou *tsantà*, *tsàbro*, *vàtso*. Le tracé de la limite méridionale de cette région, c'est-à-dire de la ligne séparative de *ca-* et de *cha-*, a fait récemment l'objet d'une enquête opérée par MM. Teulié et Thomas, dans les départements de la Dordogne, du Lot, de la Corrèze et du Cantal.

La limite en question part à peu près du confluent de la Dordogne et de l'Isle, traverse la partie méridionale du département de la Dordogne, contourne vers le nord le département du Lot, l'arrondissement d'Aurillac, le département de l'Aveyron, passe au sud des départements de la Lozère et de l'Ardèche, franchit le Rhône et suit à peu près la limite de la Provence et du Dauphiné, en laissant cependant au Nord la vallée de Barcelonnette.

La région qui se trouve au sud de la ligne ainsi tracée s'étend, sur les deux rives du Rhône, de la Garonne aux Alpes, et embrasse les dialectes que l'on appelle usuellement *languedociens* et *provençaux*. Si l'on considère deux de ces dialectes, pris, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest, du grand fleuve méditerranéen, on sera immédiatement frappé de la douceur, de la mollesse du premier, à côté de la fermeté plus grande, de la sonorité plus rude du second. Cette différence tient à ce que les parlers languedociens ont fidèlement gardé leurs consonnes finales, tandis que ceux de Provence les ont presque toujours laissé tomber et sont arrivés, comme l'italien, quoique par un chemin différent, à n'avoir presque plus que des finales vocaliques [2]. L'absence ou la présence des con-

[1] On sait aussi qu'il en est de même dans les dialectes de l'extrême nord, picard et wallon, par exemple, en picard, *min capieu*, mon chapeau, *ch' catieu*, le château, *no vaque*, notre vache.

[2] Il faut remarquer, cependant, que la plupart des dialectes provençaux conservent, dans certains cas, l'*-s* de flexion en liaison devant un mot commençant par une voyelle (par exemple, quand un déterminatif ou un qualificatif est suivi du substantif auquel il se rapporte). L'*s* de flexion se conserve également dans certaines formes verbales.

sonnes finales sera donc la marque distinctive des dialectes provençaux et languedociens. Un autre signe, facile à saisir, qui distingue le Provençal du Languedocien, est la forme de l'article et des déterminatifs au pluriel. Le languedocien possède une terminaison distincte pour chaque genre, *-ous* ou *-es* pour le masculin (*lous*, *mous*,.. , *les*, *mes*,...), *-as* pour le féminin (*las*, *mas*,..), tandis que le provençal n'a qu'une forme unique, en *-i* ou *-ei* devant une consonne *-is* ou *-eis*, devant une voyelle (*li*, *mi*,.., *lei*, *mei*,...).

Dans ces conditions, la limite du provençal et du languedocien n'est pas tracée par le Rhône, comme on semble quelquefois le croire. D'ailleurs, des exemples nombreux montrent que les grands fleuves servent très rarement de frontières aux races et aux langues. Sur la rive droite, dans le Gard, les arrondissements d'Uzès et de Nimes appartiennent, sans aucune contestation possible, au domaine provençal, dont la limite, par conséquent, commence au Vidourle. Pour l'arrondissement d'Alais, la question n'est pas aussi facile à résoudre, le Cévenol, parlé dans cette région, présentant, en proportions à peu près égales, les caractères des deux grands dialectes voisins. Par exemple, il supprime les consonnes finales, mais emploie pour son article et ses pronoms les formes languedociennes. Dans le doute, nous nous en tiendrons à ce dernier critérium, plus net que le premier, et nous classerons, conformément d'ailleurs à la tradition, le Cévenol au nombre des dialectes languedociens.

On pourrait être tenté de prendre aussi, comme caractère distinctif, le traitement du groupement latin *ct* qui devient, à l'Est *ch*, à l'Ouest *it* [1]. Mais on arriverait ainsi à une classification absolument artificielle qui grouperait avec le provençal, non seulement le cévenol, mais le montpelliérain, les parlers de Lodève et d'Agde, le Rouergat, et qui resterait indécise pour le quercinol, l'albigeois et le biterrois où l'on rencontre, évidemment par suite d'influences extérieures, des exemples des deux traitements.

En dehors de la question des finales et de celle des déter-

[1] P. ex., le latin *factum* devient d'un côté *fach*, de l'autre, *fait*, *noctem* donne *nioch*, *niuech* et *neit*.

minatifs, les principaux traits qui caractérisent le Languedocien et le séparent du Provençal sont : la confusion du *v* et du *b*[1], la conservation de *l* finale que le Provençal vocalise en *ou*[2], la chute fréquente de *n* finale surtout après *i* et *ou*[3], les désinences verbales[4].

La région *languedocienne* comprend le pays de Foix, le Languedoc (diminué de la rive gauche de la Garonne, d'une part, des territoires de Nimes et d'Uzès, de l'autre), le Rouergue, la Haute-Auvergne (arrondissement d'Aurillac), le Quercy et l'Agenais. Nous y distinguerons trois groupes de dialectes :

1° Au centre et à l'ouest les dialectes *languedociens proprement dits* comprenant d'abord le *Toulousain* ou *Moundi*, que l'on peut prendre pour type, l'*Ariègeois* ou parler de Foix et le parler du *Lauraguais*, deux variétés d'un même dialecte, le dialecte de l'*Aude* avec quelques variétés locales. Les caractères communs aux idiomes qui précèdent sont : la réduction à *è* de l'*o* diphtonguée (*fèlha*, feuille ; *èl*, œil), la transformation de *ct* en *ït* (*neit*, *lait*, *fait*), l'emploi des articles masculins *le*, *les* (sauf dans la région de Narbonne où l'on dit *lou*, *lous*), les pluriels des adjectifs masculins en *-is* (*aquélis*, *poulidis*, *vengudis*), l'identification des terminaisons du pluriel *cs*, *ps* avec *ts* (*focs*, *cops*, se prononcent *fots*, *cots*), les premières personnes du singulier des verbes en *i*, les deuxièmes personnes du pluriel en *ts*.

Les autres dialectes du même groupe sont *l'Agenais*, que l'on prend souvent, à tort, pour un dialecte gascon, l'*Albigeois*, le *Biterrois* et ce que j'appellerai le *dialecte de l'Hérault*, parlé à Agde, Pézenas et Lodève. Tous emploient au

[1] Le languedocien, comme le gascon, prononce toujours *b*, *bi*, vin ; *balat*, fossé ; *beni*, venir, au lieu de *vi*, *valat*, *veni*.

[2] Ex. lang., *oustal*, maison, *Nadal*, Noël, *cadèl*, petit chien, *calel*, lampe, à côté du prov., *oustau*, *Nadau*, *cadèu*, *calèu*.

[3] Lang., *vi*, vin, *mouli*, moulin, *cami*, chemin, *moulou*, tas. *cantou*, coin. —Prov. *vin*, *moulin*, *camìn*, *mouloun*, *cantoun*..

[4] Notamment, la terminaison *-os* de la deuxième personne du singulier de certains temps de la première conj. (au lieu de prov. *-es*), les terminaisons *-ioi* ou *-iò*, *-ios*, *-iò*, etc, à l'imparfait et au conditionnel, etc.

masculin les articles *lou* et *lous*, réduisent à *-s* la terminaison *-ts* de la deuxième personne du pluriel des verbes, et ignorent les pluriels masculins en *-is*. Les autres particularités concordent, en général avec celle des dialectes nommés en premier lieu, cependant l'Agenais termine en *-es* (au lieu de *-os*) la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif de la première conjugaison, l'Albigeois, et dans quelques endroits aussi, l'Agenais, prononcent *ts* le *ch* et le *j*, le Biterrois et le dialecte de l'Hérault prononcent *tch* les terminaisons *-cs*, *-ps*, *-ts* (*fotch*, *cotch*, *pratch* pour *focs*, *cops*, *prats*). Le dialecte de l'Hérault se distingue en outre du Biterrois en ce qu'il termine en *-e* (au lieu de en *-i*) les premières personnes du singulier des verbes, qu'il diphtongue l'*o* devant une palatale en *-io* (*fiolha*, *iol*) et représente par *ch* le groupe latin *ct* (*nioch*, *fach*), comme le Montpelliérain. Nous avons compris dans le dialecte de l'Hérault deux variétés un peu différentes, celle d'Agde-Pézenas qui change en *-o* l'*a* final atone, et celle de Lodève qui conserve partout l'*a*, comme le Montpelliérain, en le prononçant même d'une façon beaucoup plus nette et plus franche.

2° A l'extrémité Est, les deux dialectes bas-languedociens, le *Montpelliérain* et le *Cévenol*, constituent la transition du Languedocien au Provençal. Tous les deux ont la première personne du singulier des verbes en *-e* et la deuxième de la première conjugaison en *-es*. Les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel en *-ièi*, *-iès*, *-iè*, rappellent celles du Provençal. Le traitement de *l* finale, conservée dans certains mots et vocalisée dans d'autres[1], tient le milieu entre le Provençal et le Languedocien. Le Montpelliérain conserve l' *-a* final atone, quoique avec une prononciation plus sourde, tendant vers *e*, diphtongue l'*o* devant une palatale en *-io*[2], tandis que le Cévenol, beaucoup plus voisin du Provençal, distingue le *v* et le *b*, que le Montpelliérain confond encore, change *-a* atone final en *-o*, diphtongue l'*o* devant une palatale en *uè*, *iuè*, ou *iè*[3] et laisse tomber presque toutes les consonnes finales,

[1] P. ex. *gal*, coq, *chival*, cheval, *vedèl*, veau, à côté de *sau*, sel, *dedaul* dé à coudre, *bèu*, beau.

[2] *Ioi*, aujourd'hui, *ioch*, huit, *nioch*, nuit, *fiolha*, feuille.

[3] *Iuèi*, *iuè*, *niuè* (pron. *gniuè*), *fièlho*.

notamment l'*s* du pluriel, quoique les auteurs cévenols aient conservé l'habitude de l'écrire. Le Montpelliérain, au contraire, garde assez fidèlement la prononciation des consonnes finales, mais il réduit *-cs*, *-ps* et *-ts* à *s* simple.

3° Au nord, un autre groupe de dialectes, le *Rouergat*, le *Quercinol*, le *Haut-Auvergnat* (arrondissement d'Aurillac) forment la transition du Languedocien aux parlers plus septentrionaux, Limousins et Bas-Auvergnats. La caractéristique de ce groupe est le changement constant en *o*, de *a* atone, et, le plus souvent aussi, de *a* tonique devant nasale : *lou comí*, le chemin, *lou chobal*, le cheval, *porlà*, parler, *cónto*, il chante, *grondo*, grande. Le Rouergat et le Haut-Auvergnat se distinguent, en outre, par l'extension qu'a prise, surtout dans le premier de ces dialectes, le phénomène de la diphtongaison de l'*o* tonique [1]. Dans le dialecte auvergnat d'Aurillac, les consonnes finales se sont généralement affaiblies aussi bien qu'en Bas-Auvergnat. Dans le dialecte du Quercy, ces consonnes se sont complètement effacées, ce qui, joint à la prononciation sifflante (*dz* et *ts*) que prennent dans ce dialecte les consonnes *ch* et *j*, lui donne un air de famille tout à fait caractérisé avec les dialectes limousins.

On n'observe pas, entre les divers parlers *provençaux*, de différences aussi considérables qu'entre ceux de la région languedocienne ; aussi peut-on les ramener tous à quatre dialectes :

1° Le *Rhodanien*, le dialecte littéraire par excellence de la langue d'Oc moderne, parlé sur les deux rives du fleuve qui lui donne son nom. Il est caractérisé par la terminaison *-i* (*-is* devant une voyelle) des articles et des déterminatifs pluriels, la terminaison *-e* de la 1re pers. du sing. des verbes, l'absence de diphtongaison de l'*o*, en dehors des cas communs à presque toute la langue d'Oc. A Avignon et Arles, le *ch* et le *j* se prononcent *ts* et *dz*. Le langage de la rive droite du Rhône (Nimes et Uzès) se distingue de celui de la rive gauche par quelques particularités rappelant le Languedocien : l'*l* finale se conserve dans certains mots, la terminaison *-iè* fait

[1] *Couonte*, conte, *fouormo*, forme, *houole*, je veux (= *vole*).

au féminin *-ièiro* (Avignon, *-ièro*)[1], les 1res pers. de l'imparfait et du conditionnel sont en *-ièi* au lieu de *-iéu*.

2° Le *Marseillais* ou dialecte de la *Basse-Provence*. Il affectionne la diphtongaison de l'*o* en *-oua* et *-oue*[2]; il termine son article et ses déterminatifs en *-ei* (*-eis* devant une voyelle) et les 1res pers. du sing. des verbes en *-i*.

3° Le dialecte des *Alpes* ou de la *Haute-Provence* (dép. des Basses-Alpes). Il ressemble en général au Marseillais, mais il diphtongue l'*o* en *ouo*, termine l'article et les déterminatifs en *-es* devant les voyelles et les consonnes *p*, *c* (dur), *t*, et en *-ei* devant les autres consonnes, et enfin, termine la 1re pers. des verbes en *-ou*.

4° Le *Niçois*, parlé dans le territoire annexé à la France en 1860. Ce dialecte possède aussi certains caractères communs avec le Marseillais ; mais, en outre de la présence de mots et de tournures d'origine italienne, il se distingue par la conservation de l'*a* final atone, prononcé très nettement, par la disparition complète de l'*s* du pluriel, même en liaison devant une autre voyelle (tandis que, par contre, d'autres consonnes finales, comme le *-t* du participe passé, reparaissent), par les formes de l'article plur., *lu* au masc., *li* au fém., et par quelques particularités de la conjugaison. A l'extrémité orientale du dép. des Alpes-Maritimes, le *Mentonnais*, aussi bien par sa grammaire que par sa phonétique, se présente comme une variété mixte entre le provençal, le piémontais et le gênois.

III

Enfin, la longue bande septentrionale que nous avons délimitée plus haut comprend des parlers divers, tenant chacun des dialectes limitrophes de l'autre côté de la ligne séparative, mais possédant aussi des caractères communs, par exemple la chute plus ou moins complète des consonnes finales, qui donne aux dialectes dont il s'agit un air de ressemblance avec le Provençal, la conservation de l'*a* final atone quand il

[1] *Darié*, dernier, *darièro* (Av.), *darièiro* (Nimes), dernière, *carrièro*, (Av.) *carrièiro* (N.). rue.

[2] *Nouesto nouéro*, notre bru (Avignon. *nosto noro*), *mouert*, *mouart*, mort, *bouen*, *bouan*, bon.

est devenu long par suite de la chute d'une *s* de flexion (ex. : *lo chabro*, pl. *la chabra*, pour *las chabras*). Ce sont les dialectes que nous appellerons *Limousins-Dauphinois*.

La plupart changent en *o*, *a* protonique (quelques-uns, même, *a* tonique suivi d'un *a* long, *lo vâtso*, la vache, *la vòtsā*, les vaches).

Il convient d'abord de mettre à part le *Lozérois* qui possède la plupart des caractères des dialectes languedociens, et que la mutation de *ca* en *cha* empêche seule d'être classé avec ceux-ci. Le Lozérois forme ainsi, avec le Cévenol d'une part, le Haut-Auvergnat et le Quercinol d'autre part, une ceinture de langages mixtes qui relient le Languedocien aux grands dialectes du Nord et de l'Est.

Il n'est pas très facile d'établir une classification précise de toutes les nuances de langage qui se succèdent depuis la Dordogne jusqu'au delà des Alpes. Souvent, les propriétés caractéristiques, telles que la prononciation chuintante ou sifflante de *ch* et de *j*, les finales en *o* ou en *a*, etc., s'enchevêtrent les unes dans les autres, disparaissant à un endroit pour reparaître plus loin. On peut cependant admettre, sans craindre de trop s'éloigner de la vérité, que les divisions dialectales de cette partie du territoire d'Oc correspondent aux trois régions historiques et géographiques, le *Dauphiné*, l'*Auvergne* et le *Limousin*.

Les parlers *dauphinois* présentent la plupart des caractères du *Haut-Provençal* (dialecte alpin), mais ils laissent tomber, entre deux voyelles, des consonnes que le Provençal conserve, notamment *g* et *d* (*prea*, prier, *feniò*, finie, prov. *prega*, *fenido*). On peut considérer deux principaux dialectes dauphinois, celui des *Alpes*, parlé sur les deux versants de cette chaîne, notamment, du côté de la France, dans les vallées du Queyras et de Barcelonnette, et, du côté de l'Italie, dans les vallées vaudoises, et le dialecte de la *Drôme*. Le premier se fait remarquer par sa tendance à changer *l* et *n* intervocaliques en *r* [1]; il ne modifie pas l'*a* protonique; dans quelques localités, il conserve les finales, même l'*r* de l'infinitif.

[1] Ex. : *ouro*, marmite (prov. *oulo*), *paro*, pelle, *luro*, lune, *bouéro*, bonne.

Le dialecte de la Drôme maintient l'*a* final après la chute de l'*s* de flexion ; il vocalise cette *s* de flexion en *-i*, après *e*[1], il laisse tomber l'*l* finale après *a* et *é*, mais la maintient au pluriel, en la vocalisant *chavà*, *chovà*, cheval, *òucè*, oiseau, pl. *chavau*, *chovau*, *óucèu*, pour *chavaus*, *òucèus*). Le sous-dialecte de Die change l'*a* protonique en *o*, tandis que Valence le conserve.

Au groupe dauphinois se rattache le dialecte du *Vivarais* qui, cependant, emploie à la 1re pers. du sing. des verbes la terminaison *-e* et non *-ou*.

Les dialectes *auvergnats* et *limousins* sont caractérisés par le traitement de l'*s* qui se vocalise en *-i* (après *-e*) ou disparaît (après les autres voyelles), non seulement en finales, même quand le mot suivant commence par une voyelle[2], mais aussi à l'intérieur d'un mot, devant une consonne (p. ex. lim. *nôtrei*, nos).

Le groupe *auvergnat* embrasse les parlers du Cantal (sauf Aurillac), du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. Ses dialectes, que je ne puis autrement préciser, faute de documents assez complets, se distinguent, en général, par la prédominance des sons *a* et *e* (sourd) dans les finales atones, la suppression de l'*l* finale, la palatalisation de l'*s* initiale ou placée devant un *i* suivi d'une autre voyelle, l'emploi des pronoms sujets dans la conjugaison.

Le groupe *limousin* comprend trois dialectes : le *Bas-Limousin* (Tulle), assez voisin de l'Auvergnat, le *Haut-Limousin* (Limoges) et le *Perigourdin*. Les deux premiers changent toujours l'*a* atone en *o*, tandis que le troisième conserve intact l'*a* protonique ; le premier et le dernier donnent aux consonnes *ch* et *j* un son sifflant (*ts*, *dz*), tandis que le second leur conserve leur prononciation chuintante ; enfin, le bas-limousin change en *-r* l'*-l* finale que les deux autres dialectes vocalisent en *-ou* (ex. coq, lang. gal, b-lim. *jar*, h-lim. *jau*).

En résumé, les diverses variétés de la langue d'Oc peuvent être réparties de la manière suivante :

[1] Ex. : *Lous omei*, les hommes, *aquestei rourei*, ces chênes.

[2] En Dauphinois, au contraire, l'*s* finale subsiste parfois en liaison devant un mot commençant par une voyelle. A part cette différence, le traitement de *s* finale est le même dans les deux groupes de dialectes.

Grands dialectes	Groupes	Dialectes	Sous-dialectes
GASCON.	Sud-Ouest (Pyrénées).	Landais.	
		Béarnais.	
		Bigourdan.	
	Sud-Est.	de Comminges et Couserans.	
	Nord (Garonne).	d'Armagnac.	
		Girondin.	
CATALAN.		Roussillonnais, etc.	
LANGUEDOCIEN.	Languedocien. propr. dit.	Agenais.	
		Toulousain.	
		de l'Ariège et du Lauraguais.	de l'Ariège. du Lauraguais.
		Audois.	de Carcassonne. Narbonnais.
		Albigeois.	
		Biterrois.	
		de l'Hérault.	d'Agde et Pézenas. de Lodève.
	Bas-Languedocien.	Montpelliérain.	
		Cévenol.	
	Languedocien. Septentrional.	Rouergat.	
		Haut-Auvergnat.	
		Quercinol.	
PROVENÇAL.		Rhodanien.	R.G. (Avignon). R.D. (Nimes).
		Bas-Provençal (Marseillais).	
		Haut-Provençal (Alpin).	
		Niçois.	
LIMOUSIN-DAUPHINOIS.	Dauphinois.	des Alpes.	
		de la Drôme.	
		du Vivarais.	
	Lozerois.	Lozerois.	
	Auvergnat.		
	Limousin.	Bas-Limousin (Tulle).	
		Haut-Limousin (Limoges).	
		Périgourdin.	

Léon LAMOUCHE.

LA VENJANCE NOSTRE SEIGNEUR

POÈME EN VIEUX FRANÇAIS

Je vais essayer de vous donner ci-après, en précis, les résultats d'une recherche sur un poème en vieux français, laquelle paraîtra dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*. Ce poème traite de la destruction de Jérusalem, faite par Titus l'an 70 après Jésus-Christ, et semble, d'après quelques passages du texte, porter le titre : *La Venjance Nostre Seigneur*. Personne n'en avait fourni, jusqu'à présent, des indications détaillées, aussi le texte critique manque-t-il encore.

Je commence par une courte analyse du contenu. L'empereur romain Vespasien, atteint d'une lèpre incurable, envoie à Jérusalem Gai, son sénéchal, pour chercher une relique du Christ. Le messager revient accompagné de Vérone, qui, par son saint suaire portant l'image du Sauveur, accomplit la guérison de l'empereur. Pour venger la mort du grand prophète, Vespasien entreprend avec Titus, son fils, et une grande armée, une expédition contre les Juifs. Arrivé à la Terre-Sainte, il emporte d'abord la ville de Jafès, et commence ensuite le siège de Jérusalem. Mais il ne réussit pas à prendre la ville d'assaut et se voit obligé de l'entourer de tous côtés d'un grand fossé et de la réduire, de cette manière, par la faim. Après la destruction de la ville, les Romains rentrent chez eux et se font baptiser par saint Clément. Pilate, emmené prisonnier, est détenu deux ans à Vienne dans un puits, et après mis dans une tour, qui est engloutie par la terre. Autour de ces traits principaux, il se groupe nombre d'épisodes, dont je ne relève ici que deux : un, relatant que Vespasien fait vendre les Juifs trente pour un denier, parce qu'ils avaient vendu Jésus pour trente, et un autre, qui raconte que 180 Juifs, exposés dans trois navires et jetés sur les côtes de

l'Angleterre, des Flandres et de l'Allemagne, ont peuplé ces pays.

En interprétant donc le fait de la perte du peuple juif comme châtiment pour le crucifiement de Jésus, l'auteur inconnu croyait faire un poème chrétien et spirituel, pour supplanter des poèmes mondains, dont il cite quelques-uns. Dans ce but, il a gardé la forme des chansons de geste, des couplets monorimes ; la *Venjance* en contient 107, avec environ 2,400 vers. Sa destination semble avoir été aussi d'être chantée, et des couplets similaires, un recommencement, un résumé au début et une prière à la fin s'y trouvent comme dans bien des chansons de son temps. Les vers sont des alexandrins. Pour le dialecte, un examen des mots assurés par la rime ou par le mètre nous montre des formes picardes, en outre une particularité champenoise. Quant à l'âge, les savants qui ont mentionné le poème l'ont placé ou à la fin du XIIe siècle, ou au commencement du XIIIe, sans en donner de preuves. Une allusion, du reste pas tout à fait certaine, semble prouver qu'il est postérieur à la troisième croisade, qui a eu lieu de 1190-92. Chose curieuse : dans plusieurs cas, le poète a importé des usages du moyen âge dans sa matière, ce qui se voit, par exemple, dans le titre de sénéchal, donné au confident de Vespasien.

Le poème est conservé dans dix manuscrits, d'une valeur assez différente, car le nombre des vers y varie entre 1,200 et 3,400. Déjà cette indication fait voir que le poème a subi de grandes modifications. En rétablissant une partie du texte critique, j'ai réussi à découvrir les rapports qui existent entre les divers manuscrits et les rédactions y contenues, et je donne le résultat obtenu sous forme d'un arbre généalogique (v. p. 366). Supposons un original *O*, d'où découleraient trois branches, le manuscrit 1374 de la Bibliothèque Nationale de Paris (*B. N. 1374*) et deux manuscrits hypothétiques *z* et *w*. Ce manuscrit *z* est exigé par les particularités communes au manuscrit 3516 de la bibliothèque de l'Arsenal (*Ars. 3516*) et à un autre manuscrit hypothétique *y*, qui doit être, à son tour, la source du manuscrit 1553 de la Bibliothèque Nationale (*B. N. 1553*) et d'un manuscrit *x*. De *w* dérive le manuscrit Additional 10289 du British Museum (*Add. 10289*). Tous ces

manuscrits contiennent ou doivent avoir contenu le texte original sans différences importantes. Une seconde rédaction, un peu abrégée, se trouverait dans le manuscrit *v*, d'où descendent le manuscrit 5201 de l'Arsenal (*Ars. 5201*) et le manuscrit perdu Royal 16 E VIII du British Museum (*Roy. 16 E VIII*). Du même manuscrit *v* proviennent encore le manuscrit *u* et le manuscrit L IV 5 de la Biblioteca Nazionale de Turin (*T. L IV 5*) ; le texte de ce dernier a subi une nouvelle abréviation (au lieu des 2,400 vers de l'original, il n'en a que la moitié) et représente une troisième rédaction. La supposition

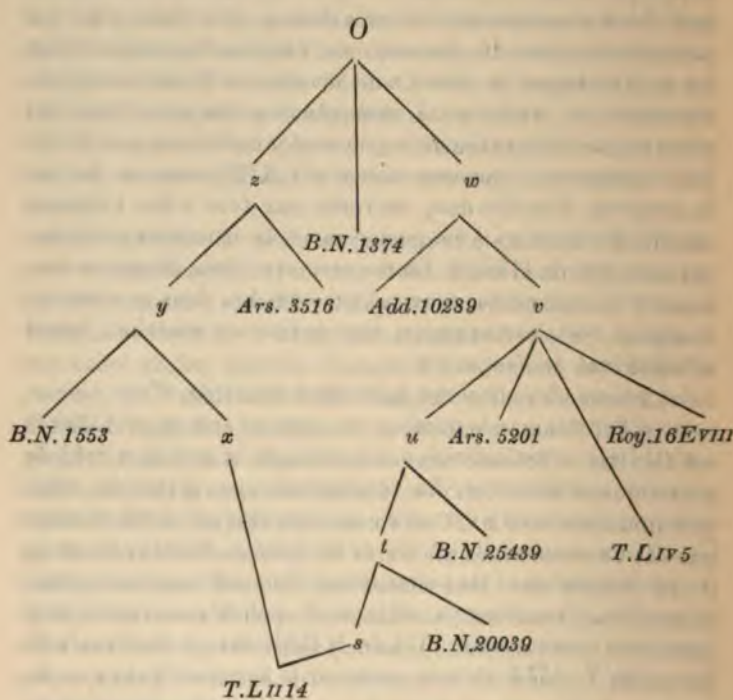

d'un manuscrit *u* est nécessaire par égard pour le manuscrit 25439 de la Bibliothèque Nationale (*B. N. 25439*) et le manuscrit *t*, source du manuscrit 20039 de la Bibliothèque Nationale (*B. N. 20039*) et d'un manuscrit *s*. Ces cinq derniers manuscrits forment une quatrième rédaction ; en dehors de l'abré-

des *Leys d'Amors* (III, 316) où il est dit:.... *D'aquestas figuras usec aquel que fe* l'Isop *e'l* Tandoret. M. T. voudrait lire *Taudoret* et voir dans ce nom celui de l'auteur de l'*Ecloga Theoduli*. Le passage de *eo* protonique à *au* ne fait pas de difficulté et M. T. aurait pu citer à côté du nom commun *laupart* le nom propre *Launart* (C. de Poitiers, XII, 6). Les parlers languedociens modernes offrent les trois prononciations suivantes : *Todóro, Taudóro* et *Tóudóro*.]

III. Histoire des mots. P. 94-95. A. Horning : fr. *empois*. [Vient de *impensum* a. fr. *empoise* < *impensa*. L'étymologie me paraît tout à fait exacte. A côté des exemples donnés par Freund, pourquoi M. Horning n'a-t-il pas cité ceux donnés par Georges? Cf. s. u. *impensa* : « zum Ziegelstreichen, *Edict. Diocl.* 7, 15-16, Orell. *Inscr.* 39 » Les patois narbonnais ne connaissent pas la forme féminine *empézo* donnée par Mistral; mais le narb. *empéz* (avec *e* fermé) renvoie aussi bien à *impesum* que *pez* (fr. *poids*) à latin *pesum*.] — P. 95. H. Schuchardt. Le *d* de *dupe* n'est pas prothétique, mais « *onomatopoetisch* ». — IV. Grammaire. P. 95-96. A. Horning : La première personne *ois* de l'a. fr. dans les dialectes modernes. [Meyer-Lübke a remarqué (Rom. Gram. 2, 172) que dans la vallée de la haute Moselle tous les verbes, à l'exception d'*avoir, être, vouloir*, étaient terminés à la première personne du présent singulier par un *e* fermé accentué. M. Horning cite des exemples du Jura suisse : à Delémont, on entend *yœvé* (e ouvert accentué) = je *lève*. Dans les Vosges méridionales, on trouve des premières personnes du singulier (pour les verbes en *-er*) terminées par *a, o*, accentués. Ces formes renvoient aux formes en *ois* que contiennent les chartes de Besançon, Montbéliard et environs.]

Comptes rendus. — P. 97-123. *Obras de Lope de Vega* — publicadas por la Real Academia Española, vol. I, II, III. (A. Restori, première partie d'un très long et très important compte rendu) — P. 123-125. P. Guarnerio, *Pietro Guglielmo di Luserna* (E. Levy). P. 125-130. Les Enfances Vivien, Chanson de geste publ. par C. Wahlund et H. v. Feilitzen (Ph. Aug. Becker). — P. 131. *Die altfranzösischen Lautgesetze in Tabellen*,.. von Benno Röttgers (E. Herzog). — P. 132. J. Oesterreicher, *Beiträge zur Geschichte der jüdischfranzösischen Sprache und Literatur im Mittelalter* (E. Herzog). — P. 133-135. M. Scherillo, *Alcuni capitoli della biografia di Dante* (B. Wiese), — P. 136. *Giornale Storico della Letteratura italiana*, vol. XXX, fasc. 1-2 (B. Wiese). — P. 141. — *Romania* n° 101 (G. Gröber.)

P. 145-196. Georg Hanf, sur le *Voir Dit* de Guillaume de Machaut. [M. Suchier a montré que l'on ne pouvait pas tirer *Péronne d'Armentières* de l'anagramme qu'on trouve dans Guillaume de Ma-

chaut. (*Zeitschrift f. rom. Ph.* 22, 54 -545.) Après une minutieuse étude du *Dit*, M. H. est disposé à ne voir dans le *Livre du Voir Dit* qu'une pure invention du poète. Les lettres et les poésies attribuées à la dame sont de Guillaume de Machaut lui-même.]

P. 197-216. Th. Braune : Contributions nouvelles à la connaissance de quelques mots romans d'origine germanique. [Suite de l'important travail dont le commencement a été publié dans la *Zeits.* (21, 213) et qui complète celui de Mackel. Parmi les mots intéressants traités dans cet article citons : fr. *robe*, prov. *rauba* < *rauba* et *raupa* en anc. h. all. ; it. *arrufare*, cat. *arrufa* (le mot existe aussi en provençal moderne, de même que le mot *rufo*, pli) ; it. *scaglia* (au français *écale*, picard *écaler*, il faut ajouter le limousin *eicalo*) ; fr. *tomber ;* prov. *trappa*, fr. *trappe*, fr. *tremper* (ne viendrait pas de *temperare*) ; fr. *trop*, *vague*.]

P. 217-242, W. Rudow. [Nouveaux exemples de mots roumains d'origine non turque.]

Mélanges. — I. Histoire littéraire. P. 243-248. W. Foerster. Un nouveau document sur la légende d'Arthur. [Ce document n'est autre chose qu'un groupe de sculptures qui se trouvent sur le portail de la face nord de la cathédrale de Modène. M. Zimmermann en donne la description dans son livre « Oberitalische Plastik im frühen und hohen Mittelalter ». Ce groupe représente la prise d'assaut d'un château. Plusieurs personnages y prennent part et le sculpteur a gravé le nom à côté de chacun d'eux. Il y a *Artus de Bretania*, *Galvagin*, etc. Le témoignage est intéressant, surtout si on arrive a déterminer l'époque où le portail nord de la cathédrale de Modène a été construit : en étudiant les armures des personnages, M. F. arrive à dater les sculptures du commencement du XIIe siècle. A quel roman arthurien est empruntée cette scène et que représente-t-elle ? Il est probable que cet épisode n'existe plus dans les débris de la littérature arthurienne qui nous restent. Il nous prouve en tout cas que la légende d'Arthur était connue en Italie, dès le commencement du XIIe siècle, ce qui prouve qu'elle était connue depuis bien plus longtemps en France.] — II. Manuscrits 1. P. 249 251. E. Braunholtz. Un fragment provençal à la Bibl. royale de Bamberg. [Ce fragment comprend une partie de la chanson de *Pierre de Corbiac* à la Vierge Marie (cf. Bartsch, *Chrest. Prov.*). Le copiste paraît avoir écrit le passage de mémoire.] — III. Exégèse. P. 251-258. Emil Levy, sur Sordel (ed. de Lollis). Suite d'intéressantes corrections. — IV Grammaire. P. 258-259. G. Körting Les parfaits forts en *-c* en anc. provençal. [M. K. n'admet pas la théorie de Diez et de Meyer-Lübke sur l'origine de ces formes ; il voudrait partir des thèmes qui ont déjà un *c* en latin, *plácui*, *pla-*

cuisti > *plac, plaguist, tácui* > *tac*, etc.] — V. Histoire des mots français. P. 259-261. M. Goldschmidt. 1. *emblauer*, forme picarde renvoie à germ. * *blaupan*, de même racine que * *blaupian* > fr. *éblouir* (sens = *rendre sans force, incapable*). 2. *esclistre*. 3. *garde, garder, garer, garnir*. — P. 261. J. Ulrich. a. fr. *astre, aistre*; forme commune aux langues romanes *catastrum*. (Lat. m.-âge *astracum*, p. gr. *ostracon* donne régulièrement *aistre*, âtre. Même traitement que *monacum*, *monjum* > *moine*). *Cadastre* ne vient pas de **capitastrum* comme l'admet Diez, mais de * *catástracum* pour le gr. κατόστρακον. Le mot est formé par conjecture sur un κάτανδρα qui existe déjà; cette hypothèse nous paraît bien aventurée.] —. P. 262. H. Schuchardt. Vénitien *turlon*. —. P. 263-273. W. Foerster. Étymologies françaises; origine du mot fr. *biblot, bibelot, bimbelot*, et le redoublement dans la langue des enfants; *brimborion, andare, Gironde*, etc. [On trouve au XII• siècle *beubelet; bibelot* est le même mot formé avec un autre suffixe (*— ŏttum*). Le mot vient d'une racine *bel-bel* + *ĭttum* (on trouve les formes *beabel, babel, baubel*). Cette forme *belbel* n'est autre que le redoublement du simple *bel*, redoublement si fréquent dans le langage des enfants (cf. *bonbon*, de *bon*). A cette occasion M. Foerster étudie le redoublement dans la langue des enfants et groupe en cinq classes les mots ainsi formés. L'article est plein de remarques ingénieuses. Nous pouvons ajouter deux exemples a ceux qu'a recueillis M Foerster: *mé-mé*, le mouton [onomatopée]; *cha-cha*, le cheval (en lang. *chabal*). A côté du *ouo-ouo* de M. Deville, M. Foerster peut mettre *wau-wau*, le chien (onomatopée); pendant le semestre que j'ai eu le plaisir de passer à Bonn la petite fille de la maîtresse de maison (âgée de quatorze mois) devant qui je m'amusais à contrefaire le chien m'appelait « *Onkel Wau-Wau* ». *Cücü* existe et M. F. n'a pas besoin de le faire précéder de l'astérisque! C'est le mot simple redoublé.]

Comptes rendus. P. 274-295. *Obras de Lopa de Véga*, vol. IV, V. (A. Restori); [suite de l'important compte rendu signalé plus haut.] — P. 295-296 *Giornale Storico della Letteratura italiana*, vol. XXX, fasc. 3. (B. Wiese). — P. 296-301 *Romania*, XXVI, n° 102-103. (G. Gröber et Meyer-Lübke). — P. 301-304. Réponse de M. O. Schultz-Gora a une remarque de M. P. Meyer à propos du compte rendu du *Sordel* de M. de Lollis. — La page 305 comprend un *erratum* du « *Grundriss Rom. Phil.* » Vol. 2, première partie, troisième livraison.

P. 305-330. O. Dittrich: [Sur la composition des mots (d'après le français moderne écrit) [Très minutieuse étude qui a pour but de répondre aux deux questions suivantes: déterminer la nature

de la composition, trouver une classification unique pour les composés.]

P. 331-360. PIETRO TOLDO : *Due legende traggiche ed alcuni riscontri col teatro dello Schiller.*

P. 360-385. VITTORIO FINZI. *Le rime di un ignoto umanista del secolo XV* (Francesco Quercente, protonotario apostolico.) Poésies latines et italiennes publiées d'après le ms. de Lucques 2117.

P. 385-391. H. MORF : Le drame liturgique des Vierges sages et des Vierges folles (*Sponsus*). [On n'a pas assez tenu compte jusqu'ici dans l'explication du *Sponsus* de ce fait que le drame met le récit biblique en action. La comparaison entre l'évangile de saint Mathieu et le drame montre que les 48 vers latins forment à eux seuls le drame liturgique (cf. p. 388 l'ingénieuse reconstruction de la scène proposée par M.M.) Avec le temps le texte roman s'est ajouté au texte latin. Il a le caractère d'une *glose ;* il doit montrer aux profanes le sens du drame latin. Le *Sponsus* n'est pas un drame destiné à être représenté à Noël, comme on l'admet généralement, mais un *drame pascal.*]

MÉLANGES. — I. Histoire littéraire. P. 392 PH. AUG. BECKER. Supplément à *Zeitschrift*, 21, 73-101. — II. Histoire des mots P. 393-400. H. SCHUCHARDT. 1. It. *froge*. 2. Asturien *cabo* ? 3. Italien *toccare*. [M. Sch. pense avec M. Nigra que le mot ne vient pas de l'allemand. M. Sch. rappelle que déjà Boucherie (*Revue des Langues romanes*, 1874, 350-351) a donné *tudicare* comme étymologie de fr. *toucher*].4. Boulonais *cuslir* > *cochlearium*. 5. *Ambulare*, etc. Remarquons en passant que M. Sch., tient à l'étymologie *andar* < * *ambitare* (issu avec changement de suffixe de *ambulare*). — III Grammaire. P.400-401. J. ULRICH. La destinée de *o* fermé libre en français. [O fermé en syllabe libre donne en fr. moderne *eu*; en syllabe fermée donne *ou* : *valeur*, *fleur*, *jour*, *séjour*. Admet la théorie de M. M. G. Paris, M. Meyer-Lübke pour *amour*, *ventouse* (influence des dérivés).] P. 401-402. L. P. MARCHOT. *Feent* du *Jonas*. [Cette forme (représentant *facunt*) continue à vivre en territoire wallon.]

COMPTES RENDUS. — P. 403-412. Ch. Roussey, *Gloss. du parler de Bournois;* id. *Contes populaires recueillis* à Bournois (J. JEANJAQUET). — P. 412-417. O. Hecker : *Die italienische Umgangssprache...* (H. SABERSKY). — P. 418-427. *La prise de Cordres...* éd. Densusianu (PH. AUG. BECKER). — P. 427. Monaci : *Crestomazia italiana.....* (G. GRÖBER) — P. 428. M. Grammont : *La dissimilation consonantique...* (G. GRÖBER). — P. 429. C. Weigand : *Dritter Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache* ; id., *Vierter Jahresbericht* (J. U. JARNÍK). — P. 341. Menendez Pidal : *La leyenda de los Infantes de Lara* (E. LIDFORSS). — P. 432. Bello-Cuervo : *Grammatica de la len-*

gua *Castellana* (E. Lidforss). — P. 433-436. *Revue des Langues romanes* (1891-1894). (O. Schultz-Gora). — P. 437-438. *Giornale Storico della letteratura italiana* (Vol. 31, fasc. 1.) (B. Wiese). — P. 438-440 *Romania*, n° 104, octobre 1897 (W. Meyer-Lübke et G. Gröber.).

P. 441-464. O. Dietrich. Les mots composés d'après le français écrit moderne. [Suite de l'article paru dans le précédent numéro.]

P. 465-481. C. Salvioni. *Appunti etimologici e lessicali.* [Ces observations portent sur une quarantaine de mots appartenant à divers dialectes italiens.]

P. 481-491. A. Horning. Histoire des mots. [La plupart de ces mots appartiennent au français (*beige, cintre, farfouiller, flûte, maraud* [de la racine *mas-maris*], *râle, râler, rate.*)]

P. 492-496. W. Meyer-Lübke. La préposition roumaine *spre* (*après, contre*) [Est dérivée généralement du composé *ex* + *per*, qui d'ailleurs ne se trouve pas en latin. Mais les composés avec *ex* sont très rares en latin post-classique. Les exemples les plus anciens renvoient au latin *super*. [*Exaduersus* et *econtra*, dit M. Meyer-Lübke, d'après Karl Hamp (*Archiv. für lat. Lex.* 5. 321-368), ne sont attestés qu'une fois ; voici un autre exemple de *econtra* : *Siluiae Peregrinatio*, ed. P. Geyer (*Corp. Script. Eccl. Lat.* vol. 39) p. 59, 12 ; un passage semblable dans Pierre Diacre a *exaduerso* (*Ibid.* p. 116, 21.)]

P. 497-508. Paolo Savj-Lopez : *La fortuna del Tansillo in Ispagna* (Les larmes de saint Pierre).

P. 509-520. W. Foerster. Complément à l'article *bibelot* (*Zeitschrift*, xxii, 263.) Gascon *castet* < *castellum*, fr. *babiole, andar* < *ambulare*. [*Castellu* devient *castet* par la forme intermédiaire *casteddu*. P. 514 étymologie de *babiole* ; *babiole* ne peut pas se séparer de *belbel* et est le même mot. Le masculin *belbel* — *beaubeau* avait un féminin *beaubelle* et le croisement des deux formes aurait donné **babiaule, babiole*. P. 515 : discussion avec M. Schuchardt sur *ambulare* > *aller*. P. 520, tableau des formes dérivées de *ambulare*.]

P. 521-525. W. Foerster. La terminaison toscane *ono* à la troisième personne du pluriel du présent. [n'admet pas les différentes explications données par M. Meyer-Lübke. Cet *o* « s'est développé phonétiquement et régulièrement d'après une forme latine » ; l'analogie n'a pas eu de part à cette formation. Les formes italiennes renvoient aux formes du vieux latin *danunt*(= *dant*), *prodimunt*, etc.]

Mélanges.— P. 526-529. I. Histoire littéraire. W. Foerster. Le nouveau document concernant Arthur (cf. *Zeitschrift*, 22, 243) [Dis-

cussion d'une note que M. le Dr Colfi, élève de M. Rajna, lui a envoyée sur le même sujet.] — II. Histoire des mots. P. 529. W. Foerster, 1. V. fr. *mélide*. [M. G. Paris a cité un nouvel exemple du mot (*Romania*, 20, 149, l. 17) ; M. F. en cite un autre exemple tiré d'*Amadas et Idoine* et rattache le mot à la racine *mel*, miel.] — P. 529-531. O. Schultz-Gora. 2. *Jeu françois*. [*François* a, à l'origine, dans cette expression et dans bien d'autres, le sens de *francien*, *français du centre* et non pas de français du nord en général.] — P. 531-532. J. Subak. 3. Italien du Sud : *mandesine* = ceinture. [Le mot usité à Naples (et dans la province de Naples sous la forme *andesino*) renvoie à *ante seno* (sinum). La contamination de *mantello* (pour expliquer *M* initiale me paraît bien douteuse.] — P. 532. H. Schuchardt. 4. *Rugidus*. [L'auteur, dans les *Romanische Etymologien* n'avait pu citer de cette forme qu'un seul exemple tiré de la latinité du moyen-âge ; il en communique un autre exemple tiré d'une inscription : *rugetas* (= *rugidas*).]

Comptes rendus. — P. 533-536. F. Richenet : *Le patois de Petit-Noir*, Jura. (J. Jeanjaquet). — P. 536-542. I. Uschakoff, *Zur Frage von den nasalierten Vokalen im Altfranzösischen* (E. Herzog). — P. 542-543. L. Constans, *La langue du roman de Troie* (F. Settegast). — P. 543-544. A. van Berkum, *De middelnederlandsche Bewerking van den Parthonopeus-Roman*..... (Martin). P. 544-545. — *La belle dame sans mercy*, ed. Carl Wahlund (A. Schulze). — P. 546. Aníbal Echeverría i Reyes, *Sobre lenguaje* (A Schulze). — P. 547-549. J. Weiske, *Die Quellen des altfranzösischen Prosaromans von Guillaume d'Orange*. (Ph. Aug. Becker). — P. 550-556. De Noto, *Appunti di fonetica sul dialetto di Taranto* (J. Subak). — P. 557-560. Alexandru Philippide, *Gramatica elementară a limbii romîne* (W. Rudow). — P. 560-262. A. Thomas, *Essais de philologie française* (A. Horning). — P. 562-564. *Studies and notes in Philology and Literature*, publiées par l'Université d'Harward. vol. V (M. J. Minckwitz. — P. 565-567. *Romania*. Janvier 1898. (Ph. Aug. Becker, G. Gröber). — P. 567-571. Nouveaux livres (G. Gröber). — P. 571. A. Schulze, *Zu Rom. Forschungen* X, 580-582. — P. 572. Rectification (au sujet de l'article sur les noms composés en fr. moderne) (O. Dittrich). — P. 573. Table des matières.

J. Anglade.

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie.

On m'a remis en même temps les cinq fascicules dont je vais parler. Quelques-uns ont été publiés il i a déjà plusieurs années et il en a

paru de côtés et d'autres de nombreux comptes-rendus, souvent très bien faits, après lesquels il serait difficile de dire aujourdui quelque chose de nouveau ou d'intéressant. La plupart des jugements ont été très favorables, et je partage la plupart des opinions qui ont été émises. Il me semble donc que mon rôle doive à peu près se borner à donner une analise de ces fascicules pour ceux qui ne les connaîtraient pas encore.

Deux de ces fascicules sont en quelque sorte des introductions ou des prospectus du *Jahresbericht :*

1° *Ueber plan und einrichtung des romanischen jahresberichtes von Karl Vollmöller*, Erlangen, Fr. Junge, 1896 (108 p.);

2° *Erstes beiheft zu Ueber plan und einrichtung des romanischen jahresberichtes von Karl Vollmöller*, Erlangen, F. Junge, 1897 [paru en 1898], (88 p.).

Le premier expose le but de M. Vollmöller et de ses collaborateurs qui est de donner un tableau sistématique de tous les résultats acquis et des progrès accomplis pendant l'année dans le domaine de la filologie romane et des sciences qui s'i rattachent. Ce fascicule contient en outre un plan détaillé du *Jahresbericht*, le catalogue des ouvrages qui ont été adressés à la rédaction pour qu'elle en rendît compte, la liste des collaborateurs et l'explication des abréviations dont ils se servent pour désigner les différentes revues, collections et ouvrages analogues.

Le second nous met au courant des difficultés matérielles que l'entreprise a rencontrées à son début, procès avec l'éditeur, changement d'éditeur, etc. Ces difficultés qui ont longtemps empêché la publication de paraître règulièrement ont été surmontées. On trouve en outre dans ce fascicule un nouveau catalogue des ouvrages reçus par la rédaction. Ces catalogues sont très riches en sorte qu'ils deviennent presque une bibliografie de la filologie romane.

Les trois autres fascicules constituent à proprement parler l'*Annuaire critique*. Le premier *Kritischer jahresbericht über die fortschritte der romanischen philologie, II band, 1891-1894, erste hälfte, I. heft, Leipzig 1896, Rengersche buchhandlung* (*128 p.*) contient les articles suivants : Linguistique générale et indo-européenne de 1889 à 1894, par M. L. Sütterlin, — Fonétique générale, par M. E. Koschwitz, — Langue latine ancienne, par M. F. Skutsch, — Latin vulgaire, par M. W. Meyer-Lübke, — Latin des juristes, par M. W. Kalb, — La langue latine au moyen-âge, par M. L. Traube, — Grammaire comparée des langues romanes, par M. W. Meyer-Lübke, — Langue italienne, par le même, — Dialectes de l'Italie centrale, par M. C. de Lollis, — Dialectes du sud de l'Italie, par M. H. Schneegans, —

Dialectes Sardes, par M. P. E. Guarnerio, — Langue rétoromane, par M. E. Stengel, textes par M. E. Lévy.

Nous trouvons dans le second fascicule : *III. band, 1891-1894, zweite hälfte, 1. heft, Erlangen, Fr. Junge, 1897 (128 p.)*, les articles suivants : Métrique romane, par M. E. Stengel, — Histoire et critique littéraires, par M. K. Borinski, — Littérature celtique, par M. L. C. Stern, — Littérature latine au moyen-âge, par M. L. Traube, — Littérature latine de la renaissance, par M. K. v. Reinhardstöttner, — Littérature française ancienne, Généralités, l'épopée carlovingienne par M. E. Stengel, Littérature didactique par MM. E. Langlois et F.Mann, Lirique par M. A. Jeanroy, Littérature religieuse par M. J. Bonnard, Le drame français au moyen-âge par M. E. Stengel.

Enfin le troisième fascicule qui nous est parvenu : *III. band, 1891-1894, zweite hälfte, 3. heft, Erlangen, Fr. Junge, 1897, (111 p.)* contient : Littérature française de 1630 à 1800, par M. B. Mahrenholtz, — Rousseau, par M. E. Ritter, — Critique littéraire allemande relative à Rousseau, par M. R. Mahrenholtz, — Littérature française après 1815, par le même, — Littérature française de l'eure actuelle, par M. J. Heller, — Ancienne littérature provençale, par M. E. Lévy. — Littérature italienne, par M. E. Percopo.

L'énumération de ces articles avec les noms de leurs auteurs suffit à montrer que chaque matière a été confiée à un spécialiste. On ne saurait offrir une meilleure garantie à ceux qui désirent trouver un dépouillement à peu près complet et une critique autorisée des ouvrages parus dans le domaine. Aussi le *Kritischer Jahresbericht* rend-il de grands services et est-il en quelque sorte, pour reprendre les paroles de M. G. Paris, le *Gröbers Grundriss* « indéfiniment continué et mis au courant ».

Maurice Grammont.

Romania, XXVIII, 3-4 (juillet-octobre 1899). — P. 321-347. F. Lot. Nouvelles études sur la provenance du cycle arthurien. III. Morgue la fée et Morgan-Tud. — IV. Melvas. — V. Guillaume de Rennes, auteur des *Gesta regum Britanniæ*. — VI. L'épisode des larmes d'Enide dans *Érec*. — VII. Le chevalier Alban. — VIII. Bledericus de Cornwall. — IX. Dinas Emveys. — X. La table et la chaise d'Arthur en Cornwall. — P. 348-359. G. Huet. Sur l'origine de *Floire et Blanchefleur*. [L'auteur montre « qu'il y a dans *Floire et Blanchefleur* des traits de mœurs et des thèmes qu'on retrouve dans

des contes arabes et, d'autre part, qu'il y a, dans les *Mille et une nuits* et dans les récits qui se rapportent à ce cycle, des contes dont le fond essentiel se rapproche de notre roman. »] — P. 360-408. S. Berger. Les Bibles castillanes. I. L'histoire générale d'Alphonse X. — II. Traductions d'après le texte latin. [Etude très soignée des principaux manuscrits espagnols de la Bible, avec quelques extraits.] — P. 409-420. C. Salvioni. *Ancora dei gallo-italici di Sicilia. Replica al signor G. de Gregorio* (voy. *Romania*, XXVIII, 70-90).

Mélanges. — P. 421-426. A. G. Krüger. Les manuscrits de la *Chanson du Chevalier au cygne et de Godefroy de Bouillon.* — P. 426-433. P. Meyer. 1° La plainte de Notre-Dame ; 2° le Trentenaire de sainte Marie ; 3° l'*Ave Maria* paraphrasé ; 4° trope de saint Etienne en provençal. [Ces quatre pièces provençales, dont la 1re et la 4e, ici incomplètes, sont bien connues, se trouvent réunies dans un feuillet de garde conservé aux archives de l'Aude et écrit au commencement du XVIe siècle. La *Plainte* donne la fin du poème (5 couplets), qui manque au ms. de Paris et, de plus, un couplet spécial ; mais il n'y a en tout que 13 couplets, tandis que le ms. de Paris en a 32. C'est, à ce qu'il semble, le sort commun de ces pièces essentiellement populaires, de servir de cadre à un nombre indéterminé de couplets. Voyez, par exemple, l'*Évangile aux femmes*, dont les divers manuscrits ont presque tous des couplets spéciaux. Cf. notre édition, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, VIII, 24 sqq. et celle de George C. Keidel (Baltimore, 1895), et notre *Revue*, XXVII, 254. *Prometeretz* (v. 13) est une mauvaise graphie de la forme, encore aujourd'hui persistante, *prometères* (paroxyton) et le vers n'est, par conséquent, pas faux. Le *Trentenaire*, dont un extrait seulement est donné, et l'*Ave Maria* sont sans importance. Quant au trope de saint Étienne, il n'a ici que six couplets sur seize, lesquels, assez souvent incorrects, ont cependant quelque intérêt au point de vue de la langue. Rappelons qu'une forme de ce trope rajeunie, mais remontant cependant à la fin du XVIIe siècle, se chante encore à la cathédrale de Saint-Sauveur, à Aix-en-Provence] — P. 433-435. G. Paris. *Abrier, abri.* [Il semble qne le français du nord-ouest n'ait pas connu *apricare*, conservé en Espagne et dans le Midi et l'Est de la Gaule (*pr* n'y donne pas *br*, mais *vr*), et qu'il ait possédé un thème *bri*, d'origine peut-être celtique, d'où il avait tiré *abrier* (couvrir d'un vêtement) et *desbrier*. Plus tard, *abrier* (*abri*) se serait confondu avec l'*abrigar* (*abric*) méridional. »] — P. 435-437. G. Doncieux. Les verbes latins en *-ulare* et les noms en *-ulus*, *-ula* dans le provençal. [M. D. explique le maintien de l'*ŭ* intertonique (devenu *ou*) dans les verbes en *-ulare* par l'analogie, les formes verbales (ou nominales) paroxytoniques qui y correspondent recevant l'accent par un déplacement dû

à la substitution du suffixe *-ullus* en suffixe *-ulus*. M. G. Paris croit cette hypothèse inutile et rapproche des mots comme *lagrémo* pour *lágrema, lampézo* pour *lámpeza*, etc. Ne pourrait-on pas rapprocher aussi *tebés*, usité surtout aujourd'hui au féminin, dans *aigo tebéso*, à côté de l'ancien provençal *tèbe*; *tebes* a, sans doute, été influencé par *tébezir*, tiède, et par *tebezza*, tiédeur (*tebeza*, dans Raynouard, est traduit à tort par « tiédeur »: c'est le féminin de *tebes*, et non pas un nom verbal)]. — P. 437-438. G. Doncieux. *Roucouler* [du provençal *raucoular* = **roculare* pour *rauculare*. M. G. Paris croit à l'assimilation de la première syllabe à la seconde.]

Comptes rendus. — P. 439-447. Crescini, *Il cantare di Fiorio e Biancifiora* [G. Paris profite de l'occasion pour préciser un peu plus la place que le roman espagnol occupe dans la rédaction III de la légende de Floire et Blanchefleur, et la place que cette rédaction occupe elle-même en regard de l'autre (I-II), et il loue la façon dont M. Cr. a établi le caractère et les rapports des trois membres du sous-groupe italien (le *Filocolo* de Boccace, le *Cantare* et le poème grec].—P. 448-450. Botermans, *Die historie van die seuen wijse mannen van Romen*; Plomp, *De middelnederlandsche bewerking van het gedicht van den VII vroeden van Rome* (G. Paris). — P. 450-454. Cloetta, *Die Enfances Vivien* (R. Wecks : éloges).

Périodiques. — P. 455-459. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIII, 1-2 (G. Paris, P. Meyer, A. Jeanroy). — P. 459-462. *Revue de Philologie française et de littérature*, p.p. L. Clédat, t. XII (1898), 1-4 (P. Meyer). — P. 462. *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1898. — P. 462-471. *Zeitschrift für franzœsische Sprache und Litteratur*, XIII-XIX (1891-1897). — P. 472-478 [Il faut y signaler les détails précieux que donne M. P. Meyer sur une vente récente de mss. provenant de la bibliothèque de lord Ashburnham, dont un certain nombre, achetés par la Bibliothèque nationale, ont été décrits par M. L. Delisle dans le *Journal des savants* (Voy. les numéros de juin et août 1899)]. — P. 478-488. Livres annoncés sommairement.

P. 489-507. L. Brandin. Le manuscrit de Hanovre de la *Destruction de Rome* et de *Fierabras* (avec deux héliotypies). [Description minutieuse de ce précieux manuscrit, insuffisamment décrit par M. Grœber, dans son édition de la *Destruction de Rome*, et longue liste de corrections au texte imprimé d'après une collation attentive du manuscrit]. — P. 508-567. S. Berger. Les Bibles castillanes et portugaises (*fin*). III. Révisions d'après l'Hébreu. — IV. La Bible du Grand-Maître (de l'ordre de Calatrava, ou Bible d'Albe ou d'Olivarès). — *Appendice*. Note sur les Bibles portugaises (par Mme C. Michaëlis

de Vasconcellos et S. Berger). [Une *Bibliographie* détaillée termine cet important article]. — P. 568-578. F. Lot. Caradoc et saint Patern. [Le Caradoc légendaire n'aurait pas pour prototype historique, comme l'a cru M. G. Paris (Voy. *Romania*, XXVIII, 214-231), un chef breton du pays de Vannes au Ve siècle. Les contes du « serpent » et aussi de la fidélité conjugale, sous la double forme du *Cor* et du *Mantel mautaillié*, proviendraient des Scots d'Albanie (nord-ouest de l'Écosse); les Bretons les plus voisins leur auraient donné pour héros un de leurs chefs les plus célèbres, Caradauc, surnommé « au bras fort » (*Breichbras*) et les auraient transmis aux Gallois]. — P. 579-595. J. Vising et H. Andersson. L'amuïssement de l'*r* finale en français. [M. Vising combat (en partie) les conclusions d'un mémoire de M. Andersson inséré dans le *Recueil de mémoires philologiques présenté à M. G. Paris* (1889), complété et modifié par un travail postérieur, *Altération et chute de l'r en français* (dans les *Studier i modern sprakvetenskap*, Stockholm, 1898) : il admet que l'*r* a passé à *z* avant de disparaître, mais seulement (les mots savants et les monosyllabes mis à part) après les voyelles hautes et antérieures (*i*, *e* fermé, *eu* fermé). Réponse de M. Andersson et réplique de M. Vising, qui maintient ses conclusions]. — P. 598-620. J. leite de Vasconcellos. *Phonologia mirandesa*.

Comptes rendus. — P. 621-622. G. Mari, *I Trattati medievali di ritmica italiana* (G. Paris : éloges). — P. 622-624. E. Stengel, *Die altprovenzalische Liedersammlung* c *der Laurenziana in Florenz ;* M. Pelaez, *Il Canzoniere provenzale* c *Laurenziana* (L. Brandin : les deux éditions sont exactes, celle de M. Stengel plus commode]. — P. 624-633. Ed. Moore, *Studies in Dante* (Paget Toynbee : favorable).

Périodiques. — P. 634-636. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIII, 3. (G. Paris). — P. 636-640. *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, XVIII-XIX (e. m.). — P. 641-643. Chronique. — P. 643-650. Livres annoncés sommairement.

XXIX, 1-2. (janvier-avril 1900).

P. 1-34. P. Meyer. Notice du ms. Rawlinson Poetry, 241. [Ce ms. contient les ouvrages suivants : 1° *Proverbes de Boon*, 2° *la Plainte d'Amour ;* 3° *Poème sur l'amour de Dieu et sur la haine du péché ;* 4° *Dialogue entre l'évêque saint Julien et son disciple ;* 5° *Miracles de la Vierge, par Everard de Gateley, moine de Bury Saint-Edmond* (ne semble pas se trouver ailleurs) ; 6° *Extraits du* Manuel des péchés *de William de Waddington* (environ 3900 vers, le tiers du poème) ; 7° *traduction du* Speculum Ecclesiæ *de saint Edmond de Pontigné,*

archevêque de Cantorbéry; 8° *le Mariage des neuf filles du diable* (cf. *Revue des l. rom.* 3e série, XII, 218) ; 9° *Sur les quatre temps de l'an ;* 10e *la Petite philosophie*; 11e *le Lunaire de Salomon*; 12° *poème sur l'Antéchrist et le Jugement dernier* (ne semble pas se trouver ailleurs). Le n° 3 est donné en entier avec quelques variantes du ms. de Cambridge, Corpus Christi-College, 405 et (en appendice) le début et la fin du poème d'après le ms. Bibl. nat. fr. 902. Le premier et le dernier des trois miracles de la Vierge sont également publiés en entier; du second on donne seulement le début et un court extrait. Ces divers poèmes ont été composés en Angleterre au cours du XIIIe siècle, sauf le *Lunaire de Salomon* qui est d'origine française et a été publié par Méon, *Nouveau recueil de fabliaux*, I, 364, d'après le ms. B. N. fr. 2043 (f° 105)]. — P. 85-93. William Allan Neilson. *The Purgatory of cruel beauties* [Note sur les sources de la 8e nouvelle de la 5e journée du *Decameron* de Boccace]. — P. 94-104. Gédéon Huet. La traduction française des *Martins* de Maerlant [Etude sur une traduction, de valeur médiocre, composée vers 1450, des trois fameux débats du grand poète néerlandais Jacob van Maerlant († vers 1291), dont les deux premiers traitent de l'amour et le troisième contient un exposé du dogme de la Trinité. De cette traduction, imprimée entre 1477 et 1480 par le célèbre imprimeur brugeois Jean Bortoen, on a retrouvé successivement un certain nombre de feuillets, qui ont été republiés par M. Fredericq dans le *Tijdschrift*, t. XVII. p. 33 sqq.]

Mélanges.— P. 105. F. Lot. Asselin. — P. 106 107. G. Paris. *Un fragment épique.* [A propos de ce fragment de 33 vers appartenant aux *Enfances Godefroi*, l'auteur de la note constate que dans les trois passages où l'on trouve *G*, c'est-a-dire *Godefroi*, l'édition Hippeau donne *W*, c'est-à-dire *Wistasse*, ce qui a amené un remaniement soit d'un côté, soit de l'autre : question qui reste à examiner]. — P. 107-112. G. Paris. La mort de Siger de Brabant. [Par le rapprochement d'un passage d'une chronique latine brabantine avec les vers du poème de Durante (publié ici même par M. Castets en 1881) qui concernent Siger, G. Paris montre que le grand philosophe averroïste est mort à Orvieto, d'un coup d'épée que lui avait donné un sien clerc, pris d'une folie subite]. — P. 112-115. A. Piaget. Quelques vers du cardinal Pierre d'Ailli. [Deux petites pièces octosyllabiques, l'une de 14, l'autre de 24 vers, dont chacun renferme une maxime, et qui doivent s'ajouter à la seule pièce de Pierre d'Ailli que l'on connût, *les Contredits de Franc-Gontier*]. — P. 115-116. L. Havet. *Abri, ailleurs.* [*Abrier* est né de *ab-rigar* (=*apricare*), par une recomposition illégitime à une époque où le *b* se prononçait encore en fin de syllabe dans des composés comme *ab-rumpo, ab-ripio*, etc. *Ailleurs* (de *aliorsum*)

a été traité comme *meilleurs* (de *meliores*) avec lequel il rime, parce qu'on y a vu un radical en *r* suivi de l'*s* flexionnelle. Hypothèses ingénieuses et qui méritent d'être prises en sérieuse considération.

COMPTES-RENDUS. — P. 117-126. *Beiträge zur romanischen Philologie.* Festgabe für Gustav Grœber (G. PARIS, A. MOREL-FATIO et J. LOTH : mémoires presque tous étendus et importants.) — P. 127. A. Stimming, *Der anglonormannische Boeve de Haumtone* (G. PARIS : favorable). — P. 127-130. G. A. Cesareo, *Le Origini della poesia lirica in Italia* [A. JEANROY reproche à l'auteur d'être trop porté à prendre ses hypothèses pour des certitudes et de ne pas reconnaître assez ce que la lyrique italienne doit à la lyrique française et provençale]. — P. 130-134. C. Decurtins, *Rætoromanische Chrestomathie*, t. II, 1re livr. (J. ULRICH : graves reproches).

PÉRIODIQUES. — P. 135-138. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIII, 4 (G. PARIS) [à propos de l'étymologie de *suie* que Salvioni se refuse à tirer de *sudica* pour *sucida*, comme on l'admettait jusqu'ici, G. P. fait observer que *sugia*, qui se trouve dans les *Gloss. Cassinenses*, conviendrait très bien et expliquerait le lombard *süga*. Ajoutons que le rouergat *sujo* postule également *sugia*]. — P. 138-144. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, LXXXVIII-CI (nouvelle série, I) (S. D. G.). — P. 145-147. Chronique. — P. 147-160. Livres annoncés sommairement.

P. 161-208. A. THOMAS. *Étymologies françaises* [*affier, aiger, amiau, bignon*, angl. *butteris et buttress, cagouille, chaintre*, prov. *chancera, chancière, clin, coumère, erturon, esnoillie, estoinc, estrenc, estrichier, genevelle*, prov. mod. *ginousclo, giernote, gloutrenie, jarce, jarçon*, lyonnais *jouclia*, prov. mod. *lachusclo*, angl. *lawn, louateure, lumignon, maroute, moison*, prov. *pergam, petre, quiérame, rémoulade*, lyonnais *rodo, rubican, rustine, salburosse, serron* (*céron, suron*), *siguette, sofaschier, songnole, sordent, souchet, sourdon, soutre, tacre, taranche, tenais, tie, tiretoire, tire-veille, titre* (terme de chasse), *tréteau, trévin, tringle* (*trangle, tingle*), *tronière, tympe, velanède, vélani*. Toujours même perspicacité et même information abondante chez le savant éditeur du *Dictionnaire* de Hatzfeld-Darmesteter.] — P. 209-218. G. PARIS. Sur *Huon de Bordeaux*. [Remarques complémentaires ou rectificatives à un article publié par l'éminent romaniste, dès 1861, dans la *Revue germanique* sur cette chanson de geste]. — P. 219-256. G. DONCIEUX. La chanson du roi Renaud, ses dérivées romanes, sa parenté celtique et scandinave. [La chanson du *Roi Renaud*, le chef-d'œuvre du romancéro populaire français, qui date du milieu du XVIe siècle, est une libre et intelligente imitation d'un *gwerz* armori-

cain, le *Comte Nann*, dont le début présente la mort du héros, non comme résultant d'une blessure reçue à la guerre, mais comme un effet de la vengeance d'une fée dédaignée par lui, particularité qui se retrouve dans une *vise* danoise, beaucoup plus ancienne, le *Chevalier Olaf*, où se trouve aussi l'ébauche du dialogue caractéristique entre la belle-mère et la bru.]

MÉLANGES. — P. 257-259. H. SUCHIER. Quelques passages du *Fragment de La Haye*. [Discussion de quelques passages où M. L. Havet, dans son édition du *Querolus*, parue en 1880, adopte un sens différent de celui qui figure dans l'édition Suchier (t. II des *Narbonnais*)]. — P. 259-262. A. THOMAS. La mention de Waland le forgeron dans la chronique d'Adémar de Chabannes. [La forme *Walander*, invoquée par M. Jiriczek (*Deutsche Heldensagen*) pour appuyer l'opinion que la connaissance du fameux forgeron a été importée en France par les Normands, est due à une faute de lecture du Père Labbe dans le ms. de la Chronique d'Ademar de Chabannes, *Vualand* = *Vualandus*, *Walandus*. *Corto*, dans ce même texte, désigne *Courtain*, la fameuse épée que nos anciens poètes attribuent ordinairement à Oger le Danois]. — P. 262-263. G. PARIS. *Guet-apens*. [Ce mot vient, par une double agglutination, de (meurtre) *a agait a apens*. — P. 263-265. CH. JORET. Des suffixes normands (i) co(t) *et* (i) bo(t). [L'*i* serait une voyelle de liaison et le *c* aurait été intercalé devant le suffixe *ot*, comme le *t* et l'*r* qu'on rencontre dans un grand nombre de dérivés français, *bijoutier*, *aileron*, etc.].

COMPTES RENDUS. — P. 266-287. G. Mohl. Introduction à la chronologie du latin vulgaire; — *Románská dvojice Lui: Lei; le couple roman* lui: lei, ses origines et son histoire dans les *dialectes vulgaires de l'empire romain* (M. Roques : « L'on se demande si, des deux livres que nous venons d'analyser, il restera autre chose que le souvenir d'un brillant effort d'imagination et de construction logique, qui n'appelle ni contrôle, ni imitation »). — P. 287-292. H. Suchier, *Aucassin und Nicolete*, 4e édition, 1899 (G. PARIS : grands éloges, accompagnés d'observations pénétrantes au sujet de ce petit chef-d'œuvre. M. G. P. croit, aujourd'hui, avec M. Suchier, qu'*Aucassin et Nicolete* a dû être composé dans l'Artois, mais persiste à croire que l'auteur n'avait aucune idée précise de la véritable situation de Beaucaire). — P. 292-294. P. Butler, *Legenda aurea*, *Légende dorée*, *Golden Legend* (P. MEYER : quelques pages seulement peuvent être utiles à celui qui reprendra la question des sources de la *Golden Legend* de Caxton). — P. 294-300. H. Guy, Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Hale (A. JEANROY : très favorable ; réserves au sujet de la sévérité de l'auteur pour les chan-

sons d'Adan; cf. *Revue des l. rom.* IV, 170). — P. 300-302. Ch. Guerlin de Guer, Essai de dialectologie normande: la palatalisation des groupes initiaux *gl, kl, fl, pl, bl*, étudiée dans les parlers de 300 communes du département du Calvados (J. G. : résultats surprenants, en ce sens qu'ils constatent la continuation actuelle de l'évolution phonétique).

Périodiques. — P. 303-306. *Revue des langues romanes*, 4e série, t. X, nos 6 à 12; 5e série, t. I et II, nos 1 à 4 (P. Meyer). — P. 306-309. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIV,1 (G. Paris). — P. 309-311. *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, XX (E. M.). — P. 311-312. *Studi glottologici italiani*, diretti da Giacomo di Gregorio, t. I (M. Roques). — P. 313. Chronique. (M. G. Paris y fait l'éloge de l'article publié par notre collaborateur E. Rigal, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, sur les sources d'*Aymerillot* et du *mariage de Roland*, de Victor Hugo). — P. 317. Livres annoncés sommairement.

Léopold Constans.

CHRONIQUE

La Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault), dans la séance publique qu'elle tiendra le jeudi de l'Ascension, 16 mai 1901, décernera :

1° *Une couronne de laurier* en argent, à l'auteur d'un travail historique, biographique ou archéologique concernant le Midi de la France, écrit, autant que possible, d'après des documents originaux et accompagné de pièces justificatives.

2° *Un rameau d'olivier* en argent, à la meilleure pièce de vers en langue néo-romane.

Tous les idiomes du Midi de la France sont admis à concourir.

3° *Un rameau de chêne* aussi en argent, à la meilleure pièce de vers français.

La Société pourra décerner en outre des médailles de *bronze*, d'*argent* ou de *vermeil* aux œuvres qui seront jugées dignes de cette distinction.

Les œuvres destinées au concours ne seront pas signées et devront être adressées en double copie et franches de port, avec un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur, avant le 1er avril prochain, terme de rigueur, à M. Antonin Soucaille, secrétaire de la Société, avenue de la République, 1.

Le programme détaillé sera envoyé à toute personne qui en fera la demande, par carte postale, au secrétaire de la Société.

*
* *

Le Catalan dans les îles Sporades. — La *Revue hispanique* a publié (tome VII) une courte mais intéressante note de M. G. Baist, sur le

Catalan dans les îles Sporades. Deux inventaires publiés par M. E. Gerland (*Das Archiv. des Herzogs von Kandia im Königl. Staatsarchiv zu Venedig*, Strasbourg, Trübner, 1899, pp. 70-73), montrent, qu'en 1359, le catalan est employé comme langue commerciale dans le voisinage de la côte de Carie.

⁂

Voici le résultat du concours littéraire organisé par l'*Académie du Var*, à l'occasion du Centenaire de cette Société. Les auteurs des manuscrits ci-dessous désignés par leurs devises, sont invités à se faire connaître par lettre, adressée à M. Léon Gistucci, secrétaire général de l'Académie du Var, 22, rue d'Antrechaus, à Toulon.

Poésie française. Sujet : Toulon et sa rade. 1er prix. Manuscrit portant comme devise : *Sculpter son tombeau* (Mallarmé) ; — 2e prix. Ms. : *Blanc cheval sans bride et sans mors, porte-moi vers les nobles fêtes* ; mention honorable ex aequo. Mss. : *Fais ce que dois* — *Sers l'avenir, porte l'arche* (V. Hugo) — *Ton port est le plus beau de tous les ports du monde.*

Prose française. Sujet : Grèce et Provence (Légende ou histoire). Prix. Ms. : *On n'entendait autour ni plainte ni soupir; C'est ainsi qu'il mourut, si c'était là mourir* (Lamartine).

Poésie Provençale. Sujet ; Un jour d'été dans un mas de Provence. Prix. Ms. : *Erian au tems que li terrado An si recordo amadurado* (Mistral, *Mireio*, cant VII.) ; mention. Ms. *Es care lou païs ount l'alh embaumo l'air.*

Archéologie. Sujet : Monographie avec plan. Prix. Ms. : *Takou, 10 août* 1900.

Géographie. Sujet : Tableau synthétique de l'empire colonial de la France. Mention. Ms. : *Fais ce que tu fais.*

⁂

Nous apprenons qu'un jeune romaniste de Berlin, M. Rudolf Berger, vient d'être élu membre correspondant de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras. M. Berger a mérité cette distinction par l'édition qu'il a publiée cette année, dans la *Romanische bibliotek*, n° 17, du trouvère *Adan de le Hale le Bochu d'Aras*. Notre *Revue* rendra compte de cette édition dans un de ses prochains fascicules.

⁂

Parmi les articles du *Journal des savants* qui peuvent intéresser les romanistes, il faut citer celui que M. Michel Bréal a consacré au livre de M. F. G. Mohl (*Introduction à la chronologie du latin vulgaire*) et celui de M. Gaston Paris sur le livre de M. H. Berger (*Die Lehnwörter in der französischen Sprache der ältesten Zeit*). L'article de M. Bréal est contenu dans les numéros de février-mars 1900, celui de M. G. Paris, dans les numéros de mai-juin de la même année.

Le Gérant responsable : P. Hamelin.

CONTES LANGUEDOCIENS

Dau pioch de Sant-Loup au pioch de Sant-Cla

(*Suite*)

III

LOU MAU DE NAS

PER L'AMIC J.-H. GALIBERT

Se i'a de mounde que naissoun embé la crespina, n'i 'en manca pas atabé qu'à sa naissença, quauca marrida masca sembla i' avedre dich : — Tus, faràs pas Marmanda.

D'aquestes èra Batistou. Lou counouissés pas, Batistou?.. Tirava de soun paire per la tèsta: una closca couma un semalou; sa maire l'aviè aurelhat d'aco pus bèu: à faire se calcinà de jalousiè toutes lous ases de Valena; sous iols avièn pas jamai pouscut anà de couteria, d'abord que l'un agachava Paris quand l'autre vouliè veire Rouma; à nôu ou dèch ans, la picota l'aviè cruvelat couma una sartan castagnèira; e

III

LE MAL AU NEZ

POUR L'AMI J.-H. GALIBERT

S'il est des gens qui naissent coiffés, il n'en manque pas aussi à qui, le jour de leur naissance, quelque maudite sorcière semble avoir dit: — Toi, tu ne feras point florès.

De ces derniers était Batistou. Vous ne le connaissez pas, Batistou ? Il avait la tête de son père: une caboche comme un tonnelet; sa mère l'avait pourvu d'amples oreilles: de quoi faire crever d'envie tous les ânes du bois de Valeine; ses yeux n'avaient jamais pu aller *de coterie:* l'un regardait Paris, l'autre voulait voir Rome; à neuf ou dix ans, la variole l'avait criblé comme une poêle à châtaignes; et

vejaqui qu'en agantant sous vint-e-cinq, i 'espeliguèt sus lou nas una espèça de boutounot, d'abord pas ni tus ni vous, mès que pioi s'uflèt, s'uflèt sans ime : talamen qu'auriàs dich dau paure bigre qu'aviè, en mitan de la figura, una figa, una aubergina ou tout ce que voudrés, pulèu qu'un nas. Aco, presemple, lou desoundrava d'à-founs.

Un malur vèn pas sans l'autre. Babèu, una gavacha pas poulidassa, es vrai, mès fresca, garruda e bèu couissi de car, qu'en jusqu'aladounc l'aviè prou voulountat, lou vouliè pas pus counouisse, ni per figura ni per pintrura.

Lou bardoutàs parlava dejà de s'anà negà.

— Bota! ie diguèt Babarot, soun camarada fidèl, fagues pas l'ase. De te negà t'apouncharà pa 'n fus, e ie seràs toujour à tems. Vaudriè mai qu'anèsses à Mountpelhè veire un d'aqueles moussus de la Medecina. Guerissoun de la rougna, dau mau negre, de patin amai de coufin, e vos pas que te gueriguèssoun d'un trassa de mau de nas?...

Tant-i'a que Batistou repieutèt à l'esper, e counvenguèroun d'anà toutes dous au Clapàs.

voilà qu'en prenant sa vingt-cinquième année, il lui poussa sur le nez une espèce de bouton, d'abord ni chair ni poisson, mais qui, par la suite, enfla, enfla sans mesure: si bien que vous eussiez dit du pauvre diable qu'il avait, emmi le visage, une figue, une aubergine, tout ce que vous voudrez, plutôt qu'un nez. Cela, par exemple, mettait le comble à sa laideur.

Un malheur ne vient jamais seul. Babeau, une *gavache* point jolie, à la vérité, mais fraîche, et forte, et la poitrine rebondie, Babeau qui jusqu'alors avait trouvé Batistou suffisamment à son gré, Babeau ne voulait plus le connaître ni en figure ni en peinture.

Le grand nigaud parlait déjà d'aller se noyer.

— Va! va! lui dit Babarot, son camarade fidèle, ne fais pas l'âne! De te noyer ça n'y fera ni chaud ni froid: il sera toujours temps. Mieux vaudrait aller à Montpellier voir un de ces messieurs de la Faculté. Ils viennent à bout de la gale, du mal noir, de patati et de patata, et tu ne voudrais pas qu'ils pussent guérir un mal au nez de rien du tout?...

Si bien, que Batistou renaquit à l'espoir. Et ils convinrent d'aller tous les deux au Clapas [1].

[1] Nom populaire de Montpellier.

*
* *

Partiguèroun pas pus tard que l'endeman, amai que seguèsse un divendres. E, entre sourti de la gara, as prumiès passes dins la carrièira Magalouna, Babarot diguèt :

— Moussu Chaplatout, que lou fan tant e tant entendut, demora perquinaici... Ah ! tè, vejaqui soun oustau. Monta-ie per veire dequé te dirà. T'esperarai au cafè d'en fàcia.

Batistou mountèt. Couma per un fèt d'asard, aquel jour, i'aviè pas trop granda foga de mounde. Atabé esperèt pas gaire mai d'una mièja-ourada davans que seguèsse soun tour. E quand seguèt soun tour, moustrèt dounc sa bèla figa en countant coussi lou mau se i'èra mes.

— Dindines! diguèt lou medeci, se fasiè oura que venguessiàs, camarada. Mès, malurous que sès, vesiàs pas qu'aquel mau auriè pouscut vous manjà touta la figura ?... Anfin, ie sèn encara à tems per l'arrestà : soulamen, sabès ? i'a pas à dire moun bel amic, lou cau coupà. Una pichota minuta es lèu passada quand s'en dèu pas pus parlà... Anen ! vau aprepàrà lous oustisses.

*
* *

Ils partirent dès le lendemain, bien que ce fût un vendredi. Aussitôt hors de la gare, aux premiers pas dans la rue Maguelone, Babarot dit :

— M. Coupetout, dont on vante tant le savoir, habite par ici... Ah! tiens, voilà sa maison. Monte, pour voir ce qu'il te dira. Je t'attends au café, en face.

Batistou monta. Par hasard il n'y avait pas, ce jour-là, trop grande affluence de monde. Aussi n'attendit-il guère plus d'une demi-heure avant d'être introduit. Et dès qu'il fut introduit, il montra sa belle figue et expliqua comment le mal était venu.

— Sapristi! dit le médecin, il était temps que l'on vous vît, camarade. Mais, malheureux! ce mal-là aurait pu vous ronger toute la face!... Enfin, il n'est point encore trop tard pour l'arrêter : seulement, vous savez? il n'y a pas à dire mon bel ami, il faut le couper. Un mauvais moment est vite passé quand on n'en doit plus parler. Allons! je vais préparer les instruments.

Tout cela fut dit en français. Or du français Batistou n'en a jamais oublié mie : il dut, sans doute, comprendre *dia* pour *huo*, toujours est-il qu'il se sauva sur-le-champ, sans dire seulement : bête, es-tu là ?

Diguèt aco dins soun francés. Or se capita que, per lou francimand, Batistou i 'a pas jamai res dessoublidat. Saique deuguèt coumprene jà per biò, lou tout es que se sauvèt d'ausida sans dire soulamen : bèstia que siès aqui !

— Ah ! parla m'en de toun Chaplatout ! cridèt à Babarot que l'esperava... Un poulit ase ! N'avès pas de nasses à ie tène per que vous lous cope?... Lou diable l'empourtèsse !

*
* *

D'aqui s'enanèroun enco de Moussu Rasclet que demora jout l'Esplanada. Batistou intrèt tournamai tout soul, e toutescàs s'aviè badat que lou medeci ie faguèt :

— Badinàs?... Voulès que siègue de-besoun de lou coupà?... Se quaucun vous a dich aco, pot pas èstre qu'un courdouniè... Tenès : vesès ben aquela boutelheta ?... A pas l'er de res e pamens ce que tèn vau soun pesant d'or. Prenès-la, boujàs-n'en dous degouts sus vostre nas, mati e vèspre, quinze jours a-derré, e pioi retournàs me veire. D'un virà de man vous lou vole derrabà sans que vou 'n avisés.

— Plèti ? Moussu.

— Una quinzenada, amai pas que douge jours, se cau.

— Ah ! parlons-en de ton Coupetout ! cria-t-il à Babarot qui l'attendait. Une fameuse bourrique !... N'avez-vous pas des nez à lui présenter pour qu'il vous les coupe ?... Le diable l'emporte !

*
* *

De là, ils allèrent chez M. Racletout, qui habite au bas de l'Esplanade. Batistou entra encore tout seul chez le docteur, et, à peine avait-il entr'ouvert la bouche, que celui-ci l'arrêta.

— Vous badinez?... Qu'il faille le couper?... Si quelqu'un vous a dit cela, ce ne peut être qu'un cordonnier..... Tenez ! vous voyez cette petite fiole? Elle n'a l'air de rien et, cependant, ce qu'elle contient vaut son pesant d'or. Prenez-la, versez deux gouttes du liquide sur votre nez, matin et soir, et quinze jours de suite. Puis revenez me voir. D'un tour de main je veux vous l'arracher sans que vous y preniez garde.

— Plaît-il ? Monsieur.

— Une quinzaine, et même douze jours suffiront, au besoin.

— E cresès que se derrabarà ?

— Presemple !... Voudrièi be veire que se derrabèsse pas !

— Capoun-de-sort ! la poudès gardà vostra salla besougna ! Vole pas que se derrabe, entendès ?... Aimarièi mai m'anà fourrà dins lou Lez emb'una pèira au col d'un parel de quintaus... Adissiàs !

Se Babarot, que l'esperava, l'arrestèsse pas, saique couririè encara.

— Escouta, l'arresounèt Babarot, çai sèn, çai sèn ! On trova pas toujour à s'acoumoudà dau prumiè cop. I'avèn encara lou famous Poutinga : quau sap se ie farà pas la cambeta à toutes.

*
* *

Moussu Poutinga, el, diguèt aiço :

— Es pas de-besoun ni de lou coupà, ni de lou derrabà. Prenès tant soulamen l'enguen que vous vau bailà, fretàs-vou'n lou nas quatre ou cinq jours de fila, davans de vous couchà, siéis lou mai, e, boutàs ! toumbarà tout soulet.

— Disès ?...

— Et vous croyez qu'on pourra l'arracher ?

— Par exemple !. . Je voudrais bien voir qu'il ne se laissât pas arracher !...

— Tonnerre de sort ! vous pouvez la garder votre sale drogue. Je ne veux pas qu'on l'arrache, entendez-vous ?... J'aimerais mieux aller me jeter dans le Lez, avec une grosse pierre au cou. . Bonsoir !

Si Babarot ne l'eût point arrêté au passage, sûrement il courrait encore.

— Écoute, lui représenta Babarot, nous y sommes, nous y sommes ! On ne s'accommode pas toujours du premier coup. Il nous reste encore le fameux Droguetout. Qui sait s'il ne leur fera pas la pige à tous ?...

*
* *

Monsieur Droguetout, lui, parla ainsi :

— Il n'est besoin ni de le couper, ni de l'arracher. Prenez tout simplement l'onguent que je vais vous donner, passez-vous en sur le nez, avant de vous coucher, durant quatre ou cinq jours, six tout au plus. Et soyez tranquille : il tombera tout seul.

— Vous dites ?...

— Amai vole perdre moun noum se n'i'en demora quand se dis una brisa.

— Petard-de-petard! sès un ase, voulès que vous hou digue!... Lou diable vous curèsse, vous e toutes lous autres, espèças de sabarnaus pas mai bons que per croucà lous sòus dau paure mounde!... Anàs vous faire toundre, bourriscot!

E fusèt couma un lamp, sans que degus lou pousquèsse retene, ni per resous, ni per foutre ni moutre.

*
* *

Eh ben! achàs dequ'es pas quand lou destin vòu virà? En couriguent couma un chi-fol, s'embrounquèt à quauque calhau, s'espatèt de tout soun long e s'abimèt lou mourre contra un butarou. L'empourtèroun à l'espitau, estavanit e la tèsta touta ensannousida. Ie demourèt per lou mens una mesada e, quand sourtiguèt, guerit d'à-founs, soun mau de nas agèt passat per malha. Couma aco's iéu que vous hou dise.

La finicioun es que Babèu l'a mai vougut, que se soun maridats e que sabe pas s'auran fossa d'enfants.

— Et je veux perdre mon nom s'il en reste une miette.

— Tonnerre de tonnerre! vous n'êtes qu'un âne, voulez-vous que je vous le dise!... Le diable vous crève, vous et tous vos confrères, espèces de savetiers, bons uniquement pour croquer les sous du pauvre monde!... Allez vous faire tondre, bourrique!...

Et il partit comme un éclair sans que personne pût le retenir, d'aucune manière.

*
* *

Eh bien! voyez un peu ce que c'est quand le Destin veut vous sourire? En courant comme un chien enragé, Batistou heurta du pied contre une grosse pierre, s'étendit de tout son long et s'aplatit le museau sur une borne. On l'emporta à l'hôpital, évanoui, la tête ensanglantée. Il y demeura pour le moins un mois, et lorsqu'il en sortit, tout à fait guéri, son mal au nez eut disparu comme par miracle. Aussi vrai que je vous le dis.

La conclusion, c'est que Babeau l'a voulu de nouveau, qu'ils se sont mariés, et que je ne sais pas s'ils auront beaucoup d'enfants

IV

REGAGNOU

AU CAMARADA PAUL AMAT

Es vèlha de Nadau e, couma aco se sap, lous cafès, aquel jour, se barroun pas de bona oura. Atabé 'ncara i'a de mounde, dins lou pichot cafetou de Pitança, amai que se sarre mièjanioch.

N'i'a pas, perdi, que tout ne siègue, d'abord que lou darniè de la messa sounarà lèu e que lous que soun pas à la Capèla blanca an gandit vers la glèisa; mès, per i'avedre la mièjadougena, i'es. Niqueta, de l'auberja dau Lioun d'or, e Tisana, lou fatou de las postas, atissats à-n-una partida de damas que jamai noun finis, soun lous souls d'ataulats; lous autres, Coucoumèla lou bouchè, Patanegra lou marechal, Bercagautas lou rasaire, Moussu Sentisabotas lou vièl gendarma retratat, e Pitança lou cafetiè, fan lou roudelet à l'entour de la brasièira.

Ounte es Coucoumèla, se demanda pas quau tèn lou let:

IV

RÉVEILLON

POUR LE CAMARADE PAUL AMAT

C'est la veille de Noël. Comme chacun sait, ce jour-là les cafés ne ferment point de bonne heure. Aussi y a-t-il encore du monde dans le petit café de Pitance, bien qu'il soit près de minuit.

Il n'y en a pas, pardieu bien, à foison: le dernier coup de la messe étant sur le point de sonner, les hommes qui ne sont pas à la Chapelle blanche se sont déjà dirigés vers l'église; mais pour la demi-douzaine, elle y est Niquette, de l'auberge du *Lion d'Or*, et Tisane, le facteur des postes, passionnément absorbés dans une interminable partie de dames, sont les seuls attablés; les autres, Coucoumelle le boucher, Pattenoire le maréchal, Ebrèchejoues le barbier, monsieur Sentabottes le vieux gendarme retraité, et Pitance le limonadier, font cercle autour du brasero.

Là où se trouve Coucoumelle, ne demandez pas qui tient le cras

n'i'a pas que per el. E toujour « iéu » : iéu aici, iéu alai, iéu aiço, iéu lou rèsta. Finis que vous fai veni la tèsta couma una oula.

— Oui, es en vanc de dire, d'agnèls antau s'en tuga pas trege à la dougena. S'aviàs vist quanta poulida car!... E rouginousa, e plena!... amai tendra que serà!... Anfin n'ai gardat un gigot per iéu. Dequé tron ! saique nostra bouca es be tant fina couma la de quaucun mai, e pioi, amai se digue, lous courdouniès soun pas toujour lous pus mau caussats. Tant-i'a que d'aquesta oura es quioch e dèu èstre davans lou fioc à se mantène cau l. Qu'un cop sourtigoun de la messa e, boutàs ! Rosa e iéu ie diren quiconet, couma es vrai que sès de brave mounde.

Niqueta, à-n-aquel moumen, bufa la darnièira dama de Tisana ; ausis lou dich de Coucoumèla, e, douçamenet :

— Diga, Tisana, manjariès pas un talhou de gigot ?

— Ounte vas embé toun un !... Saique amai n'i'agèsse quatre !...

— Iéu, tamben, me sembla qu'un parel de bonas liscas me

choir : il n'y en a que pour lui. Et toujours « moi » : moi par ci, moi par là, moi ceci, moi le reste. On finit par en avoir la tête comme un pot.

— Oui, est-il en train de dire, des agneaux comme celui-là on n'en tue pas treize à la douzaine. Si vous aviez vu quelle jolie viande !... Et rouge, et ferme !... et tendre aussi qu'elle sera !... Enfin, j'ai gardé un gigot pour moi. Que diable ! notre palais est aussi délicat que celui de quiconque, et puis, quoi qu'on en dise, les cordonniers ne sont pas toujours les plus mal chaussés. Tant il y a qu'à cette heure le gigot est cuit : ma femme l'a sûrement mis devant le feu afin qu'il reste chaud. Qu'on sorte bientôt de la messe, et je vous jure bien que Rose et moi nous lui dirons deux mots, aussi vrai que vous êtes d'honnêtes gens.

Niquette, en ce moment, souffle la dernière dame de Tisane, il entend ce que dit Coucoumelle, et, à voix basse :

— Dis, Tisane, ne mangerais-tu pas une bouchée de gigot ?

— Où t'en vas-tu avec une bouchée !... Quand bien même il y en aurait quatre !...

— Moi, aussi, il me semble qu'une paire de bonnes tranches ne

farièn pas pòu. Vos que nous faguen couvidà per Coucoumèla?

— Te couvidarà couma plòu d'òli... Chaval, n'i'auriè be per se signà 'mbé lou couide!

— Caucagna per que nous couvide! Vas veire.

S'aubourant d'ausida, se sarra contra la brasièira, fai un vira-revira de sas mans davans lou floc, e, couma tout juste mièja-nioch pica au reloge, se met à dire :

— Boudieu! mièja-nioch dejà? Oi, couma lou tems fila!... Dequé dises, Tisana, s'anaven veire d'alesti aquel lebraud?

— Un lebraud? Avès un lebraud, vautres? toutes ie vènoun en cor. Chaval de boussut! vous moucàs pas embé lous dets, camaradas!... Saique hou disès per rire?

— Hou disèn be per rire, mès toutara, à taula emb'el, riren be 'ncara mai... Ah! mèstre Coucoumèla! tus creiriès belèu d'èstre lou soul à n'en faire de bons!... Bota, se chaca cop que se n'es virat de la nostra t'èra pas soulamen toumbat qu'un pèu de la closca, paura cabossa, coussi seriès pelada!

— Noum-de-pas-dieunes! couma dises, sès pus forts que

me feraient pas peur. Veux-tu que nous nous fassions inviter par Coucoumelle?

— Lui?... il t'invitera quand la pluie sera de l'huile... Bon Dieu! il y aurait bien de quoi se signer du coude!

— Il ne tient qu'à nous d'être invités. Tu vas voir.

Niquette se lève sur le champ, s'approche du brasero, se frotte un instant les mains devant le feu et, comme justement minuit sonne à l'horloge, il se met à dire :

— Bon Dieu! minuit, déjà? Comme le temps passe!... Qu'en dis-tu, Tisane, si nous allions nous occuper de préparer ce levraut?

— Un levraut? Vous avez un levraut, vous autres? s'exclament-ils tous à la fois. Ah! les gueusards! vous ne vous mouchez pas avec la manche, camarades!... Ne le dites-vous pas pour rire?

— Nous le disons bien pour rire, mais tout à l'heure, à table avec le levraut, nous rirons davantage encore. Ah! maître Coucoumelle! est-ce que tu croirais être le seul à faire de bons repas?.. Va, si chaque fois que ç'a été notre tour tu avais perdu seulement un cheveu, pauvre caboche, comme tu serais pelée!

— Nom d'un petit bonhomme!... comme tu dis, vous êtes mieux

iéu, vautres, au mens ioi. Un lebraud? mès badinan pas! Chanjarièi be per moun gigot.

— Amai ne seriès pas la mitat d'un!... Saique te dona lega?

— Pode pas dire de nou.

— Eh be! mès, se vos, faren pache: vai-t'en querre toun gigot e mesclaren lous regagnous... Ou s'aimes mai que pourten lou tout à toun oustau?...

— Per mòia! as aqui una bona idèia... Es dich : à toutara.

— Dequé, toutara?... D'ausida, e sans mai d'alònguis, sieuplèt.

— Mès me cau be'sperà la fenna?...

— N'i'en quitaren sa part... Terré! esperà que sourtigoun, e tout-escàs se sona lou darniè!... Dequé dises d'aiço, Tisana? Vei pas, soulide, qu'avèn de dents d'un pan.

— Pamens pode pas sans que Rosa...

— Te dise que n'i'en quitaren sa part, mai? Quant d'armanacs!... E pioi, moun ome, couma voudràs. Demouren couma èren... An! bota, Tisana...

lotis que moi, vous autres, aujourd'hui du moins. Un levraut? Ça n'est pas de la petite bière. Je l'échangerais bien contre mon gigot.

— Et tu ne serais pas la moitié d'un imbécile... Il te fait envie, je gage?

— Je ne peux pas dire le contraire.

— Eh bien! mais, si tu veux, on peut s'entendre: va prendre ton gigot, nous réveillonnerons en commun... Ou, si tu l'aimes mieux, nous porterons tout chez toi?...

— Par ma foi! voilà une fameuse idée!... C'est dit : à tout à l'heure.

— Comment, tout à l'heure?... Immédiatement, sans plus de contes, s'il te plaît.

— Mais il faut bien que j'attende la femme?...

— Nous laisserons sa part... Fichtre! attendre la sortie de la messe, et c'est à peine si l'on sonne le dernier coup?... Que dis-tu de ceci, Tisane? Il ne voit pas, bien sûr, que nous avons des dents longues d'un empan.

— Cependant je ne peux guère sans que Rose...

— Je te dis que nous laisserons sa part, *maï*? Que d'histoires!... Et puis, mon ami, à ta guise. Restons comme nous étions... Allons! Tisane...

— Que se fourre! me decide. Vous fai pas res qu'hou mangen à l'oustau?

— Au countràri: ie seren pus tranquilles qu'à l'auberja. Lou lebraud es pelat e tout. Vau dire à ma maire de lou metre à l'aste, d'alesti lou saupiquet e d'hou mandà tout à toun oustau. Dins l'afaire d'una mièja-ourada, lou tems de toucà lou pous au gigot, e serà lèste. Poudès vous avançà.

*
* *

Pamparigousta es un pichot vilajou bastit sus lou pèd d'un serre. En bas passa lou grand cami que fai la pus longa e la pus poulida carrièira. E d'aquel cami partissoun, per mountà drech vers l'en-naut dau vilage, quatre ou cinq carrièiretas. De manièra que, l'auberja dau Lioun d'Or estent sus lou grand cami d'una man, e de l'autra man i'agent la Carrièira Nova que ie fai vis-à-vis, dau mitan d'aquesta carrièira, ounte es l'oustau de Coucoumèla, se vei mai-que-ben la porta de l'auberja.

— Ma foi, tant pis! je me décide. Ça ne vous fait rien que nous mangions à la maison?

— Au contraire, nous y serons plus tranquilles qu'à l'auberge. Le levraut est écorché et vidé. Je vais dire à ma mère de le mettre à la broche, de préparer le saupiquet et d'envoyer le tout chez toi. Dans moins d'une demi-heure, le temps de tâter le pouls au gigot, tout sera prêt. Vous pouvez prendre les devants.

*
* *

Pampérigouste est un petit village, bâti sur le pied d'une colline. En bas passe le grand chemin: c'est la plus longue et la plus belle rue. De ce chemin partent quatre ou cinq ruelles qui montent, en droite ligne, vers le haut du village. De sorte que, l'auberge du *Lion d'Or* étant sur un côté du grand chemin et faisant face à l'entrée de la rue Neuve, on peut fort bien, de la maison de Coucoumelle située dans cette rue, voir la porte de l'auberge.

Niquette est donc passé chez lui. Il a dit ce qu'il avait à dire à Catherine, la servante. Il a rejoint les autres.

Ils sont attablés, maintenant. Ils ont grignotté quelques petites

Niqueta es aladounc passat à soun oustau. A dich ce q deviè dire à Catin, la serviciala, e a rejougnegut l autres.

Ara soun ataulats. An engoulit perquinaqui quaucas sen rimbalhas: d'oulivas, de saucissot, e dequé sabe iéu? Couc mèla ven de decoupà lou gigot:

— M'en anàs dire de nouvèlas, fai. Agachàs s'aco's bèu! Tè! Niqueta, fai-me lum à-n-aquela lisca, e tus, Tisan arrapa-te à-n-aquel talhou... Eh be?...

— Moun ome, es famous.

— Quand afourtisse quicon, boutàs, es paraula d'evangè Vous hou avièi be dich?

— Fiques! quante bon moussèl qu'es aiço!

— Entancha-te d'acabà 'quel que ie tournaràs.

— Oh! soulide: seriè be'n pecat de s'arrestà tant lèu.

— Vous geinés pas, au mens. Vesès que n'en manca p

E patin, e coufin. Coucoumèla, que se reserva per l lebraud, fai pas que barjacà entramen que lous autres so afeciounats au traval de las dents. De-segu saboun lou pro verbe: « *Touta feda que biala.....* »

choses: olives, saucisson, que sais-je? Coucoumelle vient de décou le gigot.

— Vous allez m'en donner des nouvelles, dit-il. Voyez si c beau!... Tiens, Niquette, fais un peu danser cette lèche, et Tisane, attelle-toi à cette tranche... Eh bien?...

— Mon ami, c'est délicieux.

— Quand j'assure une chose, allez, c'est parole d'évangile. Je v l'avais bien dit.

— Bigre! quel bon morceau est ceci?

— Hâte-toi d'achever celui-là: tu repiqueras.

— Oh! sûrement: ce serait bien péché que de s'arrêter sitôt.

— Ne vous gênez pas, au moins. Vous voyez qu'il n'en m que pas.

Et ci, et ça. Coucoumelle, qui se réserve pour le levraut, ne c de babiller, cependant que les autres s'affectionnent uniquement travail des mâchoires. C'est qu'ils connaissent le proverbe: « T brebis qui bêle perd un coup de dent. »

— On y est, on y est! dit Tisane, je fais comme si j'étais moi... Eh bien! et toi, Coucoumelle?

— Ie sèn, ie sèn! dis Tisana, vau faire couma à moun oustau... Eh! be, e tus, Coucoumèla?

— Manjàs, manjàs. Iéu, sabès? la vianda de boucharié n'ai lèu un prou. Se cau, manjarai un pauc mai de lebraud.

— Aco t'arregarda ; iéu toujour ie torne ; e tus, Niqueta?

— Fai tirà, te tendrai pèd, vai !

Pamens de moussèl en talhou, lou gigot s'entancha.

— Sona un pauc Catin, per veire ounte ne soun, dis Niqueta à Coucoumèla.

Aqueste se met sus la porta e brama:

— « Catin !... Catin !...

— » Dequé voulès? rebèca la serviciala.

— » Aquel lebraud ?...

— » Lou lardoun. »

— Vai ben, sou-dis nostre bouché, en se friant las mans ; vous fagués pas de marrit sang, mous enfants, serà lèu prèste.

Ce qu'empacha pas que vèn pas vite.

— Se me creses, Tisana, dis Niqueta despacientat, l'anaràs querre d'un cop de pèd ; autramen aquelas fennas nous farièn veni cabras. E boulèga-te.

— Mangez, mangez. Moi, vous savez? la viande de boucherie, j'en use tellement !... Je mangerai un peu plus de levraut, si c'est nécessaire.

— Cela te regarde; moi, j'y reviens ; et toi, Niquette?

— Va de l'avant, va, je te suis pied à pied.

Pas moins de morceau en morceau le gigot tire à sa fin.

— Appelle Catherine, pour voir où elles en sont, dit Niquette à Coucoumelle.

Celui-ci se met sur le pas de sa porte et braille :

— « Catherine !... Catherine !...

— » Que voulez-vous? répond la servante.

— » Ce levraut ?...

— » On le passe au lard... »

— Va bien, pense notre boucher, en se frottant les mains ; ne vous faites pas de mauvais sang, mes enfants, il sera bientôt prêt.

Néanmoins il ne vient pas vite.

— Si tu m'en crois, Tisane, dit Niquette à bout de patience, tu l'iras prendre d'une enjambée ; sinon, ces femmes nous feront devenir chèvres. Et garde-toi de lambiner.

— Chaval ! dèu ben èstre gros, vèn Coucoumèla, quand Tisana es partit, qu'encara siègue pas quioch ?

— S'es gros, dises ?... Imagina-te que quand Matura lou pourtava dins soun sac, ier, n'i'en cresièi dous... Devigna quant fai ?

— Belèu cinq lieuras.

— Sièis lieuras manca un quart, car de cavilha. Bota, se l'aimes, poudràs ie faire toun ome... Ah ! ça, mès, dequé tron fourra Tisana ?...

E Niqueta, à son tour, de dessus la porta, crida :

— Tisana ?... hòu !... te caudrà veni querre, tus atabé ?

— Foutrau ! me brulle... Vèni pourtà lou saupiquet, au mens.

— Vène.

∴

E vejaqui !... Es pas de-besoun de dire se se faran esperà loungtems, nostres galapians. Es de creire mèmes que laisaran passà Pascas, amai la Trinitat.

— Sapristi ! fait Coucoumelle, dès que Tisane est parti, il doit être gros ce levraut : pas encore cuit ?...

— S'il est gros, dis-tu ? Imagine-toi que lorsque Mature le portait, hier, je croyais bien qu'il en avait deux dans son sac... Devine quel poids ?

— Peut-être cinq livres.

— Six livres moins un quart, pelé et vidé. Si tu l'aimes, mon ami, tu pourras t'en donner à cœur joie. Ah ! ça, mais, que diable fait donc ce grand lanternier de Tisane ?

Et Niquette, à son tour, sur le seuil de la porte, crie :

— Tisane... ohé !... faudra-t-il venir te prendre, toi aussi ?

— Eh ! farceur !... je me brûle. . Viens porter le saupiquet, au moins.

— Je viens.

∴

Et voilà !... Pas n'est besoin de dire s'ils se feront attendre longtemps, nos deux gueusards. Il est même probable qu'ils laisseront passer Pâques, ainsi que la Trinité.

V

LOUS CHIS AU PARADIS

AU SAUTA-ROCS MATIEU CARLES

Vejaqui que quand agèt rendut soun ama « *dans les bras de son chien* », couma dis la cansou, Sant Roc, toujour seguit dau fidèl animau, s'en venguèt tabasà à la porta dau Cièl.

Sant Pèire doubriguèt. Au coullèga faguèt d'aculs à n'en vos aqui n'as ; mès, — lous pourtiès aimoun pas lous chis, — quand s'agiguèt dau coumpagnou, barraca ! i'agèt pas plan de ie faire ausi 'na resou.

— Per veire, disiè soun mèstre, lou pode pas quità defora : seriè 'na grossa counciença. E pioi un sant Roc sans soun chi semblariè pas de bon, que diànsis ! Es couma s'on parlava d'un sant Pèire sans claus !...

— Ta ! ta ! ta ! tout aco 's de contes. Lou Paradis es pas fach per las bèstias.

V

LES CHIENS AU PARADIS

AU SAUTE-ROCHERS MATHIEU CARLES

Voilà que quand il eut rendu son âme « *dans les bras de son chien* », comme dit la chanson, Saint Roch, toujours suivi du fidèle animal, s'en vint frapper à la porte du Paradis.

Saint Pierre ouvrit immédiatement. A son confrère il fit toutes sortes de grâces ; mais, — les portiers n'aiment pas les chiens, — à l'égard du compagnon, bernique ! pas moyen de lui faire entendre raison.

— Voyons, voyons, disait son maître, je ne puis abandonner ce pauvre serviteur dehors : ce serait un cas de conscience. Et puis, sans son chien, saint Roch ne serait plus saint Roch, que diable ! C'est comme si l'on parlait d'un saint Pierre sans clefs !...

— Ta ! ta ! ta ! tout ça c'est des mots. Le Paradis n'est point fait pour les bêtes.

— Terré !... vous hou disès ?... Emb'aco que sant Marc çai i'a pas soun lioun, sant Jan soun agnelou, Antòni soun poucèl e dequé tron sabe iéu !... Moun chi vau tout aquel bestiau.

— Pas tant d'aleluiàs, vous dise. Lous chis, lous pode pas senti.

— Belèu aimariàs mai un gal ?...

— Coussi ?... Auriàs pas un er, per asard ?... Intrarà pas, quand me sannèssoun !...

— Intrarà, quand perdrièi moun noum !

S'aco durèsse encara un brieu, — carcagna, tus ! carcagna, iéu ! — fou-mé ! d'una paraula à l'autra las causas aurièn mau virat. Per un ben de pas, passèt Nostre-Segne. Escoutèt lou dire d'un chacun e, fin-finala, es à sant Roc que dounèt drech. De maniéra qu'aqueste, lou cap levat, embé soun chi, la coueta en l'er, faguèroun una intrada espetaclousa e triounflanta, entramen que sant Pèire aloungava dous pan de nas.

⁂

Tout se sap. Lou diton de la countèsta das dous sants s'es-

— Oui-dà ?... c'est vous qui le dites !... Avec ça que saint Marc n'a pas ici son lion, saint Jean son agnelet, Antoine son pourceau, et que sais-je donc, moi !... Mon chien vaut tout ce bétail-là.

— Pas tant de phrases, je vous dis : les chiens, je ne peux pas les souffrir.

— Peut-être un coq vous plairait-il davantage ?...

— Comment ?... auriez-vous le front de vous moquer de moi, par hasard ?... Il n'entrera pas, dût-on me saigner !...

— Il entrera, dussé-je y perdre mon nom !...

Si le grabuge eût duré un moment, — querelle, toi ! querelle, moi ! — par ma foi, d'une parole à l'autre, l'affaire aurait pris une mauvaise tournure. Heureusement Notre Seigneur vint à passer. Il écouta les dires de chacun et, finalement, c'est à saint Roch qu'il donna raison. De sorte que celui-ci, tête haute, et son chien, la queue en l'air, firent une entrée sensationnelle et triomphale, cependant que saint Pierre allongeait un nez de deux pieds.

⁂

Tout se sait. Bientôt il ne fut bruit partout que de la dispute sur-

pandiguèt en taca d'òli. Sus terra s'en parlèt amai s'en desparlèt. Enco das chis sustout, i'agèt un revaladis dau tron. Talamen que s'acampèroun toutes, e que, lous uns après lous autres ou mai-que-mai toutes ensemble, metèroun sa pelha à la bugada.

— Oui ! Sant Pèire a mancat l'escola.

— Ie cau voutà una agairada.

— Cau i'anà faire charivàri.

— I'a pas res couma de dinamita...

E patatin, e patatan.

A la perfin, un gros dògou, una forta closca, proufitant d'un moumen que lou bourlis mainava, se matèt sus un butarou, sourtiguèt un papafard, toussiguèt, niflèt, escoupiguèt e cridèt :

— *Citoiliens*, s'agis pas de lanternejà. Escoutàs ce que iéu prepause : « Toutes lous chis de la chinariè, acampats en Assemblada generala, votoun de coumplimens estrambourdats au grand sant Roc qu'a tant ben aparat sous dreches, e decidoun de ie mandà cinq delegats per i'oufri una medalha remembradouira, croumpada en souscricioun publica. »

venue entre les deux saints. Sur terre on en raisonna et même on en déraisonna. Chez les chiens surtout, il y eut une effervescence indescriptible. A tel point qu'ils s'assemblèrent, et que, les uns après les autres ou simultanément le plus souvent, ils émirent tous leur petite motion.

— Oui ! Saint Pierre a manqué le coche !

— Conspuons-le d'importance !

— Allons lui faire charivari !

— Il n'y a rien comme une bombe de dynamite...

Et patati, et patata.

A la fin des fins cependant, un gros dogue, une forte tête, profitant d'un moment où le vacarme faiblissait, se jucha sur une borne, déplia un grand papier, toussa, renifla, cracha et cria :

— *Citoiliens*, il ne s'agit point de lanterner. Écoutez ce que je propose : « Tous les chiens de la chienté, réunis en Assemblée générale, votent des remerciements enthousiastes au grand saint Roch, qui a si bien défendu leurs droits. Ils décident, en outre, de lui envoyer cinq délégués, chargés de lui offrir une médaille commémorative, achetée par souscription publique. »

— Aubé si, qu'aco's parlat !... Bravo ! bravo ! bravissimo ! Viva sant Roc !

L'escaufèstre s'amaisant lèu, la moucioun seguèt adoutada per lou biais de tres japadissas e lous delegats designats : lou dògou couma de juste, un chi de pargue, un cassairot, un gros coucàrou e lou danés d'un cafetiè. Pioi se pochegèt e se sòunegèt per la medalha.

*
* *

Quand tout seguèt lèste, perquinaqui ioch jours après, endimenchats couma d'amelliès flourits, nostres delegats enreguèroun lou cami dau Cièl. Vejaqui lous davans la porta.

— Holà ! fai sant Pèire, quau i'a ?

— Sian, sou-diguèt lou dògou que fasiè la lenga, sian una deputacioun de chis. Voudrian intrà tant simplamen per remetre à sant Roc una medalha que se i'es oufrida.

— Ah ! ie mandoun de medalhas ?... Esperàs que vous vau doubri.

Mès entre el se marmoutiguèt : « Aici moun revenge qu'arriva. S'introun, vole be que la tèsta me saute ! »

— Ah ! bien, voilà qui est parlé !... Bravo ! bravo ! bravissimo ! Vive saint Roch !

L'exaltation une fois tombée, la proposition fut adoptée par trois aboiements successifs et les délégués désignés : le dogue, comme de juste, un chien de montagne, un chasseur, un gros vagabond et le danois d'un cabaretier. Après quoi, chacun mit la main à la poche, et les sous s'empilèrent pour l'achat de la médaille.

*
* *

Lorsque tout fut prêt, environ huit jours plus tard, endimanchés comme des amandiers en fleurs, nos délégués enfilèrent le chemin du Paradis. Les voici devant la porte.

— Holà ? interroge saint Pierre, qui va là ?

— Nous sommes, dit le dogue qui faisait langue au nom de tous, nous sommes une députation de chiens. Nous voudrions entrer tout simplement pour remettre à saint Roch une médaille qui lui est offerte.

— Ah !... on lui envoie des médailles ?... Attendez, je viens vous ouvrir.

Mais à part soi, il murmura : « Voici ma revanche qui arrive. S'ils entrent, je veux bien qu'on me coupe la tête ! »

— Pu-hu !... pu-hu !. . faguèt entre doubri : dequ'es aquela carougnada ?... Seriè pas vautres, per asard, que pudiriàs, moussus das Chis ?...

Aquestes, plantats couma de cigàrous, s'arregardèroun, embabouchits.

— Oi, tron ! empouisounàs mai qu'un rat mort !... Bou-ai !... Anàs-vous en lavà, coullègas. Es pas antau qu'on intra, aici !

Mouquets e bèfis de l'afrount, lous chis s'enanèroun netejà dau milhou que pousquèroun ; mès, vai-te-querre ! quand revenguèroun, sant Pèire, en se tapant lou nas, cridèt tournà couma un avugle :

— Boudieu !... bèh !... la pudissina !

E couma en se niflejant l'un l'autre deuguèroun couveni que, dau rebous dau mourre, i'espelissiè 'n perfum pas das pus catoulics, se revirèroun, aurelhas bassas e couetas entre cambas.

*
* *

Ah ! me digàs, lou grand crèva-cor quoura, davans toutes

— Pouah !... pouah !... fit-il dès que la porte fut entr'ouverte : qu'est-ce donc que cette charogne ?... Ce ne serait pas vous, par hasard, qui pueriez, Messieurs des Chiens ?

Ceux-ci, plantés comme des cigares, s'entreregardèrent, bouche bée.

— Ah ! tonnerre, vous empoisonnez plus qu'un rat mort !... Bou-ai !... Allez donc vous laver, collègues. Ce n'est pas dans cet état qu'on se présente ici !...

Confus et blêmes, sous l'affront, les chiens allèrent se nettoyer du mieux qu'ils purent ; mais, va te faire fiche ! quand ils revinrent, saint Pierre, se bouchant le nez, cria comme un aveugle :

— Bon Dieu !... bêh !... la puanteur !

Et, ma foi ! en se flairant l'un l'autre, les chiens furent bien forcés de convenir que, des antipodes des museaux, émanait un parfum pas des plus catholiques. Ils s'en retournèrent, oreilles basses et queues sous jambes.

*
* *

Ah ! qui dira le grand crève-cœur lorsque, devant tous les chiens

lous chis qu'esperavoun en àncias, lou dògou escullèt lou mau-avengut de sa missioun. Pamens degus ausèt pas levà lenga tant toutes se sentissièn fautibles dau mème pecat.

Demouravoun aqui, ravits en brocas, quand un loubet prenguèt l'antièna :

— E tron ! de se descounsoulà, acos apouncha pas un fus ! .. Me sembla, seloun moun pichot sentimen, que farian milhou de trouvà 'n estèc per gueri lou mau.

— Es vrai !... Avès resou : parlàs !... parlàs !

— I'a ma mèstra, una persineta ensucrada, qu'a sas dents que s'apourridissoun. Lou mati, tuga las mouscas de vint passes. Lou vèspre, à l'encountràri, en l'embrassant soun galant ie dis : « Vostra bouca es, mignota, un brout de jaussemi ! »

— Presemple !... e coussi pot faire ?...

— Sant-foutralasses !... la perfuma ?

— Tè !..... veja.... i'avian pas pensat !..... oi ! d'aquel levènti.....

E d'ausida chacun vouguèt ensajà de l'estèc. S'embatumèroun de perfums toutes lous ròdous que caliè. Faguèt un efèt dau tron de Dieu. De l'avis de tout lou mounde, Sant

qui attendaient anxieusement, le dogue dut narrer le désastre de sa mission. Cependant personne n'osa dire mot, tant tous se sentaient en état d'identique péché.

Ils demeuraient là, changés en bûches, quand un loubet reprit l'antienne :

— Et tonnerre ! se désoler, ça ne fait pas tourner fuseaux !... Il me semble, à mon humble avis, que nous ferions mieux de chercher quelque remède pour guérir le mal dont nous souffrons.

— C'est vrai !... il a raison : parlez !... parlez !. .

— J'ai pour maîtresse une mijaurée sucrée de qui les dents se carient de plus en plus. Le matin, elle tue les mouches à vingt pas à la ronde. Le soir, au contraire, dès qu'il l'embrasse son galant lui soupire : « Votre bouche est, mignonne, un bouton de jasmin. »

— Par exemple !... Et comment peut-elle donc faire ?...

— Saints niguedouilles !,.. elle se parfume.

— Té ! vé !... nous n'y avions pas songé !... oh ! de ce mâlin !...

Immédiatement chacun voulut faire essai du remède. Ils s'emplâtrèrent de parfums toutes les parties malades. Cela produisit un effet

Pèire poudriè pas faire soun refastignous. Sustout estent counvengut qu'on emplegariè pas mai que d'encens : se creiriè d'èstre en quauca proucessioun.

⁂

Pas pus tard que l'endeman, nostres flambards d'embassadous, en quau s'èra ajustat, per lou ben gramecià, lou chi de la persineta ensucrada, s'adralhèroun mai vers lou Paradis, cafits d'encens couma se deu.

Malurousamen per eles Sant Pèire èra avisat de tout. E couma es un ratiè pignastre, vouguèt pas que seguèsse lou dich que lous chis intrarièn au Cièl. Prenguèt adounc sas precaucionns.

Tant-i'a que, tout en caminant, — dran-dran, — à-n-un crousadou, lous chis s'endevenguèroun cap à cap emb'una chinota, escarrabilhada que-tout-ple, acassada couma una nòvia, poulida couma un sòu, l'iol vieu, nas retoussit, e l'anà mai amourous qu'una cata en febriè.

— Dindines! la farota manida ! diguèt lou loubet.

inespéré. Et l'opinion unanime fut celle-ci : « Saint Pierre ne pourra plus faire le rechigné : étant donné qu'on n'emploiera que de l'encens, il croira sûrement être à la procession. »

⁂

Pas plus tard que le lendemain, nos flambarts d'ambassadeurs, à qui l'on avait adjoint, par manière de remerciement, le chien de la mijaurée sucrée, s'acheminèrent vers le Paradis, oints d'encens autant qu'il le fallait.

Par malheur pour eux, saint Pierre était prévenu. Et comme c'est un rancunier tenace, il ne voulut pas qu'on pût dire : « Les chiens sont entrés au Paradis .» Il prit donc ses mesures en conséquence.

Tant il y a que, tout cheminant, — dran-dran, — nos chiens, arrivant à un carrefour, se trouvèrent nez à nez avec une gente chiennette, éveillée comme pas une, attifée comme une mariée, jolie comme un soleil levant, l'œil vif, le nez au vent et l'allure amoureuse d'une chatte en février.

— Oh ! la, la !... la faraude petite ! dit le loubet.

— Chaval ! à-n-ounte anàs, poulit perdigalhou? faguèt lou chi de cassa.

— Agés pas pòu, madoumaisèla, sièi aici per vous aparà ! oufriguèt lou chi de pargue.

— Venès enjusqu'à moun oustau, prepausèt lou cafetiè : beurés un degout de licou ?

— Vostre amour, s'esclamèt lou dògou, oh ! ma poulida, serà l'estèla de ma vida !

— Bota, marmurèt lou coucàrou, se vos... sabe un amagadou !...

— Plèti ?... Braves moussus, sès ben ounèstes, rebequèt la chinota en faguent sa cata-bagnada, en se fadejant, s'amagnagant, remenant lou cueu, patin, coufin... Soulamen, sabès? m'espèroun.

— Venèn embé vous, japèroun toutes couma un soul ome.

E zou ! afrescadets, alinfrats, entrefoulits, afoulatrits, marmoutiguent de fadourliges, d'aproumessas, de catimèlas, l'acoustairant, la nistant, l'alisant, se friant d'ela anfin, toutes la seguiguèroun.

Or, se capita qu'avièn à faire emb' una arroutinada que,

— Seigneur !... Et où allez-vous ainsi seulette, gentil perdreau? demanda le chien de chasse.

— N'ayez nulle crainte, mademoiselle, je suis là pour vous protéger ! gronda le chien de montagne.

— Venez donc, s'il vous plaît, chez nous, proposa le cabaretier ; vous prendrez une goutte de quelque chose.

—Votre amour, déclama le dògue, ô ma jolie, sera l'étoile de ma vie !

— Dis, insinua le vagabond, veux-tu?... je sais une cachette !...

— Plaît-il ?... Mes beaux Messieurs, vous êtes bien honnêtes, répondit la petite chienne en faisant la chattemite, en minaudant, en mignardant, frétillant des fesses, patati, patata... Seulement, savez-vous ?... l'on m'attend.

— Nous allons avec vous, aboyèrent-ils en chœur, comme un seul homme.

Et, zou ! empressés, alléchés, palpitants, affolés, murmurant des fadeurs, des promesses, des caresses, l'accostant, la flairant, la cajolant, se frottant d'elle enfin, tous la suivirent.

Or, ils avaient à faire à une rusée commère qui, dûment stylée, les

aliçounada couma cau, lous menèt tout drech en anfer. E Satan, countent de jougà 'n marrit tour à sant Roc, lous embarrèt d'aco pus bèu.

L'amour es una perdicioun.

*
* *

Desempioi aquel jour, lous chis de la Terra espèroun delonga lou retour de sous messagès. E vejaqui per-dequé quand un chi ne rescontra un autre d'estrangè, vai s'assegurà suscop se, per asard, sentiriè pas l'encens.

VI

LAS PÈCHAS DE MAURAS

(CONTE DE SANT-CLA[1])

AU MAJOURAU, G. JOURDANNE.

..... Jaquet, après avedre escoulat un prumiè cop

[1] Tout lou mounde sap qu'à Ceta i'a, contra la mar, la mountagna de

mena tout droit en enfer. Et Satan, heureux de faire pièce à saint Roch, les enferma de maîtresse façon.

L'amour est une perdition.

*
* *

Depuis ce jour, les chiens de la Terre attendent continuellement le retour de leurs messagers. Et voilà pourquoi, dès qu'un chien en rencontre un autre qui lui est étranger, il va s'assurer sur-le-champ si ce dernier, des fois, ne fleurerait pas comme encens.

VI

LES PÊCHES DE M. MAURAS

(CONTE DE LA SAINT-CLAIR[1])

AU FELIBRE MAJORAL, GASTON JOURDANNE.

..... Jacquet, après avoir une première fois vidé son verre,

[1] Tout le monde sait qu'il y a, à Cette, sur le bord de la mer, un

soun veire, alumat sa pipa e bandit de vers las estèlas quaucas gouladas de fum, nous escullèt aquesta.

*
* *

I'a d'aco mai de quatre matis. Avièi tout-escasseta una quinzena d'ans e fasièi banda ensemble embé cinq ou sièis autres gouàpous de moun tems. Amai se ioi atrouvàs en-quicon de tant bonas lamas e d'estampas d'aquel numerot, hou vole anà dire à Rouma de tèstas! Aurian sustout fach sagat, magat e pastenaga per lou dich de nous ben bourrà lou fafach au despend de quaucun; e se, dau même cop, fasian veni cabra aquel quaucun, nous vejaqui countents couma de Pierres : lou rei aladounc èra pas nostre cousi.

Lou pus lutrat de toutes encara, lou mèstre, lou que

Sant Cla. Lous Cetòris i'an bastit que-tout-ple de masets qu'apèloun cabanas ou *baraquetas*. Ie van passà lou dimenche. Mès es sustout per Sant Cla, en mièch de julhet, que se ie fai la fèsta e que se n'i'en conta de cruèlas... Vou'n dise pas mai.

allumé sa pipe et lancé vers les étoiles quelques bouffées de fumée, nous conta l'histoire que voici :

°°°

Il y a de cela plus de quatre matins. J'avais une quinzaine d'années à peine, et je faisais bande avec cinq ou six autres garnements de mon âge. Si vous trouvez quelque part, aujourd'hui, d'aussi joyeux lurons et des vauriens de cet acabit, je veux l'aller dire à Rome, jambes en l'air! Nous aurions fait le diable à quatre surtout pour bien nous bourrer la panse aux dépens de quelqu'un; et si, par la même occasion, nous faisions devenir chèvre ce quelqu'un, oh! alors, nous étions contents comme des pierrots : pour le coup, le roi n'était pas notre cousin.

Le plus habile de tous encore, le maître ès-matoiseries, celui qui

petit mont, le Saint-Clair. Sur ce mont, les Cettois ont bâti, à profusion, des villas, grandes et petites, qu'ils appellent cabanes ou *barraquettes*. C'est là qu'ils vont, pour la plupart, passer leurs journées du dimanche, etc. Mais c'est surtout à la Saint-Clair, vers la mi-juillet, qu'on festoie en barraquette et qu'on y en conte de jolies.... je ne dis rien de plus.

s'atrouvava pa 'n bougre ficat de ie faire cambeta en fèt de rusariès, acos èra lou paure Caramota que mouriguèt l'an de-delai. Oi! d'aquel tron de miola!... E s'un cop vous encapava quicon, auriè fach Marmanda et Mazamet per n'arrivà ounte vouliè.

Iéu valièi pas mai que lou restant de la banda.

Quant au moussu Mauràs de quau vole parlà, èra un ancian marchand d'estofas. Aviè tant e tant raubat, iver couma estieu, à Jan ou à Guilhaume, sus la mesura e sus la qualitat, que s'èra antau acampat mai de louvidors qu'un pesoulhous de lendes. Estacava pas per aco sous chis embé de saucissa. Quante cuìstou que i'aviè aqui! Aviè quatre grands oustaus dins la vila, eh! be, per l'amour de n'en tirà mai de renda, demourava tout l'an soulet couma un coucut, dins una baraqueta sieuna per en amount dessus la Buta-Rounda[1]. E per demourà antau liont de pertout, car i'aviè pas aladounc tout

[1] Viel fort bastit per Vauban, sus lou revès de la mountagna que regarda la mar e que soun noum dis prou sa forma.

n'avait aucun rival capable de lui donner le croc-en-jambe en fait de ruses et d'astuces, c'était ce pauvre Caramote qui mourut il y a deux ans. Oh! de ce fin renard!... Et lorsqu'une fois il s'était mis une idée en tête, il aurait remué ciel et terre pour en arriver à ses fins.

Moi, je ne valais pas plus que le reste de la bande.

Quant au M. Mauras dont je veux parler, ce soir, c'était un ancien marchand drapier. Il avait volé tant et tant, hiver comme été, à Jean, Pierre ou Guillaume, sur la mesure et sur la qualité, qu'il avait ainsi amassé plus de jaunets qu'un pouilleux n'a de lentes. Il n'attachait pas, pour cela, ses chiens avec des saucisses. Quel fieffé grigou c'était! Il possédait quatre grandes maisons en ville, eh! bien, par cupidité, à seule fin d'en retirer un plus grand revenu, il habitait toute l'année, seul comme un coucou, dans une sienne barraquette là-haut au dessus de la Butte-Ronde[2]. Et pour demeurer ainsi isolé, car les barraquettes étaient rares alors en cet endroit, il fallait bien que notre ladre fut attaché aux bons gros sous plus qu'un âne ne l'est à un sifflet.

[2] Vieux fort, bâti par Vauban, sur le versant de la montagne qui regarde la mer et dont le nom dit assez la forme.

à l'entour las baraquetas que i'a ioi, caliè be que seguèsse mai estacat à la mouneda qu'un ase à-n-un siblet.

Dirés pas couma nautres disian que, d'estremà quicon de mau recatat d'un tal sarrapiastras, deviè èstre de pan benit au cièl ?...

Estudièren dounc l'anà de l'ome e nous avisèren de dos causas : la prumièira, que i'aviè 'n grand terren à sa baraqueta, e, dins aquel terren, dos famousas pechèiras ; la segounda, que moussu Mauràs davalava en vila, l'estieu, chaca dissate après soupà per se faire rasclà las gautas.

Tablèren de ie brafà sas pèchas.

E quand seguèroun perquinaqui prou maduretas, un bèu dissate, entramen que lou rasaire pelava lou mourre de nostre moussu, nautres landèren ie faire la barba à sas pechèiras.

Susaven couma de gourgs, pa 'n pèu que noun faguèsse soun degout quand i'arrivèren. Es vous dire la set de segaire que nous afalhoucava e se las pèchas agèroun la broda. D'unes, escarlimpats sus las brancas, d'autres, d'escambarlous sus la paret que i'èra contra, zou, aici sèn ! tè ! tus, tè ! iéu : bourra-te que te bourraràs ! Verdas ou maduras tout ie passava, a-derré.

Ne direz-vous pas comme nous disions : mettre en lieu sûr tout ce que pouvait laisser traîner un pareil pince-mailles devait être pain bénit au ciel ?...

Nous étudiâmes donc notre homme. Nous nous avisâmes de deux choses : la première, qu'il y avait un grand terrain attenant à sa barraquette, et, dans ce terrain, deux superbes pêchers ; la seconde, que M. Mauras descendait en ville, l'été, chaque samedi après souper, afin de se faire râcler les joues.

Nous décidâmes de lui croquer toutes ses pêches.

Et quand elles furent mûres couçi-couça, un beau samedi, cependant que le barbier ratissait le museau de notre monsieur, nous, nous courûmes faire la barbe à ses pêchers.

Nous étions trempés de sueur quand nous arrivâmes : pas un cheveu qui n'eût sa goutte. C'est vous dire la soif de moissonneur qui nous dévorait, et combien les pêches eurent beau jeu. D'aucuns, perchés sur les branches, d'autres, à califourchon sur le mur voisin, zou ! nous y voici : à toi, à moi ! bourre que bourreras ! vertes ou mûres, toutes y passaient, sans exception.

Seguèren lèu sadouls e coumouls à las toucà 'mbé lou det. Mès se poudian pas n'entripà mai, res empachava pas que n'en faciguèssen las pochas e n'enfurguèssen mèmes dins la camisa. Ce que faguèren sans mai d'armanacs.

Vai-te-querre! on es pas jamai tranquilles. Avian quasimen acabat quand, tout d'un cop, zac! la porta se doubris e quau espelis?... moussu Mauràs. Amai lou bardot aviè pas delembrat sa lenga au couissi : chaval! coussi petava soun fouet! Entre nous veire, s'acoussèt de-vers nautres en nous agairant de soutisas.

— Marrits sugèts! voulurs! bregands! canalhas!...

Vos pas sautà?... oh! que si. Encambèren la muralha e... sauva! Soulamen Caramota, sabe pas coussi tron faguèt sa fatiga, se s'encrouquèt per las bralhas ou dequé, tant-i'a que roudelet de branca en branca e petèt d'esquinas as pèses de moussu Mauràs. E vous l'auriè caugut entendre gingoulà!

— Ai! moun Dieu, ma maire! sièi mort.

Dau cop quitèren de trepà e, casquilhats sus un roucàs, esperèren per veire coussi las causas virarièn.

Nous fûmes bientôt repus, à les toucher avec le doigt. Mais si nous ne pouvions en engouffrer davantage, rien ne nous empêchait d'en farcir nos poches, d'en enfourner même dans la chemise. Ce que nous fîmes sans autre forme de procès.

Va-te-faire-lanlaire! On n'est jamais tranquille. Nous avions presque achevé, quand, tout d'un coup, zac! la porte s'ouvre et qui surgit?... M. Mauras. Et même le bonhomme n'avait pas oublié sa langue sous le traversin : bon Dieu! comme son fouet claquait! A peine nous eut-il aperçus, qu'il se précipita vers nous en nous agonisant d'injures :

— Mauvais sujets! Voleurs! Brigands! Canailles!....

Ne veux-tu pas sauter?... que si! Nous enjambâmes le mur et... sauve qui peut! Seulement, Caramote, je ne sais comment diable il fit, s'il s'accrocha par le fond des culottes, ou quoi, tant il y a qu'il dégringola de branche en branche et vint s'étaler sur le dos, aux pieds de M. Mauras. Et si vous aviez entendu ses hurlements!...

— Aïe! mon Dieu! ma mère! je suis mort!

Du coup, nous cessâmes de courir et, juchés sur un rocher, nous attendîmes pour voir comment les choses tourneraient.

Caramota bramava de-longa à vous faire galinà las cars :

— Secous ! mourisse. Ma maire !... Ma maire !... adieu !

— Dequ'avès? dequ'avès ? ounte vous sès fach mau ?... finiguèt per ie dire moussu Mauràs.

— Aqui... Ai ! ai !... pertout... Ai !... ai ! ma camba !... oi ! de ma camba !

— Mès atabé cau que vous manque un boul per sautà couma avès fach. Que diànsis ! Vous aurièi pas manjat, saique ?... Per veire, ensajàs de marchà.

— Pode pas... Oh ! nàni, pode pas... Au secous ! au secous !

— Moun Dieu ! se serà tugat e me lou faran pagà. Voulès que vous porte jusqu'à ma baraqueta ? Prendrés un degout de rhum, aco vous dounarà d'estoumac.

— Oh ! oui, moun brave moussu... perdou ! perdou !... me quités pas mouri aici !

E moussu Mauràs, pietadous, — aviè sustout grand pòu de s'en faire de frèsses, — moussu Mauràs aussèt plan-planet lou malaute embé suèn, lou panlevèt sus sous brasses couma

Caramote bramait continuellement, à vous donner la chair de poule :

— Au secours ! je meurs !... Ma mère !... adieu !

— Qu'avez-vous ? qu'avez-vous ? où vous êtes-vous fait du mal ?... lui dit enfin M. Mauras.

— Là.... aïe ! aïe !... partout ! aïe ! aïe !... Ma jambe !... oh ! de ma jambe !

— Mais aussi, faut-il qu'il vous manque un grain pour sauter comme vous l'avez fait. Que diantre ! je ne vous aurais pas mangé peut-être ?... Voyons, essayez de marcher.

— Je ne peux pas... Oh ! non, je ne peux pas ... Au secours ! au secours !

— Mon Dieu ! il se sera tué et on me le fera payer. Voulez-vous que je vous porte jusqu'à ma barraquette ? Vous prendrez un doigt de rhum : cela vous donnera du cœur.

— Oh ! oui, mon bon Monsieur... Pardon ! pardon ! ne me laissez pas mourir ici !

Et M. Mauras, miséricordieux, — il avait surtout peur d'avoir des frais, — M. Mauras releva le malade bien doucement, avec les plus grands soins ; il le souleva dans ses bras comme une tendre mère ;

una bona maire, pioi tout souscant e dringa-dranga, lou carregèt de soun milhou de-vers sa cabana. Passavoun davans la porta dau jardi, encara doubrida, quand Caramola bailèt una autra gisclada.

— Pausàs-me !... me fasès mau... Vite, vite ! mourisse... Oui !.. oui...

D'ausi tout aquel varal nous èren sarrats, à mitat morts de pòu, e anaven intrà en creseguent de trouvà nostre paure camarada au raufelet. Juste moussu Mauràs lou pausava. Mès el, pas pus lèu toucà lou sòu, ban ! fiquèt un parel de sauts couma un cabrit, dous ou tres bruchs que... vole pas dire, e, adissiàs, moussu Mauràs, venès me querre !...

Coussi l'atrouvàs ?... Aqui per una.

*
* *

L'an d'après, moussu Mauràs, escarnit, davalava per se faire toumbà la bourra pas mai que lou dimenche au mati. Se prouvesissiè, tant que i'èra, de fartalha, òli, sau, tout lou

Puis, soufflant, geignant et clopinant, il l'emporta du mieux qu'il put vers sa cabane. Ils passaient devant la porte du jardin, encore ouverte, quand, soudain, Caramote se remit à hurler.

— Laissez-moi !... Vous me faites mal... Vite ! vite ! je meurs,... houï ! houï !

Vous pensez qu'en entendant un tel vacarme nous nous étions rapprochés, à demi morts de peur. Nous allions même entrer, croyant bien trouver notre pauvre camarade à l'agonie. Justement M. Mauras le déposait à terre. Mais lui, dès qu'il sentit le sol sous ses pieds, bam!... il fit une paire de sauts comme un cabri, deux ou trois bruits que... je ne veux pas nommer, et puis : bonsoir, M. Mauras ; venez me prendre !...

Comment la trouvez-vous?... En voilà pour une.

*
* *

L'année suivante, M. Mauras, — chat échaudé craint l'eau froide, — ne descendait pour se faire enlever la bourre que le dimanche matin. Il s'approvisionnait en même temps de victuailles, huile, sel,

diable e soun trin, e se, per asard, la senmana aviè de-besoun de quicon, l'anava pas querre que dins lou bon dau jour.

La nioch se couchava pas. Avian bèu roudà de niochadas entièiras à l'entour de sa baraqueta, lou vesian de-longa tavanejà jouta sous aubres.

E pamens, tron-de-mila ! la petelega de ie brafà sas pèchas nous prusissiè mai-que-mai, agroumandits que n'èren per l'an de davans. Las saupre aqui quasimen toutas maduras, embé sous ers de vous faire lengueta, e pas poudre soulamen n'en tastà la coueta d'una, aco's pas juste, disian. Oui, mès coussi faire ?... Lou jour, à despart que chacun avian nostre traval, trop de mounde nous aurièn pouscut veire ; e la nioch, franc d'assassinà moussu Mauràs !...

Caramota se grasilhava. Aco lou tafurava encara mai que nautres. Chifrava, carculava, rechifrava, recarculava, tant qu'à la fi trapèt l'estèc.

— Quau a una cabra ! nous dis un vèspre.

— Iéu, fai Janot de la Liseta.

— A be una esquilleta au col, ta cabra ?

tout le diable et son train. Et si, par hasard, en semaine, il avait besoin de quelque chose, il n'allait le quérir qu'au bon du jour.

La nuit, il ne se couchait pas. Nous avions beau rôder des nuitées entières, à l'entour de sa barraquette, nous le voyions sans cesse aller et venir sous ses arbres.

Et cependant, tonnerre de mille ! l'envie de lui bâfrer ses pêches nous tourmentait de plus en plus, affriandés que nous étions par celles de l'année précédente. Les savoir là, quasi toutes mûres, avec leur air de nous narguer, et ne pas pouvoir en goûter seulement la queue d'une, ça n'est pas juste, disions-nous. Oui, mais comment faire ?.. Dans le jour, outre que nous avions chacun nos occupations, trop de gens auraient pu nous voir, et la nuit, à moins d'assassiner M. Mauras !...

Caramote se rongeait le foie. Ça le turlupinait encore plus que nous. Il chiffrait, il calculait, il rechiffrait, il recalculait, si bien qu'à la fin il attrapa le bon moyen.

— Qui a une chèvre ? nous dit-il un soir.

— Moi, répondit Janot de Lisette.

— Elle a bien une clochette au cou, ta chèvre ?

— Acha !... se vos que ie siègue à la coueta ?

— Nou, mès auriè pouscut n'avedre pas ges... Vai vite querre aquela esquilleta, vai, e boulèga-te... Las pèchas soun nostras, camaradas.

Vous ai dejà dich, pas vrai, que i'aviè pas aladounc sus la mountagna las baraquetas que i'a ioi. Lous tres-quarts das terrens i'èroun ermassits e ie poussava pas mai que d'erbas, de bauca, d'arrounces, de pantacousta, dequé tron sabe iéu. Atabé prou de Cetòris nourrisièn una cabra. La fasièn gardà per sous enfants, l'estieu, sus la mountagna, amai i'acampavoun e i'estremavoun de pasturgage per tout l'iver.

De manièra que, dounc, Janot pourtèt lèu soun esquilla, e nous adralhèren d'ausida de-vers la Buta-Rounda. Couma anaven èstre renduts, Caramota diguèt :

— Baila aquela esquilla, baila. Vautres, anàs-vous amagà toutes darriès la muralha, contra las pechèiras. S'agis de pas s'embaurà : cau que moussu Mauràs vengue à l'autre bord de soun terren ; aqui lou picà de la dalha : mès iéu m'en cargue. E quoura veirés de poudre vendemià las pèchas, esperés pas

— Parbleu !... si tu voulais qu'elle l'eût à la queue ?...

— Non, mais elle aurait pu ne pas en avoir... Va vite prendre cette clochette, va, et secoue-toi... Les pêches sont nôtres, camarades.

Je vous ai déjà dit, n'est-ce pas ? qu'il n'y avait pas alors sur la montagne toutes les barraquettes qu'on y voit actuellement. Les trois quarts des terrains étaient en friches. Il n'y venait que plantes sauvages : gramens, ronces, chèvrefeuilles, et que sais-je encore. Aussi force Cettois avaient-ils une chèvre. Ils la faisaient garder par leurs enfants, l'été, sur la montagne. Et même ils trouvaient là de quoi l'approvisionner d'herbe sèche pour tout l'hiver.

Janot apporta donc sa clochette. Nous nous acheminâmes sur le champ vers la Butte-Ronde. Comme nous allions arriver, Caramote dit :

— Donne cette clochette, donne. Maintenant, voici : Vous allez tous vous cacher derrière le mur, près des pêchers. Entendons-nous bien. Il faut que M. Mauras vienne à l'autre bout de son terrain : c'est là le *hic*, mais je m'en charge. Et quand vous verrez que c'est le moment de vendanger les pêches, n'attendez pas que l'angélus sonne, ni ne vous endormez pas sur le rôti.

que sone l'angelus, nimai vous endourmigués pas sus lou roustit

Seguèren lèu au poste. De per dessus la paret vesian moussu Mauràs que se passejava, tranquille couma Batista. S'agèsse pouscut saupre ce que s'alestissiè !...

Vejaqui que tout d'un cop un bruch d'esquilla s'ausiguèt :

— *Drin-drin-drin ! Drin-drin-drin !*

Moussu Mauràs entrecoupèt sa passejada tout net, se plantèt sus sas dos quilhas e l'ausiguèren repoutegà :

— Dequ'es aquel destimbourlat que garda sa cabra, d'aquestas ouras ?

— *Drin-drin-drin ! Drin-drin-drin!*

— Fouches ! seriè pas quauca bèstia qu'agèsse escapat d'en-quicon ?....

— *Drin-drin-drin ! Drin-drin-drin !*

— Ai d'aquela garça ! me manjarà mas soucas !... Cabra !... espèra-te... bìstou !...

E, tout desvariat, se i'acoussèt per la virà.

— Ounte siès, trassa de cabra?...

La cerquèt — cerca que cercaràs ! — mai de mièja-oura. Amai encara l'atrouvèt pas. Mès si be nautres sas pèchas, presemple !

Nous fûmes bientôt au poste. Par-dessus le mur nous apercevions M. Mauras qui se promenait, tranquille, comme Baptiste. S'il avait pu prévoir ce qu'on lui préparait !...

Voilà que soudain une clochette se fit entendre :

— *Drelin-din-din ! Drelin-din-din !*

M. Mauras interrompit brusquement sa promenade. Il se planta sur ses deux quilles et nous l'entendîmes grommeler :

— Quel est cet idiot qui garde sa chèvre, à cette heure-ci ?

— *Drelin-din-din ! Drelin-din-din !*

— Fichtre ! ne serait-ce pas quelque bête égarée ?...

— *Drelin-din-din ! Drelin-din-din !*

— Oh ! de cette garce !... Mais elle va détruire mes treilles ! Chèvre !... attends un peu... ouste !...

Et, tout effaré, il s'élança pour la chasser.

— Où donc es-tu, maudite chèvre ?

Il la chercha, — cherche que chercheras, — plus d'une demi-heure. Et même encore ne la trouva-t-il pas. Mais nous, nous trouvâmes ses pêches, par exemple !

Aqui per dos... Dequé disès ?...

*
* *

E la tresièma ?

La tresièma seguèt un nouvèl refrin de Caramota que tournamai flambava au lum.

Moussu Mauràs, aquel an, enzenguèt mai que ben una espèça de sèti sus la camba d'un de sous aubres, manlevèt un fusil double à quaucun e, en coumpagna d'aquel oustis, passava sas niochs, carrat couma un chafre, dins sa cambra verda.

— Bota ! ni per aquela ! aco te las sauvarà pas, veniè Caramota. Camaradas, vous assegure que las auren, couma ai cinq dets à la man. Esperàs soulamen que vous digue quand serà l'oura.

Esperaven que nous diguèsse quand seriè l'oura, e coumençaven mèmes d'atrouvà l'espera un pauc loungueta,quoura, un vèspre, Caramota nous fai :

— Manjariàs pas una pècha, coullègas ?

— Veja aquel !... ounte vas embé toun una ?

— Eh ! be, zou ! en routa. Es ioi la nioch que cau. Lou que ne vòu que seguigue lou dòu.

En voilà deux... Qu'en dites-vous ?

*
* *

Et la troisième ?

La troisième ce fut un nouveau refrain de Caramote, une trouvaille de génie. Oyez plutôt.

M. Mauras, cette année-là, installa, — pas trop mal, ma foi ! — une sorte de siège entre les grosses branches de l'un de ses arbres. Il emprunta un fusil à deux coups et, en compagnie de ce nouvel outil, il passait ses nuits, se prélassant comme un évêque, dans sa chambre verte.

— Bast ! tu as beau faire, ça ne te les sauvera pas ! déclarait Caramote. Camarades, je vous assure que nous les aurons, aussi vrai que j'ai cinq doigts à la main. Attendez seulement que je vous dise : « L'heure est venue. »

Nous attendions qu'il nous dise : « L'heure est venue. » Et même nous commençions à trouver l'attente un peu bien longuette quand, un soir, Caramote nous apostropha :

Soun plan èra ben simple. Nous mandèt tres, — iéu n'en fasièi un d'aqueles, — nous poustà couma l'an de davans per fintà moussu Mauràs e i'acampà sas pèchas, s'un cop s'enanava de dessus soun aubre. El embé lous autres, — la cola s'èra aumentada, desempioi un an, de quauques bons coulàs de mai, — se carguèroun de faire parti lou moussu.

Nous vejaqui toutes tres ounte se deu. Fasiè'na nioch de caumagnàs, un d'aqueles tems d'ourage tant grèus, tant siaus e tant paurucs. Pas un pousse d'er, pas res que bouleguèsse. Tout-escàs s'ausissiè l'eternèl plourun que fai la mar per tant pausadissa que siègue, e, de tems en tems, ben liont, quauque roundin amen de trounadissa. La nioch èra negrassa, mès, quand d'asard iglaussava, la mar, aval, semblava un imménsi lençòu blanc espandit, la Buta-Rounda, una testassa de gigant coupada, lous aubres e las bertassagnas, de trèvas ou de fantaumes qu'espelissièn e s'avalissièn cop-sus-cop. I'aviè dequé avedre pòu, e, s'ère estat soulet, l'ase-fourres se me seguèsse pas encourit de tant de cambas qu'aurièi agut !

— Ne mangeriez-vous pas une pêche, collègues ?

— Voyez celui-là!... Où t'en vas-tu avec une ?

— Eh ! bien, zou ! en route. L'heure est venue. Qui en veut suive le deuil.

Son plan était bien simple. Il nous délégua trois, — j'étais un de ceux-là, — pour nous poster comme l'année précédente, afin de surveiller M. Mauras et de cueillir ses pêches, si une fois le bonhomme abandonnait son arbre. Lui, avec les autres, — la bande s'était enrichie depuis un an de quelques bons sujets de plus, — ils se chargèrent de faire déguerpir le monsieur.

Nous voilà donc tous les trois au poste. Il faisait une nuit accablante, un de ces temps d'orage si lourds, si calmes et si troublants. Pas un souffle d'air, rien qui remuât. A peine entendait-on les éternels sanglots que pousse la mer, si peu agitée soit-elle, et, de temps en temps, bien loin, quelque roulement de tonnerre. La nuit était très noire, mais quand par hasard un éclair fulgurait, la mer, là-bas, ressemblait à un immense linceul très blanc, la Butte-Ronde, à une énorme tête de géant, les arbres et les buissons, à des spectres ou des fantômes qui apparaissaient et disparaissaient soudain. C'était

Tout-à-n-un cop de gingouluns de catamiaula trauquèroun lou pesuc silénci, un beulòli gisclèt sa cridadissa espauruganta, un iglau embrandèt lous nivous e, d'en-naut dau Sant-Cla, de vouèsses linjas, menudas, amai que devièn pas avedre de granas à la gargamèla, quieulèroun sus un er flaugnard :

— *Ounte anàs, pauras ametas perdudas?*

D'aval, dau fins founs de la mar, ou belèu dau cementèri que i'es contra, d'autras vouèsses grossas, bassas, raufelousas, de vouèsses couma n'an, soulide, lous dannats, rebequèroun d'un toun encoulerit :

— *Anan manjà las pèchas de Mauràs!*

Pioi, pas pus res tournamai que lou plagnun de la mar e lou tron toujour liont.

Moussu Mauràs s'estourroulhèt à las prumièiras vouèsses ; à las segoundas, sautèt per lou sòu e demourèt couma un cigàrou, piquetat, estabousit.

De pus près, aquesta fes, las vouèsses recridèroun :

— *Ounte anàs, pauras ametas perdudas?*

effrayant. Et si j'avais été seul, ah ! fichtre, comme je me serais enfui à toutes jambes !...

Tout à coup un hululement de chat-huant traversa le lourd silence, une orfraie jeta son cri déchirant, un éclair enflamma les nues et, du haut du Saint-Clair, des voix perçantes, grêles et claires, psalmodièrent sur un ton aigu :

— *Où allez-vous, pauvres âmes perdues?*

De là-bas, du fond de la mer, ou peut-être du cimetière qui l'avoisine, d'autres voix, grosses, basses, rauques, des voix comme en ont sûrement les damnés, répliquèrent avec colère :

— *Nous allons manger les pêches de Mauras!*

Puis, plus rien, sinon la plainte de la mer et le grondement toujours lointain du tonnerre.

M. Mauras s'ébroua dès les premières voix ; aux secondes, il sauta vivement à terre et demeura là, comme un cigare, immobile, stupéfait.

Plus rapprochées cette fois, les voix crièrent derechef :

— *Où allez-vous, pauvres âmes perdues?*

— *Nous allons manger les pêches de Mauras !*

— *Anan manjà las pèchas de Mauràs !*

Moussu Mauràs, pecaire ! deviè tramblà couma un jounc, car i'ausissian sas dents faire trica-traca. A l'esclaire d'un iglau lou vegèren tout carravirat, e soui ben segu qu'un gra de mil...

Mès quand las vouèsses, que s'èroun mai sarradas, reprenguèroun la mèma sansogna emb'aqueste ajustou :

— *E dequé farés quand n'i'aurà pas pus ?*

— *Manjaren Mauràs que i'es dessus !*

Lou paure vièlhet, ah ! fiques, carguèt sas cambas à sou[illegible] col e se sauvèt de-vers sa cabana : toucava pas lou sòu, vou[illegible] lava. S'embarrèt à clau, amai l'ausiguèren rebalà de moble[illegible] contra la porta per la milhou assoulidà.

Entramen las trèvas countuniavoun soun charivàri d'anfe[illegible] e i'escamoutavoun las pèchas jusqu'à-*z-amen.*

***

E l'an d'après ?

— Oh ! l'an d'après, faguèt Jaquet, moussu Mauràs ag[illegible]t

M. Mauras, le pauvre ! devait trembler comme un jonc, car no[illegible]s entendions ses dents faire clic-et-clac. A la lueur d'un éclair nous [illegible] le vîmes tout bouleversé, et je suis bien sûr qu'un grain de mil,....

Mais lorsque les voix, qui s'étaient encore rapprochées, repriren[illegible]t le même couplet avec le refrain que voici :

— *Et que ferez-vous, s'il n'en reste plus ?*

— *Nous mangerons Mauras qui est dessus ?*

Ce pauvre vieux, ah ! miséricorde ! il prit ses jambes à son cou [illegible] et se sauva vers sa cabane : il ne touchait pas terre, il volait. Il s'e[illegible]n-ferma à clef, et même nous l'entendîmes traîner des meubles con[illegible]re la porte, afin de la barricader.

Cependant, les fantômes continuaient leur infernal charivari et [illegible]ui escamotaient les pêches jusques à *amen.*

***

Et l'année suivante ?

— Oh ! l'année suivante, ajouta Jacquet, M. Mauras eut vendu [illegible] sa baraquette, et nous, nous transportâmes ailleurs nos petits chats. — ...

vendut sa baraqueta e nautres changèren nostres catous... Mès aqui n'i'a prou per iéu. Coullèga Panota, la cantes ou la cantes pas ?

— Vous la vau cantà.

E Panota, qu'es pas toujour de luna, nous cantèt pamens sa famousa : « *Quand on fut toujours vertueux, — On aime à voir lever l'aurore...* »

VII

L'ASE BLANC

AU MAJOURAU, A. ARNAVIELLE.

Dins lou tems das Segnous, lou castèl de Vivieures, amount tant naut quilhat sus l'acrin dau pioch d'Ortous, èra pas couma es ara un simple nisau sauvertous de beulòlis, de chots, dùgous e catamiaulas, mès si be l'arrougantousa demourança d'una autra mena d'aucèls rapilh uses, mai assauvagits e mai

Mais en voilà assez pour ma part. Collègue Panote, la chantes-tu ou ne la chantes-tu pas ?

— Je vais vous la chanter.

Et Panote, qui n'est pas toujours dans sa bonne lune, nous chanta cependant sa fameuse : « *Quand on fut toujours vertueux, — On aime à voir lever l'aurore.* »

VII

L'ANE BLANC

AU FÉLIBRE MAJORAL, A. ARNAVIELLE.

Au temps des Seigneurs, le château de Vivieures, si haut perché sur la crête du pic d'Orthous, n'était pas, comme aujourd'hui, simplement un nid sauvage d'orfraies, de hibous, de grands-ducs et de chats-huants, mais bien l'arrogante demeure d'une autre espèce d'oiseaux de proie, plus rapaces, plus carnassiers encore, les féroces barons de la Roquette.

acarnassits que toutes lous de ioi, lous ferouges barouns de la Rouqueta.

En l'an mila e quicon lou mèstre de Vivieures èra Bernat lou Batalhè.

Aquel Bernat lou Batalhè teniè d'embarrada dins sa tourre levantina, emb' una vièlha serviciala per touta coumpagna, la jouina Alis de Treviès, de quau aviè sagatat paire, maire, fraires e sorres, après i'avedre pas quitat de soun castèl quand se dis una pèira sus l'autra.

E s'aviè espargnat la jouina Alis, aladounc manideta de nòu ou dèch ans, èra sufis que sous sòudards, meravilhats de sa poulidessa, avièn per ela cridat seba.

Desempioi, la manida, maugrat que seguèsse de-longa trista, doulenta e palinousa, — paure aucelounet engabiat ! — aviè talamen crescut en gràcias e bèutats que s'èra ameritada l'escai-noum d'Alis la Bèla.

*
* *

Sauprés de mai qu'à Fombetou, vilajou dau baroun per

Vers l'an mille, le seigneur de Vivieures, était Bernard le Batailleur.

Ce Bernard le Batailleur tenait enfermée dans la tour orientale de son manoir, avec une vieille servante pour toute compagnie, la jeune Alix de Tréviers. Il avait naguère massacré le père, la mère, les frères et les sœurs de la malheureuse jeune fille, et rasé son château sans laisser seulement une pierre sur l'autre.

Et s'il avait épargné Alix, alors enfant de neuf ou dix ans, c'était parce que les hommes d'armes, émerveillés par sa gentillesse, avaient tous imploré sa grâce.

Depuis lors, la jeune fille, bien qu'elle fût sans cesse triste, dolente et languissante, — pauvre oiselet en cage ! — avait tellement grandi en grâce et en beauté, qu'elle avait mérité le surnom d'Alix la Belle.

*
* *

Vous saurez de plus qu'à Fombetou, village de la baronnie au-dessous de Vivieures, il y avait un jouvenceau d'une vingtaine d'années, au teint frais, aux manières nobles, joli comme les amours.

dejouta Vivieures, i'aviè 'n jouvent d'una vintena d'ans, fresc e finet, e poulit couma un sòu, que soun noum èra Rimbaud, e soun traval de gardà lous troupèls. Se disiè que d'el atabé Bernat aviè fach peri touta la parentèia.

Un bon jour, en gardant sous moutous au ras dau castèl, de vers lou caire dau levant, Rimbaud aviè devistat la jouina presounièira que se passejava malancouniousa dessus sa tourrèla. E, de la veire tant bèla, n'èra estat enclausit. Talamen que, desempioi, tout cop que lou baroun èra partit en guerra, el, s'en èra vengut gardà au mème ròdou. E, per i'ensourelhà sa soulituda e i'endourmi soun tristun, quoura, embé soun auboi, jougava à la filheta d'ers assoulaires que-noun-sai, quoura, un pauc mai ausous, ie cantava de cansous, tiradas de soun si-cap, que disièn de tant poulidas causas.

Alis, quand Rimbaud cantava, de tant que sous cants i'agradavoun, veniè toujour sus sa tourrèla per l'ausi. E cauguèt pas un moulou de tems per que lou jouvent s'amourousiguèsse de la jouventa que-tout-ple, e per que la jouventa traguèsse pas nimai de pèiras au jouvent.

Son nom était Raimbaud, et sa charge consistait à garder les troupeaux du seigneur. On prétendait que Bernard avait fait aussi périr tous les membres de sa famille.

Un beau jour, en gardant ses moutons tout près du château, vers l'orient, Raimbaud avait aperçu la jeune prisonnière qui se promenait mélancoliquement sur la plateforme de sa tourelle. Et de la voir si belle, il en avait été ébloui. Tellement que, depuis, chaque fois que le baron était parti pour la guerre, lui, avait mené paître son troupeau au même endroit. Et là, afin de lui ensoleiller sa solitude, afin de lui endormir sa tristesse, tantôt, sur le hautbois, il jouait à la jeune fille des airs qui calmaient son ennui, tantôt, un peu plus hardi, il lui chantait des chansons qu'il composait lui-même, et qui disaient de si douces choses.

Alix, lorsque Raimbaud chantait, venait toujours sur la tourelle pour l'entendre, tant ses chants lui ravissaient l'âme. Et peu de temps suffit pour que le jouvenceau devînt passionnément épris de la jouvencelle et pour que la jouvencelle, à son tour, fût loin de vouloir jeter des pierres au jouvenceau.

*
* *

Adounc èra la nioch de Nadau. Lou segnou embé sous estafiès e sacamands, avièn ausit la messa dins la capèla dau castèl. Pioi s'èroun entaulats, en granda drilhança, dins la sala de las armariès, davans de carnifalhas e de vis en abounde. E menavoun grand sagan, d'abord que Bernat aviè dich à l'acoumençança dau regagnou : — Amics, beguen e mangen que çai i'a pas res de manca. Mès n'i'aurà be mai qu'aco encara de mangilhas e de bevendas, lou jour, — e serà lèu, — que me maridarai emb'Alis la Bèla.

Alis, ela, la paura mignota, entre sourti de la messa s'èra anada embarrà soula dins sa tourrèla. Mès, à-loga de se couchà, s'èra poustada darriès soun destrech fenestrou per escoutà lou Nadau de Rimbaud.

Car Rimbaud, mau-despièch dau frech que pelava, èra vengut ie cantà soun amour. E sa vouès, dins la nioch de luna palla e jalada, mountava amistousa, linda e clarinèla.

Nadau ! Nadau ! Granda nouvèla !
Lous ànjous cantoun : *Gloria* !

*
* *

Or donc c'était la nuit de Noël. Le seigneur, ses estafiers et ses soudards avaient ouï la messe dans la Chapelle du Manoir. Puis, afin de se livrer au copieux Réveillon, ils s'étaient installés dans la Salle d'Armes, devant des tables abondamment pourvues de viandes et de vins. Et ils faisaient un beau sabat, car Bernard avait dit au commencement du festin : — « Amis, buvons, mangeons : c'est bombance aujourd'hui. Mais il y aura encore plus franches ripailles et plus grandes beuveries, le jour, — et c'est bientôt, — où je me marierai avec Alix la Belle.

Alix, elle, la pauvre mignonne, aussitôt sortie de la messe, était allée s'enfermer seulette dans sa tour. Mais, au lieu de se mettre au lit, elle s'était placée près de son étroite fenêtre pour écouter le Noël de Raimbaud.

Car Raimbaud, en dépit du froid glacial, était venu lui chanter son amour. Et sa voix, dans la nuit de lune pâle et froide, montait amoureuse, pure et claire :

Noël ! Noël ! Grande nouvelle !
Les anges chantent : *Gloria !*

Lous Tres Reis seguissoun l'estèla
Qu'à Betelèn dèu lous menà.

Lous Tres Reis seguissoun l'estèla
Qu'à Betelèn dèu lou menà.
Iéu m'es sempre una gau nouvèla
Quand pode vers vous caminà.

***

Juste à-n-aquel moumen un soun de cor resclantiguèt.

Un vièl à barbassa blanca, agouloupat dins una roupa blanquinousa e d'escambarlous sus un ase tout blanc, veniè d'abità davans lou castèl. Era el que, per faire assaupre à las gens de dedins que quaucun demandava, aviè sounat dau cor penjat à-n-un piquet en fàcia de la porta, sivant la moda d'alor.

— Quau es aco ? cridèt lèu un sòudard de garda.

— Soui un paure vièl ; trèpe desempioi de matis e soui arredut. Poudriàs-ti pas nous dounà la retirada à iéu emb'à moun ase, per l'amour de Dieu ?

Les Trois Mages suivent l'étoile
Qui les conduit à Bethléem.

Les Trois Mages suivent l'étoile
Qui les conduit à Bethléem.
Pour moi c'est une joie nouvelle
Quand je puis venir près de vous.

***

Juste à ce moment un son de cor retentit.

Un vieillard à barbe de neige, enveloppé dans une blanche houppelande et monté sur un âne tout blanc, venait de s'arrêter devant la grande porte. Il avait pris le cor suspendu au poteau, selon l'usage du temps, et en avait sonné pour faire assavoir aux gens du château que quelqu'un attendait au dehors.

— Qui va là? cria bientôt un soldat de garde.

— Je suis un malheureux vieillard: je chemine depuis ce matin et je suis brisé de fatigue. Pourriez-vous pas nous donner l'hospitalité à moi et à mon âne, pour l'amour de Dieu ?

Mès lou segnou, avertit dau fèt, faguèt respondre:

— Que s'enane couchà au diable! E se s'envai pas lèu, acoussàs-ie lous chis.

Lou paure vièl s'entournèt. En s'entournant rescountrèt Rimbaud que, au soun dau cor, aviè entrecoupat soun Nadau per saupre dequé virava, e que veniè d'ausi la parlamenta.

— Venès embé iéu, brave ome; vous farai couchà.

E lou menèt dins la jassa caudeta ounte, dins un cantou, i'aviè soun lièch de palha. Quand ie seguèroun:

— Digàs, faguèt lou vièl, es-ti pas vous, jouvent, que toutara cantaves un tant poulit Nadau?

— Si-fèt.

— E per cau lou cantaves, se soui pas trop curious?

Couma toutes lous amourouses, que saboun pas res tene, Rimbaud diguèt soun amour per Alis la Bèla.

— D'abord qu'es antau, jouvent, vole pas que per iéu vous destourbés de vostra cantadissa. Mountàs sus moun ase e tournàs au castèl. Se d'asard quaucun vouliè vous faire de desahices, cridàs soulamen: « Arri! Nadau. »

Mais le seigneur, consulté, fit répondre :

— Qu'il s'en aille au diable ! Et sur le champ !... sinon lâchez les chiens à ses trousses.

Le pauvre vieux s'en retourna. Il rencontra Raimbaud qui, au son du cor, avait interrompu son Noël, prêté l'oreille et entendu le dialogue :

— Venez avec moi, brave homme : je vous ferai coucher.

Et Raimbaud conduisit le vieillard dans la chaude bergerie où, en un coin, était son lit de paille. Dès qu'ils furent entrés :

— Dites-moi, jeune homme : n'est-ce pas vous qui chantiez tout à l'heure un si beau Noël ?

— Si fait.

— Et pour qui le chantiez-vous, si je ne suis pas indiscret ?

Comme tous les amoureux, qui ne savent rien cacher, Raimbaud dit son amour pour Alix la Belle.

— Puisqu'il en est ainsi, jeune homme, je ne veux pas que pour moi vous cessiez votre chant. Montez sur mon âne et retournez au château. Si, par hasard, quelqu'un voulait vous faire du mal, criez simplement : « *Arri !* Noël. »

***

Quand Rimband seguèt mai jouta la tourre levantina, l'auba veniè d'espeli, blanquinèla. E lou jouvent cantèt, maique-mai afougat :

Nadau ! Nadau ! Granda nouvèla !
Lous ànjous cantoun : *Gloria !*
Lous Tres Reis seguissoun l'estèla
Qu'à Betelèn dèu lous menà...
Oi ! coussi voudrièi m'enanà
Embé vous dors l'Auba nouvèla !

N'èra aqui quand, tout d'un cop, lou segnou e sas gens, seguits de sous grands chis de pargue, saliguèroun dau castèl.

— Tè ! tè ! A tus ! Acoussa ! Toca-lou !...

E s'aclatavoun per acampà de calhaus afins de l'abatalhà. Mès Rimbaud faguèt pas que dire :

— Arri ! Nadau.

E vejaqui que se plantèroun toutes estabousits, esglariats, arregassant d'iols couma de paumas, car l'ase blanc veniè de se panlevà dins l'er, plan-planet, fins qu'agèsse agandit l'en-

***

Quand Raimbaud fut revenu sous la tourelle orientale, l'aube avait point, blanche, blanche. Et le jouvenceau chanta dans un élan d'amour :

Noël ! Noël ! Grande nouvelle
Les anges chantent *Gloria* !
Les Trois Mages suivent l'étoile
Qui les conduit à Bethléem...
Oh ! que je voudrais m'en aller
Avec vous vers l'Aube nouvelle !

Soudain, le seigneur et ses hommes d'armes, suivis d'une meute de chiens, débouchèrent par la grande porte.

— Tayaut ! tayaut !... ksst ! ksst... A mort ! à mort.

Et ils se baissaient, ramassant des pierres afin de le lapider. Mais Raimbaud cria simplement

— *Arri !* Noël.

Et voilà qu'ils demeurèrent tous fichés au sol, stupéfaits, épouvantés, les yeux démesurément ouverts, car l'âne blanc venait de s'élever dans les airs, tout doucement. Il eût bientôt atteint la plate-

naut de la tourrèla ounte Alis, au bruch, èra dejà mountada. Rimbaud agantèt la manida dins sous brasses, la metèt d'assetous davans el, e l'ase mai fusèt, empourtant lous jouvents dins l'emplanura celestiala, de vers lou levant que rougejava. Agandiguèt ansin lou grand roucàs espetaclous que sembla s'èstre demargat dau pioch de Sant-Loup e se i'apausèt. E aladounc aparesquèt à la vista, sus lou roucàs blu, couma un inménsi bastimen que semblava vougà vers una mar de sang. Mès quand, pioi, lou sourel espeliguèt, se vegèt que lou bastimen èra tout unimen un grand castelàs embé de nautas tourrèlas que sas oumbras, couma de longas àrpias, veniên jusqu'à Vivieures, d'un er de dire : « Seràs mieune ! »

* * *

E, de-fèt, lou segnous de Mountferrand faguèroun lèu la lèi as segnous de Vivieures.

E vejaqui, tamben, coussi seguèt aubourat aquel grand castèl sus un roucàs tant escalabrous, car de creire que d'omes auriên pouscut ie lou faire, autant vaudriè dire qu'un ase poudriè cantà la messa.

Gustàvi THÉROND,
(Biscan-pas.)

forme sur laquelle Alix, au bruit, était éperdûment accourue. Raimbaud prit alors la jeune fille dans ses bras, l'assit devant lui, et l'âne de nouveau s'envola, emportant les jeunes gens à travers la plaine céleste, vers le levant qui rutilait. Dès qu'il atteignit le gigantesque rocher qui semble s'être détaché du pic Saint-Loup, l'âne blanc se posa sur son sommet. Et soudain apparut sur ce rocher bleu, une sorte de navire fantastique qui paraissait voguer vers une mer de sang. Mais quand, puis, le soleil surgit, on vit que le navire n'était rien moins qu'un très grand et puissant manoir. Et ses tours étaient si hautes, si hautes, que les ombres qu'elles projetaient, semblables à des tentacules, venaient jusqu'à Vivieures comme pour dire : « Tu m'appartiendras. »

* * *

En effet, les seigneurs de Montferrand rangèrent sous leurs lois les seigneurs de Vivieures.

Et voilà comment fut élevé ce grand château sur un rocher si abrupt, car prétendre que des hommes auraient pu l'y bâtir, autant vaudrait dire qu'un âne pourrait chanter mâtines.

Gustave THÉROND.

NOTE SUR LA DÉFORMATION DES PROVERBES

Je voudrais appeler l'attention sur les difficultés de plus en plus grandes que l'on éprouve à recueillir les proverbes et, par là, éviter, dans une certaine mesure, quelques erreurs faciles à commettre.

Les proverbes font partie de cette littérature orale qui se transmet d'individu à individu et qui est conservée à peu près exclusivement par la mémoire. La littérature orale est plus spécialement la littérature des illétrés.

A mesure que le nombre des illétrés diminue le domaine de la littérature orale se rétrécit.

L'un des agents qui contribuent le plus à la restreindre c'est assurément le journal. Il apporte, à celui qui en fait sa lecture quotidienne ou hebdomadaire, une telle quantité d'événements qu'ils passent devant ses yeux comme les images d'un kaléidoscope et ne se fixent point. Ceux qui ne lisent pas, et ils sont déjà rares, entendent conter par leurs voisins les derniers accidents, vols ou assassinats. On en cause, on les commente un instant, mais le lendemain fournit son nouveau contingent de faits-divers et le souvenir de ceux de la veille s'évanouit. Comme dit le proverbe: un clou chasse l'autre, et, sur ce terrain toujours en mouvement, rien ne reste à demeure. Mais cette littérature fugitive, qui se renouvèle au jour le jour, suffit à satisfaire la curiosité et l'activité intellectuelles de la majeure partie du peuple, et c'est pourquoi les contes de jadis, les proverbes transmis de bouche en bouche jusqu'à aujourd'hui par les diverses générations tombent dans l'oubli.

Aussi, dans nos pays de langue d'oc, le nombre de ceux qui connaissent des proverbes diminue sans cesse et il en est probablement de même dans toutes les régions où l'instruction va en se généralisant. Et, comme bien peu de personnes

savent qu'elles en connaissent, ce nombre paraît encore pl[illegible] petit au premier abord.

Demandez, par exemple, à des paysans, parlant convenablement et journellement leur idiome, de vous fournir des proverbes: deux fois sur trois ils vous répondront qu'ils n'en savent point. Ne vous rebutez pas; causez: de la pluie, du beau temps, n'importe, et vous ne tarderez pas à voir passer quelques aphorismes qui viendront illustrer la conversation. Il faut, pour recueillir des proverbes, avoir la patience et la ténacité du chasseur à l'affût dans un pays peu giboyeux; souvent, on doit entretenir des conversations sans grand intérêt, subir de longs récits si l'on veut, de loin en loin, mettre la main sur quelques proverbes.

Malheureusement, ils ont, la plupart du temps, perdu de leur valeur. Ce n'est pas le proverbe original que nous rencontrons mais un proverbe déformé: soit qu'il ait perdu ses assonances, ses rimes ou son rythme, un ou plusieurs vers soit même que son sens ait changé.

Je ne citerai point des exemples de ces divers cas qui sont fréquents; je veux simplement pour prouver l'inconsistance des proverbes montrer qu'ils sont souvent cités d'une manière différente par la même personne et cela dans un très court intervalle de temps.

Je me trouve chez X... [1]. Il fait froid; on a allumé du feu sous la vaste cheminée. Le bois peu sec brûle mal et fume. A ce propos X... cite le proverbe suivant:

Ligno vèrdo e tourto caudo:
D'uno bouno moitsou s'en fai uno de pauro [2].

On commente et on explique ce proverbe: le bois ver[illegible] flambe mal et il en faut davantage pour obtenir le mêm[illegible] résultat; on mange une plus grande quantité de pain tendr[illegible] que de pain dur et c'est pourquoi toute maison où l'on brûl[illegible]

[1] Je n'ai pas cru nécessaire de donner le nom de la personne q[illegible] qui m'a fourni chacun des proverbes, cette précision n'apporterait aucu[illegible] élément nouveau à cette étude.

[2] Littéralement: Bois en pointe brûle comme s'il était oint; bois [illegible] en travers brûle comme du fer.

du bois vert où l'on mange du pain tendre de riche devient pauvre. Chacun est d'accord sur le sens autour de l'âtre. — « Les proverbes sur le bois ne sont pas rares », ajoute quelqu'un « en voici un autre :

Ligno de pountso
Burlo como s'èro ountso
Ligno de trovèr
Burlo coumo del fèr. [1] »

A quelques jours de là l'occasion se présente pour X... de citer de nouveau ce proverbe et voici la nouvelle citation exactement transcrite :

Boi de trovèr et tourto caudo
D'uno bouno moitsou s'en fai uno de pauro.

Sans tenir compte de *boi* qui s'est substitué à *ligno* parce que le rythme était rompu dans *ligno de trovèr*, ce que le citateur a instinctivement senti, on voit nettement ce qui s'est passé : le second proverbe a influé sur le premier et le premier membre de phrase du second a pris la place du premier membre de phrase du premier. Influence d'un proverbe sur un autre proverbe.

C'est jour de foire. Nous sommes à l'auberge. Y. . entre dans la salle où je suis. Apercevant un de ses amis il lui demande des nouvelles de sa santé et, comme son ami se plaint de ce qu'elle n'est guère prospère, il le console avec ce proverbe :

Val mai clóusidou
Que poumpidou [2].

Y... s'assied à côté de moi et me voit écrire ce proverbe ; la conversation s'engage là-dessus.

Le sens n'est pas douteux : celui qui geint vaut mieux que celui qui est pompeux (qui se porte bien), parce qu'il *vit* plus longtemps ; et Y... cite à l'appui de son explication ce nouveau proverbe :

[1] Littéralement : Bois vert et tourte chaude : d'une bonne maison il s'en fait une de pauvre.

[2] Le mot *poumpidou* ne se trouve pas avec ce sens dans Mistral (Trésor du Félibrige). Mais il peut s'expliquer facilement par une formation populaire sur *poumpo* (apparat).

Lou que fai piu, piu
Es lou que mai viu[1].

A quelques jours de là j'entends de nouveau le premier proverbe et voici la transformation qui s'est opérée :

Viu *mai clóusidou*
Que poumpidou.

Sous l'influence de l'explication le texte se rapproche de cette explication.

Deux voisins vivent en mauvaise intelligence, ce qui est normal, l'un d'eux a tué à coups de fusil les poules de l'autre. Sujet de conversation palpitant pour un petit village et qui amène comme conclusion ce proverbe de Z... :

Pèl ploun
Ou pèl bolaire
De poulo
N'en demoro gaire[2].

Plus tard Z..., qui ne le cite plus à propos de poules mais simplement du mot *bolaire,* le rétablit de la manière suivante :

Pèl ploun
Ou pèl bolaire
De pitsoun
N'en demoro gaire.

Je pourrais mentionner encore quelques faits semblables mais je pense que les trois que je viens de signaler, provenant chacun de personnes différentes, suffisent à montrer jusqu'à quel point les proverbes sont inconsistants.

On a vu le premier se déformer au contact d'une citation, le second ne pouvoir résister à sa propre explication, et le troisième, sous l'influence d'un événement récent, se transformer et perdre une rime.

Il y aura peut-être lieu, dorénavant, en recueillant des proverbes, de contrôler si chez la même personne, à quelques jours de distance, la première version n'a point changé de forme.

Henri Teulié.

[1] Litt. : Celui qui fait piou, piou (qui piaille) est celui qui vit le plus.
[2] Litt. : Par le plomb ou par l'ellébore, de poules il en reste peu. — Plus bas, *pigeon* se substitue à *poule.*

LE MODÈLE DE RONSARD DANS L'ODE PINDARIQUE[1]

Entre toutes les parties de son œuvre, il n'en est aucune qui ait inspiré à Ronsard plus de fierté que ses quatorze odes imitées de Pindare. Il ne s'est jamais lassé de répéter que personne avant lui, en France, n'avait osé se risquer sur les traces du poète thébain.

M. Vianey se propose de démontrer que si notre Pindare n'avait eu, en effet, chez nous aucun précurseur, il en avait eu, du moins, un chez les Italiens et qu'il n'eut point la modestie de le reconnaître.

Après avoir rappelé la vie de Luigi Alamanni, son exil, son séjour en Provence et à la cour de François 1er, l'influence qu'il exerça sur la propagation des études italiennes en France, M. Vianey montre qu'Alamanni a laissé huit *Hymnes* pindariques en l'honneur du roi François et d'autres hauts personnages. Ce sont ces *Hymnes* qui ont servi de modèle à Ronsard. Non qu'il y ait puisé des idées, des images ou des comparaisons : il en trouvait chez Pindare et chez Horace une provision suffisante. Mais c'est en grande partie aux *Hymnes* du poète italien que les odes pindariques du poète français doivent ce qu'elles ont peut-être de plus singulier : leur métrique.

Les *Hymnes* d'Alamanni sont divisés en strophes (*ballate*), antistrophes (*contraballate*) et épodes (*stanze*). La strophe a toujours un nombre considérable de vers : jamais plus de dix-neuf, mais jamais moins de douze. L'antistrophe est la copie de la strophe. L'épode s'en distingue en général seulement en ce qu'elle a trois ou quatre vers de moins : on voit

[1] Analyse de la communication faite au Congrès des langues romanes, par M. J. Vianey.

qu'Alamanni ne craint pas d'accoupler une strophe paire avec une épode impaire, ou réciproquement. *Le vers uniformément employé, sauf dans une pièce, est le vers de sept pieds.*

Tel est le système que Ronsard a imité dans ses grandes lignes. A la différence d'Alamanni, il n'aime point, sans doute, à accoupler une strophe paire avec une épode impaire, et il préfère les strophes paires. Mais chez lui la strophe a, à peu près, le nombre de vers qu'elle a chez son modèle : en général, elle en a douze, quelquefois davantage, sans dépasser le chiffre de vingt : le chiffre qu'Alamanni ne dépasse pas est celui de dix-neuf. — Chez Ronsard, comme chez son modèle, l'épode, en général, ne se distingue pas de la strophe autrement que par le nombre des vers, et chez les deux poètes cette différence est sensiblement la même : de trois vers chez l'italien, de deux, de trois ou de quatre vers chez le français. — Enfin, *dans onze odes sur quatorze, le vers adopté par Ronsard pour toutes les parties de la pièce est le vers de sept syllabes*, et dans trois autres odes ce vers est celui de l'épode. On s'est étonné de la prédilection de Ronsard pour ce mètre qui n'a peut-être pas très bonne grâce dans la grande strophe française. On voit maintenant pour quelle raison notre Pindare l'a choisi : c'est tout simplement parce qu'il suivait en docile écolier l'exemple du Pindare italien.

M. Vianey termine sa communication en annonçant celle qu'il fera au *Congrès de Littérature comparée* sur *Les sources italiennes de l'Olive :* il montrera combien fut tributaire des Italiens ce du Bellay, qui passe pourtant pour être le plus indépendant des poètes de la Pléiade.

M. Vianey donne un avant-goût de ses découvertes en signalant la source du fameux sonnet CXIII de *l'Olive.* Ce sonnet est emprunté à un poète que personne aujourd'hui ne connaît en France et dont ses compatriotes eux-mêmes ont, sans doute, oublié le nom. Ce nom mérite d'être sauvé de l'oubli, et, sans doute, tous les historiens de notre littérature salueront-ils désormais au passage Bernardino Daniello, quand ils sauront que sans lui le prince de nos sonnettistes ne nous aurait pas laissé la perle de son premier recueil de sonnets.

Se' l viver nostro è breve oscuro giorno
Press'a l'eterno, e pien d'affanni e mali ;
E piu veloci assai che venti o strali
Ne vedi ir gli anni, e piu non far ritorno,

Alma ; che fai ? che non ti miri intorno
Sepolta in cieco error tra le mortali
Noiose cure ? e poi ti son date ali
Da volar a l'eterno alto soggiorno,

Scuotile ; trista ch'è ben tempo homai,
Fuor del visco mondan ch'è si tenace ;
E le dispiega al ciel per dritta via :

Ivi è quel sommo ben ch'ogni huom desia ;
Ivi' l vero riposo, ivi la pace
Ch'indarno tn quagiu cercando vai [1].

Assurément, fait observer M. Vianey, ce sonnet aurait besoin d'être remis sur l'enclume : la première partie est trop développée, la dernière trop écourtée ; le trait final manque de finesse ou d'éclat.

Loin d'avoir disparu, les défauts ont encore augmenté dans la traduction que Desportes a osé donner de ce sonnet après du Bellay :

Si la course annuelle en serpent retournée
Devance un trait volant par le ciel emporté,
Si la plus longue vie est moins qu'une journée,
Une heure, une minute, envers l'eternité ;

Que songes-tu, mon ame, en la terre enchaisnée ?
Quel appast tient ici ton desir arresté ?
Faveur, thresors, grandeurs, ne sont que vanité,
Trompans des fols mortels la race infortunée.

Puis que l'heur souverain ailleurs se doit chercher,
Il faut de ces gluaux ton plumage arracher
Et voller dans le ciel d'une legère traicte.

Là se trouve le bien affranchi de souci,
La foy, l'amour sans feinte et la beauté parfaicte
Qu'à clos yeux, sans profit, tu vas cherchant ici [2].

[1] *Rime diverse di molti eccellentissimi autori nuovamente raccolte ;* libro primo (In Vinetia, appresso Gabriel Giolito di Ferrari, 1546), p. 316. — Je reproduis ce texte avec son orthographe et sa ponctuation.

[2] *Œuvres de Philippe Desportes* avec une introduction et des notes, par A. Michiels (Paris, Delahays, 1858), p. 502.

Après ces vers trop faciles, il y a plaisir à lire le sonnet CXIII de l'*Olive*, dur sans doute, mais d'un si beau vol et d'une expression parfois si ferme :

Si nostre vie est moins qu'une journée
En l'eternel, si l'an qui faict le tour
Chasse noz jours sans espoir de retour,
Si perissable est toute chose née,

Que songes-tu mon ame emprisonnée ?
Pourquoy te plaist l'obscur de nostre jour,
Si pour voler en un plus cler séjour,
Tu as au dos l'aile bien empanée ?

La est le bien que tout esprit desire,
La, le repos ou tout le monde aspire,
La est l'amour, la le plaisir encore.

La, ô mon âme, au plus hault ciel guidée,
Tu y pourras recongnoistre l'Idée
De la beauté, qu'en ce monde j'adore.

Voilà vraiment faire un sonnet. Il ne faut donc point nier l'originalité de du Bellay. Mais encore doit-on rendre à chacun ce qui lui appartient et bien savoir que, si le flageollet de Marot, comme en a dit Sainte-Beuve, n'avait jamais rendu d'accents comparables à ceux-ci : *Que songes-tu mon âme emprisonnée ?* la flûte de du Bellay n'a su les rendre que parce que celle deBernardino Daniello lui avait donné le ton.

Joseph VIANEY.

LA JEUNESSE D'UN FÉLIBRE ARLÉSIEN

AMÉDÉE PICHOT A PARIS (1818-1820)

« *Et maintenant, à nous deux , Paris !* » s'écrie, dans la dernière scène du *Père Goriot*, le jeune Rastignac, qui vient de conduire au Père-Lachaise, avec le convoi modeste de son vieil ami, le deuil de ses illusions, de ses naïvetés, de sa jeunesse. C'est seul devant l'avenir, perdu dans la ville immense, contemplant le monstre grondant et fumeux qui s'étale sous ses yeux dans les ombres encore lumineuses du couchant, qu'il pousse ce cri superbe, qu'il jette ce défi à la chance, cet appel à la fortune. Ce cri n'est pas une invention de romancier, une trouvaille d'artiste. Balzac, qui a incarné dans son Rastignac toute une génération, a exprimé par ce mot le programme de toute la jeunesse provinciale de 1816. Combien de jeunes hommes l'ont tour à tour jeté, ce vaillant défi, en atteignant le sol sacré de la ville où ils viennent chercher ce que depuis 1789 la province ne peut plus leur donner, l'idéal et la gloire, la fortune et le succès ! « A nous deux, Paris ! » disait à son tour, à la rentrée de 1818, un jeune Arlésien que, sans fortune, sans protecteurs, muni d'un simple diplôme de l'Ecole de Montpellier, la diligence de Lafitte et Caillard jetait sur le pavé de Paris, tout meurtri du voyage, pour finir ses études et compléter son expérience de médecin, plus encore pour chercher sa carrière et rencontrer la fortune. Ce n'est pas par la médecine qu'il trouva sa voie, mais il la trouva, et aujourd'hui, qui entre dans Arles par le faubourg de la Cavalerie, c'est le monument commémoratif de ce jeune Arlésien qu'il aperçoit tout d'abord, solidement encastré dans une vieille maison, maçonné sans élégance en honnête pierre de Fonvielle, mais regardant vers le Nord, tourné vers Paris, véritable symbole des origines et des attaches foncièrement arlésiennes, et de la carrière toute parisienne de celui qui fut Amédée Pichot.

Sur les débuts du célèbre fondateur de la *Revue Britannique*, sur sa jeunesse et sur son installation à Paris, jusqu'au milieu de 1820, la Bibliothèque municipale d'Arles possède toute une série de curieux documents : les lettres intimes qu'il écrivait à sa mère ; ces lettres ont été recueillies par un infatigable collectionneur arlésien, Louis Mège, à qui l'on doit le salut de bon nombre de documents précieux pour l'histoire de la vieille cité. Elles méritent d'y être examinées, non seulement parce qu'elles y sont encore à peu près inconnues, mais aussi parce qu'elles donnent un très vivant et authentique tableau des débuts d'un Provincial à Paris pendant les premières années de la Restauration, et parce que ce Provincial, sans jamais perdre de vue ses intérêts et son avenir, a su se mêler au monde parisien, le goûter, le comprendre, le juger, en décrire la vie sociale et politique. Rien ne vaut les dépositions individuelles involontaires. Les lettres écrites sans intention historique sont les documents les plus sincères et les plus utiles à l'histoire.

I

Au moment où s'ouvre cette correspondance, Amédée Pichot est à Montpellier et il y termine ses études de médecine. Né le 12 brumaire an IV (3 novembre 1795), ancien élève du collège de Juilly, élevé sous la direction et aux frais de son oncle Pierre Blain, le séjour de la vieille ville universitaire commençait à l'ennuyer, et il rêvait déjà d'aller s'établir à Paris : « J'aime mieux aller chercher femme à Paris », écrivait-il le 12 mars 1817, et sa mère entrait volontiers dans ses vues : « Il me paraît que tu veux tâcher de ne plus retourner à Montpellier... Si tu termines cette année, tu pourras plus tôt aller à Paris » (12 janvier 1817).

Il fut autorisé à commencer ses examens de doctorat au mois d'avril ; le 12 mars, il attendait l'argent de ses inscriptions, pour faire fixer son examen à une date antérieure aux vacances de Pâques. Du reste, il ne se donne ni pour un puits de science ni pour un bourreau de travail : « Je suis paresseux... ; je serai aussi heureux que tant d'autres qui en savent

moins que moi. » Et sa paresse, sa légèreté au travail lui font vivement regretter les retards de ses épreuves :

Je croyais subir mon premier examen le 2 avril, mais ne voilà-t-il pas que les professeurs prennent vacances jusqu'au 14 avril? Cela me retarde encore, et me fait perdre du temps, parce que je n'ai pas la patience de revenir sur une étude déjà faite, et que tout s'oublie facilement.

Cependant il achevait sa thèse, sur un sujet qu'il connaissait d'expérience : « Aperçu sur les diverses espèces de pays marécageux et sur la ville d'Arles en Provence. » Il s'occupait de s'assurer des subsides, toujours difficiles à extorquer à la parcimonie d'un oncle même bienveillant. Il envoyait sa mère en ambassade chez cet oncle, pour qu'elle eût

une explication au sujet de mon doctorat. Je crains beaucoup qu'il ne trouve la dépense trop forte, puisque, en m'envoyant cinq cents francs, il me répète deux fois qu'il est étonné que les premiers examens soient si chers ; que sera-ce donc s'il faut qu'il me donne cinq ou six cents francs pour terminer, sans compter la dépense de mon séjour ici ? Il est vrai qu'avec les premiers cinq cents francs, j'aurai ma pension payée jusqu'en juin.

Au moment d'aborder son cinquième examen, Amédée Pichot apprend d'Arles que son père est très malade. Honnête boutiquier du Plan de la Cour, Jean-Baptiste Pichot n'avait pu se consoler de sa retraite à la campagne. C'était un des soucis de l'étudiant : « Mon père s'ennuie-t-il et regrette-t-il le magasin ? » Il déclina rapidement, et, dès la fin d'avril, Madame Pichot annonçait à son fils que « l'état du père était désespéré. » Il mourut en effet le 1er mai, sans que son fils eût pu ou voulu aller assister à ses derniers moments. Deux jours après, ne sachant pas encore la mort de son père, mais la considérant comme fatale et en attendant la nouvelle par le courrier suivant, il écrit à sa mère une lettre qui est un monument d'égoïsme et d'impiété filiale ; il faut la citer toute entière ; le sens général en est celui-ci : « Comme j'ai besoin de mon sang-froid pour mon examen, je tâcherai de n'apprendre la mort de mon père qu'après en être débarrassé. » Et il conseille à sa mère, au lieu de pleurer le pauvre mort,

de se conserver pour son fils qui est vivant et bien vivant. Et Mme Pichot manifeste un amour maternel presque aussi exclusif de toute douleur conjugale : « Tu doit de regré à ton père, lui écrit-elle le 6 mai ; il sont juste ; me tu doit la modérer pour te conserver pour ta bonne mère comme toi (*sic*). »

De si bonne mère à si bon fils, il est aisé de s'entendre, et ils semblent en effet s'être entendus pour oublier bien vite le père Pichot, avec qui, sa veuve s'en souvenait, s'était quasiment mésalliée une demoiselle Blain. Quant aux Blain, le deuil de leur beau-frère leur fut léger, et l'oncle Pierre, après avoir adressé le 2 mai une lettre de condoléances à son neveu, lui écrit de nouveau deux jours plus tard, et, en manière de consolation, il fait luire à ses yeux la liberté qui va lui être acquise, et lui parle de ses projets de voyage à Paris. Il lui conseillait, d'ailleurs, d'ajourner jusqu'après sa thèse une visite à sa mère.

Amédée Pichot n'avait pas besoin de cet encouragement ; il remit donc à quinzaine le triste plaisir « de mêler ses larmes à celles de sa mère », et ne s'occupa plus que de son doctorat, comme le montrent les lettres suivantes des 6, 8, 9 et 12 mai :

(6 mai)..... J'espère aller bientôt me jeter dans tes bras... cela dépend de ma thèse, qu'il faut que je finisse et puis fasse imprimer... Je calculois avec toi que je pourrois, au 20 de ce mois, être docteur. Comme tout m'a réussi pour mes examens, et que j'en suis quitte depuis hier sans avoir autre chose à faire que ma thèse, il me semble que le 20 mai je pourrai être avec toi.... Alors je ne te quitterai plus, et serai totalement libre.

(8 mai)..... Il ne me reste plus qu'à faire censurer et imprimer ma thèse, et puis le premier jour de séance la soutenir. Je vais aller tout à l'heure la porter au professeur nommé pour y mettre son visa, et, dès qu'il me l'aura rendue, je ferai en sorte de presser l'imprimeur. Il n'y a que deux thèses avant la mienne. D'aujourd'hui en huit, c'est-à-dire le 15, je tâcherai d'avoir tout terminé.

(9 mai)..... Ma thèse sera prête pour mardi, et, si les professeurs sont convoqués pour ce jour-là, comme il y a apparence, je pourrai partir le mercredi.

(12 mai)..... Demain je passe ma thèse, et mercredi je pars..... Ayant diminué ma thèse de moitié, les frais d'impression se réduiront à cinquante francs, et j'en avais quatre-vingts pour cela.

Ce fut, en effet, le 13 mai 1817 qu'Amédée Pichot soutint sa thèse[1] et fut reçu docteur en médecine. Il quitta aussitôt le logis qu'il occupait « chez M. Bedos, marchand de papiers, rue de l'Argenterie »[2], et rentra en Arles.

Ses épanchements filiaux n'y furent pas de bien longue durée. Alors que, peu de mois auparavant, il songeait à rester dans la maison paternelle le temps nécessaire pour économiser ses frais de voyage à Paris, et qu'il annonçait ensuite l'intention de ne jamais abandonner sa mère, il quitta Arles dès le mois de juin, et, après un assez court séjour à Marseille, s'installa à Toulon pour y commencer l'exercice pratique de la médecine.

A Marseille, logé chez M. Clapier, « homme bon et franc », la jeune fatuité de Pichot croyait n'avoir pas déplu à sa fille Caroline, mais il avait la modestie de la juger un « parti trop avantageux »[3]. Il ne songeait pas encore sérieusement, du reste, à se marier, et suivait volontiers le conseil de son oncle Pierre : « A Toulon, exerce-toi ; fais de la médecine ; habitue-toi à aller dans le monde »[4]. M. Blain estimait le séjour de Toulon préférable à celui de Paris pour les débuts mondains de son neveu. Mais apparemment des « Cyprès » il en jugeait mal, si l'on en croit Amédée Pichot. La naïveté du jeune médecin paraît s'être offusquée quelque peu de la liberté d'allures, de langage et d'opinions de la société toulonnaise :

[1] Cette thèse, sur le sujet précédemment indiqué et sous le même titre, porte en épigraphe des vers de Lucrèce.

Ea vis morborum pestilitasque
Aut extrinsecus ut nubes nebulæque superne
Per cœlum veniunt, aut ipsa sæpe coorta
De terra surgunt, ubi putrorem humida nacta est
Intempestivis pluviisque et solibus icta.

Elle fut imprimée « à Montpellier, chez Jean Martel aîné, seul imprimeur de la Faculté de médecine, près l'hôtel de la préfecture, n° 62 », 1817 (n° 34). Elle était dédiée « A mon oncle Pierre Blain. A mon oncle François Blain. A ma mère. »

[2] La maison et le commerce de M. Bedos existent toujours.

[3] Am. P. à sa mère, Toulon, 18 août 1817.

[4] P. Blain à Am. P., « aux Cyprès, 28 août 1817 ». A. P. logeait alors à Toulon, rue Royale, 35.

Si on croit que je puis devenir galant à Toulon, on se trompe : on est très immoral, très indécent en société ; on y parle de tout, et je n'appelle pas ça le bon ton. Mlle d'Entrechaux elle-même jure quelquefois comme un dragon, surtout contre le roi et ses ministres. C'est un club qu'elle préside où je frémirois des propos sanguinaires, si je ne riois des prétentions ridicules qui les accompagnent. Au diable les ultras, peu à peu je m'en écarte [1].

Ailleurs, il signale un autre trait caractéristique de la société, toulonnaise de son temps : le goût du *paroistre*, la recherche des glorioles extérieures au détriment du confort réel.

L'amour-propre perd surtout la plupart des Toulonnais, et surtout des Toulonnaises. On est le bourreau de son estomac pour tout donner au corps extérieur : c'est-à-dire on jeûne ici toute la semaine pour se parer le dimanche. Non pas ces jours-ci par exemple, où tout le luxe se tourne vers la collation de ce soir et le dinde (*sic*) de demain. On met ses chemises en gage pour se régaler à la Noël [2].

La *saison* ne semblait devoir pas être aussi brillante qu'on le supposait : la misère et la mauvaise humeur contre le gouvernement détournaient la société des dissipations mondaines. Ce ne fut qu'après les fêtes du jour de l'an que quelques salons s'entr'ouvrirent, et qu'on organisa quelques bals par souscription :

Ici on commence à organiser des bals moyennant une souscription de vingt francs pour quatre bals qui auront lieu les lundi. Je placerai mes vingt francs autre part. Les personnes de haut rang donneront aussi, dans le courant du mois, des soirées un peu plus brillantes que jusqu'ici [3].

Amédée Pichot ne devient donc pas un mondain ; au contraire, le spectacle des passions politiques des gens prétendus *bien pensants* et de leur grossièreté le dégoûte de la vie de salon. Il avait, du reste, des origines plébéiennes et, dans sa famille, l'exemple du libéralisme de son père à imiter J.-B. Pichot avait, pendant la Terreur Blanche, joué un fort noble rôle, et son fils en a très exactement conservé l'honora-

[1] Am. P. à sa mère, Toulon, 15 octobre 1817.
[2] Am. P. à sa mère, 4 décembre 1817.
[3] Am. P. à sa mère, Toulon, 9 janvier 1818.

ble souvenir sous une transparente fiction, dans son roman *Monsieur de l'Etincelle*. Un autre motif, pour ne point fréquenter de trop près les mondains, était le développement de ses idées voltairiennes. Il avait quelque mérite à les avoir et à les conserver, dans son milieu familial, où, depuis la mort de son père, rien ne faisait un juste contre-poids à la dévotion excessive et étroite de sa mère. Le jeune étudiant prenait, d'ailleurs, un évident plaisir à taquiner la bonne dame sur ce chapitre. Il affectait un air profond et doctoral pour lui donner des conseils de libre penseur : « Ne faites pas trop maigre chère. Dieu ne veut pas qu'on soit le bourreau de son estomac. La véritable abstinence est celle du péché » [1]. La conversation entre la mère et le fils, sur ce point, ne languit jamais ; il saisit toutes les occasions de présenter sous un jour ridicule, ou niais, ou hypocrite, les cérémonies et les usages religieux traditionnels, à riposter par des ironies parfois acérées aux récits de sa mère, bien naïfs, tout pénétrés d'onction. Celle-ci, dans Arles, veuve et âgée, assez isolée, avait peu de distractions ; toute solennité religieuse d'extra était un divertissement pour elle, et ensuite un aliment savoureux pour la chronique de petite ville qu'elle adressait à Amédée ; on reste sans moquerie devant une bonne foi si parfaite et si dénuée de toute défiance. Certain jour elle presse son fils de revenir rapidement à Arles, afin de pouvoir prendre sa part d'un spectacle intéressant et inaccoutumé :

...Tu pourrais assister ici au service funèbre du duc d'Anguin que la garde urbaine lui fait, qui est fixé au 15. Je sairé charmé que tu vis le mosolé de Louis 16 (*sic*) qu'on a laissé subsister jusqu'à cette époque ; c'est sûrement quelque chose de très joli : M. Huard s'est distingué. Il y aura cependant quelque chose de changé. On a fixé le 15 pour que M. Sauret puisse y assister, devant partir de Paris au premier jour. Samedi dernier, le service de Louis 16 ut lieu ; il fut célébré dans la plus grande solennité : l'église été très bien décoré ; elle a été tandu en noir ; on avé enlevé toute les chaise fixe, on avé placé la banque de la merie devan la chaire ; toute lé dame été en noir, sans oublier les artisane ; elle été camisolle noire, jupon brun et tablit noir, ruban noir. On n'entré que par billet pour le pris de 10 francs.

[1] Id., *ibid.*, 12 mars 1817.

Malgré cette précotion, il a fallu se rendre à bonne heure: Mme Sauret y fut à sept heures, elle m'avé donné asigniation à huit heures... Il y auret ut un joli coup d'œil s'il ni avet pas ut se melange[1].

Tandis que Mme Pichot ne voit que dévotion et sentiments pieux dans les mouvements qui réunissent cette foule, Amédée juge différemment les sentiments des Toulonnais et des Toulonnaises, non moins empressés pourtant à courir aux églises le jour de Pâques. Il conclut d'ailleurs ce développement par un parallèle assez plaisant entre Toulon et Arles, où, dit-il, « il n'y a point de coquetterie chez les femmes et point de pensées criminelles chez les hommes[2]. » Ce dernier trait s'adressait indirectement à sa mère qui lui avait reproché de croire les jeunes Arlésiens hypocrites, grief dont il s'était défendu déjà :

Je n'ai pas dit que les jeunes gens d'Arles me parussent tartuffes [illegible] je ne le crois pas. Je les attends au pont de Crau le mercredi de [illegible] Cendres[3].

Quelques jours après, sa verve est excitée par une mission [illegible] que l'on prêche en Arles[4] et qui occasionne naturellement u[illegible] grand enthousiasme chez les bonnes âmes. Il écrit :

As-tu vendu ce que tu me disais avoir à vendre? Tu pourrais alo[illegible] donner quelque chose aux missionnaires, car il faut que tout [illegible] monde vive; et, quoique les missionnaires méprisent cette vie-ci, [illegible] ont besoin de pain pour prêcher sans s'épuiser. Je pense bien qu' [illegible] ne manqueront pas d'invitation à dîner[5].

Cependant cette mission déchaînée avait dû réveiller [illegible]

[1] Mme P. à Am., 30 juin 1817. Je conserve l'amusante orthographe [illegible] de la vieille dame.

[2] Voir cette lettre en appendice. — Toulon, 22 mars 1818.

[3] Am. P. à sa mère, 15 oct. 1817.

[4] Ouverte le 2 novembre et clôturée le 21 décembre 1817, cette mis[illegible]ssion compta dix membres : le supérieur Rauzan, Fayol, Rodet, Dumesnil [illegible]ldot, Ferail, Menjaud, Polze, Levenbruck, de la congrégation des Miss[illegible]sions de France; Mye et Deblieu, de la congrégation d'Aix. Le tome XII [illegible] de la Miscellanea de Mège, à la Bibliothèque d'Arles, contient une rel[illegible]ation de cette mission.

[5] Am. P. à sa mère, 23 oct. 1817.

vieux reste de prosélytisme dans le cœur de Mme Pichot ; pour couper court à la manie sermonneuse, Amédée fit à sa mère une déclaration de principes très nette. Ces principes étaient déjà fermement arrêtés dans l'esprit du jeune médecin. Il leur demeura fidèle toute sa vie :

J'ai toujours détesté les bigots, et rien n'est plus éloigné de la véritable dévotion. Je ne suis pas dévot non plus, mais je crois avoir, sans badiner, tout ce qu'il faut pour faire un bon chrétien. J'ai une âme tendre qui, quand elle sera fatiguée d'avoir aimé le monde, aimera sans doute la Providence éternelle qui aime tant les hommes. Mais tout ce qui est pratique extérieure est encore peu de mon goût. J'élève souvent mon cœur vers l'Être Suprême, et l'hommage d'une pensée bien recueillie est une bonne prière. Tu ne dois pas désespérer de mon salut, ma chère mère, parce que j'ose dire que je ne suis pas un grand pécheur, que même je n'aime pas le grand monde et me sens tout disposé à remplir religieusement les devoirs de mon état, et ceux d'un bon père de famille, si je le deviens. Ne t'impose pas au moins de trop grandes mortifications. Si ta santé souffrait jamais par excès de dévotion, j'aime trop ma mère pour ne pas en conserver peut être une prévention plus forte que moi contre une religion qui lui serait nuisible [1].

Mme Pichot ne désarme pas encore ; elle espère convaincre son fils par le récit des exploits de ces prédicateurs : « Ta seconde lettre ne parle que mission », lui répond Amédée le 7 décembre 1815 ; mais, huit jours après, il commençait à trouver la conversation monotone, et il fait comprendre à sa mère que ses tentatives de conversion sont inutiles, et lui dit tout franc qu'il est charmé de ne s'être pas trouvé en Arles pendant « cette bienheureuse mission. » Et il conclut, tout en rendant hommage de nouveau au « zèle de ces messieurs, » par quelques observations assez rudes sur les caractères de la pseudo-piété mondaine, et en exprimant sa préférence pour la morale d'un abbé de ses amis, moins insinuant et plus sincère [2]. Un trait de cette lettre, d'assez mauvais goût d'ailleurs, et qu'Amédée proférait d'un ton quelque peu

[1] Le même à la même, 14 nov. 1817.

[2] Am. P. à sa mère, 15 et 24 décembre 1817. Voir ces lettres en appendice.

pédant, « *Nous autres médecins* », choqua et contrista la bonne Mme Pichot : il est probable qu'elle manifesta son chagrin à son fils, et que celui-ci comprit qu'elle avait été réellement peinée: aussi dans une lettre suivante change-t-il de ton, et, sans pointes, sans moqueries, sans intentions agressives (qu'il demande d'avance qu'on excuse ou qu'on comprenne, s'il lui en échappe), il souhaite seulement que sa mère soit tolérante à son égard, respecte ses convictions présentes, et, si ces convictions doivent changer, laisse leur évolution s'opérer lentement, sans vouloir y aider, ou plutôt la contrarier, par une violence maladroite. Il va même jusqu'à reconnaître que les missionnaires d'Arles sont dignes du respect des hommes; il est vrai qu'il ne leur rend ce respect que pour « l'amour de l'humanité » ; mais c'est déjà une concession. D'ailleurs il revient bientôt à ses maximes et à ses plaisanteries ordinaires. Entre autres vœux et conseils de jour de l'an, il dit à sa mère :

...Ne vas plus si matin à la messe : on prie aussi bien Dieu un peu plus tard. Laisse vos belles dames devancer le jour afin d'être plus tôt débarrassées de leurs devoirs de piété et se livrer un peu à l'amour du prochain, c'est-à-dire au plaisir de caqueter sur Pierre et Paul.

Et, à l'approche du carnaval, il reparle encore de la mondanité religieuse qui lui inspire une visible horreur. Il y encore là d'assez bonnes remarques sur les prêtres à la mode et leurs ouailles temporaires, autant de membres de l'Association générale des Repentirs Momentanés :

Voilà donc que le carnaval, sans doute, inspire peu à peu de sentiments un peu plus mondains aux belles dames dévotes; il fau être de ce monde, puisque Dieu nous y a mis, et surtout y être ave charité et humilité chrétienne. Vos missionnaires ont dû le dire. Ce messieurs ont dû en effet être confus de se voir à la mode, car rie ne passe vite comme la mode. On est mauvais chrétien quand s'engoue un moment de la religion : on risque de ne pas persévére on gagne mieux son salut en faisant tout bonnement son pet chemin. Saint Pierre ne se pressera pas d'ouvrir la porte du Parad à ceux qui crient si fort qu'ils veulent entrer et qui frappent bien fo

pour faire entendre le bruit du marteau. Mais c'est assez parlé de la mission[1].

Ce n'est pas seulement de religion que causent la mère et le fils. L'inépuisable chronique arlésienne fournit à Mme Pichot maints faits divers, qui n'ont plus pour la postérité le même intérêt que pour son fils. On peut cependant noter la préoccupation que causaient à tous les Arlésiens de la Restauration les faits et gestes de M. d'Antonelle ; l'ancien jacobin, si assagi qu'il fût en ce temps-là, n'en restait pas moins très redouté de tous les royalistes et même des libéraux. Le 20 juin 1817, Mme Pichot écrit par exemple : « La ville est fort tranquille. M. d'Antonelle n'a plus rien dit. » Ce célèbre révolutionnaire mourut le 26 novembre 1817, en pleine mission, mais sans avoir voulu recevoir ni écouter les missionnaires : « Ils ont dû être bien confus, écrit Amédée le 7 décembre, de ne pouvoir triompher de d'Antonelle mourant. » Son ami Donnadieu lui exprimait d'Aix l'opinion des ultras :

La mort de M. d'Antonelle prive la France d'un de ces loups de révolution que le Bon Pasteur ne doit pas regretter de ne pas avoir dans son troupeau. On ne lui a donné, dit-on, qu'un prêtre pour l'accompagner à la tombe. On a eu tort. Il n'en voulait, lui, point du tout[2].

Après sa mort, M. d'Antonelle fit encore *un bruit de ville :* son testament, fait en faveur de son neveu, M. de Jonquière, qui fut plus tard maire d'Arles, fut jugé injuste par les Arlésiens, à qui les De Guillem, ses autres neveux qu'il déshéritait, étaient sympathiques. Pichot déclara lui-même que les conseils des missionnaires auraient peut-être inspiré au défunt un meilleur testament[3], et il dit ailleurs :

J'apprendrai avec plaisir que le testament de M. d'Antonelle est nul. Son héritier en a bien assez, à moins qu'il ne veuille encore acheter quelque croix[4].

[1] Am. P. à sa mère, Toulon, 9 janvier 1818.
[2] F. Donnadieu à A. P., Aix, 1er décembre 1817.
[3] Am. P. à sa mère, 7 décembre 1817.
[4] Le même à la même, 22 mars 1818.

Il y eut un procès sur la validité de ce testament, elle fut admise par le tribunal malgré l'opinion arlésienne.

Malgré les souvenirs encore bien voisins de la Terreur Blanche, malgré les causes locales du mécontentement, la ville restait cependant très tranquille : « L'exemple qu'on dit avoir eu lieu à Toulon les a fait tenir tranquilles, écrit Mme Pichot le 30 juin 1817. On n'a pas voulut se metre au même cas que le gendarme et le militerre pour avoir crié *M..... pour le roi*, qui ont payé de leur tête. » Le gouvernement avait d'ailleurs fait preuve de sagesse en maintenant, du moins provisoirement, à la tête de l'administration municipale, le maire bonapartiste, M. Sauret :

On atant les députés; il parroi qu'il ne son pas satisfait de voir revenir Sauret reprandre sa place de maire; on été partit dans la persuation qu'il ne le seret plus, ayant été placé par Bonnaparte. ...Il a été très bien aculit, soit des ministres, même du secrétaire particulier du roi [1].

Dans une autre lettre, qu'on lira plus loin, Mme Pichot donne une fidèle image de la chronique et de la vie arlésienne; c'est un agréable mélange de cérémonies religieuses et de plaisirs nocturnes, une messe en musique le jour de Pâques et des sérénades aux plus jolies demoiselles, des commérages assez inoffensifs, mais qui mettaient en cause quelques amis d'Amédée, et pour terminer une tirade où l'arlésienne vit et vibre toute entière, pour la défense du mets national, du saucisson d'Arles. Le frondeur Amédée avait glissé dans une lettre cette phrase : « A propos de saucissons, ceux d'Arles ne coûtent ici que trente-six sous, et on les dit véritables. » Phrase dangereuse qu'aggravait encore un autre reproche : « Ceux que tu m'envoyas n'étaient pas encore bien *faits*. » Mme Pichot ne pouvait accepter pareille injure; elle ne s'indigne même pas, mais avec quel souverain mépris elle écrase ce pseudo saucisson :

Je doute [2] que le sosison de Toulon soit de sosison darles. Comment ce peut-il faire ? On le vent ici 48 sols ; je veus que lon le lui vant

[1] Mme P. à A. P., 30 juin 1817.
[2] Mme P. à A. P., 24 mars 1818.

a un plus bas pris : la diminution et trop grande, ce ne pourroi etre qu'une qualité inferieure. Je taves prevenu que ceus que je tanvoye netoi pas bien fait ; il ce peut ausi que, dans le transport, il ce soit randu mou.

Les quelques autres lettres qu'échangèrent Amédée Pichot et sa mère sont sans intérêt ; il faut cependant y relever un trait qui caractérise le genre de sensibilité d'Amédée Pichot. Le même fils que la mort de son père avait laissé si froid, qui écrivait à sa mère malade, le 1er janvier 1818 :

Tu reconnais combien tu es nécessaire au bonheur de ton fils ; aussi n'ai-je aucune répugnance au mariage qui me donnerait un chez moi, car si tu me manquais, partout je serais seul, partout étranger,

le même homme exprimait des condoléances presque émues sur la mort de leur chien :

Je commencerai, ma chère maman, par t'exprimer mes regrets sur la perte de notre pauvre chien, qui est sans doute mort de vieillesse. C'est un vuide dans la maison.

Mais l'oraison funèbre est courte, et le mot suivant, — *Nous le remplacerons* —, prouve que l'émotion n'est que superficielle :

Nous le remplacerons, car on se trouve moins seul, quand, en entrant, on est salué par les aboiemens affectueux d'un chien fidèle [1].

La correspondance entre la mère et le fils cessa d'ailleurs bientôt après. Pichot s'était résolu, comme il l'écrivait à son camarade Clair, à ne quitter Toulon que lorsque il lui dirait un éternel adieu, selon toute apparence dans le courant de de juin [2]. Il songeait plus que jamais à exécuter son grand et ancien projet de voyage à Paris [3], et il ne tenait pas à s'aco-

[1] Am. P. à sa mère, Toulon, 9 avril 1818.

[2] Le même à H. Clair, 30 avril 1818.

[3] Dès le mois de mars (27 mars 1817), il exposait à sa mère le plan suivant : « Si je pouvais finir ce mois de juillet, mon plan serait d'économiser quelques centaines de francs pendant mon séjour à Arles, afin de pouvoir faire des dépenses en habits, linges et livres à Paris, sans trop demander à mon oncle, et ce me serait facile en restant depuis août jusqu'en avril ou mars à la maison. Je t'en reparlerai, lorsque ayant subi un ou deux examens, je verrai mieux ce qui me convient. » Et en même temps, il faisait sonder par sa mère les intentions de son oncle à cet égard.

quiner trop longtemps dans Arles, entre l'affection inintelligente de sa mère, et les distractions moins intelligentes encore dont quelques-uns de ses camarades lui faisaient le navrant tableau, qu'ils trouvaient délicieux. Un certain Germanes, qui signe *officier de voltigeurs* et qui affichait ses sentiments royalistes même avec les grisettes, ne lui laissait rien ignorer de ses passe-temps ; deux lettres qu'il écrivait à Pichot le 10 avril et le 15 mai 1818 sont de véritables documents sociologiques. Voilà ce qu'était une partie de la jeunesse bourgeoise française, dans une petite ville de province, il y a quatre-vingts ans ! Voilà l'ambition de ces jeunes hommes dont l'enfance avait été bercée par les canons de l'épopée impériale ! Courir la Roquette, courtiser les *chatos*, « mettre le pays à contribution », mettre à la mode de *mauvais trous*, et chaque jour, « faire de cinq heures à dix heures, bamboche éternelle ! » Et le malheureux s'était dépêché de perdre son *vernis parisien* pour se mettre au niveau du pays, « où, disait-il à Pichot, nous sommes probablement destinés à habiter toute notre vie ! » On voit la grimace que ce pronostic dut arracher à son ami. Bon prince et bon garçon d'ailleurs, il faisait luire à ses yeux « un avenir de petites parties », un régime de communisme parfait,... ou presque. On comprend que cette existence idiote n'ait pas tenté Pichot. Un autre de ses camarades, Honoré Clair [1], appartenait à une toute autre catégorie de jeunes gens. Romantique et sentimental, tournant agréablement l'anecdote, mettant une pointe de coquetterie à mener à bien une aventure « pastorale », et prenant plaisir à la bien raconter à un ami, — son mérite naturel le sauvait de l'enlizement arlésien. Ses goûts littéraires l'attiraient à Paris non moins vivement que son ambition y poussait Amédée. Plus jeune que celui-ci de deux ans, il comptait sur le départ de son ami pour décider sa famille à une aussi longue séparation ; Pichot lui-même était bien aise d'emmener avec lui à Paris un camarade sûr, aimable et riche. Ils tombèrent vite d'accord ; dès février 1818, Clair imaginait les plus riants horizons : « Bientôt nous serons à Paris, bientôt, » disait-il à Amédée (qui dans un court accès de mysticisme lui

[1] Honoré Saint-Michel Élisabeth Clair, né en 1796, mort le 8 septembre 1882.

avait cité sainte Thérèse et saint Augustin), « bientôt, philosophe sensible et tendre, tu couvriras de baisers une jeune beauté, digne d'un cœur sensible comme le tien. » Et déjà il s'inquiétait d'un départ trop prompt d'Amédée pour Paris : « Est-ce que tu voudrais aller à Paris avant la fin de l'année scholastique ? Cela ne m'arrangerait pas [1] ! »

Tout s'arrangea cependant, et, en octobre 1818, les deux amis partaient ensemble pour Paris : le docteur en médecine Pichot, que les détails précédents font déjà connaître suffisamment, d'une grande indépendance de cœur, comme il appert de son attitude et de ses lettres pendant la dernière maladie de son père, et du ton péremptoire et choquant qu'il prend parfois avec sa mère ; d'une suffisance parfois si présomptueuse ; d'une affectation de supériorité si comiquement ridicule, d'une allure juvénile, et souvent déplaisante, d'esprit fort et de frondeur, qui juge du haut de son diplôme les missions, les mœurs du jour et les polémiques locales ; intelligent d'ailleurs, habile, ayant réussi à obtenir de ses oncles Blain les subsides nécessaires pour aller compléter son éducation médicale, en réalité chercher un chemin, à Paris, — (ce n'était pas en vain et sans un adroit calcul qu'il leur avait assuré l'immortalité en leur dédiant sa thèse) ; — l'étudiant en droit Honoré Clair, sinon confié, du moins recommandé à son mentor de vingt-trois ans, né de famille bourgeoise et royaliste, d'une culture sociale plus relevée, d'une politesse à la d'Antonelle [2], plus homme du monde que son ami, beau cavalier, galant causeur, chez qui le séjour de la petite ville n'avait pas éteint les goûts littéraires, qui s'intéressait aux antiquités locales, et qui allait à Paris finir son droit, s'assurer quelques protecteurs, — et perdre « l'air de la Roquette ».

Les deux jeunes gens partirent d'Arles avec un soleil magnifique, « trop beau même, car il était chaud. » « A Paris le soleil est moins clair, » mais « Vive Paris quand il fait beau temps, et même quand il fait mauvais ! » La route se parcourut sans incidents notables : « La vue de Paris fit oublier les fatigues du voyage ; un bon sommeil les prépara aux fatigues du lendemain. » Mais, quelle que fût leur joie de ce voyage, ils

[1] Clair à P., Arles, 4 février 1819.

[2] On connaît le dicton arlésien « Moussu d'Antonello, capèu en man. »

étaient assez tristes de la séparation et regrettaient la petite patrie : « J'ai besoin du bruit et des affaires de l'arrivée pour oublier Arles, dit Pichot, j'espère ne jamais l'oublier tout à fait cependant. » Il ne l'oublia pas en effet ; dans sa correspondance, reflet de ses pensées et de ses préoccupations, la chronique arlésienne alternera avec celle de Paris, et tout savant qu'il est, tout lettré qu'il devient, c'est souvent chez lui l'Arlésien qui continuera à juger les franciots.

II

Dès le lendemain de son arrivée à Paris, le vendredi 30 octobre 1818, Pichot écrit sa première lettre à sa mère. Avec une telle destinataire, ces lettres sont des récits d'une entière bonne foi, mais aussi d'une exactitude terriblement plate. Il faut, pour s'y plaire et pour en apprécier toute la saveur, se représenter un peu Mme Pichot mère, la bonne Arlésienne, sans orthographe, mais non sans finesse intellectuelle ; idolâtrant son fils unique, *son garçon*, qui ne lui le rend pas sans quelque parcimonie intéressée, sacrifiant tout à sa carrière, et se saignant aux quatre membres pour entretenir ce *Monsieur le docteur*, qui, en attendant de se faire une clientèle, lui coûte « les oreilles ». On la voit, à la lecture des lettres d'Amédée, inquiète et effarée, mais cependant toujours digne, poussant des *Bonne mère !* et des *Boundiou !* au prix exorbitant de l'huile et des gilets de flanelle, et « mettant les mains sur la tête », sans pitié de sa coiffure, — car en vraie Arlésienne, en bourgeoise de la vieille roche, elle « coiffait gancée » ; — on la voit, la lecture faite, allant de commère en commère raconter ce qu'il fait, ce qu'il dit, ce qu'il dépense : « Ah ! *de* cet Amédée, *pas moins* ! *qu*'il est allé passer huit jours chez M. de Chartrouse ! » Excellente femme à tout prendre, mais dont le caractère et l'éducation première justifient le ton et l'allure générale des lettres de son fils. Comme le jeune médecin y parle de tout ce qui peut intéresser la vieille dame, c'est-à-dire de tout ce qui le touche, sa vie quotidienne, ses occupations, banales et frivoles ou sérieuses, ont beaucoup plus de place dans ces lettres que les hautes spécula-

tions philosophiques. Elles nous donnent un tableau fidèle et complet d'une vie d'étudiant à Paris sous la Restauration.

C'est l'installation, la vie matérielle de son fils qui avant tout préoccupe Mme Pichot. Amédée a une chambre meublée et mange au restaurant, tandis qu'H. Clair a préféré une pension bourgeoise. Installé d'abord rue Saint-André-des-Arts, n° 53, il y reste peu : « Je n'ai pas encore le logement que je voudrais, » écrit il le 17 novembre 1818 ; au mois de mai [1], il se transporte rue des Grands-Augustins, 17 : « Je suis à un quatrième, et je n'ai vue que sur un ciel ouvert. » Cela lui coûtait vingt-huit francs par mois : « Et puis qu'on dise que les logements sont à bon compte à Paris [2] ! » Il s'était éloigné de Clair le moins possible : « Nous sommes logés aussi près l'un de l'autre qu'à Arles. C'est être bien près à Paris. Nous nous rapprocherons davantage, autant que l'argent le permettra ; les chambres sont assez chères dans notre quartier où arrivent tant d'étudiants [3]. »

Le matin ils déjeunaient chacun chez soi, frugalement, et ils faisaient volontiers honneur aux provisions qu'on leur offrait du pays : « Nous ne refusons pas les saucissons. » Ils les ménagaient d'ailleurs en gens économes et en vrais amateurs :

Nous nous sommes décidés à entamer un saucisson ; mais ils ne sont pas bien *faits*, et comme voici les jours de la semaine sainte, nous avons cloué la caisse jusqu'après Pâques [4].

Le soir ils dînaient ensemble dans une pension pour 48 francs par mois, assez bien et souvent très bien. La table leur paraissait satisfaisante : « Je suis surpris de la bonne cuisine. » Le restaurant était d'un prix abordable ; Pichot trouvait les prix analogues à ceux de Toulon. Le pain était à discrétion : Clair en

[1] Il écrit encore le 4 mai : « Je suis sur le point de changer de logement, sans savoir où j'irai ; tu n'as qu'à m'écrire tout bonnement à M. Honoré Clair (pour remettre à M. Amédée), rue des Noyers, n° 8.

[2] P. à sa mère, 20 mai 1819. — Toutes les lettres que nous citons ci-dessous sont adressées par Amédée Pichot à Mme Pichot mère : je me borne donc à renvoyer à leurs dates.

[3] 17 novembre 1818.

[4] 15 février, 6 avril 1819.

dévorait des morceaux « gros comme trois rangées de fougace », « deux livres et demie à déjeuner ».[1] Le plus cher, à leur avis, c'était le vin : tandis que « dans les cabarets le peuple ne le payait que quatre ou cinq sous », et qu'on « n'y voyait que des hommes saouls », dans les restaurants bourgeois, il coûtait trente ou quarante sous la bouteille : encore était-il de qualité inférieure. Aussi Clair buvait de la bière, à quarante centimes le *demi*, et Amédée Pichot, faisant de nécessité vertu, du cidre :

Je préfère le cidre (*à la bière*) et je l'aime même beaucoup : je me régale de mon vin lorsque je dîne en ville. Ce n'est guère une économie, car on dit qu'au jour de l'an ces dîners se paient[2]. »

Aussi regrettaient-ils qu'à la fameuse caisse de saucissons n'eussent pas été jointes quelques bouteilles : « Cela ne nous a pas empêché de trouver bon le vin blanc d'Arles. »

Ils suivent avec un intérêt très explicable la hausse et la baisse du vin : baisse au printemps, relèvement à l'automne ; Pichot s'en abstient alors complètement, mais il comptait se dédommager chez sa mère.

Tu fais bien de soigner notre cave. Je me dédommagerai de ne pas boire du vin à Paris ; il est trop cher, et je me contente d'eau, pour que mon dîner ne monte pas trop. Honoré ne peut pas s'en passer.

Saucisson et vin, voilà deux notables éléments de la cuisine arlésienne. Ajoutons-y l'huile, mère de la fougace et de l'aïoli : Pichot s'ébahissait de sa cherté, — « trente et quarante sols le litre [3]. » Cependant la vie de restaurant, à la carte ou à la portion, même avec un commensal comme Clair, ne lui coûtait pas plus cher que la pension bourgeoise : « Honoré est dans une maison bourgeoise où nous mangeons tous les jours. Pour être bien logé, bien soigné, il lui en coûte, » et de plus ce système avait bien d'autres inconvénients [4] :

[1] 17 novembre, 15 décembre 1818, 3 mars 1819.
[2] 17 novembre, 1er décembre 1818.
[3] 3 avril 1819, 1er nov. 1819.
[4] 17 nov. 1818.

[Honoré] ne buvait pourtant que de la bierre dans cette charmante pension bourgeoise où il était si choyé. J'ai un tic contre les gens qui vous choyent, et Honoré et Clapier savent ce qu'il en coûte. Ces gens là ont fait banqueroute, et Honoré en est pour plus de quatre-vingts francs qu'il avait payé d'avance. Heureusement que j'avais quitté un peu à l'avance....

Ces gastronomiques préoccupations à la Monsieur Folantin[1] ne tiennent, il faut le dire, que la moindre place dans les lettres d'Amédée Pichot. C'est beaucoup moins le gourmand qui souffre en lui que l'Arlésien, être frugal, peu curieux de raffinements culinaires, mais qui réclame avec énergie sa part à l'huile et son droit au saucisson.

S'il n'est pas joli d'être gourmand, il est, au contraire, bien porté pour un jeune homme, en 1818, d'être élégant et même coquet. Aussi un provincial qui débarque rue Monsieur-le-Prince ou rue de la Harpe s'empresse-t-il de jeter bas les vêtements apportés de chez lui et d'endosser l'uniforme à la mode. Cela n'est pas indifférent pour réussir, car, dans le monde des salons et des intrigues qui florissait autour du Château, le succès était déjà « un dieu dont le culte était la tenue », et c'est du faux-col aux escarpins qu'on jugeait un candidat, un prétendu, un solliciteur, — un homme. Ne sommes-nous pas au temps où Rastignac manque sa fortune chez Mme de Restaud pour s'être présenté en habit avant sept heures du soir, incorrection cruellement signalée par un sourire du beau Maxime de Trailles ? au temps où M. le baron Émile de l'Empesé écrit tout un volume sur l'art de mettre et de nouer sa cravate ?

Le jeune Pichot, jusqu'alors assez indifférent à ces recherches ridicules de toilette, est obligé de subir la loi du costumier. Nous savons par lui que, dans l'hiver 1818-1819, on s'habille à Paris tout en noir, avec des bas de soie noire ; que les bas, cependant, ne doivent être de soie que « pour l'habit », mais que, lorsqu'on est en bottes, il les faut de fil très commun ; que la culotte tend à détrôner le démocratique

[1] Qui ne connaît le mélancolique héros d'*A vau l'eau*, de J. K. Huysmans ?

pantalon. Pichot en vient à s'intéresser aux magasins de blanc : « Il y a ici des magasins uniques pour le linge. On a pour six francs des chemises de percale toutes faites, comme les miennes. » Surtout, il faut soigner ses cravates.

Quoique le linge soit ici assez bon marché, je te prie de m'envoyer deux ou trois cravates de mousseline fine ; c'est pour les avoir toutes ourlées et marquées.

La mousseline est bien légère ! L'hiver suivant, Pichot arborera le jabot, plus solennel, plus conforme à la gravité doctorale. Il faut bien payer l'honneur d'être le « jeune confrère » de M. Dupuytren et de M. Dubois :

A ton loisir tu pourrais aussi me monter quelques jabots en batiste. Si tu achetais jamais des cravates, qu'elles soient en batiste aussi : j'aime mieux n'en avoir qu'une [1].

Il faut voir de quel train, une fois lancé, notre étudiant renouvelle sa garde-robe : dehors les vieux habits, « ridicules dans la malle d'un jeune homme » ; dehors le pantalon olive, la redingote prune, si souvent brossés par les mains maternelles, si pieusement « retapés ; » dehors aussi, les vieilles chemises en loyale toile de Crau ou de Camargue, — elles sont jaunes, elles sont rudes, — elles ne sont pas à la mode ! — Il nous faut du neuf, du moderne, du mondain :

...La femme qui me loue ma nouvelle chambre a des communications avec l'Angleterre et m'a proposé pour treize francs cinq sous des chemises toutes faites en percale, fines comme celles que m'a données ma tante.

...J'ai acheté trois chemises de percale très fines. Toutes les chemises que j'ai apportées m'embarrassent par leur nombre excepté les fines, et celles-ci s'usent. Voilà pourquoi j'en ai acheté trois, qui m'ont coûté quarante et un francs. C'est une dépense que j'ai hésité à faire par habitude, car elle ne me gêne pas [2].

Ces chemises de percale, c'est peut-être ce que l'Angleterre moderne a révélé d'abord de son génie au futur fondateur de

[1] 17 nov. 1818, 22, 30 janvier, 15 février, 3 avril, 1er novembre 1819.
[2] 20 mai 1819.

la *Revue Britannique!* Pichot fut sans doute le premier bourgeois d'Arles qui se soit fait habiller à Londres : le snobisme de son temps n'allait pas jusqu'à s'y faire blanchir.

Et vous, bonnes gens d'Arles, qui usez vos veilles à tricoter ou à coudre pour votre garçon, qui videz à son intention votre bas de laine dans le plus riche magasin de la rue des Marchands, qui ne croyez pas qu'un trousseau puisse être jamais trop solide, ni trop bien fourni, écoutez les nouvelles théories de ce jeune « gandin », frémissez de sa défiance de votre industrie domestique :

Tu feras bien de faire fabriquer les bas noirs à Saint-Remy ; tu m'en enverras d'ici à l'hiver prochain ; si tu en fais, que ce soient des bas de fil, très commun pour les bottes...

Quelque chose que tu achètes pour moi, il faut du plus fin ; car, si je me fixais à Paris, j'aurais trois douzaines de chemises à vendre.

Ce qu'il y a de cher ici, c'est le blanchissage : toutes mes chemises sont d'un jaune affreux ; j'en ai trop : cela m'ennuie quand j'ai à choisir.

Tu devrais avoir des anciens gilets à larges boutons ; il n'y aurait que la forme à changer ; je n'en ai besoin que d'un à la rigueur, d'ici à l'été, et c'est un petit malheur si je l'achète. Fais-moi quelques jabots [1].

Tout ce vestiaire de gandin coûte cher ; la blanchisseuse, qui fait ses lessives à la brosse, le tailleur, le cordonnier se font payer ; ce n'est pas exagérer que de porter à cent écus le prix d'un habit d'hiver ; tout, en ce genre, est proportionnellement plus cher :

.... En Provence, on a un pantalon de nanquin pour quinze francs ; à Paris, c'est vingt-cinq ; et nous avons fait l'expérience que, quand les tailleurs ne fournissent pas, leur compte va toujours au delà de ce qu'il aurait été s'ils eussent fourni...

.... Les bons tailleurs sont drapiers à Paris, et il est désagréable d'avoir un habit manqué, et de plus l'ennui de l'emplette sans la consolation de marchander [2].

Bottes et souliers « pour n'avoir pas les pieds humides » coûtent ici neuf ou dix francs la paire.

[1] 17 nov. 1318, 30 janvier 1819, 20 mai 1820, et *passim*.

[2] 17 novembre et 15 décembre 1818, 22 janvier 1819, 3 mars, 3 avril, 4 mai et 19 décembre 1819.

Autre dépense, celle des cabriolets les jours de pluie. Dès le début, Pichot trouvait Paris ennuyeux « quand il faut trotter dans l'eau » ; mais il n'avait pas de parapluie : c'était *mauvais genre* :

Croiras-tu que, malgré l'eau qui tombe à Paris, je n'ai pas encore de parapluie ? Quand il pleut, on s'y habitue. J'attends d'être en fonds. D'autant plus qu'il n'est pas du bon ton d'avoir un parapluie : cela prouve qu'on n'a pas d'argent pour payer une voiture. Dis à Mme Clair, si elle s'inquiète, qu'Honoré n'a pas perdu le sien.

Il faut se chauffer, et le bois est, avec le loyer, une grosse dépense. Outre ce que l'on consomme, il faut compter que le portier et sa femme en volent pour vingt francs par mois. Encore l'hiver de 1818 ne fut-il pas rigoureux.

Disons en passant qu'une grande place est donnée par [illegible]r Pichot aux renseignements météorologiques : « Le soleil était [illegible]it trop beau, car il était chaud. Nous l'avons trouvé un peu moins [illegible]ns clair le lendemain », dit-il dans sa première lettre. « Il a u[illegible]n peu plu ces jours-ci. » « Il y a soleil et lune alternativement [illegible]t ; hier à minuit, sur les ponts, la lune était belle comme en Pro[illegible]o-vence..., mais un carrick est une bonne chose à une heure d[illegible] du matin. » « Nous jouissons d'une température si douce que je m[illegible]me réconcilie aisément avec le climat de Paris, et qu'à la rigueur o[illegible]on eût pu se passer d'un carrick..., mais il y a des jours et surto[illegible]out des nuits, où, pour traverser les ponts, on n'a rien de trop sur [illegible]r le casaquin. » « A propos de pluie, vraiment je suis aux anges [illegible] d[illegible] voir qu'il fait si doux. Je suis bien aise de te dire avant de ferm[illegible]me ma lettre qu'il fait un beau soleil qui dore mes vitres[1]. » Le 17 n[illegible]no vembre, à sept heures du matin, il écrivait dans sa chambre, sa[illegible]sa[illegible] feu ; le froid ne commença que vers le 10 décembre, et, dès [illegible]s [illegible] début de mars, Pichot saluait avec joie « le beau soleil q[illegible] q[illegible] dore ses vitres. » Il n'allumait plus son feu que pour u[illegible]use son bois, qu'il ne voulait pas laisser à son portier en dém[illegible]ém[illegible] nageant. Et, le 3 avril, il déclare que Clair et lui ne font p[illegible] *plus* de feu, tant il fait beau temps. Leur impression était « q[illegible] *qu'il* ne fait décidément pas plus froid à Paris qu'en Provence[illegible]*e* »,

[1] 17 novembre et 15 décembre, 13 et 22 janvier, 22 mars 1819.

et, par une aimable *galéjado*, ils estiment qu'il manque à la Seine *le courant d'air du Rhône!* Délicieux euphémisme[1] ! L'hiver suivant, 1819, fut plus rigoureux ou tout au moins plus précoce : dès la Toussaint, il fallut allumer les feux. Il est vrai que, par une harmonie évidemment providentielle, « le bois avait un peu diminué. Avec soixante francs, on peut à la rigueur passer son hiver[2]. »

Et combien d'autres occasions de dépenses ! Deux mois après son arrivée à Paris, il « *s'en faisait déjà* pour cinquante francs d'étrennes : argent pour les domestiques, almanachs, bonbons. » L'année d'après, ce chapitre de son budget avait doublé. Il s'aperçoit que, bien que les repas aient l'avantage d'être meilleurs, ce n'est pas une économie que les dîners en ville : c'est au jour de l'an qu'on les paie. — Et ne faut-il pas compter toutes les tentations d'achats auxquelles on cède ; toutes les *bonnes occasions* dont on veut profiter :

Si tu étois à Paris... tu ferois bien des emplettes, car vraiment le bon marché de la foire de Beaucaire existe dans mille choses à Paris ; et il y a de quoi s'en ruiner, mais on passe heureusement trop vite devant les objets, et malheureusement aussi l'argent manque.....

Ce qui ruine à Paris, ce sont les choses bon marché : ce n'est pas une plaisanterie. Vous êtes souvent étourdi qu'on vous donne tel objet presque pour rien. Vous voulez faire une bonne affaire, et de bonnes affaires en bonnes affaires, l'argent file tout doucement[3].

Enfin, ajoutons à tout cela l'imprévu, le fatal *imprévu*, qui peut revêtir tant d'apparences joyeuses ou féminines. Pichot n'en signale à sa mère qu'une forme des plus avouables :

Les occasions de dépenser sont fréquentes, et les cas imprévus sont un chapitre qui n'est jamais achevé. Voilà par exemple Achille Bousquet qui est venu passer un mois ici : nous voilà avec Donnadieu et lui visitant les monuments, les spectacles, les restaurateurs. Voilà de suite une douzaine de francs[4].

[1] 15 décembre 1818, 3 mars et 3 avril 1819. Pichot ne laisse pas ignorer à sa mère qu'il n'a même pas été obligé de porter de la flanelle : « Je n'ai pas besoin pour cet hiver de gilets. Il a fait si doux que je n'ai pas mis la flanelle. Voilà pourquoi j'ai pensé aux gilets de percale. »

[2] 16 novembre 1819.

[3] 28 déc. 1818 ; 20 mai, 19 août 1819 ; 9 avril 1820.

[4] 20 mai 1819.

Tout compté, la vie est donc chère à Paris. Aussi Pichot se livre-t-il à de profondes *combinazioni* pour assurer l'équilibre toujours instable de son modeste budget. On a vu ses économies de pension et de chauffage. Pendant quelque temps il essaya même de déjeuner avec du beurre et du pain pour dîner un peu mieux. Il déguisait cette mesure nécessaire sous un prétexte de gourmandise : « Le pain est délicieux à Paris, et Honoré et moi ne cessons de dire qu'il vaut mieux que la fougace d'Arles [1]. » Bientôt il brocante avantageusement de vieilles nippes et des bijoux hors d'usage ; il vend une chaîne d'or cent francs ; c'est payer à moitié son fameux carrick, ce beau carrick bleu, objet des jalousies de Clair qui ne possède lui qu'un carrick noisette [2]. Le carrick de Clair, il est vrai, était à cinq collets,—celui de Pichot à trois seulement, mais le bleu de roi avait bien plus de *genre!* Il vend aussi un vieux manteau ; il se sépare, l'ingrat, de son fidèle pantalon olive, qui lui a si longtemps servi, qui lui sert encore le matin, « pour courir dans la boue. » Il regrette de n'avoir pas apporté un certain habit marron pour s'en défaire ; il conseille à sa mère de vendre ses vieux vêtements et de lui en envoyer le prix. Au printemps il fait valise nette :

... Au total, je suis fort content à Paris, et jusqu'ici je me suis assez bien arrangé, mais je ne laisse rien perdre ; et la semaine passée j'ai tiré cinquante francs de ma redingote, de mon habit bleu et de ma culotte jaune. C'est peu de chose, mais les vers auraient, pendant l'été, achevé de tout user. Les vieilles hardes ne signifient rien dans la malle d'un jeune homme, et, si vous voulez fréquenter la bonne compagnie, il vaut mieux la qualité que la quantité [3].

Il accepte même que sa mère se défasse, pour lui en envoyer le prix, de deux bracelets, « deux antiquailles » ; mais c'est le dernier sacrifice qu'il veuille accepter d'elle : « Je n'ai nul besoin d'argent et te conseille de ne pas te mettre à même de

[1] 17 nov. 1818.

[2] L'achat de ces carricks, surtout de celui de Clair, paraît avoir été une véritable affaire de famille, et Pichot, en en parlant, se moque quelque peu de Mme Clair (13 et 30 janvier. 1819) : « Dis à Mme Clair, pour finir l'histoire du carrick, qu'un carrick bleu coûte 200 francs et qu'un noisette ne coûte que 125. Honoré le porte cependant comme moi, malgré cette différence de couleur. »

[3] 17 novembre, 15 décembre 1817, 13 janvier, 20 mai 1819.

m'en envoyer, quand même tu vendrais quelque antiquaille, seule source où je voudrais puiser[1].

Toutefois durant cette première année, il se demanda souvent, vu la cherté de toutes choses et la modicité de son budget, s'il « pourrait tenir » à Paris; à la rentrée de novembre 1819, il sentait cruellement le manque des économies qu'il avait pu faire autrefois pendant les vacances, et qui lui étaient si utiles pour installer ses quartiers d'hiver :

Je serai plus au large dans cinq ou six mois qu'actuellement, où voici l'époque des vacances, époque où j'économisais ordinairement cent écus qui m'étaient très utiles à mon retour à Montpellier ou à Toulon. Quinze cents francs à Toulon, pour un an, sont trois mille francs à Paris[2].

Malgré ces difficultés momentanées, on ne peut pas dire qu'Amédée Pichot ait jamais connu la misère en habit noir d'un Rubempré ou d'un Rastignac, ni qu'il ait été réduit aux expédients par trop fantaisistes d'un Schaunard ou d'un Colline. C'était par amour-propre surtout qu'il ne voulait pas puiser dans la bourse avunculaire, et qu'il tenait à *fare da se*. Ingénieux et souple, il se débrouilla d'ailleurs vite : trois mois après son arrivée à Paris, il avait trouvé déja diverses manières de se procurer de l'argent, qui n'avaient rien de commun avec celles de Panurge. Le 22 janvier 1819, il écrivait d'un ton mystérieux à sa mère : « Il ne faudrait que de l'argent. Je ne désespère pas, ceci soit dit entre toi et moi, d'en gagner, dans quelques mois, un petit peu... », et en effet, le 12 octobre suivant, il lui annonçait :

Je ne manquerai pas d'argent, ayant pour le 20 de ce mois un billet de 200 francs, et un autre de 300 pour le 20 du mois prochain; d'ailleurs j'ai retiré 70 francs de l'action de mille francs que tu avais remise à mon oncle.

La suite de sa correspondance nous montre, en nous en expliquant les causes, le développement régulier et continu de ses ressources financières.

(*A suivre.*) L. G. PÉLISSIER.

[1] 15 octobre 1818, 13 janvier 1819.
[2] 22 janvier, 12 octobre 1819.

MORMELLICUM = MONMEL

A l'époque où notre bonne ville de Montpellier n'était qu'un minuscule village, à peu près aussi important que Valmaillargues ou Combaillaux, c'est-à-dire à la fin de l'époque carlovingienne, — le chef-lieu de la circonscription féodale et ecclésiastique était fixé à Substantion, une ancienne localité romaine (ou pré-romaine), dominant le Lez, et dont les ruines ont servi en partie à construire le village actuel de Castelnau[1].

Le comté de Substantion était divisé en trois vigueries : — celle dite de Maguelone (que l'on eût plus exactement dénommée de Substantion), — celle d'Agonès[2] — et celle de *Mormellicum*.

La viguerie de *Mormellicum* est mentionnée, avec des précisions géographiques très nettes, par deux chartes de la fin du Xe siècle, transcrites dans le *Liber instrumentorum memorialis*[3] des Archives municipales de Montpellier. — La première de ces chartes, datée du 13 décembre 980, concerne l'église Saint-Hilaire de Foulhous (aujourd'hui Saint-Hilaire-de-Beauvoir) ; la seconde, sans date précise, mais de la même époque approximativement, se rapporte au domaine de Garrigues : « ecclesie qui est in territorio civitatis Magalonensis,

[1] « SUBSTANTION, ville gallo-romaine, ruines, commune de Castelnau [-le-Lez, près Montpellier]... Substantion fut originairement un comté, qui prit ensuite le nom de *Melgueil*... et fut soumis à la suzeraineté du Saint-Siége depuis 1085. Sur les comtes héréditaires de Substantion ou de Melgueil, voy. *Hist. de Lang.*, II, 613.... » (Thomas, *Dictionn. topog. de l'Hérault*, p. 207.)

[2] Canton de Ganges.

[3] Le titre de *Liber instrumentorum memorialium*, que l'autorité de Germain a consacré, n'est pas absolument exact, ainsi qu'il résulte de l'en-tête et d'un passage de la préface de ce cartulaire : « incipit prephatio in libro instrumentorum memoriali », — « hoc itaque opus instrumentorum memoriale... » — Le génitif pluriel *memorialium* est une erreur de lecture. L'adjectif se rapporte à *liber* et non à *instrumentorum*. Le titre véritable du cartulaire est *Liber instrumentorum memorialis*. — Des titres analogues ont été employés ailleurs.

» in suburbio castro Sustancionense, in vicaria que vocant » Mormellico,... qui est fundata in honore sancti Ylarii, in » terminium de villa Follones[1] »; — « honore qui vocatur » Garrigas,... et est ipsa honore in pago Magalonensis, in » suburbio castro Sustancionensis, in vicaria que vocatur » Mormolacus[2]. »

Les villages de Saint-Hilaire-de-Beauvoir[3] et de Garrigues[4] sont situés, l'un et l'autre, au nord-est de Montpellier, Substantion et Mauguio, — dans la partie supérieure de la zone se développant entre Castries et Sommières. C'est donc de ce côté qu'il nous faut chercher, selon toute vraisemblance, le chef-lieu de la viguerie dont ils faisaient partie.

Nous le retrouvons dans une localité, située à peu près à la même distance (à vol d'oiseau) de Saint-Hilaire que de Garrigues : — à *Saint-Bauzille-de-Montmel*[5]. Pour cette localité, comme pour beaucoup d'autres, le vocable paroissial, le nom du patron de l'église, a relégué le nom primitif au second rang.

L'identification de *Mormellicum* avec *Montmel* peut sembler assez téméraire au premier abord. Elle est cependant parfaitement certaine.

L'église de Saint-Bauzille-de-Montmel, qui est dite, en 1291, dans le Cartulaire de Maguelone, *ecclesiam Sancti Baudilii de* MONTEMELO[6], est encore dénommée en 1234, dans les archives de l'ancien couvent de Saint-Félix-de-Montceau, *ecclesie Sancti Baudilii de* MORMELLICO[7]. Dans ces mêmes archives de Saint-Félix-de-Montceau, nous trouvons, à la date de 1173 (n. s.), une autre forme latine, très voisine de celles de 980 et de 1234, *parrochia Sancti Baudelii de* MORM[E]RICO[8].

1 Germain, *Lib. instrum.*, p. 559; cf. Berthelé, *Archives de la ville de Montpellier*, tome III, p. 50, art. 375.

2 Germain, *Lib. instrum.*, p. 580; cf. Berthelé, *Archiv.... Montpellier*, t. III, p. 58, art. 400.

3 Canton de Castries.

4 Canton de Claret.

5 Canton des Matelles.

6 Arch. départ. Hérault, G. IV, 1, tome D, fol. 314 v°.

7 Arch. départ. Hérault, série H, fonds de l'abbaye de Saint-Félix-de-Monceau (près Gigean); — pièce analysée dans l'inventaire des archives de cette abbaye, rédigé par Fr. Joffre en 1695, page 189, n° 4.

8 Ibid., pièce inventoriée par Joffre, pp. 201-202, n° 2.

Les formes françaises représentant la transition de *Mormellicum* à *Monmel* nous sont également fournies par les archives de Saint-Félix-de-Monceau. Nous trouvons successivement:

en 1163, *Sancti Baudilii de* MORMELGUE [1],

en 1165, *ecclesie Sancti Baudilii de* MORMETGUE, *parrochie Sancti Baudilii de* MORMETGUE [2],

en 1185, *ecclesie Sancti Baudilii de* MORMETGUE [3],

en 1206, *parochia Sancti Baudilii de* MORMEIGE, *parochia Sancti Baudilii de* MORMEIGUE [4],

en 1219, *ecclesie Sancti Leonis* [5] *de* MORMETGE [6].

en 1260, *monasterii Sancti Leonis de* MONMETGE [7],

D'autre part, une charte de 1254, conservée dans les archives du château de Doscares (près Montpellier), nous donne la forme MORMEL : — *decimaria Sancti Baudilii de Mormel* [8].

La forme *Monmel, Montmel*, qui a prévalu dès la fin du XIIIe siècle et d'où dérive la forme latine *Sanctus Baudilius de Montemelo*, — est visiblement une fusion des deux dérivés de *Mormellicum, Mormel* et *Montmetge*, dont nous constatons l'emploi en 1254 et 1260.

Il existe, dans le département du Gard, une localité, aujourd'hui désignée sous le nom de *Montmoirac*, dont le nom ancien était *Mormoyracum* [9]. — En rapprochant *Mormellicum* et *Mormoyracum*, on constate que, dans ces deux noms de lieux, la lettre R, qui terminait la syllabe MOR, est passée à N. Selon toute vraisemblance, elle a subi une action analogique, produite par la fréquence des noms de lieux commençant par la syllabe *Mont*. — Les noms de lieux en *Morm*.. .. étant très

[1] *Ibid.*, pièce inventoriée par Joffre, p. 187, n° 1.

[2] *Ibid.*, pièce inventoriée par Joffre, pp. 187-188, n° 2.

[3] *Ibid.*, pièce inventoriée par Joffre, pp. 188-189, n° 3.

[4] *Ibid.*, pièce inventoriée par Joffre, p. 227, n° 1.

[5] SAINT-LÉON, abbaye ruinée, commune de Saint-Bauzille-de-Montmel (cf. Thomas, *Dict. topog. Hérault*, pp. 180 et 186).

[6] Archiv. départ. Hérault, loc. cit. ; — pièce inventoriée par Joffre, pp. 205-206, n° 9.

[7] *Ibid.*, pièce inventoriée par Joffre, p. 331, art. 5.

[8] C. Douais, *Archives curieuses de Doscares*, dans les *Mélanges de littérature et d'histoire*, publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, tome III, p. 459. — C'est par erreur que ce texte a été imprimé « Morinel ».

[9] Germer-Durand, *Dict. topog. Gard*, pp. 142 et 284.

rares, on conçoit très bien que la langue populaire ait ramené instinctivement une forme insolite à une autre forme qui lui était familière.

Dans ces conditions, il n'y a rien d'anormal à ce que le radical *Mormel* soit devenu *Monmel, Montmel.*

Mais *Mormellicum* contenait, en outre de son radical, un suffixe *icum.* La trace de ce suffixe se retrouve dans les formes des XIIe et XIIIe siècles, *Mormelgue, Mormetgue, Mormeigue, Mormetge, Monmetge;* elle manque, au contraire, dans les formes *Mormel* et *Montmel.* — Il n'y a là rien non plus qui doive nous étonner outre mesure. La chute des suffixes, dans des cas déterminés par l'accentuation, n'est pas rare parmi les noms de lieux. Elle se constate pour les suffixes *-icum* et *-acum*, aussi bien que pour le suffixe *-anum ;* elle est même relativement fréquente pour ce dernier. — En ce qui concerne le suffixe *-icum*, le département de l'Hérault nous en offre des exemples dans *Alzanicum,* aujourd'hui *Alzou* [1], et dans *Sorcianicum*, aujourd'hui *Sorbs* [2].

En résumé, l'identification de *Mormellicum* avec Saint-Bauzille-de-Montmel, — certaine au point de vue historique, — s'explique sans difficulté au point de vue philologique.

Notre radical MORMEL se retrouve intact, avec un autre suffixe, dans le nom de lieu champenois *Mourmelon.* Il est sans doute un peu étrange de voir le même radical donner, dans l'Hérault, *Montmel*, et dans la Marne, *Mourmelon*, mais il ne l'est pas davantage de voir un radical analogue MORMOIR, donner, dans le Gard, *Montmoirac*, et dans Vaucluse, *Mormoiron.* Les noms de lieux sont assez coutumiers de ces bizarreries.

Les étymologistes de Saint-Bauzille expliquent le mot *Montmel* par le miel que les abeilles confectionnaient sur la montagne. La théorie que nous émettons est évidemment plus terre à terre et moins savoureuse, mais elle s'autorise d'une série de textes formels des XIIe et XIIIe siècles et d'une analogie parfaite avec d'autres cas philologiques, constatés dans la même portion du bas Languedoc.

JOS. BERTHELÉ.

[1] Cf. Thomas, *Dict. topog. Hérault*, pp. 5 et 234.
[2] Id., *ibid.*, pp. 205 et 271.

« LE GLAIVE »

DE VICTOR HUGO ET SA SOURCE

Le poème : *la Fin de Satan*, que Victor Hugo composait en partie vers 1854 et qui n'a paru que trente-deux ans plus tard, en 1886, est à certains égards un poème à tiroirs. L'action principale, qui se passe *hors de la terre* et qui a pour héros Satan, Lilith Isis, l'ange Liberté, encadre trois drames humains, qui n'ont pour caractères communs que de peindre les iniquités sociales et de se rattacher par leur origine au premier crime qu'ait vu la terre. Caïn ayant frappé Abel avec un clou, avec un bâton, avec une pierre, le clou devient un glaive et crée la guerre; le bâton devient un gibet, et on y attache Jésus; la pierre devient une prison, et c'est l'oppressive Bastille. De là trois poèmes. C'est du premier seul, intitulé *le Glaive*, que j'ai l'intention de dire un mot.

Ce poème est divisé en six chants ou, comme dit l'auteur, en six *strophes*, dont la dernière, très courte, n'est qu'une conclusion ; dont les trois premières paraissent faites autant pour donner une dimension raisonnable à l'œuvre que pour en bien marquer la portée ; dont la 4e et la 5e seules contiennent une action. Or cette action est passablement étrange.

Le roi Nemrod a conquis la terre, et son eunuque Zaïm, se prosternant, lui dit: « Tout est à vous ; il ne reste plus rien. » — « Que le ciel », répond Nemrod. Et ce ciel, il rêve de le conquérir à son tour. Avec le bois de l'arche, restée sur le mont Ararat, le roi terrible construit une vaste cage, dans laquelle il place son trône; aux quatre angles il attache des aigles affamés, ayant au-dessus d'eux des quartiers de viande accrochés à des piques.

> Par une corde au sol la cage était fixée.
> Il mit aux quatre coins les quatre aigles béants.
> Il leur noua la serre avec ses doigts géants,
> Et les bois entendaient les durs oiseaux se plaindre.

Puis il lia si haut qu'ils n'y pouvaient atteindre,
Au-dessus de leurs fronts inondés de rayons,
Les piques où pendait la viande des lions;
Nemrod dans ce char, noir comme l'antique Érèbe,
Mit un siège pareil à son trône de Thèbe
Et cent pains de maïs et cent outres de vin.

. . . . . .

Alors, une tiare au front comme Mithra,
Nemrod, son arc au dos, sa flèche au poing, entra
Dans la cage, et le roc tressaillit sur sa base;
Et lui, sans prendre garde aux frissons du Caucase,
Vieux mont qui songe à Dieu sous les soirs étoilés,
Coupa la corde et dit aux quatre aigles : Allez.

Et d'un bond les oiseaux effrayants s'envolèrent.

Les aigles s'élancent sans relâche vers la nourriture; la nourriture fuit sans relâche devant eux, et Nemrod monte, monte, monte toujours. Le ciel restait bleu devant lui. Au bout d'un an, Nemrod juge le moment venu d'attaquer Jéhovah.

Alors, son arc en main, tranquille, l'homme énorme
Sortit hors de la cage et sur la plate-forme
Se dressa tout debout et cria : Me voilà.
Son œil ne chercha point la terre; il contempla,
Pensif, les bras croisés, le ciel toujours le même;
Puis, calme et sans qu'un pli tremblât sur son front blême,
Il ajusta la flèche et son arc redouté.
Les aigles frissonnants regardaient de côté.
Nemrod éleva l'arc au-dessus de sa tête;
Le câble lâché fit le bruit d'une tempête,
Et, comme un éclair meurt quand on ferme les yeux,
L'effrayant javelot disparut dans les cieux.

Et la terre entendit un long coup de tonnerre.

Un mois après, un pâtre voyait retomber Nemrod foudroyé sur la terre ; près de lui était retombée sa flèche, dont la pointe était teinte de sang : Dieu avait-il été blessé ?

*
* *

Le poète qui a jugé à propos de traiter ce sujet et qui en a accusé l'étrangeté par des exagérations énormes, était sans

doute capable de l'inventer. Mais il n'en a pas eu la peine, et ce sujet existait avant lui.

Nous ne prétendrons cependant pas le reconnaître dans les moyens variés auxquels a recours Cyrano de Bergerac pour s'élever dans les airs. Ni les moyens employés, ni le but poursuivi par l'auteur du *Voyage dans la Lune* et de l'*Histoire comique des états et empires du Soleil,* ne ressemblent assez au but et au moyen de Nemrod.

Déjà Dominique Gonzalès s'était fait enlever par des oiseaux dans un roman anglais de Francis Godwin dont Cyrano paraît s'être inspiré. Quand l'aventurier espagnol monte jusqu'à la lune, il est assis sur une machine en bois à laquelle il a attelé vingt-cinq *gansas,* ou cygnes sauvages d'Amérique [1]. Mais Gonzalès, qui rêvait seulement de se transporter d'un endroit à un autre sur la terre, n'a pas projeté un aussi hardi voyage et n'a imaginé aucune ruse pour forcer ces oiseaux à s'élever dans les airs. Il en est autrement pour le héros du *Roman d'Alexandre* de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris [2], c'est-à-dire du poème qui, écrit en vers de douze syllabes, a valu au grand vers français le nom d'alexandrin.

Alexandre, encore enfant, était élève d'Aristote, lorsqu'il conçoit le projet de s'élever dans les airs pour voir d'en haut la terre qui doit lui appartenir un jour. En vain Aristote lui fait-il des remontrances. Il prend deux griffons que possédait son père, les fait jeûner pendant trois jours et les attache à un siège solide et commode, qui ne puisse être ni renversé ni secoué. Puis il s'installe sur le siège en mettant au-dessus des puissants oiseaux deux chapons, que de longs épieux permettent de placer, à volonté, dans la direction du ciel ou de la terre. Pour le moment, les chapons sont au-dessus

[1] Voir la traduction de Jean Baudoin : *L'homme dans la Lune, ou le voyage chimerique fait au monde de la Lune nouuellement decouvert par Dominique Gonzales, aduenturier Espagnol, autrement dit le Courrier volant.* — A Paris, chez Anthoine de Sommauille... M. DC. LIV, in 16, p. 34 sqq. (Privilège du dernier jour de février 1648).

[2] Voir *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge,* par Paul Meyer, 2 vol. in-12, 1886, t. I, pp. 109 et 130-133 ; II, p. 189 et 192.

des griffons, et ceux-ci s'envolent afin de les atteindre. En voyant ainsi leur fils disparaître dans les airs, le roi Philippe est furieux, la reine Olympias se désole, mais Alexandre monte toujours. Seulement, la chaleur devient intolérable, les plumes des oiseaux se brûlent : Alexandre tourne les épieux vers la terre, les griffons descendent, ils abordent dans une prairie.

*
* *

Est-ce là le récit qui a inspiré Victor Hugo? Le poète ne lisait guère nos textes du moyen âge ; mais il avait trouvé dans un article écrit par un professeur de Montpellier, par Jubinal, les éléments de son *Mariage de Roland*, de son *Aymerillot* et, en partie, de son *Aigle du casque* : il aurait pu trouver ailleurs une traduction en langage moderne de cette « enfance » d'Alexandre. — D'autre part, les différences entre le récit de notre vieux poème et celui de Hugo sont assez grandes : elles ne sont pas telles cependant qu'elles ne puissent être l'œuvre de l'auteur du *Glaive*. C'est donc dans le *Roman* de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris qu'il faudrait voir la source, sans doute indirecte, de cette partie de *la Fin de Satan*, si la même légende ne se retrouvait ailleurs, avec un élément très important qui se remarque dans la version de Hugo et que nous n'avons pas rencontré encore.

Dans un conte d'Andersen [1], un méchant prince, après avoir dompté tous les royaumes de la terre, entreprend de vaincre Dieu lui-même. Il fait construire un navire précieux, d'où la simple pression d'un ressort faisait jaillir des milliers de balles, et attelle à ce navire des centaines d'aigles. Ainsi il s'élève très haut, très haut, dans les airs. Mais Dieu envoie contre lui un ange, et c'est en vain que les innombrables balles du navire viennent frapper les ailes du séraphin : d'une des ailes blanches une seule goutte de sang s'échappe et son poids suffit à précipiter le navire vers la terre et à briser les ailes des aigles. Les nuages (formés de la fumée

[1] *Der böse Fürst*, dans les textes allemands. Je dois la communication de ce conte à l'obligeance de M. le Dr Walther Suchier, de Halle.

flamboyante des villes maudites) prennent des formes menaçantes autour du prince, et celui-ci, à demi-mort, reste étendu sur le navire, qui soudain, avec un choc terrible, s'arrête accroché aux branches d'un arbre, dans une forêt. Incorrigible cependant, le prince prépare pendant sept ans une expédition nouvelle ; mais un moucheron, que Dieu suscite, met par ses piqûres le rebelle au désespoir.

*
* *

Ainsi, dans le conte d'Andersen, c'est la révolte contre Dieu et le châtiment infligé par le Tout-Puissant qui s'étalent. La ruse que nous trouvions dans l'*Alexandre* a disparu. Ne trouverons-nous pas quelque part les deux éléments du sujet réunis? — Ce sera dans le *Shah Nameh* ou *Livre des Rois,* l'épopée persane de Firdousi.

Cette fois, il s'agit du vieux roi de Perse Keï Kaous. Un génie malfaisant, un Div, ayant revêtu la forme d'un élégant jeune homme, se prosterne devant le roi et lui dit : « Telle est ta gloire et ta splendeur, que la voûte du ciel devrait être ton trône... Tu t'es emparé de la terre et de tout ce qui s'y trouvait à ta convenance, mais le ciel doit encore t'obéir. » Dès lors, dit le *Shah Nameh,* « l'esprit du roi s'occupa continuellement des moyens de s'élever sans ailes dans les airs ; il adressa beaucoup de questions aux savants sur la distance qui est entre la terre et le ciel de la lune. Les astrologues la lui enseignèrent, le roi les écouta et fit choix d'un moyen étrange et impie. Il ordonna qu'on allât, dans la nuit, chercher les nids des aigles, qu'on prît un grand nombre de leurs petits, qu'on les distribuât par un ou par deux dans toutes les maisons, et qu'on les nourrît, pendant des années et des mois, avec des oiseaux et de la viande rôtie, et quelquefois avec des agneaux. Quand ces aiglons furent devenus forts comme des lions, de sorte qu'ils pouvaient enlever un argali, le roi fit construire un trône de bois d'aloès indien, que l'on renforça par des plaques d'or, puis on attacha aux côtés du trône de longues lances. Tout étant ainsi préparé, et son âme tout entière absorbée dans ce désir, il suspendit à ces lances des quartiers d'agneaux ;

enfin il fit apporter quatre aigles vigoureux et les attacha fortement au trône. Kaous s'assit sur le trône, après avoir placé devant lui une coupe de vin ; et les aigles aux ailes fortes, poussés par la faim, s'élancèrent vers les morceaux de chair. Ils soulevèrent de terre le trône, l'emportèrent de la plaine vers les nues, et dirigèrent leurs efforts vers les morceaux de chair aussi longtemps qu'il leur resta des forces. J'ai entendu dire que Kaous monta jusqu'au-dessus du firmament, et qu'il continua dans l'espoir de s'élever au-dessus des anges; un autre dit qu'il avait volé vers le ciel pour le combattre avec l'arc et les flèches. Il y a sur ce point des traditions de toute espèce, mais la vérité n'est connue que de Dieu le créateur. Les aigles volèrent longtemps, puis s'arrêtèrent ; tel sera le sort de ceux qui tenteront cette entreprise. Mais, lorsque les oiseaux furent épuisés, ils se découragèrent, plièrent leurs ailes selon leur habitude, et descendirent des sombres nuages, tirant après eux les lances et le trône du roi ; ils se dirigèrent vers une forêt, et prirent terre près d'Amol. Par miracle, la terre ne tua pas le roi par le choc, et ce qui devait arriver restait encore un secret. Le roi désirait qu'un canard sauvage se levât, car il avait besoin de manger un peu. C'est ainsi qu'il avait échangé son pouvoir et son trône contre la honte et la peine. Il resta dans la forêt tout épuisé, et adressa ses prières à Dieu le créateur [1]. »

Ici encore, quelques détails importants diffèrent de ceux que nous lisons dans Hugo : le dénouement, par exemple, est tout autre. Mais pourquoi Hugo, ayant choisi un modèle, l'eût-il suivi aveuglément? Et combien le récit que nous venons de lire est plus proche du poème *le Glaive* que le conte d'Andersen, ou l'épisode du *Roman d'Alexandre!* Comparons-le au conte d'Andersen : nous n'y trouverons ni, bien entendu, l'artillerie, par trop moderne, du méchant prince, ni l'intervention édifiante de l'ange, ni les nuages merveilleux, ni les aigles innombrables s'envolant sans cause connue dans les profondeurs du ciel. Comparons-le au

[1] *Le livre des Rois, par Aboul' kasim Firdousi, traduit et commenté par Jules Mohl ;* 7 vol. in-8°, 1876-1878 ; t. II, p. 32-34.

Roman d'Alexandre : nous n'avons plus affaire à un enfant curieux, mais à un conquérant qui ne peut plus entreprendre de conquêtes que sur Dieu même, comme Nemrod ; Kaous est tenté par le Div, comme Nemrod par l'eunuque ; lui aussi emploie des aigles, non des griffons, au nombre de quatre, et non plus de deux ; il leur montre des quartiers de viande, et non des chapons ; il ne redescend pas volontairement vers la terre ; et, si Firdousi ne nous le montre point lançant sa flèche contre Dieu, du moins dit-il « qu'il avait volé vers le ciel pour le combattre avec l'arc et les flèches. »

C'est du *Livre des Rois* évidemment que Hugo s'est inspiré. A la suite d'une lecture directe ? d'après un article de vulgarisation ? Je ne sais ; mais la traduction du *Livre des Rois* par Jules Mohl, a commencé à paraître en 1838 et, dès l'année suivante, J.-J. Ampère la signalait dans deux articles de la *Revue des deux Mondes* [1]. Le quatrième volume de cette traduction a paru en 1855, et c'est dans le second que se trouve l'épisode imité par Hugo.

*
* *

La source du poème *le Glaive* une fois découverte, il me semble qu'une autre question se pose. Quels rapports faut-il admettre entre les divers écrits que nous avons signalés ?

Cyrano doit être mis hors de cause : il s'est d'ailleurs librement inspiré de Lucien, de Sorel, de Godwin et de bien d'autres [2].

Godwin tient peu-têtre d'une légende orientale ou d'un remaniement de notre *Alexandre* l'idée de sa machine entraînée par des oiseaux ; mais il n'y a rien là de nécessaire, cette idée seule rappelant dans son roman les épisodes de l'*Alexandre* et du *Shah Nameh*.

La parenté est beaucoup plus grande entre les deux poèmes (l'oriental, du moins) et le conte d'Andersen ; mais un

[1] *L'épopée persane, le Shah Nameh*, 15 août et 1er septembre 1839 (recueillis dans *La science et les lettres en Orient*, p. 279-273).

[2] Voir P. Ant. Brun, *Savinien de Cyrano Bergerac, sa vie et ses œuvres*. Paris, 1893, in 8°, p. 292, sqq.

abréviateur allemand du *Shah Nameh*, Gœrres, avait déjà raconté la révolte de Keï Kaous contre le ciel[1].

Et maintenant, comment expliquer la ressemblance entre l'*Alexandre* et le *Shah Nameh*. Nos trouvères du XIIe siècle auraient-ils connu Firdousi ? — Non certes ; mais, par l'intermédiaire d'une compilation latine, ils connaissaient la légende d'Alexandre, telle qu'elle avait été composée vers le IIe siècle, à Alexandrie, par le faux Callisthène ; et le faux Callisthène lui-même attribuait à Alexandre maints exploits conçus en Perse par l'imagination populaire et que les soldats du conquérant avaient colportés en Égypte et en Grèce. Ce qui semble bien indiquer que, si la légende de l'ascension dans les airs ne s'est pas formée tout d'abord autour du nom d'Alexandre, c'est que Firdousi n'en a pas parlé à propos de son Alexandre, d'Iskender, mais à propos de l'antique roi Keï Kaous ; or Firdousi avait recueilli avec un grand soin les traditions persanes, et il les a suivies fidèlement, sauf pour l'époque d'Iskender où elles lui faisaient défaut et où il les a remplacées par des traditions grecques[2]. C'est à Iskender qu'il eût, comme le faux Callisthènes, attribué l'exploit dont nous nous sommes occupé, s'il n'avait pas eu des raisons sérieuses de le faire remonter à un âge fort antérieur.

Et voilà comment une antique tradition persane a eu successivement pour héros Keï Kaous, Alexandre, un prince fabuleux, et Nemrod ; comment elle a inspiré un poète persan au début du XIe siècle, un trouvère français à la fin du XIIe, un conteur danois au XIXe et l'écrivain de *la Fin de Satan* en 1854. Des quatre versions qu'ils nous ont offertes, celle qui, par son allure farouche, son invraisemblance naïve, l'intempérance d'imagination qu'elle suppose, paraît la plus orientale et la plus primitive, c'est bien celle du Français notre contemporain.

Conclusion bizarre en apparence, mais qui n'étonnera que les lecteurs superficiels de notre grand poète épique.

EUGÈNE RIGAL.

[1] J-J. Ampère l'a signalée d'après Gœrres dans l'étude mentionnée ci-dessus: *La science et les lettres en Orient*, p. 297.

[2] Voir *le Livre des rois*, t. V, p. III (introduction).

BIBLIOGRAPHIE

H. Schuchardt. — Ueber die klassification der romanischen mundarten. — *Graz*, 1900, 32 p.

C'est une conférence par laquelle M. Schuchardt a inauguré sa carrière universitaire il i a trente ans. (Le *Vocalismus des Vulgärlateins* est de 1866-68). Bien que ce travail n'ait jamais été imprimé, l'auteur i a souvent renvoyé depuis, et il en résultait pour lui une situation bizarre qu'il fait cesser maintenant. Il publie cette étude, non pas remaniée, mais mot pour mot telle qu'il l'a prononcée en 1870. On i trouvera forcément dans ces conditions des inexactitudes ou même des erreurs qu'un linguiste digne de ce nom ne commettrait plus aujourdui; mais on i verra aussi que M. Schuchardt avait déjà à cette époque une idée arrêtée sur l'impossibilité de classer les dialectes et qu'il ne l'a pas empruntée à autrui.

Il ne saurait être question pour nous de relever les défectuosités de cette brochure ; on serait malvenu à reprocher à un savant de n'avoir pas connu il i a trente ans ce qui a été découvert depuis, et l'a même parfois été par lui-même. Notre rôle doit se borner à signaler les principales idées qui sont développées dans cet ouvrage, en remarquant qu'elles sont encore bonnes à publier en 1900, quoique la plupart soient dans l'intervalle entrées dans le domaine commun.

M. Schuchardt s'occupe bien entendu des dialectes parlés et populaires et non pas des langues écrites ou littéraires, et il veut montrer qu'il est impossible de les classer. En effet, quand il s'agit de dialectes frères, il n'i a pas d'endroit où un tel finit et où tel autre commence. Essayer, comme l'ont fait quelques-uns récemment encore, de déterminer exactement leurs limites, est une tentative vaine. Entre deux dialectes donnés il i a des dialectes intermédiaires qui ont certains caractères communs avec l'un et d'autres communs avec l'autre. Auquel des deux les rattacher? En réalité les dialectes d'une même famille constituent une série indéfinie.

Il n'i a pas non plus de dialecte pur ; car les différents dialectes influent continuellement l'un sur l'autre et se pénètrent réciproquement.

Comment caractériser un dialecte? Par un trait unique, c'est impossible. On ne peut i arriver qu'en relevant une série de fénomènes

relatifs aux sons, aux modifications qu'ils ont subies, à la forme des mots, à leurs significations, à la sintaxe, etc.; et ces différents faits n'ont pas entre eux de lien nécessaire, sans quoi une formule unique pourrait résumer leur ensemble. Si nous considérons les particularités fonétiques d'un dialecte donné, même les plus frappantes, nous verrons que la plupart d'entre elles, pour ne pas dire toutes, se retrouvent dans d'autres dialectes. Ce qui caractérise un dialecte n'est donc pas le *genre* des modifications qu'il a subies, mais leur *réunion;* plus les dialectes sont géografiquement voisins, plus ils ont de traits communs. *Nous pouvons donc bien moins déterminer le domaine d'un dialecte unique, que les domaines de chacun de ses changements fonétiques.*

Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'un même aboutissement fonétique peut apparaître dans des régions très éloignées l'une de l'autre sans se rencontrer dans l'intervalle; car étant donné un son ou un groupe de sons qui subit des modifications, il peut parvenir aux derniers stades de son évolution possible dans deux dialectes qui ne sont nullement voisins et s'arrêter à des stades intermédiaires (ou même ne pas évoluer du tout) dans les dialectes situés entre ces deux-là.

Donc, après avoir déterminé deux dialectes, tout ce qu'on peut dire d'un troisième, c'est qu'il se rapproche davantage de l'un que de l'autre, qu'il a un plus grand nombre de caractères communs avec l'un qu'avec l'autre, ou des caractères plus importants, et encore cette appréciation risque-t-elle souvent d'être plus ou moins subjective et arbitraire.

Maurice GRAMMONT.

Suchier (Hermann). — Die Handschriften der castilianischen Uebersetzung des Codi. — *Halis, Typis Orphanotrophei.* 1900, in-4°. [22 p. et 6 planches en phototypie].

Comme la publication analysée dans cette même année de la *Revue des langues romanes*, p. 181, le présent traité du même auteur comprend aussi la première partie d'un programme de l'Université de Halle[1]. Après avoir rendu compte, dans les « Fünf neue Handschriften », etc., de tous les manuscrits connus du *Codi*, M. Suchier donne, dans cette nouvelle publication, des descriptions détaillées des deux manuscrits de la traduction castillane, les manuscrits R 393 et Ii 72 de la Biblioteca Nacional de Madrid (I et K). A la suite de la description de chacun de ces manuscrits, l'auteur a fait impri-

[1] L'édition destinée au commerce a paru chez Max Niemeyer, Halle, 1900.

mer quelques morceaux du texte des deux : du manuscrit I le registre, les deux premiers chapitres et le dernier; du manuscrit K le premier chapitre du premier livre, le commencement de chacun des autres livres, le dernier chapitre de tous et un passage du 6me livre (transcription de la 6me planche). A la fin de l'étude sont ajoutées six planches en phototypie, reproduisant une page de chacun des manuscrits A, B, C, D, I, K (manuscrits provençaux), et complétant les fac-similés de la première publication.

W. S.

Edouard Bourciez. — Les documents gascons de Bordeaux, de la Renaissance à la Révolution. — *Bordeaux, Impr. Gounoulhou*, 1899, in-8°. [23 p.].

Le titre de cette brochure (parue d'abord sous forme d'article dans la *Revue Philomatique de Bordeaux et du Sud-Ouest.* 2e année, n° 10) en indique suffisamment le contenu. Les documents gascons de Bordeaux sont assez nombreux jusqu'à la fin du XVe siècle ; à partir de ce moment ils se font beaucoup plus rares. Chose curieuse même, on ne peut pas en signaler un seul pendant le XVIe siècle. L'idiome gascon reparaît au XVIIe siècle, surtout dans les *Mazarinades*. M. Bourciez cite quelques extraits de ces poésies satiriques; elles sont très faibles au point de vue littéraire, mais les linguistes y trouvent toujours à glaner. Quelques recueils de *Noëls* ont également paru au XVIIe siècle. Le XVIIIe siècle produit encore quelques œuvres écrites en gascon, et, à la fin du siècle, Pierre Bernadau envoie à l'abbé Grégoire une traduction gasconne de la *Déclaration des Droits de l'homme*. Comme la plupart des autres dialectes d'oc, le gascon n'était pas mort pendant trois siècles, il a sommeillé. Il faut savoir gré à M. Bourciez de nous l'avoir prouvé en quelques pages pleines de faits et très intéressantes à lire.

J. Anglade.

A.-G. Ott. — Etude sur les couleurs en vieux français. — *Paris, Bouillon*, 1899 [XII, 188 p.; 7 fr.]

M. Ott essaie de répondre à cette question : « Comment l'ancien français a-t-il cherché à exprimer l'idée des différentes couleurs ? » Comme il l'annonce dans son introduction, il fait l'istorique de ces idées, prenant la *sémantique* et la *lexicologie* pour bases de son travail ; il étudie le sort des désignations latines en vieux français, leur disparition, leur conservation, avec ou sans changements de signification. Après avoir suivi ces expressions dues à la tradition, il cherche à établir l'infiltration dans le vieux français de nouveaux termes servant

à désigner les couleurs, par la dérivation ou par la composition, par l'attribution d'une nouvelle acception à un mot déjà existant, enfin par l'emprunt à une autre langue.

Il consacre un chapitre particulier à chaque couleur : blanc, noir, couleurs neutres (gris, multicolore, pâle, sombre), jaune, bleu, rouge, vert. Il termine par une étude sur le *Beau* et le *Laid* en vieux français. Certaines couleurs étant essentiellement considérées comme belles et d'autres comme laides, cette dernière partie était le complément indispensable de son livre. C'est surtout dans cet appendice que l'auteur a été amené à étudier la psikologie de la langue. Il avait d'ailleurs dû le faire dans les autres chapitres, car le plus souvent la désignation d'une couleur ne rend pas l'exacte perception fisiologique ; comme il le montre à différentes reprises « la langue exprime ce qui, dans une couleur, a le plus frappé notre esprit, question qui, selon les individus et les temps, est sujette à de grandes fluctuations ». Quelques-unes de ses observations psikologiques sont assez fines et assez bien documentées.

Chaque chapitre comprend les subdivisions suivantes : 1° *Tradition latine*, c'est-à-dire tout ce qui appartient au latin antérieur à l'an 500 ; 2° *Création romane*, c'est-à-dire tout ce qui est postérieur à l'an 500. Dans cette seconde classe M. Ott distingue la *Création romane basée sur la tradition* et la *Création romane non basée sur la tradition*. En outre dans l'emploi de chaque couleur il sépare l'emploi *au propre* et l'emploi *au figuré*. L'étude s'arrête en l'an 1400.

La partie étimologique ne présente rien de bien nouveau ; M. Ott est au courant et sait manier l'outillage dont disposent actuellement les romanistes. Quelques étimologies sont contestables, mais elles ne sont pas de lui, et en général on n'a rien de meilleur à leur substituer jusqu'à présent. D'autres sont présentées sous une forme inexacte : ainsi pour *rouille*, *rouiller* il faut restituer ° *rutilia*, ° *rutiliare* et non pas *rutila*, *rutilare*, p. 109 et 118. Il n'i a guère que les mots *belic*, *belif*, *beli*, signifiant « rouge » en terme de blason, dont il n'ait pas donné d'étimologie, p. 131. Il est fort possible que ce soient simplement des dérivés de *bellus*, comme le *beli* de la page 150. Puisque le *rouge* était la couleur *belle* par excellence, dire d'un objet qu'il est de la couleur *belle*, n'était-ce pas dire qu'il est de couleur *rouge* ? Comparez les langues slaves et les langues celtiques dans lesquelles le même mot signifie à la fois *rouge* et *beau*, ou plutôt ne sépare pas ces deux idées.

Il i a quelque danger à restituer une forme latine comme origine de mots de création romane et qui parfois même ne remontent pas à la première eure. Ainsi nous lisons à la page 51 « ° pigellatu > *pielé* » ; pourquoi ° *pigellatu* ? parce que ° *picellatu* eût visiblement donné * *pizelé*. Au lieu de ce ° *pigellatu* qui ne rime à rien il

fallait donc écrire *pica+ellatu*, comme il a dit à la page 14 « ° *blanka* + *illu* > *blanchet* », ou mieux encore *pie* + *elé* > *pielé*, car il est évident que ce mot n'est pas dû à l'union d'éléments latins, mais à l'union d'éléments français issus du latin. A la page 50 on lit « ° *vair* + *atu* > *vairé* » parce que ° *variatu* donnerait ° *vairié;* il fallait donc écrire *vair* + *é* > *vairé*; la combinaison d'un mot français avec un suffixe latin présente une discordance qu'il fallait éviter. C'est là une question de méthode qui à son importance, d'autant plus qu'il n'i a peut-être pas de chapitre dans ce livre sur lequel on ne puisse faire porter la critique que nous formulons ici.

On souaiterait aussi par endroits une langue plus souple, ou même simplement plus correcte; par exemple p. 38: « c'est pourquoi aussi que *Ferrant* devient *nom propre de chevaux* ».

En somme M. Ott nous a donné là une bonne étude, soignée, approfondie et bien documentée.

Maurice GRAMMONT.

A Blanc. — Le rappel du duc d'Anjou et l'ordonnance du 25 avril 1380 (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1899, p. 191-212), Paris, Imp. Nationale, 1900, in-8° [24 p. avec double pagination].

Nous ne nous occuperons pas de la question historique discutée dans cette brochure; mais elle contient dans les notes quelques extraits des clavaires narbonnais de 1379-80-81, qui étaient jusqu'ici inédits. Quoiqu'ils ne soient pas très longs, quelques formes ont de l'intérêt. On y trouve constamment la forme *genier* (fr. *janvier*), plusieurs fois la forme *otoyre* (fr. *octobre*) ; *a for* = à raison de ; *vays*, *devays* (p. 196, 197) = *vers*, *devers* ; *saysanta* (p. 196) = soixante. *H* représente *n* mouillé, de sorte qu'on a presque constamment *sehos*, *compahas* (p. 192) et même *Cabestah* (p. 197). *Conil* (lapin) n'est plus usité aujourd'hui dans le narbonnais, mais il continue de vivre en Roussillonais. *Dadas* (p. 198) = lat. *datas* (de *datus*) a disparu de nos jours ; mais *da* (= *dare*) est encore connu dans le Roussillon. Parmi les formes des parfaits, citons à la 1re personne du pluriel : *baylem*, *mandem*, *trameren*, *sagelem*, *pagem*, *reseupem*. Il faut enfin noter le parfait *stec* (p. 194), *stet* (p. 196), *estec* (p. 203). C'est tout ce qu'il y a à glaner dans ces extraits, mais M. Blanc vient de nous donner des matériaux plus abondants avec le 2e volume du *Livre de raisons de Jacme Olivier ;* le premier volume qui ne tardera pas à paraître contiendra une phonétique et une morphologie de l'ancien dialecte narbonnais qui seront une importante contribution à l'histoire de ce dialecte.

J. ANGLADE.

Zweites Jahrbuch der Kölner Blumenspiele (1900). — *Cologne, Librairie J. G. Schmitz* (F. Sohn et J. F. Laué) 255 p. in 8°, 1901.

Ce deuxième *Annuaire des Jeux floraux de Cologne* est digne du précédent. Il est édité avec autant de luxe et fait honneur à la *Litterarische Gesellschaft* de Cologne et à son distingué président, M. le Dr Fastenrath. Les Jeux floraux ont réussi en pays rhénan au delà de toute espérance ; l'abondance et le mérite des pièces couronnées cette année en sont un suffisant témoignage. Un intéressant compte rendu des Jeux floraux de l'année, écrit par M. Fritz Zilcken, se trouve en tête du volume et sa lecture fait regretter à beaucoup de ceux qui connaissent le *Gürzenich* de ne pas s'être trouvés là. Les nombreuses reproductions photographiques qui ornent le volume leur donneront au moins une idée de la fête. La *reine* était cette année la princesse de Schaumbourg-Lippe, sœur de l'empereur Guillaume; la reine précédente était Carmen Sylva. Parmi les saluts citons un joli *huitain* de Mistral.

Quand dono Berto e sa coulougno
Fasien regna li bòni mour,
Li troubadou d'Arle a Coulougno
Espandissien li lèi d'amour.
En souveni de dono Berto
I bloundi sorre de Gretchen
Mirèio vuei, la man duberto,
Mando aquest amistous vuechen. (p. 110.)

Des extraits de revues et journaux allemands, français, espagnols et autres remplissent la fin du volume. Les félicitations n'ont pas manqué aux modernes *Minnesinger* de la vieille *Köllen* et elles sont venues d'un peu partout. Si les prochains *annuaires* ressemblent aux deux premiers, la collection formera, dans quelque temps, un précieux témoignage du mouvement poétique dans les pays rhénans. J. Anglade.

Notes bibliographiques

Le *Literaturblatt für romanische und germanische Philologie* publie (mai 1900, col. 174 et suivantes) un compte rendu de l'édition des *Gesta Karoli Magni ad Carcassonnam..*, ; le compte rendu est de M. H. Suchier qui rend justice au soin avec lequel M. Schneegans, l'éditeur, s'est acquitté de sa tâche. Il regrette qu'un *index* des noms propres ne termine pas l'édition et annonce qu'un élève de son *Séminaire* M. (Hermann Kempe) est en train de compléter Schneegans sous ce rapport. L'absence de cet *index*, qui aurait été utile pour localiser les noms de lieu si nombreux dans les *Gesta*, était vraiment regrettable et

j'avais fait verbalement la même critique à M. Schneegans. Enfin M. Suchier fait connaître, à la fin de son compte rendu, cinq (ou au moins trois) manuscrits que M. Schneegans n'a pas connus. Ceci n'enlève rien d'ailleurs à la valeur de l'édition provençale. J'aurais désiré, pour ma part, que l'introduction grammaticale fût un peu plus complète. Telle qu'elle est, elle donne cependant le nécessaire. M. Schneegans vient de publier (*Zeitschrift für rom. Phil.*) des extraits d'un autre manuscrit latin qu'il ne connaissait pas au moment où il faisait son édition. Ce manuscrit avait été signalé par *P. Ewald* dans un mémoire intitulé *Reise nach Spanien* (*Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, Bd. VI, Hannover, 1881, p. 310.)

***

Une nouvelle revue de lexicologie allemande vient d'être fondée par le professeur F. Kluge. Elle paraît à Strasbourg, librairie Trübner, depuis le mois de mai 1900, sous ce titre : *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*. Le second fascicule comprend une histoire des noms des jours de la semaine : M. Thurneysen s'occupe des noms de jour en celtique, M. Meyer-Lübke des *noms de jour en roman*.

***

La *Revue Internationale de l'Enseignement* publie (15 octobre 1900) une courte note de M. Clédat sur l'enseignement de la *Grammaire historique du français et la littérature française du moyen âge*, à Lyon.

« Il y aurait un grand intérêt, dit M. Clédat, à avoir, d'une part, un professeur de littérature française du moyen âge, de l'autre un professeur de grammaire historique du français. Enfin, la dialectologie de la région lyonnaise mériterait, à elle seule, sinon une chaire, du moins une maîtrise de conférences » (p. 308).

Le Gérant responsable : P. Hamelin.

LA JEUNESSE D'UN FÉLIBRE ARLÉSIEN

AM. PICHOT A PARIS (1818-1820).

(Suite)

III

La vie matérielle, la situation financière du jeune Pichot, un an après son arrivée à Paris, étaient donc assises et assurées, et ne pouvaient plus l'inquiéter assez pour l'empêcher de jouir pleinement de la vie parisienne. Pichot ne paraît pas d'ailleurs s'en être jamais fait un souci véritable : dès le lendemain de son arrivée, il avait, avec son ami, commencé à battre joyeusement le pavé, à la recherche d'un logis, prétexte excellent de toutes les courses et de toutes les flâneries.

Nous voici dans la grand ville depuis mercredi soir, 28 du courant : la vue de Paris nous fit oublier les fatigues du voyage. Un bon sommeil nous prépara aux fatigues du lendemain. Depuis, nous trottons, voyant tout, et ne voyant rien en voulant tout voir.

... C'est un plaisir de courir dans Paris malgé un peu de boue, car il ne pleut pas [1].

La mélancolie du départ disparut vite. « On dit qu'il faut trois mois pour se plaire à Paris », écrit-il ; il abrégea l'étape ; à peine avoue-t-il dans sa première lettre : « J'ai besoin du bruit et des affaires de l'arrivée pour oublier Arles. J'espère ne jamais l'oublier tout à fait cependant. » Dès le premier décembre 1818, son ton est celui d'un homme heureux et insouciant :

Nous nous portons bien, notre teint blanchit à l'ombre et nous nous faisons jolis garçons. Cependant nous sommes sages, trop sages même, car le trop est nuisible en tout. Dieu y pourvoira. On ne peut

[1] 30 octobre 1818.

pas être heureux en tout: c'est bien assez pour Honoré par exemple de gagner l'argent des Parisiens et des Parisiennes à l'écartée (*sic*) quand nous jouons en société. C'est domage qu'on joue petit jeu...

et, quelques semaines plus tard, il fait un aveu qui ne paraîtra surprenant à personne, si déterminé *clapassien* qu'il puisse être :

Nous ne nous amusons pas plus qu'il ne convient; mais moi, en mon particulier, j'avoue que je m'amuse en comparaison de Montpellier: jamais je n'ai été si content, je n'ai pas un jour d'ennui [1].

Avec de si bonnes dispositions à prendre les gens et les choses par leurs bons côtés, Pichot ne devait pas manquer de se plaire dans les « sociétés » : les familles Clair, Blain et Pichot connaissaient à Paris plusieurs familles arlésiennes ou apparentées en Arles. Les jeunes gens y furent introduits. Les heures des réceptions les surprirent un peu, car on n'était guère noctambule à Arles, vers 1818 : « Nous venions de chez Mme Boullay et nous nous retirions de bonne heure, car ici on va en société de neuf heures à dix heures du soir ; à huit heures, c'est encore trop matin : n'en riez pas... Comme nous sommes provinciaux, nous nous retirons plus souvent à dix heures et demie, onze heures. » Mais il ajoute peu de temps après : « Il me semble bien peu pénible de ne me coucher qu'à minuit, tant l'habitude est forte pour changer nos mœurs. » Du reste, il ajoutait le 4 mai 1819 : « Je n'ai pas été un quart d'heure malade depuis que je suis à Paris; c'est que je mène une vie assez réglée, et qu'il ne m'arrive que tous les huit jours de me coucher à minuit une heure[2]. »

Ce ne fut pas sans quelque émotion, malgré leur bel aplomb méridional, qu'ils se présentèrent chez M. Gibert, et, sous ses auspices, chez Mme Boullay, nièce de M. de Montfort d'Arles, chez Mme de Bief, fort bonne personne, d'un goût et d'un ton charmant ; la vivacité gracieuse et éveillée de la petite Mlle Juliette de Bief, « qui en sait plus à dix ans que les autres à dix-huit », les étonna et les charma. Cependant les habitués

[1] 15 février 1819.
[2] 15 décembre 1818, 13 janvier 1819.

de ces salons n'étaient pas des gens de marque; ceux que nomme Pichot sont inconnus. Il fut vite pris dans l'engrenage mondain, et non à contre-cœur, autant qu'il paraît. Ses études sur les roquetières et les artisanes d'Arles et sur les Toulonnaises du Pavé d'amour, ne lui avaient pas fait soupçonner la Parisienne, et il n'était pas assez pur artiste pour préférer la beauté sculpturale et rayonnante de nos filles de Crau aux gentillesses et aux mines chiffonnées des mondaines habillées par Leroy. Son enthousiasme éclata d'abord, et il avait de la peine à trouver un point de comparaison avec ces délicieuses Parisiennes :

Il y a de jolies dames et demoiselles à Paris ; il fallait voir les tournures de celles qui étaient à la fête de Mme Lagrange. Ici les femmes ont une tournure divine et un goût parfait pour la toilette: Mme Blain, de Saint-Rémy, peut seule en donner une idée [1].

L'Arlésien veillait pourtant et se souvenait, et, le premier étonnement passé, le premier charme évanoui, il redevient plus équitable :

J'assiste tous les dimanches à des bals, sans y danser. Il y a de fort jolies personnes, et puis elles se mettent avec tant de goût qu'on oublie volontiers qu'il y en a de plus jolies à Arles.

et il reconnaît bientôt que ce qu'il y a de plus séduisant dans la Parisienne, c'est sa grâce industrieuse comme maîtresse de maison et... la beauté de ses appartements : ainsi chez Mme de Bief, chez laquelle il dîna quelquefois,

On ne peut se faire une idée de la beauté de ses appartements et de ses meubles, et la divinité qui préside dans ce temple mérite bien par son amabilité les hommages de ceux qui viennent la visiter [2].

D'ailleurs Pichot avait prévu la théorie des *Deux Rives :* « C'est de l'autre côté de la Seine que sont les spectacles, les promenades et la société ; de notre côté nous n'avons que les collèges, les Universités et les hôpitaux [3]. » Cette oppo-

[1] Lettre du 1er décembre 1818.
[2] Lettres du 27 décembre 1818 et du 30 janvier 1819.
[3] 13 janvier 1819.

sition a un petit air spartiate qui devait impressionner favorablement Saint-Rémy et Mme Pichot.

Tout en partageant ainsi son temps entre l'étude et la société, Amédée Pichot faisait aussi une part aux distractions artistiques et intellectuelles, et même aux simples divertissements. Il était du reste difficile : « J'ai beaucoup de distractions, écrivait-il le 28 décembre 1818, mais peu d'amusements véritables. » Il ne comptait au nombre ni des uns ni des autres les courses du jour de l'an : « Je perds un temps considérable à des riens. Ces jours me passent vite, trop vite. » Malgré ses regrets si plaisants sur l'excès de sa sagesse, aucune allusion ne laisse pénétrer dans certaine portion de sa vie, qu'il est fort convenable au demeurant qu'il n'ait point montrée à sa mère. Ce silence absolu de cette jeunesse expansive m'est néanmoins quelque peu suspect. Quelle qu'en soit la cause, Mme Pichot pouvait dire dans Arles qu'elle avait un petit saint pour fils (j'en sais plus d'un qui ne l'aura pas crue !) et raconter sans fard ses divertissements. Le premier dont lui fait part Amédée est vraiment un plaisir pur :

Nous avons été voir l'autre jour le fameux chien savant : Honoré a joué aux dominos avec lui, le chien a gagné. Nous devons l'engager à aller jouer au loto à la Rotonde, à Arles [1].

C'est d'ailleurs bien un trait de nouveau venu, de provincial visitant Paris, que de courir d'abord à l'actualité, au plaisir du jour, en négligeant les beautés éternelles ; combien de snobs, parmi nos contemporains, courront applaudir une cabotine en vogue, qui ne mettront pas les pieds au Louvre ?

Après l'actualité amusante, ce qui les attire, c'est l'actrice en renom : autre trait des mœurs de tous les temps. Ils vont donc voir et entendre Mlle Mars. Leur dignité d'Arlésiens les empêche bien d'en manifester aucune hâte ni aucun désir, et ils veulent se persuader qu'ils vont aux Français d'un pas aussi tranquille qu'au Théâtre Municipal d'Arles... Mais comme ils sont de bonne foi, en sortant, « nous sommes convaincus, disent-ils, qu'à Arles nous ne nous serions pas tant amusés pour nos trois francs. » Cette pièce si amusante était une

[1] Lettre du 17 novembre 1818.

comédie bien oubliée d'Alexandre Duval, *la Fille d'Honneur*. Le succès en était dû surtout au jeu de l'actrice ; son caractère de pièce de polémique et de circonstance y contribuait aussi :

On joue maintenant une pièce qui fait foule, elle le mérite : c'est *La Fille d'Honneur*, par Duval ; on y ridiculise à chaque scène les marquis et les barons ; on applaudit à tout rompre, car d'ailleurs, les acteurs et surtout Mlle Mars, qui est une divinité, jouent à merveille [1].

Ils prirent goût au Théâtre Français, et y devinrent des spectateurs assidus [2] :

Notre plus grand plaisir est de nous régaler des pièces où joue Mlle Mars, qui, hier encore, nous a enthousiasmés par son naturel, sa grâce et sa naïveté. Elle jouait un rôle de petite fille qui a bien soin de sa grand'mère, et Honoré prétendait qu'il en aimerait mieux la sienne, si c'était possible.

Toute jeune que paroît Mlle Mars, elle a bien ses quarante-cinq ans, mais elle fait les petites filles de quinze à seize ans à ravir. Les bons théâtres sont ici des leçons de morale, mais surtout de déclamation. Honoré sent bien qu'il s'y forme autant qu'à l'école et plus...»

A coup sûr il n'est jamais inutile de montrer à sa famille que c'est uniquement pour achever son instruction qu'on va au théâtre, et Mlle Mars, « maîtresse de morale et de diction », est une *galéjade* assez réussie. Bientôt ses élèves bénévoles deviennent des amateurs consommés et s'instituent à leur tour les guides au théâtre des nouveaux débarqués : ainsi, le 30 novembre 1819, ils y mènent l'oncle Blain:

Nous fûmes le soir au spectacle pour voir Mlle Mars qu'il ne connaissait pas. Il a été enchanté du Théâtre Français. Ce soir nous y retournons pour voir Talma.

Le théâtre était d'ailleurs, ou à peu près, le seul plaisir accessible à leurs désirs, plus vastes que leurs bourses ; ils comptaient sur les mascarades du carnaval pour s'amuser à peu de frais, en joyeux voyeurs, mais le mauvais temps abîma leurs projets avec les fêtes. Ils se rabattirent sur le bal masqué de

[1] Lettre du 22 janvier 1819.
[2] Lettre du 1er septembre 1819.

l'Opéra ! C'était le beau temps, le bon vieux temps, où le bal de l'Opéra était la plus nationale des institutions constitutionnelles; la société de la Chaussée d'Antin et le faubourg Saint-Honoré s'y mêlaient sous le loup et fraternisaient sous le domino. Le bal de l'Opéra était le paradis magique qui faisait rêver d'intrigues romanesques et de voluptés romantiques les héroïnes de Balzac, les duchesses de Langeais et les muses du département, les bourgeoises du Marais et les femmes incomprises. Nos Arlésiens y allèrent donc, croyant avoir les mêmes aventures (« attendez-moi sous l'horloge ! »), espérant les mêmes succès peut-être qu'au *Caramantran* du Pont de Crau, ou qu'à la grande promenade sur les Lices :

Les jours gras ont été assez tristes à Paris ; le mauvais temps a nui aux mascarades qui eussent été belles... Partout il y avait des soirées et des bals particuliers. Nous avons été au bal masqué de l'Opéra, où nous nous sommes ennuyés parce que personne ne nous a intrigués. Ce jour là il y avait trop de monde. On a fait une recette de plus de dix-huit mille francs. C'est un bal où on ne danse pas, faute de place, quoiqu'il y ait musique tout le tems, et que la salle soit vaste [1].

Au commencement du carnaval, le 16 février 1819, il avait fait à sa mère un tableau des divers plaisirs que Clair et lui se promettaient ; mais, soit sincérité, soit diplomatie, il s'arrange pour en parler de telle sorte qu'il semble regretter les plaisirs d'Arles :

Il me semble que vous faites à Arles comme à Paris ! Des concerts ! des bals ! des missions ! Nous avons, nous autres, les bals masqués de l'Opéra, auxquels nous n'irons qu'une fois parce que cela coûte six francs. Nous avons les bals parés de société où l'on joue à *l'écartée ;* mais vous n'avez pas Talma et Mlle Mars ; et Honoré et moi les allons voir quelquefois pour nos trois francs. Vous voyez que, si tout n'était pas si cher, nous nous amuserions autant qu'à Arles. Aussi nous regrettons cette chère cité où il paraît que les artisanes étalent cette année de beaux costumes. Il n'y a pas encore ici beaucoup de masques malgré le beau temps. Nous verrons les jours gras.

[1] Lettre du 3 mars 1819.

Le saint temps de carême vint interrompre leurs études si bien commencées de diction, d'attitudes et de plastique. Pichot avait bien annoncé, dans les premiers temps, son intention de suivre les prédications en renom : peut-être craignit-il de trouver en eux des professeurs d'éloquence moins accomplis que leurs collègues du Théâtre Français. Il paraît s'être abstenu des solennités religieuses :

Nous n'allons plus au spectacle; de cette semaine, les théâtres royaux sont fermés ; les églises sont pleines, car à Paris on trouve du monde partout. Nous avons des jours superbes, et nous promenons de tems en tems fort agréablement [1].

Laissant les églises aux fidèles, c'était vers les boulevards, aux Tuileries, que les dimanches de printemps ramenaient ce que nos snobs appellent *le mouvement,* et ce que Musset appelait la cohue :

Observez qu'un dimanche la rue
Vivienne est tout à fait vide, et que la cohue
Est aux Panoramas ainsi qu'aux boulevards.

Pichot ne parle point des panoramas, mais il rend hommage aux boulevards et au jardin de Tivoli :

L'air de Paris est fort bon pour nous. Il ne pleut presque jamais, et rien n'est brillant comme les promenades des Tuileries et des boulevards. Aussi il n'y a plus foule aux théâtres ; même quand Mlle Mars joue. J'ai été dimanche à Tivoli avec Mme Gibert, à qui M. de Bief avoit prêté sa carte [2].

Les illuminations, l'ouverture des Chambres, une représentation extraordinaire à l'Opéra, les cérémonies funèbres pour le duc de Berry : autant de distractions pour les deux amis. Mais Pichot n'y insiste guère et n'en parle que pour comparer ces fêtes à celles que donne la ville d'Arles. Pendant l'été, ce sont les plaisirs champêtres, les fêtes de banlieue, la visite des environs de Paris : « Pour vingt ou trente sols, on va en voiture aux fêtes des villages, où la danse, les jeux, souvent une foire, appellent les amateurs chaque dimanche. »

[1] Lettre du 6 avril 1819.
[2] Lettre du 20 mai 1819.

Deux raisons l'empêchaient du reste de faire une trop grande part aux plaisirs de Paris. Si bien reçu qu'il fût dans le monde, si aimable y fût la société et si soignés les *rinfreschi*, il ne s'y plaisait guère, sentant bien la médiocrité du personnage que la modicité de ses ressources lui permettait d'y jouer :

... Nous avons été chez Mme de Bief où l'on est toujours très gai. Moi je ne m'y amuse guère, non plus qu'en société autre part. Je prends le monde à grippe, et si je ne me retenois pas, je dormirois au milieu de ma chaise. Il est vrai que les appartemens dorés de Paris sont si éblouissans que les yeux en sont fatigués. Les plus beaux sont ceux de Mme de Bief, et il n'y vient que des généraux et des quarante mille livres de rente ; aussi mon rôle n'y peut être brillant, non plus qu'ailleurs.

Et quant aux plaisirs non gratuits, trop souvent ils dépassaient ses ressources; et Pichot était de ceux qui aiment mieux ne pas s'exposer aux tentations, que d'avoir à se refuser d'y céder :

Le fin mot c'est que, comme tout coûte, on est obligé, même à Paris, de rester chez soi à lire et à écrire pour n'avoir pas des désirs qu'on ne pourroit satisfaire [1].

IV

Il lui fallait aussi réserver une portion de son temps aux arlésiens amis de sa famille, ou amis de ses amis, dans une très large extension de ce mot. Il avait même dû, dès le début, résister à sa mère qui l'eût accablé d'obligations mondaines et de visites « indispensables » à rendre à des gens souvent fort ennuyeux. Il faisait exception pour la famille Gibert; il servait même à Mme Gibert de cavalier : « Hier j'ai un peu promené Mme Gibert pour voir les illuminations [2].» Mais il se refuse à aller voir un certain prédicateur, M. de Rozan :

Nous n'avons pas vu M. de Rozan, et je ne crois pas en avoir le

[1] Lettre du 20 avril 1819.
[2] Lettre du 4 mai 1819.

temps, à moins qu'il ne prêche ici le carême, époque où nous nous proposons d'écouter les bons orateurs de Paris[1]. »

Il n'aimait, d'ailleurs, pas cet abbé, à qui il reprochait de prêcher contre le théâtre :

« On dit que les Arlésiens font du tapage au spectacle ; c'est sans doute, d'accord avec M. de Rozan, pour dégoûter les honnêtes gens d'y aller, se réservant d'aller entendre un de ses sermons[2]. »

La bonne Arlésienne qu'était Mme Pichot adressait à son fils tous ses compatriotes peu ou prou connus d'elle qui se rendaient à Paris, sous prétexte de commissions et de nouvelles. Pichot, après quelques expériences, trouva qu'il y avait là une grosse perte de temps et une fréquente occasion de dépenses, et il pria sa mère de renoncer à cette habitude peu parisienne :

Je te prie de ne pas donner trop de commissions ni de compliments pour moi aux messieurs qui viennent à Paris, car mon projet n'est pas de leur servir de guide dans la capitale. Ce ne sont des gens ni de mon âge, ni de mon état, ni de mes amis, et je me dérangerai le moins possible.

Pour lui, malgré les invitations maternelles, il refusait de prendre les voyageurs pour commissionnaires. A propos de M. de Léautaud qui rentrait à Arles :

« Quelles diables de commissions veux-tu que je lui donne ? Il est poli comme à la cour, mais je dois être discret comme à Paris[3]. »

Ce n'était pas seulement par discrétion ou pour éviter les corvées que Pichot ne tenait pas à recevoir de ces visites de voyageurs ; c'était aussi pour se soustraire à des jugements trop rapides, à des appréciations mal fondées, qui, colportées ensuite dans Arles et grossissant de commère en commère, lui

[1] Lettre du 17 déc. 1818.

[2] Lettre du 21 mai 1820.

[3] Certains de ces visiteurs étaient au contraire les bienvenus : Pichot gardait un bon souvenir à un sien cousin avec qui, pendant huit jours, « il avait fait métier de rouler tout Paris à pied et en carosse (14 décembre 1819) ». « Nous avons été presque tous les soirs au spectacle, et toujours aux premières loges ou à l'orchestre ; j'ai fait enfin le grand seigneur sans m'en apercevoir que lorsque ça été fini ».

faisaient du tort, ou qu'il jugeait de nature à lui en faire ; il s'en explique très nettement avec sa mère [1] :

Je t'avertirai une dernière fois de te défier de tous les propos que tiennent sur Honoré et sur moi les gens d'Arles qui arrivent de Paris avec de grandes phrases. Le gros chanoine ne m'a vu qu'une fois, et la dame Boudasseau, qui parle de toilette, m'a seulement rencontré un matin chez Honoré, et je sortais de l'hôpital, où je suis loin de porter ces beaux habits dont elle parle.

Les Arlésiens résidant à Paris étaient du reste assez nombreux pour l'occuper. Au premier rang il mettait M. Laugier de Chartrouse, qu'il appelle tantôt M. Laugier, — quand il veut faire entendre que leurs relations sont familières ou qu'il lui demande un service : c'est agir d'égal à égal, — tantôt M. le baron de Chartrouse, — quand il est invité chez lui : c'est s'honorer en le flattant. Celui-ci est un gentilhomme libéral, un anglomane distingué, d'une bienveillance assez soulignée pour que le subtil Amédée y discernât quelque affectation ; de Londres, il avait rapporté la manie de parler anglais à tout propos. Pichot donnait déjà dans la littérature anglaise : il s'intéressait aux souvenirs du baron, à ses anecdotes de vie londonienne. M. de Chartrouse le prit en affection et l'invita chez lui à la campagne. Pichot y passa avec Clair une huitaine de jours, en septembre 1819. Cette villégiature leur offrit, entre autres agréments, celui d'une fête dans un château voisin, où nos Arlésiens soutinrent de leur mieux le bon renom de la Provence :

Nous avons été présentés à une fête d'un château voisin, et jamais le luxe et la richesse des villes n'ont été transplantés comme là dans un village. Il est vrai qu'un bal réunissait des dames du plus haut parage, pairesses, préfètes, générales, duchesses, comtesses, etc., etc., dans une salle brillante d'or et de lumières. Honoré a fait danser toute la noblesse de France, pendant que nous riions, M. Laugier et moi, des tournures des paysans qui dansaient sur l'herbe. Un grand gala a coupé le bal en deux, et les dindons et poulets, etc., morts, « ont eu l'honneur de belles funérailles » : ils faisaient pompeusement le tour de la table dans des plats d'argent, et les jolies femmes se contentaient de les admirer, mais leurs jolies mains n'ont pas autant respecté les sucre-

[1] Lettre du 31 mai 1820.

ries. Une pluie de dragées a inondé la salle du festin et, pour fuir l'orage, on est retourné dans la salle du bal.

Aussi Pichot se montre-t-il ravi de l'installation définitive de M. de Chartrouse à Paris, de l'achat d'un hôtel, du transfert de la belle collection ornithologique que les Arlésiens appréciaient trop peu :

M. le baron habite actuellement le bel hôtel qu'il a acheté ; il a fait une galerie pour ses oiseaux, qui est la plus belle de Paris; aussi ira-t-il chercher à Arles ce printemps le reste de sa collection. Voilà les Arlésiens privés d'un cabinet précieux d'histoire naturelle, que M. Laugier aurait laissé chez eux volontiers s'il avait été un peu plus prophète dans son pays. Tout cela fait réfléchir aux dégoûts dont on risque d'être abreuvés au lieu où l'on est né, pour peu qu'on s'élève au-dessus des autres. Vive Paris [1] !

L'année suivante, cette invitation fut renouvelée par M. de Chartrouse [2], et acceptée avec le même plaisir, si l'on s'en rapporte à ce que dit Pichot, le 6 septembre 1820:

« Je suis arrivé hier soir, ma chère mère, d'une partie de huit jours qui m'a paru bien courte. On quitte à regret la campagne, même pour venir à Paris, surtout quand on vient d'un château où l'on vit comme en Camargue au milieu de la Normandie.

Des camarades plus familiers prolongeaient Arles dans Paris. D'abord son ami Honoré Clair, son semi-pupille, dont il donne souvent des nouvelles. Honoré Clair devint par la suite un avocat de talent et un archéologue non sans mérite; ses opuscules sur les antiquités d'Arles, aujourd'hui surannés, furent utiles et intéressants à leur époque. Il était pour Pichot un ami quotidien, et celui-ci a pu nous dessiner de lui, trait par

[1] Lettre du 14 septembre 1819 et du 9 janvier 1820.

[2] Pendant les deux années que nous racontent ses lettres, sauf ses sorties de banlieue et ces séjours chez M. de Chartrouse, Pichot ne quitta que fort rarement Paris. Le jour de Pâques 1819, il était à Beauvais où il entendit « la grand'messe dans la fameuse cathédrale de cette ville (20 avril 1819). » Du 15 au 22 septembre 1819, il resta à Coullerville en Normandie, chez M. de Nollent, beau-frère de son cousin Léon Blain. Un peu plus tard, il alla à Lyon recevoir ses petits cousins Gibert, qui entraient au collège à Paris. Il profita donc presque sans interruption de son séjour à Paris.

trait, un portrait vivant. Doué d'une excellente santé, il était armé d'un appétit que ne pouvaient diminuer ni les regrets des séparations, ni les deuils nationaux :

« Il me fait trembler quand il dévore le pain de Paris. Quand nous mangeons à prix fixe, il fait disparaître des morceaux de pain, gros comme trois rangées [1], il boit de la bière, sa portion et la moitié de la mienne.

....Honoré m'étonne : on dit qu'il faut être triste trois mois dans Paris avant de s'y plaire. Il n'a été triste que trois jours, et, pendant ces trois jours, il n'a pas perdu l'appétit. Heureusement que son appétit n'augmente pas avec son contentement, car il mettrait la famine dans Paris [2].

La délicatesse de ses yeux était sa seule infirmité ; il y était sensible, car elle le privait parfois de plaisirs mondains :

« J'ai fait hier *les Rois* chez M. Laugier. Clair n'a pas pu y venir, à cause de ses yeux qui craignent beaucoup la lumière [3]. »

Très aristocrate de goûts, fréquentant volontiers la haute société, il raffinait extrêmement sur sa mise. Même quand les subsides paternels se faisaient attendre, sa correction était impeccable :

« Honoré est fâché que la lettre de change ne vienne pas à son secours..., mais il est toujours bien mis, il se nourrit bien, et il me paraît toujours content. Il espère que son père fera quelque augmentation [4].

Cette augmentation, qui fut accordée sans difficulté, était nécessaire : il s'agissait de soigner la tenue, si essentielle à un jeune avocat quelque peu solliciteur :

« M. Clair a raison d'accorder un supplément à son fils pour la toilette ; on ne juge ici les gens que par là, et c'est un passeport qu'un habit décent, avec lequel on est admis partout. Honoré... a raison de croire qu'il entre dans l'intérêt de son état d'aller de temps en temps

[1] De fougace.
[2] Lettres du 17 nov. et du premier décembre 1818.
[3] Lettres du 19 janvier 1820.
[4] Lettre du 5 mars 1819.

chez de grands personnages. Il faut qu'un avocat ne soit entrepris nulle part [1].

Après deux hivers, Clair était devenu tout à fait Parisien :

« Honoré se porte bien ; il a l'air d'un Parisien, né natif de Paris. Plaisanterie à part, Honoré est un jeune homme aimable qui a ajouté à son bon caractère les manières de la bonne société [2].

Il était devenu Parisien jusque dans sa manière de faire son droit, d'une façon assez indépendante à l'égard des cours de la Faculté, avec des villégiatures prolongées qui surprenaient les bonnes gens comme leur camarade Jacquemin. Mais Pichot justifiait son ami, d'un ton assez hautain à l'endroit des Arlésiens :

« Honoré, qui est à Montmorency à demeure, est venu avant-hier à Paris pour savoir des nouvelles. Quant aux audiences, etc. etc., qu'est-ce que les gens d'Arles comprennent à ça ? (*sic*) Il fait son cours de droit, voilà l'important ; il ne suit pas tous les cours parce que c'est inutile ; et quant aux audiences de Paris, qui ne sont pas celles d'Arles, c'est comme si on trouvait à redire à ce que je fréquente les hôpitaux plus que l'école [3].

Dès la rentrée de 1819, Honoré Clair avait fait faire son portrait « en Parisien », pour l'envoyer à sa famille. Bien entendu, c'était sa famille qui l'avait payé, mais Clair avait du moins eu la politesse de lui laisser le choix de son effigie [4] :

« ...Honoré demande si on veut son portrait en pied ou seulement en buste, et la grandeur à peu près. On en fait ici de tous prix, depuis dix mille francs jusqu'à cinquante.

Avec eux, un autre Arlésien, Cyprien, faisait son droit à Paris, mais ils le voyaient moins fréquemment : Pichot prédisait de lui « qu'il finirait par faire fortune à Paris, car l'esprit finit toujours par percer. » Déjà, on lui confiait en province des missions administratives ou même politiques : « Cyprien vient de partir pour la Champagne, où il va en

[1] Lettre du 20 mai 1819.
[2] Lettre du 21 mai 1820.
[3] Paris, 15 sept. 1820.
[4] Paris, 16 nov. 1819.

mission. Je ne sais pas trop s'il n'y a pas de la politique dans son voyage. » Il se piquait de littérature, mais ne voulait pas qu'on le sût auteur d'un roman, et Pichot recommandait le secret à sa mère : « Quant au roman de Cyprien, n'en parle pas... Si on parle de 3e, 4e, 5e édition, laisse dire tout ce qu'on voudra. » La fortune comme la réputation de ce jeune homme marchait à pas de géant ; Pichot disait le 20 juillet 1820 :

« A-t-on parlé de Cyprien à Saint-Remy ? Il est en beau chemin. Je crois qu'avant un an il aura cent mille francs en poche : tu peux dire deux cent mille, et peut-être ne te tromperais-tu pas. Car il me faisait son compte l'autre jour chez Véry. On ne dîne pas chez Véry à moins d'un louis [1].

Il prit la vogue avec une romance de circonstance, — ou d'occasion, — sur la naissance du duc de Bordeaux. Décidément lancé par cette flatterie, il redouble en composant un opéra, — ou peut-être une cantate, — qui devait être joué au baptême de l'enfant du miracle :

« Notre ami Cyprien est *enchanté* d'être *chanté* partout ; il est en chemin pour obtenir un plus beau succès et un succès qui vaut quelques milliers d'écus. Il a fait un opéra de circonstance qui sera joué pour le baptême. Les faveurs de la cour vont pleuvoir sur lui [2].

Pichot, quoique libéral, était visiblement impressionné par cette future pluie de faveurs, et par cette invitation de camarade à dîner chez Véry, à un louis !

Il faut citer encore, parmi leurs camarades arlésiens, un élève pharmacien qui, pour gagner sa vie et économiser de quoi suivre plus tard les cours de la Faculté, s'était mis « potard » dans un village de banlieue : le bon Jacquemin était, de l'avis de Pichot, « un excellent garçon qui sait très bien la botanique, mais qui n'entend rien au droit ni aux habitudes de Paris [3]. » Il devint par la suite un botaniste distingué, et écrivit, lui aussi, quelques monographies estimées d'archéologie arlésienne.

[1] Lettres du 16 novembre 1819, 24 avril, 21 mai, 20 juillet 1820.
[2] Lettre du 3 novembre 1820.
[3] Lettre du 15 septembre 1820.

Ce n'étaient pas seulement les gens, c'étaient aussi les choses qui le liaient à Arles: d'abord, les affaires publiques de sa ville natale et de la région. Il y avait alors à débattre une question de première importance pour la vieille ville en décadence, le maintien du tribunal[1]. Le tribunal serait-il donné à Arles, déjà en possession de la sous-préfecture, ou à sa rivale Tarascon? Pichot arriva à Paris au fort de cette lutte et la suivit d'abord avec intérêt:

« Les Tarasconais font peur ici plus qu'à Arles, parce qu'avec l'intrigue on vient à bout de tout ; mais, pourtant, il y a tant de grandes affaires que Arles et Tarascon seront oubliées. »

Et lui-même oublia assez vite la passion qu'apportaient à cette affaire les deux villes concurrentes :

« Vos gens qui se provoquent sont bien fatiguants (*sic*), et cela fait plus de tort au tribunal qu'on ne croit... Il y a ici le procureur général d'Aix, qui dit souvent que ni Arles ni Tarascon ne le méritent. Il ne le dit pas, mais comme il le pense, quelqu'un, qui est son secrétaire, me le dit[2]. »

La cause d'Arles était défendue avec un vif dévouement par M. Gibert, mais le zèle même de celui-ci se lassait. A. Pichot ne craint pas de suggérer officieusement à ses concitoyens qu'un cadeau, un hommage de la reconnaissance publique, pourrait redoubler ou encourager ce zèle :

« M. Gibert aimerait mieux aller à Arles. Tant pis, et surtout pour le tribunal, car la tarasque intrigue plus que jamais, et, sans lui....! Si la ville savait toute la peine qu'il se donne, elle se croirait obligée de faire quelque cadeau à lui ou plutôt à Madame, quoiqu'ils soient loin de rien exiger. Mais peut-être devrait-on le faire... On ne peut

[1] D'autant plus importante, qu'Arles venait de voir résoudre contre elle la question de l'archevêché, un moment rétabli avec nomination de M. de Beaulieu, évêque de Soissons, mais définitivement supprimé au début de 1818; Am. Pichot disait dans une lettre antérieure, du 2 septembre 1817: « Je ne crois pas que Tarascon doive avoir le tribunal parce qu'Arles a un archevêque; au contraire, c'est un lien de plus qui attache le tribunal à Arles... Prépare-t-on l'archevêché? Les robes noires doivent être bien contentes. »

[2] Lettres du 17 novembre 1818 et du 6 avril 1819.

guère donner d'informations sur l'organisation du tribunal, qui restera probablement tel qu'il est. Tel qui croit que M. Germanes voudrait être président risque de se tromper. Il n'est pas impossible que le sous-préfet soit changé... [1] »

Mais le zèle d'un seul homme pouvait-il suffire? « Les Tarasconnais font ici le diable à quatre, je ne sais trop s'ils auront raison », écrit le 20 mai Pichot, qui, du reste, perd de jour en jour de sa confiance, « quoique tout, jusqu'ici, promette l'avantage à Arles. » Mais, comme « à Paris rien n'est certain », « on est bien bête de parier mille écus pour le tribunal. Les démarches de M. Gibert, qui « se réveille quand il s'agit de faire visite à ceux qui ont de l'influence », étaient, d'autre part, contrecarrées par la nullité ou la grossièreté du maire d'Arles, M. de Jonquières, chez qui la naissance ne suppléait pas à l'absence d'éducation : « Comme tous les hommes sont égaux à Paris quand ils ont de l'éducation, ceux qui n'en ont pas sont en dessous, et M. de Jonquières ne brille pas en société. » Pichot lui reprochait aussi de manquer de générosité, mais nous ne pouvons guère apprécier la valeur de ce reproche : il paraît être question de calomnies lancées par lui contre un ennemi politique.

« Je rencontrai l'autre jour M. de Clermont, qui avait l'air bien triste. M. de Jonquières en dit pis que pendre, ce qui est peu généreux [2]. »

Au ministère, ce maire était traité de haut en bas, et l'anecdote courait, qu'ayant voulu, en partant de Paris, emporter en Arles des nouvelles positives de *son* tribunal,

« Il a été bien sot quant M. Siméon lui a dit : « Vous voulez partir, partez! Vous voulez rester, restez! Tout se fera bien sans vous. »

Et le narrateur conclut :

« Pour moi, il est homme à faire prendre une mauvaise opinion de tout ce qu'il représente. »

Aussi, malgré les démarches de M. Gibert, malgré l'opinion personnelle de Siméon, bien que les Arlésiens eussent espéré

[1] Lettre du 20 avril 1819.
[2] Lettre du 5 mars 1820.

jusqu'à la fin, comme le montre cet autre fragment de lettre du 18 mars 1820 :

« L'affaire d'Arles se juge demain au Conseil d'Etat, et même aujourd'hui, je crois... vous saurez donc demain de quoi il aura été question. M. Siméon y sera..... mais, rien n'est sûr, quoique M. Gibert espère, ce qui vaut presque une certitude. Si Arles gagne, c'est à M. Gibert qu'on le devra et non..... M. le Maire ne tardera pas à partir... »

Ce fut, comme on le sait, Tarascon qui obtint le Tribunal [1].

Un peu plus tard, ce furent les élections législatives qui ramenèrent l'attention de Pichot sur Arles, comme arlésien et comme neveu, puisque contre le général Donnadieu, *ultra,* et Puget-Barbentane, libéral, se présentait son oncle Pierre Blain, royaliste modéré. Dans la société que voyait à Paris Amédée Pichot, quelques personnes, soit conviction, soit politesse, lui prédisaient le succès de M. Blain. Ce fut un échec, un échec sans atténuation : Donnadieu réunit sur 267 votants, 161 voix; Blain n'en eut que 48, et Puget Barbentane 45 seulement ; une voix s'égara sur l'ami de Pichot, M. Laugier de Chartrouse, et le plus prudent des électeurs vota *non* [2]. Tout en regrettant la déconvenue de son oncle, Pichot ne pouvait s'empêcher de le féliciter de conserver son indépendance :

Peut-être M. Pierre doit-il se féliciter de pouvoir vivre encore indépendant comme il a toujours fait. Malgré l'agrément qu'eût pu me procurer son séjour ici, j'aurais craint que les séances orageuses n'influassent sur son humeur et ne s'altérassent de temps en temps aux dépens de ceux qui seroient à son entour. Quant au choix qu'a fait notre arrondissement, il ne peut qu'être désavantageux à la ville ; ou le parti triomphera, et alors Tarascon se fera valoir auprès du député ; ou si un autre 5 septembre a lieu, comme en 1816, ce sera Arles qui l'aura nommé [3].

Le succès de Donnadieu n'était ni très honorable, ni très enviable : le ministère s'était laissé tromper par l'administration des Bouches-du-Rhône, la population avait été égarée.

[1] Lettres du 20 avril, 20 mai, 11 juin 1819, 5 et 18 mars 1820.
[2] Note de Mège à une lettre de Pichot du 3 novembre 1820.
[3] Lettre du 11 novembre 1820.

« .... Tous ceux qui ont mené la chose n'y ont vu goutte, le ministère s'est laissé bafouer par le préfet et le sous-préfet; si ces deux messieurs ne sont pas changés, il faudra plaindre M. Siméon et M. Monnier et les déclarer nuls. On dit qu'on se repend déjà à Arles [1]. »

L'opinion était à Paris nettement défavorable à ce général politicien, bien qu'on voulût le représenter comme le plus raisonnable des ultras; mais Pichot exprime l'avis le plus méprisant sur sa moralité. Un compatriote du nouvel élu, l'ancien boulanger Court, devenu un excellent maître d'armes, le rendit ridicule en allant le complimenter pour *ratifier* son élection :

« Il court ici le bruit que le député Donnadieu sera un des plus raisonnables. Je crois, quant à moi, que si on voulait l'acheter il seroit à vendre. Sans doute que M. de Bouchaud aura prévenu Court le boulanger. Il mit le bel habit et fut dès le grand matin saluer le général Donnadieu, pour *ratifier*, dit-il, le choix de la ville d'Arles. Il se passa entre eux un dialogue fort drôle. Ce Court est toujours impertinentissime comme à Arles [2]. »

Le lien qui rattachait le plus fortement Amédée Pichot à Arles, c'était sa correspondance avec sa mère et sa mère elle-même. Malgré son égoïsme foncier et son indifférence déclarée à l'égard de sa famille, le jeune médecin avait une réelle tendresse pour sa vieille mère ; elle se traduisait souvent par des accès de mauvaise humeur et des querelles. Si fréquentes et si abondantes que fussent les lettres de son fils, Mme Pichot n'en était jamais satisfaite. Parfois, Amédée restait un peu trop longtemps sans lui écrire ; alors sa mère s'effrayait et lui envoyait des lettres éplorées. Le fait dut se reproduire plusieurs fois ; Amédée s'en agaça à la longue et rappela assez vertement sa mère à la raison :

« Ta lettre est vraiment désolante pour moi, ma bonne mère, j'ai certes eu tort de tant tarder à te répondre, quoique l'incertitude du lieu où tu étais et de pressantes occupations soient mon excuse;

[1] Lettre du 11 novembre 1820.
[2] Lettre du 28 novembre 1820.

mais ce n'est pas quinze jours de silence qui font un homme mort. Tu conviendras que tu prends aisément l'alarme; je t'ai écrit cinquante fois que j'avais beaucoup à faire : tu devais au moins admettre aussi parmi tes suppositions celle de quelque occupation et de ma négligence.

Ta lettre m'inquiète, elle m'afflige, elle me met de très-mauvaise humeur. Veuille donc bien à l'avenir avoir un peu plus de patience, car si j'étais malade, je m'empresserais de te l'écrire, de peur que d'une souris tu n'en fisses une montagne.

J'espère qu'à l'avenir tu seras pour moi plus indulgente et pour toi moins inquiète [1]. »

Le ton de Pichot est en général, il faut l'avouer, plus filial ; il prend cependant un plaisir visible à émerveiller la bonne Arlésienne, tantôt par des descriptions de magasins qui dépassent toutes les magnificences de la foire de Beaucaire, tantôt par des cadeaux à la dernière mode : « Je t'achèterai des lunettes en écaille, qui sont très à la mode à Paris [2]», mais surtout par des conseils sur les toilettes [3] et les usages : il aurait voulu que sa mère renonçât à certaines habitudes par trop provinciales, par trop bourgeoises de petite ville, qu'elle s'abstînt désormais des commérages, des caquetages, des bavardages. Mais n'est-ce pas trop demander à une Arlésienne ?

« ... Si tu vas à Vignery, habitues-toi à dire que tu t'es bien promis*e* (*sic*) de ne plus parler de personne et garde-toi de dire, « Madame une telle va beaucoup avec les filles du maire.., a toujours de beaux *ajus*,.. etc., etc. » Parle des pénitens, mais plus des *pénitentes*, même pour les plaindre....

Jamais tu ne dois rendre de visite ; dorénavant tu enverras ta domestique savoir des nouvelles : c'est plus commode et plus parisien [4]. »

[1] Lettre du 9 janvier 1820.

[2] Lettre du 12 octobre 1819.

[3] « Mme Estrangin a fait déjà les tailles longues : elle a bien fait, car voici six mois qu'elles sont à la mode, ou plutôt trois mois qu'on ne les porte plus hautes. Mais ici chaque beauté se met comme elle veut, et a l'air de consulter plutôt ce qui lui va bien que la mode (1er septembre 1819).

[4] Lettres du 24 juin 1819 et du 15 sept. 1820.

Il a renoncé presque complètement à ces discussions théologiques et à ces invectives voltairiennes qui faisaient le désespoir de sa mère. Une fois seulement l'on peut discerner quelque ironie dans les compliments qu'il lui fait à propos des bénédictions versées sur Arles par les missionnaires, et dans le rapprochement très voulu de ces hommes de Dieu et des romans scandaleux dont on les faisait les héros.

« Je te félicite, ma chère mère, de toutes les bénédictions que le ciel vous a envoyées dans la personne de l'archevêque et de ces missionnaires, dont on fait maintenant des romans à Paris, car on veut aussi en jouir ici à sa manière. Mais je ne crois pas devoir envoyer ces romans-là dans la ville d'Arles, car je n'ai pas le temps de les lire, et on m'a dit que c'était très scandaleux. Paris est une autre Babylone, vois-tu, et on s'y damne de toutes les manières. Il faudra donc, au moins quand je serai vieux, dire comme Mr Gibert qu'il est temps d'aller faire son salut à Arles. Je te plains d'être privée des processions de la Fête-Dieu ; ce sera jusqu'au bout ton rôle d'être utile aux dépens de tes plaisirs. Mais le ciel doublera le nombre de tes années, pour qu'il n'y ait rien de perdu pour toi, même dans ce monde [1]. »

Dans ce dernier morceau, il n'y a plus d'ironie. S'il n'y en a pas non plus dans une lettre, de quelques semaines antérieure, écrite au sujet de la mort d'un sien cousin, on peut y blâmer une affectation d'indifférence philosophique qui paraît assez peu naturelle chez Pichot, quand il écrit par exemple

« Il y a peu de philosophie à nous occuper cependant de ceux qui semblent plus particulièrement se diriger du côté du lit de notre dernier sommeil ; car nous y courons tous sans nous en douter, et on y arrive souvent aussi vite avec l'apparence d'une bonne santé qu'avec une vie vacillante. »

Et de la mort de son cousin il arrive, par une pente naturelle, à une description du Père-Lachaise, faite sur un ton de moraliste aimablement satirique. Il s'en amuse d'ailleurs lui-même, parvenu à la fin de sa tirade :

« C'est un séjour charmant, de riants bocages : des couronnes de fleurs posées sur les tombes semblent y inviter au doux repos des morts. De somptueux mausolées promettent aux orgueilleux du siècle

[1] Lettre du 31 mai 1820.

une dernière demeure digne de leurs palais. Ils y jouiront d'une place distinguée, comme dans le monde, et leurs ombres errantes autour du marbre doré qui contient leurs dépouilles, auront encore le plaisir de jeter un regard dédaigneux sur l'humble habitant de la chaumière dont une simple croix désigne le monument. Mais pourquoi penser que nous conservons nos passions et nos vices après le repos ? Espérons plutôt que tous ceux qui ne sont plus sont frères, et que le silence de la tombe calme tous les orages du cœur.

Voilà ce qu'on appelle de la philosophie romantique ; je ne sais trop comment cela m'est venu, car tu vas croire que je suis triste ; et, à part quelque légers nuages, qu'une mort ou toute autre mauvaise nouvelle peut faire arrêter un moment sur mes idées, je suis très heureux et très content [1]. »

La tendresse filiale de Pichot se peint heureusement mieux à son avantage dans une lettre de septembre 1820, qui est la dernière du recueil. Là, Amédée donne un libre cours à son affection, jette le masque de Parisien et de littérateur qu'il prend trop souvent, et l'entrain qu'il met à exposer à sa vieille mère ses projets de réunion et de vie commune est tout à fait cordial :

« J'ai déjà acheté le schawl, que je remettrai à M. Balze ; il m'a coûté quatre-vingt cinq francs ; c'est un de ces mérinos qui se vendoient deux cent cinquante francs il y a trois ou quatre ans. Je ne sais pas s'il sera beau à Arles : je ne l'ai pas acheté tout seul. Tu pourras le donner pour un schawl de quatre-vingt-dix à cent francs, car on prétend l'avoir vendu au prix de fabrique : c'est parole de marchand. Pourquoi mes meubles m'enpêcheraient-ils de te faire cet envoi ? Si tu en dis autant lorsque je t'enverrai une voiture, je te l'enverrai de même : ainsi ne dis rien ; plaisanterie à part, tu dois bien penser que, si les dépenses de cet hiver me pèsent, je t'écrirai pour réclamer les dix francs de Mme Hurard. Je serai ici cette année fort à mon aise, ayant de l'ordre ; je compte même avoir de quoi faire le voyage de Londres au mois de mai, voyage que je tâcherai bien de gagner dans le pays même ; j'y resterai jusqu'en juillet. Je passerai ici août et quinze jours de septembre, et le 25 septembre, je partirai pour Arles, où nous déciderons l'avenir de deux ou trois années, selon les événements politiques. Mon grand projet, c'est d'être réuni à ma mère, mais de l'être sans regret. A Arles ou à Paris, nous vivrons ensemble : je l'ai juré. Si les affaires politiques l'exigent, à Paris ; si

[1] Lettre du 24 avril 1820.

tout est tranquille, à Arles. Sois certaine que ni fortune ni gloire ne pourront me faire renoncer à ma mère. C'est autant pour moi que pour toi que je rêve cet avenir ; tu sais que je suis toujours content dans notre maisonnette. Absent trois ans, je vais te voir, et alors nous verrons pour les années suivantes. Sois donc tranquille, cherche à te distraire. Je suis heureux : cette idée doit te sourire et te consoler. On se réunit aussi par la pensée; tu peux dire souvent, sans risquer de te tromper : *il pense à moi*.

Je te répète d'être gaie, de ne rien te refuser pour te distraire ; je t'assure que tout ce qui m'amuse ici n'est que distraction, je n'appellerai bonheur que le plaisir d'être avec moi; il n'y a que toi que j'aime constamment, sans caprice, sans diminution de tendresse. »

Cette charmante lettre, si familière et si tendre, méritait d'être citée toute entière. Est-elle réellement la dernière que Pichot a écrite à sa mère, ou bien Mège a-t-il sacrifié la vérité documentaire à l'effet sentimental ? On n'en sait rien, et qu'importe? Cette dernière lettre est un élément essentiel d'appréciation du caractère d'Am. Pichot, et une preuve de la force de ces liens de famille qui le rattachaient à Arles. Arles le tenait solidement et ne l'a jamais complètement lâché.

Cependant, cet accès sentimental n'est qu'un incident dans la correspondance de Pichot, et son *arlésianisme*, très vivace au début, n'alla pas sans s'atténuer quelque peu. Malgré tous ses regrets, toutes ses protestations qu'il ne pourrait vivre qu'en Arles à défaut de Paris, il s'acclimata vite à Paris, et ce déraciné n'y était pas depuis six semaines, qu'il se moquait de sa ville natale, avec son ami Clair :

.... Nous parlons souvent d'Arles et de nos familles, mais nous nous consolons en riant, parce qu'il y a ici tant de choses drôles et très drôles ! Arles vu de loin nous paraît si singulier, que nous faisons des rires à nous tenir les côtes. Rien de plus amusant pour nous que de comparer les choses du pays à celles de Paris. Nous vous aimons bien, mais nous rions pour ne pas pleurer [1].

Quelques mois après, il disait en plaisantant qu'il aimait toujours Arles, mais qu'il aimait bien aussi les Parisiennes :

[1] 15 décembre 1818.

« Ma foi! Honoré et moi, nous serons obligés d'amener notre femme de Paris! si on profite de notre absence pour nous les prendre toutes. Malheureusement les parisiennes aiment Paris autant que nous aimons Arles et elles ont raison. C'est pourtant domage, car nous aimons aussi beaucoup les parisiennes [1]. »

Mais il ne plaisantait pas, quand il dit une raison qu'il a de préférer Paris. « J'aime surtout Paris, parce que j'y suis isolé de toute tracasserie de famille. » Il avoue qu'il parle rarement de ces parents qui l'affligeaient, et il ajoute : « Je désire qu'on parle peu de moi. C'est probablement ce qui arrive. » Et il s'applique, en le retournant, le proverbe, et dit « que les absents n'ont pas toujours tort. » Il professe d'ailleurs une égale défiance envers ses collègues d'Arles et de partout et exprime que son principal souhait est d'être laissé tranquille :

« .... Je me soucie fort peu des éloges de mes collègues ; les éloges sont souvent perfides ; on ne loue que ceux qu'on ne craint pas ou qu'on ruine tout bas. Le silence commence à être fort de mon goût ; je m'accoutume à parler peu moi-même... [2] »

Ce dernier trait tendrait à prouver qu'il cessait d'être méridional. En effet, un an après son arrivée à Paris, il s'y déclarait pleinement acclimaté et heureux :

« .... Pour moi le temps me passe vite ; content de gagner quelques sous comme si je touchais des sommes, modéré dans mes jouissances, mais m'amusant quelquefois, je me plais à Paris tous les jours davantage [3]. »

V

« Se plaisant à Paris », comme il le dit, et tous les jours davantage, il s'intéressa naturellement à la chronique parisienne, à la vie politique et sociale de la grande ville où le retenaient son ambition, son désir de gloire, son besoin de faire fortune.

Pichot a donc vu Paris, et il raconte à sa mère ce qu'il y a

[1] 26 avril 1819.
[2] Lettre du 24 juin 1819.
[3] Lettre du 1er novembre 1819.

vu. — Ce sont d'abord les mille détails de la vie parisienne, sur quoi l'on trouve dans ses lettres ses impressions; les spectacles de la rue l'amusent et le charment; les petites boutiques de Noël, alors installées dans les passages et sur les ponts de la Seine, étaient le centre d'un mouvement et d'une gaîté immenses. Une comparaison classique pour un arlésien, celle de la foire de Beaucaire, s'imposa naturellement à son esprit :

« Tout va gaîment à Paris : les ponts et les principaux passages sont des lieux de foire pendant cette semaine et l'autre. Tous les petits marchands crient au bon marché. On vend des joujoux, des étrennes de toutes les façons, jusqu'à des complimens de bonne année pour deux sous : puisqu'ils sont si bon marché, ce n'est pas la peine que je te fasse le mien....

... Le moment est assez brillant ; car pendant un mois à cette époque, toutes les grandes rues et les ponts sont comme une foire de Beaucaire à Paris, ce qui vaut bien Beaucaire des bords du Rhône[1]. »

La saison était fort gaie. Malgré les préoccupations politiques et les dangers qui menaçaient toujours sourdement la dynastie restaurée, « on ne laisse pas de courir aux bals et aux spectacles. » Nos jeunes gens ne manquent pas la grande attraction du carême de 1819, la représentation d'Athalie avec chœurs à l'Opéra, que Pichot, par une amusante étourderie, appelle une tragédie chrétienne [2].

Nous avons vu pour nos six francs la tragédie chrétienne d'Athalie à l'Opéra avec les chœurs. C'est une pièce de carême, mais rien n'est plus beau. Beaucoup de billets se sont payés jusqu'à 50, 100 francs. Plus un spectacle est cher, plus la salle est remplie: la salle de l'Opéra présentait un beau coup d'œil; rien n'égalait la richesse de la parure des dames. A Paris le luxe et la grâce savent être d'accord, et une dame est bien, même chargée de diamants.

Autre distraction de carême, la promenade de *Longchamps* plaisir plus historique que réel, mais sur lequel Pichot insiste, car il ne coûte rien, et peut-être fallait-il se faire pardonner les *six francs* d'Athalie, dépense excessive pour Arles et pour l'époque :

[1] Lettres des 28 décembre 1818 et 13 janvier 1819.
[2] Lettre du 24 mars 1819.

« A Paris, on va le jeudi-saint se promener aux Champs-Élisées en beaux équipages, et le vendredi c'est encore plus brillant. Rien de beau comme cette promenade dite de Longchamps, où des voitures élégantes, des attelages magnifiques et la toilette des dames forment un spectacle admirable. Voilà de ces plaisirs qui ne coûtent rien à ceux qui se contentent comme nous d'avaler à pied la poussière, quoiqu'on arrose comme le pré de Beaucaire [1]. »

Les distractions les plus inattendues naissaient d'ailleurs tous les jours : Paris fit fête en 1819 à une ambassade du Shah de Perse ; un heureux hasard fit que les deux amis rencontrèrent le diplomate oriental aux Invalides. Il y a quatre-vingts ans, on se demandait encore volontiers « comment l'on peut être Persan » ; et, entraînés par une curiosité et une vanité assez juvéniles, ils se mêlèrent au cortège de ce seigneur. Commode moyen de visiter en détail les Invalides !

« Un des plus beaux cachemires que nous ayons vu, c'est celui de l'ambassadeur Persan. Nous nous trouvâmes avec lui aux Invalides, et l'idée nous vint de nous faire passer pour des gens de sa suite. Nous nous mîmes fièrement derrière l'ambassadeur, qui est un bel homme à barbe noire ; nous entrâmes partout avec lui, nous parlâmes anglais avec un autre persan, qui est son secrétaire, et nous faillîmes être invités à dîner ; mais nous n'osâmes pas monter dans la voiture. Au premier jour nous tâcherons de nous introduire au palais pour voir la belle esclave du prince, qui est la plus belle circassienne du monde. Il n'y a que d'avoir un habit à Paris : on va partout... [2] »

Du reste, comme on voit, ils ne s'en font pas accroire, et c'est son habit plus que son mérite qu'Amédée Pichot remercie de son aubaine. Pourquoi n'ont-ils pas persévéré dans cette aventure persane? Cette belle circassienne nous aurait peut-être valu une ébauche de roman, pendant de l'esquisse de la jolie carmaguaise ; cette esclave aurait fait la chaîne, des sultanes révoltées des Lettres persanes ou de la délicieuse *Zaïrette* à la plaintive Haydée de *Monte-Cristo*.

Pendant l'été reparaissent processions et illuminations que Pichot signale, sans enthousiasme, et qui dans ses récits n'en méritent point : le public se désintéresse des illuminations

[1] Lettre du 20 avril 1819.
[2] Lettre du 24 mars 1819.

du 3 mai (en l'honneur du retour de Louis XVIII); les processions n'étaient qu'une corvée, et non un spectacle comme à Arles: point d'émulation entre les paroisses, point de pieuse concurrence entre les fidèles:

« Les illuminations ont été belles chez les autorités. Mais peu de particuliers se sont donné la peine d'éclairer les lampions. C'est qu'en général on se moque assez du trois mai à Paris, et, s'il y avait beaucoup de monde partout, c'était le beau temps et non le royalisme qui faisait sortir les promeneurs.

» On se prépare pour les processions de dimanche, il paraît que les reposoirs du Louvre seront fort beaux. Toutes les paroisses de Paris font leurs processions le même jour. Il faut donc n'espérer que d'en voir une. Mais on s'occupe au reste fort peu de toutes ces choses à l'avance, excepté ceux qui doivent y figurer [1]. »

Description analogue l'année suivante: on voit que le sujet tenait à cœur à la bonne Mme Pichot.

« ... On travaille déjà ici aux reposoirs qui promettent d'être beaux, le Gouvernement s'en mêle, parce que tout ce qui est spectacle, religieux ou profane, distrait toujours le peuple. Cependant on s'occupe plutôt de la loi d'élection que de toutes les tapisseries qui seront exposées dans les rues Dimanche prochain. C'est fort ennuyeux et cela fait tort à bien des gens [2]. »

Et il explique d'ailleurs lui-même pourquoi cette indifférence est générale à Paris, tandis que tout Arles est en émoi pour les processions:

« Vous devez être à Arles dans de grands préparatifs de toilette, et vos pénitens vont briller dans toute leur pompe. Dans les villes où les amusements publics sont rares, tout ce qui est cérémonie devient spectacle; à Paris, on a de tout et on n'attend rien avec impatience [3]. »

Aux Parisiens il fallait des spectacles moins pieux et plus divertissants. Pichot lui-même préférait à la pure joie de contempler des files de pénitents, fussent-ils *bourras*, une

[1] Lettres du 4 mai et 11 juin 1819.
[2] Lettre du 31 mai 1320.
[3] Même lettre du 11 juin 1819.

fraîche soirée dans le jardin de Tivoli dont il décrit avec complaisanceles merveilles :

« ... On va beaucoup maintenant dans les jardins de Tivoli et de Marbeuf. J'ai été plusieurs dimanches de suite à Tivoli avec M. ou Mme Gibert, à l'aide du billet de M. de Bief, car il en coûte trois francs d'entrée. Sous un salon de verdure, de jolies demoiselles, qui ne sont cependant que des feseuses de mode ou des ouvrières, toutes bien parées qu'elles sont, dansent avec les calicots au son d'un orchestre très animé; plus loin un concert de musiciens rassemble un cercle d'amateurs ; dans une allée, des jeunes gens enfourchent des chevaux de bois [1] qui vont tout seuls, quand on sait les faire aller ; dans une autre, une promenade d'élégants et d'élégantes. Des chars volants, des gondoles aériennes font voyager dans les airs ceux qui dédaignent de se mêler dans la foule. Les petits enfants et beaucoup de grands garçons courent au théâtre des marionnettes, où Polichinelle danse au moyen d'un fil secret. Plus loin, c'est un escamoteur, ce sont des danseurs de corde, des sauteurs ; et enfin un roulement sourd comme celui du tonnerre vous attire du côté des montagnes [2], où pour dix sous on fait dans une minute un quart de lieue en poste, sans chevaux ni postillon; tout cela se trouve dans un même jardin ainsi que mille jeux divers, celui de la bague, du billard, etc. Tous les arbres sont illuminés en verres de toutes couleurs, et quand dix heures sonnent, un superbe feu d'artifice couronne la soirée.

Avec de l'argent on peut se faire un paradis à Paris [3]. »

D'autres jours, plus modestement il se contentait d'aller se mêler à la foule des consommateurs qui combattaient, à grand renfort de limonades, de groseilles, et de glaces, les chaleurs apportées par la comète [4], car rien ne manqua aux agréments de Paris, en cette heureuse année 1819, pour la joie des badauds: ils eurent une comète en juillet, — « Voici quelques jours qu'une comète inattendue nous est venue apporter de grandes chaleurs », — et en août une exposition universelle.

L'exposition s'ouvrit le 25, jour de la saint Louis, fête du roi, dans la grande galerie du Louvre. Bien que Pichot estimât celle-ci, non sans exagération, plus longue que le pont de

[1] Les draisiennes, première forme des vélocipèdes.
[2] Les montagnes russes, alors dans leur nouveauté.
[3] Lettre du 12 juin 1819.
[4] Lettre du 6 juillet 1819.

Crau, elle contenait un salon de peinture et une exposition industrielle. Pichot, peu féru d'économie politique, y remarqua surtout les objets d'art, notamment les berceaux destinés au futur enfant de Mme la duchesse de Berry, qui ne sont pas sans lui inspirer quelques réflexions judicieuses et mélancoliques :

« Mais depuis le 25 on a ouvert le Louvre où sont réunis tous les échantillons de nos manufactures, draps et papiers, instruments de musique et machines de mécanique, meubles, pendules, etc., etc. Il y a certainement bien des objets admirables ; mais ce qui est beau surtout, c'est l'arrangement de toutes ces choses, dont on ne peut donner une idée. On remarque deux berceaux d'une richesse et d'un bon goût qui prouvent qu'on espère les faire acheter au petit marmot, mâle ou femelle, que nous donnera bientôt Mme de Berry. Je souhaite à ce petit enfant un bon sommeil, soit qu'on l'endorme dans celui de ces berceaux qui représente un *négo-chin* élégant sur une mer soutenue par quatre portefaix (Dieu sait si ce ne sera pas une mer d'orage !), soit qu'il fasse son caca dauphin dans l'autre, qui est un berceau proprement dit, mais plus brillant encore. On expose aussi tous les tableaux de nos peintres du jour, et il y en a peu de bons. Mais l'ensemble est magnifique : figure-toi une galerie aussi longue que le pont de Crau, et meublée de tout ce que les couleurs ont pu produire de plus éclatant, car tous ces tableaux brillent par les couleurs, et la salle du musée est plus belle quand elle ne contient que les anciens chefs-d'œuvres qui pendant six semaines souffrent modestement que les nouveaux venus les remplacent. Il y a du monde à étouffer. »

Et il ajoute le 30 novembre 1819 que le musée a été à peine assez grand pour contenir tous les tableaux de l'exposition.

Le jour même de l'ouverture de l'Exposition, Paris avait célébré la fête du roi, et tout libéral qu'il est, tout disposé à diminuer les succès de la monarchie, Pichot reconnaît le succès de la Saint-Louis, qu'il décrit :

« La fête du roi a été plus brillante que j'aurois cru dans la capitale. Elle a consisté la veille dans un spectacle gratis, où la canaille va écouter nos grands acteurs avec un silence dont nos jeunes bourgeois

[1] Lettre du 1er septembre

des bords du Rhône n'ont aucune idée, et en un concert donné au roi dans son château des Tuileries, concert qui attira beaucoup de monde. Le lendemain, des distributions gratuites de comestibles, et surtout de vin, mirent le peuple en goguette, et le soir un feu d'artifice des plus beaux attira une population immense aux Champs Elysées et aux Tuileries : je n'ai jamais vu tant de monde ; les illuminations furent magnifiques, et il y avait certains hôtels vraiment d'un très bon goût. Le jour suivant, il semblait que la veille avait été un jour comme un autre[1]. »

Mais il se lassa assez vite de ces solennités royalistes : le 5 mars 1820, il ne se dérangea même pas pour voir l'enterrement du duc de Berry : « Comme tout est spectacle à Paris, on est accouru en foule pour voir le convoi. Il paraît que c'était superbe, mais je n'ai pas été curieux de le voir. » Le sacre n'excitait même pas sa curiosité : « Je doute beaucoup que le sacre du roi ait lieu, vu qu'il n'y a encore rien de certain à ce sujet et que personne ne le désire vivement[2]. »

La même réserve qu'il observait dans ses confidences sur ses mœurs, il la garde à propos des mœurs publiques. Je crois bien n'avoir rencontré dans toute sa correspondance qu'une anecdote un peu singulière ; encore par son caractère psychopathique était-elle tout à fait du domaine médical du jeune Pichot :

On parle beaucoup à Paris de certains *piqueurs*, qui attaquent les jeunes filles et les lardent avec des petites broches. Il y a de quoi en rire et de quoi avoir peur. C'est un diable qui est dans Paris ; d'autres disent un certain lord anglais, assez mauvais sujet[3].

C'est probablement une des premières apparitions dans la chronique, peut-être même sur les boulevards, de ce cas bien connu d'érotomanie.

Il y a un peu de tout, on le voit, dans la chronique qu'Amédée Pichot envoie par fragments et au courant de la plume, à sa mère ; il lui parle au hasard de tout ce qu'il croit de nature à l'intéresser ; tel renseignement de modes, tel conseil à Mme Estrangin, couturière, précède les mélancoliques

[1] Lettre du 1er sept. 1819.
[2] Lettres des 5 mars 1820 et 11 juin 1819.
[3] 14 décembre 1819.

réflexions sur le Père Lachaise ; les nouvelles météorologiques apparaissent dans toutes ses lettres: c'est proprement parler de la pluie et du beau temps. Il donne parfois à ses renseignements d'almanach un tour assez piquant:

D'accord avec la politique, l'horizon du mois de mai a été très-nuageux, et nous arrivons bien crotés au mois de juin, qui sera sans doute plus beau [1].

La politique l'intéresse d'ailleurs plus que la pure chronique. Il ne faut pas chercher dans ses lettres des révélations nouvelles sur les événements politiques ou parlementaires. Il ne pouvait pas en savoir les secrets, lui simple provincial. nouveau venu à Paris, fréquentant peu les salles de rédaction et les salons officiels. Il ne recueille guère que des impressions, des on dit, quelques anecdotes plus ou moins connues. C'est surtout comme témoignage sur l'état des esprits, sur la fin de l'agitation bonapartiste, sur les premières crises parlementaires que ses lettres sont curieuses.

Quinze jours après son arrivée à Paris, il tombe — comme il arrive, — dans le travers ordinaire des débutants et donne un tableau d'ensemble de la situation politique. De mauvaises nouvelles pour la dynastie arrivent de Sainte-Hélène ; les ultras et les bonapartistes s'agitent, les indifférents les laissent s'agiter, et les Parisiens parlent politique en faisant des calembours. Le roi est méconnu du peuple, qui l'injurie, détesté des ultras ; on n'appelle la duchesse de Berry que *cette pauvre duchesse;* sa laideur l'a rendue indifférente, puis odieuse aux Parisiens ; on lui reproche de ne pas avoir donné déjà un héritier au trône, et on se moque de son éternelle robe rose. Ce qui frappe le jeune observateur, c'est la médiocrité du roi, l'indifférence de la population à son égard, qu'il constate tantôt à l'opéra, tantôt à la séance de rentrée des Chambres, et il commence dès lors à suivre les intrigues des partis, le jeu des remaniements de ministère et des attributions de portefeuilles. Il faut ici lui céder la parole à lui-même :

Ces messieurs de la maison du Roi doivent être inquiets : il circule de mauvais bruits dans Paris sur l'île Sainte-Hélène, où il paroît que

[1] 31 mai 1820.

la garnison s'est révoltée. La nouvelle vous en parviendroit sans ma lettre. Mais, ma foi, quoiqu'il y ait à Paris d'aussi gros ultras qu'en province, le grand nombre des indifférents fera que les ultras ne réussiront pas. Ils parlent comme partout, mais les autres ne se gênent pas. On craint peu Bonap. (*sic*), mais on a peur de quelque diablerie plus forte que le changement du tribunal d'Arles, et le gouvernement se bat les flancs pour soutenir les fonds. Les Parisiens sont si drôles qu'on parle de tout en riant et en faisant des calembourgs. Nous verrons si les Chambres riront. J'ai rencontré le père 18 dans sa voiture. Je l'ai vu dans le fond assis comme un bon père. Le portrait que tu as ressemble. Nous l'avions déjà rencontré avec Honoré, mais sans le voir. On ne crie jamais Vive le Roi ; cependant il n'y a que les ultras qui ne l'aiment pas. J'ai vu à l'opéra la pauvre duchesse de Berry ; elle est toujours en rose, chapeau et robe ; les parisiens n'aiment pas les femmes qui ne font pas d'enfants. On ne fait point d'acclamations non plus pour elle ; elle est bien peu jolie...[1] »

« Le ministère ne fait guère de nominations actuellement. Il paroît que les députés font peur aux ministres, qui ont reculé l'époque de l'assemblée pour travailler les créatures et les nouveaux venus. M. Lainé va être nommé, dit-on, à la justice, et M. de Cazes à l'intérieur ; on croit que la police sera réunie à ce département. Le ministère s'attend à être vivement attaqué ; on ne croit pas encore à des révolutions. Le roi est bien vu, quoiqu'il n'excite pas d'enthousiasme. Au reste, on s'occupe moins de lui à Paris qu'en province. Bonaparte n'a pas réussi à s'échapper ; on ne le craint plus ; on ne pense ici qu'aux spectacles et aux promenades dès qu'il fait beau[2]. »

« Les députés vont bientôt commencer leur bavardage. Nous voyons les ultra très contents du discours du Roi. Personne n'a crié « Vive le Roi ! » le jour de la messe et de l'ouverture, hors la salle du moins. Nous vîmes le magnifique cortège des voitures dorées, des princes, des ducs, des valets galonnés, des dames de la cour couvertes de diamants, des troupes de la garde qui sont superbes, mais il n'y avoit pas foule. Cependant il ne fesoit pas froid[3]. »

« On s'occupe partout des brouilleries des ministres, M. de Cazes d'un côté, M. de Richelieu d'un autre ; tous ont donné leur démission ; tous ceux à qui on a offert la place l'ont refusée ; c'est une affaire qui inquiète les uns et fait rire les autres. Le roi doit être bien

[1] Lettre du 17 novembre 1818.
[2] Lettre, 1er décembre 1818.
[3] Lettre, 15 décembre 1818.

embarrassé. Hier soir, on ne savoit encore rien de positif, mais tous les ministres avaient fait leur paquet depuis trois jours, et attendaient avec patience que leur successeur vînt dire à chacun : « Allez-vous en ». On dit aujourd'hui qu'ils restent tous. Plusieurs conseillers d'état ont donné leur démission : c'est qu'il s'agit de revenir sur plusieurs lois de l'année dernière, et entre autres sur celles des élections. Enfin il y a un grand bouleversement, qui, s'il étoit connu en province avec le commérage de Paris, intrigueroit encore plus qu'ici. Honoré écriroit tout cela à sa famille, mais il dit qu'il veut attendre qu'il y ait du certain. Ma foi ! c'est le moyen d'être prévenu par les journaux [1] ! »

Intrigues et brouilles sont toutes superficielles; elles sont bientôt apaisées par la trêve des confiseurs. Un Arlésien, accoutumé à la violence extérieure des passions politiques du midi, qui divisent parfois en deux camps, lesquels feignent de s'ignorer, la population d'un village, qui se mêlent aux moindres actes de l'existence, devait être surpris de la légèreté avec laquelle les Parisiens causaient politique, se réconciliaient dans les couloirs, et oubliaient en dansant les malheurs dont ils se faisaient eux-mêmes les prophètes :

Les événemens politiques font donc toujours l'aliment des conversations : heureusement qu'à Paris la tristesse ne gagne pas dessus. On vous dit d'un air consterné que tout est perdu, et soudain se déride le front pour inviter une demoiselle à une contredanse. Il y a même des gens, hommes ou femmes, qui ne se donnent pas la peine de prendre l'air de ce qu'ils disent, et c'est avec la physionomie la plus calme qu'on vous assure qu'on est au désespoir. Il est évident que tout ce qui n'est pas royaliste marche aujourd'hui fièrement. On voit dans les bals des ganses de rubans à trois couleurs, et tous les bannis sont à Paris, bien vus et fêtés par leurs amis. Il y a si longtemps qu'on nous fait peur qu'on est ennuyé de croire à un changement ; le pauvre Clair peut rester tranquille : nous l'avertirons un peu à l'avance. On entend dire ces jours-ci que le prince Eugène a refusé la couronne, et que Bernadote la recevra peut-être plus volontiers, qu'il n'en croyait rien [2].

[1] Lettre, 28 décembre 1818.

[2] Lettre du 16 février 1819. Pichot prit vite le ton parisien. L'année d'après, la façon dont il peint ses sentiments après la mort du duc de Berry montre qu'il était revenu de son étonnement. « J'attends donc patiemment tout événement : j'ai été consterné de la mort du prince pendant les premiers jours : je commence non à en être consolé, mais à parler d'autre chose pour m'en distraire. »

Puis la politique chôme ; les discussions sont sans violence ; la liberté des brochures dispense de crier trop fort ; les journaux se multiplient ; parmi ces brochures, qui amusaient le public plus qu'elles n'inquiétaient le gouvernement, il en parut une que l'on attribuait au roi de Rome, et qui n'excita que des sourires. Pourquoi la presse se fût-elle passionnée ? les évolutions ministérielles étaient dépourvues d'intérêt !

« Elle est peu bavarde en ce moment, cette politique. On ne s'en occupe guère dans le sens qu'entendent les Arlésiens, c'est-à-dire qu'on traite de grandes questions, mais que les petites historiettes sont rares. On est du reste bien tranquille, chacun dit ce qu'il veut, et les brochures et les gravures sont au-dessus de toutes les lois. En général, je le répète, la France paroît dormir d'un bon sommeil ; le tems est calme, et de légers nuages n'empêchent pas le roi d'être comme le soleil de Provence, le refuge de tous les politiques frilleux, c'est-à-dire de tous ceux qui craignent les révolutions. J'oubliois le Mistral ; il souffle ici par la bouche des indépendants. Les ultra sont le vent du Midi. »

« La politique n'est pas ce qui embrouille beaucoup les affaires, il y a peu de nouvelles, quoiqu'il ait paru plus de douze nouveaux journaux pour nos étrennes ; il court maintenant une brochure du Roi de Rome. Ce petit bonhomme dit des choses fort drôles ; il faut encore chanter comme dans le Devin du village : » C'est un enfant, c'est un enfant. »

« La politique ne fournit guère de nouvelles depuis quelque temps. Le ministère est pour les indépendans. Voilà du moins un parti de content ; les autres crient comme M. Bounet ; qui sait si quelque jour ils n'auront pas de revanche ? Il n'y a pas apparence jusqu'ici [1]. »

Ce calme ne dura que jusqu'à la période électorale qui commença à Paris le 26 février et y causa une vive inquiétude. Entre le peuple des *non votants*, qui avait heureusement le pain bon marché, et le monde officiel, qui se croyait sûr du succès et n'abandonnait rien de son flegme, la bourgeoisie civile et militaire était un foyer d'insurrection chaque jour plus intense. L'opposition était partout, dans les salons et les cafés. Les libéraux semblaient disposés à tolérer encore la monarchie avec Louis XVIII, avec « le père 18 », comme dit

[1] Lettres de Paris des 13, 22 et 30 janvier 1819.

avec irrévérence Pichot, mais non avec ses successeurs. L'esprit public avait perdu le respect et l'unanimité par lesquels il avait accueilli la Restauration. Déjà des symptômes de trouble général, plus caractéristiques que graves, se produisirent : révolte à Louis le Grand, troubles à l'Ecole de droit. Il fallut la troupe pour réduire les jeunes insurgés et la prison pour les mater :

« Paris a été ces huit jours-ci dans la fermentation à cause de la loi des élections. On ne se gênoit pas dans tel café pour dire qu'il fallait au besoin soulever le faubourg Saint-Antoine et marcher aux Tuilleries, pour forcer le roi à être l'ami du peuple. Heureusement le pain est bon marché, et quand le peuple n'a pas le ventre vuide, il a assez bonne tête. D'ailleurs ce peuple des faubourgs se moque des élections, et ne sait pas trop ce que c'est. On n'a crié que dans les sallons et les cafés ; les bouchons ont été fort paisibles, quoique le vin y soit à bon compte. S'il y avoit quelque chose, M. Clair seroit averti, surtout si Louis XVIII mourait ; car on répète le calembour qu'alors Charles dix paroîtra. »

« Il y a eu, à propos d'enfants, une forte révolte au grand collège Louis le Grand ; les jeunes gens crioient : « Vive la liberté ! »; ils sont une vingtaine en prison à la préfecture, et le collège est suspendu. Ils auroient dû attendre ce printemps, qu'on nous menace d'une violette républicaine, d'un 20 mars jacobin. »

« On s'occupe toujours à Paris des Chambres, mais sans y mettre tant de feu qu'en province, puisqu'il y a eu du train à Nimes et même à Avignon. Il y a apparence que le plan est de faire sauter tout doucement la famille royale ; on ne se gêne guère pour dire que les rois ne sont rien et que la nation est tout. C'est un peu vrai, mais malheureusement il y a des révolutions toutes les fois qu'on le répète trop souvent. Rien de bien sinistre encore cependant, et peut-être les Bourbons resteront. On ne laisse pas de courir aux bals et aux spectacles. »

« Il y a eu du tapage ces jours passés à l'École de droit. Les journaux en ont parlé de dix manières différentes. Je ne sçais pas au juste ce qu'il en est, Clair ne s'étant jamais trouvé dans tous ces troubles. Les étudiants en droit sont dupes de quelques brouillons qui compromettent toute une école pour la gloriole de pérorer comme de petits tribuns ; mais ils sont heureux d'avoir affaire à une autorité fort indulgente, qui n'a pas voulu châtier avec les bayonnettes des enfants qu'on châtiait encore il y a six mois avec la férule du collège. C'est comme les lycéens qui crioient dans leur révolte : « Point de pro- vi-

seur! point de religion! et du poulet trois fois par semaine. » Ce n'est pas avant sa majorité qu'on doit se mêler de séditions politiques. On est fort tranquille actuellement [1]. »

Un mois après ces troubles scolaires, des faits plus graves se produisaient à Paris. La hausse du pain, affichée le soir même où la famille royale revenait de Saint-Cloud, fut saluée par les cris de *Vive la République!* Un incident mystérieux mit le gouvernement en émoi : « une main généreuse » jeta de l'argent dans les rues : quelle était cette main, se demandait la police. Ce nabab agissait-il, comme on le supposa, pour le compte du parti napoléonien? Etait-ce un badinage du comte d'Artois, qui se livra parfois à ces jeux de prince? N'était-ce pas plutôt, selon toute apparence, le duc d'Orléans qui travaillait déjà l'opinion?

Versailles est une grande et belle ville, quoique dépeuplée totalement. Rien de plus beau que le parc et le château, qui sont bien dignes d'un grand roi qui a de l'argent. Aussi Louis XIV en avoit-il, et son peuple lui en fournissoit sans budget, en maudissant ses ministres et peut-être lui. C'est un peu le fait de Louis XVIII, quoiqu'il ne fasse point la guerre. Mais quand on a augmenté le pain, le jour de son arrivée de Saint-Cloud, il y a eu des cris de *Vive la République.* Heureusement qu'une main généreuse jette de l'argent aux Parisiens. Cette histoire a fait du bruit: mais celui qui s'est amusé à faire ainsi le prodigue au nom de Bonaparte ou au sien, n'a pas longtemps continué, et on a arrêté la plupart des filous qui fesoient sauter adroitement des sous en l'air pour escroquer les montres et les bourses [2]. »

Heureusement la reprise des travaux parlementaires vint fournir un aliment moins excitant à la curiosité publique. La question de l'élection de l'abbé Grégoire, qui fut un mémorable scandale, fit diversion ; elle divisa les libéraux; puis la session continua dans son train-train ordinaire, avec beaucoup de bruit et peu de besogne utile ; en somme dans une indifférence totale :

« Ici, les journaux seuls font la guerre, M. Grégoire fait tort aux libéraux ; les uns veulent qu'il se démette, les autres non. Il est têtu

[1] Lettres des 22 janvier, 13 et 24 mars et 6 juillet 1819.
[2] Lettre du 29 avril 1819.

comme un abbé, il restera ; les royalistes ont bon courage pour le moment ; dans quelque temps, ce sera le tour des autres. Le ministère se venge en les jouant alternativement. »

« ... Le roi a trop d'affaires pour s'occuper du tribunal. J'ai lu hier soir, au spectacle, le discours de S. M. prononcé le jour même ; j'ignore ce qu'en disent les journaux et comment tout s'est passé.

La politique fait toujours la guerre au roi et aux ministres. Les ultras et les autres crient ensemble. M. de Cases est toujours à la mode à la Cour [1]. »

Ce résumé de situation, aussi précis et juste que bref, termine une des périodes où Pichot s'intéressa aux affaires politiques. Ensuite nous l'y voyons rester presque complètement étranger pendant plus de deux mois. Pour l'y ramener, il faut le coup de couteau de Louvel au duc de Berry. L'événement qui supprima ce prince médiocre et brutal l'intéressa d'autant plus qu'il en fut presque témoin, étant ce soir-là dans la salle de l'Opéra. Il s'en inquiéta d'abord, à cause de ses conséquences parlementaires, et des mouvements de fanatisme royaliste dont il fallait craindre le réveil dans le Midi. Il regrettait du reste et condamnait cet assassinat, mais surtout parce qu'il ferait perdre de l'influence aux libéraux. Une quinzaine de jours après, il constatait que l'opinion s'était apaisée ; la chute de Decazes imposée par les ultras n'avait pas eu de suite : il avait d'ailleurs laissé au ministère son *alter ego*, son homme de paille, M. Siméon ; sa retraite n'avait donné lieu qu'à d'anodines plaisanteries, et l'on comptait sur la légèreté égoïste du vieux roi pour l'oublier ; bientôt l'assassinat du duc ne fut plus qu'un fait divers, bon pour accrocher les anecdotes et défrayer la chronique. Pichot raconte de troisième main la fameuse aventure, involontairement prophétique, de M. de Fitz-James au bal Greffulhe, et il est même assez étonnant que la soupçonneuse police de la Restauration n'ait pas réussi à empêcher la propagation de cette historiette. Dès ce moment, le *mauvais exemple* des affaires d'Espagne inquiétait beaucoup plus le gouvernement que la mort du duc de Berry : »

« Depuis j'ai été très occupé à courir après quelques nouvelles, car l'horrible attentat dont j'ai presque été témoin (étant à l'Opéra ce soir-

[1] Lettres des 1er et 30 novembre, 14 décembre 1819.

là) nous met ici dans une véritable crise : la tranquillité n'a été troublée que par quelques duels, mais quoique tout soit paisible, il est toujours à craindre qu'il n'y ait quelque part un foyer de révolution prêt à répandre un incendie dans toute la France. Beaucoup de gens sont effrayés, mais tout dépendra du nouveau ministère qui va s'organiser. Il me tarde de savoir ce qui se passera dans les provinces et surtout dans le Midi. Cela décidera mon opinion sur l'avenir. Il y a beaucoup de jacobins endurcis ; mais en débutant par des assassinats, ils doivent perdre bien des partisans parmi les libéraux de bonne foi. En résumé la France est malade, mais il y a encore des remèdes. »

« Je craignais beaucoup que le funeste événement, qui a privé la France d'un Bourbon, eût causé plus de trouble dans notre ville ; je serais donc charmé d'apprendre que personne n'a été injustement provoqué, car s'il est des gens que cet assassinat réjouit, il serait cruel de les forcer à coups de bâton d'en pleurer. Autant je désire que les complices soient punis, autant je gémirai de voir persécuter l'innocence. Paris est très tranquille ; les affaires commerciales souffrent bien, mais tout peut se rétablir, car il y a bien des ressources avec les richesses de la France. »

« L'avidité pour les nouvelles est générale, même à Paris ; mais les journaux transforment toute la politique et ne laissent rien à glaner. Si on les censure, les lettres particulières seront plus riches de petits secrets politiques. »

« ... M. Decazes a cédé la place un moment, mais M. Siméon, qui est un de ses complaisants, lui doit céder sa place (*sic*) quand il voudra. Le ministre disgrâcié par la nation est dans les bonnes grâces du roi, et comme le premier jour de son départ il fut coucher à Chartres, le roi donna pour mot d'ordre à la garde royale *Elie et Chartres*. Elie est son nom de baptême. La garde et tout Paris en ont beaucoup ri. Rien ne transpire plus sur Louvel et l'on l'interroge très secrètement. »

« Tout est tranquille à Paris pour le moment. Les royalistes sont assez d'accord avec le ministère, et l'on espère que le roi, ne voyant plus M. de Cases, l'oubliera comme M. de Blacas. Les affaires d'Espagne sont terribles: c'est un mauvais exemple pour les peuples et une cruelle leçon pour les rois. La rétractation du général Foy, qui avait insulté les émigrés en pleine chambre, fait le dépit des indépendants; ils en sont confus ; cela ne les empêchera pas de crier de leur reste de voix, mais les ministres ont tant promis aux royalistes que les lois passeront[1]. »

[1] Lettres du 20 février, du 5 et du 18 mars 1820.

La pompe funèbre du duc de Berry a été très belle à Saint-Denis. On raconte une mascarade bien extraordinaire, qui eut lieu deux jours avant sa mort, dans le bal de M. Greffulhe, pair de France. Il faut savoir que Potier joue un rôle de caricature où il distribue cinquante petits couteaux à ses cinquante filles pour tuer leurs cinquante maris. M. de Fitzjames s'était masqué en Père Sournois et s'amusait à distribuer des petits couteaux de deux sous à toutes les dames du bal, quand il en fut à la duchesse de Berry, il s'arrêta en lui disant : « Pour vous, Madame ; je ne vous en donnerai point ; ce couteau ferait couler trop de larmes à la France !!! » La représentation des *Petites Danaïdes*, titre de la pièce, est suspendue depuis que les théâtres sont rouverts. M. de Fitzjames se doutoit peu de faire presque une prophétie. — Je crois que tu peux raconter celle-là, en me citant même comme témoin, si cela t'amuse [1]... »

L'émotion publique se calma ensuite. A la fin de mars, Pichot, quittant Paris pour un court voyage à Lyon, écrit : « J'ai laissé Paris tranquille. » Il enregistre le bruit de l'arrestation d'un officier qui voulait, disait-on, tuer le duc d'Angoulême, mais le bruit était faux, ou l'affaire fut classée, car il n'en fut pas question davantage. C'était, de plus en plus, les affaires d'Espagne qui venaient au premier plan de l'actualité.

« Paris est tranquille, et l'on s'y occupe beaucoup plus de l'Espagne que de la France [2]. »

Le printemps amena la discussion de la nouvelle loi électorale, qui fut passionnément suivie et discutée dans l'opinion publique. Comme la délibération se prolongea à la chambre, un mouvement séditieux devint quelque temps à craindre : tous les soirs, des attroupements de jeunes gens et d'étudiants en grand nombre, des cris de « Vive la Charte ! », un essai de soulèvement du « faubourg Antoine », pour intimider le roi. Notre jeune philosophe ne s'émouvait guère et se félicitait d'être aux premières loges pour voir la révolution présumée prochaine, sans rien risquer :

« Paris est toujours fort paisible, excepté à la Chambre, où l'on se chamaille vigoureusement. J'y fus samedi avec M. Gibert. Il y a des gens qui y couchent pour être en place le lendemain ; il n'est pas

[1] Lettre du 18 mars 1820.
[2] Lettre du 9 avril 1820.

sûr que la loi passe (la loi des élections): le ministère n'a guère qu'une majorité de deux ou trois voix.

« Malgré les bruits qui doivent courir en Provence sur Paris, il y règne le plus grand calme jusqu'à cinq à six heures du soir où des groupes de jeunes gens, la plupart étudiants en droit et en médecine, crient « Vive la Charte ! », et se font donner la chasse par la gendarmerie et la garde royale. On a tenté de soulever les faubourgs pour venir forcer le roi au château des Tuileries, et le forcer à laisser intacte la loi des élections. Mais il n'y a pas eu de sédition véritable, et toute cette comédie politique ne sert qu'à faire emprisonner les jeunes gens les plus bruyans et quelquefois les plus curieux, car le nombre de ces derniers est le plus considérable; quelques personnes craignent une révolution. Il est certain qu'elle peut avoir lieu aujourd'hui, comme toujours, parce qu'il y a toujours des gens amis des changemens, mais il n'y a pas encore de symptômes bien effrayants; des troupes nombreuses font la police: on a arrêté quelques généraux et deux colonels connus par leurs opinions; les attroupements diminuent tous les jours et tout finira bien. En tout cas, comme, en mère égoïste, tu oublierois ta patrie pour demander ce que fait ton fils, qui n'est pourtant qu'une unité au milieu de trente millions de Français, je te dirai que ce fils se félicite d'être à Paris aux premières loges de la révolution et ne risquant rien du tumulte du parterre [1]. »

Après ces nouvelles, autre interruption de plus longue durée dans les notes politiques que Pichot transmet à sa mère. Elle correspond aux vacances de la Chambre et à la villégiature de Pichot lui-même en Normandie. A son retour, un événement heureux pour la dynastie, longtemps attendu —(« Nous attendons, disait-il, que Mme de Berry nous donne un petit jeune homme pour recommencer nos illuminations et nos danses »)—, s'était produit.

« J'ai trouvé ici un duc de Bordeaux; il paraît qu'on a montré beaucoup d'enthousiasme. C'est une belle victoire des royalistes, et qui ne coûte pas de sang. Les autres n'en sont ni gais ni tristes. Peu à peu l'enthousiasme se passe et l'on revient aux plaintes politiques. Je pense que les fêtes ne manqueront pas à Arles [2]. »

La naissance de cet « Enfant du Miracle », parut consolider la dynastie, et les rares allusions politiques, que nous rencon-

[1] Lettres de Paris, 21 mai et 5 juin 1820.
[2] Lettre du 6 septembre 1820.

trons ensuite dans les lettres de Pichot, constatent le retour de la stabilité. Mais il est évident qu'il prévoit qu'elle ne serait pas de longue durée :

« Le parti royaliste a le dessus pour le moment; mais cela durera-t-il? On commence déjà à faire courir de mauvaises nouvelles. Il est certain toutefois qu'il a un peu plus d'énergie et de soutiens... »

« Tout est ici fort tranquille. On attend avec impatience que les Chambres s'assemblent..... [1] »

VI

Amédée Pichot n'était cependant pas allé à Paris seulement pour prendre des croquis de mœurs, aller au bal de l'opéra et envoyer aux Arlésiens des bulletins politiques. Il y était allé chercher fortune et carrière.

Il ne songea pas à s'enrichir et à s'établir par un mariage. Quoique depuis fort longtemps il n'eût aucune répugnance contre le *conjungo*, il ne voulait prendre femme que dans des conditions très déterminées, et, quoiqu'il en dit plaisamment, « ce n'était pas à Paris qu'il comptait la chercher. » A l'en croire, — et sa sincérité est probable ici comme dans les autres questions, – il eut de bonne heure des succès d'homme sérieux dans le monde. Il ne dansait pas, il était grave : des mères de famille ne tardèrent pas à le regarder avec complaisance; il n'était pas à Paris depuis trois mois qu'on lui proposait de se marier :

« On m'a déjà proposé de me marier, mais il faudrait aller s'établir à trente lieues de Paris, et je n'ai pas envie de m'éloigner pour si peu d'espace de la capitale; à deux cents lieues cela vaut la peine [2]. »

Il se rend justice du reste, et ne veut pas se poser en Parisien qui craint d'aller s'enterrer en province ou dans la banlieue de Paris: il n'est pas assez riche pour se marier comme il l'entend, il ne peut éblouir personne, et les jeunes Parisiennes sont trop difficiles pour faire de discrètes ou indiscrètes avances

[1] Lettres des 11 et 28 novembre 1820.
[2] Lettre du 30 janvier 1819.

aux jeunes gens à marier ; leur caractère et leur éducation mondaine rendent malaisé à jouer le rôle de prétendant. Nul moyen de fixer leur attention, nulle chance de retenir leurs caprices :

« ... Nous ne pensons pas à nous marier; on se moque ici de quiconque mène une vie mesquine ; il faut jeter de la poudre aux yeux, et nous n'avons que la poudre dont nos habits sont couverts, quand nous allons promener. C'est la poudre d'or qui fait ici des conquêtes ; nous nous arrangeons cependant pour aller un peu partout. Nous économiserons à Arles. »

« Vive les demoiselles de Paris ! Elles sont très difficiles et on ne voit pas de filles qui se jettent à la tête des gens. Il y a tant de distractions, qu'un amant en chasse un autre chaque quart d'heure, comme les flots de la mer se poussent et défilent sans s'arrêter. Les jeunes dames, c'est peut-être différent [1]. »

Du reste, en homme prudent, Pichot ne s'engageait à rien en matière de mariage et entendait réserver sa liberté future ; il le disait très explicitement à sa mère dans cette même lettre :

« Je trouve très drôle ta réflexion sur mon indignation contre certains mariages ; il est inutile de prendre acte de ce que je ferai, parce qu'en pareille matière les circonstances décident ; mais je tâcherai de ne pas braver ceux que je priverai de leur fille, voilà ce que je promets ; je tâcherai de faire mieux encore, mais, si le diable s'en mêle !... »

Pour le moment, il ne voulait pas se marier, voilà tout. Il lui paraissait préférable de s'installer comme médecin le plus tôt possible, et de se former une petite clientèle. A ses premiers débuts, à Montpellier et à Toulon, il avait eu l'idée de se spécialiser comme gynécologue. Il paraît avoir essayé à Paris de réaliser ce projet ; mais il a dû comprendre assez vite qu'un médecin de vingt-trois ans paraîtrait trop dangereux, à tous égards, à la clientèle spéciale qu'il désirait. Ce n'est cependant qu'à sa deuxième année de séjour, en février 1820, qu'il parle de « ses malades », ses premiers malades, et des honoraires *en nature* qu'il reçut d'eux :

[1] Lettres du 29 avril 1819 et du 20 février 1820.

« J'ai deux malades en ce moment, et j'ai reçu ici un cadeau de cinquante à soixante livres de sucre superbe! Je voudrais pouvoir t'en envoyer cinq à six pains pour ton café. Tu dois bien penser que, cependant, cela ne me durera pas *in secula seculorum*[1]. »

Pour recruter sa clientèle, il avait compris, dès la rentrée de 1819, la nécessité de prendre un appartement convenable, au lieu de continuer à vivre dans un mauvais garni d'étudiant; il voulait, dès le printemps suivant, s'installer *dans un certain genre*, « pour me mettre sur le pied d'un docteur comme tant d'autres, » et « mener une vie *confortable*, comme disent les Anglais. » « Il n'est pas impossible, ajoutait-il, dès lors, que je voie quelques malades... je vais surtout faire des accouchemens. » Ce ne fut cependant qu'un an après en avoir parlé pour la première fois qu'il exécuta son projet d'installation. Il se rapprocha des beaux quartiers, loua un appartement près du Louvre, 16, rue d'Angivilliers, « et à peine revenu de voyage, il faudra, dit-il, me mettre en course pour mon nouveau logement et l'achat de mes meubles. » Il devait l'inaugurer le 8 octobre[2]; « Je suis toujours très content de mon nouveau logement, » écrit-il le 3 novembre suivant. Cependant il constate, avec gaîté du reste, que malgré « la belle installation », il était souvent difficile à un jeune médecin de frayer sa voie dans le grand Paris:

« Paris est le temple de la fortune; les talents y mènent à tout, aux honneurs, à la richesse..., à l'hôpital. Un médecin risquant moins qu'un autre, s'il va dans le dernier gîte, fait bien de rester à Paris mais il est si difficile de prendre! D'un autre côté, on gagne quatre sous à Arles en se donnant de la peine pour mille écus. J'attends donc une année encore pour me décider, mais je promets bien que nous serons réunis de quelque manière que ce soit. »

Dès son installation à Paris, Pichot avait compté sur la littérature pour nourrir la médecine. Mais il lui fallait user d'une subtile diplomatie pour n'effaroucher ni sa mère, ni surtout « Saint-Remy », la famille Blain, les bailleurs de fonds, qui n'auraient point manqué de l'accuser de gaspillage, de

[1] Lettre du 20 février 1820.
[2] Lettres des 14 déc. 1819, 15 et 22 sept. 1820.

dilapidations et de romantisme! Aussi garde-t-il le plus complet silence sur ses projets; le 1er novembre 1819, il se borne à dire à sa mère: « D'ici à quelques mois, j'espère être bien dans mes petites affaires », mais sans expliquer par quels moyens. Pour qu'elle ne s'inquiète pas de ces réticences, il lui fait un sommaire de son budget: « Il me faut, tout compris, dépenser cent louis dans l'année, et tout m'annonce que je les aurai petit à petit. » Il lui offre même de l'argent et lui recommande de se bien soigner, sans songer à des économies désormais inutiles :

« Si tu avais même besoin, j'ai un billet de cent écus pour la fin du courant. Fais moi le plaisir de faire bon feu à la maison comme si j'y étais, d'y bien manger comme si j'y étais, et de ne pas te décider par économie à aller passer l'hiver à Viguery. Je ne vois pas qu'à ton âge on soit fort bien hors de chez soi. »

Au mois de décembre, il entre dans la voie des demi-confidences au public. Une indiscrétion de camarade, grossie par des commérages, le représentait comme s'étant procuré des ressources considérables. Il lui faut ramener ces ressources à leur véritable chiffre et en indiquer vaguement la provenance:

« Mme Germanes t'a parlé de grandes ressources... J'avais dit la chose en gros à Frédéric, dans le temps où ma spéculation me promettait au moins mille écus. Mais j'ai été obligé de perdre pour être plus sûr du reste, et les mille écus me viendront tout au plus dans le cours de deux ou trois ans, et voici ta phrase à Mme Germanes: « Mon fils m'écrit qu'en effet il tire quelque argent d'articles de médecine insérés dans les journaux, et de quelques coups de plume dans des ouvrages purement littéraires, qui lui coûtent quelques momens de loisir seulement; mais il a intérêt à ce qu'on l'ignore à Arles et à Saint-Rémy, jusqu'à un certain temps, où il pourra dire :« J'ai dépensé *tant* », et justifier ses moyens pécuniaires[1]. »

Au printemps suivant (31 mai 1820), il persistait encore dans ses dénégations à l'égard de sa famille de Saint-Rémy: il n'écrivait que dans un journal de médecine ; le reste n'était

[1] Lettre du 15 décembre 1819.

que quelques pages sans importance, une préface, des notes:

« Il en est de même pour ce bruit d'ouvrages. Parce qu'on aura dit que mon nom est dans un journal de médecine, ce qui est vrai, et que j'aurai eu part à la rédaction d'un ouvrage, soit en faisant quelques pages, quelques notes et même une préface, faudra-t-il que des gens viennent me transformer en auteur ? Voilà tout ce dont je conviens; et retiens-le pour répondre à quiconque t'en parlera [1]. »

Sa mère seule était au courant, non de la nature même de ses travaux littéraires (la traduction des Œuvres poétiques de Lord Byron), mais du moins de leur existence, et des espérances pécuniaires que Pichot édifiait sur leur succès. Il faut lui céder la parole, pour voir de mois en mois, de semaine en semaine, s'étendre son activité de traducteur et de préfacier, et s'augmenter le total de ses ressources.

« La vérité, c'est qu'avec douze cents francs on est plus pauvre aujourd'hui qu'avec six cents il y a vingt ans. J'espère tirer à la fin du mois cent écus d'un ouvrage: mais ceci est ton secret, d'autant plus qu'il pourrait y avoir contretems. J'en profiterai pour faire un habit, car je n'en ai pas fait encore [2]. »

« J'ai l'espoir de retirer quelque argent d'un ouvrage, qui sera imprimé dans les premiers jours de juillet. S'il se vend, comme il y a apparence, je ne verrai pas finir l'année sans toucher cinq ou six cents francs au moins ; mais il y a eu déjà tant de contretems pour le même ouvrage que je ne chanterai victoire qu'un peu plus tard : n'en parle à personne. Si j'avais deux ou trois mille francs à risquer, j'aurais peut être eu depuis longtemps ce que j'attends encore [3]. »

« Tu n'avais pas besoin de m'envoyer vingt francs. Si je retire l'argent que j'attends, ils me sont inutiles; si je manque mon affaire, ce n'est pas assez, vu que j'y ai compté positivement et que je me suis mis en frais suivant mes espérances. J'éprouve des retards tous les jours; je ne serais sûr de mon fait que le 15 juillet, mais cependant je suis à peu près sûr de retirer à cette époque une avance d'une centaine d'écus. Mon malheur est d'avoir à faire à un marchand très affairé et un peu sauteur, que je suis obligé de ménager, tant que nos conventions ne sont pas signées et que l'impression n'est pas commencée : c'est un

[1] Lettre du 31 mai 1820.
[2] 15 février 1819.
[3] 11 juin 1819.

homme de retards, mais j'ai beaucoup d'espérances, et il s'agit peut-être d'un profit d'une douzaine de cent francs en une année [1]. »

« J'espère toucher, à la fin du mois, une avance de cent écus à peu près, en attendant que les exemplaires de mon ouvrage se vendent et que les frais soient remplis. Comme l'impression est commencée, je suis assez sûr de mon affaire, et j'entrevois qu'avec un peu de bonheur et une suite, je pourrai, dans le courant d'un ou deux ans, tirer trois ou quatre mille francs au moins. Voilà l'incertain: le certain consiste en une douzaine de cent francs d'ici un an. Mais il n'y a pas de pire race que les libraires de Paris. Ils s'enrichissent ou font banqueroute comme de gros négocians; et comme ils sont demi-savants, ils sont plus que bêtes [2]. »

« Je suis toujours sûr de cent écus dans le courant de ce mois: cela me mettra au courant; et ce qui pourra venir par la suite sera un profit tout clair. Je regretterai toujours de n'avoir pas eu une avance de quinze cents francs toute prête : j'aurais fait une spéculation bien avantageuse [3]. »

« J'éprouve toujours de nouveaux retards, qui m'impatientent ; mais ils ne peuvent plus être forcément que de sept à huit jours [4]. »

Et enfin, ce cri de joie et de triomphe :

« Mon ouvrage paraît aujourd'hui [5]. »

Voilà Amédée Pichot auteur, imprimé, payé, vendu. Même la vente marche assez bien, malgré la politique, et l'auteur touche quelques sérieux à-comptes : cependant il veut encore dissimuler pour les Arlésiens; et c'est pour cacher le plus longtemps possible à ses compatriotes sa qualité d'auteur qu'il ne se hâte pas d'envoyer à sa mère un exemplaire avec dédicace. Il lui recommande de cacher cet exemplaire quand il lui parviendra, et de nier mordicus que son fils soit écrivain :

«Tu peux bien penser que je me propose de te donner un exemplaire ; mais je crois devoir tarder encore, parce que beaucoup de personnes savent déjà ce que je voudrois qu'on ignorât, et il seroit peu prudent de faire arriver sans précaution cet ouvrage par la poste. D'ici à un un mois tu l'auras. »

[1] 24 juin 1819.
[2] Lettre du 6 juillet 1819.
[3] Lettre du 3 août 1819.
[4] Lettre du 19 août 1819.
[5] Lettre du 1er septembre 1819.

« Je dois toucher demain cent écus. La politique nuit beaucoup au débit, mais cependant il ne va pas mal [1]. »

Encouragé par ce premier succès, Pichot commença sans délai la composition d'autres ouvrages. Mais sa situation sociale, devenant meilleure, lui créait des occupations plus nombreuses, et il était obligé de mieux mesurer son temps :

« J'ai souvent des dîners que je refuse : cela me rognait tout mon temps. J'ai des lettres à écrire presque tous les deux jours. J'ai trois ou quatre ouvrages toujours sur le chantier. Il n'est pas étonnant que je néglige quelques personnes [2]. »

Le premier achevé de ces ouvrages fut la traduction de « *Lalla Roukh, Histoire orientale* » [3], qu'il vendit six cents francs, mais des « circonstances » qu'il ne précise pas, et auxquelles la politique n'était pas étrangère, l'empêchèrent d'en tirer tout le bénéfice qu'il espérait et qu'il escomptait :

«... Je te répèterai que je n'ai rien à désirer, et que je viens de vendre un autre ouvrage six cents francs ; une circonstance m'a empêché d'en tirer le double ; quoique j'espère qu'il me rapportera d'ici, à un an, six cents francs encore. Tu voudras donc bien le faire demander à Nismes par la lettre que je joindrai ici : c'est afin que le libraire de Nismes en fasse venir d'autres, et je suis intéressé à ce qu'il se vende, pour arriver aux autres six cents francs. »

« J'ai été un peu inquiet sur le sort de l'ouvrage que je t'annonçais, parce qu'une concurrence qui est survenue peut m'empêcher de gagner ce que je m'étois promis ; mais rien n'est encore perdu [4]. »

Mais après *Lalla Roukh*, comme après les *Œuvres* de Byron, Pichot recommande à sa mère le plus profond secret. Il lui suggère même, pour répondre à des questions indiscrètes, des explications qui sont des romans peu vraisemblables :

« Tu dois rester muette, et ne parler que pour nier au besoin mon nom. »

[1] Lettre du 14 septembre 1819.

[2] Lettre du 9 janvier 1820.

[3] *Lalla Roukh, Histoire orientale*, traduite de l'anglais, par le traducteur des œuvres de Lord Byron, 2 vol. in-12, chez Ponthieu, libraire au Palais-Royal, à Paris.

[4] Lettres du 9 et du 24 avril 1820.

« Si, par hasard, les journaux venoient à faire mention de mon nom pour un ouvrage, tu dirois à ceux qui t'en parleroient, que ce sont des manuscrits dont je suis chargé par un ami, mais que je n'ai nullement faits. »

Cependant, ce n'était pas un succès d'argent que la traduction de Lalla Roukh : c'était un succès de presse et un succès de vogue. Pichot le comparait à celui de son ami Cyprien, et quoique le sien fut moins retentissant, il le jugeait de meilleur aloi :

« ... On a beaucoup exagéré le succès de Cyprien ; il n'y a pas de mal ; il n'a eu encore qu'une édition de son ouvrage, et sa dispute l'a servi ; le mien a fait plus de bruit encore et moins de scandale, mais c'est une traduction qui donne moins de peine et moins de gloire. Mon auteur porte un nom européen, et *Le Conservateur*, qui a raison de ne pas l'aimer parce qu'il n'est pas dévot, en dit quelque chose dans son avant dernière livraison [1]. »

Il se décida, enfin, dans les derniers jours de juillet, à laisser publier sa qualité d'auteur. Il autorise sa mère à parler de ses livres, à en *faire pressentir l'envoi ;* il en adresse lui-même des exemplaires à ses oncles à Saint-Rémy :

« Quant à mes livres, la seconde édition des œuvres de Lord Byron paraîtra cette semaine, j'en emballerai trois exemplaires, et même quatre, que je t'adresserai par la diligence : un pour M. Pierre Blain, un pour M. Audrenec, un pour M. François Blain, un pour toi en y joignant Lalla Roukh, et deux autres qui paraissent dans la quinzaine, et je préviendrai mes oncles par une lettre. Tu peux déjà faire pressentir très obscurément à M. le Président que j'ai quelque chose à vous envoyer, mais que je ne me soucie pas que cela coure la ville d'Arles : ce qui me fait hésiter encore. Si l'on en reparle, il faut changer de charlatanisme et dire à ceux qui te questionneront, et surtout à la rue des Gantiers : « Oui, il a, *je crois*, fait quelques ouvrages anglais et de médecine ; cela lui a rapporté une douzaine de mille francs dont il avait besoin, à ce qu'il dit. » Comme je ne suis pas le seul auteur de tous ces livres, voici à peu près ce que j'ai retiré : Lord Byron, cent louis, dont 1800 francs de mangés, et le reste en billets, qui ne sont peut-être pas très sûrs et à date éloignée. *Lalla Roukh*, 600 francs, dont 300 francs me sont dûs encore. *Roseby*, mille francs en

[1] Lettre du 9 avril 1820.

deux billets de cinq cents francs pour novembre et décembre, etc., etc. J'espère dorénavant gagner une quinzaine de cent francs par an sans me donner beaucoup de peine : c'est peu de chose, car vraiment Paris est cher... [1] »

« Saint-Rémy » et « Monsieur le président » accueillirent avec empressement ces premiers essais littéraires. L'oncle François redemanda même un volume : c'était un succès véritable. Pichot continuait avec régularité ses traductions ; à la fin de 1820, il avait sur le chantier cinq ouvrages différents ; c'était pour le jeune littérateur la certitude de faire ce voyage à Londres, dont il rêvait depuis si longtemps :

« Pour moi, j'aimerois les voyages, et je me propose d'aller à Londres ce mois de juin pour y passer six semaines [ou] deux mois. J'ai besoin donc de vendre encore un ouvrage qui est fini, mais rien ne se vend actuellement. Il est possible aussi que je parte avec quelque mylord malade, pour dernière ressource, mais je ne m'en soucie pas, voulant être à moi et non à un autre. Je t'apporterai des aiguilles anglaises. Je te permets d'annoncer ce voyage comme possible [2]. »

Quand Mérimée voulut visiter l'Illyrie, il imagina la Guzla, comptant, avec le produit de cette mystification de haute saveur exotique, faire le voyage : c'est à peu près ce que fit Pichot, mais au lieu d'inventer ses poésies, il se borna à les traduire. S'il n'allait pas à Londres apprendre l'anglais, il y allait se perfectionner dans la connaissance d'une société et d'une culture dont il n'avait encore que des aperçus livresques :

« J'enverrai à mon oncle ce qu'il demande, mais tu peux toujours lui donner ton volume. J'en ai encore deux à vous envoyer, et bientôt trois et quatre. Aussi je compte toujours sur mon voyage de Londres, et j'y tiens, parce qu'il me sera utile sous plus d'un rapport. »

Ces premiers succès littéraires déterminèrent la suite de la fortune de Pichot. Il se voyait à l'entrée d'une carrière heureuse et facile, se débrouillant à l'aise dans la double voie qu'il avait choisie. Il commença alors à ébaucher, sinon des projets très arrêtés, du moins des plans un peu vagues

[1] Lettre du 20 juillet 1820.
[2] Lettre du 5 mars 1820.
[3] Lettre du 28 décembre 1820.

et imaginaires d'avenir, destinés surtout, il faut le reconnaître, à consoler et à flatter sa mère : l'idée d'une réunion, d'une installation pour vivre en commun avec elle revient fréquemment sous sa plume ; mais il ne voulait d'un établissement définitif que dans Arles ou à Paris :

« Avec de l'argent, on peut se faire un paradis à Paris. Je n'aime que deux villes au monde : Paris et Arles. Je serais donc très fâché de m'établir partout ailleurs, à moins que de grands intérêts me fissent changer d'idée. Ce qu'il y a de certain, c'est que si une fois je quitte Paris, je ne me séparerai plus de ma mère. Jusque-là, je dois me taire ou ne parler qu'indirectement.... »

« Il me peine de te voir te plaindre de mon absence ; je n'ai jamais été si content de ne plus être en province. S'il y a quelque crise, tu seras charmée que je sois à Paris. D'ici à quinze mois, j'aime à croire que l'on pourra voir clair dans l'avenir, et que je pourrai enfin m'établir près de toi ou te faire venir à Paris, si cela valoit mieux.... »

« Tu ris en pensant que tu pourrais venir à Paris : si cela t'amuse, tu fais bien, mais je n'y vois rien d'impossible, et je serais charmé que l'envie t'en prît. Il y a ici de plus belles églises qu'à Arles et des missionnaires toute l'année [1]. »

Il est visible néanmoins que c'est sur Paris que se fixaient de plus en plus les vœux du jeune médecin ; à la date où finit sa correspondance, s'il n'est pas encore absolument décidé à s'y établir, il veut du moins prolonger son séjour assez pour en recueillir les plus grands et les plus sérieux avantages. Il a évidemment, et de très bonne foi, cette idée très nette, qu'il est à Paris pour travailler et surtout pour jouir de Paris, se pénétrer de la vie et du frisson de Paris, pour suivre « le mouvement », et faire connaissance avec des hommes marquants. Ce n'est pas dans un but tout désintéressé : c'est, pour une part, dans l'intention d'endormir les craintes et les défiances de sa famille et d'en éveiller la générosité. C'est, d'autre part, pour se constituer un groupe choisi et agréable de relations utiles ou puissantes, et par là, s'il retourne en Arles, s'assurer les moyens d'éblouir la population de sa ville natale. Il déduit ce raisonnement d'une façon fort amusante, et en homme qui connaît bien le caractère de ses compatriotes :

[1] Lettres de mars 1819, 20 février et 5 mars 1820.

« Comme on demande toujours, chez lui [1], quel est l'état de ma bourse pour comparer, si vous en parlez encore, il faut dire que M. Audrenec (à ce qu'on m'a dit, car il ne m'en a pas parlé), que M. Audrenec doit me faire donner dix-huit cents francs, mais que d'ailleurs (sans trop expliquer comment), j'ai déjà tiré cent écus d'un ouvrage, que j'espère en tirer autant dans quatre jours, et que probablement d'ici à un an au plus tard, j'en tirerai deux fois autant. En somme, je dépense deux cents francs par mois, et il me les faut. Soyons de bon compte : quand reviendrons-nous à Paris ? Ce serait charmant, une fois à Arles, de dire : « Nous n'avons rien vu, nous n'avons été nulle part, nous n'étions que dans des gargotes, et pourtant nous venons de Paris ! » Peut-être faudrait-il faire comme Jacquemin ? Il a disparu un beau jour, et, dernièrement, je reçois une de ses lettres qui m'apprend qu'il est dans un village chez un apothicaire ; c'est bien la peine de venir à Paris pour tourner le pilon dans un village ! Pour nous, il nous seroit difficile de bien nous récréer à Paris. Mais il est juste que de temps en temps nous nous procurions quelque agrément ; nous fesons des connoissances avec des hommes marquans : tout cela coûte ; mais aussi, à notre retour, Honoré dira : « M. de Sèze m'a fait obtenir mon inscription, » et moi : « J'ai déjeuné plusieurs fois avec M. Alibert, premier médecin du roi ; nous avons été en soirée avec M. un tel, Madame une telle, » et les gens d'Arles diront : « Ces messieurs se sont frottés avec des gens de talent, ils ne peuvent pas être des sots [2]. »

Ses deux années de Paris avaient, en somme, été fort utiles à Amédée Pichot : jeune provincial à son arrivée, inconnu et sans appui, il avait su commencer à établir une situation sociale et littéraire déjà prospère ; un peu vaniteux et infatué de son mérite, égoïste et personnel, son caractère s'était heureusement amélioré. Moins ardent, moins net dans ses opinions, surtout moins agressif, il était devenu plus modéré, plus prudent. Sa sagesse était déjà grande dans la conduite de sa vie : beaucoup de raison et de tact, une vue nette de ses intérêts, de l'art d'accommoder les exigences du monde et celles de son travail, point d'ambitions prématurées de mariage, point de galantes aventures. C'est ce lent développement, ce progrès continu du jeune méridional à la conquête de Paris, que nous montrent, dans tout l'abandon d'une conversation familière, les

[1] Honoré Clair.
[2] Lettre du 16 novembre 1819.

lettres recueillies par Mège. Amédée Pichot y reste un Arlésien très féru des Lices et de Saint-Trophime, rattaché au pays natal par de solides liens; mais il s'y montre aussi un jeune homme de la Restauration, ambitieux de gloire et de fortune, et qui décrit à sa vieille mère, incomplètement sans doute, mais d'une façon vivante, le Paris de la Restauration ; autant qu'un comparse pouvait en voir le drame, en juger les acteurs, et s'amuser des décors.

QUELQUES LETTRES INÉDITES

I. — Amédée Pichot a Madame Pichot

Sur la mort prochaine de son père

Montpellier, 3 mai 1817.

Te dissimuler mes craintes, mon inquiétude et mon chagrin, ce me serait difficile, ma chère mère, et si je n'eusse pas dû passer un quatrième examen aujourd'hui et un cinquième lundi, je serois sans doute parti pour aller embrasser encore une fois mon père et le pleurer avec toi. Un reste d'espoir contribue à me retenir; mais, quoique prêt à supporter le dernier coup, je ne sais l'effet que produira sur moi ta prochaine lettre; je ferai en sorte de ne la recevoir que lundi, après mon cinquième examen, car si elle m'apportait la triste nouvelle, ce jour-là serait nul pour moi, et il me serait impossible de le consacrer à autre chose qu'à ma douleur. Aujourd'hui point de courrier, je n'apprendrai rien que lundi de ces heures-ci, c'est-à-dire à midi, que je serai délivré de ce cinquième examen. Si le ciel nous prive de mon père, nous le pleurerons; mais, ma chère maman, tu ne dois pas oublier que ta santé n'en étant que doublement plus précieuse à ton fils, il est de ton devoir de modérer ta douleur et de te conserver pour lui. Je te promets de ne pas oublier, moi non plus, que je me dois à ma mère. Mais le temps n'est peut-être pas encore venu, — peut-être nous affligeons-nous trop à l'avance. Fasse le ciel que mes pressentiments et les tiens ne soient pas fondés! Sinon, je le répète, une mère qui a encore son fils peut être encore consolée, un fils qui a encore sa mère peut l'être aussi. Nous pouvons encore espérer ensemble quelques heureux jours. Ah! s'il vit encore, dis-lui bien que son fils aura beau,

par la suite, connoître encore la joye, il dira toujours : « Il n'est pas de joye parfaite pour moi, puisque mon père ne la peut partager. »

Adieu, ma bonne mère, dans peu de temps, j'irai me réjouir avec toi de la santé de mon père, ou mêler mes larmes aux tiennes. Ma bonne mère, je ne serai pas tout à fait malheureux tant que tu me resteras [1]. Conserve-toi pour ton fils. Adieu, ma mère ! Adieu aussi, mon pauvre père !

AMÉDÉE.

II-III-IV. — AMÉDÉE PICHOT A MADAME PICHOT

Lettres de Toulon, 17 et 24 décembre 1817, 22 mars 1818

Sur ses opinions religieuses et philosophiques

Allons, Messieurs les missionnaires, courage ! Deux mille communians : voilà de grands fruits de vos pieuses instructions. Six cents personnes qui se disputeront à qui portera votre croix ! C'est le triomphe le plus complet de l'étendard du Christ. Je te permets de croire que j'aurais fait comme les autres, ma chère maman ; je ne puis pas en effet dire non, sans avoir rien entendu de toutes les belles choses qui vous ont été dites ; mais je dirai toujours que je suis charmé de ne pas m'être trouvé à Arles, parce que si j'avois malheureusement dit *non* le premier jour, tu m'aurois fait une si mauvaise tête que je n'aurois plus dit *oui*. Encore une fois, j'applaudis beaucoup au beau zèle des missionnaires qui ont assez d'esprit pour ne pas bouder le monde dans lequel Dieu leur a fait l'honneur de les faire sortir d'un œuf ou d'un germe ; (car nous ne sommes pas bien d'accord, nous autres médecins, sur ce point de science naturelle, si l'homme sort d'un œuf comme tant d'autres animaux, ou s'il se développe comme le germe d'une plante.) Ceci n'est du reste qu'en passant ; j'aime mieux rire des scrupules de certaines dames qui raisonnent matin et soir sur le péché et surtout ceux du prochain. Rien n'est plus éloigné de la vraie religion que ce petit esprit

[1] Ces singulières façons d'exprimer son amour filial sont fréquentes chez Pichot ; ainsi dans la première lettre qu'il écrit de Paris à sa mère : « J'espère ne jamais oublier [Arles] tout à fait cependant : ma bonne mère y est. Conserve-toi donc, ma bonne amie (*sic*), et ne sois pas triste : cela te ferait mal et à moi aussi. » Quand il appelle sa mère *bonne amie*, Pichot fait penser à cet ouvrier de M. Eugène Manuel, poète réaliste, qui appelle la sienne par son nom de baptême : « ma bonne Jeanne... » Et plus tard, le 4 mai 1819, il lui donne ce conseil motivé par cette raison extraordinaire : « Je t'engage à te ménager ; tu m'es encore bien nécessaire. »

de scrupules, et l'abbé Ferrand me disait au sujet de l'une de ces belles dévotes, « qu'elles étoient le diable pour un directeur, pour peu qu'il ne fût pas une bête. »

17 décembre 1817.

Sur sa tendresse filiale et ses discussions avec sa mère

... Je sens peu à peu le vuide des affections de ce monde et leur fragilité ; l'affection d'une mère est seule inaltérable et au-dessus de tous les événements. A Paris, comme à Toulon, je me croirai toujours en exil, partout je croirai y être, partout où je ne serai pas avec ma mère. Dieu enfin, quelque jour, nous réunira pour ne plus nous quitter que lorsque l'un de nous ira attendre l'autre dans la tombe, et pour être réunis encore après cette vie. Crois que je finirai par me mettre dans les rangs de ceux qui aspirent à se retrouver dans le sein de la divinité ; mais, cependant, j'espère que pour anticiper sur ce moment, tu ne contrarieras pas trop mes idées, qui ne sont peut-être pas toujours ustes, mais qui le deviendront par la grâce et non par la violence. Quant à moi, par esprit de contradiction, je pourrai bien parfois émettre des opinions qui ne seroient pas les miennes, mais tu auras toujours assez de pénétration pour ne pas juger alors mes sentiments par mes paroles. Cette fois-ci cependant, tu as été trompée en prenant pour une dérision dirigée contre les secrets de la Providence, un badinage qui attaquoit plutôt les prétentions de nos philosophes qui découvrent de fort belles vérités, mais qui trouvent toujours sur leur chemin de ces barrières impénétrables, de ces mystères que Dieu couvre d'un voile épais et qui disent aux hommes : « L'Éternel a dit *vous n'irez pas plus loin.* » Tu n'as pas bien saisi le sens de ma plaisanterie ; je rends cependant aux connaissances de ma mère toute la justice qui leur est due. Je regrette peu que tu n'ayes pas reçu une éducation plus sçavante, cela ne te rendroit pas meilleure mère. Les femmes doivent bien *sçavoir leur ménage, voilà leur science.* Tu as assez d'esprit naturel pour être à la portée de toutes les femmes du monde, et, mettant à part mon amour-propre de fils, je sçais bien t'estimer au-dessus des dames qu'un plus haut panache à leur chapeau et un jargon plus étudié ne rendent nullement supérieures à ma mère. Je me félicite surtout de voir que dans ta piété tu as sçu distinguer les scrupules des devoirs, tandis que tant d'autres se plaisent à hérisser de ces scrupules la religion, grande et majestueuse, qui seroit déshonorée par ces niaiseries féminines, si elles étoient de son essence ; mais il ne faut pas confondre les attributs véritables de la religion avec les puérilités que la foiblesse et la petitesse d'esprit créent elles-mêmes. Oui, vos missionnaires sont vraiment des apôtres de la religion et dignes des respects des hommes,

puisqu'ils sont venus apporter la paix, l'union et les lumières. Honoré m'a écrit d'un style très chrétien toute la pompe de la plantation de la croix ; les détails que tu m'en donnes ne sont pas de trop. Le zèle des Arlésiens me surprend, et s'ils persévèrent, l'archevêque devra beaucoup à ceux qui lui ont si bien préparé les voies.

24 décembre 1817.

Sur les fêtes religieuses à Toulon

Il fallait voir hier matin au premier coup de cloche qui annonça l'*alleluia* de Pâques, tous les enfans crier adieu au carême. Toutes les sonnettes agitées à tour de bras, et la jeune toulonnaise courant à la fontaine chercher, avec sa cruche, de l'eau pascale. Cette eau porte bonheur aux jeunes filles, elle leur fait faire des enfants [1]. Enfin, on mange aujourd'hui des œufs.

Mais un beau jour pour Toulon, ce fut le jeudi-saint. Il faisoit un beau soleil de printemps : les dames et les grisettes purent faire toilette pour visiter les églises ; le jeudi-saint est un jour consacré à la parure. Les marchands étalent sur le devant de leur magasin tout le luxe de leurs marchandises. J'ai remarqué, entre autres, les charcutiers qui suspendent à toutes leurs fenêtres des bataillons de saucissons symétriquement alignés. Cependant on court toute la ville, pour se faire voir dans toute la pompe de la vanité, les femmes, je veux dire ; les hommes courent pour les admirer. Quand la nuit vient favoriser les rendez-vous, on sort une seconde fois pour rencontrer sa belle, et on a bien soin de se pousser à droite et à gauche dans les églises, pendant que les capelans chantent le Stabat. Enfin les cérémonies sont encore ici une ressource pour l'impiété et le libertinage. A Arles, sans doute, prosternés au pied de la croix, les enfans pieux de l'apôtre Trophime se sont humiliés dans leur cœur simple et content ; point de toilette, point de coquetterie chez les femmes ; point de regards curieux, point de pensées criminelles chez les hommes : Alleluia !

Toulon, 22 mars 1818.

[1] Ce lapsus mérite d'être retenu parmi les meilleurs et mis à côté de ces deux phrases mémorables de romanciers contemporains : « Les deux combattants furent placés à égale distance l'un de l'autre. » — « Madame de S. a un autre amant : ce n'est pas toi ! »

V. — Madame Pichot a son fils Amédée

Sur la Semaine sainte et Pâques à Arles.

Arles, le 24 mars 1818.

Tu ne me donnes pas, mon cher Amédée, une bien bonne idée de Toulon ; mais je t'avoue que ci je ne te croyé pas de principe religieux, je formeré de veus pou que tu quittat bientôt une ville où les jeunes gens peuvent ci facilement trouver des occasion à ce corrompre, perdre les bonnes meurs par l'inpiété et le libertinage; ce qui me rassure, mon cher Amédée, c'est la bonne conduite que tu as ut jusque à aujourd'hui et dans un age où l'on ce laisse plutôt seduire.

Tu a raison que les enfant de Saint-Trophime, tu peut dire ausi ceus de Saint-Césère, été contrit et humilié en meditant un Dieu crusifié pour le salut du genre humain. Ces n'etoi point un jour de toilete : un négligé, très propre, mé modeste, faisoi tout lornement de nos grisetes ; il y en avé cependant deux qui été très parée : il faut lui pardonner, elle été marguelière ; les dames nétoi pas de même, elle eté très simple.

Les artisane firent la visite des église en corp, elle été un grand nombre et voilée ; pandant notre Stabat, il ni a point de scandale ; tout le monde y été dans le plus grand reculiement, même ceus qui non point profité de la mision ; la saimene cé passée très saintement, les hommes surtout on donné la plus grande ediffication, soit dans les estation qu'il on fait en corp et autre pratique religieuse, quil sairé inutile que je te donna le detail. Nous voyon aujourdui que la ferveur se mintien toujour dans le plus grand nombre ; la faite de paque a été célébré avec beaucoup de solannité, une grande messe en musique ; ce qui lui a donné le plus decla cé davoir (*sic*) vû aprocher à la Table sainte plus de deux cent homme de tout age et toute condition, sans compter ceux qui ci presentere le jeudy saint et qui continue chaque jour. Ne crois pas que jagère (*sic*) : il auré été facile de le compter ; aucune famme si trouvé melée ; nous avon tout lieu de croire quil y aura les deux mille comunions ; on peut bien dire qu'Arles devien chaque jour la ville sainte ; cependant ne croi pas que tout amusement soit exclut, on peut bien faire son devoir de chretien sans ce faire hermite et proffiter des amusement permit dans la sosiété. La promenade du pont n'a pas été nombreuse, me cet a cose de la pluye : au moment de la promenade, el obliga le monde de ce retirer.

La sosiété de sis ami on soupé à l'hotel de Lurope : le tems aproche du départ dé trois millitère. Il non pas voulut se quitter sans avoir quelque petit plaisir, et donner de sérénade au plus jolie demoi-

selle; depuis honze heure du soir jusque à quatre heure, il on parcouru la ville; il n'aves pas beaucoup d'instrument, une guitare et un autre instrument, qu'on avés louvé à ce jouveur de viellie; il y supleé par le champ de quelque romance. Irma a trouvé que Honoré chante très bien. Frédéric Germanes n'a pas voulut avoué davoir chanté: on la plesante sur ce qu'il avés voulut concervé sa vois pour Mlle Clara Boulouvard qu'on le dit amoureus: du moins on le plesante.

VI-VII. — Lettres de F. Germanes a Amédée Pichot

Les plaisirs d'un voltigeur royal à Arles, en 1818.

10 avril 1818.

... Il me tarde de te revoir dans le pays que nous sommes probablement destinés à habiter toute notre vie.

... Je suis devenu arlésien, mais d'une force dont rien n'approche. Il m'est arrivé quelques légers désagrémens, pour avoir voulu conserver ici un peu de ce ton de bonne société qu'on cherche à prendre dans les grandes villes. J'ai reconnu mon erreur, j'ai changé de gamme. J'y perdrai peut-être aux yeux de certaines personnes, qui pensent bien; mais j'y gagnerai d'un autre côté. Je suis devenu entièrement amateur de grisettes; toujours à la Roquette[1], dont je suis un des habitués les plus assidus, je mets le pays à contribution, et jusqu'ici je n'ai pas à me plaindre de la métamorphose. Il est vrai qu'on m'a fait observer plusieurs fois qu'en courant la nuit dans ces quartiers on risquait d'attrapper quelque volée, surtout quand on m'avoit vu porter dans la journée certain collet jaune qui fait trembler les marins d'une lieue, ou du moins qui fut longtemps pour eux un juste épouvantail. Ma qualité de voltigeur de la garde nationale m'auroit nui assurément auprès des belles, si les belles étoient aussi enragées jacobines que leurs maris, leurs pères, leurs frères sont enragés jacobins; mais heureusement elles sont revenues à des sentiments plus doux. Une seule d'entre elles me dit un jour, en tâchant d'adoucir par le ton de sa voix et le jeu de sa physionomie ce que son propos avait de désagréable pour moi: « C'est une mauvaise recommandation, en général, d'être voltigeur pour venir courtiser les roquetières; et pour ce qui me regarde, j'aime un *robert*, je ne changerai pas pour un royaux. » Je lui répondis, le plus poliment que je pus, que je lui

[1] Nom du quartier populaire à Arles.

aurais volontiers insinué le royalisme, mais que je ne voulais faire *violence* à personne.

Arles, 15 mai 1818.

Mon cher Amédée, je reçus à sa date ta jolie lettre et les vers plus jolis encore qui l'accompagnaient. Sais-tu que les conseils que tu me donnes sont affreux, abominables, exécrables. Comment diable ! profaner la noble couleur pour une fillette ! un voltigeur de la garde arlésienne, que son mérite et ses vertus publiques et privées viennent d'élever tout d'un coup et sans gradation au rang d'officier, dans cette même compagnie d'élite de la jeunesse de notre cité ! Ça ne se peut pas, non, ça ne se peut pas. Je n'irai pas, trahissant à la fois tous mes devoirs de bon citoyen, de zélé partisan de la dynastie actuelle, et d'homme public, sacrifier, je ne dis pas mon opinion, mais seulement mon franc parler, pour plaire à qui ? à une grisette ! Eh morbleu ! en manque-t-il, même à la Roquette, que le collet jaune n'effraye plus au point de les rendre inabordables, et qui, bien au contraire... Mais je ne veux pas me donner les airs d'un homme à bonnes fortunes ; cela ne me conviendrait nullement, je l'avoue. On vit cependant ici comme ailleurs. Et pour tout dire, mon cher ami, sache que la petite. qui m'avait apostrophé du sot compliment dont je te parlais dans ma dernière, a depuis chanté complètement la palinodie. J'en ai par dessus la tête ; elle m'a assommé d'avances et de grimaces ; j'ai été assez bon pour oublier son incartade ; l'opinion a disparu à mes yeux, je n'ai plus vu que sa jolie figure, tout s'est arrangé pour le mieux. Puisse ce succès en amener d'autres ! On dit que c'est ici l'usage qu'une première intrigue vous met à la mode. Dieu le veuille !

... Si jamais nous pouvons nous trouver ensemble à Arles, tu seras étonné du genre que j'ai adopté depuis quelque temps. Tout le temps que je ne passe pas dans mon cabinet, je le passe à... la Roquette. Le dimanche. je suis depuis le matin jusqu'au soir à St-Césaire ; j'y ai une place dont j'ai prescrit la possession privilégiée ; elle est contre la chaire, près du pilier : personne ne la prend parce qu'on sait que je ne manque jamais de venir l'occuper. J'ai mis à la mode deux ou trois mauvais trous, qu'on appelle insolemment cafés. Pas un chat n'y mettait les pieds ou les pattes : à présent ils sont fréquentés comme celui de Tortoni à Paris. Mon père et ma mère ne jouissent pas beaucoup de me voir perdre ainsi le peu de vernis parisien que j'avais rapporté de mon dernier voyage. Mais, ma foi, quand on est dans un pays, il faut en prendre les habitudes, les mœurs, sous peine d'y être ridicule ou de s'y ennuyer... De cinq heures jusqu'à dix heures, et plus s'il le faut, bamboche éternelle !

Quand tu seras ici, nous ferons ensemble de petites parties ave Clair. Nous serons trois: numero Deus impare gaudet. L'amour jettera un coup d'œil favorable sur notre association: tout sera en commun: la conquête de l'un deviendra celle des deux autres, et ce ne sera pas moi qui y gagnerai le moins. Hâte-toi de venir nous aider à dompter le sexe rebelle, et, comme il faut tout prévoir, procure-toi quelques douzaines de cartes de sûreté.

F. Germanes,
Officier de voltigeurs [1].

VIII-IX. — Lettres d'Honoré Clair a Amédée Pichot

Une aventure en Camargue.

Arles, 29 août 1817.

Fort bien, mon cher Amédée, j'aime les aventures galantes et celle que tu me racontes flatte agréablement le goût décidé que j'ai pour l'extraordinaire. Comment diable! un bosquet, une musique enchanteresse, une danse attrayante où les grâces et la légèreté se déploient, des jeux d'amour, où quelquefois les lèvres brûlantes de l'amant effleurent une bouche vermeille qui se refuse mollement au baiser désiré, une jeune et sensible fillette, belle de ses appas et plus encore du prestige de l'amour : voilà vraiment de quoi faire perdre la tête. Aussi tu me parais passablement fou! tu ne dis qu'un mot de cette personne que je n'ai jamais vue, que je connais que parce que tu m'as confié que tu l'aimais: et tu m'ordonnes sérieusement de te parler, de te parler beaucoup de ta petite amie. Est-elle jolie? Sans doute, puisque tu l'as choisie parmi les plus jolies demoiselles de Marseille! Aimable? Ce n'est pas une question à faire à son amant. Humaine? Autant qu'on doit l'être envers un pauvre jeune homme qui perd la cervelle, qui, pour vous voir, enfante des projets extraordinaires, court les grands chemins, abandonne ses livres et quitte des malades, qui peut-être ne s'en trouvent pas plus mal. Pourquoi tous les médecins, apothicaires, drogueurs, empoisonneurs, ne sont-ils pas amoureux et chevaliers errants? Les choses n'en iraient que mieux. Je te parle ainsi à propos d'un grave docteur de la faculté qui, pour me guérir d'un mal de tête, m'a donné une fièvre qui m'a duré deux jours. A Molière! A Molière!

[1] Le brillant officier de voltigeurs s'empressa d'ailleurs, quand vint l'âge de la conscription, de « s'acheter un homme », pour continuer en paix sa belle et crapuleuse existence. C'est devant des cas de ce genre qu'on bénit vraiment le service obligatoire ! — Pichot dit à ce propos que les remplaçants à Paris coûtent de quinze cents francs à cent louis (15 décembre 1818).

Parlons d'objets plus aimables : la promenade du 15 août, cette époque si renommée dans les fastes de la coquetterie, attendue avec tant d'impatience par la jeune fillette, qui veut montrer ses charmes rehaussés de l'éclat de la parure, n'a pas démenti l'idée que tu me parais en avoir. Elle était vraiment brillante, la toilette des plus recherchées, et l'affluence des femmes tellement grande que les sièges ordinaires ne suffisaient pas. On avait placé dans les intervalles des chaises qui étaient occupées par l'élite bigarrée de nos belles. Ce cordon animé, brillant de mille couleurs différentes, flattait agréablement les yeux et risquait de prendre le cœur, quand on y donnoit une attention trop suivie. C'est ce que j'éprouvai : je distinguai une petite blonde aux yeux bleus, au maintien modeste, à la camisole de levantine verte. Tu sais quel est le résultat de ces distinctions. Nos yeux se rencontraient quelquefois, les siens se baissaient aussitôt... Qu'elle était jolie! Bref, j'en suis amoureux, fou : l'un va d'ordinaire avec l'autre, n'est-ce pas? Ce petit diable de Michel, avec qui je me promenais, ne s'avisa-t-il pas d'avoir le même goût que moi! Nous riions de confiance mutuellement, et la rivalité fut le mieux du monde.

Notre belle habite la Camargue. Son père exploite le domaine de etc. etc. (*sic*). Trois jours après, nous voilà, enchâssés dans un étroit charaban[1], trottant sur la route de Camargue. Carles étoit notre cocher, il était aussi notre mentor : juge de notre folie. Nous étions près du lieu redoutable et cher, sans trop savoir comment nous aborderions. De tous les projets que nous avions faits d'avance, aucun ne nous plaisait. Arrivés dans l'allée qui aboutit au mas, nous n'avions encore trouvé aucun moyen d'introduction. Quel embarras! Pensifs et irrésolus nous avancions lentement.

Nos mains sur nos coursiers laissaient flotter les rênes. Tout à coup le héros Michel se lève; les grands projets s'enfantent vite, il saute à terre, nous le suivons ; en un moment, une roue de la voiture est brisée, le cheval renversé. Carles, qui n'était pas amoureux, veut, s'opposer à ce moyen violent : il roule dans la possière ; saupoudré, il atteste mieux notre chûte prétendue.

Nous allons au mas demander du secours. La première personne que nous rencontrons.. , c'était elle! La brillante soie avait fait place à l'humble toile des champs; mais elle en était plus jolie : figure-toi un amour campagnard. Après l'avoir saluée, nous parlons de l'événement malheureux qui nous est arrivé, et du plaisir qu'il nous procure; un léger souris prouve qu'on nous entend. Le père arrive, il faut prendre un autre langage. Il demande à Carles s'il n'est pas blessé, et le bon fermier est dupe de notre ruse. Nous acceptons des

[1] *Sic* pour char-à-bancs.

rafraîchissements qui nous sont offerts cordialement ; la vieille bouteille se débouche, les verres se croisent, Michel ouvre la bouche : « A votre santé, Mademoiselle », dis-je. Michel me regarde de travers. Elle me remercie des yeux... Notre voiture est réparée, nous partons ; encore un coup d'œil, le char vole, nous sommes à Valériole.

Au retour, les honnêtetés que nous avions reçues nous font un devoir de quitter un moment notre route, pour aller témoigner notre reconnaissance : des rafraîchissements, des fruits préparés d'avance, me font penser qu'on avait compté sur notre retour. La belle Marie me parle d'un bal qui doit avoir lieu le lendemain dans un mas voisin, à l'occasion du mariage du fermier ; on nous fait entendre que notre présence ne déplairait pas, nous promettons d'y venir. Le temps passe vite près de Marie ! Il faut se séparer : le soleil est couché, et nous avons deux grandes lieues à faire. On nous accompagne jusqu'à la certaine allée ; on s'informe malicieusement de l'endroit même où l'événement du matin est arrivé ; on consulte la poussière, elle n'apprend rien, mais nos yeux parlent : « Bonsoir, Mlle Marie ! » Au revoir, Monsieur. » - « Fouette, cocher ! Ventre à terre jusqu'à Arles ! »

Nous avions promis d'assister à la fête du lendemain ; nous ne désirions rien tant que d'y aller. Le jour se lève, le soleil est caché, le ciel barbouillé, le tonnerre gronde : une pluie épouvantable ne discontinue pas de toute la journée. Adieu, plaisir ! adieu, bal ! adieu, promesse ! On danse cependant en Camargue, et nous pestons contre l'orage et notre destinée, en attendant l'occasion de renouer l'aventure.

Une sérénade en Arles. — Chronique arlésienne

Après le 24 mars 1818.

Mon cher Amédée, il ne te serait pas bien difficile de me faire renoncer aux universités de Provence pour te suivre à Paris. Ce mot résonne si bien à des oreilles de vingt ans, et puis tous les avantages que tu me fais entrevoir et dont je sens bien tout le prix ! Il y a là de quoi me faire perdre la tête de plaisir... Mais mes parents ! ces parents, qui, parce qu'ils vous ont vus naître, croyent toujours que vous avez besoin de lisières, consentiront-ils à ce désir ? « Comment ! Un voyage de 150 ! (*sic*) et puis peut-on étudier à Paris ? La capitale est si dangereuse pour un jeune homme sans expérience, et tu en as si peu ! » Il me semble que j'entends déjà toutes ces acclamations (*sic*) répétées de bouche en bouche. Je t'avoue que je suis fort embarrassé pour leur offrir des garanties qui les rassurent. En tout cas, je te mettrai en avant, je ferai valoir la gravité d'un docteur, (de vingt et un ans ! soit dit entre nous !), j'étalerai de grandes maximes de conduite, et peut-être obtiendrai-je de faire ce voyage avec toi.

Je suis presque maître de l'esprit de ma mère, à qui j'ai fait une peinture ravissante; elle est tout à l'heure de mon avis, et c'est un grand pas de fait, quoiqu'il en reste bien d'autres à faire avant d'arriver à Paris !

Lundi passé, nous avons fait nos pâques. Entendons-nous : ce n'est point en approchant de la sainte table, nous en sommes si indignes, mais en nous plaçant à celle de Gibert, où les dispositions nécessaires sont moins difficiles à notre âge. La partie était liée entre Meyran, Sabatier (un garde du corps de ses amis), Sauret, Bouchaud, Germanes et moi. Nous passâmes une partie de la nuit à donner des sérénades ; nous avions arrhé des musiciens italiens qui sont ici depuis quelques jours, et les choses se firent en règle, excepté à un endroit, où nous entonâmes les louanges de Bacchus d'une manière qui auroit pu faire croire que nous lui avions amplement sacrifié. Il y avait bien dans la bande joyeuse une petite italienne pas plus cruelle qu'une honnête fille doit l'être, ce qui a fait un peu jaser : mais nous nous sommes rejettés sur les mauvaises langues, et on nous a crus.

Bulletin des nouvelles de la ville

On dit sourdement que Mmes de Guilhen et Dubiau vont attaquer de nullité le testament mystique de M. d'Antonelle ; elles ont rapporté des meilleurs avocats de Paris des consultations favorables à leurs intérêts.

Les perquisitions contre les accusés de l'assassinat commis l'hiver passé se continuent avec rigueur. Après de longues recherches dans la maison du Nasé (l'un des prévenus), la police a apposé les scellés; on ne sait pas si elle a découvert quelques indices.

L'avocat Louis Bourdet[1] taille presque tous les soirs le vingt et un à la Rotonde.

La promenade de la seconde fête de Pâques n'a pas eu lieu ; le vent étoit fort et de temps en temps il tombait de la pluie. Pauvres filles !

Talma a débuté à Avignon mercredi passé dans le rôle de Pyrrhus. Plusieurs personnes d'Arles ont été l'entendre ; je n'ai pas été de ce nombre : je préfère le voir à Paris.

Arles est tout à l'heure à l'instar des grandes villes : on marche depuis quelques jours dans des rues à dos d'âne.

Germanes était amoureux de Mlle Clara Boulouvard dimanche passé ; lundi, il était fou de Mlle Mercier. Mardi, il l'avait oubliée pour Mme Tardieu. Mardi (*sic*), c'est une étrangère qu'il adorait. Mercredi

[1] Ce nom et tous ceux qui suivent sont révélés par les notes de Mège : Clair n'endonne que les initiales.

il avait porté son cœur à une petite rouquetière. Jeudi, il portait les chaînes de Mlle Baudran. Aujourd'hui je ne l'ai pas encore vu, j'ignore ses nouvelles amours. Tudieu, quelle abondance! Oui, mais il est un peu là comme Tantale. Carles chante et fait l'amour (à Mélanie s'entend). Oh! il est constant et s'en flatte.

On a chanté à Saint-Trophime, le jour de Pâques, une messe en vaudeville. C'était une chose curieuse d'entendre le Kyrie eleison sur un air de *Panurge* et le Sanctus sur un chœur de la *Belle Arsenne*.

On va créer un courtier de commerce. C'est le sieur Aurès, coiffeur, qui en exercera les fonctions.

X. — M. Blachère, étudiant en médecine, a Am. Pichot

L'Ecole de médecine de Montpellier en 1818. *Pichot étudiant*

Gaujac, le 4 mai 1818.

Vous saurez, mon cher Pichot, que lorsque l'ami Vallat arriva à Montpellier pour commencer ses actes probatoires, nous formâmes le projet de disséquer ensemble chez Jalaguier ; cet anatomiste n'ayant pu satisfaire notre envie, nous prîmes en sortant de chez lui l'héroïque résolution de nous préparer à notre premier examen avec des livres seulement. Il nous paraissoit tout à fait piquant de paraître devant le père Fages sans avoir touché le scalpel, et nous préparions en riant une réponse affirmative à sa question favorite : « L'avez-vous vu sur le cadavre?» Cependant, la peur, la terrible peur, nous fit voir notre examinateur en colère nous criant : « Accouchez, accouchez! c'est le B A BA de l'anatomie! » Que faire, mon cher Pichot, pour éviter cet affront? Aller trouver Batigne et lui proposer de nous faire une leçon particulière d'anatomie, comme il le fit pour vous et quelques autres. Nous nous réunîmes donc six ou sept, et nous commençâmes à répéter les démonstrations de la myologie. Le nouveau local qui servait d'amphithéâtre était fort étroit, point aéré, et l'économie anti-hygiénique de notre démonstrateur y avait entassé quatre cadavres. Un temps doux et humide ayant régné pendant quelques jours, la putréfaction s'est bientôt remplie de miasmes (*sic*). Je me vis forcé d'écouter les leçons avec le nez dans mon mouchoir. Cependant Batigne me disait : «Vous faites comme M. Pichot. Est-ce que vous craignez le cadavre»? Alors, par amour propre, je mettais mon mouchoir à la poche, et je faisais bonne contenance...

L.-G. Pélissier

I DODICI CANTI

CANTO OTTAVO

(*Suite*)

[90 r°] 46. Fe a Rodomonte la superbia danno,
Perchè vedendo senza lancia il sire
La sua gettò come i superbi fanno
Che con vantaggio sdegnansi ferrire
E' sua nemici, il cor dei quai non sanno
Nè quale sia la lor forza et l'ardire,
Et per superbia engannano se stessi,
Onde ne son tenuti pazzi expressi.

47. El re Circasso, che 'l compagno vede
Posto alle man con un quasi gigante,
Vuol soccorer il conte, qual le chiede
Ch' a lui lassi l'imprese horevol tante,
Et che li altri egli offenda, onde egli riede
Soccorer quel dalle caprine piante,
Che già le havevan fatto cerchio intorno.
Il re le genti allarga al suo ritorno.

48. Con Durrindana Orlando al re d'Algieri
El cuoio del serpente a falda a falda
Taglia coi colpi soi tremendi et fieri,
Et anco il fere con la forza salda
Sopra una spalla, et quel coi gridi altieri
Et col solito orgoglio si riscalda
Contra del palladin, perchè si vede
Ch'a viva forza quello il mette a piede.

49. Cavalcava una alfana di pel sauro
Che la più grossa o la più bella mai
Non fu veduta dal mar Indo al Mauro,
Stellata in fronte, et havea gli ochi gai,
D'un pié balzana, nella qual molto auro
Spese Agramante et con amor assai
Donolla a Rodomonte, a ciò che poi
Più ardente fusse contra i Franchi heroi.

50. Iroso adonque la sua spada afferra
Et mena un colpo al gentil Brigliadoro
Per darle in testa, et chi il cavalca in terra
Por giuso cerca l'orgoglioso Moro;
Ma quel campion, ch' avezzo è sempre in guerra,
Al destrier punse i fianchi coi spron d'oro
Et di urto in petto diede al re de Algiere
Tale che fu constretto di cadere.

[F° 90 v°] 51. Nè si levò che prima il re Cyrcasso
Facesse grande strage di quei Mori.
Haveva quasi voto il suo turcasso
Il Fauno sagettando i fuggitori.
Seguì il conte anco, et fer tanto fracasso
Che gli angel ner de l' alme portatori
Si posavan su gli alber delle navi,
Per la strachezza dei lor pesi gravi.

52. Quando quei Mori che vivi restaro
Vidder caduto il lor re Rodomonte,
Inverso la città il camin pigliaro,
Quai seguiro il Circasso, il Fauno, il conte,
Et seco a forza dentro Algiero intraro,
E a guardia della porta sovra il ponte
Vuolse il conte che 'l Fauno si restasse
Et seco dentro Sacripante andasse.

53. Parevano dui lupi infra le zebe
Il conte e il re, che in su la piazza andati
La tinsero col sangue della plebe
Fuggita inanzi ai lor volti turbati.
Non fu di donne un simil pianto a Thebe
Quando vi andarno i sette coronati,
Come le donne inanzi ai cavallieri
Facean lamenti in la città di Algieri.

54. Non divenne più pio già Gostantino
Quando i mesti gridar di madri et figli
Entese, che facesse il palladino
Vedendo delle donne i gran bisbigli,
Et, rivolto al compagno che vicino
Le era et feriva braccia, sp[a]lle et cigli,
Disse: « Non più per hoggi, è fatto assai:
Restar si vuol dalla battaglia hormai. »

55. Il re che era gentil molto si astenne
Del ferir anco, ma perchè il suo brando
Rotto era come i dissi, non si tenne
Sodisfatto s' un altro al suo comando
Nonne truovasse, et del desir suo avenne
Il caso a punto ch' un iva bravando
In su la piazza in man un ne portava
A punto come il re desiderava.

56. Andolle incontro et disse: « O tu che porti
Quel per brando che a te poco si conviene,
Fa che combatter meco ti conforti,
O lo mi dar senza gustar più pene,
Over virtude il te salvar te apporti
Insien col brando; et s' animo ti viene
Di voler mi disdir quel che non p[u]oi,
I' ti farò pentir delli error tuoi.

[...]o 91 r°]57. Voltossi per fuggir quel gran bravone,
Ma il re col brando rotto l'intertenne
E in pocho tempo lo gettó d'arcione,
Cui in mano il brando desiato venne.
Era per terminarsi la tenzone
Fra i combattenti, ma vi sovravenne
Chi el disturbò, però che Rodomonte
Trovando il Fauno el gettò giù del ponte;

58. Et doppo entrato dentro della terra
Si trasse là dove il tumulto sente,
Cominciando una nuova et mortal guerra;
Come il cignal batteva dente a dente.
Onde Orlando il suo brando usato afferra
Et vàlle contra valorosamente;
Ma perchè Rodomonte era ferito,
Se dal conte scostar prese partito.

59. Et si rivolse a quello re ch' aveva
Tolto il brando a colui quasi in quel punto,
Cui Rodomonte altamente diceva:
« Dorrati, o poverello, esser quì giunto. »
L'ardito Sacripante rispondeva:
« Più dorrà a te per esser sopragiunto
Meco a battaglia, che non havrai scampo
Hoggi di morte o di crudel inciampo ».

60. L'alfana non truovò, quando levosse,
Il re di Sarza, et però venne a piede.
La storta et l'armi del suo sangue rosse
Et cincischiate havendo quel re fiede,
Ma son sì indebolite le sue posse
Che nulla in le sue man vittoria vede.
Benchè di Sacripante habia più orgoglio,
Pur sta il Cyrcasso come fermo scoglio.

61. Et col nuovo acquistato brando fere
A più potere sopra il re superbo.
Son le percosse sue sì grandi et flere
Che par tal giuoco a Rodomonte accerbo,
Ma con parole minacciose e altiere
Gridò al Cyrcasso et disse: « Habii riserbo
Della tua vita et dammiti prigione,
Che della tua virtude ho compassione.

62. Mi duol, per Dio, che un huom sì valoroso
Habia a morir per la mia fera mano. »
Sacripante gentil et animoso
Disse: « Di te ti duolga hora, pagano,
Che del tuo sangue sol sei sanguinoso,
Et perchè sei bestial troppo e inhumano,
Farai morir quì el popolo tuo tutto
Et tu col regno tuo sarai distrutto.

[F° 91 v°] 63. Composto havevan già di quì partirci,
Ma la venuta tua tanto robesta
Et la imprudentia usata in l'assalirci
Ci ha fatto rimutar et rifar testa.
Perchè pensasti quì forsi impedirci,
La cità teco di duol piena resta. »
Mentre si dice questo, quel ch'è a piede
Nel suo palazzo il fuoco acceso vede.

64. Però nulla risponde, anzi si parte
Correndo Rodomonte et la via prende
Là dove il fuoco la miglior sua parte
Consuma, et la sua madre l'alma rende
Al gran Cocito, che da nulla parte
Del fuoco la meschina si diffende
Per la vechiaia et pel dolor che sente
Morir vedendo tutta la sua gente.

65. Pur, quando vidde il re così abrugiare
El palazzo, v' entrò con gran prestezza
Volendone la vechia madre trare,
Mosso a ciò dal dover, da tenerezza,
Ma non fu a tempo et non possette entrare
Dentro la camera, onde con tristezza
Et per la rabbia seco si piangeva
Del caso che insperato le occoreva.

66. El Fauno, che del ponte fu gettato,
Non guari stette che le forze prese
Et dentro della terra entrando irato
La regia inprima con il fuoco accese,
Et doppo discorrendo in ogni lato
Le case tutte intorno alle contese
Fece arder presto, che una non rimase
Che di legname ha là tutte le case.

67. Se le strade di Algier fusser sì strette
Come quelle che a Genoa hoggi sono,
Li hu[o]mini et donne, vechie et giovanette,
Non havrebbono havuto alcun perduono ;
Ma quelle, habandonate le casette,
Per le vie et per le piazze un crudel suono
Facean con crude et spaventevol voci
Per il ferro aspro et per le fiamme atroci.

68. Che 'l conte et Sacripante et il Fauno audaci
Sforzavano coloro entrar nel fuoco,
Tal che di Rodomonte li seguaci
Erano molestati da ogni luoco
Da l'armi, da saette et dalle faci ;
Onde el popol d'Algier tutto era fioco
Ch' inanzi et dietro, da ogni lato intorno,
Haveva o morto o doloroso il giorno.

[F° 92 r°] 69. Partironsi li tre liberi et sani
Lassando et fuoco et sangue in la cittade,
Et Rodomonte si mordea le mani
Per rabia, per dolor et per pietade
De l'arsa madre et delli suo' Algerani
Che da fuoco et da ferro in crudeltade
Vedea morir, nè le può dar aiuto,
Ma più de l'honor suo ch'avea perduto.

70. Haveva l'honor suo quel orgoglioso
Perso, che si vantò con Agramante
Solo Francia pigliar il borïoso,
Nè restar puote al conte e a Sacripante
Con mille cavallier, che far fu oso
Fuor del suo regno, et con persone tante
De sua vassalli, che fur numerati
Sei mila et cento alla Moresca armati.

71. Quando uscir della porta insiem costoro,
Su quella scrisse il conte : « Quì fu Orlando. »
Un dì guarito quel superbo Moro
Il motto legge a Francia minaciando
Con suspir, ricordato di coloro
Che nel sangue d'Algier tinsero il brando,
Et ben pensò ch' altro esser non poteva
Che Orlando chi tal pruove fatte haveva.

72. Cresesi l'altro fusse il suo cugino
Rynaldo et non il re delli Cyrcassi ;
Ma la scrittura di quel palladino
Fece danni in Parigi et gran fraccassi,
Che si scrisse nel cor quel Saracino
Il motto ch' in la porta scritto stassi,
Et di vendetta seguitò i vestigi
Col ferro et fuoco dentro di Parigi.

73. Quando egli in Francia andò con Agramante ,
Benchè tardasse poi per disfar Carlo,
Nullo vi fu di questo più arrogante ;
Ma non bisogna adesso ricordarlo
Perchè n' havete lette carte tante.
Però più di suo' fatti hora non parlo,
Ma seguirò di quel ch' io cominciai
Che infino ad hora non fu inteso mai.

74. Dicovi di Aleramo et de l' Englese
Duca, che ormai tempo è di resvegliarli,
Che a dormir stracchi per le grandi imprese
Sue, fui constretto alhora di lasciarli.
Hor che devon venire a più contese
Et d'importanza, vuo' del letto trarli
Et dir come le fate ritornaro
Nel stato humano lucido et preclaro.

[F° 92 v°] 75. Già s'era dipartita l'atra notte
Et havea discacciato il sol le stelle,
Tornato era Morfeo nelle sue grotte,
Havea il dì preso le sue forme belle,
Quando le dure et rozze scorze rotte
Di serpi havean le vaghe damigelle,
Et lassando le brutte et pallide orme
Riprese havean le loro humane forme.

76. Non sapeano i guerrier che al balcon d'oro
Si mostrava già Febo in fine al petto,
Quando da un canto risvegliati foro
Da un canto ameno pien d'ogni diletto,
Et le finestre già davano a loro
Per le fessure il chiar splendor. Dal letto
Levandosi i campion non ritruovaro
I panni lor sì come li lasciaro;

77. Ch'ove ha li soi lasciati Astolfo truova
Una camisa a seta ricamata
Et ad oro, e un farsetto fatto a pruova
Per magica arte et per virtù incantata,
Che regge a l'armi tutte ove si pruova
La ignota sua virtute a pochi data,
Et calze e giubbe a pardi lavorate,
D'oro et di gemme riccamente ornate.

78. Aleramo altresì camisa et panni
Ritruovò similmente ricamati
A serpi d'oro et perle senza inganni,
Ch' havrebbon più d'un pai' d'huomin cavati
Fuori di stenti et di gravosi affanni
Di povertade; et così quei pregiati
Cavallier rivestiti dimostrorno
L'aspetto lor d'ogni vaghezza adorno.

79. La nobil stirpe et da panni et costumi
Accompagnata fa di costor fede
Come sono dui chiari et vivi lumi,
Et che fra loro alta virtù procede,
Come dalli supremi et sacri numi,
Quando ci appar il sol, chiaro si vede
L'eterno magister, la virtù imensa
Che la eterna bontà quà giù dispensa.

80. Spesso una gemma, quando è acompagnata
In anel d'oro o in altro magistero,
Si dimostra più bella agli ochi et grata,
E il suo valor fa divenir più altiero,
Ma se per sorte in fango è ritruovata
Da chi non la conosce, di leggiero
È disprezzata et fansen poca stima
Se 'l suo valor ben non conosce in prima.

[F° 93 r°]81. Hor quanto l'uno et l'altro campion vale
Sallo Sylvana et mei' chiarir si vuole
Per far la fama lor sempre immortale,
Aciò che luca al mondo com' il sole
Et che a portarli in ciel già spieghi l'ale,
E ognun di lor più ratto in sul ciel vole:
Un mostro fa apparir in quella [parte]
Non da impaurir sol lor ma il fiero Marte.

82. Un monstro che la terra mai simile
Non have, fuor fischiar forte si sente.
Onde Sylvana ai cavallier humile
Si rapres[sava] in el giardin dolente,
Et dice: « Ahi[mè] lassa! che quel vile
Che vo' occidesti, è fatto hora un serpente,
Anzi pur drago, anzi sì brutta fera
Che natura non fe mai tal Chymera.

83. Credo che Pluto dalla inferna fossa
Mandata l'habia quì per divorarne.
Se non ne aiuta vostra humana possa,
Forza saranne in sua balia di darne;
Tanto mi truovo di baldanza scossa,
Che, s'un di voi non obrica camparne,
Morren di duoglia, perch' al nostro tedio
Sol dalla vostra man prende il rimedio. »

84. Aleramo, ch' ai fatti et no a parole
L'animo haveva assai più che disposto,
Disse: « Hor andian, prima che scaldi il sole,
Che forsi al mostro meglio esser discosto
Fora. » Astolfo non men di quel che suole
La lingua mena, et ha nel cor proposto
A cavallo salire et quella lancia
Seco portar che havea acquistata in Francià.

85. Ma la gentil Sylvana, in mezzo stando
Ai guerrier, a l'Englese la man prende
Con la sua destra e a l'altro caminando
Dà la sinestra, et con costor discende .
Giù del palazzo al mostro che gridando
Molto feroce bestia si comprende.
Così ambedoi costor si ritruovaro
Sol coi brandi, a l'Englese assai discaro.

86. Volea porta la lancia che virtute
Sola d'ogni vettoria in se contiene,
Et quel caval d' ogni guerrier salute,
Senza il qual di vettoria non ha spene;
Ma la fata gentil con le arti astute
Ambi li cavallier per le man tiene,
Aciò che sol col brando et col pugnale
. . . . . [1]

[F° 93 v°] 87. Et così giunti ambi i guerrier dov' era
Lo orrendo mostro, a lor la donna dice:
« Se non sapete qual sia questa fera,
Vel dirò chiaro, perchè el dir mi lice.
Ella è venuta dalla inferna schiera,
Thesiphone è chiamata l'infelice,
Per divorarvi et per portarvi al centro,
Perchè osi fusti sì a l' entrar quà dentro.

88. Et quel, che questa notte ucciso havete,
Un' altra volta è stato Gerione.
Se vi venea Volcan con la sua rete,
Ciascun di vui restava suo prigione.
Questa hora vuol veder quei che voi sete,
Et, se terminarete la tenzone,
Ne verrà poi Mezera et doppo Aletto
Che vi farà tremar el cor nel petto. »

89. Signor, se mai vedesti al sol ardente
Languida divenir già colta rosa,
O cera liquefarsi che repente
Il fuoco senta, o l' herba rugiadosa
Tronca da falce, quando sopra sente
Del chiaro sol la spera luminosa,
Impallidir, pensate che l'Englese
Fece il simil quando la donna intese.

[1] Lacune au manuscrit.

90. Et da tal paura hebbe il cor percosso
Che tentò di ritrarsi dalla mano
Che lo teneva, et d'animo sì scosso
Si truova, benchè sia il partir villano,
Nel cor dispuon partir tutto commosso
Sol dal parlar, ancor chè 'l monstro estrano
Visto non habia. Il sotio ivi morire
Pria vuol che con vergogna indi partire.

91. Così animoso a l'animal ariva
Questi et quel altro pavido et tremante.
Mira ambi lor la generosa diva,
Poi rivolta al cugin del sir d'Anglante
Disse: « Non assalir la bestia aschiva
Che a te basta haver vinto il rio Gorante;
A questo altro convien col suo valore
Di lei riporti il sempiterno honore. »

92. Alhor l'Inglese si dimostra caldo
Di voler la battaglia, ma la fata
Le dice: « O gentil sir, restati saldo,
Ch'al sotio tuo convien questa giornata. »
Onde Aleramo entra sicuro et baldo
Alla opra degna che fia ancor lodata.
S'acqueta il duca et..... tirasi da parte
Per veder del compag[no il mo]do et l'arte.

[F° 94 r°] 93. El modo et l'arte vuol veder l'Inglese
Che tiene il sotio suo nella battaglia,
Perchè senza armi il vede et senza arne[se],
Nè piastra lo diffende o men la magl[ia],
Ma sol spada et pugnal in quelle imprese
Si truova havere, et come si travaglia
Vedrete poi, ma torniamo in Granata
Hor, ove Fiordispina fu lassata.

94. Già fu lasciata Fiordispina quella
Ch' honorar cerca il sir di Montalbano,
Et Doralice l'unica sorella
Di Zenodoro et figlia a Stordilano,
Che d'amor sente al cor l'aspra fiamella
Sol per Rinaldo il cavallier estrano,
Alla mensa real già tutta accesa
Di quel per la superba et degna impresa;

95. L'impresa ch'io vi dissi già d'Argeste,
Quel superbo a cui tolse Fiordispina
El palladin con le sue forze preste,
Et rese al sposo suo l'alta rapina,
Del che hor si fanno canti, giuochi et feste,
Et al figliuol d'Amon ciascun s'inchina
Per farle honor chiamandolo felice
Guerrier, ma più degli altri Doralice.

96. Doppo al pasto real sul carro adorno
Dai regi è posto il palladin Rynaldo,
Et van per la città tutto quel giorno,
Ma inanzi alquanto un ben loquace arraldo
Giva sonando alla Moresca un corno
Nel qual dice con tuono chiaro et saldo:
« Tutti honorate il gran liberatore
Degno di gloria et sempiterno honore. »

97. Havea dal padre suo la Doralice
Et dal [frate] impetrato ella et la sposa
Andar sul carro ove si tien felice.
La cognata alla destra si riposa
Del gran campione, alla sinestra lice
A lei seder, con quella fiamma ascosa,
Con quella fiama che lo cor l'incende,
Perchè beltà et virtù di quel l'accende.

98. Non sapea Stordilan nè Zenodoro
Imaginar l'honor grande et solenne
Oltra l'argento et oltra el donato oro
Al palladin, che di quei poco tenne,
Perchè non desiava haver thesoro,
Ma sol disio d'honor sempre le venne
Nel cor; però il triompho accettò solo,
Aciò di lui la fama andasse a volo.

[F° 94 v°] 99. Contenti però furo ambi li regi
Che Fiordispina et Doralice insieme
Con il campion sul carro d'alti pregi
Stessero, aciò con lor bellezze estreme
Rendessen lui più adorno, e in tanti fregi
Vedendolo d'alegrezza il vechio geme,
E il giovane ne va suso un destriero
Che alla prestezza par pardo o cerviero.

100. Guernito è di puro oro il palafreno
Che porta il sposo et d'or tutto adobbato
È egli, et di bianco argento ha il degno freno
Con pretiose gemme intorno ornato.
Lustra tutto il caval come il balleno,
Ch' ha tutto il fornimento ricamato
Con oro et perle oriental et contesta
Di zafiri et rubin la sopravesta.

101. Li baroni, li conti, li marchesi,
Li principi et li duchi che vi vanno
Tutti guerniti con diversi arnesi,
Et li gentil corsier che disotto hanno,
Dir ben non vi potrei, benchè più mesi
Spendessi con la penna, anzi il pieno anno,
Ch'erano tanti sì belli et diversi
Ch' io chiuder non potreili in prose o in versi.

102. Sicomora solo ivi non fa festa
Del gran triompho che si fa al guerriero,
Ma con certi de' suoi l'invida et mesta
Procaccia di far scorno al cavalliero.
Et tutta armata sotto della vesta
Si rapresenta con il viso altiero
In piazza, et contra del figliuol d'Amone
La favella proruppe in tal sermone:

103. « O tu che siedi hora infra le due putte,
Che l'una e l'altra a forza fu rapita,
Et sì triomphi delle false lutte
Quali non ma' ottenesti alla tua vita;
Ancorachè le forze fusser tutte
Di Hercole in te, non per tua mano uscita
Fora vittoria tal contra d'Argeste,
Ma fórsi a tradimento l'uccidest[e].

104. So ch' era forte et reportarne honore
Non bastava tua forza et tuo sapere,
Se non le havessi usato il traditore,
Et ciò ti vuo' con l'armi sostinere;
Nè ti varrà di dua regi il favore,
Ch' io manterò le mie parole vere
Et teco et seco et con qualunche voglia
Meco pruovarsi quanto val sua spoglia. »

[**F° 95 r°** 105. Rizzato in piede a tal parlar Rinaldo
Disse : « Mi duol che femina tu sei
Et di sdegno e invidia il petto hai caldo ;
Et, se nel cor pensier malvagi et rei
L'animo te percuoton, che mal saldo
So certo che starà alli colpi miei.
Ti darrò tanta guerra quanta vuoi
Con la licenza di questi almi heroi. »

106. Et cossì detto giù del carro scende
Et fa venir il gentil Rabicano,
Poi l'elmo di Mambrin pregiato prende
Et quel si puone in testa di sua mano;
Sopra il destriero poi velloce ascende,
Ch'era egli armato, et col brando sovrano
Va contra la sdegnosa Sycomora
A chi la invidia sola il cor divora.

107. Havea un caval che Zenodor gli haveva
Dato, gagliardo et di persona bell[a],
Qual alla effigie Rabican pareva,
Che altersì come quello era morell[a],
Eccetto che in la fronte egli teneva
Una ampla bianca rosa o vuoi dir stella,
Nè così lieve qual Rabicano era,
Benchè nel volteggiar parea una sphera.

108. Di prima giunta il palladino assale
La gigantessa che una storta tiene,
Et un colpo le dà con forza tale
Ch' in sul destrier a pena si sostiene :
Dèlli nel petto che al capo non vale
Giunger tanto alto, onde ella le cathene,
Che con tre palle a l'arcion tien suspese,
Iratamente et con furor si prese.

109. Perchè di man la scimitarra, che ella
Tenea, li cadde pel gran colpo in terra,
Col mazzafrusto più crudel et fella
Tenta col palladino accerba guerra ;
Ma il palladin ch'avea la bestia isnella,
Fa che 'l gran colpo da lei tirato erra,
Et poi con urto se li serra in modo
Contra che 'l suo caval non restò sodo ;

[F° 95 v°] 110. Ma se le apperse il petto et cadde sopra
Una coscia a colei che è sì superba.
Scavalca il palladino, o gentil opra,
O mente d'honor vaga et non acerba!
In aiutarla il palladin se adopra
Et tuorla alfin disotto al caval che herba
O fieno o biada haver più non agogna,
Che a lei d'un altro proveder bisogna.

111. Quando l'hebbe disotto al peso tratta,
La scimitarra sua in man le ripuone,
Poi dice : « Hor su, ti spaccia presto et ratta,
A ciò finisca nostra quistione,
Ch'avendo tu parlato come matta
Diffender ti convien tua openione;
Et, se non v[u]oi perir come quel altro,
Fa che habii il core generoso et scaltro.

112. Mi spiace ben che femina tu sei,
Che poco honor mi fia vincerti i' veggio,
S'io riportassi ben mille trophei
Vincendote, s'al tutto i' non vaneggio,
Nè a gloria nè ad honor quelli potrei
Ascrivermi già mai; però che peggio
A un degno cavallier non si può dire
Che se'l sia atto a femina ferrire. »

113. Stanno amirato i Re del generoso
Atto che usa colei quel gentil sire.
Ella l'aspetto fa più tenebroso,
Che per vergogna crede ivi morire,
Nè però caccia dal petto orgoglioso
Lo sdegno o l'ira, anzi le prende a dire
Che quel ch' ha fatto da viltà gli avviene,
Non da bontà ch' in lui parte non tiene.

114. Se'l palladin s'avampa, se 'l si sdegna
Contra l'invida donna ria et superba,
Se di abbassarle l'orgoglio s' ingegna,
Ne è testimonia la sua spada accerba,
Poichè quella fa quanto ei dissegna
In l'armi di collei, come infra l'herba
La adonca falce, et con sua forza salda
Tutte le getta in terra a falda a falda.

[F° 96 r°] 115. Fa quella ancora con la scimitarra
Diffesa quanto può, ma non le vale;
Se adopra ben la cruda et la bizarra,
Ma quel gentil campion par che habia l'ale,
Nè quello che d'Harpalice si narra
Fu tanto vero quanto in costui: se assale
O si ritira, il fa con tal destrezza
Ch' Harpalice non hebbe più prestezza.

116. Si diffende el campion dalle percosse
Che Sycomora darle s'affatica.
Ella bastemmia il dì nel qual si mosse
Dal suo paese con tanta fatica
Sol per venir in Spagna, poichè scosse
Vede sue forze et sorte a se nimica;
E, mentre ella bastemia, a un man riverso
Tagliolla il palladin tutta a [t]raverso.

117. Nel fianco destro l'affilata spada
Alla superba intrò con furor tanto
Che di sangue et di fiece in su la strada
Sparse sì ch'io non saprei ben dir quanto.
Così convien che quella invida cada,
Che s' havea dato di vittoria il vanto
Contra il magno guerrier di Montalbano,
Che mostrò quanto il cor valse et la mano.

118. Se le due donne al cor letitia n' hanno
Di tal vettoria, a voi pensar lo lasso,
Se liete sono del scorno et del danno
Di Sycomora ch' a l'estremo passo
Giunse, che rinfaccio non senza affanno
Haveva il meretritio lor già casso
Quasi era hor mai dalla memoria humana,
Et lor lo rinfecciò la donna strana.

119. Haveva Sycomora dal paese
Condotto cento cavallier armati
Seco per sua bisogni in dure imprese,
Che schiavi alle Amazon erano stati,
Ma pur con giuramenti la scortese
Stretti gli havea che fussero tornati
Alla lor servitù, s'ella per sorte
In tal viaggio devenisse a morte;

120. Ma che non ritornassero che prima
Non facesser di sua morte vendetta,
Tal che la fama andasse in ogni clyma.
Così li cavallier in squadra stretta
S'erano posti, perchè ognuno stima
Il giuramento ch'alla maladetta
Fero di vendicar sua morte rea,
Ch'ognun giurando quel promesso havea

[F° 96 v°] 121. Et fecero a Rinaldo un cerchio intorno
Che della piazza uscir non possa senza
La seconda contesa, et un che adorno
Di cavallo era, d'armi et di presenza,
Prima parlando disse: « Hoggi è quel giorno
Che meco pruovar dei la tua eccellenza
In l'armi, ch' io son stretto a vindicare
La morte di costei senza indugiare.

122. Se ti vuoi meco, o gentil cavalliero,
A piè pruovar o sul caval, favella.
Ch' io scenderò, se vuoi, del mio destriero,
Over ti aspettaró che monti in sella,
Nè riputar il mio parlar altiero,
Ch' io son sforzato a ciò poichè quella,
Qual occidesti, m' ubligò si for[te]
Ch' andar non può impunita la sua morte.

123. Et non solo io, ma tutti i miei compagni,
Che cento sono sotto giuramento,
Obligo han meco, benchè ognun si lagni
Di darti, o cavallier, morte o tormento,
Che non semo assassin, ladri o griffagni,
Ma per forza obligati con gran stento,
Sendo nui privi della libertade
Nel regno feminil senza pietade.

124. Ci ha condotto con seco Sycomora
Dell' Amazzone la crudel regina
Nui per uscir del regno alquanto fuora,
Del regno governato di rapina;
Con giuramenti di tornare ancora
Alle conochie, alla ria disciplina
Del carpir l'herbe et cultivar la terra,
Promesso havemo et far contra te guerra. »

125. Rynaldo al cavallier ratto risponde:
« Servar il giuramento i' vi comendo
Che l'huom, che si rivolge come fronde
D'albero al vento, senza fe comprendo.
Se tanto giuramento in voi s'infonde,
Assolvervene in brieve et presto intendo,
Perchè di servitù insieme e di vita
Priva sia questa compagnia gradita.

[F° 97 r°]126. Ma, perchè ad uno ad un non basta il giorno,
Non intendo combatter teco solo
Per ben chè sü tu cavallier adorno,
Sì che in due parti dividi il tuo stuolo,
Et vederai come in picciol soggiorno
Del vostro sangue fia vermiglio il suolo
Di questa piazza, et sia la elletione
Tua di combater a piè over in arcione. »

127. Rispose il bon Guerino: « Non mi pare,
Signor, che a contrastar habii con tanti ;
Ma, se a caval ti vuoi meco pruovare,
Vincendomi saren tutti tuoi fanti
Et la lite verrassi a disbrigare,
Che potrai conseguir triomphi tanti ;
Ma, s'io ti vinco, tu verrai prigione
A servir nosco in schiavo a l'Amazzone. »

128. Rynaldo acetta et ferma questo patto,
Purchè ciascun delli altri sia contento;
Onde Guerin diceva: « A questo tratto
Asciolto restarò dal giuramento. »
Et così aconsentirono di fatto
Al voler di Guerin tutti li cento,
Giurando in mano del re Zenodoro.
Così due lance presentate fuoro.

129. Era Guerino un corpo grosso et grande
Di fortezza et di cor molto animoso,
Et capitò ne l'Amazzone bande,
Sendo al cercar del padre curïoso.
Subito alla più grossa lancia spande
La forte mano, et l'altro ser famoso
Quella altra prende, et ciascun si ritira
A porre contra l'un l'altro la mira.

130. Cavalcava Guerin un caval sauro
Veloce al corso et forte a meraviglia,
Che 'l capo ha di monton, simil di thauro
Il petto quasi, et il re di Siviglia
A Sycomora il diede per ristauro
D' una opra ch' ella ad un di sua famiglia
Oprò in salute ; a Guerin diello, il moro
Cavallo havendo lei da Zenodoro.

[F° 97 v°] 131. Datosi il segno, ognun dei guerrier sprona
L'un contra l'altro con la bassa lancia.
Infra la plebe cheto si ragiona
Che 'l cavallier, che la polita guancia
Rese al suo sposo, contra la persona
Di quel fresco guerrier non havrà mancia
D'honore alcun, perch' era affaticato
Ne l'altro abbattimento et insudato.

132. Altri dicevo : « Perchè è insuperbito,
Havrà vittoria il gran liberatore,
Che essendo l'orso o lo leon ferito
Tanto più alla vendetta indura il core,
Che un generoso cor mai sbigottito
Non si ritruova, ma cresce il valore,
La forza et la virtù dove è l'ingegno,
Come la esperïenza ne dà segno. »

133. Si scontrano i guerrieri a mezza piazza
Con tal furor che fa tremar la terra.
I buon destrieri di perfetta razza
Furon constretti di seder in terra.
Il vento delle lance i tronchi spazza
Ne l'aere per fin fuor della terra,
Nè fur truovati, et parte sopra i tetti,
Nè si ferirno i cavallier perfetti.

134. L'uno et l'altro destrier al spron si rizza
Et li signori lor prendono il brando
A bataglia col qual l'un l'altro aïzza,
Ma Rabicano in l'aer se levando
Sopra del sauro si conturba et stizza.
El buon Guerin si adira minacciando
Al destrier suo, che 'l vede a l'andar pegro,
Et vincere si lascia da quel negro.

135. Con li speroni spesso i fianchi prieme
Al sauro che è impaurito et non le giova,
Onde per sua tardanza alquanto teme,
Che di Rabican scorge l'alta pruova.
Però dice a Rynaldo: « Se tu insieme
Meco ucciderti vuoi, battagli[a] nuova
Prendiamo a piedi, perchè 'l destrier mio,
Come tu vedi, hor è fatto restio. »

[F° 98 r°]136. Rynaldo il coraggioso non risponde
Alla preposta, ma del caval scende.
Guerino ancor da l'arcionate sponde
Scender quasi il medesmo tempo prende.
Se mai, signor, vedesti del mar l'onde,
Quando una sopra l'altra discoscende
Con rovinoso vento, imaginate
Che altersì fare i dui guerrier vediate.

137. Forte è Rynaldo, forte è l'altro ancora
Di maglia et scudo et d'usbergo guernito.
Presto uno è, l'altro fa poca dimora,
Et quando un fere, ha già l'altro ferito.
Si meraviglia l'uno ad hora ad hora
De l'altro che sia in l'armi sì gradito,
Et in se dice il sir di Monte-Albano:
« Questo mi par pur caso orrendo et strano. »

138. Desia saper chi sia quel cavalliero,
Quel cavallier che tanto gli è molesto,
In l' armi tanto ardito et tanto fiero,
Che Orlando non gli par simil a questo.
Si puone in cor di dimandar l'altiero;
Ma, per vederlo sì manesco et presto,
Suspetta che firmando il piè, per sorte
Non le dia quel vituperosa morte.

139. Già l'uno a l'altro il scudo in schiegge haveva
Gettato in terra et disarmato il braccio.
La bella Doralice già temeva
Del nuovo amante et già sentiva il ghiaccio
Al freddo cor, nè contener posseva
Fiordispina i sospir pel dolce laccio
Ch' a con Rinaldo, per il benefficio
Ricevuto da lui senza servitio.

140. Parea Rinaldo stanco per la voglia
Ch'a di parlar, nè più al ferire attento.
Zenodor ciò vedendo n' ha gran doglia,
E il vechi[o] Stordilan pena et tormento.
Trieman le donne come al vento foglia,
Poich'è Rynaldo nel ferir sì lento
Et veggon l'altro valoroso tanto,
Onde in sul carro cominciorno il pianto.

[F° 98 v°]141. Rinaldo un tratto al carro gli ochi alzando
Vidde quelle asciugarsi il mesto viso,
Et, dentro di se alquanto suspirando
Del pianto lor, diss' : « Hoggi i' sarò ucciso
Con mia vergogna, s'io vo aspettando
Che sia il mio honor da incognito huom conquiso. »
Et così detto affretta il brando e il piede,
Et contra il suo nimico irato fiede.

142. Nè Guerrin fugge, anzi a quel sir s'accosta
Et dà un fendente a l'elmo di Mambrino,
Ma truovò la sua tempra tanto tosta
Che poco o nulla offese el palladino ;
Qual con gran forza contra se le arosta
Et pruova fa del suo brando accialino
Sopra la piastra forte et tranne fuoco
Tanto che quasi accende tutto il luoco.

143. È sì piena la piastra e sì perfetta
Che non può il palladin da quella trarne
Oncia, e ogni lima fora 'l tutto inetta
Una sol dramma o un scropolo limarne.
Guerino al ferir lui più si rasetta,
E cerca ritrovar la ignuda carne,
E in su una gamba di piatto li colse,
Tanto furor il buon Guerino avolse.

144. Fu per cader il sir di Monte-Albano,
Onde con furia adosso se le astrinse
L'incognito guerrier ad ambe mano
Et petto et reni al buon Rynaldo cinse,
Et fa di lotta per gettarlo al piano ;
Pur far nol può, se ben stretto lo avinse ;
Et Zenodor, per fuggir maggior male,
Smontando ad ambi lor tols' il pugnale.

145. Havean lasciati i brandi alfin costoro
Cader in terra et fa ciascun di lotta.
Motteggiano le donne infra di loro
Col sperar pur ch' alfin vada disotta
Quel feroce Guerino, et Zenodoro
Altresì brama di veder la hotta
Di quel estrano, et pur l'ama ch 'el vede
Così come a caval valente a piede.

F° 99 r°] 146. Se accosta Zenodoro e a tutti dui
Differire la lor lutta persuade
Pel nuovo giorno, onde risponde a lui
Guerin che contento è, se con le spade
Il dì seguente vuol seguir con lui
Con chi contrasta, purchè questo aggrade
Al compagno anco, et Rynaldo consente
Alle preci del re et de l'altra gente.

147. Ognun sperava se Rynaldo ha posa
Che sua sia la vettoria senza fallo,
Però la gente è tutta desïosa
Che a questa lite prestisi intervallo.
Brama Rynaldo ancora questa cosa
Per saper chi è il guerrier et seco fàllo
Menar da Zenodoro con honore,
Comendandol di tanto alto valore.

148. Non vuol Rynaldo a carro più salire,
Con dir ch'ama riposo per quel giorno.
Così al pallazzo et seco l'altro sire
Et Zenodoro fecero ritorno.
Confetti et malvagia fece venire
El gentil re d'ogni virtute adorno.
Con acoglienze et grati parlamenti
Honora quanto puote i sir valenti

149. Ritorna il vechio re, tornano ancora
Le generose et inclite regine,
Di Sicomora il funere si honora
Dalle sue genti, et qual membra divine
La pongono dentro una alma et decora
Portatile perô, et due pellegrine
Chinee carcano et fuori la portaro
Della citade et ivi la guardaro.

150. Vien l'hora del mangiar, le mense poste
Sono solenne come è lor costume.
Le tre regine quindi son preposte
Et li dui regi che dan chiaro lume
Coi bei diadema, et alle loro coste
Rynaldo siede, et par che tutti alume
Guerino che siede al buon Rinaldo a canto,
Et lassandoi mangiar ristringo il canto.

CANTO NONO

[F° 99 v°] 1. Quando il gran Gostantin diede a Sylvestro
L'imperio che egli possedea di Roma,
Fecesi qualche luogo che era alpestro
Et può ver desiar da ogni idioma ;
Che questo fa del tempo il gran maestro,
Qual va scorrendo con canuta chioma
Et quinci et quindi et questo et quel impero
Dal nostro fin l'antartico emispero.

2. Sotterarno i tesor gli antichi patri
In qualche monte over cavato sasso,
Non volendo ingrassar gli amphitheatri
Di Greci avari o suscitarvi Crasso ;
Ma le richezze in luoghi oscuri et atri
Lasciaron tutti, et chi in alto et chi in basso ;
E in qualche luogo l'istessa natura
Produr thesor per dimostrarsi ha cura.

3. Finch' è il thesor ascoso non se apprezza
Il luogo ove dimora, et se una luce
Non mostra chiara altrui la sua vaghezza,
Amarla o desiar nissun se induce ;
Nè molto s'ama non vista bellezza,
Ch' a l'intelletto nostro non traluce
Il sol, se prima l'ochio non l'apprende,
Ch' ei da se senza il senso non intende.

4. El gran thesor della virtù s'ascond
Talhor in chi non è chi lo presuma;
Perchè quella è celeste ella s'infonde,
Comunchè 'l ciel della sua gratia aluma;
Et poi, con le sorelle sue gioconde,
Purgar dai vitii l'animo costuma;
Et tanto i suo' amator fra gli altri inalza,
Quanto da loro il vitio più s'incalza.

5. Non sta ben dui contrarii in suggetto
Come si vede per esperientia:
Il fuoco dentro il mar non fa il suo letto,
Nè su in l'aer la terra ha sua potentia.
Però virtù vuol l'anino perfetto,
Non sottoposto al vitio, che sua essentia
Divina essendo vuol gli animi interi
Di quei ch' ella nel ciel vuol far altieri.

[F°100 r°] 6. Vuol far nel ciel altier gli almi gentili
Che la voglion seguir per fine a morte,
Che non può chi lei siegue cose vili
Mai desiar, ma divien huom sì forte
Che sprezza al fin tutte le cose humili
Humil...., nè quella puone a sorte
Quà giù discesa nelle humane menti,
Chi e' lumi di ragion non ha in se spenti.

7. Rynaldo, che era virtuoso in atto,
El Meschino ama altresì virtuoso,
Qual dimostrava per presentia in atto
Magnanimo esser tutto et generoso.
Li regi, che 'l guerrier veggono adatto
In l'arme e in altre cose valoroso,
L'amano assai, che ogni spirto gentile
Ama d'amor perfetto il suo simile.

8. Mostra non haver più che diciotto anni
Et canuti pensieri in verde ettade.
O fusse per li esperti et gravi affanni
Che prestano intelletto, egli assai rade
Volte rider fu visto, che gli inganni
Tenea nel cor de l'empie et dispietade
Leggi de l'Amazon, malvagio regno
Che ardiva in schiavo un huon tener sì degno;

9. O pur che chiuse nel petto teneva
Le parole che il fan cercar del padre
Che la bella Elisena dette haveva,
Chiamando schiavo un huom che di legiadre
Virtù è dotato et che 'l fratel teneva
In grande honor; et la sua cara madre
Le 'l volea dar in sposo, ella il disprezza,
Cagion che 'l sir divenne in grande asprezza.

10. Che da Costantinopoli partito,
Poichè hebbe vinto il gran re Caradoro,
Agli Alberi del Sol n'andò espedito
Doppo molti travagli che li foro
Ostacol grande; et hebbe quinci udito
Che doveva cercar gran tenitoro
Nanzi che i genitor suoi ritrovassi,
Et che passar devea per gravi passi.

11. Stette in quel regno prima che ne uscisse
Ben venti mesi, et poi con Sicomora
Andò in la Spagna, come Turpin scrisse,
Alla famosa giostra, et si truova hora
Nel regno de Granata infra le risse
Col sir di Montalban, che ivi dimora
Per vendicar la morte di colei
Che per la sua superbia spiacque ai Dei.

12. Però non ride mai, non fa mai festa,
O assai summessamente, se pur ride;
Dimostra esser disceso d'alta gesta,
Nè me' di lui creato homo si vide
Nè giovenil persona più modesta
Ne l'andar o nel star o se si asside.
Con riverentia sempre et in ogni atto
Si mostra alla virtute assuefatto.

[**F°100v°**]13. Mangiano lenti tutti per mirare
Di quel nuovo campion gli alti costumi.
Onde lasciarli intendo et ritornare
Ai guerrier che di sangue et fuochi et fumi
Pieno lassarno Algier, per ritruovare
Quei grati a loro et desiati lumi
Della figliuola del re del Cataio,
Che 'l mondo alor non so s'hebbe altro paio.

14. Dico che un simil pai' d'huomin di guerra
Non hebbe come Orlando et Sacripante,
Eccetto il paio ch' or in Granat[a] erra,
Da l'infimo Murocco al chiar Levante,
Nè Gadde li hebbe ne Gardio li serra
Nè serò mai, perbenchè 'l gran gigante
Murocco havesse ; che avanzan costoro
Il Mauritano et l'Arabo col Moro.

15. Se vi ricorda, fuor d'Algiero usciro
Ambi color col Fauno in compagnia,
Lasciando gli Algerani in gran martiro.
Ragionando ne van lieti per via
Inverso Albracca, et con un gran suspiro
Rodomonte si puone in fantasia
Di far vendetta contra il re Francese
Con ferro et fuoco di sue tante offese.

16. Questo Orlando non sa, non spera ancora,
Però ne va qual pesce alla dolce esca
Per ritruovar chi l'animo le accora,
Chi in la pania d'amor tanto l'invesca.
Al medesmo camin Sacripante hora
Ne va, che 'l desiderio Amor rinfresca,
Con gioia grande havendo in la memoria
Angelica et d'Algier l'alta vittoria.

17. Et mentre li lor motti la dolce aura
Prende, un corrier ne viene a tutto passo
Che sotto haveva una giumenta saura
Che a ogni pel suda, et il corrier che lasso
Era pel corso et caldo, si ristaura,
Dove dovean passar costoro, a un sasso.
Si possava il corrier sotto una roccia,
Cui prima il Fauno [dei] guerrier s'aproccia.

18. Era la roccia discoscesa tanto
Che parea che cadesse in mezzo il mare.
I cavallier, che visto haveano in tanto
Veloce corso quel guerrier firmare,
Mandorno il Fauno inanzi, aciò che quanto
Ivi ritruova gli habia a raportare,
Aciò che qualche inganno non si scuopra
Contra di lor per qualche magica opra.

[F° 101r°] 19. Tenevon tanto fisso nella mente
Quel che già detto loro havean le Dee,
Che le parea veder sempre presente
La strega Alfegra con l'arti sue ree,
Et imperò mandar subitamente
A scoprir ogni aguito in le vallee [riva,
O in poggi o in valli o in boschi o in piaggia o in
Ove il lor ochio discoprendo ariva.

20. Giunta la bestia, che mezza era humana
Et mezzo hyrcina, a quel corrier favella
Con la superba sua voce sovrana,
Che a quel corrier entrando in le cervella
Puose nel cor tanta paura estrana
Che in corpo le tremavan le budella,
Perchè animal mai simil non haveva
Veduto a quel ch' al corrier sì diceva:

21. « Tu devi qualche froda a questo sasso
Certo pensar firmato sì repente.
Deh, dimi il ver, onde movesti il passo?
Et dove andar intendi? se dolente
Non vuoi ti renda, anzi che 'l mio turcasso
Manchi d'ogni suo stral forte et pungente;
Che, se non dici il ver, ti farò un scherzo
Che non dirai bugia a secondo o terzo. »

22. Triema il corrier et batte i denti in fretta
Come cului cui febbre fredda assale,
Ne può parlar perchè la voce stretta
Se li è nel petto per timor, che tale
Forsi non hebbe mai; nè quello aspetta
Il Fauno che sylvaggio era et bestiale,
Ch' alza per darle l'arco in su la testa
Con la sua usata rabbia pronta et presta.

23. Grida il corrier: « Non far, ch'io dirò il vero,
Se 'l ver da me punto sapere agogni,
Nè ciò saper ti fia forsi leggiero.
Se tu cerchi supplir a tua bisogni
Con utile et con fama farte altiero
Et levarti da bassi et vani sogni,
Ti darò il modo et mostrerò la via,
Volendomi ascoltar tu in fede mia. »

24. E seguì: « Lo signor mio Gallafrone,
Che in India ha il regno, gran guerra sostiene
Dal Tartaro Agrican fuor di ragione,
Et è fatto angoscioso per le pene
Ch' estreme pate il misero vecchione,
Ch' ancor del morto figlio duoglia tiene
Et d'una figlia sua qual è smarita,
Tal ch' a pena sostiense in questa vita.

[**F°101v°**]25. In ogni regïon corrieri ei manda
Per truovar uno che le salvi il regno,
Et a ciascun guerrier si racomanda
Che le porga soccorso, et, se fia degno,
Le darà guidardon che in ogni banda
Se ne dirà, perchè molto è benegno
A chi lo serve; giuro in fede mia
Ch' egli mai non mancò di cortesia. »

26. Col re cavalca il conte a lento passo
Di amor parlando et di vettorie et d'armi,
Quando viddero il Fauno presso al sasso
Parlar con il corrier. Disse il re: « Parmi
Che inanzi andiamo a prender qualche spasso
Del staffier nostro, per chè discostarmi
Da lui forte mi par. » Cui el degno conte:
« Sproniamo, » disse con serena fronte.

27. Era faceto il satiro che loro
Deron le nymphe ad ensegnar la via,
Che sempre motteggiando con costoro
Mantenea lieta quella compagnia;
Però men grave di quel tenitoro
Pareva il lor viaggio tutta via.
Così desideravano star sempre
Seco ad udir le sue facete tempre.

28. Et così mossi di gualoppo al paro
Giunsero al Fauno che si mostra lieto,
Et qual sia quel corrier lo adimandaro,
A quai risponde il guerrier che è discreto
Narrando del signor so il caso amaro,
Et l'animo turbato et inquieto
Del figlio, della figlia et poi del regno,
Et quanto imposto le ha il signor suo degno,

29. Che a truovar vadi cavallier erranti
Quà et là del mondo in ciascheduna parte,
Et ne drizzi in Albracca tanti quanti
Truovar ne può di quei che seguon Marte
Famosamente, perchè pregi et vanti
Et con parole et stipulate carte
Et con effetto poi, se tai sarranno
Di virtù quai di nome acquistaranno.

30. S'alegra il re, ma più se alegra il conte,
Che sa ben quanto Durrindana vale
Et come fugge da sua irata fronte
Ogni pagan come codardo et frale ;
Sì come a lui non stette saldo Almonte,
Così Agrican non resti, ha pensier tale.
Pur motteggiando al corrier disse el sire :
« Che premio havrà chi fa Agrican morire ? »

[F° 102 r°] 31. « Ha una figliuola il mio re Galafrone
Di angelica beltà come è di nome,
Che fia del vincitore il guidardone,
Disse il corrier, et potrà por le some
Al vechio padre con qualche ragione ;
Ma, di franco, ella, non so ben dir come
Tornando presa fu da un rubbatore
Che un castel tiene essendone signore.

32. Questo castello è di muraglia forte,
Che ferro o fuoco romper non le puote,
Su un alta spiaggia, et d'acciaio ha le porte
Che di guardie non restano mai vuote.
Chi quinci arriva over ritruova morte
Over resta prigion, s'ei non percuote
Con morte a un giorno cento cavallieri
In sella armati dispietati et fieri.

33. Sarpedonte è il signor del Rio Castello,
Figliuol d'Oldrado perfido tyranno
Qual fu al sua vita sì crudel et fello
Che 'l popol suo l'uccise, hora è il terzo anno.
Fe Serpedonte poi crudel macello
Delli vassalli suoi con onta et danno,
Et ha giurata eterna crudelt[a]de
Per dimostrar del padre haver pietade.

34. Trecento cavallier tiene il ribaldo,
Et pasceli di prede et rubagioni.
Siede egli nel castel gio[io]so et baldo
Sotto la guardia di cento campioni,
In la durezza sua sempre più saldo;
Cento intorno al castel fan guarnigioni
Et gli altri cento sempre vanno intorno
Rubbando i passaggier di notte et giorno.

35. Onde, come già dissi, ritornando
Angelica di Francia ivi fu presa,
Ch' al padre suo tornava suspirando
Per l[a] patit[a] dispietat[a] impres[a]
Del suo frate Argalia; et però quando
El cor vi dia di prendervi l'impres[a]
Di questa guerra, havrete il guidardone
Detto et sarete amici a Gallafrone. »

36. La distantia et il nome del castello
Dimanda il conte a quel corrier che disse:
« Per sei leghe è distante i-luogo fello
Ch' a molta gente la vita prescrisse
Dalle genti appellato Rio-Castello,
Dove non mancan mai bataglie o risse. »
Et per esser sì presso il conte vuolse
Ch' ivi si andasse et seco il corrier tolse.

[F° 102 v°]37. Il corrier ai campion giva per guida
Per mostrarli el castel di Sarpedonte
Dove la mala compagnia se annida,
La compagnia ch' altrui fa danni et onte;
Qual vincer Sacripante si confida
Soletto, et imperò supplica el conte
Che lassi a lui la desïata impresa
Per liberar chi gli ha l'anima accesa.

38. Orlando pur difficil la concede
Ciò che adimanda il re de Cyrcasia,
Et così la promette sotto fede
Lasciarlo sol con quella compagnia
Provar sua forza, e a lui vettoria cede
Il conte et vuol che di questo re sia
L'impresa sì ma che la donna bella
Si rimeni al suo padre alfin polzella.

39. Et così giura il re che, se vettoria
Acquistarà della maligna setta,
Non ne vuol altro che l'honor et gloria,
Et la fanciulla torni pura et netta
Al padre Gallafron, ma per memoria
Di sua eccellenza et sua virtù perfetta
Vuol che strughi il dispietato luogo
Come l'antica Troia a ferro e a fuogo.

40. Di questo molto Orlando si contenta
Più che di cosa ancor che le sia chiesta,
Aciò la trista usanza ivi sia spenta
Con la superba et dispietata gesta
Di Sarpedonte ; ma il corrier sgomenta
Et quanto puote dissoade questa
Subita impresa , et pruova con ragione
Che si dia pria soccorso a Gallafrone.

41. Dicea il corrier : « Signor, perder quì molto
Si puote et lo acquistar è periglioso
Et poco, et imperò non vi fia stolto
Il mio parer. S'havete luminoso
Vostro intelletto e da paura sciolto
L'animo et qual aspetto coraggioso,
Là si puote acquistare eterna fama
Et quivi a pena una misera dama ;

42. Quale, se la vorrete, ancora vostra
Sarà, et se la vettoria havrete in mano,
Ma quì potrete perderla in la giostra,
S'un poco vi si mostra il cielo strano,
O se fortuna ria vi si dimostra,
Che mai sempre non tien l'aspetto humano.
Vincendo là con genti quà verrete,
Et con assedio almen quella haverete. »

[F°103 r°]43. Non piace al conte et meno a Sacripante
Di quel corrier, benchè buono è, il consiglio,
Ma dice il conte: « Cavalchiamo inante,
Che per adesso al tuo dir non mi appiglio.
Combatte assai più volontier l'amante
Et meno apprezza o paura o periglio,
Quando si vede la sua donna apresso
O il guidardone al vincitor promesso. »

44. Et, così detto, tutti quatro vanno
Inverso Riocastel senza dimora,
Benchè fuori di strada, a crudel danno
Di quel signor che dentro vi dimora,
Se si può dir signor quel che è tirranno,
Perchè la gentilezza non honora
Nè la virtù, che uffitio è del signore
Ai spiriti gentil far sempre honore.

45. Ma ne' moderni tempi, aymè che 'l dico
Con le lagrime agli ochi! i signor veggio
Tutti tyranni et nullo a virtù amico,
Premiar i rei, ai buon far male et peggio,
L'honesto e il ver tener sol per nimico,
A adolator prestare il primo seggio,
Honorar parasiti sol et Trasoni,
Scorti, cynedi, scenici et buffoni.

46. Et voi che 'l tempo ne' studii perdete,
Tanto dico a' latin quanto a' vulgari,
Huomini litterati che n' havete
Per servir li signori engrati avari,
Ancor se affaticandovi scrivete
Per farli unichi al mondo o almeno rari,
Non aspettate guidardon, se 'l cielo
Inverso voi non ha di pietà il zelo.

47. Nol dico pel mio sir, che 'l mondo tutto
Già sa quanto è cortese ai vertuosi,
Perchè della virtù coglie il frutto
Ancor sopra dei rami gloriosi,
Che si è per tal cagion giovin ridutto
Fra squadre armate d'huo[min] generosi
Per non degener[ar] da sua preclara
Gesta, gentil casa de Anguillara.

48. Così lo faccia Marte esser vincente
Come è di cor ardito et animoso,
Et lo rimandi con tutta sua gente
Al stato suo per sempre glorïoso,
Com' io son certo che sua chiara mente
É verso me cortese, et generoso
Animo tien a guisa di sua antica
Stirpe gentile, alla virtude amica.

[F°103v°]49. Ma ritorniamo al nostro dir primaio,
Che gionti i quattro al luoco destinato
Quà veggono uno et costà un altro paio
D'huomini armati et quì un caval legato,
Là un altro pascolar, et in dispaio
I cento rubbator del forsenato
Sarpedonte. Il re una hasta, che d'un faggio
Per via fece, arestò per farle oltraggio.

50. Il conte, il Fauno et quel corrier insieme
Si posero a mirar il bello assalto,
Et videro che 'l re scacciando prieme
Questo et quel ladro a lancia, a urto, a salto,
Onde hanno i tre della vettoria speme;
Ma poi veggion calar giù da un poggio alto
O venticinque o trenta huomini armati
Al pian con le lor lance et brandi a lati.

51. Quai tutti insieme contra il re fan testa,
Et altri tanti o più quasi in quel punto
Si viddero abbassar le lance in resta
Contra al sol re, onde Orlando, compunto
Di quel che le promise, assai molesta
Mente supporta che 'l buon sir sia giunto
A sì mal passo, et pur per non mancare
Di fè non vuol nella battaglia entrare.

52. Ma ben proposto fa Orlando nel core,
Se perde il re, di vendicar volerlo
Et racquistarle ogni perduto hon ore.
Però come egli fa fisso a vederlo
Si resta, ma n 'ha in se tanto dolore
Che la fè gran fatica hebbe a tenerlo
Che non donasse a quel campion soccorso
Vedendol solo infra tanti trascorso.

53. Gran forza havea la fede anticamente
Che in gran prezzo era et reverita molto;
Usavasi servar da l'Oriente
Fin dove il chiaro lume al sol è tolto.
Hora s'è dipartita da ogni gente
Et è il suo tempio fatto un bosco folto,
Da ellefanti honorato et da pantere,
Da cani et da mille altre alpestre fere.

54. Fa Sacripante al suo Frontin sudare
Ciaschedun pelo et egli altresì suda,
Ma son sforzato adesso lui lasciare
Con quella gente dispietata et cruda,
Et dove Aleramo è ormai tornare
Che con la bestia d'ogni pietà ignuda
Combatter vuole, che le diè Sylvana
Tal pugna sì crudel, sì orrenda et strana.

F°104r°]55. Già s'era Astolfo ritirato in parte
Dove scoprir potea l'abbatimento
Per veder la destrezza, il modo et l'arte
Del suo compagno che senza spavento
La bestia assal con quel furor che Marte
Et Giove fanno e in mar l'irato vento,
Suspinti dal furor, commossi a l'ira,
Quando in Sicilia il gran gigante spira.

56. Tygre, leon, panthera, o isnello pardo
Non fu mai visto sì agile et sì destro,
Nè pareva Aleramo già più tardo
De l'animal bizarro, aspro et sylvestro,
Et sol di non errar havea riguardo
Nel porre i colpi sopra l'angue alpestro,
Anzi del drago estratto da l'inferno
Per far di quel campion il nome eterno.

57. Dal dì ch' Alcide dei furati armenti
Et della vita privò Gerione
Et lo mandò fra l'anime dolenti,
Per fin che venne il nobile campione
Nel regno di Sylvana et dalle genti
Morte lo trasse, stette con Plutone
Il trigemine Hyspano, et hora in drago
Mutato è uscito de l'inferno lago.

58. Et ha tre teste e ogn' una un corno ha in fronte
A guisa d'unicornio, et due grandi ali
Che ognun' [h]a gli ochi di Argo et sonno gionte
Sopra le spalle, che han per pene strali
Acuti sì che passariano un monte
Di vivi sassi, et farebbono frali
I dur diamanti; et il campion non teme,
Ma sopra l'animal tutto si preme.

59. Et con la spada un colpo al drago colse
Sul collo il sire, et sì forte li dette
Che per un pezzo la gran coda avolse
Crollando le tre teste maladette
Per la gran botta che molto li duolse,
Ma pur legò le gambe in modo tale
Con la coda a quel sir d'alto valore,
Ma non fu pusilanimo nel core.

60. Anzi così legato al fiero drago
Cerca col suo valor la vita tuorre,
Et con la spada fa di sangue un lago
De l'animal ; et cerca il brando porre
Su le rie teste di vettoria vago,
Ma non si può il guerrier indi distuorre,
Se l'annodate gambe non disnoda
Da quella brutta et paventosa coda;

[F° 104 v°] 61. Da quella brutta et paventosa coda
Che è biforcata a guisa d'una luna
Et che amendue le gambe sì le annoda
Che muover nonne può il guerrier sol una.
In la schiena e in le braccia si disnoda,
Ma ritrarsi indi vivo speme alcuna
Non ha, se prima ben non si discioglie
Da quella bestia con sue amare duoglie.

62. Astolfo, che legato il sotio vede,
Cerca con qualche scusa indi partirsi,
Perché quel morto, la bataglia crede
Debbia contra di lui tutta scoprirsi ;
Ma Sylvana il partir non le concede ;
Pur Aleramo, aciò non possa dirsi
Vilmente morto in così dura impresa,
Mostra quanto ha d'ardir l'anima accesa.

Ferdinand CASTETS.

(*A suivre.*)

Le Gérant responsable : P. HAMELIN.